22101055512

2 vol
8
~~HL~~
~~18/d~~
25D
~~V1DUJ~~
21116/C/2

55157

HISTOIRE DE LA CHIRURGIE,

Depuis ſon origine juſqu'à nos jours.

Par M. DUJARDIN, du Collége & de l'Académie royale de Chirurgie, & de l'Académie impériale des Curieux de la Nature.

Tome Premier.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCLXXIV.

SURGERY

Ve/DUJ

WELLCOME HISTORICAL MEDICAL LIBRARY

AU ROI,

SIRE,

Les progrès de la Chirurgie ont toujours été marqués en France par les règnes les plus glorieux. Ils sont dûs principalement à la bienfaisance de Saint-Louis, de François I.er, de Henri IV, de Louis XIV & de Louis XV; & tous nos fastes sont

remplis des précieux témoignages de leur constante protection. Mais jusqu'à présent sans contredit elle doit son plus grand lustre à votre auguste Prédécesseur.

Oui, SIRE, ici la flatterie n'ajouteroit rien à la vérité. Ce sont les bienfaits que le feu Roi n'a cessé de verser sur la Chirurgie françoise, les encouragemens qu'elle a reçus de sa munificence royale, & les distinctions dont Il a bien voulu l'honorer, qui l'ont élevée de plus en plus à la célébrité dont elle jouit dans toute l'Europe.

Le nouveau Collége commencé par ses ordres, avec cette magnificence où s'imprime le caractère de la grandeur, & dont il a plu à VOTRE MAJESTÉ d'ordonner la continuation, sera, SIRE, un monument des plus durables de l'amour de nos Rois pour leurs Peuples.

Pendant qu'il s'élève, il s'en forme un autre où notre reconnoissance se propose de montrer l'heureuse influence du règne précédent & de celui de VOTRE MAJESTÉ, *sur tous les moyens qu'ils nous auront procurés de perfectionner l'Art : c'est l'Histoire de la Chirurgie, depuis son origine jusqu'à nos jours.*

On y lira, SIRE, *que Saint-Louis, après avoir bâti l'hôpital de Saint Nicolas à Compiegne, daigna panser de ses propres mains le premier blessé qu'on y reçut ; mais on verra Louis XV & Louis XVI, animés du même esprit, par des établissemens qui remplissent toutes les vues de l'humanité, étendre leurs soins paternels pour la conservation de leurs sujets, plus loin qu'aucun Souverain du Monde.*

Le premier volume de cette Histoire, que

votre Académie a l'honneur de présenter à VOTRE MAJESTÉ, *est à la fois l'engagement de son zèle & l'hommage de son devoir.*

Daignez, SIRE, *le recevoir avec cette même bonté dont vos peuples ont déjà les plus heureux gages.*

Je suis avec le plus profond respect,

SIRE,

DE VOTRE MAJESTÉ,

Le très-humble, très-obéissant,
très-fidèle serviteur & sujet,
LA MARTINIÈRE.

PRÉFACE.

DÈS que l'homme a commencé d'exiſter, il a ſenti le deſir preſſant & invincible de ſatisfaire les premiers appétits phyſiques. Les difficultés qu'il a dû ſouvent éprouver pour y parvenir; les eſſais répétés qu'il a faits ſur les agens extérieurs, avant d'acquérir quelque notion de leurs effets ſur lui-même; l'inclémence du ciel, l'intempérie des ſaiſons & mille autres cauſes de cette nature l'ont ſans doute expoſé à des maladies internes & externes. Le retour fréquent de ces accidens, par-tout inévitables & plus ou moins familiers, l'a rendu attentif aux maladies qui renaiſſoient en lui ou dans ſes ſemblables: de-là l'obſervation de ces maladies, les tâtonnemens de l'expérience, la recherche & l'application des remèdes; en un mot, la Médecine en général, ſous quelqu'aſpect qu'on la conſidère.

Il eſt difficile aujourd'hui de remonter à l'origine des connoiſſances humaines, ſoit de théorie, ſoit de pratique: mais il eſt peut-être encore plus difficile d'en ſuivre les pas & d'en démêler les progrès. C'eſt-là cependant ce qu'on a dû ſe propoſer dans une Hiſtoire de la Chirurgie. Cet Art confondu long-temps avec

la Médecine proprement dite, parce qu'il n'étoit exercé que par ceux qu'on appeloit *Médecins*, n'a point d'époque particulière & précise qu'on puisse assigner à son origine; mais il est de toute évidence qu'il a précédé la Médecine interne, puisqu'ayant pour objet des maux palpables & très-sensibles à la vue, les premiers secours qu'on pouvoit attendre de la main des hommes ont dû s'y porter. Dans ces ténèbres impénétrables, que nous restoit-il donc à faire? N'étoit-ce pas de parcourir toute l'antiquité, de revenir même sur les pas des Historiens de la Médecine, de chercher toutes les traces de cette Médecine opérative ou réelle, qu'on a nommée *Chirurgie*, & d'en distinguer les premiers essais des procédés purement médicinaux. C'est ainsi qu'en suivant la marche de l'art d'âge en âge, autant qu'elle pouvoit être aperçue, nous en avons enfin conduit l'histoire jusqu'au point de partage où la Médecine & la Chirurgie, sans se désunir quant à l'objet général, ont vu la main du temps qui a produit leurs progrès, poser leurs limites respectives, & leur assigner leurs fonctions différentes. Tel est le plan qu'on a tâché de suivre: mais pour le remplir avec quelque fruit, pour ne pas donner simplement une chronologie sèche, un catalogue de faits, il falloit que cette Histoire fût liée; qu'à commencer dès les temps obscurs,

dont

dont les monumens anciens de tout genre nous donnent quelque connoiſſance, on pût faire entrevoir les premiers eſſais de la véritable Chirurgie, & de ſiècle en ſiècle éclairer ſes pas, marquer ſes progrès juſqu'à l'époque plus lumineuſe d'Hippocrate & de ſes diſciples. C'eſt encore ce qu'on a tâché de faire, autant qu'on l'a pu.

On ne s'eſt point diſſimulé les difficultés de ce travail; on a vu, dès les premiers pas qu'on a faits, les landes & les déſerts que l'on rencontreroit dans ces temps obſcurs, qui ſont pour notre Hiſtoire ce que les peuples Hyperboréens ſont à l'ancien monde. Nous pourrions mettre en queſtion, non-ſeulement pour ces premiers âges, mais même pour ceux qui les ont ſuivis, ſi la matière étoit déjà préparée, au moins relativement à la partie de la Médecine, dont nous avons entrepris l'Hiſtoire. En effet, quoique nous ayons pluſieurs hiſtoires de la Médecine & quelques eſſais ſur celle de la Chirurgie, à les examiner ſans prévention, quels ſecours en pouvions-nous tirer! *Le Clerc*, qui le premier a réduit en corps d'hiſtoire ſes recherches ſur les antiquités de la Médecine, y a ramaſſé l'érudition des plus laborieux compilateurs, mais confuſément & ſans ordre. Il n'y eſt parlé de la Chirurgie que d'une manière vague & ſi peu ſuivie, qu'après avoir lû ſon Hiſtoire, on n'en eſt guère

plus inſtruit de l'état ni des progrès de l'Art dans les premiers âges qu'il parcourt. L'Ouvrage de *Freind*, mieux digéré, n'eſt en quelque ſorte qu'un coup-d'œil jeté rapidement ſur les Arabes & ſur les derniers Grecs, ou plutôt un diſcours critique ſur l'hiſtoire de la Médecine où le plan formé par *Le Clerc* pour la continuation de la ſienne, eſt habilement réformé. L'hiſtoire de la Médecine de *Schulze*, mieux conçue, mieux exécutée que celle de Le Clerc, n'offre qu'une notice sèche & pleine de lacunes ſur notre Art. Ce que *Goëlike* a nommé ſon *Hiſtoire de la Chirurgie*, eſt une chronique informe, ſans liaiſon, ſans vues & qui n'apprend rien. Quand celle que vient de publier M. *Portal* auroit le mérite d'être plus méditée & plus exacte, on auroit encore à lui reprocher de n'avoir donné qu'une liſte de faits dénuée d'intérêt & de diſcuſſion. Son hiſtoire depuis la naiſſance de l'Art juſqu'à Celſe, pour ne rien dire du reſte, n'eſt qu'un extrait peu fidèle & ſouvent tronqué de celle de *Le Clerc*. De tous ces Ouvrages réunis on feroit difficilement une hiſtoire un peu ſoutenable, quoique très-ſommaire, de la Chirurgie. Il étoit donc permis de ſuivre de nouveau un projet qui n'a encore été exécuté que d'une manière trop abrégée & très-imparfaite par ceux qui l'ont déjà tenté. Un coup-d'œil ſur le premier volume que nous préſentons au Public,

développera toute l'économie & la disposition du plan de l'Ouvrage.

Quand par cet esprit de recherches, qui ne produit jamais en raison de ce qu'il coûte, on se transporte chez ces peuples que nous regardons communément comme les plus anciennes colonies du Monde, quelle idée nous donne leur histoire de leurs connoissances & de leurs arts! On n'y trouve qu'une tradition incertaine de quelques faits isolés, qui ne peuvent former un ensemble historique tant soit peu soutenu; & tel devoit être en effet le tableau naturel de nos connoissances primitives. On conçoit bien que l'ignorance absolue dans laquelle naissent tous les hommes, a dû se perpétuer long-temps dans les premières générations. Et quel est l'effet ordinaire de l'ignorance? la surprise ou l'admiration, la crainte & la crédulité. De ces trois filles de l'ignorance sont nées les superstitions. L'impatience du mal, l'amour de la vie, l'horreur de la mort, sentimens aussi naturels que celui de notre existence, firent chercher aux hommes la guérison de leurs maux. On la demandoit à la Nature, trop peu connue & muette alors pour l'homme, qui ne savoit ni l'interroger ni l'entendre. On imploroit le secours de ses semblables, à peine capables de pitié pour des maux qu'ils ne connoissoient pas avant de les avoir éprouvés. Enfin, on invoqua

les Dieux dont on avoit reçu l'idée *(a)*, ou ceux que s'étoit forgés la crainte *(b)*; & la superstition médicale, ou plutôt le charlatanisme, caché sous le voile des Religions & sur-tout du polythéisme, fut assez vraisemblablement la plus ancienne & la première Médecine.

Il falloit donc, pour n'omettre aucune singularité de notre histoire, donner quelque idée des superstitions dont fut d'abord infecté l'art qui pouvoit y donner le plus de prise : mais pour ne point embarrasser de ces ridicules pratiques l'ordre des faits intéressans que l'on avoit à recueillir, on a pris le parti d'en faire une courte exposition à part dans l'INTRODUCTION, comme un hors-d'œuvre propre à conserver la tradition des délires ou des égaremens de l'antiquité. On auroit pu sans doute y joindre la *Médecine magique ;* mais le peu de notions qu'on a cru devoir en donner dans le corps même de l'histoire, sert à lier certaines époques dont elles remplissent le vide. C'est encore dans cette même INTRODUCTION qu'il est traité de la Circoncision & de la Castration, comme

---

(a) . . . . *Postquam mortalia cernunt*
Tentamenta nihil, nihil artes posse medentum;
Auxilium cœleste petunt . . . . Ovid. Metam.

(b) *Primus in orbe Deos fecit timor.* Stat. *Thebaïd.*

de deux opérations insolites pour nous, mais appartenant à la Chirurgie.

Les quatre premiers Livres de l'Histoire, qui composent ce Volume, renferment tout ce qu'on a pu trouver sur la Chirurgie des plus anciens peuples connus, au moins par les monumens, tels que les Hébreux, les Phéniciens, les Assyriens, les Égyptiens & les Grecs. L'Accouchement, qui doit avoir été une des premières & des plus anciennes opérations de la Chirurgie, a d'abord arrêté nos regards; & c'est par-là qu'ouvrent nos recherches sur la pratique de l'Art.

On fait voir ensuite l'état de la Chirurgie sous les Patriarches ou chez les Hébreux & les Égyptiens, ce qui conduit à l'embaumement des cadavres, usité chez ce peuple; & l'on passe à la Chirurgie des Chinois & des Japonois, qui termine le premier Livre. Ce n'est pas tant l'ancienneté de ces derniers peuples, qu'il ne s'agit point de discuter dans un Ouvrage de cette nature, qui les a fait placer ici, que la simplicité de leurs mœurs, leur éloignement pour celles des autres nations, & la conformité de leur Médecine encore toute superstitieuse, informe & grossière, avec celle des plus anciens peuples.

Le second Livre contient la Chirurgie des Grecs & des peuples à peu-près contemporains, depuis les temps nommés *fabuleux* & ceux qu'on appelle *héroïques*,

dont le ſeul Homère comprend preſque toute la tradition, juſqu'au temps d'Hippocrate. C'eſt à l'époque de ce grand perſonnage, de cet homme unique appelé le *père de la Médecine*, & qui l'eſt autant de la Chirurgie, qu'on verra la dernière prendre ſa forme & ſa conſiſtance. Ainſi le troiſième Livre embraſſe l'état de la Chirurgie grecque ſous Hippocrate & ſes ſucceſſeurs, juſqu'au temps où elle commença à s'introduire chez les Romains. A cette époque on a cru devoir repréſenter exactement tout ce qu'il y a d'eſſentiel ſur la Chirurgie dans les Écrits d'Hippocrate, parce qu'il eſt évident que c'eſt donner ſur cet art non-ſeulement la doctrine de ce grand Maître, mais encore toute la tradition de ſon temps & des temps même qui l'avoient précédé : tradition intéreſſante & dont la chaîne eſt continuée par ſes ſucceſſeurs. Si dans cette expoſition, où l'on auroit pu faire entrer beaucoup de critique, on s'en eſt aſſez peu permis, la raiſon de cette réſerve eſt ſenſible. Comme l'autorité d'Hippocrate a toujours été reſpectée en Médecine, chacun a tâché de le mettre de ſon côté dans l'opinion qu'il embraſſoit. Semblables à ces Prêtres qui interprétoient les oracles à leur gré, les Auteurs qui ont cité les Écrits de ce grand homme, ont quelquefois été juſqu'à tirer du même paſſage des inductions fort oppoſées. Pour nous, n'ayant aucun intérêt de ſoumettre Hippocrate à des vues

particulières, nous nous sommes presque toujours contentés d'exposer simplement sa doctrine, pour mettre les Lecteurs à portée de juger eux-mêmes quel sens il attachoit à ce que certains Écrivains interprètent à l'avantage de leurs systèmes ou de leurs idées favorites.

Dans le quatrième Livre, on expose l'état de la Chirurgie chez les Romains, avant & après l'arrivée des Chirurgiens Grecs & Égyptiens, & les révolutions de la Chirurgie à Rome. Celse fait la principale époque de cette partie de l'histoire; aussi tout ce que ses huit Livres, traduits si négligemment en françois, contiennent sur la Chirurgie, est-il extrait soigneusement & rapproché dans un grand détail. On voit le but de cette méthode. Représenter toute la Chirurgie d'Hippocrate & de Celse, en ce qu'il y a d'original & de particulier à chacun de ces Auteurs, c'est décrire le véritable état de l'Art, & les progrès qu'il a faits jusqu'à eux. C'est, quant au dernier, représenter à la fois la pratique des Grecs & des Romains, telle qu'elle étoit établie alors; & quelle histoire peut être plus sûre & plus utile que celle-là! Par le moyen de cette analyse on a sous les yeux tous les points de l'art, traités par les premiers Écrivains, & c'est-là précisément ce qui manque dans toutes les histoires de la Médecine, & plus encore dans celles de la Chirurgie. On nous

reprochera peut-être d'être tombés dans l'excès opposé, en analysant Hippocrate & Celse; c'est-à-dire, de n'avoir point assez fondu, resserré, pressé les matières, comme nous concevons qu'on pouvoit le faire. Il est certain que si le temps nous eût permis de remplir toutes nos vues sur ce point, nous n'aurions peut-être laissé rien à desirer dans cette partie, tant pour la précision systématique, que pour l'économie substantielle; mais pressés par des circonstances particulières de mettre au jour les premiers fruits de notre travail, nous avons préféré l'exactitude à toute autre considération, même au risque d'y laisser subsister plusieurs choses, qu'avec plus de loisir & de méditation, nous aurions pu supprimer ou abréger.

On n'a suivi l'histoire de l'Anatomie que jusqu'à Celse, parce que l'Anatomie n'étant qu'une partie de l'Art dont on écrit l'histoire, on a pensé qu'il suffisoit de montrer d'où il falloit partir pour en commencer aujourd'hui l'étude. On y reviendra toutes les fois qu'on le croira nécessaire pour expliquer certains procédés de l'Art, décrits ou pratiqués par les Auteurs dont on aura lieu de parler.

En réduisant ainsi la somme de nos connoissances sous un même point de vue, nous espérons rendre un service important à ceux qui consacrent leurs veilles à l'étude de la Chirurgie. Car il ne faut pas le dissimuler;

dissimuler; on voit souvent mal les progrès d'un Art quand on les mesure sur les connoissances de ses contemporains. Tous les temps nous en fournissent des exemples. Combien en lisant cette histoire, on pourra trouver de découvertes modernes, qui ne sont rien moins que des découvertes, à moins qu'on ne les suppose avoir été faites deux fois! Plus d'un Écrivain s'est flatté d'avoir jeté les premiers fondemens d'une pratique ou d'une théorie dont il se croyoit l'inventeur, tandis qu'elles étoient consignées long-temps avant lui dans des Écrits même célèbres, qu'il n'avoit point apparemment assez lûs *(c)*. Car on est loin de présumer qu'il y ait des hommes assez vains de l'autorité que leur donne une vogue, une réputation passagère, pour se persuader qu'en s'appropriant tacitement les travaux ou les découvertes de ceux qui les ont précédés, ils seront crus sur parole & sans examen. S'il est des hommes de cette espèce, ce n'est sûrement pas pour eux que l'histoire de la Chirurgie sera d'une grande utilité; mais elle peut être fort utile, soit à

(c) C'est ce qui faisoit dire à un plaisant :

. . . . *Dii malè perdant*
Antiquos, mea qui præripuêre mihi !

Ce qu'un poëte François, parlant de la même antiquité, rend ainsi:

Que ne venoit-elle après moi !
J'aurois dit la chose avant elle.

ceux qui cherchent de bonne foi l'inſtruction & la vérité, ſoit à ceux qui travaillent ſérieuſement à reculer les bornes de l'art. Les premiers y découvriront d'un coup-d'œil beaucoup de théories ou de procédés prétendus modernes qui ſont au contraire de vieille date, & puiſés même aſſez ſouvent dans des ſources peu détournées. Les autres ayant toujours ſous les yeux la maſſe de nos connoiſſances dans toutes les parties de l'Art, verront ce qui reſte à faire pour y ajouter, & s'en occuperont fructueuſement.

Il eſt clair que ſi chacun de ceux qui ont écrit ſur la Chirurgie n'eût jamais donné que les réſultats de ſes obſervations & de ſa propre expérience, ou s'il n'eût tranſmis que ce qui pouvoit ajouter aux connoiſſances de ſes prédéceſſeurs, nous aurions beaucoup moins de livres, & qu'on en liroit davantage. Mais dans cette multitude immenſe d'Écrits publiés ſur toutes les parties de l'Art, que trouve-t-on le plus ſouvent ! Nulle eſpèce d'invention, rien de neuf. Ce ne ſont que des répétitions de livres faits d'après d'autres livres. Si l'on y voit quelque différence, elle eſt preſque toujours dans la forme & très-rarement dans le fond des choſes. Le peu d'ouvrages originaux qui paroiſſent de temps en temps, ce ſont quelques Écrits ſyſtématiques, où l'on eſſaie de réformer la plupart de nos connoiſſances, au riſque de bien des

écarts. Cependant, les Écrivains à systèmes (sans vouloir les autoriser) ne sont peut-être pas à certains égards les plus inutiles de tous; ils peuvent quelquefois mériter qu'on leur tienne compte de leurs méprises; car du sein même de l'erreur on a vu plus d'une fois sortir des traits de lumière au profit de l'Art. Or, puisque telle est notre condition, celle de l'humanité en général, de n'obtenir quelques vérités qu'au prix de bien des illusions, il n'est pas moins intéressant, dans une histoire de la Chirurgie, de reconnoître & de consigner certaines erreurs, que les vérités les plus importantes; comme sur les Cartes marines, on marque les bancs des rochers, les récifs & tous les écueils qu'on a rencontrés dans les mers, avec autant de soin que les *rumbs* de vents qu'on y a courus. Nous nous égarerions peut-être encore dans les routes incertaines où se sont égarés nos pères, s'ils n'y avoient marché les premiers. Leurs erreurs même sont donc pour nous autant de pas vers la vérité.

EXTRAIT DES REGISTRES
de l'Académie Royale de Chirurgie.

MM. MAJAULT, PIET, COSTE & BOTENTUIT fils, qui avoient été nommés Commiſſaires pour l'examen d'un Ouvrage de M. DUJARDIN, qui a pour titre: *Hiſtoire de la Chirurgie*, en ayant fait un rapport avantageux, l'Académie permet à M. Dujardin de le publier avec le titre de *Membre de l'Académie Royale de Chirurgie.*

Le préſent Extrait des Regiſtrès a été délivré par moi ſouſſigné, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Chirurgie. Le quinze janvier mil ſept cent ſoixante-quatorze. Signé *LOUIS.*

INTRODUCTION.

INTRODUCTION.

LE premier objet de l'homme dans l'état naturel a été de pourvoir à ſa ſubſiſtance. La terre lui offroit ſes productions, ſans les lui faire acheter par la culture ; mais juſqu'au choix, juſqu'au diſcernement qu'il en a ſu faire, par combien de mépriſes eſt-il parvenu à diſtinguer les alimens ſalubres de ceux qui lui étoient nuiſibles ! enſuite à quels accidens tout ce qui l'environne ne l'a-t-il pas expoſé ! Tel qu'un homme qui marche à tâtons dans une nuit obſcure, combien l'homme, dénué d'expérience, a-t-il rencontré d'écueils ſous ſes pas ! Les hommes, en ſe multipliant, ſentirent bientôt les beſoins de la communication : une foule de motifs puiſſans les rapprochent ; les ſociétés ſe forment, les beſoins s'étendent; les paſſions ſe développent, les intérêts ſe croiſent, & bientôt produiſent des diſſenſions & des combats, d'abord d'homme à homme, puis de famille à famille, & enfin de nation à nation. A ces premiers maux que les hommes ſe faiſoient eux-mêmes, ſe ſont joints les accidens de la vie, tels que la morſure des animaux, le choc des corps durs, les exercices forcés, les fatigues, l'intempérance, l'âpreté des climats, l'intempérie des ſaiſons, &c. en ſorte que auſſitôt qu'il y eut des hommes, il y eut des maladies & des maux.

Dès que l'homme eut reçu une bleſſure, les plaintes

ou les cris furent le premier appareil que ſon impuiſſance & ſa foibleſſe mirent au ſentiment douloureux qu'il éprouvoit. Bientôt on chercha d'autres ſecours & le haſard en fit découvrir. A juger de la pratique des premiers hommes par celles des Sauvages & de ces peuples qui ſemblent être encore dans l'enfance du monde, les bandages ont été les premiers moyens *(a)* dont on s'eſt ſervi pour arrêter le ſang, & pour garantir des impreſſions de l'air les parties offenſées. La chaleur de l'inflammation, la douleur cuiſante des plaies ont fait ſans doute imaginer un adouciſſement dans la fraîcheur des feuilles que préſentoient les arbres & les plantes; le ſoulagement qu'on éprouva en étendit l'uſage, & l'uſage en développa les vertus. Ainſi les plantes ſeules ont été ſans contredit les premiers remèdes employés par la Chirurgie; & quand toute l'antiquité ne l'atteſteroit point, on ne ſauroit douter qu'avant toute expérience, ce ne ſoit par des moyens ſimples qui s'offroient d'eux-mêmes, que la Médecine & la Chirurgie ont opéré les premières guériſons. Les Mèdes qui empoiſonnoient leurs flèches avec le naphte, liqueur bitumineuſe & brûlante *(b)*, ayant remarqué que l'eau même ne faiſoit qu'irriter l'inflammation, eurent recours à la terre: ils en frottèrent la plaie, & le léger ſoulagement qu'ils en éprouvèrent ne leur fit pas d'abord porter leurs vues plus loin. A Paraſinos, ville de la

(a) Hiſtoire générale des Voyages, *tome IV, page 139.*—Hiſt. Nat. de l'Iſlande, *tome II, page 174.* Voyez les mœurs des Sauvages.

(b) Bardeſan, *apud Euſeb. lib. VI, præparat. Evangel.*

Cherſonèſe Taurique *(c)*, il y avoit une terre à laquelle on attribuoit la vertu de guérir toutes les bleſſures. Chez les Goths, nation qui ne reſpiroit que la chaſſe & la guerre, un fameux brave eſt bleſſé dans un combat & les inteſtins ſortent de la plaie; que fait-on! après les avoir *(d)* remis en place, on la recout avec une branche de ſaule. C'eſt ainſi qu'on eſt parvenu à réduire les fractures & les luxations par une adreſſe de la main, que le temps, l'expérience & l'uſage, pouvoient ſeuls faire acquérir aux hommes.

Il étoit donc abſolument néceſſaire que dans toutes les ſociétés, certaines perſonnes y donnaſſent une application particulière, & c'eſt cette portion d'hommes utiles qu'on a d'abord diſtingués par le nom de Médecins *(e)*; parce qu'ils panſoient des maux qu'on ne pouvoit guérir ſans leur ſecours. « Ils pouvoient auſſi (dit Leclerc) traiter quelques maladies internes; mais ce « n'étoit pas-là le beau côté de leur art. » Ceux qui ſe ſignaloient par leur adreſſe étoient recherchés & conſidérés par le beſoin continuel que l'on avoit d'eux; & c'eſt dans ce ſens qu'Homère dit *(f)*, *qu'un Médecin eſt préférable à pluſieurs autres hommes.* Il eſt donc certain

(c) Plin. Hiſt. nat. *lib. II, cap. XCVI.*

(d) Saxon, Hiſt. des anciens peuples du nord.

(e) Le mot *Iatros*, Médecin, ſelon la remarque de Sextus l'Empyrique, vient de *ios*, flèche ou dard; & l'ancien mot Gaulois *Mire*, Médecin, vient du mot Grec Μύρον, *onguent*, ſuivant Borel, *Antiq. Gaul. in-4.° page 339.*

(f) Ἰητρὸς γὰρ ἀνὴρ πολλῶν ἀντάξιος ἄλλων. Iliad. *lib. XI.*

que des deux branches de l'art de guérir, la Médecine extérieure, nommée depuis Chirurgie, étant d'une utilité beaucoup plus fréquente & bien plus ſenſible que la Médecine interne ou ſpéculative, elle a dû s'établir la première. « Ses effets au moins (dit formellement Celſe » *dans la préface de ſon ſeptième Livre*) ſont ce qu'il y a de » plus évident dans la Médecine. Comme le haſard a la » plus grande part à la guériſon des maladies où l'on em- » ploie le régime, & que les mêmes choſes ſont tantôt » nuiſibles & tantôt inutiles, on peut douter ſi c'eſt au » régime ou à la bonté de ſon tempérament qu'on eſt » redevable de ſa ſanté. On en peut dire autant des maladies » où l'on emploie particulièrement les médicamens; car » quoique leur effet ſoit plus marqué que celui du régime, » il n'eſt pas moins certain que l'on fait ſouvent de vains » efforts pour rétablir la ſanté par leur moyen, & que » ſouvent même on la recouvre ſans eux. C'eſt ce qui » s'obſerve tous les jours dans les maladies des yeux, qui ſe » diſſipent ſouvent d'elles-mêmes, après que les Médecins » ont inutilement eſſaié de les guérir. Mais pour la partie » de la Médecine qui guérit par le ſecours de la main, il » eſt clair que, quelque ſecours qu'elle emprunte d'ailleurs, elle a la plus grande part aux guériſons qu'elle opère ». Perſonne ne conteſte la certitude de la Chirurgie, & ſa préexiſtence ſur la Médecine, reconnue par Celſe, n'eſt point une aſſertion haſardée ni dénuée de preuves. Autre-fois, dit Sénèque *(g)*, la Médecine ſe bornoit à la

(g) *Epiſt.* XCVI.

connoiſſance de quelques plantes, par leſquelles on arrêtoit les hémorragies & l'on conſolidoit peu à peu les plaies. Sirius de Tyr *(h)*, après Platon, Pline *(i)* & preſque tous les anciens *(k)* ont tenu le même langage; mais on peut dater encore de plus loin. Il n'eſt fait aucune mention de Médecine interne avant Moyſe, pas même dans l'hiſtoire des Patriarches où il eſt cependant queſtion de différentes maladies, telles que celles d'Iſaac, d'Abimelech, de Rachel & d'autres. Job eſt frappé d'une dépravation d'humeurs effrayante; Jacob meurt de maladie en Égypte, & l'on ne voit pas que les Médecins ſoient conſultés. S'il eſt parlé de Médecins dans les livres de Moyſe, c'eſt pour le traitement des plaies, & le mot *Médecin* n'y eſt jamais préſenté dans un autre ſens.

Nous ne prétendons pas inférer de-là qu'il n'y eût point de Médecine proprement dite; mais la vie ſimple, uniforme, active des hommes en état de pure nature, tels qu'on les conçoit d'après ces hommes incultes, que nous appelons *Sauvages*, & la vigueur de leur conſtitution ont dû rendre les maladies internes fort rares chez eux. La vie végétale a dû précéder par-tout l'uſage de la nourriture animale, ſi ce n'eſt dans ces climats brûlés du Soleil, ou déſolés par le froid dévorant des pôles. Ainſi les hommes accoutumés à ſe nourrir des fruits & des

(h) *Serm.* XXIX.

(i) Plin. Hiſt. nat. *lib.* XXIX, *cap.* I, & *lib.* XXX, *initio.*

(k) *Serv. in Æneid lib.* XII, *v.* 396.—*Apollodor. lib.* III.—Leclerc, Hiſt. de la Méd. part. I, chap. XV.

plantes que la Nature leur offroit, & dont les qualités différentes n'ont été connues que par les essais du besoin, auront remarqué, dans certaines espèces, des propriétés médicales. Ils les auront sans doute soumises à de nouvelles épreuves; mais combien d'effets différens ont pu résulter de la même chose & les induire en erreur! Il faut donc nécessairement supposer que les progrès de l'expérience ont d'abord été fort lents; & c'est ainsi que la Médecine *naturelle* a existé long-temps avant qu'elle pût être réduite en art: on peut s'en convaincre par l'expérience des peuples qui se sont le moins écartés de la Nature. Les Sauvages *(l)*, qui ont tout au plus quelques recettes générales pour les maladies internes, entendent assez bien, relativement à leur état, certaines parties de la Chirurgie. Les ligatures sont presque toute la Médecine des Nègres de Guinée *(m)*, dans les coliques, les douleurs de tête & autres maladies de cette nature. La Médecine des Siamois *(n)*, ne consiste guère qu'en topiques; ils ont, comme les Péruviens *(o)*, quelques recettes traditionelles qu'ils appliquent au hasard & sans avoir égard aux symptômes particuliers des maladies. Les anciens Goths ne connoissoient que le miel pour toutes les maladies internes *(p)*. Ces pratiques presque uniformes

(l) Mœurs des Sauvages, *tome II.*

(m) Histoire générale des Voyages, *tome IV, in-4.°*

(n) Hist. nat. & politiq. du royaume de Siam, *chap. XI, page 138.*

(o) Hist. génér. des Voyag. *tome IX, page 264.*—Hist. des Incas, *tome II, pages 35 & 47.*

(p) *Olaï magni septentrional. hist. breviar. lib. XXII, cap. IV.*

chez tous les peuples anciens & modernes qui ſont reſtés ſans culture, nous retracent à peu près l'origine de la Médecine & de la Chirurgie, telle que la raiſon la conçoit & que l'autorité même l'atteſte.

Or ſi toutes nos connoiſſances ſont l'ouvrage du temps, le fruit tardif de l'obſervation, en un mot la ſomme des combinaiſons & des réſultats, on imagine aiſément quels purent être dans les premières maladies, dans les premiers maux qu'éprouvèrent les hommes, les tâtonnemens de la ſurpriſe & de l'inexpérience. L'ignorance eſt certainement la mère de la crédulité; & que de moyens ſe ſont réunis pour les rendre long-temps inſéparables! D'un côté, la foibleſſe que les maux du corps communiquent à l'ame, & le deſir preſſant de recouvrer cette indolence phyſique, ou la ſanté, le premier bien de l'homme; d'autre part, la confiance & l'audace de gens pouſſés par le beſoin à promettre des choſes incertaines pour en obtenir de réelles, les moyens myſtérieux dont ils couvroient leur impéritie, certaines cures où les ſeuls efforts de la Nature devenoient leur triomphe, tout favoriſoit l'illuſion & bientôt fit naître cette eſpèce de fripons, que nous appelons *Charlatans.* L'idée ſeule que, par la vertu de certaines paroles, on pouvoit arrêter le ſang & guérir les plaies, eſt une des plus anciennes ſuperſtitions, qui a ſubſiſté dans tous les temps & chez tous les peuples du monde. Homère nous a conſervé des traces de ce genre de ſuperſtition chez les Grecs *(b).* Ulyſſe eſt bleſſé au genou, les fils

(q) Odyſſée, *lib. XIX, v. 457.*—Plin. Hiſt. nat. *lib. XXVIII, c. I.*

d'Autolycus bandent la plaie & profèrent certaines paroles; le ſang s'arrête auſſitôt. On ne voit ni l'effet du panſement ni l'ouvrage de la Nature: on ne croit devoir cette ſuppreſſion de l'hémorragie qu'à de vains ſons. Il n'entroit pas moins de preſtige dans le nœud merveilleux, dont on attribue l'invention à Hercule. On a cru anciennement que ce nœud avoit une vertu ſingulière pour guérir les plaies *(r)*; les bienfaits de l'art, ni ceux de la Nature, n'étoient comptés pour rien; on faiſoit honneur de la guériſon à l'habile impoſteur qui trompoit le bleſſé. Telles furent d'abord les manœuvres de quelques particuliers ſans miſſion *(ſ)*; leurs ſuccès enhardirent les prêtres, que leur commerce avec les Dieux mettoit beaucoup plus à portée d'abuſer de la crédulité du vulgaire, déjà trompé ſi groſſièrement ſur tous les objets de ſon culte. Ceux-ci convertirent les preſtiges en cérémonies religieuſes; celle qu'ils accréditèrent le plus, eſt connue ſous le nom d'*incubation (t)*: elle conſiſtoit à coucher dans le temple de quelque divinité, pour obtenir la guériſon de ſes maux. Pour que perſonne ne mourût entre leurs mains, ou pour n'admettre à l'incubation que des malades ſuſceptibles d'une guériſon prompte & facile,

(r) Plin. lib. XXVIII, cap. VI.

(ſ) Ceux qui feront curieux d'en voir davantage ſur ce ſujet, peuvent lire le Traité de Voſſius, *de Idololatria.*

(t) Incubare ſatius te fuerat Jovi. Plaut. *in curcul.* act. II, ſcen. II. Voyez *H.* Conringius, *de incubatione in fanis Deorum medicinæ cauſâ olim factâ.*

(quoiqu'ils

(quoiqu'ils y fussent quelquefois trompés), on étoit tenu de consulter auparavant le Dieu dont on imploroit le secours *(u)*; & comme ses Ministres en étoient l'ame & l'organe, ils dictoient les réponses à leur gré.

Quand le malade étoit admis, il y avoit des cérémonies préalables auxquelles on mettoit un appareil propre à en imposer au peuple, toujours avide du merveilleux. Du sanctuaire ou du fond des temples, il sortoit quelquefois une agréable vapeur qui remplissoit le lieu où se tenoient les consultans *(x)*: c'étoit l'arrivée du Dieu, qui parfumoit tout par sa présence. Après ces préparations cérémonielles, venoient les jeûnes, les expiations & les lustrations, pour lesquelles on préféroit l'eau de mer *(y)*, quoiqu'à son défaut celle de fontaine suffît; car il est bon d'observer que le Dieu ne se communiquoit pas à des sujets impurs *(z)*. A ces religieuses grimaces succédoient les sacrifices, & chaque temple avoit les siens. Par-tout on s'accordoit sur leur nécessité, presque par-tout on différoit dans la manière & dans l'espèce. En certains

(u) *Arrian. lib. VII.* Voyez aussi les inscriptions ci-après.

(x) Font. Hist. des oracles.

(y) Diogène-Laërce, *dans la vie de Platon*, rapporte qu'Euripide ayant accompagné ce Philosophe en Égypte, y tomba malade & fut guéri par les Prêtres avec l'eau de la mer (où apparemment on le fit baigner); ce qui lui fit dire par la suite : *que la mer lave tous les maux des hommes. Lib. III.* Voyez aussi les remarques de M.lle Lefevre, *sur le Plutus d'Aristophane*, page 136.

(z) Porphyr. *de Abstin. carn. lib. II.* — Clem. Alex. *Strom. lib. V.*

endroits, on ſacrifioit à Eſculape des moineaux *(a)*, & en d'autres c'étoit des coqs *(b)*: à Cyrène, ce Dieu agréoit le ſacrifice des chèvres & le rejetoit à Épidaure *(c)*. A Titane, on lui offroit le taureau, l'agneau & le porc *(d)*; l'Eſculape d'Athènes, bien plus ſobre, ſe contentoit de noix, de figues & d'autres menues denrées ſemblables. Tous ces dons, qui étoient de précepte légal *(e)*, n'excluoient pas la pieuſe générosité des dévots; les Prêtres s'en ſeroient bien gardés. Leur vigilance, ſur l'article de leurs intérêts, avoit été juſqu'à faire établir à Épidaure & à Cyrène, une loi qui défendoit aux citoyens, ainſi qu'aux étrangers, de rien emporter des victimes ou de ce qui avoit été conſacré aux Dieux. Tout devoit être conſommé dans l'enclos du temple. Les Prêtres ſe faiſoient ainſi payer chèrement la peine de ſacrifier des victimes dont ils mangeoient la chair.

Après toutes ces formalités, on paſſoit à d'autres cérémonies qui, pour avoir un objet plus ſérieux, n'en étoient pas moins illuſoires: je parle de celles qui ſe rapportoient directement à la guériſon. La Divinité, dans tous les temples, ſe communiquoit d'une manière particulière, mais dans celui d'Athènes elle exerçoit en perſonne; c'eſt ce qu'on apprend par le Plutus

(a) Montfaucon, Antiq. expl. *tome I, page 150.*

(b) Plat. *Phæd. circa fin.*

(c) Pauſan. *Corinthiac. lib. II.*

(d) Pauſan. *loc. cit.*

(e) Ariſtoph. *Plut. act. III, ſcen. II.*

d'Ariſtophane, le morceau de l'antiquité qui répand le plus de lumières ſur notre ſujet.

Quand les ablutions & les ſacrifices étoient finis, les malades ſe couchoient, le Sacrificateur éteignoit les lampes & recommandoit de dormir, ou du moins de garder un profond ſilence par reſpect pour le lieu : car le moindre bruit effarouchoit la Divinité, qui avoit de bonnes raiſons pour ne pas s'expoſer aux regards curieux & indiſcrets des profanes. Lorſque le Sacrificateur croyoit tout ſon monde bien endormi, il ſaiſiſſoit ce moment pour faire ſa ronde & s'emparer des noix, des figues, des gâteaux & des autres offrandes qui avoient été tranſportées de l'autel ſur la table ſacrée, & emportoit toute cette victuaille pour manger avec ſa famille ; car puiſqu'il guériſſoit pour le Dieu, il étoit juſte qu'il mangeât pour lui. Le lendemain on diſoit que l'Immortel avoit tout conſommé *(f)*.

Vers le milieu de la nuit, lorſque tout étoit calme, Eſculape, ou plutôt le Prêtre qui en faiſoit les fonctions, accompagné de pluſieurs femmes, qu'on faiſoit paſſer pour les filles du Dieu, viſitoit les malades & leur ordonnoit le remède qu'il jugeoit convenable ; un aide le préparoit ſur le champ & le Dieu en faiſoit l'application. Quelques-uns de ces malades guériſſoient par haſard & d'autres ſe croyoient guéris, ce qui revient à peu près au même. Comme les Charlatans de nos jours, ils avoient des gens affidés qui ne venoient dans leurs temples que pour faire

(f) Ariſtoph. *loc. cit.* C'eſt à peu près de la même manière que ſe conduiſoient les prêtres de Belus, dont Daniel découvrit les ſupercheries.

éclater la puiſſance de la Divinité. C'eſt ce qu'on voit par cette inſcription de la fameuſe table d'Eſculape *(g)* : « Le Dieu a rendu ces jours-ci l'Oracle ſuivant au nommé » Caïus, qui étoit aveugle ; qu'il ſe préſentât à l'autel ſacré ; » qu'après avoir fléchi les genoux, il paſſât de la droite à » la gauche, & mît ſes cinq doigts ſur l'autel ; qu'enſuite » il levât la main & l'appliquât ſur ſes yeux. Il l'a fait & il » a recouvré la vue en préſence du peuple, qui a fait éclater » ſa joie, en voyant les miracles qui ſe faiſoient ſous notre empereur Antonin. »

L'objet de ces faux miracles qu'ils publioient de temps à autre, étoit de réveiller l'attention du peuple & de ſoumettre les incrédules. Pour l'ordinaire, ils preſcrivoient des remèdes naturels, mais aſſaiſonnés de ſuperſtition. S'agiſſoit-il d'en conſigner les bons effets ſur des tablettes publiques ! C'étoit toujours des maladies graves, déſeſpérées, incurables, qu'ils avoient guéries. On en jugera par les inſcriptions ſuivantes :

« Lucius avoit une pleuréſie formée, en ſorte qu'*on* » *deſeſpéroit de ſa vie.* Le Dieu lui a rendu cet Oracle : » Qu'il vînt prendre de la cendre ſur ſon autel & que » l'ayant mêlée avec du vin, il l'appliquât ſur ſon côté ; ce

(g) Cette table, qui étoit de marbre, fut trouvée parmi les débris d'un temple de ce Dieu, dans une île du Tibre. On la voyoit du temps de Mercurial, dans le palais Maffei, d'où elle aura peut-être paſſé dans quelqu'autre palais de Rome. Elle contenoit les quatre inſcriptions qu'on insère ici. *H. Mercurialis, de arte Gymnaſticâ, lib. I, cap. I.*

qu'ayant fait, il a été guéri, a rendu publiquement grâces «
au Dieu & en a reçu les félicitations du peuple. »

« Julien vomiſſoit ou crachoit du ſang, de façon que l'on *n'en eſpéroit plus rien.* L'oracle du Dieu lui a répondu, «
qu'il vînt dans ſon temple, qu'il prît des pignons ſur ſon «
autel & qu'il en mangeât pendant trois jours avec du miel: «
ce que Julien ayant fait, il a été guéri, & il eſt venu «
en rendre au Dieu ſes actions de grâces, en préſence «
de tout le peuple. »

« Le Dieu a rendu cet Oracle à Valerius Aper, ſoldat, qui étoit devenu aveugle : Qu'il prît du ſang d'un coq «
blanc, qu'il y mêlât du miel, & qu'il en fît un collyre, «
dont il mettroit ſur ſes yeux pendant trois jours. Il a vu, «
& il eſt venu rendre publiquement grâces à Eſculape. »

Les remèdes qu'on décrit ici, ſans être énergiques, ſont au moins indiqués & relatifs aux circonſtances, ils ont donc pu être utiles; mais ſi l'on peut inférer de-là que les Prêtres avoient quelques connoiſſances dans l'art de guérir, on ne ſauroit excuſer l'abus qu'ils en faiſoient. On voit dans ces inſcriptions, & ſpécialement dans la dernière, combien ils cherchoient à en impoſer ſur la nature du mal. La difficulté de voir de ce ſoldat qu'on dit aveugle, avoit vraiſemblablement ſa cauſe dans une violente ophtalmie, puiſque nos Oculiſtes modernes font encore appliquer, dans le même cas, le ſang de pigeon, qui, toute ſuperſtition à part, a la même vertu que celui du coq blanc. Voilà de ces ſupercheries particulières à ces charlatans : mais quelquefois auſſi les Grands s'aviliſſoient

jusqu'à conspirer avec eux pour tromper le prince & le peuple. Deux hommes de basse condition, payés sans doute pour contrefaire, l'un l'aveugle, l'autre le boiteux, se présentent à l'audience de Vespasien *(h)*, & le prient de vouloir bien leur accorder le remède que Sérapis leur avoit révélé en songe. Il ne s'agissoit que de cracher dans l'œil du premier & de toucher du bout du pied le second. L'Empereur avoit trop de bon sens pour s'exposer au ridicule de cette cérémonie; mais pressé par ses courtisans, moins délicats que lui sur les suites de cette flatterie insigne, il touche les prétendus malades & ils sont guéris. Les Prêtres, gagés pour captiver le peuple par l'attrait du merveilleux, repaissoient souvent sa crédulité de pareilles chimères. Près du temple que le censeur Fulvius avoit fait bâtir à Apollon, sur le mont Soracte *(i)*, il y avoit un collége de Prêtres, qui, pour accréditer les oracles du Dieu, dont ils étoient les Ministres, marchoient sur des charbons ardens, qui ne leur faisoient aucun mal, parce qu'ils s'étoient auparavant frotté les pieds de certaines drogues connues des Bateleurs modernes qui avalent du feu & font d'autres prestiges de cette espèce *(k)*. On sait que Junon, sous le nom de *Lucine*, qu'elle partageoit avec Diane, étoit invoquée dans les accouchemens, & qu'elle avoit en cette qualité un culte particulier à Rome.

(h) Sueton. *lib. X, cap. VII.*

(i) Plin. hist. nat. *lib. VII, cap. VIII.* Virgil. Æneid. *lib. XI, v. 785.*

(k) Voyez Varron & Servius sur le texte cité de Virgile.

Les dames Romaines qui ne pouvoient avoir d'enfans, ſe rendoient à certaines heures dans ſon temple *(l)*. Là dépouillées de leurs vêtemens & dévotement proſternées, elles recevoient avec docilité pluſieurs coups de fouet qu'un Luperque ou prêtre de Pan leur appliquoit avec des lanières faites de peau de bouc. Si cette fuſtigation ſeule ne les rendoit pas fécondes, elle avoit au moins la propriété de les diſpoſer à le devenir *(m)*. On eût pu exécuter chez ſoi la recette; mais on lui croyoit une toute autre vertu, lorſquelle étoit adminiſtrée dans le temple & par les mains d'un Prêtre. L'hiſtoire ancienne, remplie de traits ſemblables, n'offre peut-être pas un tour de charlataniſme auſſi impudent que celui-ci. Une femme qui avoit dans le corps un ver extraordinaire, ſe trouvant abandonnée des plus habiles Médecins, vint à Épidaure pour prier Eſculape de l'en délivrer *(n)*. Comme ce Dieu étoit alors abſent *(o)*, les Miniſtres du temple la firent coucher dans le lieu deſtiné à l'incubation, & préparèrent l'appareil néceſſaire pour la cure. L'un deux ayant coupé la tête à cette femme, tira le ver qui étoit effrayant & d'une longueur

(l) Ovide, *Faſtor. lib. II.*—Juven. *Satyr. II.*—Barthol. *de vet. Puerper. pag. 3.*

(m) Joan. Henric. Meïbom. *de flagrorum uſu in re venereâ, pag. 44 & ſeq.* & Hiſtor. flagell. *cap. 10.*

(n) Ælian. Variar. Hiſt. *lib. XX, cap. XXXIII.*

(o) On croyoit que les Dieux quittoient quelquefois leurs temples & faiſoient des voyages en certains pays. On voit dans Homère, qu'ils étoient la plupart au ſiége de Troie. Sophocles ſe vantoit d'avoir reçu chez lui Eſculape. Plutarque, *Œuvres diverſes.*

prodigieuſe. Ils ſe mirent enſuite en devoir de lui remettre la tête & de la rajuſter comme auparavant; mais ils ne purent en venir à bout. Heureuſement le Dieu revint & après les avoir réprimandés d'avoir entrepris une cure qui n'étoit pas de leur compétence, par ſon pouvoir irréſiſtible & divin, il remit la tête ſur ſon tronc & renvoya l'étrangère en bon état. C'eſt à des piéges ſi groſſiers que ſe prenoient & le peuple & les gens plus inſtruits, & les Grands même, qui tous étoient peuple ſur cet article. Mais doit-on en être ſurpris? malgré toute la philoſophie, dont on fait honneur à notre ſiècle, on voit des Charlatans publier des cures preſque auſſi ridicules, qui cependant s'établiſſent dans la crédulité publique.

Après des guériſons auſſi ſpécieuſes, un malade manqué par les Prêtres auroit eu bonne grace de ſe plaindre! combien de raiſons n'avoit-on pas à lui oppoſer! on lui reprochoit la modicité de ſes préſens *(p)*, ou ſes crimes, ou quelque omiſſion dans le cérémonial des préparatifs, & tous les jours on payoit de cette monnoie l'imbécille crédulité des dévots qui vouloient bien s'en contenter. De temps en temps il ſe trouvoit des gens éclairés, aſſez courageux pour déchirer le voile qui couvroit ces miſérables preſtiges. On lit que Polémon *(q)* dormant dans le temple d'Eſculape pour apprendre de lui les moyens de ſe guérir de la goutte, ce Dieu lui apparoît & lui ordonne de s'abſtenir de boire froid. Polémon lui

(p) Ariſtoph. *loc. cit.*—Plaut. *Curcul. act. I, ſcen. I.*

(q) Philoſtrat. *in Heroïc.*

répond:

répond : *Que ferois-tu, mon ami, si tu avois à guérir un bœuf!* Il y a plus : quoique dans trois grandes écoles de Philosophie on traitât les Oracles d'impostures, il y avoit peu de Grecs qui ne les allassent consulter sur leurs maladies. On exécutoit même avec la plus grande exactitude toutes leurs ordonnances, quelque rebutantes qu'elles fussent, & l'on cherchoit à éluder celles des plus habiles Médecins. C'est un reproche que faisoit Galien à ses contemporains, & nous aurions le même droit de le faire aux nôtres.

On a vu ce qui se pratiquoit dans le temple d'Athènes. Ailleurs, le Dieu se bornoit à prescrire des remèdes aux malades, & à leur promettre la santé ; quelquefois il les guérissoit miraculeusement pendant le sommeil. Là il prescrivoit des remèdes, tantôt assez clairs, tantôt énigmatiques, que les Prêtres se chargeoient toujours d'expliquer. Si les songes n'étoient pas susceptibles d'une interprétation satisfaisante, on faisoit dormir de nouveau les malades, avec la précaution de leur remplir l'esprit des idées les plus propres à leur inspirer des songes favorables. L'imagination prévenue de tout ce qu'on leur avoit inculqué des guérisons & des oracles du Dieu, le lieu même & les circonstances, les disposoient à se retracer la nuit les idées dont ils avoient été préoccupés pendant le jour. Les plus petites attentions n'étoient point oubliées pour le succès. On savoit que certains alimens rendent le sommeil difficile *(r)* : on les interdisoit

(r) Plutarch. *Symposiac.* 18. — Cicer. *de Divin. lib. I.*

aux malades. Quelquefois, pour ébranler encore plus l'imagination du ſujet, on le faiſoit coucher ſur des peaux de victimes immolées aux Dieux *(ſ)*. Si tous ces ſoins ne réuſſiſſoient pas, un Prêtre officieux faiſoit pour lui l'incubation, & alors il étoit toujours ſûr d'avoir un ſonge, vrai ou ſuppoſé. Mais pour en être réduit à cette reſſource, il falloit que le malade n'eût fait aucun rêve; s'il en avoit fait un, quel qu'il fût, les Prêtres ne devoient jamais reſter court; « car, dit Artémidore *(t)*, les com-
» poſitions des Dieux ſont ſimples & ſans énigmes; lors
» même que les Dieux parlent obſcurément, ils ſe font
» ſuffiſamment entendre. Témoin cette femme, qui ayant
» une inflammation à la mamelle, ſongea qu'un agneau
» l'allaittoit. Elle y appliqua, en forme de cataplaſme,
» l'*arnogloſſe*; c'eſt-à-dire le plantain, & elle fut guérie. ». Arnogloſſe ſignifie en Grec, *langue d'agneau*. Par cette heureuſe interprétation, on peut juger combien les Prêtres avoient beau jeu pour expliquer ces ſortes de ſonges.

Le fameux impoſteur Alexandre avoit eu l'adreſſe de propoſer des moyens curatifs encore plus faciles & plus commodes. Il ſuffiſoit d'envoyer un billet cacheté, qui contenoit les demandes que l'on vouloit faire à l'Oracle *(u)*. Ce billet étoit décacheté par le Miniſtre, celui-ci,

(ſ) Virgil. *Æneïd. lib. VII, v. 85 & ſeq.*—Pauſan. *in Attic. cap. XXXIV.*

(t) De ſomnior. interpret. lib. IV, cap. XXIV.

(u) Pauſan. *loc. cit.*—Strab. *Geograph. lib. XIV*,—Lucien, *in Pſeud.*

après y avoir écrit ce qu'il vouloit, avoit l'art de le refermer ſans qu'il y parût *(x)*. Le lendemain on le recevoit tout cacheté avec la réponſe de l'Oracle, où il y avoit toujours aſſez de laconiſme & d'ambiguité pour cadrer à tous les évènemens : ſemblable au ſoulier de Théramène, qui pouvoit être chauſſé par toutes ſortes de perſonnes, ou à la meſure Leſbienne, inſtrument de plomb, qu'on pouvoit appliquer également à toutes ſortes de figures, droites, obliques, longues, carrées, &c.

Entre les preuves ſans nombre que nous pourrions rapporter de cette ambiguité captieuſe, il en eſt une d'autant plus frappante, qu'elle intéreſſoit le plus puiſſant Potentat de l'Univers *(y)*. Alexandre le Grand étant tombé malade à Babylone, quelques-uns des principaux de ſa cour paſſent une nuit dans le temple de Sérapis, & demandent à ce Dieu, s'il ne feroit pas à propos de faire apporter le Roi lui-même, pour qu'il le guérît plus commodément. Le Dieu répond : Qu'*il vaut mieux pour Alexandre qu'il demeure où il eſt.* Quel que pût être l'évènement, Sérapis auroit toujours eu raiſon. S'il eût laiſſé venir Alexandre, & qu'il fût mort en chemin ou dans le temple, à quel diſcrédit ne ſe feroit-il pas expoſé ! Si le Roi recouvroit la ſanté ſans ſortir de Babylone, quelle gloire pour l'Oracle ! S'il mouroit, c'eſt qu'il lui étoit plus avantageux de mourir après des conquêtes qu'il ne

(x) J. Spon en décrit la manière d'après les Anciens, dans la 31.^e^ diſſertation de ſes *Recherches curieuſes d'antiquité.*

(y) Arrian. *lib. VII.*

pouvoit étendre plus loin, ni peut-être même conſerver. Il fallut s'en tenir à la dernière leçon, qui fut tournée effectivement à l'avantage du Dieu, dès qu'Alexandre fut mort.

D'autres fois les Prêtres preſcrivoient des remèdes avec des circonſtances bizarres; de manière qu'ils étoient toujours maîtres d'aſſurer, tant que le malade n'étoit pas guéri, qu'on n'avoit encore pu les trouver. Tel eſt celui que l'Oracle indiqua à Phéron, fils de Séſoſtris, & ſon ſucceſſeur au trône d'Égypte. Ce Prince follement irrité de voir la crûe exceſſive du Nil, décocha contre ſes eaux une flèche *(z)*: c'étoit un crime énorme aux yeux des Égyptiens, qui avoient la plus grande vénération pour ce fleuve. Peu après Phéron devint aveugle, c'eſt-à-dire, qu'il perdit pour un temps la faculté de voir, par une inflammation ulcéreuſe de la conjonctive & des paupières, ou par quelques maladies de cette nature, ſi communes encore aujourd'hui en Égypte, tant par les vapeurs humides dont l'atmoſphère eſt chargée pendant les débordemens du Nil, que par les ſables que des vents impétueux élèvent pendant les chaleurs brûlantes de ce climat. Quoi qu'il en ſoit, les Prêtres ne manquèrent pas de faire entendre à ce Prince que c'étoit le châtiment de ſon crime, & cet aveuglement dura dix ans. La onzième année, l'Oracle de la ville de Butés publia que le terme de la punition étoit expiré, & que le Roi recouvreroit la vue, en ſe lavant les yeux avec l'urine d'une femme qui n'auroit connu d'autre homme

(z) Herodot. *lib. II*, *cap.* CXI.

que ſon mari. Il commença par l'urine de la Reine, ſa femme, qui fut ſans effet; il mit enſuite à la même épreuve, & avec auſſi peu de ſuccès, celle de toutes les autres femmes de la ville. La femme de ſon jardinier, plus fidèle ou plus heureuſe que les autres, fournit enfin de ſon urine, & celle-ci guérit le Prince. La reconnoiſſance lui fit épouſer cette femme; mais toutes les autres furent raſſemblées, & brûlées avec la ville. Si les Prêtres n'avoient eu d'autre vue que de faire perſévérer le Roi dans l'uſage d'un remède ſalutaire, qui ne pouvoit agir que lentement, & le prémunir contre le dégoût par un eſpoir toujours renaiſſant, la ruſe eût été innocente; mais elle ne devoit intéreſſer ni la vie, ni même l'honneur de celles qui fourniſſoient le remède. On ſait qu'alors, ainſi que de nos jours, on vouloit guérir promptement; ſi la maladie eſt longue, on ſe dégoûte bientôt des remèdes. Ce n'eſt point à la Nature qu'on s'en prend, c'eſt au Médecin. On n'aperçoit ni ſon habileté ni ſa prudence, on ne voit que ſa lenteur; la patience échappe, il eſt congédié. Vient enfin un Charlatan, qui n'eſt quelquefois que l'heureux témoin du bienfait de la Nature, diſpoſée par le Médecin, & plus ſouvent encore l'aſſaſſin complaiſant du malade dont il accélère la mort en lui promettant la ſanté.

Les Prêtres, ainſi que nos Charlatans, euſſent volontiers amené l'uſage de ſe faire traiter par procuration; mais toute leur facilité, leur condeſcendance, ne purent les garantir d'être croiſés par quelques fourbes, auſſi ruſés

qu'eux, qui entreprirent ſur leurs droits. Les temples ne conſervèrent donc pas conſtamment le privilége excluſif des oracles & des incubations ; ces cérémonies ſe pratiquoient auſſi dans des antres & des cavernes : leur obſcurité inſpire je ne ſai quelle horreur favorable à la ſuperſtition. Il y avoit à Niſa, près de Rhodes, un de ces antres devenu fameux. Les malades qui avoient confiance aux Dieux guériſſeurs, ſe rendoient dans un village voiſin chez des Prêtres, qui faiſoient, pour les malades, les incubations. Ils menoient ces malades dans l'antre, où ils reſtoient pluſieurs jours ſans manger ; & pendant ce temps-là, ils tâchoient d'avoir des ſonges bienfaiſans par l'entremiſe des Prêtres, qui leur ſervoient d'initiateurs. Cet antre étoit inacceſſible, & d'un abord dangereux pour tous ceux qui n'y entroient pas ſous les auſpices des Prêtres *(a)*. Les impoſtures & les preſtiges de ces Charlatans révérés, avoient répandu parmi le peuple, naturellement crédule & ſuperſtitieux, une aveugle myſticité, qui ne lui laiſſoit rien voir de naturel, ni dans les maladies, ni dans leur traitement : il lui falloit par-tout du merveilleux. Les remèdes paroiſſoient bien plus ſpécifiques, quand ils étoient annoncés par des ſonges ou par des viſions. Ces ſonges ſalutaires étoient devenus ſi familiers, & tellement en vogue, qu'il ne falloit pour s'en procurer, ni temple ni caverne : on en avoit également chez ſoi. Le préjugé, joint au deſir de rêver conformément à

(a) Strab. *Geograph. lib. XV.*

ſon état, étoit un ſûr moyen d'en obtenir *(b)* : la Théologie payenne avoit ſur cela des principes qu'on admettoit ſans examen. Elle enſeignoit que le ſommeil étoit le temps le plus convenable pour entendre la voix des Dieux *(c)* ; qu'ils ne parloient pas à nos oreilles, mais à notre intelligence, & que la veille étoit ſujette à trop de diſtractions, pour que des mortels fuſſent capables du recueillement qu'exigeoit cette auguſte communication. On peut juger combien ce jargon myſtique avoit de pouvoir ſur des eſprits ſubjugués par des preſtiges continuels.

Pour tenir toujours en haleine la ſuperſtition populaire, on multiplioit par-tout les objets de culte. On avoit conſacré à certaines Divinités, des fontaines dont les eaux avoient la réputation de guérir les maladies. Si toutes ces fontaines avoient eu quelque principe minéral pour fonder la ſuperſtition, elle eût été plus excuſable ; mais la plupart n'étoient que des eaux ordinaires. Près du temple d'Amphiaraüs, il y avoit une fontaine qui portoit ſon nom *(d)* : ſes eaux ne ſervoient ni aux ſacrifices, ni aux luſtrations, ni aux ablutions des mains ; elles n'étoient deſtinées qu'à recevoir les pièces d'or & d'argent des pieux imbécilles, qui s'imaginoient avoir trouvé dans la réponſe de l'Oracle quelque ſoulagement à leurs maux. Les Prêtres, pour mieux en impoſer encore, rendoient

(b) On peut en voir des exemples dans Pline, Élien, Artémidore, & quantité parmi les inſcriptions de Gruter.

(c) Plutarch. *de Socrat. Dæmon.*

(d) Pauſan. *lib. I, cap. XXXIV.*

jusqu'aux animaux complices de leurs impostures. On publioit qu'un cheval malade & abandonné *(e)*, qui de son propre mouvement alloit tous les jours boire à une fontaine consacrée à Esculape, avoit par sa bienfaisance recouvré la santé & l'embonpoint. Les Romains eurent aussi de ces fontaines merveilleuses; l'oracle de Gérion, près de Padoue, étoit accrédité par une fontaine, dont les eaux, selon Claudien, rendoient la parole aux muets, & guérissoient les maladies.

Il y avoit de plus dans les carrefours des espèces de Bateleurs à tréteaux, comme les nôtres, qui, à l'imitation des Prêtres, se mêloient de faire, pour la cure des maladies, des expiations & des prestiges. Le peuple imbécille couroit leur acheter chèrement un espoir frivole, dont il étoit toujours dupe; mais les Prêtres ne vouloient avoir rien de commun avec eux, « parce qu'ils » étoient, dit M. de Fontenelle *(f)*, des Charlatans plus » nobles & plus sérieux, ce qui fait une grande différence » en ce métier-là. » En effet, ni les Bateleurs, ni les antres, ni les fontaines n'eurent jamais la célébrité des temples; la majesté de ces asiles consacrés par la Religion, en imposa toujours aux hommes. On y déposoit les instrumens de Chirurgie, fort rares alors *(g)*, & tout ce

(e) Elian. *variar. Histor.*—Montfaucon, *Antiq. tom. II, part. IV, pag. 299.*—M. de Caylus, *antiq. Grecq. tome II, page 160.*

(f) Histoire des Oracles, *chap. V.*

(g) Plumbeum odontagogum quod nos dentiducum dicere poterimus, apud Delphum in Apollinis templo ostentationis causâ propositum. Cæl. Aurel. *Morbor. chronic. lib. II.*

ce qu'on croyoit digne d'être conſervé & tranſmis à la poſtérité; on y inſcrivoit les remèdes qui avoient opéré quelques guériſons éclatantes, afin qu'ils puſſent ſervir à d'autres en pareille occaſion *(h)*. Ceux qui s'étoient trouvés ſoulagés, pour marquer leur reconnoiſſance, envoyoient de petits tableaux, contenant le détail de la maladie & des remèdes auxquels on croyoit devoir ſa guériſon *(i)*; d'autres y faiſoient mettre la repréſentation des parties de leur corps qui avoient été l'objet de la cure *(k)*. Il y avoit encore pluſieurs autres eſpèces de tableaux; ſur les uns étoient peintes les perſonnes guéries, d'autres portoient une ſimple inſcription ou formule de reconnoiſſance; quelques-uns contenoient le nom de la perſonne convaleſcente, l'hiſtoire de ſa maladie, & le remède qui l'avoit guérie : tous ces dons étoient de matière plus ou moins précieuſe, ſelon la fortune ou la ferveur des

(h) Plin. *lib. XXIX, cap. I.*

(i) Pauſan. *in Corinthia. cap. XXXVII.* — Strab. *lib. VIII & XIV.* — Gruter, *Theſaur. inſcript. ex recenſ. J. Grævii, tom. I, part. I, cap. LXXXII, n.° 6.* — Thomas Reineſius, *in Syntagmate inſcript. claſſ. I, pag. 132.*

(k) Entre les préſens faits à Apollon, Pauſanias vit dans le temple de Delphes une vieille ſtatue d'airain, repréſentant un homme qu'une longue maladie avoit tellement décharné, qu'il ne lui étoit reſté que les os. C'étoit, au rapport des Delphiens, Hippocrate lui-même qui l'avoit conſacrée à Apollon. *Phocic. lib. X.* — Voyez auſſi Thomaſius, *de Donariis veter. cap. VII.* — Hundermack, *de incrementis artis medicæ per expoſit. ægrotor.* in-4.° pag. 49 & ſuivantes.

particuliers *(l)*. Ils étoient ſuſpendus dans les temples, comme des témoignages irrécuſables du pouvoir de la Divinité bienfaiſante, & c'étoit autant de moyens ſûrs pour entretenir la crédulité des dévots; comme aujourd'hui les deſcriptions de toutes ces cures imaginaires ou infidellement rapportées, que les Charlatans répandent avec tant de profuſion dans les places publiques, ſont autant de piéges pour les ſots.

On voyoit une très-grande quantité de monumens de cette eſpèce à Épidaure, à Tricca, ville de Theſſalie, & à Cos. On a prétendu que les ouvrages d'Hippocrate n'étoient qu'une compilation des inſcriptions du temple de Cos *(m)*, mais cela n'eſt pas même vraiſemblable; car à juger de ces inſcriptions par celles qui nous reſtent des temps même poſtérieurs à ce grand Médecin, elles portoient l'empreinte de la ſuperſtition la plus aveugle, & des connoiſſances les plus ſuperficielles. Or dans les écrits d'Hippocrate, on ne voit aucune trace de ces remèdes ſuperſtitieux qui défigurèrent la Médecine de ſon ſiècle : preuve inconteſtable de la bonté de ſon jugement, & du peu d'uſage qu'il faiſoit de ces inſcriptions. Mais ce qui détruit pleinement cette fauſſe tradition, c'eſt que ſes Écrits conſiſtent beaucoup plus en obſervations

(l) Jac. Gutherii, *de veteri Jure pontificio, lib. III, cap. IX.* — Grœv. *antiquit. Roman. tom. V, pag. 135.* — Joan. Godofredi Lakemacheri, *Antiquit. Græc. ſacr. cap. VII, §. XXIV.*

(m) Strab. *lib. XV.* — Plin. *lib. XXIX, cap. XXXIV.*

& en préceptes, qu'en formules de médicamens.

Cette hiſtoire très-abrégée des ſuperſtitions médicinales ou du charlataniſme de l'antiquité, pouvoit s'étendre fort loin. Les recherches ſont abondantes, & l'on en feroit aiſément un ouvrage aſſez conſidérable ; mais nous avons cru qu'une pareille matière devoit plutôt être effleurée que trop approfondie. C'eſt pourquoi nous n'avons point parlé de la *Médecine magique*, dont on touche ſeulement quelque choſe dans l'hiſtoire de l'Art, pour former la chaîne des époques qu'on eſt obligé de parcourir ; d'ailleurs nous n'avons pas prétendu ne faire tomber le ridicule des ſuperſtitions que ſur la Médecine interne, puiſqu'on a vu que la Médecine externe, ou la Chirurgie, n'en avoit point été exempte. On diroit que notre condition naturelle eſt de paſſer par toutes les erreurs & par toutes les illuſions dont l'eſprit humain eſt capable, pour atteindre à quelques vérités. Il paroît donc moins étonnant que, ſur un intérêt auſſi vif que celui de la ſanté, l'homme ait pris ſi ſouvent le change, puiſque tel a été de tout temps le procédé de nos connoiſſances ; mais les ſeules ſuperſtitions dont on vient d'ébaucher le tableau, rendent ſuffiſamment raiſon du peu de progrès que l'art de guérir avoit fait avant Hippocrate. En effet, comme la Divinité que l'on invoquoit étoit toujours cenſée guérir les malades, il falloit revêtir les cures qu'elle paroiſſoit opérer, des dehors les plus impoſans ; ſans quoi les Miniſtres auroient bientôt vu la confiance s'évanouir, avec le crédit & les avantages qu'elle leur procuroit. Quels puiſſans motifs pour des

hommes intéreſſés à perpétuer l'illuſion ! Ainſi l'ambition & la cupidité ſe réuniſſant pour élever une barrière inſurmontable aux progrès de l'Art, répandoient néceſſairement le découragement & le dégoût. Telle cure que l'on pouvoit terminer en quelques ſemaines, ne pouvoit être l'affaire d'une ou de pluſieurs nuits. Les remèdes n'étoient jamais variés ſuivant l'exigence des cas; on ne faiſoit aucune obſervation ſuivie. Ces Prêtres, comme les Charlatans modernes, moins jaloux de guérir effectivement les malades, que d'en impoſer, décrioient les vrais Médecins, qui, contens d'employer leurs ſoins, leurs lumières au ſoulagement des malades, dédaignoient les menſonges autoriſés par la Religion & révérés par le vulgaire. C'eſt ce que fait bien entendre Ariſtophane, lorſqu'il dit expreſſément (n) : *Qu'il ne pouvoit y avoir de bons Médecins à Athènes, où ils étoient mépriſés & mal payés.* Ces Prêtres impoſteurs étoient donc l'opprobre de l'Art, comme les Charlatans le ſont encore aujourd'hui.

Les Sciences & les Arts, ſemblables au bon grain, ſont aiſément étouffés par l'ivraie. Le Gouvernement convaincu de cette vérité phyſique & morale, vient d'oppoſer une digue au Charlataniſme ; mais à la faveur des abus qui ſe gliſſent trop communément parmi les loix les plus ſages, il trouvera peut-être encore des moyens de ſe reproduire impunément. Diſons-le à la honte du ſiècle philoſophique où nous vivons : il n'eſt encore parmi nous qu'un trop grand nombre de ces ames vénales,

(n) *Loco citato.*

qui, pour parler le langage de Pline, font un vrai trafic de la vie des hommes *(o)*. Mais est-ce aux réflexions les plus sages, aux raisonnemens les plus énergiques, même aux exemples les plus effrayans qu'on a sous les yeux, que cèderont jamais les abus en cette matière! La Charlatanerie se fonde sur un genre de crédulité, contre lequel il est bien peu d'esprits forts. L'espérance est mère de l'illusion; & comme on croit aisément tout ce qu'on desire, on courra toujours à ces gens féconds en promesses, avec d'autant plus de fureur, que des remèdes violens & administrés au hasard, ont quelquefois opéré des révolutions heureuses & inattendues. Ces succès qui frappent l'esprit du vulgaire sont, aux yeux de l'homme instruit, d'une conséquence très-dangereuse. Mais on ne voit que le succès du moment; on vante avec enthousiasme ces cures isolées, souvent illusoires & toujours suspectes; on les raconte avec complaisance, & on oublie des milliers de victimes immolées à l'ignorance & à la cupidité meurtrières de ces imposteurs. On peut appliquer à nos Charlatans, ce que Tacite dit des Astrologues de Rome : *Ce sont des trompeurs toujours proscrits, toujours conservés (p).*

La Circoncision.

Nous nous garderons bien de confondre avec toutes ces superstitions la CIRCONCISION, opération économique, que la nature de certains climats avoit rendue nécessaire & très-fréquente. On ne sait point précisément à quel peuple

(o) Plin. *Hist. Nat. lib. XXIX, cap. I.*

(p) Genus hominum...... fallax quod in civitate nostrâ & vetabitur semper, & retinebitur. Histor. lib. I, cap. XXII.

on doit en rapporter l'origine. L'abbé Renaudot *(q)*, le P. Calmet *(r)*, & d'autres Savans, ont fait tous leurs efforts pour prouver qu'Abraham en étoit l'inventeur; mais Hérodote *(ſ)*, Diodore de Sicile *(t)*, & Marsham après eux, placent ſon origine avant ce Patriarche: Spencer *(u)*, qui expoſe les raiſons reſpectives des deux ſentimens, ſemble incliner pour le dernier. On a dit qu'Abraham n'avoit introduit la Circonciſion, que pour ſervir de type ou de caractère propre à diſtinguer des autres peuples, ceux qui vouloient entrer dans ſon alliance; mais ce motif peu ſatisfaiſant s'affoiblit encore, quand on conſidère que les Égyptiens *(x)*, les habitans de la Colchide, les Éthiopiens, les Syriens, & pluſieurs autres peuples, l'avoient très-anciennement adoptée, ſans ſonger à l'alliance de ce Patriarche. « Quelle vraiſemblance, dit » le Juif Philon *(y)*, que tant de milliers d'hommes ſe » ſoient laiſſé mutiler dans la plus précieuſe partie d'eux-mêmes, par le ſeul empire de la coutume! » Ce n'eſt pas qu'on n'ait vu des peuples de l'Orient porter certains ſtigmates, pour marquer leur dévouement à quelque Divinité particulière; les dévots de la Déeſſe de Syrie, ſe faiſoient imprimer des caractères ſur les poignets & ſur

(q) Mém. de l'Académie des Inſcriptions, *tome II, page 276.*

(r) Diſſertation ſur l'antiquité de la Circonciſion.

(ſ) Hérodot. *lib. II, cap. XXXIV.*

(t) *Lib. I.*

(u) *De legib. Hebræor. ritual.* tom. I, *in-8.°*

(x) Hérodot. *lib. II, cap. CIV & CV.*

(y) Philo. Jud. *de Circumciſ.*

le cou *(z)*; mais ces ſignes étoient viſibles & faits pour être vus, & la Circonciſion ne l'étoit pas.

On ne peut donc l'attribuer à une pareille cauſe. Elle en a de plus plauſibles que Philon réduit à quatre; & nous nous arrêterons à deux principales. La première, étoit pour prévenir une tumeur maligne & inflammatoire qui s'élevoit ſur le gland, à l'abri du prépuce, & que ſa chaleur brûlante avoit fait nommer *charbon (a)*. Un motif encore plus preſſant pour ces peuples, de ſe ſoumettre

(z) Lucian. *de Deâ Syriâ.*

(a) Il paroît que cette tumeur étoit vénérienne. En effet, il régnoit alors en Égypte une eſpèce de mal vénérien; au moins peut-on l'inférer du récit de Lyſimaque. Cet auteur avance que les Hébreux furent affectés d'ulcères aux aines le ſixième jour de leur départ; le ſeptième ils furent contraints de ſéjourner par la violence de la douleur, raiſon pour laquelle ce jour fut appelé *ſabbat*, du mot Égyptien *ſabbatoſis*, qui ſignifie maladie des aines. A la vérité, les Livres ſaints donnent une autre raiſon de ce repos, & Josèphe obſerve que les mots *ſabbo* & *ſabbatoſis* ont une ſignification bien différente, puiſque celui-ci ſignifie *repos*, & l'autre *maladie des aines*; mais l'hiſtorien Juif, en montrant l'erreur de Lyſimaque dans l'interprétation du mot, confirme la réalité du mal à l'époque où ſes cauſes phyſiques ſe trouvoient, dans ce climat, à peu près les mêmes que dans le nouveau monde, dans certaines contrées de l'Afrique, & dans quelques îles des Indes orientales : ce mal naiſſoit indépendamment de tout commerce impur. Par les loix économiques établies dans l'Orient au ſujet des gonorrhées qui étoient fort communes, & du commerce des femmes, il eſt aiſé de juger que ces maladies des parties génitales & des aines, qui ont entr'elles une étroite correſpondance, étoient réellement vénériennes. L'humidité, la putridité de l'air & des alimens, portoient dans les humeurs ſébacées, mucilagineuſes & ſéminales, cette acrimonie corroſive & déletère.

à la Circoncision, c'étoit l'accroissement énorme du prépuce, qui dans l'acte vénérien, occasionnoit la déviation de la semence entre les replis & les sinuosités de cette peau excédante ; c'est en effet la seconde cause à laquelle Philon rapporte l'établissement de cette opération. Il va même jusqu'à prétendre que les nations circoncises sont plus fécondes que les autres ; & Thevenot nous apprend que c'est encore la raison qui l'a fait pratiquer en Arabie *(b)*. Ce qui peut favoriser ce sentiment, ce sont les fréquentes extensions contre nature de la peau, que les Hébreux avoient rangées parmi les vices de conformation qui donnoient l'exclusion au Sacerdoce *(c)*. Ces sortes d'excroissances sont encore communes en Orient, & les femmes même n'en sont point exemptes. Le clitoris & les nymphes leur croissent tellement, que la nécessité de les couper a passé en usage *(d)*; d'où par succession de temps il a pris force de loi.

Cependant les Voyageurs ne conviennent pas que toutes les femmes soient soumises à cette opération. Ce n'est que dans certaines contrées de l'Arabie & de la Perse, comme vers le golfe Persique & la mer d'Ormus *(e)*, qu'elle se pratique dans les deux sexes avec une égale exactitude.

(b) Voyages de Thevenot, *cap. XXXII, édit. in-4.°*

(c) Joan. Selden, *de success. in Pontific. Hebræor. cap. V.*

(d) Paul Æginet. *lib. VI, cap. LXX.* — Aetius, *tetrab. IV, serm. IV,* —Strab. *lib. VII.*

(e) Chardin, Voyages de Perse, *tom. III, pag. 207.*—Wlesling. *apud* Barthol. Gaspari fil. *Anat. lib. I, pag. 146, in-8.°*

Ætius

Aetius & Avicenne décrivent l'amputation des nymphes & du clitoris, qui étoient en uſage de leur temps; Bellon rapporte *(f)*, que pour borner avec plus de ſuccès l'accroiſſement de ces parties, on y applique même le feu: les Abyſſines, quoique chrétiennes, conſervent encore cette coutume. Léon-l'Africain *(g)* dit que c'eſt une loi de Mahomet, qui n'a lieu que dans l'Égypte & la Syrie; mais il eſt évident que le faux prophète n'en a point fait une loi, puiſque l'Alcoran n'en dit rien. Il l'a trouvée établie, il l'a laiſſé ſubſiſter; voilà ce qu'il y a de vrai.

Tous les peuples ne faiſoient pas la Circonciſion au même âge. Chez les Hébreux, la loi d'Abraham l'avoit fixée au huitième jour *(h)*; parce qu'avant ce temps, les enfans n'étoient pas cenſés faire partie de la ſociété. On ne prévenoit jamais ce terme *(i)*; mais on ne le paſſoit pas non plus, à moins que la ſanté de l'enfant n'obligeât de le reculer. Actuellement les Égyptiens font circoncire les mâles à cinq, ſix, neuf, & même treize ans *(k)*. Les

(f) Bell. *lib. III, obſ. cap. XXVIII.*

(g) Léon Afric. *lib. VIII.*

(h) Geneſ. cap. XVII, v. 12. Il étoit défendu d'offrir à Dieu aucun animal qui n'eût au moins huit jours; avant ce terme ils n'étoient pas cenſés parfaits. *Exod. XX, v. 30.*—Philo. *in vitâ Moſ.* Chez les Romains on n'impoſoit le nom aux garçons que le neuvième jour, & le huitième aux filles, parce que la vie des enfans n'eſt point aſſurée avant le ſeptième jour. Plutarq. *quæſt. Rom. cap. 11.* — Ariſtot. *Hiſt. animal. lib. VII, c. XII.*—Macrob. *Saturn. lib. I, c. XVI.*—Servius, *in Phormion. Terent.*

(i) Le P. Calmet, *Geneſ. cap. XVII, v. 12.*

(k) Chard. *loc. citat.*

filles ne ſubiſſent cette opération que quand elles ont paſſé la première jeuneſſe, parce qu'auparavant il n'y a pas d'excroiſſance ſuffiſante pour l'exciſion.

Cette opération ſe faiſoit chez les Hébreux par toutes ſortes de perſonnes. Abraham la fit lui-même à ſon fils Iſaac, & Séphora la fit de même au ſien *(l)*; tantôt c'étoit un Prêtre, un Lévite, & tantôt toute autre perſonne indiſtinctement. Dans les temps poſtérieurs à ceux dont nous parlons, on appeloit quelquefois une perſonne publique exercée à cette opération. Izates, roi des Adiabéniens, reçut la Circonciſion des mains d'un Chirurgien *(m)*: les Juifs ont encore de ces Opérateurs qu'ils nomment *Mohel (n)*. En Égypte on ſe confie à de vieilles femmes, qui vont par les rues du Caire propoſer leur miniſtère à prix d'argent. Ainſi le miniſtre de cette opération, qui autrefois n'étoit pas préciſément déterminé, ne l'eſt pas plus aujourd'hui.

L'inſtrument qu'on employoit, étoit d'ordinaire un caillou tranchant : ce fut celui dont ſe ſervit Séphora pour la circonciſion de ſon fils Eliézer *(o)*. Quelques

(l) Exod. cap. I, v. 25.

(m) Antiq. Judaï. *lib. XX, cap. II.*

(n) M. de Fleury, Mœurs des Iſraëlites, *page 62.*

(o) On a beaucoup differté ſur la ſignification préciſe du mot Hébreu *zur*. Par-là, les uns ont entendu le tranchant d'une épée ou d'un couteau, & d'autres une pierre. Cette dernière verſion, conforme à la Vulgate, paroît d'autant plus exacte, qu'alors le fer n'étoit pas plus connu que l'airain, pour en faire des inſtrumens tranchans. Les armes des anciens Gaulois, & celles de preſque toutes les nations, ont d'abord été de pierre. Voyez dans le *Mercure de France, Décembre*

Auteurs ont avancé que ces couteaux de pierre ſont plus propres à la circonciſion, que ceux d'airain ou de fer, parce qu'ils ne cauſent point d'inflammation. Mais c'eſt une ſuppoſition gratuite, & démentie par l'expérience ; car quelque tranchans que fuſſent ces cailloux, ils devoient produire plus de dilacération que nos inſtrumens. Rien ne prouve mieux combien étoit violente l'inflammation que produiſoient ces cailloux, que l'impoſſibilité où ſe trouvèrent les Sichimites de défendre leur vie trois jours après cette opération.

Quant à la manière de la faire, on n'en découvre aucune trace dans l'antiquité ; mais il paroît qu'elle ne pouvoit guère différer de celle que pratiquent aujourd'hui les Juifs. Voici la deſcription qu'en donne Montaigne, qui fut témoin de cette opération à Rome *(p)*. « L'enfant étendu ſur les genoux du parein, le Miniſtre lui prant « ſon membre, & attire à ſoi la peau qui eſt au-deſſus « d'une main, pouſſant de l'autre la gland & le membre « au-dedans. Au bout de cette peau qu'il tient vers ladite « gland, il met un inſtrument d'argent, qui arrête là « cette peau, & empêche que la tranchant, il ne vienne à « offenſer la gland ou la chair. Après cela, d'un couteau, « il tranche cette peau..... *Puis* le Miniſtre vient à belles «

1734, l'extrait d'une *Diſſertation du P. Monfaucon, ſur un monument découvert à Évreux.* Les Africains de Maroc, & quelques Américains, ſe ſervent encore communément de pierres pour faire des lancettes & des raſoirs. *D. J. Palafox, page 12.*

(p) Voyage de Montaigne, manuſcrit actuellement ſous preſſe, communiqué par l'Éditeur, M. Q.

» ongles à froiſſer encore quelque petite pellicule qui eſt » ſur cette gland, & la déchire à force, & la pouſſe en » arriere au-delà de la gland. Il ſemble qu'il y ait beaucoup » d'effort en cela & de dolur *(de douleur)*, toutefois ils n'y trouvent aucun danger. »

Il n'eſt perſonne de l'art qui ne ſente combien ce manuel eſt défectueux; quatre mille ans n'ont point encore appris aux Juifs à faire avec méthode une opération, dont tout le ſecret conſiſte à comprendre également dans la ſection les deux replis de la peau. Quels avantages ont-ils donc ſur les premiers Inſtituteurs? celui de ſe mettre en garde contre la léſion du gland, par le moyen de l'inſtrument qui ſert à borner cette ſection; celui encore de ſubſtituer au caillou tranchant un couteau d'acier, peut-être moins par choix, que par la facilité de le trouver ſous la main.

De la CASTRATION.

Si la Circonciſion étoit, dans ſon principe, une opération utile, on n'en ſauroit dire autant de la CASTRATION; puiſqu'elle n'avoit pour objet que de dégrader l'humanité. Nous ne ſouillerions point, par le récit de cette mutilation barbare, les faſtes d'un Art bienfaiſant, s'il n'avoit tiré de cette deſtruction même, des principes & des moyens de conſervation dans certaines maladies graves des organes de la virilité. L'origine de la Caſtration ſe perd dans la nuit des premiers âges *(q)*. Il eſt vraiſemblable que cette odieuſe invention eſt née dans l'Aſie; mais on ignore à

(q) Les Eunuques nés, ou devenus tels par accident, ont pu ſuggérer l'idée d'en faire d'artificiels.

quel peuple elle eſt dûe. Quelques-uns l'ont attribuée aux Mèdes; Hérodote en fait partager l'opprobre aux Aſſyriens & aux Perſes *(r)*. Si la ſeule jalouſie a pu faire commettre un pareil forfait, ces derniers doivent en être les auteurs, eux qui trouvoient dans un coup-d'œil de quoi ſoupçonner la chaſteté de leurs femmes & la fidélité de leurs concubines. D'autres, avec auſſi peu de certitude & moins de vraiſemblance, ont fait inventer par Sémiramis cette monſtrueuſe mutilation *(ſ)*; ils racontent que c'eſt l'expédient dont elle uſa, lorſqu'elle voulut monter ſur le trône après la mort de Ninus ſon mari, afin que ceux qui devoient l'approcher, n'euſſent dans leur voix & leur extérieur rien qui pût déceler cette uſurpation : mais ce fait, en ſuppoſant dans Sémiramis une connoiſſance anticipée des effets de la Caſtration, prouveroit qu'elle étoit déjà connue avant elle. Ce que l'on ſait au moins, c'eſt que Ninias ſon fils, arma contr'elle les mains d'un Eunuque ſon confident *(t)*; c'eſt encore que Séſoſtris, qui vivoit plus de deux cents ans avant Moyſe, fut aſſaſſiné par un de ſes Eunuques *(u)*.

On convient aſſez unanimement, qu'un des premiers emplois des Eunuques fut de veiller à la chaſteté des femmes *(x)*. Comme l'abus des femmes mène quelquefois

(r) Hérod. *lib. VI* & *VIII*.—Pétron. *Satyr.*

(ſ) Ammian. Marcel. *lib. XIV, cap. VI*.—Claud. *in Eutrop. lib. I, v. 339, ſeq.*—Sémiramis eſt peu éloignée des temps d'Abraham.

(t) Diodor. Sic. *lib. II.*

(u) Manetho. *apud* Syncel. Édit. de l'Imprim. roy. *in*-fol. *pag. 59*, D.

(x) *Eunuchus, Lecti-cuſtos*, d'εὐνὴ *lectus* & d'ἔχω *cuſtodio*, dans le ſens d'Héſiode. Ils étoient ſans doute alors mutilés : car la jalouſie des

à la recherche des plaiſirs déſavoués par la Nature, les Eunuques devinrent eux-mêmes, par une étrange dépravation, les inſtrumens des plus affreuſes débauches. Tels étoient Hermotime auprès de Xerxès, Bagoas auprès d'Alexandre, Photin auprès de Ptolomée, Ménophile à la cour de Mithridate, Narsès à celle de Juſtinien, &c. Étoit-ce là l'uſage qu'en faiſoient les Babyloniens qui en avoient un ſi grand nombre ? on ne ſauroit l'aſſurer. Étoient-ils commis à la garde des femmes dans les palais des Princes ? c'eſt ce qu'on ne ſauroit concilier avec la liberté qu'avoient les femmes, & même les concubines, de manger & de paroître en public avec les Grands *(y)* : ils rempliſſoient donc quelques autres fonctions. Ainſi la jalouſie & la débauche n'ont pas toujours déterminé à faire des Eunuques. Les Troglodites qui étoient circoncis à la manière des Égyptiens, coupoient entièrement à ceux qui étoient eſtropiés de naiſſance, ou par accident, la partie qu'ils ſe contentoient de circoncire aux autres *(z)* ; & peut-être étoit-ce par une vue politique, pour ne point perpétuer la race des hommes foibles & mal conformés.

On peut ranger les Eunuques ſous deux claſſes ; la verſion des Septante, le texte Chaldéen, &, quoiqu'en diſe le P. Calmet *(a)*, le texte Hébreu *(b)* de la Bible

Orientaux ne ſe feroit point accommodée de Gardiens qu'il auroit fallu garder eux-mêmes.

(y) Daniel. *cap. V, v. 2.*—Quint. Cur. *lib. V, cap. I.*

(z) Diodor. Sic. *lib. III.*

(a) P. Calmet, *Deuteron. cap. XXIII, v. I.*

(b) לֹא יָבֹא פְצוּעַ דַכָּא וּכְרוּת שָׁפְכָה.

désignent deux manières de les faire ; savoir, l'attrition qui tendoit à pervertir la liqueur séminale même dans sa source ; & la section, c'est-à-dire selon la Vulgate, l'amputation des testicules & de la partie virile.

L'attrition faisoit rarement périr ceux qui y étoient soumis, parce qu'on les prenoit toujours jeunes *(c)*. Voici la méthode qu'on suivoit *(d)*. L'enfant placé dans un bain, on lui froissoit peu à peu les testicules entre les doigts, assez de temps pour en meurtrir la substance, & en détruire enfin l'organisation ; ou bien l'on contournoit le cordon des vaisseaux spermatiques au point d'intercepter le cours des liqueurs destinées à la nutrition des parties, & le testicule ne tardoit pas à dégénérer en squirre ou sarcocèle *(e)*. D'autres, par une pratique moins cruelle, couvroient le scrotum de suc épaissi de ciguë, qui produisoit à la longue le même effet *(f)*.

Les Eunuques faits par la section y résistoient rarement ; ce qui ne fait pas présumer que l'on y mît beaucoup d'art. La mort étoit pour les adultes une suite presque inévitable de cette mutilation ; les hommes à qui Phinée *(g)*, fils du Grand-Prêtre, & ses compagnons, coupèrent les parties naturelles, en punition de leur commerce avec des femmes étrangères, ne survécurent point à cette

(c) Sénec. *Controvers. lib. X, quest. I.* — Claud. *in Eutrop. lib. I, rapitur castrandus ab ipso ubere.*

(d) Paul Æginet. *lib. VI, cap. LXVIII.*

(e) Hipp. *de genitur.*

(f) Marcell. *Empiric. cap. XXXIII.*

(g) Phil. Jud. *in vitâ Mos. lib. I.*

mutilation. On lit dans Suidas *(h)*, que les imbécilles imitateurs de l'eunuque Eutrope furent les victimes de leur lâche complaisance, & moururent. Il est donc clair que la difficulté de conserver les Eunuques complets ou coupés tout ras, en faisoient la rareté & le prix; puisqu'actuellement encore en Turquie & en Perse, c'est ce qui les rend six fois plus chers que les autres. Quelques Auteurs ont prétendu, sans fondement raisonnable, qu'on avoit distingué les différentes espèces d'Eunuques par des noms particuliers *(i)*. D'autres ont cru que des Eunuques s'étoient mariés : ils en ont donné pour preuves le Putiphar de Pharaon, qui eut une femme & des enfans, & quelques autres. Mais ils n'ont point fait attention que dans les Livres saints, & quelquefois ailleurs, le nom d'*Eunuque* ne désigne souvent aucun défaut personnel *(k)*. C'étoit des Officiers servant d'ordinaire auprès de la personne du Prince, qui conservoient le nom d'*Eunuques*,

(h) Suidas, *Lexic. tom. II, pag. 788*, édition de Genève.

(i) Les mots *Eunuchus*, *Spado*, *Vagao* ou *Bagoas*, paroissent absolument synonymes, quoiqu'ils soient dérivés de diverses langues. Si l'on en croit Vossius *(Etimolog. ling. latin.)*, le mot latin *Spado* tire son nom d'un village de Perse, nommé *Spada*, où l'on fit le premier Eunuque. Codurc, *in cap. XXX, lib. Job.* prétend que le mot *Bagou* qu'on lit dans Pline, *lib. XIII, cap. IV*, dérive de *Beth*, servile; & du mot גו, & qu'en Babylonien *Bagou* signifie *Spado* & *Eunuchus*. Cette opinion est appuyée de l'autorité d'Ovide, qui a dit : *Quem penes est dominam servandi cura, Bagoe.* Amor. lib. II, eleg. II. L'empereur Alexandre Sévère nommoit cette espèce, *tertium hominum genus.*

(k) M. de Fleury, Mœurs des Israëlites, *page 125*.

parce

parce qu'originairement ceux qui les avoient précédés dans leurs fonctions, l'étoient en effet *(l)*.

Cependant on ne peut douter que le dérèglement chez les Payens n'ait été jusqu'à souffrir le mariage des véritables Eunuques. Tel étoit le Dindymus de Martial, *Epigr. VIII, lib. XI.*

Les Eunuques effectifs remplirent aussi les plus grands emplois dans les cours d'Orient. On en vit commander les armées, comme *Narsès* sous Justinien; d'élevés au Consulat & au gouvernement des provinces, comme *Eutrope* sous Arcadius; *Eusèbe,* Chambellan de Constance, &c. & plus souvent encore préposés à la garde des trésors de leurs maîtres. La cause de cette grande faveur est la confiance qu'inspiroit leur état. Sans famille, sans espérance de perpétuer leur fortune ou leur nom, on les croyoit plus désintéressés, plus vrais, moins dissipés, plus appliqués aux affaires, plus sages nécessairement, plus fidèles & moins aisés à corrompre par l'absence ou la contrainte forcée de la passion la plus corruptible.

Le luxe des Eunuques, chez les dames Romaines, alla si loin que l'empereur Aurélien fut obligé, selon Vopiscus, de le réprimer en réglant leur nombre sur les conditions. Clément d'Alexandrie *(m)* les représente portant les litières des dames, les entretenant pendant tout le jour d'histoires, de contes, de galanteries ou de bagatelles, enfin remplissant auprès d'elles toutes les

(l) Ancillon, *Traité des Eunuques.*

(m) Pedagog. *lib. III, cap. IV.*

fonctions des Sigisbées d'Italie. Quelquefois même elles en tiroient encore un autre parti *(n)*.

L'Auteur du Traité singulier & peu commun, intitulé: *Eunuchi nati, facti, mystici, &c.* examine les avantages & les inconvéniens corporels ou spirituels de l'Eunuchisme. Les derniers ne sont pas de notre objet; mais les effets corporels intéressent un peu notre matière. On a prétendu que les Eunuques étoient exempts de la lèpre *(o)*, de la goutte *(p)*, de la calvitie *(q)*, des descentes *(r)*, accidens beaucoup moins communs chez les femmes que chez les hommes; mais nous croyons très-inutile d'en examiner ici la certitude, ni d'en rechercher les causes. Le même Auteur discute aussi la question que le Pape règnant a si sagement résolue: savoir, *si la Castration peut être tolérée en faveur de la Musique devenue nécessaire au service divin!* Il réfute solidement Pasqualigo, qui s'est efforcé de la justifier par les agrémens qu'elle donne à la voix humaine, plus nécessaire, dit ce mauvais Casuiste, pour l'usage édifiant des églises *(s)*, que le sale instrument de la génération dont on abuse tant.

(n) Ad securas libidinationes, comme s'exprime S.t Jérôme, *lib. I*, contrà Jovinian.

(o) Hieronym. Fracastor. Veronens. *oper. tom. I.* — Primeros. *apud* Franckium. *Satyr. medic. p. 38.*

(p) Hipp. *Aphor. XXVIII, sect. 6.* — Aristotel. *hist. animal.*

(q) Hipp. *Loc. cit.*

(r) Bern. Ramazzini *oper. pag. 621*, edit. Genev.

(s) Ce sont les Grecs qui, vers l'an 1300, ont introduit, entre autres abus, l'usage des Eunuques dans la musique des églises. Ce

Une autre recherche inutile, ce seroit celle de l'époque de la Castration en Europe, ou de son passage dans l'Occident. On sait que c'étoit un supplice infligé pour le vol par les Loix Saliques, & par d'autres loix aussi barbares, pour l'adultère, &c. Quant à la Castration volontaire que les hommes se sont faite eux-mêmes, comme Origène & quelques autres, c'est une espèce de suicide, destructif de la population, que toutes les loix ont dû punir. Le Parlement de Dijon fit pendre, il y a cent quarante ans, un homme qui s'étoit mutilé lui-même pour faire pièce à sa femme dont la jalousie étoit excessive.

On ne pourroit pas imaginer que les femmes eussent été soumises à la Castration, si l'on ne lisoit dans Athénée *(t)* qu'Andramites (d'autres disent Gigès) roi des Lydiens, fut le premier qui s'avisa de cette étrange invention. Rien ne nous apprend en quoi elle consistoit : on sait seulement qu'il y eut des femmes Eunuques. Ceux qui croient à la Castration des femmes s'appuieront de l'autorité de Franck *(u)*. Il rapporte qu'un Châtreur d'animaux se saisit de sa fille qui étoit Courtisanne, lui arracha la matrice, & la lui coupa, pour la rendre inhabile à la génération. Mais ce fait & beaucoup d'autres semblables qu'on pourroit

n'étoit sûrement point par zèle pour le service divin, que ce Chirurgien Calviniste de Béthune, dont parle l'Historien de l'Eunuchisme, mutiloit tous les Prêtres Catholiques qui tomboient entre ses mains, & qu'il se vantoit d'en avoir opéré dix-sept.

(t) Deipnosophist. *lib. XII, cap. II & III.*

(u) Georg. Franck. *Satyr. medic.* p. 41.

citer, prouvent moins la poſſibilité de cette eſpèce de Caſtration que l'ignorance ou l'inattention des Auteurs qui nous les ont tranſmis. Nous aimons mieux croire avec Dalechamps *(x)* & Riolan *(y)*, que cette prétendue Caſtration n'étoit qu'une ſimple infibulation. Elle ſe faiſoit vraiſemblablement avec des anneaux, à peu près de la même manière qu'elle ſe pratique ſur les jumens qu'on veut empêcher de concevoir, ce qu'on appelle vulgairement *boucler.* Certaines Nations emploient encore ce moyen pour retenir les filles dans les loix étroites du célibat juſqu'à leur mariage.

Pour la Caſtration des animaux, c'eſt un objet d'économie ſuggéré à l'homme, ſoit pour prévenir leur multiplication exceſſive, ſoit par un rafinement de commodité, de ſenſualité, de luxe, &c. Mais un genre de Caſtration bien ſingulier, eſt celle des poiſſons, imaginée par un Économe Anglois *(M. Tull)*, tant pour arrêter dans ſes étangs leur trop grande population, que pour avoir des poiſſons plus gros & plus propres à être mangés dans les différentes ſaiſons, ce qui lui a très-bien réuſſi *(z)*.

(x) In Athænæum. *Loco citato.*

(y) *Schol. anat. hiſt. part. mulieb.* pag. 5.

(z) Affiches de Province, 26 Mai 1756.

FIN DE L'INTRODUCTION.

HISTOIRE DE LA CHIRURGIE.

CHIRURGIE des plus anciens Peuples.

LIVRE PREMIER.

LE besoin, père de l'industrie, a fait naître & perfectionné l'art de guérir, comme tous les autres : l'expérience des choses salutaires & de celles qui sont nuisibles, en a jeté les premiers fondemens. On avoit pansé une plaie avant qu'il y eût des Chirurgiens ; l'inappétence & l'abattement avoient contraint les malades à la diète & au repos, avant que l'observation en eût fait voir la nécessité : plusieurs remèdes n'ont été que les bienfaits du hasard, & le fruit tardif de l'observation. Un homme sauva la vie à Prométhée en lui ouvrant un apostème d'un coup qui devoit lui donner la mort *(a)*. Plutarque *(b)* assure sérieusement que nous tenons

(a) Plutarc. *de utilitat. ex inim. capiend.*

(b) Plutarc. *de solert. animal.*

des animaux, plusieurs inventions de pratique. Persuadé sans doute que la douleur n'est pas pour nous une leçon assez puissante, il veut que nous ayons appris de l'éléphant à tirer avec adresse & sans dilacération les dards introduits dans les différentes parties du corps. Il sembleroit que l'opération de la cataracte n'est qu'une perforation de l'œil indifférente, quand on voit des Écrivains *(c)*, distingués d'ailleurs, prononcer gravement qu'elle nous a été suggérée par la chèvre, qu'ils disent recouvrer la vue par le moyen d'un jonc aigu qu'elle se fait entrer dans cet organe. On auroit moins de répugnance à croire avec Pline *(d)*, que les vertus de la chélidoine nous aient été indiquées par l'hirondelle qui guérit les yeux malades de ses petits avec cette plante. Mais, sans donner à ces traditions équivoques plus de foi qu'elles n'en méritent, il étoit naturel à l'homme d'emprunter de toute main des armes, pour combattre les maux qui l'environnent.

Quand les sociétés commencèrent à se former, chacun y apporta le tribut de connoissances que l'expérience & sa propre industrie avoient pu lui procurer. Chez les Égyptiens & les Babyloniens *(e)*, on faisoit transporter les malades dans les places publiques, & les passans venoient leur enseigner le remède qu'ils avoient expérimenté sur eux-mêmes ou sur d'autres. Il n'étoit pas permis de passer auprès d'eux, sans les instruire de ce qu'on croyoit le plus convenable à leur maladie. L'art a eu, sans doute, à peu-près les mêmes commencemens chez tous les peuples. Anciennement les Juifs *(f)*, les Romains *(g)*, les Portugais *(h)*, les Espagnols *(i)*, ne se communiquoient pas autrement les secours qu'ils pouvoient

(c) Plin. *Hist. nat. lib. VIII, cap.* L. = Gallien, *Introd. seu Medic. initio.*

(d) Plin. *loco citato, lib. VIII, cap.* XXVII.

(e) Herodot. *lib. I, cap.* CXCVII.

(f) Marc. Ev. VI, *v.* 57. = Acta Apostolor. V, *v.* 15.

(g) *Nec positos artus unget amica manus.* Ovid. *Héroïd. v.* 124. Cicéron fait aussi allusion à cet usage, *3 Verr.* 5. & Virgil. *Æneïd. lib.* XII, *v.* 395.

(h) Strab. *pag.* 115. edit. Paris.

(i) Eufeb. *Hist. eccl. liv. I, tom.* II, *pag.* 39. = Socrat. *lib. I, cap.* XVI. = Sozomène, *lib. II, cap.* VI. = Nicephor. *lib. VIII, cap.* XXXIV.

donner aux malades. De cet uſage, il ſera ſuivi que les Conſultans les plus habiles ou les plus heureux, auront été plus ſouvent employés que les autres; c'eſt apparemment ce qui rendoit en Egypte les Médecins ſi communs, qu'il y en avoit autant que de maladies *(k)*, parce qu'aucun d'eux n'entreprenoit d'en guérir de plus d'une eſpèce. Les uns faiſoient la Médecine des yeux, d'autres celle de la tête, ou de la poitrine, ou du ventre; chacun s'attachoit à un genre de maladie particulier, interne ou externe. Ces Médecins, Empyriques groſſiers, en imposèrent ſans peine à des gens qui les invitoient eux-mêmes à les tromper en ſe faiſant continuellement illuſion. Ainſi ſe ſont établis les premiers Médecins, ces ignorans célèbres dont on fit des Dieux. Car tel eſt l'amour de la vie, qu'il faiſoit voir aux hommes tant de merveilleux dans cette prétendue Médecine, qu'ils ne croyoient aucun mortel digne de leur procurer un ſi grand bien. Il ſuffiſoit d'avoir fait la moindre découverte ou opéré quelque guériſon pour mériter l'honneur de l'apothéoſe; c'étoit de la part des peuples le prix de la reconnoiſſance, & pour ceux qui ſe mêloient de l'art de guérir, l'attrait le plus propre à leur faire ambitionner le titre de *bienfaiteurs des hommes (l)*.

Un art auſſi utile, auſſi néceſſaire que la Chirurgie, a dû naître avec les hommes. On en découvre en effet des traces dès l'enfance du monde, mais effacées ou défigurées par la variété & l'incertitude des traditions. Des trois fils de Noé, on en a fait deux Médecins, Sem & Cham. Si l'on en croit un Manuſcrit *(m)* hébraïque de la bibliothèque de l'électeur de Bavière, le premier compoſa des Traités ſur SEM.

(*k*) Hérodot. *lib. II, cap.* LXXXV *&* LXXXVI. Ce n'eſt pas, comme l'ont prétendu quelques Auteurs, lorſque les connoiſſances ſe ſont étendues, que s'eſt faite cette diſtribution. Aujourd'hui que les Médecins Égyptiens ne ſont guère plus habiles, elle eſt encore la même. *Voyez* Proſper Alpin. *de Medec. Egyptior.*

(l) Plin. *Hiſt. nat. lib.* XXV, *cap.* I. = Euſeb. *Præparat. Evangel. lib. I, cap.* VI. = Minutius Felix *in octav.* = Lactant. *de falſ. relig. lib. I.*

(m) Scipio *Sgambat.* Archivor. *v. t. lib. I. apud Fabric.* In Cod. Pſeud. *v. t. pag.* 283. Seq.

la Médecine. L'Auteur qui rapporte ce fait, ajoute, d'après une tradition Phénicienne, que Sem fut père des Dioſcures ou Cabyres, dont naquit Eſculape à la huitième génération. Si cela eſt, voilà une filiation de Médecins aſſez ſuivie. On

CHAM. ſait que Cham *(n)* fut honoré ſous le nom de Jupiter-Ammon ; mais on ne peut juger de ſes connoiſſances que par celles d'un de ſes diſciples, qui vivoit près de deux mille ans après lui. Il n'y a rien, dans l'expoſé de ſa doctrine, qui répugne à la vérité *(o)*, ſi ce n'eſt qu'une tradition ſi reculée, & dans des temps ſi obſcurs, doit être ſuſpecte. Auſſi, pour la rendre vraiſemblable, a-t-on ajouté qu'avant le déluge Cham avoit gravé ce qu'il ſavoit de Médecine ſur des lames de métal ou ſur des pierres qu'il tranſporta dans l'arche, ou, ſelon une autre tradition, qu'il cacha ſous terre *(p)*, mais qu'il alla reprendre quand le déluge eut ceſſé, pour y joindre ſes découvertes ultérieures.

(n) Jérem. *46. 25.* = Plutar. *de Iſid. & Oſirid.* = Voſſ. *de idololatr.* = Onkel. *in Oct.* Minut. Fel.

(o) . . . . *medicas hinc ocius artes,*
Et ſenioris opem Synali vocat : ungere vulnus
Herbarum hic ſuccis, ferrumque e corpore cantu
Exigere & ſomnum toto miſiſſe chelidro
Anteibat cunctos ; nomenque erat inde per urbes ;
Perque Parethoniæ celebratum littora Syrtis.
Ipſe olim antiquo primùm Garamanticus Hammon
Scire pater dederat Synalo, morſuſque ferarum,
Telorumque graves ictus ſedare medendo.
Atque is deinde ſuo moriens cœleſtia dona
Monſtrarat nato, natuſque hæredis honori
Tranſmiſit patrias artes ; quem deinde ſecutus
Haud levior famâ Synalus, Garamantica ſolers
Monſtrata augebat ſtudio, multâque vetuſtum
Hammonis comitem numerabat imagine patrem.
Tum proavita ferens, leni medicamina dextrâ
Ocius intortos de more aſtrictus amictus,
Mulcebat lymphâ purgatum ſanguine vulnus. { Silic. Italic. *de bello Punic.* 2.° *lib. V.*

(p) Fabric. *loc. citat. pag. 294.* = Caſſianus. *Collat. VIII, cap. XXI.*

Menés

Menès ou Mesraïm son fils, que l'on prétend être le même qu'Osiris, hérita de ses connoissances. Celui-ci les transmit aussi à son fils *(q)* Athot ou Athotis, que Diodore de Sicile confond avec Thot ou Mercure. On lui attribue des Traités d'Anatomie *(r)*. MENÈS ou MESRAÏM.

Tosorthrus ou Tosorthros, troisième fils de Manès, étudia les propriétés des plantes. Ses progrès dans l'Anatomie & la Chirurgie le rendirent recommandable à sa Nation. Pour perpétuer son nom & ses bienfaits, il eut soin de faire graver sur des pyramides ses découvertes médicinales, & sur-tout celles qui regardoient la structure du corps humain. On a même prétendu que c'est lui qui dans la suite fut adoré sous le nom d'*Or* ou d'*Orus*. Dans ces temps, couverts pour nous de ténèbres, la confusion des noms est aussi commune que difficile à démêler; la critique la plus éclairée ne réussit pas toujours à percer les nuages épaissis par le temps, & l'histoire de Thot ou Mercure n'est pas celle où jusqu'ici les Savans aient pu porter le plus de jour. Abulfarage, dans son abrégé des Dynasties Égyptiennes, compte trois hommes de ce nom; celui dont il s'agit ici est le second, selon Herbelot *(s)*. Il est appelé *Trismégiste*, non pas, comme on l'a dit, à raison de ses trois qualités de Roi, de Sage & de Philosophe, mais par une manière de s'exprimer, familière aux Grecs & aux Latins *(t)*. Le *Thaor* ou *Thoth* des Égyptiens, le *Thyoth* d'Alexandrie, n'est autre que l'*Hermès* des Grecs *(u)*, & le *Mercure* des Latins. Borrichius croit aussi que c'est le même que Chanaan fils de Cham *(x)*. Clément d'Alexandrie, qui a compilé tant d'Antiquités de toute espèce, dit qu'Hermès étoit Thébain *(y)*. Le même

TOSORTHRUS.

HERMÈS ou MERCURE.

(q) African. & Georg. Syncel. *pag.* 54, 55, 56.

(r) *Canon. Isagog. Chronol.* = Joseph. Scalig. *ad calcem* Euseb.

(s) *Bibliothèque Orientale*, au mot *Hermes* ou *Edris*.

(t) Stob. & Suidas *in lexic.* C'est ainsi que Virgile, pour exagérer le bonheur de ceux dont Énée envie le sort, lui fait dire : *O terque, quaterque beati !* Æneïd. lib. I. *Voyez* aussi Plutarc. *de Isid. & Osirid.*

(u) Euseb. *Præparat. Evangelic. lib. I, cap. VII.*

(x) Borrich. *de ortu & progress. Chim.*

(y) Apparemment de Thèbes en Égypte. *Stromat. lib. I.*

& quelques autres Écrivains *(z)* lui attribuent quarante-deux Livres, dont ſix regardoient la médecine. Le premier traitoit de la ſtructure du corps humain ; le ſecond, des maladies; le troiſième & le quatrième, des inſtrumens & des médicamens néceſſaires à leur curation; dans le cinquième, il étoit traité des maladies des yeux, & dans le ſixième, de celles des femmes. Ces titres, qui annoncent un cours complet de médecine, ont fait ſoupçonner à M. Leclerc que ces livres étoient ſuppoſés; mais on imagine aiſément ce que c'étoit que des Ecrits gravés ſur des pyramides ou ſur des colonnes, ou ſur des lames d'airain, comme l'étoient vraiſemblablement ceux de Mercure: ce ne pouvoient être tout au plus que quelques vues ſuperficielles, ou des formules générales, conformes au génie de ces temps-là, ſi l'on n'aime mieux ſoupçonner que ces livres avoient été ſuppoſés par les Prêtres. Car, puiſqu'ils vouloient faire entendre que Mercure avoit tout inventé, ils ne manquoient pas ſans doute de mettre ſous ſon nom toutes leurs réveries; c'étoit le moyen de les faire au moins reſpecter, & d'y attacher la confiance. Le faux Pimandre qui nous reſte, & qu'on croit être l'ouvrage de quelque Chrétien du deuxième ſiècle, a le caractère de ſuppoſition le plus évident & le plus marqué; les fragmens que nous avons encore ſous le nom du même Pimandre, ne méritent pas plus d'attention. Galien regardoit comme apocryphes, les livres de médecine qui, de ſon temps, paſſoient pour être de Mercure *(a)*, & l'on peut porter le même jugement de ceux dont parle S. Cyrille.

Quel que ſoit ce Mercure, il eſt apparemment le premier qui ait employé la plante appelée *linozoſtis* ou *parthenion,* plus connue ſous le nom de *mercuriale (b);* mais quel uſage en faiſoit-il? C'eſt ce que nous ignorons.

Les Écrivains orientaux prétendent *(c)* qu'Hermès ou

(z) Strom. *lib. VI.*

(a) Galen. *de medic. ſimpl. facult. lib. VI.*

(b) Plin. *Hiſt. nat. l. XXV, cap. V.*

(c) Voyez la *Bibliothèque Orientale,* au mot *Hermès.*

Édris a été la première cauſe de l'idolâtrie parmi les hommes, parce qu'Aſclepias ſon diſciple, lui éleva après ſa mort une ſtatue près de laquelle il reſtoit en contemplation ſi aſſidûment, qu'il ſembloit l'adorer. Ces ſtatues, qui n'avoient été d'abord élevées que *(d)* pour conſoler par une vaine image les ames reconnoiſſantes ou ſenſibles de la perte des perſonnes chéries, devinrent dans la ſuite un objet de culte qui paſſa des pères aux enfans, & de-là aux peuples chez leſquels ils allèrent s'établir. On peut ſuppoſer que le culte d'Hermès s'introduiſit de cette manière dans la Grèce, où on lui érigea des autels *(e)*.

Les Mémoires de Sanchoniaton font Hermès, Conſeiller de Saturne. Ceux de Diodore de Sicile, Secrétaire d'Oſiris & d'Iſis. Nous laiſſons volontiers le choix aux Savans.

Oſiris, l'un des plus anciens rois d'Égypte, étoit fils de Saturne & de Cybèle, & ſelon d'autres, de Jupiter & de Junon *(f)*. Il fut honoré chez différens peuples, ſous des noms particuliers. Il paroît avoir été le même que Sérapis *(g)*. Plutarque, dans ſon traité ſur Oſiris & Iſis, dit que Sérapis eſt un mot Égyptien, & Oſiris un mot Grec, qui ſignifient une même puiſſance de la Divinité. Les Anciens croyoient auſſi que Sérapis eſt le même que Pluton *(h)*. Les Égyptiens donnèrent ce dernier nom à Oſiris, parce qu'il introduiſit le premier l'uſage d'enſévelir les morts *(i)*, de les transférer dans un ſépulcre, & de leur rendre d'autres devoirs : ce qui lui mérita l'honneur d'être appelé le *Dieu des morts* & le Souverain des enfers.

OSIRIS.

SÉRAPIS.

PLUTON.

Plutarque va plus loin encore : il aſſure, ſur la foi d'Héraclite le *Phyſicien (k)*, qu'Oſiris, Pluton & Dionyſius ou Bacchus, ne ſont qu'une même Divinité. Au moins eſt-il vrai que le lierre conſacré particulièrement à Bacchus, s'appeloit

BACCHUS.

(d) Minut. Fel. *in Octav.*

(e) Pauſan. *Arcadic.*

(f) Maneth. *apud Euſeb. Præpar. Evangelic. lib. II, cap. 1.*

(g) Lactant. *de falſ. relig. lib. I.*

(h) Plutarc. *loc. citat.* = Euſeb. *Præparat. Evangelic. lib. IV.*

(i) Diodor. Sicul. *lib. V.*

(k) Plutarc. *loc. citat.* = Maneth. *apud Euſeb. Præpar. Evang. lib. II.*

en langue Égyptienne *Chenofiris*, qui fignifie *plante d'Ofiris.* On peut lire dans le *Traité de Plutarque fur Ifis & Ofiris*, beaucoup d'autres traits qui paroiffent fortifier ces conjectures. L'abbé Banier *(l)* d'après Hérodote *(m)* & Diodore de Sicile *(n)*, croit ce fentiment le plus vraifemblable. Bacchus, en tout cas, déjà reconnu pour être l'inventeur de la culture de la vigne & du vin, eft encore regardé, dans toute l'antiquité, comme Médecin lui-même, parce qu'à cette agréable découverte, il joignit l'art de calmer les maux que produit l'abus de la liqueur féduifante, foit en tempérant par la fraîcheur des feuilles de lierre, les feux qu'elle allume, foit en fe ferrant la tête avec la tige de cette plante ; & de-là peut-être l'origine des ligatures dans les douleurs de tête *(o)*.

ADONIS. Tous les Mythologues, anciens & modernes, nous autorifent encore à croire, avec Plutarque *(p)*, qu'Adonis n'eft autre que Bacchus & qu'Ofiris. On raconte qu'Adonis fut bleffé à l'aine par un fanglier dans les forêts du mont Liban où il chaffoit, & que fa bleffure fut panfée par *Cocite*, difciple de Chiron *(q)*. Or ce Cocite n'eft apparemment que le fleuve du même nom, perfonifié par l'enthoufiafme poëtique, dont l'eau fervoit fimplement à laver la plaie *(r)*.

ISIS. Quant à Ifis, elle étoit fœur jumelle d'Ofiris, & même, felon la Fable, fa femme, au moins défignée telle avant fa naiffance. Les Égyptiens affuroient qu'Ifis avoit inventé plufieurs médicamens. On trouve, à la vérité, dans Galien

(l) Mythol. *tome I*, *in*-4.°

(m) Herodot. *lib. II.*

(n) Diodor. Sic. *lib. I.*

(o) Plutarc. *Sympofiac. lib. III. quæft.* II. = Paufan. *Phocic.* = Athen. *lib. I.*

(p) Sympofiac. *lib. IV, quæft.* V. Voyez auffi *Clem. Alex. adhortat. ad gent.*

(q) Photii Biblioth. *fect.* 190.

(r) Pareille métaphore a été employée par Ovide, qui fait dire à Hippolite : « Je fuis defcendu dans le royaume ténébreux. Jai lavé mes « plaies dans les eaux enflammées du « Phlegeton, & je n'aurois jamais « revu la lumière du jour, fi le fils « d'Apollon, Efculape, par la vertu « toute-puiffante de fon art, ne m'eût « rendu à la vie. » *Métamorphofes*, *liv. XV.*

quelques recettes qui portent ſon nom (ſ). La première eſt celle d'un emplâtre gris (t) contre les ulcères malins, invétérés & incurables, qui fluent beaucoup. Il y a auſſi celle d'un emplâtre céphalique (u), & d'un autre auquel on attribue les plus grandes vertus dans beaucoup de maladies chirurgicales (x). Mais il y a bien de l'apparence que ces remèdes ne lui étoient attribués par les Prêtres qui déſervoient ſes Temples, que pour les mettre en crédit, puiſque les emplâtres n'ont été connus que pluſieurs ſiècles après Iſis.

Les Égyptiens prétendoient auſſi que la même, depuis ſa déification (y), prenoit plaiſir à viſiter la nuit, pendant le ſommeil, les perſonnes qui imploroient ſon ſecours dans les maladies. Ils ſoutenoient que c'étoit une tradition appuyée non ſur des fables puériles & frivoles, telles que les Grecs en débitoient, mais ſur des faits avérés & conſtans. Ils en appeloient ſur ce point au témoignage de tous les peuples du monde qui, dans leurs infirmités, invoquoient avec ſuccès la Déeſſe. A les entendre, elle indiquoit à ceux qui ſouffroient des remèdes propres à leurs maux, & l'exacte obſervation de ſes avis ſalutaires avoit ſauvé, contre toute attente, des malades abandonnés des Médecins; on avoit vu même des gens aveugles ou mutilés de quelques membres, rétablis dans leur premier état par la confiance qu'ils avoient eue en elle.

Iſis eſt la même que les Grecs appeloient *Io*, & que les Romains honorèrent ſous le nom de *Cybèle.* On l'a confondue encore avec Proſerpine (z). Selon Servius & Iſidore, Iſis en langue Égyptienne ſignifioit *Cérès* ou la *Terre* (a): cette

(ſ) Galen. *de Medic. compoſ. per gener. lib. II, cap.* XII. = Méthod. medend. *lib. VI, cap.* VI. *id. ibid. cap.* V.

(t) Galen. *de Medic. compoſ. per gener. lib. IV, cap.* X.

(u) Galen. *loc. citat. lib. II, cap.* XIX.

(x) Galen. *loc. citat. lib. II, cap.* III.

(y) Diodor. Sic. *lib. I.*

(z) Plutarc. *de Iſid. & Oſirid.*

(a) Sanchoniat. *apud Euſeb. Præparat. Evangelic. lib. II.*

Déeſſe étoit chez les Grecs en ſi grande vénération, qu'il n'étoit permis qu'aux Prêtres de regarder ſa ſtatue. Les Romains lui élevèrent auſſi des Temples. On peignoit ſur des tableaux votifs les guériſons qu'on croyoit lui devoir *(b)*. Nous avons fait voir dans l'*Introduction* comment elles s'obtenoient, & quelle part y avoit la divinité.

Enfin Iſis étoit invoquée par les femmes dans le travail de l'enfantement. Ovide la fait apparoître en ſonge à Téléthuſe pour lui annoncer un heureux accouchement ; & ailleurs il lui adreſſe une élégie pour la ſupplier d'accorder à Corinne ſa protection dans le même cas *(c)*. Les Égyptiens n'attribuoient pas ſeulement à cette Déeſſe l'invention de la Médecine, mais encore celle du Médicament qui procuroit l'immortalité *(d)*; ils diſoient que l'ayant fait prendre à ſon fils Orus qu'elle trouva mort ſur le rivage du fleuve, où les Titons l'avoient ſurpris dans une embuſcade, elle le reſſuſcita & le rendit même immortel. Ce baume de l'immortalité pourroit bien n'être, ſelon la conjecture du P. Calmet, que l'embaumement des corps, art qui, pour parler ſon langage, rend en quelque ſorte les morts immortels, en les préſervant de la corruption.

ORUS ou APOLLON.

Orus étoit fils d'Iſis & d'Oſiris; il eſt le même qu'Apollon. *(e)* On croyoit que ce Dieu, qui préſidoit aux beaux arts, avoit donné la médecine aux hommes *(f)*, ſur-tout celle qui ſe fait par la divination; ſur quoi Leclerc paroît diſpoſé à prendre cette divination pour l'art du pronoſtic médicinal *(g)*, mais ſans vraiſemblance. L'école de Gnide, poſtérieure de pluſieurs ſiècles au temps dont nous parlons, en avoit à peine l'idée. Il eſt donc évident que, ſi l'Orus Égyptien ou l'Apollon Grec tiroit des pronoſtics dans les maladies, il

---

(b) Tibul. *lib. I, eleg. 3.*

(c) Métamorphoſ. *lib. I, fab. V.* = *Amor. lib. I, eleg. XIII.*

(d) Diodor. *loc. citat.*

(e) Herodot. *lib. II.* = Diodor. *loc. citat.* = Plutarc. *de Iſid. & Oſirid.*

(f) Diodor. Sic. *lib. V.*

(g) Hiſt. de la Médecine, *pag. 79.*

les déduiſoit de l'état des aſtres ou de quelqu'autre principe auſſi ſuperſtitieux *(h)*.

Les habitans de Milet & ceux de Délos, révéroient un certain Apollon *Uléen (i)*, c'eſt-à-dire ſalutaire, que la Chirurgie a droit de revendiquer; car οὐλεῖν ſignifie *être ſain*, & de-là viennent les mots οὖλος *ſain*, οὐλὴ *cicatrice*.

Homère, dans l'Iliade, introduit un Médecin nommé *Pæon* (ſurnom d'Apollon), qu'il fait Médecin de Jupiter, & qu'il place à ſa table au-deſſus des Dieux, pour avoir guéri Pluton de la bleſſure qu'il avoit reçue des flèches d'Hercule *(k)*; c'eſt de-là que certains remèdes ont été appelés *Pæoniens (l)*. C'eſt à Pæon qu'on doit la découverte de la pivoine appelée en latin *pæonia* de ſon nom *(m)*, mais on ignore l'uſage qu'il en faiſoit. Phœbus étoit encore un ſurnom d'Apollon *(n)*. Macrobe en donne l'interprétation, & l'on apprend par-là dans quel ſens Homère lui attribue les morts ſubites des hommes *(o)*.

Ariſtophane *(p)* reproche à Apollon ſon avidité pour l'argent; mais à conſidérer le temps de ce Comique, c'étoit des Prêtres qu'il vouloit ſe plaindre; il avoit la hardieſſe de blaſphémer la Divinité, & il n'oſoit médire de ſes Miniſtres.

Dans pluſieurs monumens, Apollon eſt repréſenté avec un bâton entouré d'un ſerpent, animal qui a, dit-on, de très-grandes propriétés dans la médecine, & par cette raiſon

---

(h) Galen. *de dieb. decret. lib. III, cap. VI.*

(i) Strab. *lib. V.*

(k) Iliad. *lib. V, v. 401.*

(l) Virg. *Æneïd. lib. VII, v. 769.*

(m) Plin. *Hiſt. nat. lib. XXV, cap. IV.*

(n) Virgil. *Æneïd. lib. III, v. 251.*
Quæ Phœbo, Pater omnipotens, mihi
Phœbus Apollo
Prædixit.

(o) Saturnal. *lib. I. 17.* Phæbus Φάος βίου, *lumière de la vie.* Apollon eſt ainſi nommé, 1.° parce qu'il excite ſouvent par la chaleur de ſes rayons, des maladies qui tuent les hommes : Ἀπολλύω, *perdo*; 2.° parce que ſa chaleur bienfaiſante diſſipe toutes les maladies.

(p) In Avib. *act. II, ſcen. II.*

consacré de même à Esculape *(q)*. Comme on croyoit que le fenouil a la vertu de rajeunir le serpent, & de rendre à ses yeux leur première vigueur *(r)*, ainsi la Médecine ayant la propriété de donner en quelque sorte aux malades une vie nouvelle *(s)*, ce reptile en est devenu le symbole.

ESCULAPE. Pour Esculape, il étoit originaire d'Égypte, & Cicéron en compte trois *(t)*. Le premier révéré en Arcadie, étoit regardé comme l'inventeur de la sonde pour les plaies, & de l'art de les bander. Le second, frère du second Mercure, fut foudroyé par Jupiter, & inhumé à Cynosure. Le troisième, fils d'Arsipe & d'Arsinoë, fut l'inventeur de la purgation & de l'extraction des dents. Marsham prétend qu'il y eut encore un Esculape, roi de Memphis, fils de Menès, frère de Mercure I.er qui vivoit environ deux cents ans après le déluge, & plus de mille ans avant l'Esculape Grec.

On trouve dans Eusebe *(u)*, qu'il y en eut un autre, fils de Sydic (ou *le Juste*) & d'une des sept sœurs Titanides, filles de Saturne & d'Astartès. Selon S. Cyrille, il fut instruit dans la médecine par Apis, prêtre Égyptien, & selon d'autres par Hermès qui étoit son cousin-germain. Les frères de ce dernier Esculape étoient appelés *Dioscures* ou *Cabyres*. Les enfans des Cabyres, surnommés aussi *Corybantes* ou *Samothraces*, furent, dit-on, les premiers qui découvrirent les propriétés des plantes contre la morsure des animaux, en y joignant des charmes & des mots magiques *(x)*.

FEMMES MÉDECINS. Si de nos jours, où l'art de guérir, sagement réservé à un ordre de citoyens studieux, est devenu comme un asile fermé par les loix à l'ignorance, des femmelettes trouvent le moyen d'y faire irruption, est-il surprenant qu'elles y soient

(q) Plin. *Hist. nat. lib. XXIX, cap. IV.*

(r) Plin. *Histor. nat. lib. XX, cap. XXIII.* = Euseb. *Præpar. Evang. lib. III.*

(s) Theodoret. *Therapeut. lib. I.* = Orapollo *Hieroglyphic. pag. 69.* = Plutarc. *de solert. animal.*

(t) De natur. Deor. *lib. VII.*

(u) Euseb. *Præparat. Evangelic. lib. I.*

(x) Euseb. *loco citato.*

entrées

entrées, lorſqu'il étoit ouvert à tout le monde? Doit-on enfin s'étonner que la ſuperſtition, mère de toutes les erreurs, & l'erreur elle-même la plus oppoſée au progrès des connoiſſances, en ait fait des divinités?

Cybèle, qui paſſoit pour la femme de Saturne & la mère des Dieux, eut la réputation d'avoir enſeigné des remèdes contre les maladies des enfans *(y)*. CYBÈLE.

Latone, mère d'Apollon & de Diane, s'occupoit auſſi de la Chirurgie, puiſqu'elle eſt repréſentée dans l'Iliade, panſant Énée de ſes bleſſures *(z)*. LATONE.

(a) Junon, fille de Saturne & de Rhée, préſidoit aux nôces & aux accouchemens; les femmes l'invoquoient dans ces deux circonſtances *(b)*. On repréſentoit cette Déeſſe tenant un fouet d'une main, & de l'autre un ſceptre, avec cette inſcription *Junoni Lucinæ*. On croit qu'elle fut ſurnommée *Lucine, à luce*, parce qu'elle aidoit les femmes à mettre les enfans au monde & à leur faire voir le jour *(c)*; de-là vient qu'Ovide l'appelle dans ſes Faſtes, *Déeſſe de la lumière, Dea lucis (d)*. JUNON-LUCINE.

Diane, fille de Jupiter, eſt la même qu'Ilithie *(e)*; mais elle étoit encore appelée la *Lune, Pallas, Hecate, Junon* ou *Lucine (f)*: ſous ce dernier nom, elle étoit invoquée dans les douleurs de l'enfantement *(g)*. La raiſon qu'en donne la DIANE.

(y) Diodor. Sicul. *lib. IV.*

(z) Iliad. *lib. V.*

(a) Diod. Sicul. *lib. V.* = Catull. *Carm. ſecular. ad Dian. 32.*

(b) Térence dit au ſujet de Glicerie: *Juno Lucina fer opem.* = Plin. *Hiſt. nat. lib. XXV, cap. IX.*

(c) *Videtur*, (dit Varron *de ling. latin. cap. IV.*) *à Latinis Juno Lucina dicta, vel quod à luce ejus, quâ quis conceptus eſt, una juvat, donec menſibus actis produxit in lucem. Facta igitur à juvando & luce* Juno Lucina, *a quo parturientes eam invocant.*

(d) Faſtor. *lib. II.*

(e) Voyez l'hymne attribuée à Orphée, Θεα Δίκθυνα λοχεία. *Les inſcriptions de Gruter, pag. 1011*, & *Nonnus Dionyſiac. lib. XLI.*

(f) Euſeb. *Præparat. Evangelic. lib. III.* = Catull. *loc. cit.* = Gruter, *pag. 41.* = Ciceron, *de natur. Deor. lib. II.*

(g) Ovid. *Metamorphoſ. lib. IX, fab. 2.* = Horat. *Carmen ſecul.*

fable, c'eſt que Latone, arrivée dans l'île de Delos ſous un arbre, y accoucha d'abord de cette Déeſſe, qui l'aida enſuite à mettre au monde Apollon ſon frère *(h)*. Il eſt ſûr que de deux jumeaux, le premier qui ſort, facilite la ſortie de l'autre. Voilà ſans doute à quoi ſe réduit tout le merveilleux de l'hiſtoire. Socrate dit que les Argiens ſacrifioient un chien à Ilithie, à l'effet d'en obtenir une délivrance facile pour les femmes en travail d'enfant *(i)*.

Plutarque croit que Diane n'eſt autre que la Lune qui s'appeloit *Lochia* ou *Ilithia*. Les Anciens, perſuadés que l'humidité de la nuit venoit de la Lune, lui attribuoient les plus malignes influences *(k)*. C'eſt ſur ce fondement que Plutarque défend aux nourrices d'expoſer leurs enfans à ſes rayons, qui étant pleins d'humidité, ſelon lui, tordoient & faiſoient déjeter leurs membres, comme il arrive au bois verd; c'eſt vraiſemblablement encore par la même raiſon qu'Homère lui attribue la mort ſubite des femmes.

PALLAS. Pallas, qui eſt la même que Diane, avoit trouvé des herbes ſalutaires. Périclès lui fit élever une ſtatue avec le ſurnom d'*Hygeïa*, en reconnoiſſance de ce qu'elle lui avoit montré en ſonge le *parthenium* ou la matricaire pour la guériſon d'un de ſes eſclaves qui étoit tombé du haut d'un temple *(l)*; c'eſt pourquoi Ovide exhorte les Médecins à ſacrifier à cette Déeſſe *(m)*.

On voit à travers de toutes ces fables, que de temps immémorial les femmes ſe ſont mêlé de la Médecine, & ne s'en ſont point tenu aux accouchemens. Or, comme à l'époque où nous ſommes, cette partie des accouchemens

---

(h) Diodor. Sicul.

(i) Apud Plutarc. *quæſt. Rom.* LII.

(k) Plutarc. *Sympoſiac. lib. III quæſt.* X.

(l) Plutarc. *in vit. Pericl.* = Plin. *Hiſt. nat. lib. XXII, cap.* XVII.

(m) Faſtor. *lib. III.*

Vos quoque, Phœbeâ morbos qui pellitis arte,
Munera de veſtris pauca referte Deæ.

étoit déjà érigée en art, & faiſoit une profeſſion particulière, arrêtons-nous à conſidérer ſes commencemens & ſes progrès.

De l'accouchement.

L'accouchement eſt une des premières opérations que la Nature elle-même ſembloit offrir à la Chirurgie. Cette opération qui, dans l'état naturel, conſiſte à aider la femme à ſe débarraſſer de l'enfant qu'elle a porté pendant neuf mois, & à le dégager de ſes liens, a dû s'attirer l'attention des deux ſexes; il eſt évident que les femmes ont commencé à s'accoucher elles-mêmes. Clément d'Alexandrie *(n)* raconte que les femmes des environs de l'Ibérie, quoiqu'enceintes, ſe livroient aux mêmes travaux que les hommes, & ſouvent accouchoient au milieu de leurs occupations ordinaires; alors l'accouchée prenoit ſon enfant, & l'emportoit chez elle. Les femmes des Sauvages & des Abyſſins, lorſqu'elles ſont en travail, ne font que s'agenouiller, & dépoſent leur fardeau, ſans attendre qu'une main étrangère leur facilite cette douloureuſe éruption. Latone n'eut d'autres ſecours en mettant au monde Apollon, que le tronc d'un palmier contre lequel elle s'adoſſa *(o)*. Quoique cette prérogative ſoit annexée ſpécialement aux climats chauds, tous les accouchemens n'étant pas naturels ni toujours heureux, il ſe trouva dès les premiers temps, des circonſtances où l'on fut obligé d'aider celles qu'un travail long & pénible, ou contre nature, jetoit dans l'épuiſement, & mettoit en danger de périr avec leur fruit. Les femmes qui ſe viſitent avec tant d'empreſſement dans ces momens critiques, ont ſans doute été les premières à ſecourir leurs ſemblables. Celles qui montroient plus de courage, de ſagacité ou d'adreſſe, auront été plus recherchées que les autres; c'eſt ainſi qu'inſenſiblement ſe ſont formées les *Sages-femmes (p)*. La première femme, qui dans l'hiſtoire

(n) Strom. *lib. IV.*

(o). . . . . Εἰσόκε Λητὼ
Οὐτιδανῆς πετάλοισι χερῶν ματώσατο φοίνιξ.
Nonnus Dionyſiac. *lib. XXVII.*

(p) Les Hébreux appeloient une Sage-femme, *Hameiale Deth*, qui fait accoucher.

ſacrée ſoit déſignée ſous ce titre, eſt celle qui aſſiſta au ſecond accouchement de Rachel, femme de Jacob, qu'elle eut le déplaiſir de voir expirer en mettant un fils au monde *(q)*. Il ſemble même que dès-lors on ſe ſervoit d'une eſpèce de ſiége propre à cette opération; c'eſt au moins ce qu'on peut conjecturer du mot *haabenim* que Moyſe emploie *(r)*, & que les Interprètes ont rendu par le mot *ſellas*. Dans le quinzième ſiècle, & vers le commencement du ſeizième, les Sages-femmes en France avoient encore des ſiéges, qu'elles faiſoient tranſporter dans les maiſons où elles étoient appelées *(ſ)*, & cet uſage ſe pratique encore en Allemagne.

Ligature du cordon ombilical.

C'eſt une queſtion de ſavoir ſi l'on a fait de tout temps la ligature du cordon ombilical ? On peut répondre par la négative avec d'autant plus de certitude, qu'elle n'eſt pas d'une néceſſité abſolue *(t)*. Il n'y a que des accidens tels que la rupture, qui ait pu en faire naître l'idée. On raconte que Jupiter, en ſortant du ſein de ſa mère, fut porté ſur le mont Ida, & que le cordon ombilical tomba près du fleuve Triton; de-là cet endroit conſacré prit le nom d'*Omphalos*, mot grec qui ſignifie *nombril*, & tout le terrain d'alentour, celui d'*Omphalien (u)*. Cette tradition feroit préſumer que, dans les temps les plus reculés, on ne connoiſſoit pas la ligature, qui eſt cependant d'un uſage très-ancien, puiſqu'on ne peut en fixer l'origine. La Nature paroît en avoir montré ſeule l'utilité aux nations les plus barbares. Kolben qui a voyagé chez les Hottentots, leur vit lier le cordon ombilical avec une artère de mouton, qu'ils laiſſoient pendre juſqu'à ce qu'elle tombât d'elle-même *(x)*. Ézéchiel, qui écrivoit environ l'an du monde 3408, & par conſéquent long-temps

---

(q) Geneſ. *cap. XXXV, v. 16.*

(r) Exod. *cap. I, v. 16.*

(ſ) Rhodion *de partu homin. p. 18,* Edit. Pariſ. *lat. 1538.*

(t) *Voy.* la Collection de thèſes de M. Haller, & en particulier une thèſe de Gottingue où M. Schaël prouve la même choſe.

(u) Diodor. Sic. *Biblioth. lib. V.*

(x) Relat. du cap de B. Eſpér.

avant Hippocrate, eſt le premier qui en faſſe mention *(y)*. Il ajoute qu'on lavoit les nouveaux nés avec de l'eau ſalée, & qu'on les enveloppoit de langes. La manière dont il s'exprime ſur cette pratique, annonce le danger qu'on croyoit courir en la négligeant, & l'uſage conſtant où l'on étoit de l'obſerver.

Plutarque rapporte que de Saturne & de Rhée naquirent le premier jour, Oſiris *(z)*; le ſecond, Aroveris qui eſt Apollon, & ſelon d'autres Orus; & le troiſième, Typhon, qui ne ſortit ni à terme ni par l'iſſue naturelle, mais qui s'ouvrit le flanc de ſa mère, & s'échappa par la plaie. On ſemble entrevoir dans cette fable, un de ces accouchemens contre nature, terminés par des voies inſolites, tels que Bartholin en fournit pluſieurs exemples *(a)*.

État de la Chirurgie ſous les premiers Patriarches.

Ici s'ouvre une ſcène nouvelle. L'invention de l'écriture qui ſemble au premier aſpect abſolument étrangère à l'art de guérir, parut y produire une heureuſe révolution. La Médecine & la Chirurgie, livrées juſqu'alors à des traditions vagues, incertaines, arbitraires, prirent bientôt tout une autre face. Un moyen bien propre à accélérer les progrès de l'art, ce fut l'obligation impoſée à ceux qui étoient atteints de quelques maladies, d'aller faire inſcrire dans les temples des Dieux, les procédés curatifs & les remèdes dont ils s'étoient ſervis. Le temple de Memphis en Égypte, devint le principal dépôt de ces regiſtres ſalutaires *(b)*; ils y étoient gardés avec le même ſoin que les archives de la nation. Dans les commencemens, chacun avoit la liberté de les aller conſulter, & de choiſir le remède qu'il croyoit convenable à ſa maladie.

Les Prêtres, Médecins en Égypte.

La lecture & la combinaiſon que les Prêtres faiſoient de

(y) Oſiris, *cap. XVI, v. 4.*

(z) *De Iſid. & Oſirid.*

(a) Thom. Barthol. *de inſolit. part. human. viis, cap. XII & XIII.*

(b) Galen. *de compoſit. Medic. per gener. lib. V, cap. II.* Cet uſage étoit auſſi obſervé dans d'autres pays. *Voy.* Plin. *Hiſt. nat. lib. XXIX, cap. I.* = Pauſan. *lib. II, cap. XXVII & XXXVI.* = Strab. *lib. VIII.*

ces mémoires, & les entretiens qu'ils avoient, ſoit avec les porteurs de recettes, ſoit avec les malades eux-mêmes, qui dûrent ſouvent les appeler, en firent les premiers maîtres de l'art. De ſi belles apparences ne ſe ſoutinrent pas long-temps. Quand ils crurent avoir ſuffiſamment accoutumé le peuple à dépendre dans cette partie de leurs prétendues connoiſſances, ils firent un code médicinal, dont il n'étoit pas permis d'enfreindre les loix. C'eſt d'après ce code, qu'ils faiſoient regarder comme ſacré, & qu'ils attribuoient à Hermès, à Iſis ou à quelque Divinité ſemblable, que la Médecine fut exercée dans la ſuite. Si les Médecins, en ſuivant ce qu'il preſcrivoit, ne parvenoient point à la guériſon des malades, ils n'étoient reſponſables de rien; au lieu qu'en ne s'y conformant point, ſi l'évènement ne juſtifioit pas leur conduite, ils étoient punis de mort *(c)*. Le prétexte d'une loi ſi ſévère, étoit qu'une pratique confirmée par une longue expérience, & appuyée de l'autorité des plus grands maîtres de l'art, étoit préférable à tout ce que pouvoit produire l'expérience d'un petit nombre de particuliers *(d)*. Ce principe très-bon en ſoi, devenoit pernicieux par l'étendue qu'on lui donnoit; mais la Médecine étant alors trop peu avancée, cette contrainte, loin d'en procurer les progrès, la tenoit dans une éternelle enfance. L'expérience qui donne tous les jours des leçons aux hommes les plus inſtruits, devenoit abſolument inutile.

Les Prêtres qui s'étoient emparé de l'intendance de la Médecine, s'aſſurèrent une prééminence apparente dans l'eſprit du vulgaire, en guériſſant au nom de leurs Divinités. C'étoit même une conſéquence de leurs principes: car, puiſqu'ils faiſoient regarder toutes les maladies comme une punition des Dieux *(e)*, il étoit dans l'ordre que les Dieux guériſſent

---

(c) Diodor. *lib. I.*

(d) Idem, *loco citato.*

(e) Plin. *Hiſt. nat. lib. II, cap. VII.* = Celſ. *lib. I.* = *Præfat.* Homèr.

les maux qu'ils envoyoient aux hommes; & voilà vraiſemblablement l'origine des incubations dans les temples. Sous le prétexte ſpécieux d'étendre de plus en plus le domaine & le crédit de leurs Divinités, ils étendoient réellement leur autorité perſonnelle, qui n'étoit déjà que trop grande. En effet ils tenoient le premier rang dans l'État: aſſis ſur les degrés du trône, ils compoſoient le conſeil du Prince *(f)*, rendoient la juſtice *(g)*, & préſidoient à la levée des impôts *(h)*. On conçoit qu'étant les dépoſitaires de la loi, ils étoient les premiers à ſe ſouſtraire à ſa rigueur. Dès le temps du Patriarche Joſeph, les terres qu'ils tenoient de la libéralité du Prince, n'étoient chargées d'aucune redevance *(i)*; & ces poſſeſſions n'avoient ſûrement pas diminué entre leurs mains, depuis Iſis qui leur avoit abandonné en toute propriété un tiers de l'Égypte *(k)*, tant pour fournir à la dépenſe de leur entretien, qu'à celle des ſacrifices & de tout ce qui étoit relatif au culte des Dieux. Si bien récompenſés d'avance, il ne leur étoit guère onéreux d'exercer gratuitement la Chirurgie, lorſqu'ils ſuivoient les armées pendant la guerre *(l)*.

Ces Prêtres, habiles à ſe prévaloir de l'ignorante crédulité d'une nation ſuperſtitieuſe, avoient enveloppé la religion des nuages du myſtère, & d'une infinité d'énigmes. La Médecine, entre leurs mains, prit le caractère de cette obſcurité religieuſe. L'Aſtrologie judiciaire vint enſuite obſcurcir encore les premières lueurs de cet art utile, & s'enveloppa pareillement de myſtères que l'on ne confioit pas indiſcrétement *(m)*. On ſe gardoit bien de dévoiler aux profanes les choſes ſacrées; on n'initioit que ceux qui devoient parvenir à

(f) Diodor. *lib. I.* = Strab. *lib. XVII.*

(g) Ælian. *variar. hiſtor. lib. XIV, cap. XXXIV.*

(h) Clem. Alex. Strom. *lib. VI.*

(i) Geneſ. *cap. XLVII, v.* 22 & 26. = Herodot. *lib. II.*

(k) Diodor. *loco citato.*

(l) *Ibidem.*

(m) Scholiaſt. *in Ptolæm. tetrab. lib. I.* = Clem. Alex. Strom. *lib. V.*

la royauté, ou ceux qui y étoient déjà parvenus, la plupart pris dans la classe des gens de guerre, les seuls auxquels il fut permis de prétendre à cet honneur, avec les Prêtres *(n)*. Parmi ces derniers, on choisissoit ceux qui s'étoient acquis le plus d'estime & de considération par leur savoir *(o)*. Strabon nous apprend encore qu'en Égypte on déféroit le diadème aux Prêtres, & chez les Chaldéens aux Mages qui surpassoient les autres en sagesse *(p)*.

Les Prêtres Hébreux, Médecins.

Chez les Hébreux, les Prêtres étoient aussi chargés en partie de l'exercice de la Médecine *(q)*; ils séparoient les lépreux des hommes sains, jugeoient des impuretés légales, & prescrivoient la manière de se purifier. La Circoncision étoit aussi de leur ministère, mais non à l'exclusion de toute autre personne. Par la loi de Moyse, la Chirurgie ne s'exerçoit pas gratuitement; de deux hommes qui se battoient, si l'un étoit blessé, l'autre étoit condamné à le dédommager de son travail & des frais de la guérison *(r)*.

Tel étoit à peu-près l'état de la Chirurgie chez les Égyptiens & chez les Hébreux au temps de Jacob & de Moyse. Ce dernier étoit lui-même instruit dans les arts & dans la Médecine des Égyptiens *(s)*. Les Juifs entichés des superstitions de ce peuple, & sur-tout du culte des astres, si l'on en croit les Astrologues Égyptiens *(t)*, engagèrent Aaron à élever le veau d'or, pour se rendre favorables Vénus & la Lune contre les influences du Scorpion & de Mars, qui leur étoient contraires. On a été même jusqu'à rapporter au même principe le serpent d'airain élevé par Moyse dans le désert contre les morsures des serpens.

(n) Plutarc. *de Isid. & Osirid.*

(o) Clem. Alex. *loc. citat.* = Diod. *lib. I.*

(p) Strab. *lib. I.*

(q) *Levitic. XIII.* = *Mœurs des Israélites* de M. Fleury, *page 56.*

(r) Exod. XXI, *v. 18 & 19.*

(s) Clem. Alex. Strom. *lib. I.*

(t) Kirker. *Œdip. Ægyptiac.* t. I. = *Syntagm. IV,* pag. 229. = P. Frid. Arp. *de ortu & progressu art. Talisman.* pag. 9.

Ne

Embaumement des Égyptiens.

Ne quittons pas les Égyptiens ſans parler de l'embaumement des corps chez ces peuples & chez les Hébreux. C'étoit chez les Égyptiens une pratique attachée au ſyſtème de la religion; leurs Sages croyoient à l'immortalité de l'ame, idée ſublime, qu'ils défiguroient par l'erreur de la métempſycoſe *(u)*. Ils croyoient cependant que l'ame reſtoit auprès du corps qu'elle avoit quitté, tant qu'il conſervoit ſa première forme *(x)*; cette opinion, fortifiée par la politique du gouvernement *(y)*, & par la difficulté de ſouſtraire les cadavres aux ravages des inondations annuelles, dans un terrain léger & ſablonneux *(z)*, avoit tellement piqué leur émulation, qu'ils étoient parvenus, à force de recherches, à prévenir la diſſolution des corps par l'embaumement. Ceux qui pratiquoient cet art, jouiſſoient des mêmes honneurs que les Prêtres; comme eux, ils entroient dans le ſanctuaire des temples, & peut-être même faiſoient-ils partie de leur Collége *(a)*. Cette profeſſion qui s'apprenoit dès l'enfance, étoit héréditaire comme les autres.

Pour proportionner les dépenſes de l'embaumement à toutes les fortunes, il y en avoit de trois ſortes. Le premier, le plus ſomptueux des trois, coûtoit un talent, ſomme qui revenoit environ à quatre mille cinq cents livres de notre monnoie. Le ſecond alloit à vingt mines, que l'on peut

---

(u) *À Pythagorâ immortalem eſſe animam traxit Plato, ille verò ab Ægyptiis.* Clem. Alex. Strom. *lib. VI.*

(x) Porphyr. *de Abſtin. carnium, lib. II.* — Servius *in ſchol. ad lib. III Æneïd.* dit : *Ægyptii periti condita diutiùs reſervant corpora, ſcilicet ut anima multo tempore perduret, & corpori ſit obnoxia; ne citò ad aliud tranſiret.*

(y) On a penſé que les Légiſlateurs, pour reſſerrer les liens qui attachent entr'eux les citoyens & les parens, avoient cherché à inſpirer aux enfans le plus grand reſpect pour leurs pères & mères. Aſichis avoit en vue de reſſerrer ces nœuds, en établiſſant la loi par laquelle il n'étoit permis d'emprunter qu'en mettant en gage le corps de ſon père. La loi portoit encore que, ſi le débiteur n'avoit ſoin de retirer le corps en rendant la ſomme empruntée, il ſeroit privé pour toujours, lui & les ſiens, du droit de ſépulture.

(z) Caſſian. *collat. XV, cap. III.* = Cicero. *Tuſcul. quæſt. I.*

(a) Diodor. Sic. *lib. I.*

évaluer à quinze cents livres. L'énonciation vague du troisième ne permet pas d'en fixer la valeur, mais la modicité du prix le mettoit à portée du particulier le moins riche.

Quand on apportoit un corps aux Embaumeurs, ils montroient des modèles de morts, peints sur bois. La figure la plus recherchée étoit celle d'une personne qu'Hérodote se fait un scrupule de nommer; c'étoit peut-être la figure d'Isis, qui a beaucoup de ressemblance avec les *mumies* ou *momies*, ou celle de quelqu'autre Divinité qu'il n'osoit dire avoir été embaumée comme une simple mortelle. Ils en montroient une seconde inférieure à la première & moins dispendieuse, & enfin une troisième qui étoit au plus vil prix. Ils demandoient suivant lequel de ces trois modèles on vouloit que le mort fut embaumé. Les conventions faites, les porteurs se retiroient, & les embaumeurs se mettoient à opérer. La première préparation de l'embaumement le plus recherché, se faisoit à la tête; Hérodote prétend qu'après avoir tiré, au moyen d'un fer courbé, la cervelle par les narines, ils introduisoient, à sa place, des drogues dans les cavités du crâne *(b)*. Or en supposant que l'extraction se fît de cette manière, on ne pouvoit entraîner qu'une petite quantité de cervelle, encore falloit-il défigurer étrangement la face; on eût procédé avec plus de facilité & de succès par le grand trou de l'occipital, que Gryphius croit être l'issue qu'ils choisissoient *(c)*; mais il ne faut que jeter les yeux sur les mumies, pour rejeter cette opinion. L'ouverture du fond de l'orbite, du côté droit, n'est pas, comme l'a cru M. de Caylus *(d)*, une preuve que le crâne ait été embaumé par les narines; c'est une conformation naturelle qui existe du côté droit comme du côté gauche. Le fait est ou il n'est pas; mais dans l'un & l'autre cas, il falloit s'exprimer avec plus

---

(b) Herodot. *lib. II.*

(c) *Tractat. de Mum.* Uratislav. pag. 45.

(d) Mémoires de l'Académie des Inscriptions, *tome XXIII.*

de précifion. Au refte il eft bien permis à un Antiquaire de fe tromper fur un fait d'anatomie.

De la tête, on paffoit à l'embaumement du ventre. Il y avoit un Officier, dont la fonction étoit de défigner l'endroit que l'on devoit incifer, & c'étoit toujours du côté gauche. L'incifeur faifoit la fection au lieu marqué avec une pierre d'Éthiopie, & s'enfuyoit auffi-tôt de toutes fes forces, parce que les affiftans le pourfuivoient à coups de pierres, comme un homme chargé de la malédiction publique ; ce qui ne favorifoit pas les progrès de l'Anatomie *(e)*. Enfuite on tiroit par l'incifion, les inteftins, qu'on paffoit dans le vin de palmier & dans quelques liqueurs odoriférantes. Le corps étoit couvert de natrum pendant foixante-dix jours, terme prefcrit par la loi pour pleurer le mort, & il n'étoit pas permis de l'y laiffer plus long-temps *(f)* ; enfuite on le lavoit & on recoufoit le ventre, après l'avoir rempli de myrrhe, d'aloès, de nard des Indes, de bitume de Judée, & d'autres aromates, qui leur étoient apportés du pays de Galaad par des marchands Ifmaëlites *(g)*. De tous les parfums, on n'exceptoit que l'encens.

Si l'on eût commencé, comme le prétend Hérodote, par remplir le corps d'aromates, l'action du natrum fur les réfines les eût bientôt mifes dans un état de diffolution, en formant, avec leurs huiles, une matière favonneufe très-foluble, qui auroit été infalliblement emportée par les lotions *(h)*. Ainfi

---

(e) Ceux qui touchoient les morts, étoient auffi en horreur chez les Hébreux. Les connoiffances qu'on tiroit de l'ouverture des victimes, devoient donc être fort fuperficielles & fort bornées. *Levitic. cap. XIX, v. 28.* = *Lib. Num. cap. XIX, v. 11, 12, 13 ; & cap. XXXI, v. 19.* = Phil. Jud. *de legib. peculiarib.* Par un contrafte fingulier & bizarre, on révéroit un Prêtre barbare qui facrifioit un homme vivant, & l'on auroit regardé comme infâme, un Médecin, s'il eût ofé chercher dans les cadavres, des connoiffances pour le conferver en fanté. Nous n'avons pas été nous-mêmes exempts de ce préjugé, que la Philofophie diffipa heureufement de plus en plus.

(f) Genef. *cap. L, v. 2, 3.*

(g) Idem, *cap. XXXVII, v. 25.*

(h) Mém. de l'Acad. des Sciences, *année 1750.*

c'eſt manifeſtement une erreur de cet Hiſtorien, qui a pu regarder comme indifférente & ſans conſéquence, une tranſpoſition dans le détail des préparations.

Hérodote garde le ſilence ſur l'embaumement de la poitrine; mais on entrevoit, par le récit de Diodore, qu'ils y parvenoient en détruiſant la cloiſon du diaphragme, puiſqu'ils ne laiſſoient que le cœur & les reins. Aucun des deux Hiſtoriens ne nous dit ce que l'on faiſoit des entrailles; mais Plutarque *(i)* & Porphyre *(k)* nous apprennent qu'elles étoient enfermées dans une caiſſe tournée du côté du Soleil, & qu'après une courte prière adreſſée à cet aſtre, la caiſſe étoit jetée dans le Nil. On terminoit l'embaumement, en enveloppant le corps avec des bandelettes de lin enduites de gomme (ou plutôt de réſine), dont on employoit quelquefois juſqu'à mille aunes, & on peignoit les ongles en rouge avec des feuilles d'alcana.

Le corps ainſi préparé étoit remis aux parens, qui l'enfermoient dans un étui de bois fait exprès, & le plaçoient debout contre la muraille, dans une chambre deſtinée à cet uſage. Les Rois, de leur vivant, faiſoient élever de ſuperbes pyramides ou des catacombes, monumens orgueilleux de leur fragilité; & c'eſt ſous ces maſſes impénétrables qu'on dépoſoit leurs dépouilles mortelles.

Il y avoit quelques différences dans l'embaumement des Éthiopiens, ce qui a droit de ſurprendre dans deux peuples ſi voiſins & ſi conformes dans leurs loix, leurs uſages & leurs maximes; peut-être auſſi ne proviennent-elles que des traditions plus ou moins exactes. Ctéſias, cité par Diodore *(l)*, convient qu'en Éthiopie on ſaloit les corps, mais qu'ils ne pouvoient conſerver la reſſemblance du défunt, en paſſant par le feu. Ce Ctéſias qui étoit de l'art, & par conſéquent plus inſtruit qu'Hérodote de la matière qu'il traitoit, mérite d'autant plus de croyance que ſon aſſertion paroît démontrée.

(i) Plutarc. *tom. II, pag.* 159, B. édition de l'Impr. royale; 1724.

(k) Porphyr. *de Abſtin. carn. lib. IV.* = Sextus Empiric. *lib. III, cap. XXIV.*

(l) Diodor. Sic. *lib. II.*

Dans la defcription du cabinet de la Société royale de Londres, imprimée en 1681, il eft parlé d'une mumie Égyptienne, dont la matière balfamique avoit pénétré les parties molles & les os mêmes, de forte qu'ils paroiffoient entièrement noirs & calcinés. Néhemias Grew, célèbre Anglois, fans peut-être avoir eu connoiffance de ce paffage de Diodore, a conjecturé que les Égyptiens foumettoient les corps à une forte de coction. Il prétend qu'elle s'opéroit dans une efpèce de baume liquide, jufqu'à ce que les parties aqueufes en fuffent tout-à-fait diffipées, & que les parties huileufes & gommeufes en euffent parfaitement pénétré la fubftance. Il propofe de préparer les cadavres, pour une coction ou macération, dans l'huile de noix.

C'eft ainfi que cet art, vainqueur de la corruption, difputoit pendant une longue fuite de fiècles, à l'action dévorante du temps, les reftes fragiles de notre orgueilleufe mortalité. *(m)* Augufte étant en Égypte, on lui montra le corps d'Alexandre le Grand & celui de Ptolémée, morts depuis plus de trois cents ans, enfermés dans des tombeaux; il fut étonné de voir que les os & la peau même étoient dans toute leur intégrité.

Tel étoit l'embaumement du premier ordre. Ceux qui vouloient faire moins de dépenfe, s'en tenoient à celui de la feconde qualité, qu'Hérodote décrit de cette manière. On rempliffoit des feringues d'une liqueur onctueufe tirée du cèdre, & l'on injectoit le corps du mort fans y faire aucune incifion, & fans en tirer les entrailles. Quand on avoit introduit l'extrait de cèdre par le fondement, on le bouchoit pour empêcher l'injection de fortir. Auffitôt, on faloit le corps avec le natrum pendant le temps convenable; le dernier jour on tiroit du ventre la liqueur, qui avoit eu affez de force pour confumer les entrailles qu'elle entraînoit avec elle. Le *natrum* détruifoit la lymphe corruptrice des chairs, & il ne reftoit que la peau collée fur les os. C'eft dans cet état qu'ils le rendoient, fans y rien faire de plus.

(m) Luther. *in explic. cap.* L. Genef.

Pour admettre une pareille préparation, il faudroit n'avoir aucune connoiſſance de la ſtructure des parties ni de la vertu des médicamens. L'Anatomie nous apprend (& l'expérience avoit dû l'apprendre aux embaumeurs eux-mêmes) qu'il eſt impoſſible de faire par le fondement une injection qui remplisse le ventre, ſans le ſecours d'aucune inciſion ou de quelque dilacération. D'ailleurs, de l'aveu même des Anciens *(n)*, le cédria n'eſt point corroſif : la propriété qu'ils lui reconnoiſſent eſt abſolument oppoſée à celle que lui ſuppoſe Hérodote. Il y a donc bien de l'apparence que la baſe principale des injections étoit le *natrum*, qui a réellement la vertu qu'Hérodote attribue au cédria ; cette réſine n'étoit vraiſemblablement employée ici que comme aromate, & en petite quantité.

La troiſième eſpèce d'embaumement n'étoit que pour les pauvres : il conſiſtoit à laver le ventre avec une liqueur nommée συρμαίη (le Scholiaſte d'Ariſtophane nous apprend que c'étoit le ſuc d'une racine que l'on croit être le raifort des Anciens) ; après quoi ils le mettoient dans le *natrum* pendant ſoixante & dix jours : on le rendoit enſuite à ceux qui l'avoient apporté.

Chez les Hébreux on enterroit tout ſimplement les gens du commun, & l'honneur de l'embaumement étoit réſervé aux perſonnes de la plus haute conſidération. En cela l'on n'avoit d'autre vue que d'arrêter, pendant le temps du deuil, la putréfaction qui faiſoit de rapides progrès dans ce pays-là *(o)*. On voit en effet qu'elle ſe faiſoit déjà ſentir près

---

(n) Cedrus magna, quam Cedrelaten *vocant, dat picem quæ* Cedria *vocatur . . . . Defuncta corpora incorrupta ævis ſervat, viventia corrumpit ; mirâ differentiâ cùm vitam auferat ſpirantibus, defunctis pro vitâ ſit.* Hiſt. nat. Plin. *lib. XXIV, cap. V.*

Primus ſudor aquæ modo fluit canali ; hoc in Syriâ Cedrium *vocatur, cui tanta vis eſt ut in Ægypto corpora hominum defunctorum eò perfuſa ſervarentur.* Idem, *lib. VI, cap. II.*

(o) Les Grecs, qui étoient dans l'uſage de brûler les corps de leurs morts, pratiquoient auſſi une ſorte d'embaumement pour préſerver les cadavres de la corruption pendant le temps qui précédoit cette cérémonie. *Xenophon, Hiſt. græc. lib. V.* Emilius Probus étant mort de maladie, ſes

du corps du Lazare, qui n'étoit que depuis quatre jours dans le tombeau *(p)*.

Il ne paroît pas que Joſeph, dans l'embaumement du corps de ſon père, ait eu d'autre motif que de le mettre en état de ſupporter, ſans ſe corrompre, tout le temps du deuil, & celui de ſon tranſport dans la terre de Chanaan *(q)*. Comme il étoit vice-roi d'Égypte, il le fit embaumer ſelon la coutume du pays, & il chargea de ce miniſtère les Médecins attachés à ſa perſonne *(r)*; mais ils n'y mirent que quarante jours, tandis que les Hiſtoriens profanes écrivent qu'on en employoit ſoixante-dix. Il n'y a pas lieu de croire que lui-même ait été embaumé autrement. Quoi qu'il en ſoit, pluſieurs endroits des Livres ſaints, qui nous font connoître plus particulièrement l'embaumement des Juifs, donnent lieu de préſumer qu'il n'étoit qu'extérieur.

On voit, en effet *(ſ)*, qu'aux funérailles d'Aſa, roi de Juda, ſon corps fut mis ſur un lit rempli de parfums, compoſés avec un luxe exceſſif, & que l'on y alluma un grand feu; d'autres paſſages établiſſent que c'étoit une coutume *(t)*. On mettoit dans cet appareil funéraire, beaucoup de profuſion & de faſte, & les aromates y étoient prodigués. On lit dans l'Évangile de Saint-Jean, qu'il fut employé cent livres de myrrhe & d'aloès à l'embaumement du corps de Jéſus-Chriſt *(u)*.

Si l'embaumement des Hébreux n'étoit pas auſſi recherché

---

amis, pour le tranſporter plus facilement à Sparte, enduiſirent ſon corps de cire, au défaut de miel. *Plutarc. in Ageſil.* En effet, Pline dit que le miel eſt un préſervatif contre la pourriture, *lib. XXII, cap. XXII.* On faiſoit encore fondre pluſieurs drogues dans une chaudière, & quand elles étoient fondues, on répandoit cette liqueur bouillante ſur le cadavre. *Ariſtoph.* in Avib. act. II, ſcen. II.

(p) Joan. Evang. *cap. II, v. 29.*

(q) Geneſ. *cap. L, v. 24, 25.* = Exod. *cap. XIII, v. 19.* = Joſué, *cap. XXIV, v. 32.*

(r) Geneſ. *loco citato.*

(ſ) Paralipom. *lib. II, cap. XVI, v. 24.*

(t) Loc. citat. *lib. II, cap. XXI, v. 19.* = *Jerem. cap. XXXIV, v. 5.*

(u) Joan. Evang. *cap. XIX v. 39.*

que celui des Égyptiens, c'est qu'ils n'avoient pas d'aussi puissans motifs que ceux-ci, pour porter cet art au plus grand degré de perfection; c'est d'ailleurs que le génie des Hébreux, moins inventif, les portoit plus à la simplicité de la vie pastorale, & aux travaux qui en dépendent. Les sciences & les arts conservent toujours l'empreinte des mœurs & de la religion des peuples qui les cultivent. Il paroît que ces deux nations ennemies, mais toujours émules, n'ont jamais cessé d'emprunter réciproquement l'une de l'autre, beaucoup de rits & de coutumes, qu'elles accommodoient à leurs mœurs; peut-être même trouveroit-on que les Hébreux ont été plus souvent copistes que modèles *(x)*.

Essayons maintenant de démêler en quoi consistoit à peu près à la même époque, la médecine des Indiens, des Celtes, des Germains & des Gaulois.

On a vu jusqu'ici presque par-tout les Prêtres réunir le Sacerdoce & la Médecine. Les Indiens & les Bactriens avoient aussi pour Médecins, leurs Brachmanes ou Bramines, qui étoient en même temps leurs Prêtres *(y)*. C'étoit des espèces de spéculatifs qui se mêloient de philosopher sur la nature de l'homme. Ils vivoient exposés à l'air & dans la plus grande frugalité. Ils ne mangeoient rien de ce qui avoit eu vie, & ne buvoient ni vin ni d'autres liqueurs enivrantes *(z)*. Chacun se faisoit un plaisir de leur fournir abondamment du riz, nourriture ordinaire de l'Inde, & de leur donner l'hospitalité. Ils prétendoient avoir des remèdes pour rendre les femmes fécondes, & leur procurer à leur choix, des garçons ou des filles. Leur médecine consistoit principalement en régime; de tous les médicamens, les onctions & les cataplasmes étoient ceux qu'ils approuvoient le plus; ils n'avoient pas

LES BRACHMANES.

(x) Post aliqua sæcula (Hebræi) *Ægyptiorum conversatione depravati adeò fuerunt, ut nihil ab Ægyptiis differre viderentur.* Euseb. *Præparat. Evang. lib. VII.*

(y) Strab. *lib. XV.* = Porphyr. *de Abstin. carn.* passim.

(z) Bardesan. *apud Euseb. Præparat. Evangelic. lib. VI.*

des

des autres remèdes, une opinion avantageuſe. Ainſi preſque toute leur Médecine étoit purement chirurgicale.

LES DRUIDES.

Pour les Celtes, les Germains, les Gaulois, ils ſe vantoient de deſcendre de Pluton, ſelon la tradition de leurs Druides *(a)*, dont on fait remonter l'origine au temps d'Abraham, & même à celui de Noé. On cite, ſur ce point, le témoignage de Béroſe & les antiquités Étruſques *(b)*; mais quand ces autorités ſeroient moins équivoques, la difficulté de fixer l'origine de ces trois peuples, qui peut-être en effet n'en font qu'un, jointe à la conformité de leurs dogmes & de leurs uſages ſur certains points, avec ceux des Prêtres d'Égypte & des Mages *(c)*, eſt une forte preuve de leur ancienneté. Quelques Savans ont été juſqu'à croire que c'étoit ſur le modèle des Mages que les Druides s'étoient formés *(d)*. Sans nous arrêter à ces conjectures, on ſait que ces Prêtres avoient inſpiré le plus grand reſpect pour le gui de chêne. Il étoit employé dans toutes les cérémonies religieuſes; auſſi ſe cueilloit-il avec beaucoup d'appareil au mois de décembre, conſacré parmi eux par la religion. Le ſixième jour de la Lune, un Prêtre, vêtu d'une robe blanche & armé d'une petite faulx d'or, montoit ſur l'arbre & en abattoit des feuilles, qu'un autre Prêtre recevoit dans une nappe blanche; enſuite on immoloit des victimes, & l'on ſupplioit la Divinité de verſer d'heureuſes influences ſur le don qu'elle venoit de leur faire. Ils regardoient ce précieux gui, comme un remède aſſuré contre la ſtérilité de tous les animaux, & comme l'antidote de tous les poiſons. Au premier jour de l'an, après avoir béni & conſacré le gui de chêne, on le diſtribuoit au peuple en lui ſouhaitant une bonne année; de-là cette formule qui s'eſt conſervée long-temps parmi nous: *au gui, l'an neuf (e)*.

(a) Cæſar *de Bell. Gallic. lib. VI.*

(b) Edm. Dickinſ. *in Delph. Phœniciſſ. ſubjectâ appendice*, p. 32.

(c) Cæſar, *loco citato, lib. IV.*

(d) Banier. *Mythol.* ou *les Fables expliquées par l'Hiſtoire*, tome II, *in-4.°* page 629.

(e) Plin. *Hiſt. nat. lib. XVI, cap. XLIV.*

Ils avoient encore beaucoup de vénération pour la *ſabine* ou la *ſelage*, qu'on croit être la *pulſatille*. Pour cueillir cette plante, il falloit encore être vêtu de blanc, avoir les pieds nus & bien lavés, & faire précéder un ſacrifice avec le pain & le vin : alors on l'arrachoit ſans fer de la main droite, qu'on avoit ſoin de couvrir d'un pan de ſa robe, pour la faire paſſer imperceptiblement à la main gauche. On eſtimoit cette plante utile contre toute ſorte d'accidens, & ſa vapeur s'employoit dans les maladies des yeux *(f)*.

Tous ces preſtiges de l'ignorance n'étoient dignes que de pitié ou de dériſion, ſi la ſuperſtition n'eût pas dégénéré en barbarie, en férocité. Mais un Gaulois malade faiſoit-il vœu pour le recouvrement de ſa ſanté, d'immoler un homme à Éſus, à Teutates, à Saturne *(g)* ! il trouvoit auſſitôt dans les Druides les miniſtres de ces abominables ſacrifices. C'eſt ce qui détermina les empereurs Tibère & Claude à les chaſſer de leurs États. On ne ſauroit, dit Pline, ſavoir trop de gré aux Romains, d'avoir éloigné des monſtres qui ſe faiſoient un point de religion de tuer un homme, & un principe de ſanté de le manger *(h)*. Voilà cependant les Prêtres, les Juges, les Docteurs, les Médecins des anciens Gaulois : ces hommes qui décidoient à leur gré de la guerre & de la paix, qui puniſſoient les coupables, dépoſoient les Magiſtrats & les Rois même, quand ils n'obſervoient pas les loix du pays; enfin, ces Sages qu'Ariſtote, Soſion, & d'autres auteurs plus anciens, préconiſent ſérieuſement comme des perſonnages très-éclairés en matière de religion. Tel a été par-tout le ſort des peuples : quand ils n'ont point été ſubjugués par la force, ils l'ont été par l'adreſſe & par l'impoſture.

(f) Plin. *Hiſt. nat. lib. XXIV, cap. 11.*

(g) Tacit. *de morib. Germanor.* = Lactant. *de falſ. religione, lib. I.* = Lucain, *Pharſ. lib. I.*

Et quibus immitis placatur ſanguine diro
Theutates, horrenſque feris altaribus Eſus.

(h) Plin. *loco citato, lib. XXXI, cap. 1.*

CHIRURGIE des Chinois & des Japonois.

UNE nation, dont l'origine se perd dans les temps les plus reculés, qu'un respect superstitieux pour l'antiquité, dont elle est jalouse, asservit à tous ses anciens usages, & qui n'eut jamais d'autre ambition que de rester isolée dans les vastes contrées qu'elle occupe, peut bien figurer dans l'histoire des connoissances médicinales avec les peuples les plus anciens. Les Chinois sont froids & tranquilles, autant du moins par éducation que par tempérament. Dès l'enfance on les accoutume à l'ordre, à la raison, aux usages reçus. Leurs mouvemens sont mesurés & prescrits par des rites & des cérémonies qui glacent l'ame & éteignent le sentiment *(a)*.

Les Japonois, colonie Chinoise *(b)*, ont des mœurs & un caractère plus libres, plus développés; la religion & les usages favorisent ce développement. On exerce la mémoire des enfans par des poëmes où l'on célèbre les belles actions de leurs ancêtres, où l'on inspire le mépris de la mort, & où le suicide est vanté comme le plus grand acte d'héroïsme. Le Législateur craignant que la Religion fût impuissante sur eux pour réprimer les excès de l'amour, convertit en culte l'amour même. Ce point de religion, qui n'est pas le moins respecté, conduit sûrement à plus d'excès que d'omissions. Les Chinois semblent n'avoir eu d'autre but que d'émousser la violence & l'impétuosité de l'ame, & les Japonois que de prévenir son engourdissement, sa langueur. Ainsi les mœurs des deux nations sont fort différentes; mais leur Médecine étant à peu près la même, nous confondrons en ce point l'histoire des deux peuples.

(a) *Hist. philosophiq. & politiq. des établiss. & du commerce des Européens dans les deux Indes*, tome I, in-8.°

(b) Martini, *Hist. de la Chine*, page 237.

Les Japonois ont dans leur lubricité, dans leur oiſiveté (c) continuelle, & dans leurs uſages, trois grands ennemis de leur ſanté. Un des premiers inconvéniens de l'uſage tient à la manière de ſe vêtir. Par une coutume très-ancienne & preſque légale, jamais ils n'ont la tête couverte : on raſe la tête aux jeunes gens juſqu'à la ſuture ſagittale, & dans l'âge viril juſqu'au niveau des oreilles ; c'eſt pour eux une propreté & même un ornement. Porter un léger bonnet de ſoie, ou ſe couvrir les talons dans les froids les plus cuiſans, eſt un privilége qui n'eſt réſervé qu'aux vieillards décrépits. Quelque rigoureuſe que ſoit la ſaiſon, il y auroit une indécence répréhenſible, & une irréligion ſcandaleuſe, à ſe préſenter devant les Magiſtrats, ou à célébrer les jours de fête, ſans avoir la tête raſée. Si pour remplir un de ces devoirs, ils ſont contraints pendant le froid de ſe ſoumettre au coſtume, un friſſon ſubit de tout le corps, la fièvre, la céphalalgie, & d'autres maux de cette eſpèce, ſont les tributs funeſtes qu'ils payent infailliblement à l'uſage.

La lubricité à laquelle les Japonois attachent le ſouverain bien, & qu'ils ſatisfont ſans retenue, ſans pudeur, depuis les premières années de l'adoleſcence juſque dans un âge avancé, énerve leurs membres, épuiſe leurs forces & les laiſſe dans un état de langueur. Ce peuple, naturellement doué d'une conſtitution vigoureuſe, fortifiée par la température du climat & par la qualité du ſol, ſans eſſuyer les déſaſtres de la guerre, eſt dévaſté par la perverſité de ſes mœurs, & plus encore par l'ignorance de ſes Médecins. Les riches ſont les victimes d'une vie molle & voluptueuſe, les pauvres de leur extrême diſette : de-là une foule de maladies qui les affligent. Les plus communes ſont celles qui attaquent les nerfs, les tendons, les ligamens, les membranes, comme l'épilepſie, l'apoplexie, la paralyſie, la maladie ſacrée, mais ſpécialement la cécité & la goutte. Ces maux rendent les Médecins très-néceſſaires

(c) Ten Rhyne, *de Arthritide*, in-8.° Londini, 1693.

à la Chine & au Japon: auſſi la Médecine y eſt-elle cultivée, tant par l'utilité qu'on lui reconnoît pour le rétabliſſement de la ſanté, pour la conſervation de la vie, que par l'opinion établie également dans les deux nations, que cette Science a une liaiſon très-étroite avec le mouvement des aſtres, pour leſquels ils ont de la vénération.

Il y avoit autrefois à la Chine des Écoles impériales de Médecine: aujourd'hui, les Médecins qu'on y eſtime le plus, ſont ceux qui tiennent de père en fils leur ſavoir *(d)*. Comme ils n'ont point de phyſique, preſque aucune connoiſſance des parties du corps humain & de leurs uſages, ni par conſéquent des cauſes des maladies, leur Médecine, dénuée de tout principe, n'eſt qu'un amas informe de ſyſtèmes, de tâtonnemens, de conjectures. Ce mal, juſqu'à un certain point, a encore ſa ſource dans leurs coutumes. Ce ſeroit parmi eux une cruauté inouïe d'ouvrir un cadavre, & d'en tirer le cœur & les entrailles, pour les enterrer ſéparément. Ils auroient même horreur de voir, comme en Europe, des oſſemens de morts entaſſés les uns ſur les autres. Le peu qu'ils ſavent d'Anatomie, ils le doivent à l'ouverture peut-être fortuite de quelques animaux, moyen inſuffiſant, dont ils ne pouvoient tirer un grand fonds de lumières. On voit, en effet, que ce qu'ils diſent de l'Anatomie, eſt le plus ſouvent l'ouvrage de l'imagination; ainſi toutes les connoiſſances qu'ils en déduiſent, ne ſauroient être fort ſolides.

Syſtème anatomique & phyſiologique.

Le capitaine, eſt le ſang *[Hivé]*; ſon eſcorte, ce ſont les eſprits *[Ki]*. Le ſang coule dans les vaiſſeaux, & les eſprits au-dehors; ils ſont dans un mouvement continuel de circulation, & doivent faire dans l'eſpace d'un jour & d'une nuit cinquante tours. Ils prétendent que pendant une reſpiration, c'eſt-à-dire, pendant l'intervalle d'une expiration & d'une inſpiration, le pouls bat communément quatre fois, & que le ſang fait ſix pouces de chemin: en douze heures chinoiſes

---

(d) Hiſtoire de la Chine, par le P. Duhalde, *tome II.*

qui font un jour & une nuit, ils comptent treize mille cinq cents reſpirations. Le chemin du jour ſera de huit cents dix *tchang*, meſure qui a dix *tché*, ou pieds *(e)* de chacun dix pouces. Or, le plus court chemin du ſang & des eſprits dans le corps humain, n'eſt que de ſeize *tchang;* par conſéquent, le ſang fait en un jour & une nuit cinquante fois ce tour, parce que dans le même eſpace de temps ſe fait la converſion des cieux *(f)*, dans ce qu'ils appellent les cinquante maiſons céleſtes. Ils croient encore que quelques humeurs dominent à certaines heures, dans une partie plus que dans une autre. Un Charlatan, de nos jours, perſuadé que pour intéreſſer le commun des hommes, il ne faut que leur préſenter des choſes ſingulières, a réveillé toutes ces rêveries dans un livre aſſez dangereux pour les ignorans *(g)*, mais qui n'eſt qu'un mauvais roman de médecine aux yeux des gens inſtruits & ſenſés.

Les Chinois & les Japonois établiſſent deux principes de la vie, qui ſont la chaleur vitale & l'humide radical: les eſprits ſont le véhicule de la chaleur naturelle, le ſang eſt celui de l'humide radical. Ils appellent *yo* ou *yam* la chaleur vitale, & *yn* l'humide radical: de ces deux noms réunis enſemble, ils ont compoſé celui de l'homme, qui eſt *gyn* en leur langue. Ils diſent dans leur manière ſymbolique, que comme la diviſion ou la ſéparation de ces deux traits détruit la figure du nom de l'homme, ſa vie eſt pareillement détruite par la déſunion de ces deux principes. Ils les placent dans les principales parties du corps, dans tous les membres & dans les entrailles, pour y entretenir la vie & la ſanté.

Ils font trois diviſions du corps humain; ils le partagent d'abord en partie droite & en partie gauche *(h)*, & chacune de ces parties a un œil, un bras, une main, une épaule, une jambe & un pied.

(e) Then Rhyne, *loco citato.*

(f) Cleyer. *de medic. Sinenſ. in-4.°* Francofurti, 1682.

(g) Le Conſervateur du ſang humain.

(h) Ten Rhyne, *loco citato.*

La ſeconde diviſion eſt de même en trois parties ; ſavoir, la haute, la moyenne & la baſſe région. La haute, eſt depuis le ſommet de la tête juſqu'à la poitrine ; la moyenne, depuis la poitrine juſqu'au nombril ; & la baſſe, depuis le nombril juſqu'à la pointe des pieds. *Voyez les planches ci-après.*

La troiſième diviſion du corps humain comprend les membres & les inteſtins. Les ſix membres principaux où ils font réſider l'humide radical ſont diſtribués ainſi : ſavoir ; trois à gauche, qui ſont le cœur, le foie & l'un des reins ; trois à droite, qui ſont le poumon, la rate & l'autre rein, qu'ils appellent *la porte de la vie*, en ce que, ſelon les uns, c'eſt le réſervoir de la ſemence, & ſelon d'autres, l'organe où s'en fait la ſécrétion.

Les viſcères, dans leſquels ils établiſſent la chaleur vitale, ſont encore au nombre de ſix ; trois à gauche, ſavoir, les petits inteſtins ou le péricarde, la véſicule du fiel & les uretères ; trois à droite, qui ſont les grands inteſtins, l'eſtomac & la troiſième partie du corps.

Quant à l'humide radical, ils le diſtinguent en foible, en plus foible & en très-foible. Ils le font réſider dans les artères des deux bras, & mettent ſon origine ou ſa ſource à la poitrine ; c'eſt-à-dire au poumon, où ils ſuppoſent qu'eſt le centre de la circulation, & que ſe fait la ſécrétion des eſprits.

L'humide radical, qu'ils appellent *foible*, par comparaiſon à la chaleur naturelle, eſt porté dans l'un & l'autre bras par les artères qui commencent dans la poitrine, & finiſſent au doigt du milieu.

L'humide radical plus foible a ſes artères, qui vont encore de la poitrine dans les deux bras, & ſe perdent extérieurement à l'extrémité du pouce.

L'humide radical très-foible va, du cœur, ſe porter dans l'un & l'autre bras par les artères, qui ſe terminent auſſi extérieurement au bout du petit doigt.

La longueur de chacune de ces artères, du commencement

à la fin, eſt de trois pieds & demi *, & la longueur combinée de toutes les artères de l'humide radical, eſt de vingt-un pieds.

La chaleur naturelle a de même ſes artères qui prennent naiſſance à la tête, parcourent les deux bras, & finiſſent aux extrémités des doigts.

Elle eſt de trois eſpèces; ſavoir, la chaleur innée forte; dont les artères commencent dans l'un & l'autre bras, à l'extrémité du doigt indicateur, & finiſſent à la pointe du nez.

La chaleur innée moins forte, dont les artères commencent aux petits doigts de chaque bras, pour finir aux angles internes des yeux.

Enfin la chaleur naturelle très-foible, dont les artères prennent leur origine à l'extrémité des doigts annulaires, & viennent aboutir aux angles externes des yeux.

Or, la longueur de chacune des artères étant de cinq pieds, les trois artères de l'un & l'autre bras ont enſemble trente pieds de longueur. Nous obſerverons en paſſant que le nom d'*artère*, chez les Chinois & les Japonois, n'a pas la ſignification préciſe que nous y attachons : il eſt pris indiſtinctement pour les veines, les artères & les nerfs.

Les extrémités inférieures ont, ainſi que les ſupérieures, trois degrés de chaleur naturelle & trois degrés d'humide radical, qui parcourent des artères particulières.

La chaleur innée forte, prend ſon origine au nez, & ſe borne intérieurement à l'extrémité des doigts des pieds.

La chaleur innée moins forte, commence aux angles internes des yeux, & finit à la partie interne du petit orteil de chaque pied.

La chaleur innée très-forte, commence dans les artères

* Le pied géométrique, chez les Japonois, eſt de dix pouces. Le pouce eſt la longueur de l'article moyen du doigt du milieu, de manière que l'exactitude exige qu'on forme le pied ſur l'article du ſujet, dont on veut meſurer les artères.

au

au *canthus* interne des yeux, & se termine au pénultième & au dernier orteil de chaque pied.

Chacune de ces artères est longue de huit pieds; ainsi la longueur des six artères de chaque côté, est de quarante-huit pieds.

L'humide radical est aussi charié par trois artères; le foible, prenant son origine dans les artères de chaque pied au gros orteil, se termine au foie, puis à la vésicule du fiel.

L'humide radical plus foible, commence de même au gros orteil & va se perdre à la tête, puis à l'estomac.

Le très-foible commence au cœur, il finit dans les reins & dans la vessie.

La longueur de chacune de ces artères est de six pieds & demi, ce qui fait collectivement pour les deux côtés trente-neuf pieds.

Il y a aussi douze veines par lesquelles passent autant de chaleurs innées & d'humides radicaux; mais ces vaisseaux pourroient bien être les mêmes que ceux qu'on vient de désigner.

Les Chinois comptent encore deux autres canaux, qu'ils nomment *kée-miak* & *rak-miak*; ils paroissent être réellement des artères, si l'on a égard au mot *miak*, qui signifie pouls. Ces vaisseaux portent naturellement dans le sang la chaleur innée & l'humide radical, mêlés ensemble & tempérés; mais l'un devient-il plus fort que l'autre, il s'ensuit un état contre nature, ou la maladie & la mort même.

Le premier de ces deux vaisseaux, qui contient l'ame, est long de cent soixante-deux pieds; le canal artériel *kée-miak*, dans lequel est contenue la chaleur innée, se porte en haut: le second canal, *rack-miak*, qui est privé d'ame, parce qu'il porte l'humide radical, est long de trois cents soixante-cinq pieds.

Il n'a été question jusqu'ici que d'artères internes, tant pour la chaleur naturelle que pour l'humide radical, & de leur longueur. Il y a de plus deux veines ou artères externes qu'on nomme *yn-kio* & *jo-kio*: celle-ci, qui est l'artère de la

chaleur innée dans le jaret, commence à la malléole externe & finit aux yeux; l'autre, qui eſt l'artère de l'humide radical, commence à la malléole interne, & finit pareillement aux yeux. Chacune de ces artères eſt longue de ſept pieds & demi : total, quinze pieds.

Il y a enfin deux artères connues ſous les noms de *tok-miak* & de *nim-miak:* la première commence au périnée, & traverſant le corps en devant, va ſe perdre à la lèvre ſupérieure ſous le nez; la ſeconde, qui a la même origine, paſſe par-derrière & va finir au même endroit. La longueur de l'une & de l'autre eſt de quatre pieds & demi; ce qui fait neuf pieds pour les deux.

Les Chinois admettent, comme les Égyptiens & les Chaldéens, dans leur médecine, les influences céleſtes. Ils croient que la chaleur innée, qui domine pendant le jour, eſt d'une nature ſolaire, & que l'humide radical, qui règne pendant la nuit, eſt d'une nature lunaire. Comme le printemps *(i)* exerce ſon empire ſur les végétaux, il l'exerce de même ſur le foie; l'été domine ſur le cœur, l'automne ſur le poumon, l'hiver ſur les reins, & l'eſtomac eſt ſoumis à chacune des quatre ſaiſons de l'année, ou au moins aux dix-huit derniers jours des quatre mois lunaires, qui ſont le troiſième, le ſixième, le neuvième, & le douzième. Ainſi l'année eſt diviſée par les Chinois en cinq ſaiſons, qui ſont compoſées chacune de ſoixante-douze jours; or 72 multipliés par 5, donnent 360 jours, dont les Médecins compoſent l'année lunaire, qui commence vers notre mois de février.

Les Chinois & les Japonois croient apercevoir des rapports mutuels entre certaines parties. Ainſi, du côté gauche, les petits inteſtins ont une relation marquée avec le cœur, la véſicule du fiel avec le foie, les artères avec les reins. Du côté droit, les grands inteſtins répondent aux poumons, l'eſtomac à la rate, & la troiſième partie du corps à la porte de la vie ou au rein droit.

(i) Cleyer, *loco citato. Tract. de pulſ.* pag. 8.

Ces différentes parties ſont, ſelon eux, les ſiéges naturels de la chaleur vitale & de l'humide radical; c'eſt de chacun de ces endroits que ces élémens de la vie paſſent dans les autres parties du corps par le moyen des eſprits & du ſang, auxquels les Chinois ont attribué une ſorte de circulation dès la naiſſance de leur médecine, c'eſt-à-dire, environ quatre cents ans après le déluge.

Toute cette phyſiologie paroîtra ridicule & pitoyable; cependant à travers le brouillard, il perce quelquefois de légères lueurs de vraiſemblance. Les Chinois conſidèrent le corps humain comme une machine harmonique, comme une eſpèce de luth, dont toutes les parties, par le moyen des nerfs, des veines & des artères, rendent divers ſons, ou plutôt ont une propriété relative en raiſon de leur figure, de leur ſituation, de leurs divers uſages. Ils prétendent que par le moyen des différens ſons, ou des touches variées de ces organes, on peut juger infailliblement de leur diſpoſition actuelle, comme une corde plus ou moins tendue, touchée en un lieu ou en un autre d'une manière plus ou moins forte, rend différens ſons, ce qui fait connoître ſi elle eſt trop tendue ou trop lâche *(k)*.

Outre les douze voies ordinaires de la circulation du ſang & des humeurs, les Chinois admettent huit autres voies extraordinaires, dont Cleyer a donné une deſcription fort obſcure. Il auroit été à ſouhaiter que ce ſyſtème anatomique & toutes les parties de la médecine Chinoiſe, euſſent été développées par Ten Rhyne, qui en étoit bien mieux inſtruit; mais l'infidélité ou le plagiat de Cleyer, nous a privés de cet ouvrage curieux.

Les Chinois, après avoir établi dans le corps de l'homme, ces douze ſources de la vie, ont cherché à connoître par des ſignes extérieurs, les diſpoſitions internes de ces douze parties. Ils ont cru les trouver dans la tête, ſiége de tous les ſens qui exercent les opérations animales. Ils ſe ſont

(k) Ten Rhyne, *loco citato.*

figuré des rapports néceſſaires entre ces ſens & les ſources de la vie; ils ont cru que la langue ſe rapportoit au cœur, les narines au poumon, la bouche à la tête, les oreilles aux reins, les yeux au foie. Ils prétendent tirer de la couleur du viſage, de celle des yeux & des ongles, de l'état des narines & des oreilles, du ſon de la voix, des ſaveurs que la langue éprouve ou deſire, la diſpoſition du tempérament & des préſages de la vie ou de la mort du malade. Mais, à juger de toute cette théorie par ce que nous en apprend Cleyer, ſi la Nature eſt uniforme & régulière dans ſes opérations, on ne ſauroit faire grand fonds ſur une pareille doctrine. On y entrevoit l'abus de l'expérience, & un peu de preſtige, comme dans le ſyſtème du pouls, auquel on a prodigué plus d'éloges, & donné bien plus d'importance, qu'il ne paroît en mériter. Ce ſyſtème du pouls eſt étroitement lié à celui de leur anatomie ou plutôt de la circulation. L'ordre des différens pouls répond tant à la ſituation du lieu où l'on eſt né, comparée avec l'état des aſtres, qu'à la diviſion du corps humain en trois parties. La première ou la ſupérieure, à laquelle ſe rapporte le premier pouls de chaque main, eſt celle qui s'étend depuis la tête juſqu'à l'orifice de l'eſtomac; elle contient les poumons, le cœur & ſon enveloppe. La ſeconde ou la moyenne, relative au pouls moyen ou au ſecond pouls, s'étend de la poitrine à l'ombilic, & contient le foie, ſa véſicule & l'eſtomac. La troiſième partie répondant au troiſième pouls, s'étend de l'ombilic à la plante des pieds, & contient les reins ou les réſervoirs des eſprits animaux, la veſſie, les uretères, les grands & les petits inteſtins. Le myſtère du pouls conſiſte dans la meſure combinée des reſpirations avec les battemens du pouls ou les pulſations de l'artère.

Dans les maladies du cœur, c'eſt le pouls du carpe de la main gauche qu'il faut conſulter (l). Dans celles du foie,

(l) Hiſtoire de la Chine, par le P. Duhalde, *tome IV*.

c'eſt encore du même côté, préciſément à la jointure du carpe, avec l'os qu'on nomme *cubitus*.

Dans les maladies de l'eſtomac, on examine le pouls du carpe de la main droite, & dans celles du poumon, on conſulte encore le pouls du même côté, mais dans l'articulation du bras avec l'avant-bras.

Pour les maladies des reins, on touche le pouls immédiatement plus haut que la jointure, à l'extrémité du *cubitus*; à la main droite pour le rein droit, à la gauche pour le rein gauche.

Malgré toutes les hypothèſes qui défigurent cet empyriſme, l'expérience a quelquefois ſervi les Praticiens de la Chine. Dans les bleſſures accompagnées de grandes hémorragies, ils trouvent qu'un pouls délié & comme vide eſt bon, & qu'un pouls plein, fort & fréquent eſt mauvais.

Dans les hémorragies du nez, ou dans celles qui ſe manifeſtent par la bouche, le pouls délié & profond eſt de bon augure; le pouls trémulant, haut & fort, annonce un danger éminent, & même la mort, s'il a de la dureté.

Nous renvoyons à l'Ouvrage, ſouvent inintelligible, de Cleyer, ceux qui ſeront tentés d'approfondir ce ſyſtème plus curieux qu'utile.

Partage de leur Médecine en trois Profeſſions.

Dès la plus haute antiquité *(m)*, toutes les parties de la Médecine étoient exercées à la Chine & au Japon, comme chez toutes les autres nations, par une ſeule perſonne; c'étoit même une loi de *Wacquan*, un de leurs Médecins, qui exiſtoit il y a environ deux mille ſept cents ans. Depuis ce temps leur Médecine a été partagée en trois parties: les remèdes internes ſont adminiſtrés par les Médecins que les Chinois nomment *Phondo*, & les Japonois *Iſiaphondo*. Ceux qui appliquent les remèdes externes ſont les Chirurgiens, & leur nom générique eſt *Gecqua*. La troiſième claſſe, qui traite les maladies des yeux, eſt nommée par les Chinois *Bakſieu-Sinkai*, & par les Japonois

(m) Ten Rhyne, *loco citato*.

Méesja. Il ne paroît pas que ces Oculiftes foient d'une grande habileté, puifqu'ils regardent comme incurable la fuffufion ou cataracte, maladie très-commune au Japon. Dès qu'elle commence à fe déclarer, le malade fe rafe la tête & mène une vie très-retirée; ce qui ne l'empêche pas, quand il eft riche, de fe livrer fans mefure au plaifir des femmes, qui accélère la perte de la vue.

Les Chirurgiensne paroiffent pas l'emporter de beaucoup fur les Oculiftes; leur empyrifme fe montre dans l'empiême & dans les autres maladies de leur reffort. M. Martin, gouverneur au Japon, avoit à la poitrine un abcès fi confidérable, qu'il étoit contraint de refter toujours courbé fur le côté oppofé. On fit flétrir à la chaleur du feu une feuille du figuier qu'on nomme *indien*, & on l'appliqua fur l'endroit malade: elle procura une copieufe évacuation de matière purulente, mais avec des efforts auffi douloureux que fi l'on eût arraché tous les vifcères du malade. Ten Rhyne qui rapporte le fait, ajoute, fur la foi d'un Praticien Chinois, que cette feuille, fans aucune autre préparation, eft fi attractive, que, dans les fuppreffions des lochies, où l'on fe fert de ce topique, fi on ne l'ôte à temps, il eft à craindre qu'il ne porte le trouble dans les humeurs & dans toute l'économie animale, au point même de produire des fyncopes mortelles.

Les Japonois, dans les abcès des glandes internes & externes, appliquent un autre médicament végétal qu'ils nomment *racquakph.* C'eft une efpèce de féve chinoife rampante, dont la racine eft jaune & d'une odeur agréable; elle ne diffère de nos haricots que par un peu d'amertume. On en cueille la racine le fixième mois de l'année chinoife & japonoife, & on la fait fécher à l'ombre. Sa vertu eft de corriger la malignité de l'air, de guérir le vertige, les douleurs de tête, de divifer les humeurs atrabilaires, de faire mourir les vers des inteftins, & de chaffer les vents.

Dans la cure des hernies, on fait rentrer les parties *(n)*

(n) Hiftoire de la Chine, par le P. Duhalde, *tome IV.*

échappées, avec les mains frottées d'huile, mais ſans art ni méthode: enſuite ils lavent la partie malade avec le ſuc de *gin-ſeng*, & celui d'une autre plante qu'ils nomment *keou-ki*. On fait manger au malade du riz cuit à l'eau, en conſiſtance de bouillie claire, où l'on a fait bouillir des rognons de mouton: & ce qu'on ne croira pas facilement, le malade eſt guéri, dit-on, en dix jours.

Les Chinois regardent avec raiſon le lait de femme comme un excellent collyre dans les ophtalmies; mais les yeux d'éléphant qu'ils y font tremper auparavant, donnent à ce procédé curatif, un air de charlataniſme ou de ſuperſtition. Le fiel du même animal, délayé dans de l'eau, eſt un remède qu'ils eſtiment ſouverain pour éclaircir la vue; ils l'emploient encore dans la tympanite des enfans, & ſur les abcès qu'ils en frottent: ce remède opère ce qu'il peut, la Nature fait le reſte. La cendre de la peau de l'éléphant eſt vantée par les Chinois pour cicatriſer les plaies & les ulcères, non comme déſiccative, mais parce qu'ils croient que la chair de l'éléphant étant bouffie & maſſive, les plaies, par le ſeul contact des parties, ſe ferment en moins d'un jour. Cette cendre, mêlée avec de l'huile, eſt encore employée comme topique dans la tympanite des enfans.

Pour guérir les furoncles & les apoſtèmes, ils ſe ſervent de la chair de chameau, qu'ils croient propre à fortifier les nerfs & à donner de l'action aux ſolides. Dans les tumeurs ou apoſtèmes qui ſurviennent à la tête, & dans les maladies de la veſſie, ils font de la feuille de thé un uſage interne & externe. Les Japonois, & vraiſemblablement les Chinois, n'ont d'autre menſtrue que l'eau, pour tous les médicamens qu'ils tirent des trois règnes.

De tout ce qui vient d'être dit, il réſulte que ſi leur matière médicale n'eſt pas riche, leur Chirurgie eſt très-empyrique & peu avancée. Auſſi, la population qui eſt exceſſive chez eux, eſt-elle ſans ceſſe combattue par la corruption des mœurs, par le vice du gouvernement, & plus encore, comme nous l'avons dit, par l'ignorance des Médecins. Ils ont

coutume d'employer dans les maladies deux médicamens : le premier, eſt le *racquakph* dont nous venons de parler ; le ſecond, qu'ils nomment *kui-kiu* ou *xin-kiu*, eſt une racine noueuſe & fibreuſe, qu'ils eſtiment très-efficace pour guérir les maux de tête de cauſe froide, purifier le ſang, en faciliter la circulation, tempérer les autres humeurs & fortifier le cœur.

Ils emploient ces végétaux en forme d'apozème : s'ils ſont ſans ſuccès, ils ont deux autres remèdes qu'ils empruntent de la Chirurgie, & qu'ils regardent comme ſpécifiques. Toute maladie qui réſiſte à ceux-ci, qui ſont le *moxa* & la ponction avec les éguilles, eſt réputée incurable. Le *moxa* eſt la meilleure & preſque l'unique reſſource des Japonois dans la plupart de leurs maladies : auſſi voit-on, dans cet empire, tous les hommes couverts des ſtigmates & des cicatrices que laiſſe l'impreſſion de ce cauſtique. Il paſſe *(o)* pour un remède ſi certain, & un préſervatif ſi ſûr, que les criminels condamnés à une priſon perpétuelle, ont la permiſſion de ſortir tous les ſix mois pour ſe le faire appliquer. Les perſonnes libres en réitèrent l'application juſqu'à trois fois par an au renouvellement des ſaiſons, à peu près de la même manière qu'en Europe on a recours à la ſaignée & à la purgation, pour diminuer la pléthore ou prévenir l'orgaſme des humeurs. Ces peuples, ennemis irréconciliables de la ſaignée, comme moyen deſtructif du principe de la vie, y ſubſtituent le *moxa*, dont le fréquent uſage, à ce qu'ils prétendent, donne de la force & de la vigueur : l'application s'en fait à tout âge & en toute ſaiſon, ſans diſtinction de condition ni de ſexe. Les Japonois ſe croiroient malheureux, ſi on les privoit de ce remède : par lui, dit Ten Rhyne, ils éludent & charment preſque toutes les douleurs ; à peine trouveroit-on un homme qui n'en ait éprouvé les bons effets.

Les Chinois appellent indifféremment l'application du

(o) Hiſtoire des Voyages, *tome IV, in-4.°*

moxa,

moxa & celle des aiguilles, *Xin-kieu (p)*. Au Japon, le nom particulier de ceux qui appliquent les aiguilles, eſt *farritatte*: s'ils joignent à cet art, celui d'appliquer le *moxa*, on les appelle *farrawyts-tenſas*. Les Japonois ont emprunté ces remèdes des Chinois, qui n'en font pas un ſi fréquent uſage. Il eſt tout naturel que ceux qui pratiquent habituellement cet art, y ſoient les plus exercés & les plus habiles; cependant, par un de ces abus qui ne ſont que trop ordinaires, ce ſont les Médecins qui ſe chargent de l'appliquer dans les cas difficiles & chez les Grands.

Voici la préparation du *moxa* à la Chine & au Japon: On ramaſſe les feuilles les plus tendres de l'armoiſe & ſes ſommités; après les avoir fait ſécher à l'ombre, on les frotte dans les mains, on en ôte les cotons, les fibrilles, & l'eſpèce d'étoupe qui reſte eſt conſervée pour l'uſage. L'armoiſe, ainſi préparée, prend le nom de *moxa;* le plus ancien eſt réputé le meilleur. On en forme entre les doigts de petites maſſes d'une forme pyramidale, qui excèdent un peu le volume d'un pois; quelquefois on enveloppe dans un papier cette laine végétale, & on la comprime dans la main, afin qu'elle ſoit plus uniformément broyée; on en coupe des globules gros environ comme deux plumes à écrire, qu'on applique avec l'extrémité des doigts à l'endroit malade ou douloureux, qu'il s'agit de brûler; le ſommet de cette étoupe s'allume avec une mèche ou quelque matière enflammée. A la Chine, les riches portent le luxe juſque dans les remèdes; ils ſe ſervent d'un bâton allumé ou d'une eſpèce de bougie compoſée de muſc, d'aloès en poudre, & d'autres aromates propres à flatter l'odorat. Le feu, ne gagnant l'étoupe qu'avec aſſez de lenteur, ne la réduit pas tout-à-fait en cendre; il reſte à ſa baſe un petit ſegment, de manière que l'épiderme eſt attiré ſans violence, & qu'il s'y élève une petite veſſie ou puſtule: le plus ſouvent la trace du feu

---

(p) Ten Rhyne, *de Acupunctura*.

n'eſt qu'une tache cendrée. Il attire à vue d'œil les humeurs peccantes, & les abſorbe de manière, qu'elles ſont totalement conſommées ſans que la peau le ſoit : « car, dit Ten Rhyne » dans ſon enthouſiaſme pour ce remède, à la chaleur de » cette étoupe, les humeurs affluent plus précipitamment qu'un » homme ne court à l'incendie lorſque la cloiſon de la maiſon voiſine eſt en feu ».

L'application du *moxa* n'eſt pas auſſi douloureuſe qu'on pourroit le croire; les enfans même la ſupportent ſans verſer beaucoup de larmes. Aux perſonnes foibles & délicates, cette opération ſe réitère communément juſqu'à trois & quatre fois ; lorſque les malades ſont forts & charnus, ou que les vents ſont profondément cachés, comme dans la goutte ſciatique, on répète l'application du feu vingt, trente, cinquante fois, & même plus, juſqu'à ce que les flatuoſités opiniâtres cèdent enfin à ſon activité. Il n'y a nulle ſuite fâcheuſe à craindre. Ten Rhyne eſt cependant forcé de convenir que ce remède, tout bienfaiſant qu'il eſt, lorſqu'il eſt prudemment adminiſtré, jette les malades dans des angoiſſes qui vont juſqu'à la ſyncope, quand on porte l'application à un certain excès. Pour l'ordinaire, quand l'opération eſt finie, on peut toucher & comprimer à ſon gré, la partie malade, parce que le cautère végétal, en brûlant, appaiſe la douleur, & la diſſipe le plus ſouvent tout-à-fait.

Après l'application du *moxa,* le topique vulgaire des payſans Japonois eſt la feuille de plantin légèrement flétrie par l'action du feu, ou broyée entre les mains. Si cette feuille eſt appliquée humide & chaude par ſon côté nerveux, elle fait ſuinter une ſéroſité ſemblable à celle que produit notre cautère. Si on l'applique par le côté liſſe, la plaie ſe ferme bientôt ſans laiſſer de cicatrice remarquable. Lorſque les Japonois ne prennent pas cette précaution, la plaie ſe couvre de chairs fongueuſes qui produiſent un pus ſanieux, d'où réſultent des cicatrices difformes. Il ne faut pas précipiter la chute de l'eſcarre, quoiqu'elle ait peu d'adhérence, mais en confier le ſoin à la Nature, & laiſſer la matière

purulente s'écouler à loisir. C'est pour cela qu'en appliquant les feuilles par le côté fibreux, & les y laissant plus long-temps, la sérosité s'échappe plus aisément, & que l'application des mêmes feuilles par le côté uni, doit durer moins de temps, pour ne pas cicatriser le petit ulcère.

Les premiers jours après l'application du *moxa*, on touche à plusieurs reprises la partie cautérisée, avec le bout du doigt ou avec un linge propre, trempé dans de l'eau chaude légèrement marinée, pour ne point y causer l'inflammation & la fièvre. On a observé que, par ce moyen, la sérosité purulente s'échappe plus tôt & plus sûrement de la partie ulcérée.

Les Médecins de la Chine & du Japon, distinguent par des figures singulières, qui font partie de leur art, les endroits où doit se faire l'application du *moxa*, & c'est en cela que consistent toute leur science & toute leur habileté. Ces figures, qui sont gravées, furent d'abord composées par un habile Médecin Chinois nommé *Oyt*, sous le règne de la famille *Sio-nojo*, qui est de l'antiquité la plus reculée; on y voit la marche des vaisseaux, telle qu'ils l'imaginent. Les endroits qu'il faut piquer, sont désignés par des points verts, & ceux qu'on doit brûler, par des points rouges. La connoissance de ces endroits a paru si importante, qu'ayant été depuis érigée en art, elle est exercée par des espèces d'Experts, comme sont chez nous les Bandagistes, &c. Sur les boutiques des Experts, sont gravées les figures qui font reconnoître les points où se doit appliquer le *moxa*. (*Voyez les planches suivantes.*

Il ne faut pas croire qu'une légère erreur dans le local précis, fût un obstacle au succès du remède; cependant plusieurs faits prouvent qu'il importe de ne point s'écarter des principes.

Les lieux de l'application diffèrent, selon le genre des maladies, le caractère des humeurs & la nature des parties subjacentes. Les préceptes de l'art tiennent à la distribution des vaisseaux & au mouvement du sang, que les Chinois & les Japonois connoissent mieux, à ce que prétend Ten

Rhyne, qu'aucune nation de l'Europe : ce qui n'a pas la moindre vraiſemblance. Car comment peut-on avancer qu'une connoiſſance, purement pratique & d'obſervation, ſoit plus étendue chez des peuples qui n'oſent ouvrir aucun cadavre, que chez nous, qui avons porté l'angeiologie & les autres parties de l'Anatomie à la démonſtration la plus complette. Ce qu'on peut dire de plus certain, c'eſt que, dénués d'Anatomie comme ils le ſont, ils ne peuvent tenir les principes qu'ils ſe ſont faits dans l'application du *moxa* & des aiguilles, que d'un nombre infini d'expériences qu'ils multiplient ſans ceſſe.

Les Japonois emploient le *moxa* dans les maladies provenant de la pituite froide ou des vents, qu'ils accuſent de la plupart des maladies. Cette idée eſt tellement confirmée chez eux & parmi la plupart des nations de l'Aſie, qu'ils ne trouvent pas mauvais qu'on laiſſe échapper les vents des inteſtins, pourvu que ce ſoit ſans bruit : l'odeur leur en déplaît moins que le ſon.

Dans les maladies des yeux, ils appliquent le *moxa* avec ſuccès à la nuque & aux épaules. Ils s'en ſervent auſſi avec avantage dans les douleurs rhumatiſmales & catharreuſes, qui ſont fort communes dans leur climat. « En arrivant au » Japon, dit Ten Rhyne, notre Interprète vint me faire » viſite ; il étoit boîteux, ſe ſervoit d'un bâton, & s'en » prenoit à la goutte : *Demain*, dit-il, *vous ſerez étonné de* » *l'énergie de mon remède* (c'étoit le *moxa*). En effet, le » lendemain il revint me trouver, marchant librement, & » il me montra ſon genou, couvert de papier Japonois, qui » ſervoit ſeulement à couvrir les endroits brûlés : *Voilà*, me » dit-il, *comme j'ai chaſſé la douleur des articles*. J'ai vû » par la ſuite, ajoute Ten Rhyne, des exemples innom- » brables du ſuccès de ce remède contre les douleurs qui ſe fixent dans certaines parties, » & qu'il attribue aux vents qui ſe gliſſent entre le perioſte & les os : fait dont il prétend s'être aſſuré par l'obſervation. Un malheur attaché à l'humanité, malheur qui s'oppoſe au progrès de nos

connoiſſances, c'eſt que les Obſervateurs, même de bonne foi, mais prévenus, rapportent tout ce qu'ils voient à l'idée qui les occupe. Cette idée favorite eſt un enfant gâté, que l'imagination pare toujours aux dépens de la raiſon & de la vérité.

Dans la foibleſſe d'eſtomac, les Japonois cautériſent une certaine région des épaules; dans la gonorrhée ou dans la foibleſſe des organes de la génération, c'eſt l'*os ſacrum* & la région lombaire : le *moxa* fortifie ces parties, diminue & ſupprime même quelquefois l'écoulement involontaire de la matière prolifique. On brûle le trou du menton, pour guérir le mal de dents. Un phénomène ſingulier, qui a ſurpris Ten Rhyne, c'eſt que, ſi l'on applique le *moxa* trois pouces au-deſſous de l'ombilic, le long de la ligne blanche, il en réſulte une impuiſſance certaine, ſans aucun eſpoir de recouvrer la virilité; auſſi l'application du cauſtique ſe fait-elle ſur les côtés du ventre, un peu au-deſſus ou au-deſſous de l'ombilic, & non ailleurs.

On applique encore le *moxa* pour prévenir ou diſſiper certaines tumeurs. Une dame Japonoiſe, dans ſon enfance, eut une petite tumeur à la nuque, que les Médecins eſſayèrent de détruire par toute ſorte de remèdes; on en vint juſqu'à l'extirpation de la tumeur : elle ſe régénéra pluſieurs fois. Une vieille femme, ayant conſidéré cette excroiſſance, ſe mit à ſourire des vains efforts des Médecins, & détermina la malade à ſe faire appliquer le *moxa* à la partie moyenne de la plante des pieds. Ce moyen de diverſion réuſſit, la tumeur fut diſſipée, & ne reparut plus.

Les Médecins Japonois font un ſecret de la méthode de cautériſer dans la phthiſie & autres maladies de ce genre. Ils la mettent en uſage en quatre endroits différens; à la région lombaire, près de l'*os ſacrum*, des deux côtés de l'épine du dos, & à deux autres endroits un peu plus loin. Ils prétendent par-là reſtaurer les forces, & rendre la vigueur aux parties génitales; il eſt rare de trouver un Japonois qui ne porte des traces de ſa lubricité vers les lombes.

On recommande encore le *moxa* dans l'aſcite, la tympanite, & même dans une eſpèce de tumeur des teſticules, qui eſt endémique en ce pays-là. Cette maladie, ſuite ordinaire de l'incontinence & de la débauche, s'annonce par un tremblement auquel ſuccède la fièvre. La tumeur acquiert ſouvent un accroiſſement ſi énorme, qu'elle épuiſe les ſucs nourriciers, & met le malade dans l'impoſſibilité de marcher. Au commencement de cette maladie, on applique le *moxa* ſur le *ſcrotum* ou ſur le ſecond article du gros orteil de chaque pied. Cet endroit eſt d'une grande ſenſibilité; mais les Japonois ne connoiſſent pas d'endroit plus ſenſible dans toute l'étendue du corps, qu'entre le pouce & le premier doigt des pieds.

D'après toutes ces obſervations, d'après les effets qu'en a vu Ten Rhyne, il s'écrie : « Cet accord, cette ſimpathie entre » les parties, dépend donc d'un arrangement, d'une diſtribution de vaiſſeaux, inconnue aux Médecins de l'Europe ! » Point du tout; c'eſt d'abord que notre Médecine eſt devenue trop diſcoureuſe; c'eſt que chez nous l'étude des parties a fait négliger la ſcience pratique de l'enſemble, ou de cette conſpiration des parties entr'elles, ſi bien obſervée par Hippocrate & par tous les vrais Médecins : en cela ſeul, la Médecine des Chinois, toute empyrique, toute imparfaite qu'elle eſt, même à cet égard, eſt digne de quelque attention.

Il ne ſuffit pas d'avoir montré le port, ſi l'on ne découvre les écueils qu'il faut éviter pour y parvenir. Outre les endroits dont nous avons parlé, les Médecins Japonois défendent encore l'application du *moxa* dans les fièvres ardentes ou continues, tant qu'elles en conſervent le caractère, dans la crainte d'en augmenter le redoublement. Ils le proſcrivent encore pendant l'accès des fièvres intermittentes ; mais hors de l'accès, ils l'appliquent hardiment.

Ils défendent auſſi le *moxa* dans l'enchifrenement ou rhume de cerveau, parce qu'il allume la fièvre. D'ailleurs ils imaginent que le froid de l'air extérieur s'inſinue par les pores de la peau, tenus ouverts par la brûlure, qui a donné

iſſue aux vents, & dans ce cas ils trouvent le remède pire que le mal.

On n'adminiſtre le *moxa* aux femmes que cent jours après l'accouchement. « Pour moi, dit Ten Rhyne, j'ai plus d'une fois fait appliquer avec ſuccès le *moxa* à des femmes « nouvellement accouchées, pour les douleurs de tête & les « embarras de la poitrine. »

Enfin on ne cautériſe jamais ou très-rarement, & avec la plus grande circonſpection, les parties latérales internes des pieds, non plus que les parties du bras où les nerfs, les tendons & les ligamens ſont peu garnis de chairs; mais on n'épargne pas le contour externe des jambes, des bras, & les interſtices des muſcles qu'ils regardent comme le ſéjour ou la retraite des vents.

Pour pratiquer la ponction, ils deſirent dans l'aiguille, qu'elle ſoit longue, bien affilée & ronde; le manche doit être tourné en ſpirale; la matière de l'aiguille eſt preſque toujours d'or, rarement d'argent, jamais d'autre métal *(q)*. *(Voyez la figure ci-après)*.

Le maillet doit être d'ivoire, d'ébène ou de quelqu'autre bois très-dur; il eſt poli des deux côtés, mais percé de petits trous peu profonds, comme un dez à coudre, pour recevoir la tête de l'aiguille; le manche eſt creuſé dans ſa longueur, pour lui ſervir d'étui, & elle y eſt retenue par un ruban de ſoie, fixé à l'extrémité du manche.

L'aiguille doit être introduite dans la partie affectée par une ſimple piqûre, ou en la tournant entre le pouce & le doigt indicateur, ou en l'enfonçant légèrement avec le maillet, ſelon la nature de la maladie & la ſtructure de la partie ſur laquelle on opère.

On applique aux perſonnes foibles les aiguilles, à l'abdomen; & aux perſonnes fortes, au dos ou quelquefois aux lombes.

(p) Ten Rhine, *loco citato*.

Lorſqu'on a de la peine à ſentir le pouls, on pique le bras aux environs des veines.

L'aiguille doit être légèrement imprimée dans la partie malade, à moins que la néceſſité n'exige le contraire, comme dans certaines maladies de la tête où l'on enfonce quelquefois l'aiguille juſqu'au crâne, & dans quelques affections de la matrice. Ainſi lorſque le fœtus ſe tourne mal, & que la mère eſt foible, on va quelquefois juſqu'à percer l'uterus; mais pour l'ordinaire la profondeur de la piqûre eſt d'environ un demi-pouce.

L'aiguille doit être retenue dans la partie, l'eſpace de trente reſpirations, ſi le malade peut le ſupporter; ſinon on la retire pour la remettre de nouveau à trois, quatre, cinq ou ſix repriſes, ſi le malade en a le courage, & que le mal ſoit opiniâtre.

Pour ſubir cette opération, le malade doit être à jeun: ſi la maladie eſt grave, on fait la piqûre profonde.

On pique les adultes plus profondément que les jeunes gens & les vieillards; ceux qui ſont gras & charnus, plus que ceux qui ſont maigres & délicats.

Les Opérateurs obſervent de ne piquer que ſuperficiellement ſur les gros troncs de nerfs, les tendons & les ligamens; toutes parties, dont l'expérience a fait voir que la piqûre n'eſt pas ſeulement douloureuſe, mais ſuſceptible d'accidens graves. Quant aux endroits charnus, ils les épargnent moins, & les piquent même profondément.

La ponction eſt ſpécialement pratiquée dans les maladies du ventre ſupérieur & de l'inférieur.

On la fait à la tête dans la céphalalgie, l'affection ſoporeuſe, l'épilepſie, l'ophtalmie, & d'autres maladies qu'ils croient produites par certains vents malins.

On pique l'abdomen dans les douleurs de colique, dans la diſſenterie, l'*anorexie*, l'affection hiſtérique, les dérangemens de ſanté, qui viennent d'excès de boiſſon, & dans les douleurs vagues.

On perce l'uterus des femmes enceintes, lorſqu'avant le

le terme de l'accouchement le fœtus fait des mouvemens extraordinaires. On a vu ces mouvemens désordonnés faire éprouver à la mère des douleurs atroces, & mettre sa vie dans le plus grand danger. On porte alors la témérité jusqu'à percer le fœtus même, afin que, surpris par cette piqûre, il cesse ses mouvemens excessifs.

Enfin l'on fait usage de la ponction dans les maux de tête récens & invétérés, dans le vertige, la lippitude, dans le commencement de la suffusion, pour donner issue au vent qu'ils *(r)* croient renfermé dans l'œil, dans l'apoplexie, le spasme cinique, l'*emprosthotonos*, l'*opisthotonos*, les convulsions, l'épilepsie, le rhume de cerveau, le rhumatisme, dans les fièvres intermittentes & continues, dans la mélancolie hypocondriaque, dans les maladies vermineuses des intestins, dans celles qui en sont les suites, comme la diarrhée & la dissenterie, dans le *cholera-morbus*, sur-tout dans la passion iliaque & dans d'autres maux produits par les vents des intestins, dans la lassitude spontanée qui naît de la même cause, dans la tuméfaction des testicules, dans la gonorrhée, dans les affections rhumatismales, vagues & ambulatoires. Les vents, que les Chinois & les Japonois croient être la cause de tant de maladies différentes, sont trop profondément cachés dans la goutte au genou, pour hasarder une pareille opération; mais il est encore plus probable que dans cette maladie qui attaque les parties tendineuses & nerveuses, la ponction n'aura pas eu de bonnes suites, ce qui l'aura fait abandonner.

Dans toutes ces maladies on perce la partie où le mal a pris naissance. On peut voir dans les planches qui suivent, les endroits où se fait la ponction; mais pour rendre la chose plus frappante, nous allons rapporter un fait dont Ten Rhyne a été témoin *(s)*.

(r) Ten Rhyne, *de Acupuncturâ præfat.*

(s) Idem, *Coroll. de Acupuncturâ.*

« Un Garde de l'empereur du Japon, qui nous servoit
» de conducteur en cette Cour, ayant excessivement chaud,
» but beaucoup d'eau à la glace pour se rafraîchir. Il fut bientôt
» saisi d'une grande douleur d'estomac; cette douleur, aigrie
» par l'excès de boisson & d'alimens qu'il avoit pris, peut-être
» encore par le défaut d'habitude de la mer, lui occasionna
» de fréquentes nausées & des vomissemens. Pour se guérir,
» il prit d'abord du vin du Japon, dans lequel on avoit fait
» infuser du gingembre; mais la douleur augmentant, il s'en
» prit à un vent opiniâtre qui s'étoit fixé dans ce viscère, & se
» détermina à la ponction qu'il se fit de cette manière. Après
» s'être couché sur le dos, il s'enfonça en quatre endroits
» différens, du côté gauche de l'abdomen au-dessus du pylore,
» une aiguille qu'il bornoit soigneusement à une certaine mesure
» avec l'extrémité des doigts; tandis qu'il frappoit avec le petit
» maillet (car il avoit la peau un peu dure), il retenoit son
» haleine; l'aiguille entrée de près d'un pouce, il la retira,
» & comprima bien avec ses doigts les endroits piqués : il n'en
» sortit point de sang, on n'apercevoit qu'une légère trace
de l'aiguille. »; l'Auteur ajoute que le malade fut soulagé, &
bientôt guéri.

La ponction suit, dans ses effets, à peu-près la même marche que le *moxa;* elle n'agit vraisemblablement qu'en appelant dans la partie irritée une plus grande affluence d'humeurs, à moins que l'imagination, dispensatrice de tant de biens & de maux physiques & moraux, n'aide l'action de ce remède.

Pour ce qui est de la maladie vénérienne, elle est aussi commune à la Chine qu'en Europe *(t)*; ses noms vulgaires sont *yang-meï-tchouang*, ulcère semblable à un fruit d'un blanc purpurin, dont la peau est ridée, & *tien-pao-tchouang*, ulcère accompagné d'une grande ampoule. Elle a encore trois autres dénominations moins usitées, particulières aux Chinois, & qui semblent être prises de certains accidens sensibles de la maladie.

(t) J. Astruc, *Dissertat. de natur. & curat. morbor. venereor. inter Sinas ad calcem*, *tom. I*, *de Morb. vener.* Edit. Luteiæ, 1740.

Leurs livres de Médecine enſeignent que la maladie vénérienne peut s'acquérir de trois manières.

1.° Par le commerce avec des femmes gâtées, moyen de communication le plus ordinaire.

2.° Par la reſpiration, lorſqu'un ſouffle corrompu vient frapper l'odorat.

Ils prétendent que ces deux eſpèces de communication ſont les mêmes, que le ſiége ſeul en eſt différent. Dans le premier cas, diſent-ils, la maladie ſe manifeſte à la partie inférieure du corps, par des taches rouges & par des douleurs très-vives dans les nerfs & dans les os; dans le ſecond cas, elle attaque la partie ſupérieure, & ſpécialement la tête & la face.

La troiſième manière de contracter cette maladie, eſt de ſe chauffer de près dans un lieu humide & aquatique, par un temps pluvieux où règne le vent du midi, même lorſqu'on eſt couvert de ſueur ou de pluie; alors les flatuoſités aqueuſes, introduites dans le corps, y fermentent, & produiſent la maladie, ce qui n'arrive cependant pas conſtamment. Ils ajoutent que l'excès d'alimens & de liqueurs échauffantes peut opérer le même effet, parce que l'eſprit de la liqueur, ſe répandant par-tout le corps, y excite une fermentation qui développe la maladie. Cette eſpèce de contagion eſt plus ordinaire dans les provinces méridionales de la Chine, où le ſol eſt bas, l'air chargé de vapeurs humides & déléteres; elle eſt moins commune dans les autres provinces ſituées au nord, qui jouiſſent d'un ſol plus élevé, plus riant, & d'un air plus ſec & plus tempéré. Quand la maladie commence à ſe déclarer, elle eſt facile à guérir; mais avec le temps, elle s'aggrave juſqu'à cauſer la chute des cheveux.

Les Chinois ont deux méthodes curatives de cette maladie: l'une, pour parler leur langage, attaque le virus à force ouverte; l'autre la mine lentement, en l'expulſant par les ſueurs.

A la Chine, comme en Europe, le mercure a le premier rang parmi les remèdes anti-vénériens. Jamais les Chinois

ne l'emploient ſans être préparé ; alors ils le nomment *kin-fen*, *tſin-fen* ou *chyou-yn-fen*. La préparation de ce minéral ne ſe fait que dans une province de l'Empire ; une ſeule famille en a le ſecret. Il conſiſte, à ce qu'on préſume, à mettre une quantité donnée de mercure dans un vaiſſeau couvert, dont on a ſoin de luter les bords pour empêcher l'évaporation & l'accès de l'air : on expoſe ce vaiſſeau ſur le feu pendant quelques jours ; du mercure en ébullition s'élève une vapeur qui s'attache au couvercle, c'eſt le produit de l'opération ; ce ne ſauroit être une panacée ni un mercure ſublimé corroſif. Cependant la préparation mercurielle envoyée à M. Aſtruc, offrit par l'analyſe à feu M. Rouelle, des réſultats qui lui ont fait conclure que c'étoit une panacée mercurielle ; depuis il a avoué, dans ſes Cours, s'être trompé, & que c'étoit un ſublimé corroſif. Le remède envoyé a vraiſemblablement dégénéré par la longueur du voyage & par l'air de la mer ; la petite quantité qu'on en avoit, n'a pas permis de faire une analyſe ſatisfaiſante ou de la répéter pour porter un jugement déciſif. Ainſi on ne haſarde rien à dire qu'on ne connoît pas préciſément la nature de ce remède ; on peut tout au plus conjecturer que c'eſt un mercure ſublimé corroſif, par ce que nous dirons de la matière médicale de *Li-che-tchen*, un de leurs Médecins. Voici une formule par laquelle les Chinois croient guérir les maladies vénériennes les plus graves & les plus invétérées.

℞. Mercure doux .... ʒj gr. LVII $\frac{3}{5}$ *.
Terre du Japon .... ʒij gr. L $\frac{2}{5}$.
Fleurs torréfiées de Geneſt. ....
Écailles de tortues calcinées, de chaque ℥ ſſ. gr. XXXVI.

Réduiſez ſéparément chacune de ces drogues en poudre très-fine. Ajoutez de farine de froment ℥iij ʒiij.

* Ces doſes ont été réduites à une valeur connue en France, parce que les poids des Chinois ne ſont pas les mêmes que les nôtres. La livre Chinoiſe équivaut à 18 onces de Paris.

Taelus à .... 9 gros.
Mas à .... 64 grains $\frac{4}{5}$.
Fen à .... 6 grains $\frac{12}{25}$.

Agitez le tout exactement dans un mortier en verſant de l'eau commune, juſqu'à ce qu'il en réſulte une pâte molle, dont on fera des pilules de la groſſeur d'un pois.

La doſe eſt de deux gros cinquante grains trois cinquièmes de grains *, deux fois le jour, matin & ſoir, pendant ſix à ſept jours. Si la maladie eſt rébelle, le remède ſera continué onze ou douze jours. Son uſage produit pour l'ordinaire le ptialiſme, la mauvaiſe odeur de la bouche & l'ébranlement des dents, accidens que les Chinois regardent comme les préſages d'une prompte guériſon.

Pendant l'uſage de ce remède, on interdit au malade toute nourriture échauffante.

Cette méthode, par laquelle ils prétendent emporter d'aſſaut la maladie, eſt communément ſuivie de rechute. Tantôt le mal qui paroiſſoit guéri, s'empare des narines, du goſier & de l'intérieur de la bouche; tantôt & quelquefois en même temps, des douleurs vives ſe font ſentir dans les nerfs & dans les os, que les Médecins Chinois diſent alors tomber en putréfaction. Ces empyriques ſurpris que la maladie n'ait point cédé à cette attaque, la caractériſent de venin adhérent, *kie-tou*. Si le mal aſſoupi reſte caché, & ſe tranſmet aux enfans, & même aux petits enfans, ils l'appellent venin héréditaire, *y-tou*; avec ces diſtinctions adroites, ils maſquent leur ignorance & leur impéritie.

Ces Médecins ont, contre le venin adhérent, pluſieurs recettes connues, mais la plus accréditée eſt la ſuivante qui eſt tout-à-la-fois ſudorifique & diurétique. Le charlataniſme l'a décorée de ces dénominations pompeuſes, propres à remuer l'imagination, & à fixer l'attention des ſots & des ignorans.

℞. De bon vin. . . . . ℔ ℥x.

Verſez-le dans une baſſine où vous jetterez un gros crapaud vivant.

* La doſe ſeroit forte avec le ſublimé doux, & exceſſive avec le ſublimé corroſif; il paroît qu'il s'eſt gliſſé ici quelqu'erreur.

Après avoir recouvert le tout d'une autre baſſine, dont on lute les bords, on l'expoſe au bain-marie l'eſpace de deux ou trois jours, & l'on finit par laiſſer refroidir la décoction toute une nuit.

Le lendemain matin, le malade prend de ce vin tiède autant qu'il en peut boire, ſans s'enivrer, & reſte au lit pour exciter la ſueur. Ils emploient ce remède en toute ſaiſon, même en été & en hiver.

La ſeconde matinée, le malade diminue la doſe de moitié, & ſe fait ſuer encore, à moins que la ſueur de la veille n'ait été très-copieuſe; la doſe doit toujours être de moitié moindre que le jour précédent, juſqu'à ce que le virus ſoit tout-à-fait expulſé.

Dans la ſeconde méthode, qui a pour objet de diſſiper en détail le virus vénérien, leurs remèdes ſont pris dans la claſſe des ſudorifiques & des toniques végétaux; ils en font une décoction à laquelle ils ajoutent du vin. Si la maladie eſt légère, on prend le remède tous les matins pendant dix jours; ſi elle eſt grave, pendant vingt jours : c'eſt la méthode qu'ils ſuivent particulièrement dans la maladie acquiſe de la troiſième manière. Ils ſe gardent bien, dans ce cas, d'adminiſtrer les remèdes les plus actifs, de crainte d'épuiſer ou de détruire l'humide radical, accident qui, ſelon eux, traîne à ſa ſuite l'anorexie, le maraſme & la mort même.

Les Chinois ont, pour les ulcères vénériens, difficiles à cicatriſer, un emplâtre compoſé d'encens dépouillé de ſon huile, de mirrhe, d'orpiment, de ſang de dragon, de camfre & de mercure; le tout amalgamé avec la cire & la graiſſe de porc. Ce topique déterſif & anti-vénérien peut quelquefois remédier à l'accident local; mais, quand par ſa ſeule application on parviendroit à cicatriſer certains ulcères, tant que le virus n'eſt point détruit, on n'a rien fait : c'eſt l'hidre auquel renaît une tête à meſure qu'on la lui coupe.

Le Médecin Chinois, conſulté par le P. Foureau, Jéſuite, n'a point parlé d'une troiſième méthode, qui eſt la fumigation mercurielle : mais un autre Médecin nommé *Li-chen-tchen*,

en a fait une mention expreſſe dans ſa grande *matière médicale*, publiée vers la fin du ſeizième ſiècle de notre ère. Cet ouvrage eſt mis par les Chinois au rang des livres claſſiques de Médecine.

On prend quatre ſcrupules de mercure, cinquante grains de plomb & autant d'étain, d'une eſpèce de litarge & de cinabre, de chacun quatre grains. On partage ces drogues, miſes en poudre, en douze parties égales, dont on forme des eſpèces de bougies, qu'on allume après les avoir trempées dans l'huile. Le malade, expoſé dans un lieu bien clos à la fumée qui s'en exhale, eſt excité par l'action du mercure, à la ſalivation qui opère la guériſon.

On trouve dans la même matière médicale, pluſieurs préparations de mercure ſublimé corroſif, qui ne diffèrent point eſſentiellement des nôtres; ne les auroient-ils pas empruntées des Européens? Qui ſait s'ils n'avoient pas fait traduire en leur langue quelques-uns de nos traités de Chimie, comme ils ont fait traduire depuis les ouvrages de *Dionis*, Chirurgien de Paris? L'appareil de ces préparations, les combinaiſons, les connoiſſances qu'elles ſuppoſent, la reſſemblance des doſes de ces formules avec les nôtres, la diſette ou la ſimplicité de leur matière médicale, relativement aux autres maladies, ſont autant de faits qui dépoſent en faveur de cette opinion.

Ce ne ſeroit pas une raiſon pour croire que la maladie vénérienne fût récente parmi eux. Si on les interroge ſur ce point, ils répondent qu'elle eſt auſſi ancienne que leur Empire, & leur aſſertion n'eſt pas ſans fondement. Des traités de Médecine Chinoiſe, dont on ne conteſte point l'antiquité, font mention de la vérole comme d'une maladie déjà très-ancienne, ſans parler de ſon origine. D'ailleurs, ſi elle eſt endémique dans certaines provinces de ce vaſte Empire, il eſt inutile de demander à quels peuples ils la doivent. M. Aſtruc penſe que cette contagion pourroit bien n'être que le ſcorbut; on convient qu'à un terrain marécageux, & un air humide, peuvent diſpoſer à cette maladie; mais certaines

modifications de l'air, ou certain concours de causes, ne peuvent-ils pas également porter dans les humeurs une dépravation vénérienne? Des faits incontestables en démontrent la possibilité. Quelques symptomes isolés & ressemblans entre les deux maladies, ne sont pas des titres suffisans pour déterminer, sans examen ultérieur, sans une instruction plus ample, plus précise, si cette affection est plutôt scorbutique que vénérienne. On n'ignore pas que la maladie vénérienne, toujours la même au fond, offre des nuances particulières aux climats où elle se manifeste; elle peut donc être très-ancienne chez les Chinois, & l'usage du mercure y être assez nouveau. Heureusement que cette maladie est plus bénigne à la Chine qu'en Europe; car à peine y termineroit-on une seule cure. Les Chinois ont de trop foibles armes pour combattre cet ennemi, tel qu'il se montre dans nos climats, mais moins par rapport au remède que par la manière de l'administrer.

FIN du premier Livre.

HISTOIRE

HISTOIRE DE LA CHIRURGIE.

LIVRE SECOND.

CHIRURGIE des Grecs & de quelques autres Peuples.

IL eſt peu de nations dans l'Antiquité, qui n'ait voulu s'attribuer l'invention de quelques Arts. On conçoit que la néceſſité, mère de l'induſtrie, a pu donner d'utiles leçons, même aux peuples les plus barbares; mais ces inventions ſe ſont toujours reſſenties de la ſimplicité de leurs mœurs. Contens de peu, ils ignoroient ces beſoins factices, enfans du luxe & de la molleſſe, & peut-être ſeroient-ils reſtés dans cette heureuſe barbarie, ſi des peuples plus policés, plus inſtruits, n'euſſent porté chez eux, avec leurs vices, leur génie & leurs arts. C'eſt ainſi que les Égyptiens & les Aſiatiques ont été les précepteurs & les maîtres des peuples de la Grèce. Après Inachus & Ogygès, les colonies de Danaüs & de Cadmus, y tranſplantèrent avec elles, le germe des connoiſſances & des arts qui dans la ſuite rendirent cette nation ſi célèbre & ſi floriſſante.

C'eſt alors que le goût des Sciences s'étendit par la communication, & qu'elles furent cultivées avec quelque ſuccès. Mais, pour les faire ſortir de l'enfance, il fallut encore que des hommes ſupérieurs aux autres, avides d'inſtruction,

& de la curioſité la plus active, ſentant ce qui manquoit à leur nation, retournaſſent à leurs premiers maîtres. C'eſt chez les Sages & les Prêtres d'Égypte *(a)*, qu'Orphée de Thrace, le Thébain Linus, Muſée d'Athènes, Melampe d'Argos, & tant d'autres, allèrent puiſer ou perfectionner les Sciences & les Arts de la Grèce.

Homère avoit voyagé en Égypte, & en avoit rapporté les connoiſſances qu'il fit briller dans ſes poëmes. C'eſt de ces voyages ſavans qui ſont plutôt, au gré de Pline, de véritables *exils (b)*, que les Grecs tirèrent tant de fruit. Enrichis des précieuſes dépouilles de leurs voiſins, dont ils devinrent les rivaux, on les vit bientôt méconnoître la ſource d'où couloient leurs richeſſes. De-là l'orgueilleuſe chimère de leur antiquité prétendue, & la vanité qu'ils avoient de paſſer pour les créateurs de leurs arts. Ils allèrent juſqu'à s'approprier *(c)* les grands hommes qui avoient illuſtré l'Égypte pluſieurs ſiècles avant qu'ils euſſent ſeulement un nom. La falſification des faits, les ténèbres les plus épaiſſes répandues ſur la chronologie, les inventions fabuleuſes, rien ne leur coûtoit pour couvrir leur ignorance & leur groſſièreté primitives. C'eſt ce qu'on verra principalement dans les temps nommés *héroïques*, où la Chirurgie commence à prendre quelque forme.

La paix, le loiſir, l'abondance ont fait naître les Arts & les Sciences, & toujours on leur devra leurs progrès. La Chirurgie au contraire s'eſt formée & ſe perfectionne parmi les déſaſtres & les ravages de la guerre: c'eſt au ſein de ſes horreurs qu'elle répand ſes bienfaits avec plus de profuſion. Ainſi cette fameuſe époque où toute la Grèce armée fut en mouvement pour venger les droits d'un époux outragé, eſt celle où nous nous fixons

---

(a) Diodor. Sic. *lib. I.* = Clem. Alexand. *Strom.* = Diogen. Laër. *initio vit.*

(b) Plin. *Hiſt. nat. lib. XXX, cap. 1.*

(c) *Vita enim me deficiet, ſi velim ſigillatim perſequi Græcorum furta quæ à nimio ſui amore profecta, & quemadmodùm pulcherrimorum quæ ſunt apud ipſos decretorum ſibi vindicant inventionem quam à nobis acceperunt, &c.* Clem. Alex. *Strom. lib. VI.* Voyez auſſi *lib. V.*

ici, pour faire connoître les grands hommes qui ont le plus anciennement cultivé cet Art chez les Grecs, & de-là ſuivre les progrès qu'il a faits chez cette nation.

Agenor, roi de Phœnicie, père de Cadmus, exerça la Chirurgie avec diſtinction; les Tyriens lui offroient *(d)* les prémices des plantes deſtinées à la cure des maladies; il panſa Helenus, fils de Priam, & contint ſa main, qui étoit bleſſée, avec une bande de laine *(e)*, ſervant d'attache à une fronde, ce qui nous repréſente le ſoutien, connu dans la Chirurgie ſous le nom d'*écharpe*. Si ce prince n'en eſt pas l'inventeur, il eſt au moins cité le premier dans les archives de l'antiquité pour en avoir fait uſage. AGENOR.

Chiron, ſon contemporain, naquit, ſelon la fable, des amours de Saturne & de Philyre *(f)*; il fut appelé *Centaure*, c'eſt-à-dire, moitié homme & moitié cheval. Ce qui a donné lieu à cette fiction, c'eſt que les Theſſaliens ayant inventé la chaſſe des taureaux à cheval, les premiers, qui de loin aperçurent ces chaſſeurs, s'imaginèrent que l'homme & le cheval ne faiſoit qu'un même corps *(g)*. CHIRON.

Ce Centaure ſe diſtingua dans la connoiſſance des plantes, & il doit à l'heureuſe application qu'il en fit, la réputation d'avoir été un des plus célèbres Chirurgiens de l'antiquité: on le fait même paſſer pour le premier qui en ait introduit l'uſage dans la pratique de la Chirurgie *(h)*. Les Magnéſiens, par reconnoiſſance, lui offroient les prémices des plantes qu'ils vouloient employer à la cure des plaies *(i)*.

Celſe & Paul d'Égine, décrivent une ſorte d'ulcère qu'ils nomment *Chironien (k)*. Eſt-ce celui qui provint de la bleſſure

(d) Plutarc. *Sympoſiac. lib. III, quæſt. I.*

(e) Homère, *Iliad. XIII, v. 597 & ſeq.*

(f) Apollodor. *lib. I, cap. II.*

(g) Voyez les marbres d'Arondel, *pag. 468, edit. Lond. 1732.* = Zetzès *Chiliad. VI, ſect. XCIV.* = Plin. *Hiſt. nat. lib. XI*, a dit : *Pugnare ex equo Theſſalos qui* Centauri *appellati ſunt habitantes ſecundùm Pelium montem.*

(h) Plin. *loco citato, lib. VII, cap. LVI.* = Hygin. *fabul. 274.* = Suidas, *lexic.*

(i) Plutarc. *loco citato.*

(k) Celſ. *lib. V, cap. XXVIII, ſect. V.* = Paul Ægin. *lib. IV, cap. XLVI.*

que fit au pied de Chiron, une des flèches d'Hercule, lorfqu'il reçut chez lui ce héros? on n'a rien de certain fur cela; on fait feulement qu'il fut guéri par l'ufage de la centaurée, qui a pris de-là le furnom de *Chironion (l)*. Une tradition porte que Chiron rendit la vue à Phœnix *(m)*, à qui fon propre père, Amintor, avoit fait crever les yeux par jaloufie. Pour la vérité de ce fait, il feroit à defirer qu'on pût établir la poffibilité d'une pareille cure.

La médecine de Chiron étoit celle de l'âge d'or: elle nous retrace des mœurs fimples, une vie frugale, exercée, fujette à peu de maladies, ou à des maladies benignes. On n'avoit point encore inventé l'art de tourmenter les malades par tant de drogues, dont le fentiment eft fouvent plus infupportable que tout le mal qu'on éprouve. La gaieté eft la compagne de la fanté: on ne penfoit donc qu'à entretenir ou à rétablir leur union. Nos Médecins fe bornent à la recommandation du précepte; Chiron le mettoit en pratique. La lyre fous fes doigts rendoit des fons qui chaffoient les maladies *(n)*; fi ce remède n'étoit pas toujours efficace, du moins il étoit agréable, fouvent utile & jamais dangereux.

Chiron joignoit à ce favoir, rare alors, des qualités qui le diftinguoient du vulgaire; il a encore fur ce point le fuffrage de toute l'antiquité. Homère l'appelle le plus jufte des Centaures *(o)*, & Euftathe remarque que cette expreffion défigne le feul jufte d'entre les Centaures, parce qu'ils étoient tous décriés par leurs violences & leurs injuftices. Hermippe*(p)* ajoute qu'il eft le premier qui ait dirigé les hommes dans les fentiers de la Juftice, en leur apprenant à jurer fur les chofes facrées, pour maintenir l'intégrité & la fainteté des fermens.

(l) Plin. *Hift. nat. lib. XXV, cap. VI.* = Theophraft. *lib. IX.* = Diofcorid. *lib. IV.* = Euftat. *in Iliad. lib. I.*

(m) Propert. *Elegia. I. lib. II.*

(n) Ovid. *de art. amand. lib. I.* = Staphil. *lib. III, rer. Theffalic.* = Bœtius, *de muficâ.* = Natal. Com. *Mytholog. lib. IV, pag. 375.*

(o) Homère, *Iliad. lib. XI, fub fin.*

(p) Apud Clem. Alex. *Strom. lib. I.*

Sous un extérieur féroce, il cachoit l'ame la plus ſenſible *(q)* le caractère le plus doux & le plus humain: ſes talens & ſes mœurs lui méritèrent l'honneur d'élever la jeuneſſe la plus diſtinguée de ſon temps; ſa demeure étoit un antre du mont Pélion, où il donnoit ſes leçons ſur la Chirurgie, qui entroit alors dans l'éducation des jeunes gens deſtinés à la profeſſion des armes. Car des mains accoutumées à porter le ſceptre, ne dédaignoient pas de s'employer au ſoulagement de l'humanité. L'antre de Chiron fut une école de héros Chirurgiens, parmi leſquels on compte Hercule, Ariſtée, Théſée, Telamon, Teucer, Pelée, Achille, & même Eſculape.

Les Centaures s'étoient retirés près de Chiron après la défaite qu'ils eſſuyèrent à Malée, croyant réprimer la fureur d'Achille, par la préſence de ſon précepteur; mais le reſpect ne l'arrêta point. Il les attaqua, ſans deſſein d'envelopper Chiron dans leur perte, & le malheur voulut qu'une flèche décochée par ce héros, ayant manqué Éléarus, alla frapper Chiron au genou. Achille pénétré de cet accident courut à ſon ſecours, & appliqua ſur la plaie un topique qu'il tenoit de lui; mais le mal étoit au-deſſus des reſſources de ſon art. Chiron mourut après avoir fourni une longue carrière *(r)*: il fut mis au rang des immortels, & ſa mémoire fut *(ſ)* conſacrée ſous le nom du *Sagittaire*, l'un des ſignes céleſtes, parmi leſquels il eſt placé. A ce titre il reçut les honneurs divins; on lui faiſoit des ſacrifices, & par une piété monſtrueuſe, des hommes même furent les victimes qu'immola la ſuperſtition à l'ami des hommes, à celui qui avoit paſſé ſa vie à les inſtruire & à les conſerver *(t)*.

On ignore ſi Chiron avoit laiſſé quelques écrits. Suidas rapporte qu'il donna des préceptes en vers à Achille. On le fait encore auteur de quelques poëſies, que d'autres attribuent

(q) Pindar. *Od. Pyth. III, initio.*

(r) Philoſtrat. *in Heroïc.* = Pauſan. *Eliac. lib. V.*

(ſ) Senec. *Thieſt. v. 680.* = Natal. Com. *Mythol. lib. IV.*

(t) Clem. Alexand. *admonit. ad gen.* = Euſeb. *Præparat. Evangelic. lib. IV.*

à Hésiode *(u)*. On assure aussi qu'il avoit écrit sur l'hippiatrique un Traité qui a été connu *(x)* des Arabes; mais rien de tout cela n'est parvenu jusqu'à nous.

Chiron eut deux filles, *Hyppo* & *Ocyroë*, qui toutes deux se rendirent habiles dans la divination & dans les arts de leur père. La première enseigna à Éole ce qu'elle savoit de physique & de chirurgie *(y)*; l'autre, pour avoir voulu pénétrer dans l'avenir, & prédire les aventures du jeune Esculape, fut, dit-on, changée en jument, métamorphose qui, selon la remarque de l'abbé Banier, désigne sans doute, qu'elle excella, comme son père, à monter à cheval *(z)*.

JASON. ARISTÉE. THÉSÉE. HERCULE.

Les élèves de Chiron ne tardèrent pas à déployer leur valeur & leurs talens dans l'expédition des Argonautes. Jason, dont le nom désigne la profession *(a)*, fut le chef de cette expédition. Aristée, roi d'Arcadie, & Thésée qui l'accompagnèrent, exerçoient comme lui la chirurgie; mais les anciens ne nous ont rien transmis de leur pratique. Hercule est un des plus distingués; on ne sauroit douter qu'il ne fût d'origine Égyptienne *(b)*, & que les Grecs n'aient emprunté de lui tout ce qu'ils disent du leur, qu'ils font naître de Jupiter & d'Alcmène. Le vulgaire qui se plaît à décorer la naissance des grands Hommes, de l'appareil du merveilleux, répandit qu'il avoit étranglé, dans son berceau, sans autre secours que ses mains, deux serpens ailés que Junon avoit envoyés pour le dévorer: c'est à cette occasion que les Grecs crurent devoir changer son nom d'Alcide en celui d'Hercule, qui signifie *gloire de Junon* ou *de par Junon*, parce que c'étoit de l'inimitié de cette Déesse qu'il tiroit toute sa gloire. Ainsi, dit un ancien *(c)*, tandis que les enfans tiennent ordinairement leur nom de leurs parens, le seul Hercule ne dut le

---

(u) Fabric. *Biblioth. Græc. lib. I, cap. III.*

(x) Kirker. *Œdip. Ægyp. t. III.*

(y) Clem. Alex. *Strom. lib. I.*

(z) Ovid. *Metamorph. lib. II, fab. X.*

(a) On a dérivé ce mot de Ἰάομαι *curo.*

(b) Maneth. *apud Euseb. Præparat. Evangelic. lib. II.*

(c) Diodor. Sic. *Biblioth. lib. IV.*

ſien qu'à ſa valeur. Ce héros pratiqua la Chirurgie, mais en empyrique ſuperſtitieux. L'ignorant qui veut en impoſer, cherche à montrer en apparence ce qui lui manque en réalité; ſi perſonne n'éclaire ſa ruſe, on lui tient compte même des efforts qu'il a faits pour tromper. Hercule, dans cette perſuaſion, avoit inventé un nœud qui portoit ſon nom. Pline *(d)* en parle comme d'un remède prompt & efficace pour la guériſon des plaies. Oribaſe nous en a conſervé la deſcription *(e)*. La ſuperſtition qui ne ſait point s'arrêter, en avoit multiplié les uſages : on ſe perſuadoit que ce nœud, venant d'Hercule, devoit communiquer ſa force à ceux qui en faiſoient une application journalière.

Hercule fut guéri des bleſſures de l'Hydre par le *Dracontium*, plante qui vraiſemblablement a pris de-là ſon nom, mais que d'autres croient n'avoir été nommée ainſi, qu'à cauſe de la vertu ſurprenante qu'on lui avoit reconnue dans certains maux où elle étoit appliquée. Pline fait mention d'une autre plante trouvée par Hercule, & nommée *Heracleon*, qu'on croyoit propre à la cure des plaies faites par le fer *(f)*.

Hercule eut une fille appelée *Épione*, qui hérita de ſes connoiſſances médicinales *(g)*. ÉPIONE.

Iolas, parent de ce héros, étoit aſſocié à ſon culte, comme il l'avoit été à la défaite de l'Hydre. On raconte qu'à meſure qu'Hercule coupoit une tête, Iolas avec un fer ardent ſéchoit la plaie pour en arrêter le ſang, & empêcher une nouvelle tête de renaître. Que le fait ſoit faux ou vrai, l'antiquité de la tradition atteſte au moins celle du cautère actuel. IOLAS.

Vers le même temps *(h)*, vécut Orphée, roi de Thrace, fils ORPHÉE.

(d) Plin. *Hiſt. nat. lib. XXVIII, cap. VI.*

(e) Ad nodum Herculeum habenam adhibere oportet, quæ duos nodos accipiat inter ſe diſtantes, quâ fit ut Herculeus nodus utrinque ſe oſtendat; hinc autem ſinus, inde verò ſunt capita duo. Valet ubi æqualiter intendere conſilium eſt. Oribaſ. *de laqueis, cap. VIII.*

(f) Plin. *loco citato, lib. XXV, cap. IV.*

(g) Epiſt. Abderit. ad Hippocr.

(h) Diodor. Sic. *lib IV.*

d'Æagre, diſciple de Linus, & poëte comme lui. Le génie menſonger des Grecs ou leur amour pour le merveilleux, a chargé ſon hiſtoire d'une infinité de réveries & de contes puériles. C'eſt apparemment ce qui a déterminé Ciceron à regarder Orphée comme un perſonnage fabuleux *(i)*. Voſſius & Furner *(k)*, prévenus de la même opinion, l'ont appuyée d'étymologies plus obſcures encore que l'hiſtoire de ce Poëte-Médecin. Il paſſoit en Grèce pour l'inventeur de l'expiation des crimes & de la magie. Quand Pline lui reproche d'avoir examiné les plantes avec trop de curioſité, c'eſt relativement à leurs vertus magiques ; car toute autre recherche lui eût mérité des éloges *(l)*. Un remède qu'il croyoit très-efficace dans l'Angine, étoit de faire ſur la partie malade un liniment avec le ſang humain de quelqu'endroit qu'on l'eût tiré *(m)*. Zetzès nous apprend qu'Orphée guérit ſa femme de la morſure d'un ſerpent, & c'eſt de-là que les poëtes ont feint qu'il l'avoit tirée des enfers *(n)*; peut-être l'avoit-il publié lui-même, car c'étoit encore un homme à preſtiges. Ce goût ne mourut point avec lui : on dit qu'après ſa mort *(o)*, ſa tête rendoit des Oracles dans une caverne de Leſbos. On en avoit prévenu la corruption, en l'aſſaiſonnant à la manière des Égyptiens, avec le *Natrum* & les aromates ; ſous la langue de cette tête on avoit placé une lame d'or, ſur laquelle étoit gravé le nom d'une certaine divinité. Cet uſage étoit aſſez commun, mais pour l'ordinaire l'impoſteur qui rendoit ces ſortes d'oracles *(p)*, prenoit la tête d'un enfant nouveau-né ſacrifié à Saturne ou à d'autres divinités, que des Prêtres féroces croyoient avides, comme eux, de ſang humain.

La Grèce crédule & ſur-tout prodigue de l'apothéoſe,

(i) De natur. Deor. *lib. I.*

(k) De Poëtis, *cap. III, §. 3.*

(l) Hiſt. nat. *lib. XXV, cap. II.*

(m) Plin. *loc. citat. lib. XXVIII, cap. IV.*

(n) Chiliad. *lib. I. Hiſt. 5.*

(o) Philoſtrat. *in vitâ Apollon. lib. IV, cap. XIV.* = *in Heroïc. cap. VII.*

(p) Kirker. *Œdip. Ægyptiac.* t. I. = *Syntagm. IV.* = Rivel. *ad Geneſ. cap. XXXI.*

décerna

décerna à Orphée les honneurs accordés aux demi-dieux & aux héros. Lactance *(q)*, place sa naissance sous le règne de Laomedon, roi de Troie; & la plupart des traditions le mettent au nombre des Argonautes, ainsi quÉribotes, fils de Teleonte, qui pansa Oïlée, père d'Ajax *(r)*, lorsqu'il fut blessé à l'épaule par les Stymphalides, oiseaux fabuleux. Apollonius de Rhodes ajoute, qu'Éribotes détacha de son baudrier une boîte qui paroissoit renfermer quelques médicamens. ÉRIBOTES.

Les femmes qui ont partagé quelquefois avec les hommes les hasards de la guerre, ont toujours été les premières à en réparer les désordres. Médée s'en occupa d'une manière particulière; quelques connoissances de la médecine & de l'histoire naturelle, la firent passer pour sorcière aux yeux d'un peuple ignorant & grossier. Mais si elle s'étoit appliquée à la recherche des plantes vénimeuses, elle n'ignoroit pas les propriétés de celles qui peuvent devenir utiles à la cure des plaies; elle en fit l'heureuse application sur Jason, Laërte & les Thespiades qui avoient été blessés dans un combat *(s)*. On lui attribue aussi l'invention de teindre les cheveux de diverses couleurs *(t)*. MÉDÉE.

De tous les Élèves de Chiron, il n'en est pas qui se soit plus distingué dans la chirurgie qu'Esculape, nommé par les Grecs *Asclepios*. Il naquit, selon la plus commune opinion, d'Apollon & de la Nymphe Coronis. Cette Nymphe, enceinte du fait d'Apollon *(u)*, passant avec Phlegias son père dans le Péloponèse, accoucha d'un enfant sur une montagne du territoire d'Épidaure, qu'on appeloit *Myrtion*, à cause des Myrtes qui y croissoient, & qui prit ensuite le nom de *Tithion*, mont de la mamelle, parce que cet enfant y fut allaité par une chèvre qui paissoit dans un bocage, tandis qu'un chien faisoit le guet. Arestanas (ainsi se nommoit le chévrier) ESCULAPE.

(q) De fals. relig. errorib. *lib. I, cap. XXII.*

(r) Argonautic. *lib. II.*

(s) Diodor. Sic. *lib. IV.*

(t) Clem. Alex. *Strom. lib. I.*

(u) Pausanias, *in Laconic. & Corynthiac.*

s'aperçut, en comptant ſon troupeau, qu'il lui manquoit une chèvre & ſon chien; il parcourut le boſquet, & après bien des recherches il les découvrit auprès de cet enfant. Sa première réſolution fut de l'emporter; mais le voyant environné d'une flamme céleſte, il crut voir là quelque choſe de divin & ſe retira. Voilà déjà bien du merveilleux : Pindare *(x)*, ſelon le privilége des poëtes, en va mettre encore plus dans ſon récit. Il raconte que Coronis portant dans ſon ſein le gage de ſon intimité familière avec Apollon, ne laiſſa pas d'accorder auſſi ſes faveurs à un jeune Arcadien nommé *Iſchis*. Le dieu jaloux voulant ſe venger de l'infidèle, envoya Diane ſa ſœur à Lacerie, ville de Theſſalie, pour y faire venir la peſte, & Coronis en fut une des premières victimes. Tandis qu'on l'étendoit ſur le bûcher, Apollon ſe reſſouvenant du dépôt précieux qu'elle portoit dans ſon ſein, vint tirer lui-même l'enfant du milieu des flammes, & le porta au centaure Chiron pour l'élever. Dégagez cette relation des menſonges pompeux qui l'enveloppent, vous aurez l'hiſtoire. La vérité eſt que quelque prêtre d'Apollon, ayant eu commerce avec Coronis, mit tout ſur le compte du Dieu *(y)*, ornant l'aventure de toutes les fictions propres à éblouir le peuple crédule, & la mort de la mère aura été tout ſimplement la ſuite de ſes couches. Quoi qu'il en ſoit, l'enfant ayant été retiré du lieu où il avoit été abandonné, fut nourri par Trigone; & celle-ci peut-être étoit la femme du chévrier qui l'avoit découvert. Lorſqu'il fut en état de profiter des leçons que donnoit Chiron, Phlegias, à qui ſans doute on l'avoit remis, confia ſon éducation au Centaure. Ainſi Chiron l'éleva & l'inſtruiſit dans la chirurgie qu'il pratiqua depuis avec un ſuccès éclatant.

Quelques-uns diſent qu'Eſculape eut pour femme Lampecia, fille du ſoleil; mais l'opinion la plus probable & la plus reçue, eſt qu'il épouſa *Épione*, dont il eut deux fils, Machaon & Podalyre qui ſe trouvèrent à la guerre de Troie, & quatre

---

(x) Pythior. *Od. III.*

(y) Voy. les Œuvres de S.t Cyrille, & la *Mythologie* de l'abbé Banier, *tome II*, *in-4.°*

filles, Hygeïa, Églé, Panacée & Jaſo. C'eſt tout ce que nous en dirons ; car, ſuivant l'étymologie des noms qu'on leur donne, elles paroiſſent n'être que l'emblème des choſes naturelles, ou de quelques remèdes.

Les Anciens ont prodigué à Eſculape les témoignages les plus honorables. Plutarque *(z)* l'appelle le prince des Médecins. Apollodore *(a)* dit, que s'étant appliqué à la Chirurgie, il avoit tiré pluſieurs perſonnes des bras de la mort. La manière dont Pindare *(b)* le fait parler, décèle un homme déjà inſtruit dans cet Art, & un preſtigiateur en Médecine. « Tous ceux, dit-il, qui ſe ſont adreſſés à moi avec des ulcères venus « d'eux-mêmes, ou bleſſés de quelque javelot & de quelque « coup de pierre ; ceux que les chaleurs exceſſives de l'été ou le « froid rigoureux des hivers ont rendus malades, je les ai délivrés « de leurs maux. En traitant les uns par d'agréables enchantemens, « donnant aux autres des boiſſons adouciſſantes, appliquant à « ceux-ci des médicamens en diverſes parties du corps, faiſant « à ceux-là des inciſions, je les ai tous parfaitement rétablis ». Du temps de Pline *(c)*, on attribuoit à Eſculape un remède qu'on croyoit très-ſouverain contre les maladies de l'anus. Il étoit compoſé des humeurs excrémentielles des aines & des aiſſelles des beſtiaux, de cendre de tête de chien, de peau de ſerpent macérée dans le vinaigre, lorſqu'il y avoit des rhagades, & de la cendre d'un jeune chien blanc, avec de l'huile roſat.

Il paroît donc qu'Eſculape excelloit dans la Médecine externe. Platon *(d)* le confirme, en diſant qu'il avoit montré ſon habileté dans ce genre de Médecine, qui guérit les infirmités par le fer & par les médicamens, mais qu'il n'avoit jamais attaqué les maladies internes. On ſait que Galien *(e)*, parlant de certaines maladies dont la guériſon s'opère, en

---

(z) Sympoſiac. IX, quæſt. XIV.
(a) Apollodor. *lib. III.*
(b) Pythior. *od. III.*
(c) Hiſt. nat. *l. XXX, c. VIII.*
(d) De rep. Dialog. III.
(e) De ſanitat. tuend. lib. I, cap. VIII.

rappelant l'ame à elle-même, cite pour garant de ſon opinion le Dieu de ſa patrie, Eſculape, qui ordonnoit des chants, des danſes pour calmer les mouvemens impétueux de l'ame, & enchaîner la fougue du tempérament; qui preſcrivoit l'exercice de la chaſſe, celui du cheval & des armes, & déterminoit même l'eſpèce d'exercice ſuivant la nature de la maladie. Or, à cet égard, il eſt évident que Galien parle d'Eſculape déïfié: car dans le temps de ſa vie mortelle, on ne connoiſſoit pas la gymnaſtique comme faiſant partie de la Médecine, puiſque cette invention eſt dûe à Hérodicus, contemporain d'Hippocrate. C'étoient-là ſans doute les moyens curatifs que les Prêtres donnoient aux malades qui venoient implorer l'aſſiſtance du Dieu de la Médecine

Diodore de Sicile *(f)*, repréſente Eſculape comme un génie fécond & lumineux, qui, s'étant appliqué ſingulièrement à la Chirurgie, inventa pluſieurs choſes utiles à la ſanté des hommes, & s'acquit tant de réputation, qu'on ne lui attribuoit pas ſeulement la guériſon des maladies déſeſpérées, mais même la réſurrection de pluſieurs morts.

Pour réduire ces prétendus miracles à leur juſte valeur, voici comme les a vus Celſe *(g)*. « Les Grecs, dit-il, ont » cultivé la Médecine un peu mieux que toutes les autres na- » tions, mais ſeulement quelques ſiècles avant nous, puiſque » Eſculape en eſt regardé comme le plus ancien auteur, & que » pour avoir fait faire quelque pas à cet Art, encore vulgaire & groſſier, il fut mis au rang des Immortels. » Pline *(h)* nous en donne à peu-près la même idée, lorſqu'il raconte que la Médecine a augmenté ſon crédit par un menſonge, puiſque, après avoir feint qu'Eſculape avoit été foudroyé pour avoir rendu la vie au fils de Tyndare, elle ne ceſſa de publier que d'autres avoient encore été rappelés à la vie par ſon ſecours.

(f) Cum multa in arte medicâ ex patris diſciplinâ cognoviſſet, Chirurgiam & medicamentorum confectiones adinvenit, radicum enim vires perſcrutatus eſt; adeoque tandem provexit artem ut pro conditore ejus & principe colatur. Diodor. Sic. *Biblioth. lib. IV & V.*

(g) Præfat. *lib. I.*

(h) Hiſt. nat. *lib. XXIX, cap. I.*

Dans toutes les cures d'Esculape que nous venons de rapporter, on voit peu de charmes & de magie. Nous ignorons ce qui a pu déterminer *Leclerc* à regarder Esculape comme le partisan & le protecteur des Amulettes & des Talismans, dont l'origine est bien plus ancienne, puisque c'est en Égypte qu'il faut la chercher *(i)*. Ce pays, le berceau des Arts & des Sciences, a été celui de toutes les superstitions; cependant on ne peut nier qu'Esculape n'ait partagé les folies de sa nation, telles que les augures, la divination, &c. Macrobe *(k)* dit même qu'il y présidoit. C'est par ces mensonges accrédités, qu'on amusoit l'impatience des malades crédules.

Pindare, & d'après lui Clément Alexandrin & Saint-Cyrille, reprochent à Esculape son avarice, qui lui faisoit mettre à trop haut prix son savoir & son habileté; mais un Auteur cité pas Suidas, assure que ce Dieu auroit traité Pauson, Irus ou quelqu'autre pauvre que ç'eût été. « Au reste, dit *Leclerc*, si aujourd'hui on ne laisse pas de payer les Médecins lorsqu'ils « tuent les malades, je ne vois pas pourquoi celui-ci auroit « ressuscité les gens *gratis.* »

Les Grecs qui ont enveloppé le berceau d'Esculape des nuages de la fable, n'en ont pas moins répandu sur sa mort. On a débité que ses cures merveilleuses, & les résurrections fréquentes qu'il avoit opérées l'avoient brouillé avec Pluton; que ce Dieu irrité de voir son empire désert, & la puissance infernale affoiblie, s'en plaignit à Jupiter qui le tua d'un coup de foudre. Si l'on en croit Ovide *(l)*, & après lui Servius, il fut frappé de la foudre pour avoir rappelé des enfers Hippolite par la vertu des plantes. Sextus l'Empyrique *(m)* en donne différentes raisons. « Plusieurs Auteurs, dit-il, peu contens de la tradition sur ce qui fit foudroyer Esculape, « racontent la chose à leur manière, & tous assez d'accord sur « le fait, varient extrêmement sur la cause ». Héraclite *(n)* paroît

(i) Lactant. *de falsf. relig. lib. II.*
(k) Saturnal. *lib. I, cap. XX.*
(l) Métamorphos. *lib. XV.*
(m) Advers. Grammatic. *lib. XII.*
(n) De incredibil. *lib. XXIV.*

plus croyable, en ce qu'il dit ſimplement qu'Eſculape ſi célèbre dans la Médecine, mourut de la fièvre. Selon Suidas *(o)*, il mourut d'une inflammation de poumon; & comme Hippocrate *(p)* obſerve que dans cette maladie le côté devenoit ſouvent livide après la mort, c'eſt peut-être ce qui a fait dire qu'Eſculape avoit été frappé de la foudre : ce qui ſuffiſoit alors pour mériter les honneurs de l'apothéoſe *(q)*. Cependant il paroît que ſes cures & les ſervices qu'il avoit rendus à ſes concitoyens, contribuèrent le plus à le faire diviniſer. La reconnoiſſance en fit donc un Dieu; il fut placé au rang des aſtres *(r)*, ſous le nom d'*Ophiucus*, conſtellation qu'on diſtingue au-deſſus du Scorpion. Pauſanias *(ſ)* & Hygin *(t)*, prétendent qu'il fut déifié dès qu'il commença à s'occuper de l'art de guérir: mais Clément d'Alexandrie *(u)*, après Apollodore, ne place ſon apothéoſe, ainſi que celle d'Hercule, qu'environ trente ans après la priſe de Troie; ce qui s'accorde aſſez bien avec Homère, qui met Machaon, fils d'Eſculape, au nombre de ceux qui furent au ſiége de cette ville. De plus, la mythologie n'offre point d'exemples que Jupiter ait foudroyé un Dieu; de ſorte que ſelon la doctrine même des Payens, ce genre de mort ſeroit la plus ſûre preuve de ſon humanité.

Épidaure devint le centre du culte d'Eſculape, mais le plus ancien temple bâti en ſon honneur étoit à Titane *(x)*, petite ville dans le voiſinage de Sicione. Peut-être étoit-ce originairement un tombeau comme étoient les premiers temples

---

(o) *Lexic.*

(p) *De victûs rat. in acut.*

(q) Plutarc. *Sympoſiac. lib. IV, quæſt. II, & lib. V, quæſt. X.* = Minutius Felix, *in Octav.* = Lactant. *divinar. inſtitut. lib. I, cap. X.* = Artemidor, *de inſomniis, lib. II, cap. X.*

Chez les Romains, on avoit auſſi du reſpect pour les gens foudroyés; on n'oſoit les brûler. La religion preſcrivoit de les enterrer. Plin. *Hiſt. nat. lib. II, cap. LV.*

(r) Apollodor. *lib. III.* = Lactant. *loc. citat.* = Hygin, *fabular. lib. II, 14.*

(ſ) Corynthiac. *lib. III.*

(t) *Fabul. 224.*

(u) Clem. Alex. *Strom. lib. I.*

(x) Pauſan. *lib. II.* = Hiſtoire de l'Acad. des Inſcrip. *tome XXI.*

des anciens *(y)*. On disoit ce temple fondé par Alcanor, fils de Machaon; il devint considérable dans la suite, si l'on en juge par la description de Pausanias. Ce culte long-temps renfermé dans le territoire de Titane & d'Épidaure, passa de cette dernière ville dans toutes les contrées de la Grèce. De-là, le nom d'*Epidauria* donné par les Athéniens, aux fêtes qu'ils établirent en l'honneur d'Esculape, qui eut bientôt un temple dans une ville, où les Dieux avoient moins de peine à se faire naturaliser que les hommes *(z)*. Il étoit honoré à Épidaure sous la figure d'un serpent, ce qui n'empêchoit pas qu'on ne donnât à ses statues la figure d'un homme. Il en avoit une d'or & d'ivoire, ouvrage de Thrasimède de Paros, qui le représentoit assis sur un trône, ayant un bâton d'une main & appuyant l'autre sur la tête d'un serpent, avec un chien couché près de lui.

Esculape étoit rarement représenté sans barbe. On sait que Denys le Tiran *(a)*, voyant une de ses statues décorée d'une barbe d'or, il la lui ôta, en disant, qu'il ne convenoit pas au fils d'avoir de la barbe, quand Apollon son père n'en avoit pas.

On voit dans les monumens Esculape sous la figure d'un homme grave, couvert d'un manteau ou d'un vêtement qui lui descend jusqu'aux talons, pour caractériser sans doute la prudence & la discrétion nécessaires au Médecin. Quelquefois il a le boisseau de Sérapis sur la tête, & à la main un bâton entortillé d'un serpent, symbole de la prudence. Le coq qui lui est consacré, est presque toujours à ses pieds. On sait que Socrate, avant d'expirer, dit à ceux qui l'assistoient en ce dernier moment: *nous devons un coq à Esculape, donnez-le sans délai.* D'autres fois Esculape est représenté assis avec des boîtes d'onguent sur les genoux, & les instrumens nécessaires à son Art.

(y) Euseb. *Præparat. Evangelic. lib. II.* = Voyez aussi la dissertation du P. Calmet sur les anciens temples des Payens.

(z) Pausan. *loc. citat. lib. I.*

(a) Lactant. *de fals. relig. lib. II.*

Nous ne finirions pas, ſi nous voulions détailler tous les attributs différens & les ſymboles ſous leſquels la ſuperſtition des Payens honoroit cette divinité; il nous ſuffit d'avoir fait connoître à peu-près les plus remarquables, ſans prétendre au minutieux avantage de les décrire tous. D'ailleurs le culte des anciens avoit tant de variétés, que pour tout recueillir, il faudroit s'engager dans un travail auſſi pénible qu'inutile pour notre objet.

MACHAON. Le premier & le plus célèbre Chirurgien que les faſtes de l'Antiquité nous faſſent connoître, après l'expédition des Argonautes, eſt Machaon, l'aîné des enfans d'Eſculape. Quelques-uns ont attribué l'aîneſſe à Podalyre, parce qu'Homère le nomme toujours le premier; mais il eſt aiſé de s'apercevoir que ce Poëte a ſacrifié l'exactitude du fait à la meſure des vers. Ce qui le prouve, c'eſt que Quintus Calaber *(b)* nous apprend que Machaon inſtruiſit Podalyre dans ſon art. Ces deux frères, attachés par les liens du ſang & de l'amitié, furent encore unis d'intérêt. Ils régnèrent conjointement ſur une partie de la Meſſénie, d'où ils partirent avec vingt vaiſſeaux pour ſe rendre au ſiége de Troie. Leur habileté dans la Chirurgie leur valut des priviléges diſtingués; les Chefs ne voulurent pas *(c)* qu'ils entraſſent dans les contributions qui ſe faiſoient entr'eux pour les frais de cette entrepriſe qui leur étoit commune. Ils étoient encore diſpenſés de s'expoſer au péril & aux coups comme les autres; mais leur bravoure dédaignoit cette injurieuſe exception. On les voyoit toujours dans la mêlée avec les plus courageux des Grecs, affronter les dangers & la mort. On dit même que Machaon entra dans le fameux cheval de bois qui fit prendre la ville *(d)*. Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt que, dans une ſortie des Troyens, il fut bleſſé à l'épaule. Les Grecs, craignant que, s'ils venoient à être repouſſés, les Troyens ne l'enlevaſſent, ou qu'il ne tombât vif entre leurs mains, dépéchèrent Neſtor qui le

(b) *Lib. VII, v. 60 & ſeq.*

(c) Diodor. Sic. *Biblioth. lib. IV.*

(d) Hygin. *fab. 108.*

tranſporta dans ſon char en lieu de ſûreté. Machaon & Neſtor ayant regagné leurs vaiſſeaux, Hécamède met dans une coupe du fromage râpé *(e)*, qu'elle délaye avec du vin de Pramnos, & régale Machaon de ce mélange qui n'annonce pas dans le Chirurgien une grande connoiſſance de la diététique. Auſſi n'eſt-ce pas ſur ce point de vue que nous voulons le faire enviſager; il n'eſt queſtion que de ſa Chirurgie.

Ménélas eſt percé d'une flèche; il eſt traité par Machaon qui, après avoir conſidéré la plaie, la lave avec de l'eau tiède, & y applique, ſelon la doctrine de Chiron & d'Eſculape, une racine propre à appaiſer la douleur *(f)*.

Machaon ſuça-t-il la plaie de Ménélas ou ne fit-il que l'eſſuyer? Cette queſtion de fait a partagé les Auteurs. Le mot ἐκμυζήσας, employé par Homère, eſt ſuſceptible de deux interprétations, & *Leclerc* a adopté la dernière; mais il eſt contredit par les plus habiles Interprètes, & notamment par Euſtathe *(g)*, dont le témoignage eſt d'un très-grand poids. Ce Commentateur ajoute que, de ſon temps, la ſuccion étoit pratiquée avec ſuccès chez pluſieurs nations barbares, & l'analogie vient à l'appui de cette opinion. Aux Indes orientales *(h)*, il y a des familles qui, pour ſubſiſter, font le métier de ſucer les morſures des animaux venimeux : leur unique préſervatif eſt de ſe laver pluſieurs fois la bouche avec le jus de citron. Les Prêtres-Médecins des peuples de Plata *(i)*, n'ont, dans la cure des maladies, d'autre remède que de ſucer la partie affectée. Enfin l'on ſait qu'autrefois, dans nos régimens, il y avoit un homme dont la fonction étoit de ſucer les plaies des ſoldats qui ſe battoient : c'eſt ce qu'on appeloit *guérir du ſecret*. Je vais plus loin; il paroît que cette pratique a fait naître l'idée des ventouſes, comme on peut

(e) Homère, *Iliad. lib. XI.*

(f) Homère, *Iliad. lib. IV*, *v.* 218 *&* 219.

(g) *In Iliad. loco citato.*

(h) Munick, *Chirurg. ad prax. hodiern. accommodat.*

(i) Recherches ſur l'Hiſtoire de la Médecine, *page* 329. *Paris*, 1764.

le préſumer d'un paſſage d'Hippocrate *(k)*. « Un homme, » dit-il, qui ouvrira la bouche, n'attirera aucune humeur; » mais s'il rapproche les lèvres de manière à ne laiſſer au milieu » qu'une petite ouverture, ou à l'aide d'un chalumeau, il » attirera tout ce qu'il voudra ſans peine. C'eſt ce qui a » donné l'idée des ventouſes, dont le ventre large aboutit à un col étroit ». Telles ſont encore aujourd'hui celles des Égyptiens *(l)*.

Origine des Ventouſes.

Quoi qu'il en ſoit, Machaon ſavoit tirer avec art les traits des bleſſures, & en calmer les douleurs par des remèdes adouciſſans. Il panſa avec ſuccès Philoctète, devenu boiteux de la morſure d'un ſerpent dans l'île de Chryſis *(m)*.

Ces cures qu'on trouveroit aujourd'hui très-ordinaires, étonnoient un peuple ignorant, & répandirent au loin la réputation du guériſſeur. Vouloit-on, dans la ſuite, rendre hommage à l'habileté d'un Médecin, on diſoit qu'il étoit de la race de Machaon *(n)*. Homère, en l'égalant aux Dieux, n'a pas fait un parallèle auſſi outré, auſſi hyperbolique qu'on pourroit d'abord ſe l'imaginer. Si les Grecs n'euſſent déifié que leurs bienfaiteurs, on ne pourroit leur faire un crime de leur ſuperſtition. La raiſon ne déſapprouve point celui qui fait de ſon bienfaiteur un Dieu, quand il n'en connoît pas d'autres. De toutes les erreurs de l'eſprit humain, c'eſt au moins la plus excuſable & la plus propre à reſſerrer les nœuds de la ſociabilité. La Grèce reconnoiſſante éleva à Machaon des ſtatues & des temples. Du temps de Pauſanias, on voyoit encore à Géranie un temple dédié à ce héros Chirurgien, où le peuple crédule s'imaginoit qu'il révéloit en ſonge des remèdes pour la guériſon de toute ſorte de maux *(o)*. Sa ſtatue

---

(k) *De veteri medicinâ.*

(l) Proſper Alpin. *de medicin. Ægyptior.*

(m) *Tarda Philoctetæ ſanavit crura Machaon.* Propert. *eleg. I, lib. II.* = Pauſanias, *Arcadic. cap. XXXIII.* = Hygin. *fab. 102.*

(n) Martial. *epigram. XVI, lib. II.*

(o) Pauſanias, *Laconic.*

portoit une couronne nommée *cyphos*, dans la langue des Messéniens.

L'Auteur du Poëme intitulé *la petite Iliade*, dit que Machaon fut tué par Euriphile, fils de Télephe. Cette tradition s'est conservée dans les hymnes que l'on chantoit à Pergame en l'honneur d'Esculape. Lorsque ces hymnes commençoient par Télephe, on ne disoit rien à la louange d'Euriphile; c'étoit même, dans ce temple, un crime de le nommer, parce qu'on le regardoit comme l'auteur de la mort de Machaon. On dit que les os de Machaon furent conservés par Nestor. Il avoit un temple à Phérès, & ce fut Épithès, roi de Didamie, qui établit son culte dans la Messénie.

NICOMAQUE. GORG SUS. SPHYRUS. ALEXANORE. POLEMOCRATE.

Machaon avoit épousé Anticlée, fille de Dioclès, roi de Messénie *(p)*. Il eut de cette première femme, deux fils, Nicomaque & Gorgasus, & d'une autre, Sphyrus, Alexanore & Polemocrate, qui paroissent avoir suivi la profession de leur père.

PODALYRE.

Podalyre, frère de Machaon, & le compagnon de ses travaux militaires, fut, comme lui, un des plus célèbres Chirurgiens de l'armée des Grecs. On a beaucoup vanté les cures qu'il avoit faites au siége de Troie; mais on ne les a point circonstanciées. La seule, dont on ait quelque détail, est celle qu'il fit à son retour de Troie, en Carie, où il fut jeté par la tempête. Un berger, qui le sauva du naufrage, le conduisit à Damœtus, roi de cette contrée, dont la fille venoit de tomber du haut d'une maison. Cet accident fournit à Podalyre une belle occasion de montrer son savoir, puisqu'en saignant des deux bras cette Princesse *(q)*, il lui conserva la vie. Damœtus, plein d'admiration & de reconnoissance, la lui donna en mariage, avec la province de Chersonèse pour dot. Podalyre y fit bâtir deux villes, dont il appella l'une, *Syrnum*, du nom de sa femme, & l'autre,

---

(p) Pausanias, *Messeniac.*

(q) Stephan. Bisan. *in voce Syrna.*

Bybaſſus, du nom du berger qui l'avoit ſi généreuſement accueilli après ſon naufrage.

HIPPOLOCHUS.

Il laiſſa un fils nommé *Hippolochus*, dont Hippocrate ſe faiſoit gloire de deſcendre.

Origine de la ſaignée.

On vient de voir dans cette cure de Podalyre la première ſaignée dont l'hiſtoire faſſe mention. Étienne de Bizance, le ſeul Auteur qui rapporte ce fait, eſt trop éloigné des temps dont il parle, pour mériter quelque confiance. En ſuppoſant même le fait exact, ce n'eſt ſûrement pas la première ſaignée qui ait été faite. Ainſi nous devons chercher plus loin l'origine de cette opération. Pline *(r)*, qui fait partager aux animaux la plupart de nos découvertes, raconte qu'elle nous a été enſeignée par l'Hippopotame ou Cheval marin : mais c'eſt un conte à la grecque ou peut-être une fable ſortie de l'Égypte, où cet animal eſt très-commun. Les Égyptiens ont une autre tradition tout auſſi ſuperſtitieuſe, mais très-ancienne, & qui feroit ſoupçonner que la ſaignée eſt de leur invention. Ils diſent qu'on n'eſt ſi ſanguin dans leur pays, que parce qu'on n'y boit d'autre eau que celle du Nil, qui ſe convertit en ſang : effet qu'ils attribuent à l'eau de ce fleuve, depuis que Moyſe a changé en ſang toutes celles de l'Égypte *(ſ)*.

Ce qui fortifie cette conjecture, c'eſt la perfection où ſont portées chez eux la ſaignée & même l'artériotomie, tandis que l'Anatomie y eſt négligée, ou à peine connue, & que toutes les connoiſſances médicinales tiennent au plus groſſier empyriſme.

Nous ne conviendrons point avec *Leclerc* que la ſaignée ſoit un ſecours moins ſimple & moins naturel que la purgation. L'utilité de la ſaignée ne ſe manifeſte-t-elle pas tous les jours par les hémorragies du nez, par le flux hémorroïdal ou par ceux qui ſe font dans toute autre partie du corps, ſur-tout chez

---

(r) *Hippopotamus in quâdam medendi parte etiam magiſter extitit. Aſſiduâ namque ſatietate obeſus exit in littus, recentes arundinum cæſuras perſpeculatus : atque ubi acutiſſimum videt ſtipitem, imprimens corpus venam quamdam in crure vulnerat atque ita profluvio ſanguinis morbidum aliàs corpus exonerat & plagam limo rurſùs obducit.* Hiſt. nat. *lib. VIII, cap. XXVI.*

(ſ) Proſper. Alpin. *de medicin. Ægyptior. lib. II, cap. I.*

les femmes où le tribut périodique eſt quelquefois remplacé par d'autres évacuations contre nature, qui ramènent le calme & procurent un ſoulagement ſubit. Pourquoi donc l'indication de la ſaignée n'auroit-elle pas frappé les hommes auſſi-tôt, ou même plus tôt que la purgation ? Des nations plongées dans la barbarie, qui ne connoiſſent pas ce remède, font uſage de la ſaignée. Dès que les Nègres de Guinée croient s'apercevoir qu'ils ont trop de ſang *(t)*, ils ſe donnent un coup de couteau ſans diſtinction d'aucune partie du corps, & laiſſent couler le ſang auſſi long-temps qu'ils le jugent à propos ; enſuite ils lavent la bleſſure avec de l'eau fraîche, & la couvrent de quelques morceaux de linge. A Taiti, les Sauvages ſont auſſi dans l'uſage de la ſaignée *(u)*. Un *Taoua*, c'eſt-à-dire, un Médecin-Prêtre frappe avec un morceau de bois tranchant ſur le crâne du malade ; il ouvre par ce moyen la veine que nous nommons *ſagittale*, & lorſqu'il en eſt ſorti la quantité qu'il eſtime néceſſaire, il ceint la tête d'un bandeau qui aſſujettit l'ouverture, & le lendemain, il lave la plaie avec de l'eau. C'eſt ſous cette idée qu'il faut conſidérer la ſaignée dans ſon origine. Le haſard, autant que l'expérience, avoit appris qu'à tel endroit il paſſoit une veine, & l'on en faiſoit la ſection, dans les cas où on la croyoit utile. Les Scythes, l'un des plus anciens peuples du monde *(x)*, & peut-être un des plus barbares, connoiſſoient très-peu de remèdes, encore étoient-ils chirurgicaux, & la ſaignée étoit de ce nombre. Lorſqu'ils étoient malades, leur coutume étoit de ſe couper une veine derrière chaque oreille, juſqu'à ce qu'ils tombaſſent dans une eſpèce de ſommeil létargique. Les uns ſe réveilloient guéris, & d'autres n'éprouvoient aucun ſoulagement.

En un mot, l'état dans lequel on trouve cette opération, du temps d'Hippocrate, où l'ouverture des veines du front, de la langue, celle des artères, & leur cautériſation, étoient d'un

(t) Hiſtoire générale des Voyages, *tome IV, page 147.*

(u) Voyage autour du monde, pendant les années 1766, 1767, 1768 & 1769. *Par M. de Bougainville.*

(x) Hippocr. *de aëre, aquis & locis.*

usage familier dans la pratique de l'art, tout nous fait croire que cette opération, pour être arrivée dès-lors à ce point de perfection, avoit été pratiquée plusieurs siècles avant lui.

ACHILLE.

Il nous reste à parler de quelques autres Chirurgiens qui ont vécu dans le temps de la guerre de Troie. Achille, fils de Pelée & disciple de Chiron *(y)*, n'est pas un de ceux qui se sont le moins distingués. Plutarque en parle comme d'un excellent Médecin des plaies *(z)*. On sait que sa lance avoit la propriété de guérir ceux qui en avoient reçu des blessures. Cette lance qui étoit d'airain *(a)*, comme toutes celles des temps héroïques, lui venoit de son père, qui la tenoit lui-même de Chiron: on la montroit encore dans le temple de Minerve du temps de Pausanias *(b)*.

Ce Héros a le premier employé dans le traitement des plaies *(c)*, la mille-feuille & la mercuriale, qui de-là sans doute avoient pris le nom d'*achillées*: c'est avec la dernière plante qu'il guérit Télephe de sa blessure. D'autres veulent qu'il ait ajouté le verd-de-gris dont il avoit aussi reconnu les propriétés dans la cure des plaies; c'est pourquoi, dit Pline, on le représente raclant avec son épée le verd-de-gris de sa lance sur la plaie de Télephe *(d)*.

Il semble aussi que dès-lors il faisoit usage de l'instrument tranchant, dans certains cas où l'application des plantes étoit reconnue impuissante. C'étoit, selon Stace, de Chiron qu'il tenoit cette pratique *(e)*. Plutarque ajoute que le Centaure

---

(y) Clem. Alex. *Strom. lib. I.*

(z) *De mod. legend. poët.* = Symposiac. *lib. V, quæst. IV.*

(a) Homère, *Iliad. lib. XVII, v. 143.*

(b) Pausanias, *lib. III.*

(c) Plin. *lib. XXV, cap. V.*

(d) Plin. *Hist. nat. loco citato.* = Quintus Calaber, *lib. IV, v. 175.*

(e) . . . *Quin etiam succos atque auxiliantia morbis*
Gramina, quo nimius staret medicamine sanguis,
Quid faciat somnos, quid hiantia vulnera claudat,
Quæ ferro cohibenda lues, quæ cederet herbis
Edocuit. . . . . { Stat. Papin. *Achilleïas* *lib. II, in fine.*

avoit aussi donné à Achille quelques principes sur la diète *(f)*. On a vu, dans l'histoire de Machaon, jusqu'où ces principes pouvoient s'étendre.

Patrocle, ami d'Achille, fut son élève dans la Chirurgie. On sait qu'Euripile *(g)*, dans l'Iliade, implore son secours. « Faites-moi, lui dit-il, une incision à la cuisse, pour en tirer le trait qui me blesse, & après avoir lavé ma plaie, appliquez-y quelques-uns de ces excellens remèdes que vous tenez d'Achille, & qu'il a lui-même appris du centaure Chiron ». Patrocle conduit Euripile à sa tente, tire le trait, nettoie la plaie, & y applique une racine amère, broyée, qui, dans le moment, arrête le sang, desséche la plaie & calme les douleurs. Qu'étoit-ce que cette racine amère? C'est ce qui n'est éclairci nulle part *(h)*. PATROCLE.

Teucer passe aussi pour élève de Chiron. Pline lui attribue la découverte de la plante appelée *teucrion;* mais rien de si minutieux, rien de si frivole que cette découverte, ainsi que ses usages & les preuves qu'il apporte de son efficacité *(i)*. TEUCER.

Nous avons parlé dans l'Introduction, de la pratique superstitieuse d'Autolycus *(k)*, & des mots enigmatiques, prononcés entre les dents, avec lesquels il feignoit d'arrêter les hémorragies. Ces erreurs, & d'autres semblables, se sont perpétuées, & se perpétueront d'âge en âge, parce qu'il y aura toujours des fripons & des dupes. AUTOLYCUS.

Iapis, un peu moins ancien que les précédens, quoiqu'il fut, selon Virgile, élève d'Apollon, est introduit par ce Poëte, IAPIS.

(f) Sympofiac. *lib. V, quæst.* IV.

(g) Homère, *Iliad. lib. II, in fine.*

(h) Ceux qui seront curieux d'apprendre toutes les conjectures qu'on a faites sur cette racine, peuvent consulter Wedelius, *diss. medic. Philologic. decad. VI, exercitat. 6 & 10.*

(i) Invenit & Teucer.. teucrion: constatque sic inventam: Cum exta super eam projecta essent, adhæsisse lieni, eumque exinanisse: ob id à quibusdam splenion *vocatur. Narrant sues, qui radicem ejus ederint, sine splene inveniri.* Plin. *Hist. nat. lib. XXV, cap. V.*

(k) Isaïe dit des Magiciens: *strident in incantationibus suis.*

panſant Énée de ſes bleſſures. C'eſt tout ce qu'on ſait de lui.

Tels étoient les héros qui ſe ſont immortaliſés par dix années de combats au ſiége de Troie. Hélène elle-même, dont l'enlèvement, en intéreſſant toute la Grèce à l'injure de Ménélas, donna tant de reſſort à leur valeur, Hélène n'eſt point étrangère à notre hiſtoire. Outre le fameux Népenthe *(l)*, qui produiſoit tous les biens, & faiſoit oublier les maux, elle avoit connu pluſieurs plantes : l'*Helenium* étoit, dit-on, née de ſes larmes. Pline ajoute que cette plante eſt un excellent coſmétique *(m)*, & peut-être eſt-ce le ſeul uſage qu'elle en faiſoit. Si elle ignoroit les propriétés de ce remède pour le recouvrement de la ſanté, elle y trouvoit au moins l'avantage d'en conſerver les brillans attributs.

HÉLÈNE.

ÆNONE.

Ænone, ſa malheureuſe rivale, eut, comme elle, la connoiſſance des plantes. Elle avoit été, dit Ovide *(n)*, inſtruite par Apollon même; mais tout ſon art étoit impuiſſant contre les feux dévorans de l'amour & de la jalouſie. Elle refuſa à Pâris, ſon volage époux, bleſſé au ſiége de Troie, la guériſon qu'elle ſeule pouvoit lui donner. Il en mourut, & elle ſe tua de déſeſpoir *(o)*.

Établiſſement de diverſes Écoles.

Après la guerre de Troie, les deſcendans d'Eſculape, nommés *Aſclépiades (p)*, reſtèrent preſque ſeuls en poſſeſſion de l'art de guérir. Amis de l'humanité, ils voulurent perpétuer

---

(l) Plin. *lib. XXV, cap. II.*

(m) Plin. *Hiſt. nat. lib. XXI, cap. X; & lib. XXII, cap. XXI.*

(n) . . . *Ipſe ratus dignam medicas mihi tradidit artes,*
Admiſitque meas ad ſua dona manus.
Quæcunque herba potens ad opem radixque medendi
Utilis in toto naſcitur orbe, mea eſt.
Me miſeram! quod amor non eſt medicabilis herbis;
Deſtituor, prudens artis, ab arte meâ.

(o) Photii Bibliothec. *ſect. 190.*

(p) *Aſclepiadæ igitur vocantur quidem propriè quotquot trahunt ſeriem ab hoc genere.* Tzetzès, *Hiſt. X, chiliad. 349.*

leurs

leurs bienfaits en instituant plusieurs Écoles qui acquirent la plus grande célébrité. Ceux qui tenoient les Écoles de Cos & de Gnide, s'empressèrent à l'envi de se surpasser par le nombre de leurs découvertes. Cette émulation se remarque dans les écrits d'Hippocrate, lorsqu'il oppose ses Coaques aux sentences Gnidiennes. Ces deux branches subsistoient encore en Asie, lorsque l'École de Rhodes, qui s'étoit tant distinguée, s'éteignit.

Vers le même temps, les Médecins d'Italie, Philistion; Empédocle, Pausanias & leurs disciples, formèrent une troisième École qui se mit en concurrence avec les autres; l'honneur de la prééminence fut long-temps disputé. L'École de Cos eut l'avantage de voir sortir de son sein beaucoup plus d'habiles Médecins, que celle de Gnide. Celle d'Italie eut toujours le dernier rang *(q)*.

Ces Écoles n'étoient pas les seules: Hérodote en fait connoître deux autres *(r)*, dont l'une étoit à Cyrène, & l'autre à Crotone. Démocede, qui étoit sorti de cette dernière, lui acquit la supériorité par des cures éclatantes, dont nous parlerons bientôt *(s)*.

Rien n'étoit plus propre à donner l'essor à la Chirurgie & à reculer ses limites, que le zèle & l'émulation dont ces diverses Écoles étoient animées. Cependant cet art, après avoir eu une si belle aurore dans tous les temps de la guerre de Troie, on va le voir rentrer, jusqu'à celle du Péloponèse, dans les profondes ténèbres *(t)* d'où il étoit sorti. Ce n'est pas qu'il cessât d'être cultivé, qu'il ne fit même des progrès; mais comme alors on n'écrivoit rien, que tout passoit par une tradition orale des maîtres aux disciples, les observations & les découvertes périssoient avec leurs possesseurs. Quelques débris de ces connoissances, échappés au pouvoir destructeur du temps,

(q) Galen. *Method. medend. lib. I.*
(r) Herodot. *Hist. lib. I.*
(s) Idem, *loc. citat. lib. III, cap. XXXIX.*
(t) Plin. *Hist. nat. lib. XXIX, cap. I.*

ne font presque d'aucune ressource. Le temps a encore moins respecté les écrits d'Ératostène, de Phérécide, d'Apollodore, d'Arius de Tarse, de Polyante de Cyrène, qui avoient fait l'histoire des Asclépiades. Il n'en reste plus que les noms, & une généalogie sèche *(u)*, qui descend jusqu'à Hippocrate. Ainsi nous nous garderons bien d'imiter ces voyageurs minutieux qui, faute d'avoir des châteaux à décrire, ne font pas grâce du moindre buisson qui s'est offert à leurs regards, dans les déserts qu'ils ont parcourus. Pour ne plus arrêter le Lecteur sur le fastidieux tableau des superstitions qui n'ont pas moins défiguré la Médecine externe des siècles philosophiques, dans lesquels nous allons entrer, que celle des précédens, nous nous bornerons aux faits essentiels, sans rien omettre cependant de ceux qui serviront à renouer la chaîne des connoissances interrompues par la perte des monumens.

Connoissances des Asclépiades; leur Anatomie.

Par tout ce qui a précédé, il paroît que la Chirurgie des Asclépiades étoit purement empyrique. On connoissoit un remède pour telle espèce de plaie ou d'ulcère, & on l'appliquoit sans autre examen. Si l'on faisoit quelqu'incision, lorsqu'une flèche avoit pénétré les chairs, ce n'étoit que pour

---

(u) . . . *Iste Cous Medicus, magnus Hippocrates;*
Patre quidem erat Heraclida, matre autem Phænareta,
Existens septimus decimus, ex Æsculapii progenie.
Post enim Trojæ captionem, in trajectione Rhodi,
Podalyrius filius Æsculapii existens,
Hippolocum genuit, ex quo Sostratus natus est;
Ex quo Dardanus; ex quo Crisamis; ex quo Clemyttades,
Cujus filius Theodorus secundus rursus natus est.
Crisamide Theodorus secundus rursum natus est:
Ex Theodoro hoc autem Sostratus tertius;
Ex quo Nebrus; ex quo Gnosidicus; ex quo Hippocrates.
Primi Hippocratis autem filii Gnosidici
Filius erat Heraclidas: ex quo Phænareta,
Ille magnus qui & secundus fuit Hippocrates. { Joan. Tzetzes, *Hist. VII*, chiliad. 155.

la tirer plus aiſément, pour ne point cauſer de dilacération ultérieure. On n'avoit pas alors pour objet de prévenir l'étranglement qu'entraîne ſouvent l'inflammation.

Il y a grande apparence que c'eſt dans des ſections haſardées & ſouvent ſuivies d'accidens, que l'on apprit à reſpecter certaines parties, ou à diriger dans un autre ſens les inciſions. Ces eſſais, répétés par la multiplicité des circonſtances, tenoient lieu de connoiſſances anatomiques.

Cependant, ſi l'on en croit Galien *(x)*, lorſque la Médecine étoit renfermée dans la famille des Aſclépiades, les pères enſeignoient l'Anatomie à leurs enfans, & les accoutumoient de bonne heure à diſſéquer les animaux; de ſorte que cet uſage paſſant de père en fils, comme par une tradition manuelle, il étoit inutile de rien écrire, puiſqu'il étoit, ajoute-t-il, auſſi impoſſible qu'ils l'oubliaſſent, que les lettres de l'alphabet qu'ils avoient appriſes preſqu'en même temps. Ce Médecin, dans ſon enthouſiaſme pour les Aſclépiades, aſſure encore que l'Anatomie étoit de leur temps à ſa perfection, ce qui n'eſt point & ne pouvoit être; d'ailleurs cette aſſertion ne s'accorde guère avec ce que nous dirons bientôt du Philoſophe Alcmæon, que l'on prétend avoir le premier diſſéqué des animaux.

Leclerc (y), d'après Galien, penſe qu'ils avoient pu profiter des découvertes que les Égyptiens avoient faites par l'embaumement des cadavres; mais l'art d'embaumer, on l'a vu, n'a jamais pu tourner à l'avantage de l'Anatomie. Nous avons obſervé que la répugnance ou le reſpect qu'ils avoient pour les cadavres, ayant paſſé aux Grecs *(z)*, & de-là aux Romains *(a)*, il a toujours été un obſtacle aux progrès de cette ſcience. Que d'avides Aruſpices, au gré d'une ſuperſtition crédule, aient cherché ou feint de chercher dans les entrailles

---

(x) Galen. *de adminiſtr. Anatom. lib. II, cap. 1.* = *Introduc. ſeu Medic. initio.*

(y) Hiſtoire de la Médecine, *page 82.*

(z) Plutarch. *in vitâ Syllæ.* = Porphyr. *de abſt. carn. lib. II, §. 50.*

(a) Aſpici humana exta nefas haberi, Plin. *Hiſtor. natur. lib. XXVIII, cap. 1.*

des animaux, les évènemens incertains du ſombre avenir; qu'autrefois les Celtes *(b)*, les Eſpagnols *(c)*, aient eu la barbare curioſité d'obſerver d'un œil attentif les entrailles palpitantes des victimes humaines, quelle utilité pouvoit tirer l'Anatomie de ces vaines recherches? Quelles lumières pouvoient y puiſer des hommes, dont l'objet unique étoit de propager l'erreur : ſinon une Anatomie très-ſuperficielle & bornée à la ſimple nomenclature de quelques parties, ou tout au plus à la poſition des principaux viſcères? Quant à la marche de certains troncs d'artères ou de veines, on l'a moins connue par l'inſpection des victimes, que par la pratique de la Chirurgie; & voilà ſans doute l'eſpèce d'Anatomie que les Aſclépiades tenoient de la tradition.

Pline offre quelque choſe de plus ſpécieux *(d)*, en nous apprenant que les rois d'Égypte diſſéquoient les corps des morts, pour découvrir les maladies qui les avoient fait périr. Si cette pratique a jamais eu lieu, c'eſt tout au plus ſous les Ptolémées. On lit à la vérité dans Galien *(e)*, qu'à Alexandrie on démontroit l'oſtéologie ſur des pièces naturelles; mais il eſt reconnu que cet uſage ne s'eſt établi que ſous leurs règnes. Au reſte, quand ce fait regarderoit les premiers rois d'Égypte, quelle induction pourroit-on en tirer? Nous donne-t-il une idée exacte des connoiſſances anatomiques qu'on attribue aux Aſclépiades? Rien de tout cela. Pour ſavoir donc à quoi s'en tenir, il faut interroger Hippocrate: ſes lumières dans cette partie ſerviront de meſure pour apprécier celles de ſes prédéceſſeurs. Or, dès que ce grand Médecin, qui étoit un de leurs deſcendans, & qui ſans doute avoit profité de toutes leurs découvertes, n'étoit pas fort avancé lui-même dans l'Anatomie, ils devoient certainement l'être beaucoup moins. Car l'application infatigable de cet excellent génie, ſa ſagacité, ſes recherches dans une

---

(b) Diodor. Sic. *lib. V, cap. IX.*
(c) Strab. *Geograph. lib. III.*
(d) Plin. *Hiſt. nat. l. XIX, c. V.*
(e) *Adminiſtrat. Anat. lib. I.*

ſcience qu'il eſtimoit ſi néceſſaire à l'art de guérir *(f)*, ne nous permettent pas de douter qu'il n'eût laiſſé bien loin derrière lui tous ceux qui l'avoient précédé dans cette carrière, comme il l'a fait dans la Médecine.

Galien objecte que l'Anatomie perdit ſon luſtre *(g)*, lorſque les Aſclépiades commencèrent à enſeigner leur art à des étrangers, trop avancés en âge, pour ſe livrer aux diſſections. Mais cette ſcience, paſſant en des mains étrangères, en fut-elle moins cultivée dans la famille des Aſclépiades juſqu'au temps d'Hippocrate, & même après lui ? On ne peut donc en tirer aucune induction contraire à l'idée que nous avons donnée de l'Anatomie de ces temps-là.

Pour ce qui eſt du cautère actuel, les Grecs s'en ſont ſervi de bonne heure, & ils paroiſſent l'avoir emprunté des Égyptiens ou des Éthiopiens. Ces derniers brûloient le front de leurs enfans le jour de leur naiſſance *(h)*, & les Étruſques, l'occiput. Ce remède étoit très-uſité parmi les Aſclépiades ; on peut s'en convaincre par un paſſage de Jamblique *(i)*, & par la lecture même des écrits d'Hippocrate. D'ailleurs de temps immémorial, il étoit d'uſage chez pluſieurs nations. Les Lybiens *(k)*, peuples de l'Afrique, ſur-tout ceux qui menoient une vie paſtorale, en faiſoient le plus grand cas. Lorſque leurs enfans avoient atteint la quatrième année, on brûloit aux uns les veines du ſommet de la tête avec de la laine graſſe, & à d'autres, celles des tempes, pour les préſerver du flegme & de la pituite, qu'ils croyoient découler du cerveau. Quand cette brûlure jetoit ces enfans dans une ſorte de ſpaſme, on le calmoit en les arroſant avec de l'urine de bouc. Ce peuple, qui jouiſſoit de la ſanté la plus conſtante & la plus robuſte, ne penſoit la devoir qu'à cette précaution.

Origine du cautère actuel.

(f) Corporis natura principium ſermonis in arte medicâ. Hippocrat. *de loc. in homin.*

(g) Galen. *loco citato.*

(h) Bartholin. *de puerperio veter.*

(i) Jamblic. *de vitâ Pythagoræ, cap. XXIX.*

(k) Herodot. *lib. IV.*

Les Scythes-Nomades *(l)*, nation qui diſputoit de l'antiquité de ſon origine avec les Égyptiens *(m)*, ſe faiſoient appliquer le feu aux épaules, aux bras, aux jointures, à la poitrine, aux reins, & la raiſon de cet uſage étoit l'exceſſive humidité & la foibleſſe de leurs articulations. On peut encore préſumer que les Égyptiens ſe ſont ſervi très-anciennement du cautère actuel, par une anecdote que Pline nous a conſervée *(n)*. Dès le temps de l'empereur Claude, lorſque la *mentagre* (maladie ainſi nommée, parce qu'elle attaquoit ſur-tout le menton) commença à ſe manifeſter à Rome, on fit venir des Médecins Égyptiens, comme plus exercés & plus habiles dans le traitement de cette maladie, qui étoit commune dans leur pays : ils appliquèrent le feu avec ſuccès. Cet excellent remède, que la molleſſe de nos mœurs a rendu ſi rare parmi nous, eſt d'un uſage familier chez les Lappons dans les douleurs des articles *(o)*, & chez d'autres nations où l'art eſt encore au berceau.

État de la Chirurgie chez les Juifs.

C'eſt ici l'endroit d'examiner quel étoit, vers le même temps, l'état de la Chirurgie chez les Juifs. L'explication forcée de quelques paſſages, jointe à des traditions fabuleuſes, a donné du ſavoir de Salomon, l'idée la plus exagérée & la plus abſurde. On l'a regardé comme un homme univerſel. Les Alchimiſtes en ont fait un de leurs Patriarches. Dans ſa deſcription allégorique de la vieilleſſe *(p)*, on a cru apercevoir la main d'un Anatomiſte éclairé. Il eſt des perſonnes faciles à prévenir ; pour peu qu'une choſe ſoit ſingulière, & qu'elle ait l'ombre de vraiſemblance, ils l'adoptent, la croient, la débitent même comme une vérité. Paſchius *(q)*, ſur quelques inductions vagues de Bontekoë *(r)*, ne balance point à donner gratuitement à

(l) Hippocrat. *de aëre, aquis & locis.*

(m) Herodot. *loc. citat.* = Juſtin. *hiſt. epitom. lib. II, cap. I.*

(n) Plin. *Hiſt. nat. lib. XXVI, cap. I.*

(o) Schœffer. *Deſcript. Lappon. pag. 351.*

(p) *Lib. eccleſiaſt.* cap. ult.

(q) *De invent. med. nov.-antiq.* cap. VI, pag. 311 & 312.

(r) *De humanæ vitæ ſanitate, morbis, ipſâque morte,* pag. 278.

Salomon la connoiſſance de la circulation du ſang. Ce qu'il y a de mieux atteſté, & ce qu'on peut dire de plus vrai, c'eſt que les jugemens de ce Prince décèlent un homme d'un grand ſens, d'un eſprit très-vif & très-pénétrant. Il eſt même à croire qu'il étoit verſé dans la botanique, puiſque le premier *Livre des Rois* porte qu'il connoiſſoit *depuis le cèdre du Liban juſqu'à l'hyſſope (ſ)*: & lui-même ſe rend le témoignage, qu'il étoit *inſtruit des différences des plantes (t)*. Quant *à leurs propriétés médicinales,* il n'avoit pu les apprendre que dans la pratique de l'art. On eſt fâché, pour l'honneur de ſa ſageſſe ou de ſa bonne foi, qu'il ait aſſaiſonné ces remèdes de tant de charmes & de preſtiges *(u)*.

Iſaïe montra plus de franchiſe & de ſimplicité dans la cure de l'ulcère du roi Ézéchias, qu'il guérit par l'application des cataplaſmes de figues ſauvages, fruit qui croiſſoit en abondance dans la Paleſtine. Quand il étoit à ſa maturité, on le paîtriſſoit, & l'on en faiſoit des eſpèces de gâteaux en forme de briques, afin qu'il ſe conſervât plus long-temps. Il paroît par pluſieurs paſſages du même Prophète, qu'on employoit de ſon temps les huiles *(x)* & les réſines *(y)* dans le traitement des plaies. Le Livre de l'Eccleſiaſte, attribué par les plus ſavans critiques à Salomon, dépoſe que dès-lors on compoſoit des mélanges en forme d'onguent & de liniment pour la guériſon des bleſſures *(z)*.

On ne voit point qu'Ézéchias fût blâmé d'avoir eu recours aux remèdes d'Iſaïe, comment put-on reprocher au roi Aſa *(a)*, de s'être ſervi de ceux des Médecins dans une

---

(ſ) Lib. Reg. cap. I.

(t) Lib. Sapient. cap. VI, v. 20.

(u) Joſeph. *Antiq. Judaïc. lib. VIII.* = *de Bello Italico, lib. VIII.*

(x) E plantâ pedis uſque ad verticem non eſt in eo ſanitas. Vulnus & livor, & plaga tumens non eſt circumligata nec curata medicamine, neque fota oleo. Iſaïe I, v. 6.

(y) Aſcende in Galaad & tolle reſinam, virgo, filia Ægypti, fruſtra multiplicas medicamina, ſanitas non erit tibi. Jerem. cap. XLVI, v. 2; & cap. VIII, v. 21.

(z) Eccleſiaſt. cap. XXXVIII, v. 7.

(a) Paralipom. XVI, v. 12.

violente douleur aux pieds ? L'énigme n'eſt pas difficile à expliquer. Juſque-là les Juifs n'ayant point vraiſemblablement de Médecins particuliers, s'adreſſoient à leurs Prêtres ou à leurs Prophètes qui appuyoient leurs opérations & leurs remèdes de la protection de Dieu, tandis que les Médecins idolâtres adminiſtroient leurs remèdes au nom de quelques fauſſes Divinités, & voilà le crime d'Aſa.

On peut rapporter à la même époque la cure de Tobie. On ſait que ce pieux citoyen, fatigué de la ſépulture des morts, qui l'avoit occupé toute une nuit, s'étant endormi contre une muraille, des excrémens chauds d'hirondelles tombèrent de leur nid dans ſes yeux. Il en devint aveugle, & ſon fils le guérit par l'application du fiel d'un certain poiſſon *(b)*.

HOMÈRE. Nous devons ici rendre quelque hommage aux connoiſſances d'Homère. S'il n'a point été Médecin, ſes poëmes ſont au moins le dépôt de preſque toute l'ancienne Médecine des Grecs. On y trouve ſur l'Anatomie & la Chirurgie de ces temps reculés, beaucoup de détails qu'on chercheroit vainement ailleurs. Sans donner dans l'admiration outrée de quelques-uns de ſes amateurs, on ne ſauroit nier qu'il n'ait eu des lumières ſurprenantes pour le temps où il vivoit. Il eſt l'Hiſtorien des Arts & le Peintre des mœurs, ſans que ſa poëſie perde rien de ſa force ni de ſes agrémens. Ses deſcriptions montrent que l'Anatomie & la Chirurgie de ſon temps lui étoient familières. Il ſavoit que de la léſion de la veine-cave s'enſuivoit promptement la mort. Nous avons de lui une deſcription aſſez ſatisfaiſante du tendon d'Achille, ainſi nommé apparemment de ce que, dans l'Antiquité, on donnoit le nom d'Achille à tout ce qui avoit une force ou une vertu extraordinaire. Enfin il y a toute l'exactitude & la préciſion qu'on peut attendre de ces premiers âges dans l'expoſition qu'il fait de la méthode de traiter les plaies, de les laver, d'en arrêter le

(b) Lib. Tob. cap. XI.

ſang,

ſang, d'en tirer les flèches & les dards, & d'y appliquer les médicamens convenables.

Pline obſerve avec étonnement, qu'Homère qui parle ſi ſouvent de lotions & de bains *(c)*, n'a fait aucune mention des ſources chaudes, & il en conclut qu'il n'en exiſtoit pas alors; mais Philoſtrate ſemble inſinuer le contraire, lorſqu'il dit que l'Oracle avoit indiqué aux bleſſés du ſiége de Troie, des eaux que les habitans de Smyrne appeloient *bains d'Agamemnon (d)*.

Ce Poëte, après ſa mort, reçut des honneurs divins. Sept villes ſe diſputèrent la gloire de l'avoir vu naître. Ptolémée Philopator lui fit ériger un temple autour duquel étoient repréſentées les villes qui le réclamoient *(e)*; & par une injuſtice qu'éprouvent trop communément les grands hommes, pas une ne voulut pourvoir à ſa ſubſiſtance pendant ſa vie.

Il ſeroit ſuperflu de nous étendre davantage ſur la perſonne d'Homère : ceux qui deſireront connoître toutes les particularités de ſa Chirurgie, peuvent conſulter Bartholin *(f)* & Brindel *(g)*.

Le même âge vit naître un autre Homère médecin, qui étoit de l'île de Chio; mais l'hiſtoire ne nous apprend rien de lui, non plus que de Thalétas ou Thalès de Crète. Pour Épiménide, on dit qu'il paſſa cinquante ans à l'étude de la Botanique *(h)*. Héſiode s'en occupa auſſi : le polion étoit ſa plante favorite *(i)* : il n'y avoit rien à quoi il ne la crut propre; mais l'uſage le plus ordinaire qu'il paroiſſe en avoir fait, c'eſt en fumigation, ſi toutefois ſa pratique étoit exempte de ſuperſtition. Quoique ce vice infectât les ouvrages de Nichepſus roi d'Egypte, qui avoit, dit-on, écrit ſur toutes les maladies, ils n'en étoient que plus eſtimés de ſa nation *(k)*,

HOMÈRE de Chio.

THALÈS.

ÉPIMÉNIDE.

HÉSIODE.

NICHEPSUS.

(c) *Hiſt. nat.* lib. XXXI, cap. VI.

(d) Λουτρά μαντευτά Philoſt. *Heroïc.*

(e) Elian. *variar. Hiſtor. lib XIII, cap. XXII.*

(f) *De Poëtis medicis.*

(g) Adam. Brindelii. *Diſſert. de Homer. medico.*

(h) Diog. Laërt. *de vitâ Epimenid.*

(i) Plin. *Hiſt. nat. lib. II, cap. VI.*

(k) Euſeb. *chronic.*

parce que le peuple prodigue ſon admiration à tout ce qu'il ne connoît pas. Nichepſus donnoit pour un excellent ſtomachique le jaſpe vert, porté en forme d'amulette. Pour en rendre l'application plus efficace, il vouloit qu'on y fît graver un dragon rayonnant. Galien qui le cite à ce ſujet *(l)*, dit avoir vu le même effet de ce jaſpe, ſans qu'il y eût rien de gravé. Le grand Médecin que l'imagination !

Aetius nous a laiſſé la deſcription d'un emplâtre & de quelques autres médicamens *(m)*, qu'il attribue à ce roi d'Égypte, & il le fait encore auteur d'un remède propre à briſer la pierre dans la veſſie *(n)*.

La Chirurgie des Égyptiens s'introduit en Perſe.

L'Égypte, vers ce même temps, avoit conſervé tous ſes avantages, & ſes Médecins jouiſſoient de la plus grande réputation. Cambyſe, roi de Perſe *(o)*, avoit fait venir d'Egypte un Médecin-Oculiſte. Celui-ci, pour ſatisfaire ſa haine contre Amaſis, roi d'Égypte, engagea Cambyſe dans des négociations qui brouillèrent ces deux Princes. Cambyſe finit par porter ſes armes en Égypte, & il en fit la conquête.

Hérodote ajoute qu'il ſe donna une ſanglante bataille ſur les frontières de l'Égypte, & qu'il périt beaucoup de monde de part & d'autre. Comme ce n'étoit l'uſage ni des Perſes ni des Égyptiens de brûler leurs morts, les cadavres reſtèrent ſur le champ de bataille en proie à la corruption. On en trouvoit encore les os du temps d'Hérodote *(p)*; mais ce qu'il y a de particulier, c'eſt que les crânes des Égyptiens étoient très-durs, & ceux des Perſes ſi fragiles & ſi minces qu'il étoit facile de les percer d'un léger coup de pierre. L'Hiſtorien prétend que cette différence venoit de ce que les Perſes avoient toujours la tête couverte d'un bonnet ou d'une thiare, au lieu que les Égyptiens avoient habituellement la tête raſée & expoſée aux rayons du Soleil.

(l) Galen. *de ſimpl. medicamentor. facultatib. lib. IX.*

(m) Tetrab. I, ſerm. 1.

(n) Tetrab. I, ſerm. II.

(o) Herodot. *lib. III, initio.*

(p) Loco citato.

Les Médecins Égyptiens devinrent bientôt tellement à la mode, qu'il n'y en avoit point d'autres à la cour du roi de Perse : les villes même s'en procuroient ; les Généraux en attachoient à leur personne pendant la guerre *(q)*.

Entre les Arts utiles, Cyrus accueillit particulièrement la Médecine. Ce Prince en même temps attira les meilleurs Médecins de l'Égypte *(r)*. Il s'entretenoit avec eux, réchauffoit leur zèle, encourageoit leurs talens, tant par l'intérêt qu'il prenoit aux malades qu'il confioit à leurs soins, que par les récompenses ou les éloges dont il honoroit leurs succès. Sous Darius, les Médecins perdirent leur crédit avec l'estime de ce Prince, parce qu'ils ne purent parvenir à le guérir, comme on le verra bientôt à l'article du Médecin Démocède.

Union de la Philosophie & de la Chirurgie.

Jusqu'ici nous avons vu les Chirurgiens exercer un Art muet, ou marcher à la lueur incertaine & trompeuse de la simple routine. Maintenant, les Philosophes vont faire de l'étude du corps humain & de sa nature une portion de leur domaine ; ils regarderont cette intéressante étude comme le résultat de la sagesse *(s)* : car, disoit expressément Démocrite, l'objet de la Médecine est de guérir les maux corporels, & celui de la Sagesse de guérir les maladies de l'ame. On verra donc les Philosophes porter dans l'art de guérir le jargon de leur Physique ; ils donneront le plus souvent leurs hypothèses pour des faits, & leurs rêveries pour des découvertes. Sans avoir plus de connoissances anatomiques que leurs prédécesseurs, ils oseront expliquer les ressorts & les mouvemens compliqués de notre machine ; enfin ils se perdront en raisonnemens. Mais avons-nous droit de leur faire un crime de leurs erreurs ? Ils nous ont frayé la route ; leurs fautes mêmes ont instruit nos pères, & les ont empêchés d'en faire de semblables. C'est ainsi que la raison s'épure, que les connoissances se développent, que les Sciences & les Arts s'avancent insensiblement vers la perfection. Nous avons

(q) Xenophon, *Cyropæd. lib. I.*
(r) Cyropæd. *lib. VIII.*
(s) Clem. Alex. *Pedagog. lib. I.* = Cels. *Præfat. lib. I.*

cette obligation à Pythagore & à ses Disciples. A la vérité, ce Philosophe négligeoit trop l'expérience par l'orgueilleuse démangeaison de tout expliquer; mais il faut peut-être aller quelquefois au-delà du but pour frayer des routes nouvelles & faire entrevoir quelques vérités utiles.

Leclerc, n'ayant rien trouvé de la pratique médecinale des Pythagoriciens, croit qu'ils se sont bornés à la seule théorie de l'Art; mais plusieurs témoignages déposent le contraire *(t)*, & formellement celui de Jamblique *(u)*, l'historien de Pythagore, qui représente en peu de mots à peu près, tout le système médicinal de sa secte. « C'est, » dit-il, dans la diette que résidoit presque toute leur Méde- » cine. Ils n'employoient guère de médicamens que dans la » cure des plaies & des ulcères. Ils faisoient plus d'usage » d'onguent & de cataplasmes que leurs prédécesseurs, & moins d'usage du feu & de l'instrument tranchant ». Il n'oublie pas d'observer qu'ils se servoient aussi de charmes magiques. Ce passage prouve bien que leur Médecine étoit principalement chirurgicale.

Les Philosophes qui les avoient précédés, comme Thalès, Phérécide, Toxaris, Épiménide, Zamolxis, n'étoient que des imposteurs qui cachoient leur ignorance dans la Médecine interne sous le voile de la charlatanerie & du pédantisme. Or Pythagore & ses Sectateurs ne porteront pas plus loin leurs vues.

PYTHAGORE. Pythagore étoit fils de Mnesarque de Samos. On n'est pas d'accord sur le temps de sa naissance: cependant Denys d'Halicarnasse, Eusèbe, Tatien, & Clément d'Alexandrie, la placent tous également après la cinquantième Olympiade. Son père le conduisit encore enfant en Phénicie, & confia son éducation au Philosophe Phérécyde; ensuite il voyagea en divers pays, & sur-tout en Égypte, où il acheta par la

---

(t) Porphyrius *in vitâ Pythagor.* = Cornel. Cels. *lib. I. init.* = Cyrill. *contra Julian.*

(u) Jamblic. *de vitâ Pythagor. cap. XXIX.*

circoncision qu'il subit *(x)*, le privilége de converser avec les Prêtres, & d'être initié à leurs mystères. C'est dans cette École qu'il puisa l'idée de l'immortalité de l'ame, & vraisemblablement tout ce qu'il savoit de Médecine. A son retour d'Égypte en Ionie, il consulta les plus célèbres oracles, & finit par ouvrir une École dans sa patrie. Ayant quitté Samos, pour se rendre en Italie, il se fixa à Crotone, où il eut une grande affluence de disciples. C'est lui qui donna le nom de *Philosophie* aux connoissances naturelles & morales. On dit qu'il se tint quelque temps renfermé dans un antre, où il se vantoit d'avoir découvert plusieurs mystères. Le plus réel étoit l'art d'en imposer, il y excella. On le regardoit, non comme un génie rare, mais comme une Intelligence d'un ordre supérieur, qui honoroit la Terre de sa présence; & lui-même se disoit d'une nature immortelle *(y)*. Toute l'Antiquité s'accorde à dire qu'une mort violente termina ses jours, mais on ne sait pas précisément à quel âge.

Pythagore est le premier qui ait écrit de la vertu des plantes. On ne devine pas pourquoi *Leclerc* attribue cet ouvrage à un certain Cléemporus, puisque Pline, de l'autorité duquel il s'appuie *(z)*, ajoute que la tradition, de concert avec toute l'Antiquité, en regarde Pythagore comme le véritable Auteur, & qu'il le cite expressément sous son nom. Cet ouvrage, à en juger par ce que Pline paroît en avoir extrait, ne respiroit que la superstition & le charlatanisme. Pythagore y parloit d'une plante nommée *menaïs* ou *corynthas* *(a)*, dont la décoction dans l'eau est si efficace contre la morsure des serpens, que la seule fomentation la guérit sur le champ. Il ajoute que si quelqu'un venoit à se coucher sur l'herbe où l'on auroit jeté cette décoction, il tomberoit dans un état mortel & incurable par la force prodigieuse du poison de cette plante, quoiqu'elle même soit

(x) Clem. Alex. *Strom. lib. I.*

(y) Elian. *variar. Histor. lib. IV, cap. XVII.*

(z) Plin. *Hist. nat. lib. XXIV, cap. XVII; & lib. XXV, cap. II.*

(a) Plin. *loco citato, lib. XXIV.*

un contre-poiſon. Il eſt une autre plante que ce Philoſophe nomme *aproxis*, dont la racine produit de loin des feux comme le *naphte*. Si l'on vient à eſſuyer quelque maladie, lorſque cette plante eſt dans ſa fleur, on en reſſent conſtamment les atteintes à la même époque.

Clément d'Alexandrie *(b)*, examinant les raiſons pour leſquelles Pythagore défendit l'uſage des fèves, prétend que ce n'étoit ni parce que ce légume eſt venteux & de difficile digeſtion, ni parce que reſſemblant à la tête d'un homme, il craignoit de manger celle de ſon père; mais à des abſurdités, il ſubſtitue d'autres abſurdités non moins étranges. Il croit que c'eſt parce qu'elles rendoient ſtériles les femmes qui en mangeoient; il s'appuie de l'autorité de Théophraſte qui, dans ſon Livre des *choſes naturelles*, aſſure que ſi l'on dépoſe à la racine d'un arbre nouvellement planté, une gouſſe de haricot, c'en eſt aſſez pour le faire mourir; il dit même que les poules qui en mangent, deviennent ſtériles. D'autres ont cru que Pythagore n'avoit défendu ce légume *(c)*, qu'à cauſe de ſon ſuc groſſier & flatueux qui, embarraſſant le cerveau, appeſantit l'ame, & l'empêche de vaquer aux contemplations philoſophiques. Si ce n'eſt pas la vraie raiſon qui déterminoit Pythagore à défendre les fèves, rien ne répugne à l'adopter: car on ſait que pour enchanter l'ame, & y ramener le calme, il ordonnoit à ſes diſciples de ſe coucher au ſon de la lyre & des chants agréables; c'étoit même ſon remède dans les maladies internes. Paroiſſoit-il dans une ville *(d)*, la Renommée publioit qu'il y étoit venu, non pour enſeigner, mais pour guérir. Ce Philoſophe définiſſoit la ſanté, une harmonie; & qu'entendoit-il par cette harmonie? un accord dépendant de la force des nombres auxquels il rapportoit la plupart de ſes principes.

Si l'on jette les yeux ſur ſa philoſophie, on entrevoit dans

(b) Clem. Alex. *Strom. lib. III.*

(c) Moreau. *Comment. ſur l'École de Salerne, cap. XIX.*

(d) Elian. *variar. Hiſtor. lib. IV, cap. XVII.*

beaucoup d'erreurs, les germes de quelques vérités. Il disoit que la matière prolifique étoit l'écume du sang le plus pur *(e)*: que toutes les femmes éjaculent de la semence dans l'acte vénérien, puisqu'elles ont des vaisseaux seminaires comme les hommes, quoique différemment organisés; d'où il concluoit qu'elles ont encore de l'appétence après l'acte de la génération. Il enseignoit qu'au moment de la conception, il descend du cerveau une substance impregnée *(f)* d'une vapeur chaude, dont l'ame & les sens tirent leur origine, tandis que du sang & des autres humeurs se forment la chair, les os, les nerfs, les poils, & tout le corps en général. Quant à l'enfant, il prétendoit qu'il avoit sa conformation & sa consistance dans les quarante jours; mais, que selon l'harmonie des nombres, il n'avoit sa perfection qu'au septième ou au neuvième mois, & le plus souvent au dixième, où il naissoit. Pythagore admettoit deux termes pour l'accouchement *(g)*, le septième & le neuvième ou dixième mois. Dans l'un & l'autre, il y avoit un nombre de jours particulier pour la conformation de l'enfant. En comparant entr'eux les nombres qui mettent quelque changement dans la conversion de la semence en sang, du sang en chair, & de la chair en forme humaine, il disoit qu'il y avoit les mêmes proportions qu'entre les voix humaines, qui se nomment en musique σύμφωοι. Voilà une partie de ses songes phisiologiques; ceux d'Empédocle son disciple, ne sont pas moins singuliers.

Physiologie de Pythagore.

Ce Philosophe-médecin étoit d'Agrigente, où il vivoit avec éclat. Son habileté dans la Physique, & peut-être encore plus dans l'art des prestiges, lui fit attribuer des miracles. La Médecine & la Magie furent long-temps deux sœurs inséparables: Empédocle, à l'imitation de son maître, se garda bien de les désunir. Il trouva que leur association ouvroit une voie prompte & commode à la réputation; il la suivit.

EMPÉDOCLE.

(e) Plutarch. *de placit. Philosophor. lib. V; cap. III, IV, V.*

(f) Diogen. Laërt. *in vitâ Pythag. lib. VIII.* = Galen. *Hist. Philosoph.*

(g) Censor. *de die natali, cap. IX.*

Ce n'eſt pas qu'il ne fût d'un ſavoir diſtingué pour ſon temps; mais ſi les lumières de l'eſprit éclairent le cœur, elles ne le dirigent pas toujours vers le bien.

Nous ne ſavons rien de la théorie ni de la pratique médicinale d'Empédocle; tout ce qui nous reſte de lui eſt purement phyſiologique. Voici comment il expliquoit la reſpiration. A meſure que l'humidité *(h)*, ſurabondante dans les premiers momens de la formation du fœtus, commence à s'épuiſer, l'air prend ſa place en s'inſinuant à travers les pores; bientôt la chaleur naturelle, faiſant effort pour ſortir, chaſſe l'air au-dehors, & produit l'expiration: lorſque cette chaleur rentre, elle introduit l'air de nouveau, c'eſt l'inſpiration. Il attribuoit le ſommeil au refroidiſſement modéré de la chaleur du ſang, & croyoit que le refroidiſſement total étoit la mort. Son ſyſtème ſur la formation des animaux eſt plus vraiſemblable *(i)*. Il imaginoit que certaines parties du corps étoient contenues dans la ſemence du mâle, & d'autres dans celle de la femelle; de manière que ces parties iſolées, tendant à ſe rapprocher, formoient l'appetit vénérien. Selon lui, la reſſemblance des enfans avec le père ou la mère *(k)*, étoit l'effet de la chaleur prédominante de l'une des deux ſemences; & la diſſemblance, celui de l'évaporation de la chaleur qu'elles contenoient. Comme les enfans reſſembloient quelquefois plus à d'autres perſonnes qu'à leurs parens, Empédocle en rejetoit la cauſe ſur l'imagination de la mère *(l)*, qui s'étoit fixée ſur un autre objet au moment de la conception. Il penſoit que la formation de l'homme commençoit par le cœur *(m)*, comme étant le principe de la vie: ſi la ſemence venoit du côté droit, il en réſultoit un mâle; ſi elle venoit du côté gauche, une femelle. Si la

Phyſiologie d'Empédocle.

(h) Galen. *loc. citat. & de ſemine lib. cap. III.* = Plutarch. *de placit. Philoſophor. lib. IV, cap. XXII; & lib. V, cap. XIV.*

(i) Galen. *loco citato.*

(k) Plutarch. *de placit. Philoſophor. lib. V, cap. XI.*

(l) Plutarch. *loco citato, lib. V, cap. XVIII.*

(m) Cenſor. *de die natal. cap. VI.*

ſemence

ſemence du père & de la mère étoit animée d'une chaleur égale, il devoit naître un fils reſſemblant à ſon père; ſi l'une & l'autre étoient froides, c'étoit une fille qui reſſembloit à ſa mère. Si la ſemence du père étoit chaude, & celle de la mère froide, la mère avoit un fils qui lui reſſembloit; ſi au contraire la ſemence de la mère étoit chaude, & celle du père froide, il naiſſoit une fille reſſemblante à ſon père. Il ajoutoit par rapport aux jumeaux, que, ſi les deux ſemences étoient également chaudes, il devoit naître deux garçons; & ſi elles étoient également froides, deux filles. Si la ſemence de l'un des deux étoit plus froide, les jumeaux étoient des deux ſexes. Empédocle croyoit que les membres de l'homme ne commençoient à ſe former que le trente-ſixième jour de la conception juſqu'au quarante-neuvième *(n)*. Enfin rien n'eſt plus pitoyable que la raiſon qu'il donne de la vitalité des enfans à ſept mois. « Dans le temps, dit-il, que le genre humain ſortit de la terre, la lenteur, dont marchoit le « Soleil dans ces commencemens, faiſoit qu'un jour étoit « d'abord auſſi long, que le ſont maintenant dix mois; mais « comme par ſucceſſion de temps, il eut la durée de ſept mois, « c'eſt ce qui a fait que les enfans ont eu la même vitalité à « ſept mois qu'à dix, étant dans l'ordre du ſyſtème univerſel, « qu'un enfant ſe formât & naquît en un jour *(o)*. »

Empédocle ne s'entend pas mieux, lorſqu'il raiſonne ſur les principes qui conſtituent le corps humain. Il prétend que la chair ſe forme du mélange des quatre Élémens; les nerfs, du feu & de la terre; les ongles, par le refroidiſſement des nerfs *(p)*, qui reçoivent en cet endroit l'impreſſion de l'air; les os, de la terre & de l'eau, & que de ces quatre principes ſont compoſées la ſueur & les larmes. Ceux qui aiment à donner aux découvertes une origine ancienne, trouveront, dans ce qu'il dit du ſens de l'ouïe, une explication

(n) Plutarch. *loco citato, lib. V, cap.* XXI.

(o) Idem, *Ibid. cap.* XVIII.

(p) Idem, *Ibid. cap.* XXII.

plus satisfaisante, mais évidemment fausse, & qui n'a qu'une apparence spécieuse (q).

ÉPICHARME. On peut présumer que la Physiologie d'Épicharme, autre disciple de Pythagore, n'étoit pas plus lumineuse. Ce Philosophe étoit de Cos; il écrivit sur la Médecine (r), & il en existe encore plusieurs traités manuscrits dans la Bibliothèque du Vatican (s). Nous apprenons de Pline (t), qu'il appliquoit les feuilles de houblon sur les maux des testicules & des parties génitales. Épicharme ne pensoit pas que le terme de l'accouchement fût naturel à huit mois (u).

ALCMÆON. Alcmæon qui a la réputation d'avoir le premier disséqué des animaux pour en connoître la structure (x), & d'avoir écrit sur la nature de l'œil, n'étoit guère plus instruit de l'usage des parties & des fonctions du corps humain. Il considéroit le fœtus comme une éponge qui absorbe par ses pores toutes les substances propres à sa nutrition (y); il croyoit qu'il commençoit à se former par la tête, comme étant le siége de la raison (z). Il prétendoit que la semence part non-seulement de la moelle (a), mais même de la graisse, & en grande partie de la chair; que la semence du père & celle de la mère concouroient à l'œuvre de la génération, & que l'enfant avoit la ressemblance de celui des deux qui avoit fourni le plus de semence dans l'acte (b).

Ce Philosophe faisoit consister la santé dans l'équilibre ou dans l'exacte proportion de l'humide (c), du chaud, du froid,

---

(q) Empédocle enseignoit que l'ouïe s'opère, quand l'air vient à frapper la cavité de l'oreille (τῷ κοχλιώδει) qu'il dit être suspendue dans sa cavité comme une cloche, & recevoir son impulsion, (αἰωρούμενον). Plutarch. *de placit. Philosophor. lib. IV, cap. XVI.*

(r) Diogen. Laërt. *lib. VIII, in vitâ Epicharmi.*

(s) Conrad. Gesner. *Elench. scriptor.*

(t) Plin. *Hist. nat. lib. XX, cap. IX.*

(u) Censor. *de die natal. cap. VII.*

(x) Chalcid. *Comment. in Timæum* Platon. *pag. 340.*

(y) Plutarch. *de placit. Philosophor. lib. V, cap. XVI.*

(z) Idem, *Ibid. cap. XVII.*

(a) Censor. *de die natal. cap. V.*

(b) Idem, *cap. VI.*

(c) Plutarch. *loc. citat. cap. XXX.*

du ſec, de l'amer, du doux, & des autres facultés qu'Hippocrate & Galien ont admiſes. Une de ces facultés venoit-elle à prédominer, il s'enſuivoit une maladie. Il avoit ſur la veille; ſur le ſommeil & ſur la mort des idées aſſez obſcures. L'expanſion du ſang dans les veines produiſoit *(d)*, ſelon lui, la veille, & ſon retour au confluent des veines, le ſommeil; la ſtaſe du ſang dans ce confluent donnoit la mort. C'étoit prendre l'effet pour la cauſe. Il n'avoit pas ſur les ſens des principes plus certains. Comme il croyoit que ce que nous appelons l'*oreille interne* étoit un vide *(e)*, & que tout vide retentit, il en inféroit que le ſon qui s'y portoit produiſoit une ſorte d'écho, & que c'étoit-là l'ouïe. Il plaçoit dans le cerveau la principale partie de l'ame *(f)*; c'étoit de-là, comme de ſon trône, qu'elle ſavouroit les odeurs qui lui étoient préſentées par la reſpiration. Alcmæon eſt repris par Ariſtote *(g)*, d'avoir cru que les chèvres reſpiroient par l'oreille. Il mettoit le ſiége du goût dans la langue *(h)*; mais c'étoit s'arrêter à l'acceſſoire, de dire qu'elle ne diſtinguoit les ſaveurs que par l'humidité & une chaleur modérée. Alcmæon conſidérant que de l'effuſion de la ſemence humaine s'enſuivoient l'affaiſſement, la langueur & le dépériſſement de la machine, en concluoit qu'elle étoit une émanation du cerveau *(i)*. Si on rencontre, dans ſa Phyſiologie, des hypothèſes moins déraiſonnables que celles de ſes prédéceſſeurs, on ne voit pas qu'elles ſoient fondées ſur une connoiſſance plus exacte des parties: tout y eſt ſimple conjecture. Auſſi confeſſe-t-il modeſtement que c'eſt tout ce qui eſt permis à l'homme, & que la connoiſſance claire & manifeſte des choſes n'appartient qu'aux Dieux.

Cet Alcmæon étoit fils de Pirithus de Crotone. Il avoit écrit quelques Traités, que l'injure des temps nous a ravis.

Démocède, ſon compatriote, n'eſt guère connu par ſa DÉMOCÈDE.

(d) Plutarch. *loc. citat. cap. XXIII.*

(e) Idem, *Ibid. lib. IV, cap. XVI.*

(f) Idem, *Ibid. cap. XVII.*

(g) *Hiſtor. animal.*

(h) Plutarch. *loc. cit. cap. XVIII.*

(i) Idem, *lib. V, cap. III.*

théorie; mais sa pratique décèle un habile Chirurgien. Il avoit fait de cet art une étude particulière. Pour se soustraire aux bizarreries & aux emportemens de son père, il quitta sa patrie, & passa dans l'île d'Égine, où il demeura un an. Sans avoir les instrumens nécessaires à son art, & sans autre préparation, il surpassa les Médecins les plus distingués. Les Éginettes, pour l'engager à rester chez eux, lui assurèrent un talent par année. Trois ans après, il fut appelé à Athènes avec une augmentation de sa pension. L'année suivante, Polycrate, tyran de Samos, se l'attacha moyennant deux talens. Ce tyran ayant été attiré en Asie par Oreste, Gouverneur pour le roi de Perse, qui le fit mourir en croix, Démocède fut fait prisonnier avec quelques autres Grecs. Quelque temps après, Oreste lui-même étant devenu suspect à la cour de Perse, fut assassiné. On emmena en Perse toute sa Maison, dont Démocède faisoit partie. Vers ce même temps Darius, en descendant de cheval, se donna une si violente entorse que son pied se luxa. On eut recours aux Médecins d'Égypte, estimés alors les plus habiles : tous les efforts singuliers qu'ils purent faire pour réduire cette luxation, loin d'être utiles, agravèrent à tel point le mal, que le Roi passa sept jours & sept nuits, dans les plus vives douleurs. Le huitième jour, quelqu'un parla de Démocède; on vanta les cures qu'il avoit faites à Sardes. Ce Médecin étoit en prison. Darius ordonna qu'on le fît venir: il parut, comme il étoit, mal vêtu, chargé de chaînes. Ce Prince lui demanda s'il savoit la Médecine. Démocède craignant, s'il convenoit du fait, d'être expatrié pour toujours, prit le parti de dissimuler; mais Darius, qui s'en aperçut, ordonna de le mettre à la question. Alors, il avoua qu'il avoit appris quelque chose par les liaisons qu'il avoit eues avec un Médecin; que cependant il étoit bien loin d'avoir toutes les connoissances nécessaires. Sur cet aveu, il lui fut ordonné de traiter le Roi à la manière des Grecs. Il commença par faire sur la partie malade, des fomentations adoucissantes. Le Roi reprit en peu de jours, la tranquillité & le sommeil; enfin il recouvra,

contre tout eſpoir, l'entière liberté de ſon pied *(k)*.

Darius en reconnoiſſance de cette cure, lui fit préſent de deux chaînes d'or. Démocède lui demanda s'il prétendoit le récompenſer en doublant ſes maux. Le Prince charmé de cette répartie l'envoya à ſes femmes. Les eunuques qui le conduiſoient l'annoncèrent comme le Médecin qui avoit ſauvé la vie au Roi. Chacune d'elles lui fit des préſens, & Darius le combla de biens & de diſtinctions. Il avoit l'honneur de manger à ſa table, & ſes deſirs étoient prévenus en tout; mais il manquoit à ſon bonheur la liberté de retourner dans ſa patrie: cette reſtriction lui faiſoit ſentir qu'il n'étoit qu'un eſclave diſtingué. Le premier uſage qu'il fit de ſa liberté, fut d'obtenir la grâce des Médecins d'Égypte que le Roi vouloit faire punir du ſupplice de la croix, pour s'être laiſſé ſurpaſſer par un Médecin grec.

Atoſſe, fille de Cyrus & femme de Darius, avoit depuis long-temps un ulcère à la mamelle. Tant qu'il n'avoit point été conſidérable, elle avoit diſſimulé; mais s'apercevant qu'il faiſoit des progrès rapides, elle le fit voir à Démocède, qui lui promit de la guérir, & y réuſſit. Il ſaiſit cette occaſion pour la prier de le faire employer dans une négociation, & il l'obtint. C'eſt ſous ce ſpécieux prétexte que Démocède ménagea ſon retour dans ſa patrie, où il épouſa la fille du fameux athlète Milon, ſi célèbre dans l'antiquité, par ſa force extraordinaire.

Les Pythagoriciens ne ſont pas les ſeuls Philoſophes qui ſe ſont mêlés de la Médecine. On cite encore Héraclite, Démocrite, Diagoras. L'Hiſtoire fort diffuſe ſur la vie & la doctrine philoſophique des deux premiers, ne nous apprend preſque rien de leur Chirurgie. Tout ce qu'on ſait de Démocrite, c'eſt que, pour n'être point diſtrait dans ſes méditations, il ſe retira près d'Abdère, ſa patrie, dans une petite maiſon iſolée que ſon frère lui avoit donnée. Les Abdéritains que la curioſité conduiſoit à ſa retraite, le voyant DÉMOCRITE.

(k) Herodot. *lib. III.*

ſouvent rire, ſans cauſe apparente, le taxèrent de folie. On dit même qu'il firent venir Hippocrate pour le guérir de cette maladie. Ce grand Médecin le trouvant occupé de la diſſection de quelques animaux *(l)*, lui demanda quel étoit l'objet de ſes recherches? de découvrir, répondit Démocrite, ſi la bile eſt la cauſe de la folie. On ajoute qu'Hippocrate apprit de lui, que la vanité des hommes étoit l'effet de ſon rire continuel. On attribue à Démocrite d'avoir dit le premier, que *le coït,* ou plutôt le moment où ſe conſomme l'acte vénérien, *eſt une courte épilepſie.*

DIAGORAS. Il ne nous reſte non plus de Diagoras, qu'un petit fragment relatif à la Chirurgie. C'eſt la formule d'un collyre qu'Aetius décore du nom de *Grand (m)*, & qui étoit compoſé de roſes, d'antimoine, de rouille & de paillettes d'airain, & d'opium. Ce qu'on lit dans Dioſcoride *(n)*, qui dit, d'après Éraſiſtrate, que Diagoras condamnoit l'opium dans les inflammations des oreilles & des yeux, ne contredit point l'uſage qu'il en faiſoit, puiſqu'il ne le preſcrivoit que dans les maladies chroniques & rébelles de cet organe.

ZAMOLXIS. Nous joindrons à ces Philoſophes-médecins, le célèbre Zamolxis, philoſophe né parmi les Thraces ou les Gètes. Les uns le font maître, d'autres diſciple de Pythagore. Le plus grand éloge qu'on en puiſſe faire, c'eſt de dire qu'il fut en même temps le Roi & le Dieu de ſa nation *(o)*. Elle tenoit de lui l'Art de guérir; on avoit de ſon ſavoir en Médecine une ſi haute opinion, qu'on diſoit de ceux qui ſortoient de ſon école, qu'ils donnoient l'immortalité. Zamolxis avoit pour maxime *(p)*, que comme on ne doit pas guérir les yeux ſans guérir la tête, on ne devoit pas guérir le corps ſans s'occuper de l'ame: que c'étoit pour cela que la plupart des

---

(l) *Voyez* les Lettres d'Hippocrate à la fin de ſes Œuvres.

(m) *Lib. VII, cap. CVIII.*

(n) *Lib. IV, cap. de Papavere ſativo.*

(o) Zwingerus. *Theatr. vit. human.* tome V.

(p) Plato. *in Charmide.*

Médecins Grecs, échouoient dans la cure des maladies; qu'il falloit donc guérir l'ame par des enchantemens, c'eſt-à-dire, par des moyens qui puſſent y porter le calme & la ſécurité. Le précepte eſt excellent, mais il n'eſt que trop ordinaire d'en abuſer.

L'Hiſtoire ne nous a conſervé que les noms de quelques autres Médecins qui ont précédé Hippocrate, tels qu'Abaris, Acron, Apollonides, Antigènes, Ægimus & Herodicus: ou plutôt rien de ce qu'on ſait d'eux n'a trait à la Chirurgie. Cependant il ne faut pas oublier qu'Acron eut le premier l'honneur de rappeler à l'expérience *(q)*, à l'empyriſme raiſonné, l'Art de guérir, que l'abus du raiſonnement ou le jargon ſcientifique des Philoſophes obſcurciſſoit de plus en plus.

ABARIS. ACRON. APOLLONIDES. ANTIGÈNES. ÆGIMUS. HERODICUS.

Un paſſage de Platon le Comique, cité par Galien *(r)*, nous apprend qu'Euriphon, qui vivoit à peu près dans le même temps, faiſoit grand uſage du feu, ſur-tout dans l'empième.

EURIPHON.

Si l'on demande pourquoi la plupart des Médecins dont nous venons de parler, ont tant raiſonné ſur les phénomènes de la génération, ſur le terme de l'accouchement, & ſi peu ſur l'accouchement même, objet bien plus intéreſſant pour la population, il ne ſera pas difficile de répondre à cette queſtion. L'art d'accoucher, pratiqué par des femmes excluſivement, étoit deſtiné à reſter dans une perpétuelle enfance. Les obſervations, ſi quelques-unes étoient capables d'en faire, étoient défigurées par les traditions, ou demeuroient dans l'oubli: & quand elles auroient été publiées, que pouvoit-on attendre de perſonnes dépourvues de tout principe, de toute connoiſſance eſſentielle, ou même acceſſoire à l'Art qu'elles exerçoient? Hippocrate qui nous a tranſmis ce qu'on ſavoit de ſon temps ſur les accouchemens, ne nous offre que des vues fauſſes, une théorie idéale, haſardée, ſouvent dangereuſe: tandis que dans les autres branches de l'Art dont il

De l'Accouchement chez les Grecs.

(q) Plin. *Hiſt. nat. lib. XXVIII, cap. 1.*

(r) *In Aphoriſm.* Hipp. *comment. 7.*

s'occupoit habituellement, la raiſon & l'expérience dictent preſque toujours ce qu'il écrit. On ne ſauroit diſconvenir que toutes les parties de l'Art ne ſe tiennent comme le corps humain qui en eſt le ſujet: c'eſt donc une erreur de croire que la pratique ſeule, diſons plutôt la routine, puiſſe éclairer ſur une partie de notre machine celui qui n'a point étudié la ſcience de l'enſemble. L'Art eſt né de l'expérience, mais de l'expérience dirigée par la raiſon & par la connoiſſance des parties ſur leſquelles il s'exerce. Les Athéniens avoient ſans doute aperçu des inconvéniens à laiſſer entre les mains des femmes l'Art d'accoucher *(ſ)*, lorſqu'ils voulurent charger les hommes de ce miniſtère important; mais la force de la coutume & du préjugé prévalut: les choſes ſe rétablirent bien-tôt dans le même état.

Qu'en arriva-t-il? D'un côté, la crainte ſi naturelle aux femmes dans cette fonction pénible & douloureuſe de la maternité, jointe au juſte & preſſant deſir d'un ſecours efficace & prompt: de l'autre, des amulettes, ou des recettes ſuperſtitieuſes propres tout au plus à amuſer la douleur; enfin l'ignorance & la perplexité de celles dont on attendoit un ſoulagement réel, tout fournit à des Prêtres impoſteurs, des moyens faciles de reculer les limites de leur domaine. Inſenſiblement, il y eut un peuple de Divinités pour toutes les petites circonſtances, pour tous les accidens qui accompagnent ou ſuivent la groſſeſſe & l'accouchement. Dès qu'une femme étoit déclarée groſſe, la Religion lui preſcrivoit de venir dépoſer ſolennellement ſa ceinture dans le temple de Diane *(t)*, & d'y prendre des vêtemens convenables à ſa ſituation. Les femmes diſpoſées, dans tous les temps, à préférer leurs agrémens & leur parure à leur ſanté, ſe rendoient par ſuperſtition à ce qu'elles n'auroient peut-être pas fait par raiſon ni par les ſages conſeils des Médecins.

(ſ) Hygin. *fab.* 274.

(t) Apollonius, *in Argonautic.* & *ejuſd.* Apoll. *ſcholiaſt.* = Callimachi *ſcholiaſt. hymn. in Jovem.*

Toutes

Toutes les ſuperſtitions n'avoient pas un motif auſſi excuſable. Dieſpiter ou Jupiter conduiſoit les enfans à un heureux terme *(u)*. Mena, qui ne diffère guère de la Lune ou de Lucine, étoit chargée de protéger les femmes enceintes, & de les préſerver des pertes de ſang pendant la groſſeſſe & l'accouchement. Au moment de l'accouchement, c'étoit Eugerie & Fluonia qu'on invoquoit *(x)*. La femme quittoit ſon manteau *(y)*, on lui environnoit la tête de bandelettes, & elle s'aſſéïoit pour ſe mettre en travail. Il falloit que perſonne de la maiſon n'eût les jambes ni les doigts croiſés; une ancienne ſuperſtition faiſoit voir dans cette poſture un obſtacle invincible à l'accouchement *(z)*.

Si le fœtus ſe préſentoit mal (& de toutes les ſituations, on n'en connoiſſoit point de plus fâcheuſe que celle où il ſe préſentoit par les pieds *(a)*), on faiſoit des ſacrifices à *Poſtverſa* & à *Proſa (b)*, que d'autres appeloient *Porrima* ou *Antevorta*, Déeſſes ainſi nommées des ſituations de l'enfant dans l'accouchement. Les femmes qui vouloient avorter, ſacrifioient auſſi à ces Déeſſes; ſi ces ſacrifices n'opéroient pas ce qu'on en attendoit, c'étoit au moins un moyen d'amuſer l'eſpoir, & de faire retarder un crime qu'on eût cherché à conſommer par des voies plus dangereuſes.

Quand l'accouchement étoit laborieux, ou qu'on ſoupçonnoit deux jumeaux, on invoquoit les dieux *Nixii (c)*, ainſi nommés de la fonction qu'on leur attribuoit. Cette invocation ſe faiſoit la tête découverte & après s'être lavé

(u) Div. Auguſt. *de civitate Dei, lib. IV, cap. XI.* = Tertullian. *de animâ.*

(x) Sext. Pomp. Feſt. *de verbor. ſignificat.* = Arnob. *adverſ. gentes, lib. III.*

(y) Thom. Barthol. *de puerper. veter. pag. 21.*

(z) Ovid. *Metamorphoſ. lib. IX.*

(a) Aulu-Gell. *Noct. Attic. lib. XVI, cap. XVI.*

(b) Macrob. *in cæn.* = Cœlii Rhodigin. *lect. antiq. tom. III, lib. XXV, cap. XXX.* = Aulu-Gell. *loc. citat.*

(c) Ainſi s'exprime Feſtus : *Nixii dii appellantur tria ſigna in Capitolio ante ſellam Minervæ genibus nixa, velut præſidentes parientium nixibus.*

les mains. Mais l'ufage le plus ordinaire étoit d'implorer la protection de Lucine *(d)*, mère de la lumière, & la patrone des femmes en couche. C'étoit l'Illithie des Grecs *(e)*, & la Junon, l'Opigena des Latins. La formule de l'invocation étoit d'appeler trois fois la Déeffe à haute voix ; dans certains cas, on alloit jufqu'à fept *(f)*. Si dans ces entrefaites la Nature terminoit fon ouvrage, on rapportoit ce bienfait à la Divinité. En même temps on lui faifoit un facrifice de deux agneaux jumeaux *(g)*, auquel on ajoutoit des gâteaux & de l'argent, de manière qu'on mettoit à plus haut prix l'art de tromper la douleur, qu'on n'eût mis celui d'adminiftrer des fecours utiles & efficaces.

Toute l'Antiquité a reconnu le neuvième mois pour le terme le plus ordinaire du part *(h)*. A Sparte, on admettoit encore le dixième ; mais les enfans qui naiffoient au-delà *(i)*, étoient cenfés illégitimes. Cette loi fit dans la fuite partie de celle des douze Tables chez les Romains. Homère en parlant de la femme de Stenelus *(k)*, nous apprend auffi, que le feptième mois étoit déjà un terme obfervé & reçu de fon temps. A quelque terme que le premier enfant vînt à naître, on avoit pour lui une forte de vénération. Une Déeffe particulière préfidoit à fa naiffance : les Romains l'appeloient *Fortuna natalis primogenia (l)*.

Auffi-tôt que l'enfant étoit né, s'il étoit vivant, on le lavoit, pour enlever les faletés dont fa peau étoit couverte *(m)*. Cette lotion fe faifoit d'abord avec de l'eau, à laquelle on ajoutoit enfuite de l'huile *(n)*. Les Lacédémoniens fe fervoient

---

(d) Arnob. *adverf. gent. lib. III.* = Tertullian. *de animâ.*

(e) Euripid. *in Ione.*

(f) Nonnus Dionyfiac. *lib. I.*

(g) Th. Bartholin. *de puerperio veteri.*

(h) Aulu-Gell. *loc. citat. lib. III, cap. XVI.*

(i) Herodot. *lib. VI.*

(k) Homer. *Iliad. lib. XXIX.*

(l) Voyez les infcriptions de Gruter.

(m) Plaute fait parler ainfi une Efclave :

Poftquam peperit, pueros lavare juffit nos.

(n) Dionyfiac. *lib. XXV.*

de vin *(o)*, les Cymbres de neige, & d'autres peuples de rosée. Les femmes de Lacédémone, pour montrer qu'elles dévouoient leurs enfans dès le berceau à la défense de la patrie, les faisoient laver sur un bouclier, avec une lance à côté d'eux, & on s'écrioit : ἢ τὰν, ἢ ἐπὶ τὰν *(p)*. Tous les peuples n'avoient pas dans cette lotion des vues aussi raisonnables. Les Germains ne trempoient leurs enfans dans les eaux du Rhin *(q)*, que pour s'assurer de leur légitimité. C'est pour la même raison que les Psylles présentoient les leurs aux serpens, & les Éthyopiens, aux oiseaux *(r)*. Ces épreuves superstitieuses & illusoires, dont l'institution n'avoit vraisemblablement eu d'autre objet que de retenir les femmes dans les bornes du devoir, pouvoient être aussi la source d'une infinité d'abus & de querelles.

A cette lotion, succédoit une cérémonie à laquelle présidoit la déesse *Statine (s)*. Elle consistoit à mettre l'enfant sur la terre. Par-là on se proposoit trois choses : 1.° d'exciter les cris de l'enfant par le contact de la terre *(t)*, de laquelle on croyoit qu'il empruntoit la voix, & à ce premier cri, on invoquoit le Dieu *Vagitanus* ou *Vaticanus (u)* ; 2.° de voir s'il étoit *droit* ou agréable aux Dieux conjugaux, & pour cet effet la Sage-femme le mettoit debout *(x)*; 3.° de

---

(o) Apud Nonium *in Andromedâ.* = Euripid. *in Androm.* = Idem, *in Troadib.* = Thucydid. *Scholiast. lib. II.*

(p) Ou ceci, ou sur ceci.

(q) Turneb. *adverf. lib. XXI, cap. XV.* = Claudien fait allusion à cet usage, lorsqu'il dit : . . . . *Nascentes explorat gurgite Rhenus.*

(r) Solin. *cap. XXVII.* = Lucan. *lib. IX.* . . . . *Fiducia tanta est*
Sanguinis, in terram parvus cum decidit infans,
Ne qua sit externæ veneris mistura timentes,
Lætifica dubios explorant aspide partus.

(s) Tertullian. *de animâ.*

(t) Opem, quod ipsius auxilio vita constet : Fatuam, quod infantes partu editi non priùs vocem edant quàm attigerint terram. Macrob. *saturn. lib. I, cap. XII.*

(u) Div. August. *de civitate Dei, lib. IV, cap. XI.*

(x) Varro *apud Nonium de vitâ Popul. Rom. lib. II.*

lui faire ſaluer *Ops* ou la Terre, cette mère commune des Dieux & des hommes, dont il alloit avoir beſoin *(y)*.

Le père ou ſon repréſentant recueilloit les ſignes de vie que donnoit l'enfant pendant cette cérémonie. Enſuite on le relevoit de terre ſous la protection de la déeſſe *Levana (z)*. Sa légitimité n'étoit reconnue, que lorſqu'il étoit relevé par le père, ou ſous ſes ordres par ſa mère, par ſa ſœur, par la Sage-femme ou par quelqu'autre perſonne de la maiſon. Jamais le père ne relevoit lui-même une fille *(&)*, dans la crainte de quelques mauvais préſages. Les enfans que le père ne relevoit pas ou ne faiſoit pas relever, étoient réputés illégitimes, & comme tels, expoſés dans un lieu public, & quelquefois dans des endroits déſerts ou écartés *(a)*. C'eſt de-là peut-être qu'on voit dans l'Hiſtoire ancienne des exemples d'enfans nourris par des chèvres ou d'autres animaux. Mais pour quelques enfans qui étoient trouvés & nourris, combien il périſſoit de ces innocentes victimes! Auſſi les Grecs ſe ſervoient-ils du même mot pour exprimer le meurtre & l'expoſition *(b)*. Les Thébains proſcrivirent ſous peine de mort cet uſage abuſif & barbare *(c)*. Si le père étoit trop pauvre pour nourrir ſon enfant, la loi lui preſcrivoit de l'apporter dans ſes langes au Magiſtrat, qui le confioit pour un prix modique aux ſoins de quelque particulier.

Les Anciens avoient deux raiſons pour envelopper de langes & de bandes leurs enfans *(d)*; la première, d'empêcher leurs membres tendres de ſe contourner; la ſeconde, de ſécher l'eau & le ſel dont on les lavoit. C'eſt donc un abus

---

(y) Macrob. *loco citato, lib. I, cap. X.*

(z) Div. Auguſt. *loc. citat.* = Macrob. *ſaturn. lib. I.* = Varro *loc. citat.*

(&) Ovid. *Metamorphoſ. lib. IX.*

(a) Ariſtoph. *in βατραχ. act. V, ſcen. I.* = Dempſer. *in Roſ. lib. I, Antiquitat. Roman. cap. I.* = Juſtinian. *novel. 153, lib. IV de infantib. expoſit.* = Act. Apoſt. *cap. VII, v. 19, &c.*

(b) Εγχυτρίζειν, comme le remarque J. Scapula dans ſon Lexicon d'après Heſychius.

(c) Elian. *variar. hiſt. lib. II, cap. VII.*

(d) Div. Hieronim. *in cap. XVI, Ezechielis.*

fort ancien de gêner les enfans, de les enfermer dans des bandes, & cet abus n'eſt pas encore univerſellement proſcrit; il faut ſouvent une révolution de pluſieurs ſiècles, pour déraciner un préjugé trop accrédité.

Dans les maladies des enfans, c'étoit la mère ou la Sage-femme qui appliquoit les remèdes; ils conſiſtoient en quelques amulettes, ou en quelques recettes traditionnelles qui alloient à toutes les maladies & à tous les cas. Quand on avoit eſſaié ces ſuperſtitions, on avoit recours à celles des Prêtres. On faiſoit des vœux à Junon-Lucine, à Caſtor & à Pollux. L'enfant guériſſoit-il? on conſacroit des inſcriptions, on faiſoit des ſacrifices & des préſens. S'il ne guériſſoit pas, on continuoit les conſécrations & les vœux; on faiſoit des fondations proportionnées à ſa fortune. Les Prêtres avides élevoient juſqu'aux aſtres le bonheur des enfans, & la piété des parens imbécilles, dont ils tiroient un ſi bon parti *(e)*.

Tous les peuples n'ont pas vu du même œil la naiſſance des enfans. Les maux qui accompagnent les premières années, & ſouvent tout le cours de la vie, ont fait regarder à quelques-uns, comme un bonheur, de n'être pas né. Les Thraces pleuroient la naiſſance de leurs enfans, & faiſoient éclater la joie à leurs funérailles *(f)*. Les Perſes & les anciens Gaulois ne commençoient à compter ſur l'exiſtence d'un enfant qu'à quatre, à cinq, & même à ſept ans, âge qu'ils enviſagoient avec raiſon comme l'expiration du premier & du plus dangereux terme de la vie. Mais le plaiſir de ſe voir renaître dans les ſiens, ce ſentiment ſi doux & ſi naturel, ce lien attrayant de la ſociété, a toujours été le gage de ſa durée chez les hommes, & comme le ſceau de l'humanité. Dans tout l'Orient, les amis, les cliens venoient partager la joie des parens, & les féliciter ſur la naiſſance de leurs enfans; de-là peut-être cet uſage avoit paſſé chez les Romains. On avoit une formule de

---

(e) Th. Bartholin. *de puerper. veter. page 173*.

(f) Herodot. *lib. III.* = Valer. Maxim. *lib. II, cap. 1*.

félicitation ordinaire, qui varioit ſelon les circonſtances *(g)*.

Ce ſujet que je ne fais qu'effleurer, me rappelle une coutume bizarre, établie en Eſpagne du temps de Strabon. Ce Géographe raconte qu'auſſi-tôt qu'une femme étoit accouchée *(h)*, elle faiſoit mettre au lit ſon mari, & lui ſervoit pendant pluſieurs jours les mets les plus ſucculens. On prétend que les Béarnois ont emprunté des Eſpagnols cet uſage, qu'ils ſuivent encore : c'eſt ce qui s'appelle dans cette province *faire la couvade.* Dans tous les temps, les plus étranges folies ne ſont pas celles qui ont eu le moins de cours ; mais la couvade accommode tant la molleſſe, qu'elle a fait à peu-près le tour du Monde. L'iſle de Corſe, ſelon Diodore *(i)*, l'avoit adoptée. Pluſieurs nations de l'Aſie & de l'Amérique la conſervent encore ; elle ſe pratique principalement au Breſil. Piſon, en parlant de cette ſingulière étiquette *(k)*, nous en laiſſe entrevoir l'origine. Il apprit des Braſiliens que les motifs de leur conduite à cet égard, étoient de rétablir leurs forces épuiſées, toutes les fois qu'ils devenoient pères. Apparemment que les femmes trouvoient, dans ces ſoins officieux, du plaiſir à diſpoſer leurs maris à le devenir encore.

(g) Aulu-Gell. *Noct. Attic. lib. XII, cap. 1.* = Plaut. *Pſeudol. act. I, ſcen. III.*

(h) Strab. *Geograph. lib. III.*

(i) Bibliothec. *lib. V.*

(k) Maritus tempore puerperii, uxoris loco, decumbit primis à partu diebus, & puerperæ inſtar bellariis & epulis fruitur. Piſon. *Hiſt. nat. Braſil. page 14.*

FIN du ſecond Livre.

HISTOIRE
DE
LA CHIRURGIE.

LIVRE TROISIÈME.

ÉTAT de la Chirurgie des Grecs ſous Hippocrate & ſes ſucceſſeurs, juſqu'au temps où elle commença à s'introduire chez les Romains.

SI l'on compare le tableau de la Chirurgie que l'on vient de voir avec celui qui va ſuivre, on ſera tenté de regarder Hippocrate plutôt comme un homme inſpiré, que comme un mortel ordinaire; mais dès qu'on ſe rappellera que les temps qui l'ont précédé, n'offrent que des faits épars, iſolés, qu'il a fallu déterrer dans les ruines de l'Antiquité : lorſqu'on penſera que les notions qui nous reſtent, ont encore été défigurées, mutilées par des Écrivains abſolument étrangers dans l'art, & que ce ſont eux qui nous les ont tranſmiſes, on rabattra quelque choſe de la haute opinion qu'on pourroit en avoir conçue. Des opérations effrayantes, comme celle de la pierre, la perforation du crâne, celle de la poitrine, vulgairement connues & pratiquées du temps d'Hippocrate, atteſtent du moins qu'avant lui la Chirurgie avoit fait des progrès que la diſette ou la ſéchereſſe des monumens ne nous permet pas d'apprécier avec juſteſſe. Rien cependant

ne nous porte à croire avec André *(a)*, qu'il ait tiré de grands ſecours du dépôt public de Gnide, & qu'enſuite il en ait brûlé les écrits pour cacher ſes plagiats. Nous avons déjà combattu cette odieuſe imputation, & nous aurons occaſion d'y revenir encore. Il eſt, ce ſemble, plus naturel & plus raiſonnable de penſer qu'il a tiré des livres de Médecine qui exiſtoient alors, ce qu'il y a trouvé de bon, qu'il a profité des connoiſſances de ſes contemporains, & plus encore des Mémoires de ſa famille qui, depuis huit ſiècles, conſervoit la plus pure tradition de la Science médicinale. En effet, on voit par-tout qu'en matière de phyſiologie il ſuit communément les traces des Philoſophes qui l'ont précédé; d'où l'on peut inférer que, s'il nous reſtoit ſur d'autres parties des veſtiges de la doctrine de ſes prédéceſſeurs, on les trouveroit de même dans ſes nombreux écrits. Mais le fait que nous inſinuons, fût-il auſſi vrai qu'il eſt vraiſemblable, Hippocrate n'en doit pas moins être conſidéré comme un homme ſupérieur à ſon ſiècle. Vainqueur des préjugés établis & des ſuperſtitions dominantes, il marche d'un pas ferme & ſûr vers la vérité, toujours guidé par la raiſon & l'expérience. Qu'il n'ait jamais voulu tromper les hommes, nous n'avons nulle peine à le croire; mais dire avec Macrobe, qu'il n'a pu ſe tromper ni être trompé, c'eſt paſſer le but. Pouvoit-il ignorer que l'humanité doit un tribut à l'erreur? Et qui reconnoiſſoit mieux que lui l'incertitude de la Médecine, qu'il établit ſi énergiquement à la tête de ſes Aphoriſmes? Ce qu'on peut aſſurer de lui ſans hyperbole, c'eſt qu'il a toujours interrogé la Nature, qu'il en a ſouvent dévoilé les énigmes, & quelquefois ſurpris le ſecret. Quand il a reconnu des erreurs échappées à ſa fragilité, elles ont été juſtifiées, ennoblies même en quelque ſorte par l'ingénuité de l'aveu qu'il en a fait *(b)*, & plus encore, par le motif touchant qui l'engageoit à le faire.

(a) Cet André étoit un Médecin dont on parlera dans la ſuite.

(b) Hippocrat. *de morb. epidem. lib. V.* = *De vulnerib. capit.* = *De Articul. &* Celſ. *lib. VIII, cap. IV.*

Ce

Ce grand homme naquit à Cos, île célèbre par le culte d'Esculape *(c)*. Sa naissance est fixée *(d)*, d'après Istomachus, à la première année de la quatre-vingtième Olympiade, c'est-à-dire, à quatre cents soixante ans avant Jésus-Christ. Héraclide, son père, tiroit, par une longue suite de descendans, son origine d'Esculape. Du côté de sa mère, il descendoit d'Hercule. Il fut surnommé *Thessalien*, parce qu'il avoit passé chez ce peuple une grande partie de sa vie.

Il étudia d'abord la Médecine sous son père, puis à Athènes, sous Herodicus de Solymbre; il eut aussi pour maître le sophiste Gorgias. Quelques-uns prétendent qu'il fut disciple de Démocrite. On ajoute même qu'il avoit conçu pour ce philosophe une si haute estime *(e)*, qu'en son honneur il écrivit ses ouvrages en dialecte Ionique, quoiqu'il fût né Dorien. Mais s'il apprit quelque chose de Démocrite, c'est sans doute par les entretiens qu'il eut avec lui, lorsqu'il fut appelé par les Abdéritains, pour le guérir de sa prétendue folie. Car on voit que la doctrine d'Héraclite est celle qu'il a suivie dans ses écrits *(f)*. Au reste Hippocrate n'étoit pas moins instruit en Philosophie qu'en Médecine *(g)*. L'étendue de ces deux Sciences, ou plutôt l'abus qu'on faisoit déjà de la première, le détermina à la détacher de la Médecine, & il n'en réserva que ce qu'il crut nécessaire à la justesse du raisonnement *(h)*.

Hippocrate, après la mort de son père & de sa mère, fit beaucoup de voyages, & vint enfin se fixer en Thessalie, où il mourut, selon la tradition constante de l'Antiquité. Ces voyages utiles, & conformes à l'usage des Médecins de son temps, n'avoient sûrement d'autre objet, que sa propre

---

(c) Plin. *Hist. nat. lib. XXIX, cap. I.*

(d) Apud Soran. *de vit. Hippocr.*

(e) Elian. *variar. historiar. lib. IV, cap. XX.*

(f) Fabric. *Bibliothec. Græc. lib. II, cap. XXIV.*

(g) Galen. *de medicam. facultatib. initio.* = *Method. medend. lib. I, cap. II, & passim.*

(h) Cels. *Præfat. lib. I.*

instruction, & peut-être même l'utilité de son pays, où régnoit une peste cruelle qui moissonnoit des milliers de citoyens. André, près de trois siècles après la mort de ce grand homme, eut la malignité de leur supposer le prétexte le plus ignominieux. Il osa publier dans son Livre de *l'origine de la Médecine (i)*, qu'il avoit été obligé de prendre la fuite, pour avoir mis le feu à la bibliothèque de Gnide. Tzetzès, d'accord sur l'accusation *(k)*, dit que ce fut la bibliothèque de Cos; & Pline, sans le charger du fait *(l)*, réduit la perte causée par le feu à des tablettes votives, offertes par les malades, qui furent incendiées avec le temple. Ainsi la seule discordance de ceux qui rapportent le fait, décèle la futilité de l'accusation. Comment en effet se persuader qu'Athènes, Argos, la Thessalie & la Grèce entière, si superstitieuse, si fanatique, eussent, comme à l'envi l'une de l'autre, accordé un asile, & rendu des honneurs extraordinaires, à un sacrilége; que sa patrie même, Cos, le théâtre d'un incendie si criminel, eût célébré son anniversaire, s'il eût seulement été soupçonné d'un pareil forfait.

Il n'y a donc que l'envie, ce monstre moral qui s'attache à la réputation des grands hommes, qui ait pu flétrir sa mémoire par cette atroce calomnie, puisqu'encore aujourd'hui son nom est en vénération dans l'isle de Cos, (actuellement *Lango*), où l'on montre même, comme un monument précieux *(m)*, une petite maison qu'il a, dit-on, habitée.

Mais tout soupçon injurieux doit céder aux témoignages éclatans que l'Antiquité lui a rendus avec d'autant plus de justice, que toute sa conduite dément cette frivole imputation. En effet, si l'on se peint dans ses écrits, les siens ne laissent apercevoir que le meilleur citoyen, le philosophe social & sans faste, & l'homme religieux sans superstition. Toutes ses réflexions respirent la candeur, l'honnêteté, la justice,

---

(i) Apud Soran. *loco citato.*

(k) *Chiliad, LV, histor. VII.*

(l) Plin. *Hist. nat. loco citato.*

(m) Pietr. *della Vall.* tome I.

le désintéressement & l'amour de l'ordre. « On connoît, dit-il *(n)*, le vrai Médecin à son extérieur simple, décent & « modeste. Il doit avoir de la gravité dans le maintien, de la « réserve avec les femmes, de l'affabilité & de la douceur pour « tout le monde. Enfin la patience, la sobriété, l'intégrité, « la prudence, l'habileté dans son art, en sont les attributs « essentiels. «

Ne cherchez, dit-il encore aux Médecins, ni les richesses « ni l'opulence *(o)*; guérissez quelquefois gratuitement par le « seul espoir de la reconnoissance & de l'estime des autres. « Secourez, si l'occasion s'en présente, l'indigent & l'étranger; « car, si vous aimez les hommes, vous aimerez votre art. Si « vous êtes invité à disserter sur une maladie par les assistans, « n'usez point de grands mots, ni de discours étudiés & pom- « peux. Rien ne décèle plus l'incapacité; c'est imiter le vain « bourdonnement du frêlon *(p)*. Dans une maladie qui laisse « à choisir plusieurs moyens curatifs, le plus simple & le plus « commode est celui que doit prendre un homme éclairé, qui « ne veut point en imposer *(q)*. »

Tous les écrits d'Hippocrate sont pleins de pareilles maximes. La supériorité de ses lumières ne lui fit jamais dédaigner les consultations, établies déjà de son temps. Il applaudit même à cet usage *(r)*, en ce qu'il peut échapper quelque chose au plus habile, & que dans la plus grande abondance, on est toujours pauvre par quelqu'endroit. Mais, dans le choix des opinions, il recommande d'éviter ces scènes ridicules, indécentes & scandaleuses, qui tournent toujours au désavantage des malades, & au deshonneur des Médecins.

On ne sait pas précisément en quelle année, ni à quel âge est mort Hippocrate. Ceux qui le font vivre le moins, prétendent qu'il mourut à Larisse dans la première année

(n) Hippocr. *de decenti habitu.*
(o) Idem. *Præcept.*
(p) Loco citato.
(q) Hippocr. *De Articul.*
(r) Idem. *Præcept.*

de la cent-unième Olympiade ; d'autres ne le font mourir qu'à cent neuf ans. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il jouiſſoit déjà d'une brillante réputation dans le temps de la guerre du Péloponèſe.

On lui éleva entre Gyrtone & Lariſſe, un tombeau qui ſubſiſtoit encore du temps de Soranus *(ſ)*. Le vulgaire qui ne veut voir naître ni mourir les grands hommes d'une manière commune, a trouvé merveilleux qu'un eſſain d'abeilles fût venu faire ſon miel ſur ce tombeau, & plus merveilleux peut-être encore que les nourrices euſſent rencontré, dans l'application de ce miel, un remède pour les aphtes des enfans. Cet entouſiaſme n'a rien d'étonnant chez un peuple qui faiſoit des Dieux de ſes bienfaiteurs. Et quel homme avoit plus de droit à ce titre, que celui dont toute la vie fut utile à ſes concitoyens ?

Si ſes bienfaits, après tout, ont honoré ſa vie, ſes écrits ont immortaliſé ſon nom ; c'eſt le monument le plus durable qui puiſſe exiſter pour ſa gloire. Ils ont fait l'admiration de tous les âges, & plus de deux mille ans n'ont point encore refroidi ce ſentiment. On le voit par les traductions en diverſes langues qui en ont été faites, par les commentaires ſans nombre, par les éditions multipliées que nous en avons, &, pour dire encore plus, par l'uſage conſtant qu'on en a fait dans tous les temps, juſqu'à nous. L'expérience éclairée par le jugement le plus net, le plus ſain, dirige ſi bien ſa pratique, que s'il ne dévoiloit jamais les motifs qui l'ont déterminé à prendre un parti plutôt qu'un autre, on ne feroit nulle difficulté de lui ſuppoſer la théorie la plus lumineuſe, & des connoiſſances bien ſupérieures au ſiècle où il vivoit. Mais il s'en faut bien que tous les écrits qui portent ſon nom, ſoient de la même force ni du même mérite. Il en eſt pluſieurs où l'on ne trouve plus le ſtile mâle & nerveux de ce grand maître. Des obſervations foibles & mal digérées, des principes peu ſûrs & quelquefois contradictoires, y ont

---

(ſ) Soran. *de vitâ Hippocrat.*

fait apercevoir aux bons Critiques, des caractères sensibles de supposition.

Dès le temps de Néron, Érotien avoit distingué les véritables écrits d'Hippocrate de ceux qu'il ne croyoit pas légitimes. Sous l'empire d'Adrien, un *Artemidore Capito*, & un certain *Dioscoride*, en donnèrent une édition, que ce Prince, zélé pour le progrès de la Médecine, honora de son approbation. Galien même, en relevant quelques fautes qui s'étoient glissées dans le texte, a adopté cette édition, & quoiqu'elle contînt plus d'ouvrages différens qu'il n'y en avoit dans la liste d'Érotien, il semble la regarder en général comme le recueil le plus exact des œuvres d'Hippocrate. Suidas, l'un des derniers Auteurs Grecs, lui attribuoit un plus grand nombre de livres que ses prédécesseurs, & suivant toutes les apparences, nous en avons encore plus qu'il n'en connoissoit.

Nous nous garderons bien d'entamer ici la moindre discussion sur l'authenticité ou la supposition de ces livres. L'Historien de sa vie (Soranus), qui de son temps avoit déjà vu beaucoup de démêlés sur ce point de fait, dit que dans cette variété d'opinions, on ne pouvoit s'arrêter à rien de certain, pour plusieurs raisons qu'il déduit. La meilleure qu'il paroisse donner, c'est que la force du stile d'un même homme peut varier dans les différens âges de sa vie; à quoi l'on peut ajouter que la plupart des écrits, que nous estimons indignes d'Hippocrate, ne sont peut-être que des fragmens informes, qui ont paru après sa mort, sans qu'il y ait pu mettre la dernière main, ou les conduire à ce degré de perfection qu'on remarque dans quelques autres : comme il se peut aussi que l'avidité des Copistes ait introduit dans la collection de ses œuvres, des écrits d'un ordre inférieur. Quoi qu'il en soit, tous les Critiques modernes, entre lesquels *Mercurial* peut tenir un des premiers rangs, ne nous ont rien appris de positif à cet égard ; & toute leur érudition a plus accru nos doutes que nos lumières. Nous croyons donc devoir respecter leurs conjectures, sans nous en

permettre l'ufage. D'ailleurs, puifqu'on ne fait pas précifément à qui reftituer la plupart des Traités que l'on retranche de fes œuvres, autant vaut-il lui en laiffer la poffeffion, & en former un corps de doctrine qui nous fourniffe le réfultat des connoiffances acquifes dans l'art à cette époque. Cependant, pour ne rien laiffer à defirer fur cet article, nous allons donner un coup d'œil de toute la collection d'Hippocrate, fuivant l'ordre que les meilleurs Critiques ont affigné à fes ouvrages. Nous obferverons d'abord que Mercurial les a rangés fous quatre claffes. Dans la première, font les plus authentiques; la feconde contient ceux qu'Hippocrate a commencés, & qui ont été achevés par Polybe, Theffalus & fes defcendans; la troifième, ceux qui n'ont été ni commencés ni travaillés par Hippocrate, mais qui ont été compofés, felon fes principes, par fes enfans ou fes difciples; la quatrième enfin, ceux qui font décidément fuppofés, & qu'on a publiés fous fon nom. Nous fuivrons l'ordre de Foëfius dans la diftribution des Traités, comme étant l'édition la plus univerfellement accueillie.

SECTION PREMIÈRE.

Le Serment.

Ἱπποκράτους ὅρκος.

Cette formule, que les Anciens ont reconnue, a été rejetée par Mercurial dans la quatrième claffe.

La Loi.

Ἱπποκράτους νόμος.

Cette pièce, que la plupart des Anciens ont tenu pour légitime, eft encore défavouée par Mercurial.

De l'Art, en un Livre.

Περὶ Τέχνης.

Il n'a été connu par aucun des Anciens, & Mercurial le met auffi dans la claffe des livres fuppofés.

De l'ancienne Médecine, en un Livre.

Il eſt aſſez évident que ce Livre n'a paru qu'après Περὶ ἀρχαίης
Ariſtote; il eſt dans la liſte d'Érotien, & Mercurial le met Ἰητρικῆς.
dans la quatrième claſſe de la ſienne.

Du Médecin, en un Livre.

Mercurial croit ce Traité ſuppoſé, & M. de Haller ſoupçonne qu'il n'a paru qu'après la diviſion de la Médecine, mais ſur d'aſſez légers fondemens. Περὶ Ἰητροῦ.

De l'Honnêteté, ou *de l'Extérieur honnête & décent*, en un Livre.

Ce Livre eſt unanimement rejeté par les Critiques anciens Περὶ
& modernes. Εὐσχημοσύνης.

Les Préceptes ou *Préceptions*.

Mercurial a rangé ce Livre dans la quatrième claſſe. Παραγγελίαι.
M. de Haller penſe au contraire que le commencement & la fin ſont d'Hippocrate, parce que le ſtile en a la préciſion & la gravité.

SECTION DEUXIÈME.

Des Pronoſtics, en un Livre.

Il eſt mis univerſellement au nombre des véritables écrits Προγνωστικόν.
d'Hippocrate.

Des Humeurs, en un Livre.

Érotien a connu ce Traité. Galien le cite en pluſieurs Περὶ Χυμῶν.
endroits, comme étant d'Hippocrate, & Mercurial le range dans la première claſſe.

Des Jugemens, en un Livre.

Περὶ Κρισίων. Mercurial le range dans la troiſième claſſe, & M. de Haller croit comme lui, qu'il eſt de quelques diſciples d'Hippocrate.

Des Jours critiques, en un Livre.

Περὶ Κρισίμων. Ce Livre n'eſt pas au nombre de ceux que les Anciens ont attribués à Hippocrate, quoiqu'au jugement de Mercurial, il contienne ſa doctrine; auſſi le range-t-il dans la troiſième claſſe.

Des Prédictions, en deux Livres.

Προῤῥητικῶν. Érotien, à qui cet ouvrage n'étoit pas inconnu, ne croyoit pas qu'il fût d'Hippocrate. Galien, qui l'a commenté, l'attribue à quelqu'un des deſcendans de ce grand maître, & Mercurial ſouſcrit à ce ſentiment.

Les Prénotions de Cos.

Κωακαὶ Προγνώσεις. Galien croit cet ouvrage ſuppoſé, & Foëſius n'en fait pas grand cas. Il eſt de la troiſième claſſe dans Mercurial.

SECTION TROISIÈME.

De la Nature de l'homme.

Περὶ Φύσιος ἀνθρώπου. Érotien admet ce Traité. Il eſt ſouvent cité par Galien & par d'autres anciens Auteurs, comme étant d'Hippocrate. Mercurial y reconnoît la même authenticité.

Du Fœtus ou *de la Conception.*

Περὶ Γονῆς. M. de Haller trouve cet ouvrage trop raiſonné & trop éloigné de la ſimplicité primitive de la Médecine, pour être d'Hippocrate. Foëſius croit cependant qu'il eſt de lui, malgré

malgré le ſilence d'Érotien. Il eſt, avec le ſuivant, dans la troiſième claſſe de Mercurial.

De la Nature de l'enfant.

Érotien l'attribue à Hippocrate. Galien eſt en doute s'il doit l'attribuer à Polybe, quoiqu'il le défère plus ſouvent à Hippocrate. M. de Haller croit ce Traité poſtérieur à Théophraſte & à Hérophile, tant à cauſe de l'étendue des connoiſſances anatomiques qu'il renferme, que des expériences d'Anatomie ſur le fait de la génération. Περὶ Φύσιος παιδίου.

Des Chairs.

Érotien ne l'a pas connu. Galien n'en fait aucune mention. Mercurial le range dans la troiſième claſſe. Περὶ Σαρκῶν.

De l'Accouchement à ſept mois.

Foëſius le regarde comme authentique, quoiqu'Érotien le paſſe ſous ſilence. Galien, qui l'a commenté, le cite ſouvent. Mercurial le range dans la ſeconde claſſe. Περὶ Ἑπταμήνου.

De l'Accouchement à huit mois.

On croit que cet ouvrage n'a été primitivement qu'une ſuite du précédent. Si cela eſt, il y a long-temps que ce partage exiſte, puiſque Clément d'Alexandrie (*Strom. lib. VI*) le cite ſous ce titre comme un livre de Polybe. Περὶ Ὀκταμήνου.

De la Superfétation.

M. de Haller croit ce Traité abſolument ſuppoſé. Mercurial le range dans la troiſième claſſe. Περὶ Ἐπικυήσιος.

De la Dentition.

Érotien ni Galien ne l'ont point connu; Mercurial le rejette dans la quatrième claſſe. Περὶ Ὀδοντοφυΐης.

Du Cœur.

Ce Traité n'a été connu ni d'Érotien ni de Galien; Mercurial le range dans la quatrième claſſe. Περὶ Καρδίας.

Des Glandes.

Περὶ Ἀδένων.

Érotien ne fait aucune mention de cet écrit. Galien & Mercurial le regardent comme ſuppoſé.

De la Nature des os.

Περὶ Ὀστέων φύσιος.

Galien admet celui-ci comme un ouvrage d'Hippocrate. Les Anciens l'ont connu ſous le nom de *Mochlicon*, & peut-être même ſervoit-il d'introduction au Traité qui porte aujourd'hui ce nom.

Des Effets de l'air, des eaux & des lieux.

Περὶ Ἀέρους, Ὑδάτων, Τόπων.

Cet écrit a paſſé de tout temps pour être d'Hippocrate. Il eſt cité par le ſcholiaſte d'Ariſtophane, & il a été commenté par Galien. Mercurial ne conteſte point ſon authenticité.

Des Vents.

Περὶ Φυσῶν.

Mercurial aſſigne à celui-ci le ſecond rang. M. de Haller le croit ſuppoſé. Cependant Érotien & Galien l'attribuent à Hippocrate.

De la Maladie ſacrée.

Περὶ Ἱερῆς νόσου.

Érotien & Galien ont connu ce Traité, que Mercurial relègue dans la troiſième claſſe.

SECTION QUATRIÈME.

De la Diette.

Περὶ Διαίτης ὑγιεινῆς.

Ce Livre eſt joint dans preſque toutes les éditions des Anciens à celui de la *nature humaine.*

De la Diette des Perſonnes en ſanté, en 3 Livres.

Περὶ Διαίτης.

Galien rapporte cet ouvrage à Hippocrate; mais il ajoute qu'on l'attribuoit encore indifféremment à Euriphon, à Phaon, à Philiſtion & à quelques autres.

Des Insomnies.

Ce Livre, suivant Foësius, fait partie des précédens. Mercurial le range dans la troisième classe. Περὶ Ἐνυπνίων.

De la Nourriture.

Celui-ci, mis par Érotien au rang de ceux qui traitent de la diète, est reconnu en plusieurs endroits par Galien pour être d'Hippocrate. Mercurial le reconnoît aussi pour tel. Περὶ Τροφῆς.

De la Diette dans les maladies aiguës.

Érotien place ce Traité dans la liste des écrits d'Hippocrate. Galien l'en fait aussi l'Auteur; mais il soupçonne qu'il y a des choses qui ne sont point de lui. Περὶ Διαίτης ὀξέων.

Des Lieux dans l'homme.

Cet ouvrage est regardé comme authentique par tous les Anciens. Cependant Mercurial ne lui assigne que le second rang. Περὶ τόπων τῶν κατ' Ἄνθρωπον.

De l'usage des Liquides.

Foësius croît que ce Livre est fort mutilé. Les Anciens en ont emprunté quelque chose, sans en citer le titre. Mercurial le met dans la troisième classe. Περὶ ὑγρῶν Χρήσιος.

SECTION CINQUIÈME.

Des Maladies, en 4 Livres.

Érotien n'en a connu que deux. Galien les attribue tantôt à Thessalus, tantôt à Polybe. Foësius conjecture qu'ils peuvent être l'ouvrage de quelques Médecins de l'école de Gnide. Mercurial les met dans la troisième classe. Περὶ Νόσων.

Des Affections, en un Livre.

Il paroît qu'Érotien n'a point connu ce Livre. Galien & presque tous les Anciens l'attribuent à Polybe, mais sur d'assez foibles conjectures. Il est de la troisième classe dans Mercurial. Περὶ Παθῶν.

Des Affections internes.

Περὶ τῶν ἐντὸς Παθῶν. Livre encore inconnu à Érotien. Foësius pense qu'il est l'ouvrage de quelques Médecins Gnidiens. Mercurial le met dans la troisième classe.

Des Maladies des vierges.

Περὶ Παρθενίων. Foësius regarde ce Traité, comme l'introduction de celui des maladies des femmes. Il est de la troisième classe dans Mercurial, ainsi que le suivant.

De la Nature de la femme.

Περὶ Γυναικείης φύσιος. Ce Livre n'est guère qu'un extrait de ceux qui suivent.

Des Maladies des femmes, en 2 Livres.

Περὶ Γυναικείων. Ils étoient connus d'Érotien. Foësius dit qu'on convient assez unanimement que cet ouvrage est d'Hippocrate ; cependant il le croit de la même main que le Traité de la génération & celui des maladies. Il est encore de la troisième classe dans Mercurial.

De la Stérilité des femmes.

Περὶ Ἀφόρων. Foësius regarde ce Traité comme une suite des précédens. Dans tous les exemplaires, il a pour titre Περὶ Ἀφορῶν, sous lequel Érotien & Galien le reconnoissent. Il est de la troisième classe dans Mercurial.

De la Vue.

Περὶ Ὄψιος. Mercurial rejette ce Livre dans la quatrième classe, comme manifestement faux & supposé.

SECTION SIXIÈME.

Des Fonctions du Médecin.

Κατ' Ἰητρεῖον. Érotien regarde cet écrit comme un ouvrage d'Hippocrate. Galien paroît en douter dans un seul endroit ; car dans

d'autres il le reconnoît pour tel. Mercurial eſt de ce dernier avis.

Des Fractures.

Ce Livre eſt attribué par Érotien à Hippocrate; mais, Περὶ Ἀγμῶν.
ſelon Foëſius, il s'eſt élevé depuis de grandes conteſtations, pour ſavoir quel en étoit l'Auteur. Quelques-uns en ont fait honneur à un autre Hippocrate, fils de Gnoſidicus; mais d'autres aſſurent que ce dernier n'avoit rien écrit. On n'en diſpute plus aujourd'hui la poſſeſſion au Médecin de Cos, pas même Mercurial.

Des Articulations ou *des Luxations.*

Ce Livre eſt encore un de ceux, dont la poſſeſſion n'eſt Περὶ Ἄρθρων
point conteſtée à Hippocrate.

Mochlicon.

Ce Traité, connu d'Érotien, n'eſt en quelque ſorte qu'une Μοχλικόν.
récapitulation ou un abrégé des deux précédens. Il eſt unanimement attribué à Hippocrate.

Des Ulcères.

Érotien, les autres Critiques anciens, & Mercurial lui-même, Περὶ Ἑλκῶν.
reconnoiſſent Hippocrate pour l'Auteur de ce Traité.

Des Fiſtules.

Érotien & pluſieurs autres Anciens ont reconnu cet Περὶ Συρίγγων.
ouvrage pour appartenir à Hippocrate. Mercurial le range dans la troiſième claſſe.

Des Hémorroïdes.

Érotien a connu ce Traité. Mercurial le range dans la Περὶ
troiſième claſſe. M. de Haller le note de ſuppoſition, fondé Αἱμορροΐδων.
ſur ce que l'Auteur des Aphoriſmes conſeille d'entretenir les hémorroïdes ouvertes, & qu'au contraire dans ce dernier, on propoſe des moyens curatifs, extenſibles à tous les cas.

Mais cette raiſon n'eſt pas concluante, par rapport à un Praticien qui a fourni une ſi longue carrière. On peut voir différemment en divers temps.

Des Plaies de la tête.

Περὶ τῶν ἐν κεφαλῇ Τρωμάτων.

Aucun Critique ancien & moderne ne conteſte ce Traité à Hippocrate.

De la Manière de tirer de la matrice l'enfant mort.

Περὶ ἐγκατατομῆς Ἐμβρύου.

Érotien n'a fait nulle mention de ce Traité. Foëſius ſoupçonne que Galien l'a connu. Mercurial le met au nombre des ouvrages ſuppoſés, ainſi que le ſuivant.

De l'Anatomie.

Περὶ Ἀνατομῆς.

Cet ouvrage, inconnu à Erotien & à Galien, eſt regardé comme apocryphe.

SECTION SEPTIÈME.

Des Épidémies ou *Maladies populaires*, en 7 Livres.

Τῶν Ἐπιδημιῶν.

Érotien n'en connoiſſoit que ſix; le ſeptième que Galien tenoit pour apocryphe, étoit pourtant reçu de ſon temps. Mercurial aſſigne le premier rang à cet ouvrage.

Les Aphoriſmes.

Τῶν Ἀφορισμῶν.

Tous les Critiques ſe réuniſſent pour accorder excluſivement à Hippocrate l'honneur de cet ouvrage immortel. Proſper Martianus a oſé ſeul mettre ce fait en queſtion.

SECTION HUITIÈME.

1.° *Les Lettres d'Hippocrate.*

Ἐπιστολαί.

Plutarque (dans la vie de Lycurgue) tient pour ſuſpectes pluſieurs de ces Lettres. Le docte Prideaux *(Hiſt. des Juifs, tome II, in-douze)* ne voit rien dans ce que les Savans ont avancé juſqu'à lui, qui en prouve aſſez la ſuppoſition; mais *Leclerc* en donne des raiſons auxquelles on ne peut ſe refuſer.

2.° *Le Decret des Athéniens.*

C'eſt un témoignage public des ſervices rendus aux Athéniens par Hippocrate & ſes diſciples, pendant une peſte ſurvenue dans la Grèce. On y rend hommage au déſintéreſſement de ce grand Médecin, qui, par amour pour ſa patrie, dédaigna les offres ſéduiſantes que lui faiſoit le roi de Perſe, pour l'engager à venir prêter ſon miniſtère à ſes ſujets affligés en même temps de la même maladie. En reconnoiſſance, on lui défère ſolennellement, comme autrefois à Hercule, l'honneur d'être initié aux grands myſtères; on lui accorde le droit de bourgeoiſie à Athènes, & celui d'être nourri, le reſte de ſes jours, dans le Prytanée aux dépens du public. Il y eſt même dit qu'en ſa conſidération, les jeunes gens de Cos auront la liberté de venir à Athènes, pour y être élevés & inſtruits avec ceux de la ville. Δόσωμιος.

C'eſt dommage qu'on ignore la date de ce titre honorable, qui d'ailleurs n'eſt pas d'une authenticité à ſoutenir toute la ſévérité de la critique.

3.° *Le Diſcours devant l'autel de Minerve.* Ἐπιβώμιος.

4.° *La Harangue de l'ambaſſade de Theſſalus.* Πρεσβεύς.

On ne doit point guère avoir plus de foi à ces deux pièces qu'aux précédentes.

5.° *La vie d'Hippocrate, par Soranus.*

Parmi les Livres ſuppoſés, Mercurial range encore le Traité des médicamens purgatifs & celui de la ſtructure de l'homme. Ce Livre, que nous n'avons qu'en latin, eſt adreſſé à Perdiccas, roi de Macédoine. Γενος καὶ Βιος τοῦ Ἱπποκράτους κατὰ Σωρανόν.

On trouve de plus dans l'édition d'Hippocrate, publiée en latin par M. de Haller en quatre volumes *in-octavo*, les Livres ſuivans.

1.° *De la Nature de l'homme.*

C'eſt une courte deſcription des parties du corps humain,

dont le ſtile ſent le Rhéteur, & la doctrine eſt en général d'un âge poſtérieur à Hippocrate.

2.° *De l'Age.*

On trouve dans ce fragment, manifeſtement ſuppoſé, la même doctrine que dans les Livres de *l'accouchement à ſept & à huit mois.* On ajoute que l'embryon eſt organiſé en ſept jours; ce que l'Auteur dit avoir découvert par l'examen des œufs humains, dont pluſieurs Courtiſanes avoient l'art monſtrueux de procurer l'avortement.

3.° *Un Fragment ſur l'Age.*

Il eſt extrait du Traité de la *création du monde,* du Juif Philon. Ce morceau, qui ne fait ſûrement pas partie du précédent, ſuppoſe qu'Hippocrate avoit écrit ſur cette matière. On y partage la vie de l'homme en ſept périodes, compoſées chacune de ſept ans. C'eſt la doctrine de Pythagore adoptée par Hippocrate.

4.° *De l'Enfantement à ſept mois.*

C'eſt un ouvrage évidemment ſuppoſé.

Il y a encore quelques autres Livres apocryphes, dont nous ne parlons pas, étant d'ailleurs étrangers à notre ſujet. De l'énumération des écrits d'Hippocrate, nous paſſerons à l'analyſe de ſa doctrine. Ce grand maître n'ignoroit pas que l'Anatomie eſt le flambeau de la Chirurgie. C'eſt l'idée qu'il en avoit, lorſqu'il a dit que le Médecin devoit conſidérer les reſſemblances & les différences *(a),* c'eſt-à-dire, connoître la ſtructure, la conſtitution naturelle de chaque partie, afin de juger ſainement des dérangemens qui peuvent y ſurvenir. Mais, quoiqu'en diſe Galien, ſon panégyriſte outré, perſonne ne croira qu'il ait porté cette ſcience à ſa perfection. *Leclerc* regrette beaucoup un Livre de Galien, intitulé de l'*Anatomie*

(a) *De Officinâ medici, initio.*

d'Hippocrate;

d'Hippocrate, qui s'eſt perdu dans les ruines de l'Antiquité. Pour nous, nous croyons devoir être plus réſervés dans nos regrets. L'enthouſiaſme de Galien nous perſuade que nous y trouverions moins les connoiſſances du Médecin de Cos, que celles de ſes ſucceſſeurs. Heureuſement nous pouvons voir dans les véritables écrits d'Hippocrate, & apprécier par nous-mêmes les progrès qu'il avoit pu faire dans cette partie. S'il ne l'a pas portée plus loin, il ne faut pas en accuſer ſon génie, mais celui de ſon ſiècle; car rien ne nous aſſure qu'il ait diſſéqué des cadavres humains. Ses écrits les plus certains n'en offrent que des preuves aſſez équivoques. D'ailleurs on ne voit pas trop comment il auroit pu ſurmonter les obſtacles preſque invincibles, qui s'oppoſoient chez les Grecs à ce genre de diſſection. Inutilement citeroit-on, comme l'a fait *Leclerc*, le ſquelette humain, qu'il préſenta au temple de Delphes. Le paſſage de Pauſanias, rapporté ci-devant tout entier, n'eſt guère propre à établir ce fait. Ainſi, ſans vouloir prévenir le Lecteur ſur l'expoſé que nous allons faire des connoiſſances anatomiques d'Hippocrate, on verra juſqu'où elles s'étendoient.

L'oſtéologie d'Hippocrate, qui n'eſt pas plus riche que les autres parties de l'Anatomie, a ſur elles le mérite d'offrir plus d'exactitude; auſſi étoit-ce en général la moins ſuſceptible de mépriſe, & la plus facile à débrouiller. Ce n'eſt, à la vérité, qu'une ſimple nomenclature des os principaux qui compoſent le corps humain. Il en compte vingt-ſept aux extrémités ſupérieures *(b)*, vingt-quatre aux extrémités inférieures, ſept au cou juſqu'à la grande vertèbre, cinq aux lombes, vingt à l'épine, huit à la tête, y compris ceux des yeux; & en y ajoutant les ongles, qu'il mettoit au rang des os, le total eſt de cent onze. L'os du front, les deux pariétaux, les deux temporaux & l'occiput *(c)*, compoſent l'énumération qu'il fait des os de la tête. Il dit que toutes les têtes ont des ſutures, Oſtéologie d'Hippocrate.

(b) De oſſium naturâ.

(c) De vulnerib. capit.

les unes trois, & d'autres quatre (*d*). Les premières en ont une qui ſe termine à chaque oreille, & une par-devant, les autres en ont encore une par-derrière, qui eſt la quatrième. Hippocrate croyoit la mâchoire inférieure, compoſée de deux os (*e*). Riolan a cru trouver dans le paſſage que nous rapportons en note (*f*), la deſcription du vomer; mais on n'y voit rien qui puiſſe raiſonnablement l'indiquer.

Hippocrate décrit les différentes courbures de l'épine (*g*), mais telles qu'elles ſe préſentent au coup d'œil le plus ſuperficiel; il obſerve ſeulement que les apophyſes ou éminences latérales ont moins de ſaillie que celles qui s'élèvent ſur le corps même de la vertèbre. Dans le Livre des *lieux dans l'homme*, il compoſe l'épine de vingt-quatre, ou pour le moins de vingt-deux vertèbres; il en diſtingue quelques-unes par l'épithète de *grandes*. En liſant avec attention le commencement du Livre de la *nature des os*, on voit qu'il entend par la grande vertèbre de la partie inférieure de l'épine, la dernière vertèbre des lombes, qu'il ne confond pas avec l'*os ſacrum*, & que par la grande vertèbre du cou, il en déſigne la dernière. Comme la cinquième vertèbre des lombes eſt la plus grande de toutes, la ſeptième vertèbre du cou eſt auſſi plus grande que les autres. Après tout, il faut conſidérer ici qu'Hippocrate avoit moins d'égard à leur forme qu'à leur uſage.

Il compte douze côtes de chaque côté, ſept vraies & cinq fauſſes (*h*). Les premières ſont articulées poſtérieurement avec les vertèbres, & antérieurement avec la poitrine; il remarque qu'elles ſont dans l'homme d'une téxture plus lâche (*i*), moins ſerrée par l'extrémité qui aboutit à la poitrine, & même encore plus recourbées, que dans les autres animaux. Il déſigne, par leurs noms, les grands os des extrémités; mais il n'en

(*d*) *De loc. in homin. & vulnerib. capit.*

(*e*) *De articul.*

(*f*) *Quibus os à palato decidit, his medius naſus ſubſidet: quibus autem id unde dentes enaſcuntur, extremus naſus.* Epidem. *lib. VI*, & Mochlicon.

(*g*) *De articul.*

(*h*) *Idem, ibid.*

(*i*) *De oſſ. natur.* = *De arte.*

donne point de particuliers à ceux de la main, non plus qu'à ceux du pied. Il ſe contente de dire qu'ils ſont petits & en grand nombre *(k)*. Enfin il n'a pas ignoré l'exiſtence d'une matière muqueuſe dans les articulations *(l)*.

Il n'y a point de parties dans l'Anatomie où la ſtérilité d'Hippocrate ſoit plus ſenſible que dans ſa myologie. Le ſeul muſcle qu'il ait indiqué avec quelqu'exactitude *(m)*, & dont le nom ait été conſervé, eſt celui qu'il appelle *pſoas ;* mais la deſcription la plus exacte qu'il donne du muſcle, ſe trouve dans le Livre intitulé *de l'Art*, où on lit: « Toutes les parties, qu'on nomme *muſcles*, & qui ont la chair tournée en rond, ont « une cavité; car tout ce qui n'eſt pas compoſé de différentes « parties, qu'il ſoit couvert d'une pellicule ou de chair, eſt creux. « Tant que l'organiſation en eſt ſaine, il eſt plein d'eſprit; dès « qu'il eſt malade, il ſe remplit de ſang corrompu. Les bras, les « cuiſſes, les jambes ont de cette eſpèce de chair, ainſi que « les parties les plus maigres & les plus décharnées. » Hippocrate parle encore ailleurs des muſcles qui ſervent à relever ou à reſſerrer l'*anus*, mais d'une manière très-enveloppée. Tel eſt à peu-près le réſultat de ſes connoiſſances dans cette partie anatomique, qui eſt d'une ſi grande conſidération dans le traitement des maladies chirurgicales. Myologie.

Cette ébauche de ſa myologie ne promet pas de grandes lumières ſur l'angeïologie. C'eſt cependant des vaiſſeaux qu'il a le plus parlé. Tantôt il les fait partir du foie & de la rate *(n)*, tantôt il rapporte l'origine des veines au foie, & celle des artères au cœur *(o)*. Ailleurs il dit que les unes & les autres émanent du cœur. Ces variations ne ſemblent être au premier aſpect que de véritables inconſéquences; mais elles ne ſont qu'apparentes, en ce qu'il n'admettoit point de commencement dans le corps humain, toutes les parties Angeïologie.

(k) *De fract.*

(l) *De loc. in homin.*

(m) *De articul.*

(n) *De morb.* lib. I, *ſub fin.* = *De morb. epid.* lib. II.

(o) *De alimento.*

qui le compofent, étant également, felon lui, le principe & la fin, par la même raifon qu'on ne trouve point de commencement dans un cercle *(p)*.

Voici fur ce fujet un paffage qui offre plus de précifion & de netteté. « Il y a, dit-il *(q)*, deux veines qui partent » du cœur. L'une a le nom d'*artère*, & l'autre celui de *veine-* » *cave*. L'artère, qui renferme plus de chaleur que la veine- » cave, eft deftinée à conferver & à entretenir l'efprit. La » veine-cave, qui part du cœur, traverfe le diaphragme & tout » le ventre, fe diftribue aux reins & aux lombes, & fe partage » pour aller aux cuiffes. Au-deffus du cœur, elle s'élève vers » le cou à droite & à gauche. On pourroit, ajoute-t-il, compter » un plus grand nombre de veines; mais, pour trancher en un » mot, toutes les veines qui font dans le corps humain, partent » de la veine-cave & de l'artère. Les plus groffes fupérieurement » font celles qui montent au cou & à la tête, & inférieurement celles qui vont aux hanches ».

Si l'on pouvoit être affuré que ceci fût d'Hippocrate, on y trouveroit quelque chofe d'affez fatisfaifant fur la naiffance & la diftribution des principaux troncs des vaiffeaux du corps humain; mais le Livre de la *nature des os*, & celui des *lieux dans l'homme*, qui font plus authentiques que le Traité des chairs, dont nous avons extrait ce morceau, difent toute autre chofe: on y lit que les veines partent de la tête, & vont de-là fe diftribuer par tout le corps.

Enfin Hippocrate, ou plutôt les ouvrages que nous avons fous fon nom, offrent tant de variations fur tous ces points, que ceux qui s'attachent à dépouiller les modernes pour tout donner aux anciens, y découvriront avec un peu d'effort le germe de toutes les découvertes faites ou à faire; car que ne voit pas la prévention! Auffi a-t-on trouvé ou cru trouver dans plufieurs endroits de notre Auteur *(r)*, la circulation

---

(p) De loc. in homin. initio.

(q) De carnib. feu princip.

(r) De loc. in hom. = De victûs ration. = De natur. human.

du ſang, dont il ne s'eſt jamais douté dans le ſens qu'on a voulu lui prêter. Le mouvement du ſang qu'il a reconnu, n'eſt point, comme l'a très-bien obſervé *Pitcarn*, une circulation, mais un flux & un reflux qui ſe faiſoit dans les mêmes vaiſſeaux. C'eſt ce dont il eſt aiſé de ſe convaincre en liſant le commencement du quatrième Livre *des maladies*. Nous ne nous appeſantirons point ſur ce ſujet, que *Leclerc* a diſcuté de manière à ne laiſſer aucune reſſource à ceux qui ſoutiendroient encore de pareilles chimères. Nous dirons ſeulement qu'Hippocrate a cru que le ſang étoit déterminé vers tel ou tel autre endroit par la néceſſité ou l'attraction *(ſ)*, & l'on peut inférer la même doctrine, de la nutrition du fœtus, de ſes principes ſur la ſaignée, de l'application des ventouſes, &c.

Hippocrate n'a point ignoré l'exiſtence de la tranſpiration inſenſible *(t)*. Ce qu'il dit des glandes eſt aſſez bien vu. Il les définit des globules ſpongieux *(u)*, rares & gras, d'une chair différente de toutes les autres parties, enfin friables & fort garnis de vaiſſeaux. Elles ſe trouvent dans les cavités & dans les endroits humides. L'attraction des humidités eſt la fonction qu'il leur aſſigne. Il conſidère le cerveau même comme une eſpèce de glande, en ce qu'il eſt blanc & friable, & qu'il s'imbibe, comme les glandes, des humidités ſuperflues. Ses voies de décharge naturelles ſont les oreilles, les yeux, les narines: il y ajoute encore le palais, la gorge, la bouche & les veines qui tendent vers la moëlle épinière. Il reconnoît que le cerveau eſt revêtu de deux membranes *(x)*, l'une épaiſſe & l'autre plus mince. Il parle auſſi des glandes des articles; mais il paroît qu'il n'entendoit par-là que les glandes axillaires & les inguinales. Adenologie.

Quant aux idées qu'il avoit ſur les nerfs, elles ſont fort Nevrologie.

(ſ) De natur. pueri & paſſim in operib.

(t) De morb. lib. IV. = *De alimento.* = *De morb. Epidem.* lib. VI, *initio.*

(u) De glandul.

(x) De loc. in homin.

obſcures : il les confond preſque toujours avec les tendons *(y)*, les ligamens, & même avec les veines, dont il leur donne quelquefois le nom. C'eſt dans ce ſens qu'il déſigne les nerfs optiques *(z)*. Il donne une hiſtoire aſſez exacte de la paire vague & du nerf intercoſtal, à quelques nuages près qu'il répand ſur la vérité *(a)*. Dans le Livre de la *nature des os*, il obſerve qu'il deſcend le long du coude un nerf, dont le froiſſement produit une ſorte de ſtupeur dans la partie. Mais nulle part ailleurs il n'attribue aux nerfs la fonction qui leur eſt eſſentiellement propre, celle de ſentir ; ainſi on ne haſarde rien à dire qu'il l'a tout-à-fait méconnue.

Splanchnologie. Hippocrate entend par l'œſophage *(b)*, ce canal qui s'étend depuis la racine de la langue juſqu'au ventre. Les Grecs l'appellent στομαχὸς, *eſtomac*, où les viandes ſe cuiſent ou ſe pourriſſent ; car l'une & l'autre expreſſion eſt indiſtinctement employée par notre Auteur, quoique la première le ſoit plus fréquemment. Il prétend que l'eſtomac eſt tout-à-fait nerveux du côté où il touche le foie.

La trachée artère, qu'il nomme l'*artère (c)*, commence des deux côtés du goſier, & ſe termine à la partie ſupérieure du poumon. Il dit qu'elle eſt compoſée d'anneaux ronds, reſſemblans entre eux, & qui ſe touchent par leur ſuperficie. Le poumon, tourné vers le côté gauche, remplit toute la capacité de la poitrine. Il a cinq éminences, qu'il appelle *lobes (d)*, & ſa couleur eſt cendrée ; il eſt percé naturellement d'une infinité de petits trous qui forment des cellules à peu près ſemblables à celles des mouches à miel.

On rencontre quelques vérités dans la deſcription des viſcères, que nous venons de donner d'après Hippocrate ; mais il n'a rien décrit avec autant d'exactitude que le cœur, ſi le

---

(y) *De loc. in homin.* = *De oſſium naturâ.*

(z) *De carnib.*

(a) *De morb. Epidem. lib. IV.* = *De oſſ. natur.*

(b) *De Anatom.*

(c) *Loc. citat.*

(d) *Loc. citat.* = *De oſſ. naturâ.*

Traité, qui porte ce nom, eſt réellement de lui *(e)*, comme il eſt plus vraiſemblablement d'Éraſiſtrate ou d'Hérophile. Cependant, ſans nous arrêter aux conjectures, nous tiendrons la poſſeſſion pour un titre, & nous le laiſſerons à Hippocrate. Il avance que le cœur de l'homme occupe le milieu du poumon *(f)*, & qu'il eſt d'une forme plus ronde que celui de tous les autres animaux. « Ce viſcère *(g)*, qu'il regardoit comme l'origine des veines, eſt, dit-il *(h)*, d'une figure « pyramidale, & d'un rouge foncé. Il eſt renfermé dans une « tunique liſſe, qui contient, en petite quantité, une liqueur « ſemblable à l'urine, de manière que le cœur eſt comme « dans une veſſie. Il n'y a de cette liqueur qu'autant qu'il en « faut pour le lubrefier, & empêcher qu'il ne s'échauffe trop. « Elle eſt diſtillée par le cœur qui abſorbe une partie du liquide « que reçoit le poumon, lorſqu'on boit; car alors la plus grande « partie de la boiſſon tombe dans le ventre par le tuyau de « l'œſophage qui, comme un entonnoir, reçoit ce qu'on avale « de liquide ou de ſolide. Cependant le pharynx laiſſe paſſer « une portion du liquide par la fente de l'épiglotte qui, ſervant « de couvercle au pharynx, empêche que la plus grande quantité « n'enfile ce conduit. C'eſt ce qui ſe démontre, lorſqu'on « donne à boire une liqueur rouge ou bleue à quelqu'animal « que ce ſoit, mais principalement au porc: qu'on lui coupe « la gorge pendant qu'il boit, on la trouvera teinte de la même « couleur. Il réſulte de cette expérience, qui, à la vérité, « exige beaucoup d'adreſſe, qu'une partie de la boiſſon entre « dans l'apre-artère. Mais, dira-t-on, pourquoi l'eau, qui y « entre avec précipitation, produit-elle un érétiſme qui provoque « la toux? c'eſt qu'elle s'oppoſe à la ſortie de l'air qui revient « du poumon, au lieu que ce qui pénètre par la fente, ſe « gliſſe le long des parois qu'il humecte. Le cœur tire cette « humidité avec l'air qui, après s'être rendu à ſa deſtination, « reſſort par où il eſt entré, de ſorte qu'une petite portion «

(e) *De corde.*
(f) *De Anatom.*
(g) *De oſſ. naturâ.*
(h) *De corde.*

» de cette humidité s'amaſſe dans la gaine, & l'autre s'échappe » avec l'air; l'un & l'autre, de retour au palais, ſe diſſipent » par deux routes différentes. Il eſt naturel que la choſe ſoit » ainſi, puiſqu'ils ne peuvent ſervir d'aliment au corps; & » comment de l'eau & de l'air pourroient-ils avoir cet uſage? » Ils en ont pourtant un autre qui conſiſte à tempérer la » chaleur du cœur.

» Pour revenir à notre ſujet, le cœur eſt un muſcle très- » fort, non par ſes nerfs, mais par la texture ferme & ſerrée » de ſa chair. Il a dans la même enceinte deux ventricules » ſéparés, un de chaque côté, qui n'ont rien de ſemblable » entre eux: l'un eſt à droite à l'embouchure de la grande » veine, & l'autre à gauche; ils occupent preſque tout le cœur. » Le ventricule droit, plus lâche & plus ample, ne s'étend pas » juſqu'à la pointe de ce viſcère, auquel on diroit qu'il eſt » adapté & comme adhérent. Le gauche, ſitué directement » ſous la mamelle, du même côté où il fait ſentir ſes pulſations, » a des parois plus épaiſſes, & une cavité reſſemblante à celle » d'un mortier. Elle avoiſine le poumon, qui modère l'effet » de ſa chaleur. Le poumon, naturellement froid, eſt encore » rafraîchi par l'abord de l'air dans l'inſpiration. La ſurface » interne des deux ventricules, mais ſur-tout celle du gauche » eſt inégale & comme morcelée. Le feu naturel n'a pas ſon ſiége » dans le ventricule droit, & il eſt ſurprenant que le gauche, qui » reçoit du poumon un air nullement tempéré, ſoit celui dont » les aſpérités ſont les plus marquées. Auſſi ſon épaiſſeur » a-t-elle pour objet de conſerver ce feu, cette chaleur dont » on a parlé. On ne découvre pas les orifices de ces ventricules, » qu'on ne coupe les oreillettes & la baſe du cœur. Après » cette ſection, on aperçoit deux orifices dans chaque ven- » tricule. La veine-cave, qui ſort du ventricule droit, étant » coupée, en impoſe à la vue. Voilà les ſources de la Nature, » d'où coulent les fleuves qui arroſent le corps humain, & » portent la vie dans tous ſes membres; s'ils ſe tariſſent, » il meurt.

A la naiſſance des veines, & autour de l'entrée des ventricules,

ventricules, s'élèvent certains corps creux & flasques, qu'on nomme les *oreilles du cœur.* Ils ne sont pourtant pas percés comme les oreilles ni destinés à être frappés des sons, mais seulement à attirer l'air. C'est, sans contredit, l'ouvrage d'un Auteur supérieurement ingénieux, qui, considérant que le cœur prendroit beaucoup de consistance par l'amas & la concrétion du sang qui sort des veines & qu'il devoit attirer, y a attaché, pour aspirer l'air, des soufflets semblables à ceux des forges. La preuve, c'est qu'on voit le cœur s'agiter sans cesse, & les oreilles s'enfler & s'affaisser successivement. C'est encore ce qui me fait dire que les petites veines opèrent la respiration dans le ventricule gauche, & l'artère dans le ventricule droit, d'autant mieux, que ce qui est flasque, est plus susceptible d'attraction & de gonflement, & qu'il étoit nécessaire que le ventricule droit du cœur fût rafraîchi, puisqu'il partage sa chaleur ; mais l'instrument, destiné à cet usage, devoit avoir moins de capacité, pour ne point éteindre cette chaleur.

Il nous reste à parler des membranes cachées du cœur. La texture en est admirable. Les unes sont étendues dans les ventricules comme des toiles d'araignée, & après avoir embrassé de tous côtés les orifices, il s'en détache des filets, qui vont s'implanter dans la substance du cœur. Ce sont-là, ce me semble, les nerfs de ce viscère, & l'origine des aortes, Ces membranes sont disposées par paires. Chaque orifice en a trois, qui sont rondes par-dessus, en forme de demi-cercles. Ceux qui connoissent ces membranes, admirent la manière dont elles ferment l'extrémité des aortes. Si quelqu'un, instruit de ce qui s'observoit jadis dans les sacrifices *(i)*, en distend une du cœur d'un animal mort & baisse l'autre, on ne pourra

(i) Nous avons préféré cette leçon comme plus simple, plus littérale, & peut-être plus sûre que celle proposée par *Leclerc*, qui change sans nécessité plusieurs mots dans le texte. Nous nous appuyons d'ailleurs de l'autorité de Foësius (*annotat. in hunc loc.* n.° 32): & Hartman (*Origines anatomicæ*, *cap. 11*, *pag. 7 & 8*), soutient cette version par une foule de preuves, qui nous ont paru décisives.

» faire entrer ni eau ni vent dans ce viſcère. Elles s'adaptent » encore avec plus de juſteſſe à l'orifice du ventricule gauche; » & ce n'eſt pas ſans raiſon, puiſqu'il eſt le ſiége de l'ame, » qui de-là préſide à tout le reſte. L'ame ne ſe nourrit pas » des alimens ni des boiſſons qui viennent du ventre inférieur, » mais d'une ſubſtance pure & précieuſe, émanée du ſang. » Elle répand de tous côtés ſes rayons, de la même manière » que la nourriture paſſe du ventricule & des inteſtins, dans » toutes les parties. Par cette diſpoſition, ce qui eſt contenu » dans l'artère ne peut ſuſpendre le cours de la nourriture » envoyée par l'ame, ni la retenir lorſqu'elle eſt en mou- » vement; car la grande artère ſe nourrit de ce qui eſt dans » le ventre & les inteſtins, & non de cette ſubſtance parti- » culière. Que la grande artère ne tire pas ſa nourriture du » ſang que nous voyons, c'eſt ce qui ſe démontre par l'ouver- » ture du ventricule gauche d'un animal qu'on a égorgé: on » le trouve alors abſolument vide, à quelque peu de bile & » de ſéroſité près, outre les membranes dont nous avons parlé. » Quant à l'autre artère, elle n'eſt jamais deſtituée de ſang, » non plus que le ventricule droit. C'eſt donc, à mon ſens, » à cauſe de ce vaiſſeau que les membranes ont été formées; » car l'orifice du ventricule droit eſt de même fermé de mem- » branes, mais plus foibles, parce que le ſang n'y afflue pas » avec autant d'impétuoſité. Ce chemin, ouvert du côté du » poumon, qui reçoit par-là ſa nourriture, eſt clos du côté du » cœur, mais non pas au point d'empêcher l'air d'y entrer » en petite quantité: ſans quoi la chaleur qui eſt foible, ſeroit » bientôt éteinte. Car le ſang n'eſt pas chaud de ſa nature non » plus que l'eau; ſa chaleur eſt empruntée, quoique bien des gens la croient naturelle. »

La cloiſon, qui ſépare la poitrine d'avec le bas-ventre, eſt appelée φρένες, nom par lequel les Grecs déſignoient l'eſprit & l'entendement, parce que les anciens Médecins la croyoient le ſiége de l'intelligence ou du moins lui faiſoient partager cet honneur avec le cœur. C'étoit même déjà une opinion ſurannée du temps d'Hippocrate, puiſqu'il la combat

dans le Livre de la *maladie ſacrée*, où il dit que cette partie n'étant pas plus le ſiége de la ſageſſe que le cœur, ce nom ne lui convient pas mieux que celui d'oreilles, donné à certaines parties du cœur, qui n'ont pas pour cela la faculté d'entendre les ſons.

Il prétend que cette cloiſon eſt attachée derrière le foie *(k)*, à la vertèbre qui eſt au-deſſous des côtes, à l'endroit où les reins s'élèvent de chaque côté de l'artère *(l)*.

Hippocrate ne connoiſſoit que deux eſpèces d'inteſtins. Le premier *(m)*, qui part de l'eſtomac, eſt le plus étroit: il a une infinité de replis, & ſa longueur eſt de douze coudées; quelques-uns l'appellent *colon*. Ce boyau, ſinon qu'il eſt plus gros dans l'homme, eſt à d'autres égards ſemblable à celui du chien *(n)*. C'eſt le conduit des alimens. Il eſt fixé à une partie qu'il appelle *meſocolon*, c'eſt-à-dire, milieu du colon, & attaché lui-même aux nerfs qui, venant de l'épine, paſſent ſous le ventre. Au colon, ſuccède le ſecond inteſtin. Il eſt poreux, très-garni de chair, & vient ſe terminer à l'anus. Il a été nommé *archos* d'ἀρχὴ, principe ou commencement, parce qu'il eſt le premier ou l'origine des autres, à commencer par le bas. Ces inteſtins ont des glandes qui ſont moins groſſes que celles du méſentère *(o)*. Ces glandes, au moyen des veines de communication, peuvent recevoir ou renvoyer l'humidité qui les ſurcharge.

Il eſtime que le foie eſt, de tous les viſcères, celui qui contient le plus de ſang. Il y compte cinq lobes, & la véſicule du fiel eſt *(p)*, ſelon lui, attachée au quatrième. A la droite, ſont deux éminences qu'il nomme *portes*. Il part du cœur, pour ſe rendre au foie, non pas, comme l'a dit *Leclerc*, deux bronches, mais une artère cartilagineuſe aſſez ample,

---

(k) *De Anatom.*

(l) *De oſſium naturâ.*

(m) *De Anatom.*

(n) *De oſſ. natur. init.* = *De morb. epid. lib. II.*

(o) *De glandul.*

(p) *De oſſ. naturâ.*

accompagnée d'une autre nommée la *grande-veine ;* c'eſt par elle que tout le corps eſt nourri. Par ces deux vaiſſeaux, il paroît avoir entendu la veine-cave & la veine-porte *(q)*. Hippocrate aſſigne au foie ſa véritable fonction, celle de ſéparer la bile *par les veines qui pompent ce qu'il y a de bilieux dans les alimens*. On lit dans le livre de l'*Art*, que ce viſcère eſt ſitué dans le thorax; mais c'eſt une abſurdité ſi palpable, qu'on ne ſauroit raiſonnablement l'imputer qu'à quelque corruption du texte.

Pour la rate, il la place du côté gauche, vers la dernière fauſſe-côte. Il donne à ce viſcère, la reſſemblance d'un pied humain dans un état d'extenſion *(r)*. A ſa baſe & dans ſa partie la plus épaiſſe *(ſ)*, s'insère une veine qui ſe diſtribue en une infinité d'autres petites. Elles ſont fibreuſes, diſpoſées en manière de toile d'araignée, & ſervent d'enveloppe à ce viſcère. La rate étant ſpongieuſe, molle & fibreuſe *(t)*, il en conclut qu'elle abſorbe du ventricule qu'elle avoiſine, une partie de l'humide provenant de la boiſſon, tandis qu'une autre partie eſt attirée par la veſſie.

Il falloit qu'Hippocrate n'eût point vu les reins, pour dire qu'ils ont la même figure & les mêmes cavités que le cœur *(u)*. Dans le Livre de l'*Anatomie*, on lit que les deux reins ne diffèrent point entr'eux, & qu'ils ont la forme d'une pomme : à moins que, ſelon la remarque de Th. Bartholin *(x)*, l'Auteur n'ait voulu déſigner par le mot μήλοιον, la reſſemblance des reins avec ceux des animaux. Hippocrate met les reins au rang des glandes *(y)*. Comme elles ſont plus groſſes que les autres, elles ſe chargent de plus d'humidité, qu'elles tranſmettent à la veſſie par deux canaux obliques (ſans doute les uretères), qui aboutiſſent à la partie ſupérieure de ce viſcère. La veſſie eſt d'une texture nerveuſe, &

(q) Dan. Wilhelmus Triller. *comm. in libel. de Anatom.* §. IV. n.° 13.

(r) *De Anatom.*

(ſ) *De off. natur.*

(t) *Loc. citat. de carnib.*

(u) *De off. natur.*

(x) *Anatom. Reformat.* lib. I, cap. XVII.

(y) *De glandul.*

d'une capacité aſſez ample pour ſervir de réſervoir au fluide qui y aborde. Ailleurs il dit que les reins attirent des grandes veines voiſines *(z)*, une partie du liquide de la boiſſon, & que ce liquide, en ſe filtrant comme l'eau dans leur ſubſtance, deſcend dans la veſſie par les veines qui s'y portent. Juſqu'ici les uſages des reins & des uretères paroiſſent aſſez bien détaillés; mais bientôt après l'erreur vient répandre des nuages ſur ces vérités. « L'autre partie de la boiſſon, dit-il, paſſe immédiatement par les inteſtins. L'inteſtin étant ſpongieux « à l'endroit où il touche la veſſie, c'eſt par-là que l'urine « s'échappe & ſe ſépare du ſang; c'eſt auſſi pour cela qu'elle eſt « rouge. Comme il n'y a, continue-t-il, aucune veine qui ſe « porte dans les reins, que celle dont nous avons parlé, il « n'y a non plus aucun autre endroit par où la boiſſon « puiſſe s'écouler. »

Quant aux parties naturelles qui diſtinguent les deux ſexes, Hippocrate ne nous en a preſque laiſſé que les noms. Nous ne chercherons donc point à ramaſſer ce qu'il y a d'épars dans ſes ouvrages ſur cette matière. Cependant il paroît avoir aſſez bien obſervé, *qu'il y a de chaque côté de la veſſie de petites cellules en forme de rayons de miel (a), qui contiennent la matière ſéminale, d'où partent des veines qui vont aux parties de la génération.* On ne peut guère ici méconnoître les véſicules ſéminales, inconnues tant de ſiècles après lui. Il ſeroit même naturel de ſuppoſer, d'après cela, qu'Hippocrate a diſſéqué des cadavres humains, ſi les Critiques n'avoient noté de ſuppoſition cet endroit. Mais la ſuppoſition fût-elle manifeſte, elle eſt au moins très-ancienne & bien antérieure à l'époque qu'on fixe communément à cette découverte. Hippocrate n'a pas auſſi bien réuſſi dans la deſcription qu'il nous a donnée de la matrice. Dans toute ſon Anatomie, il n'a laiſſé d'aucun viſcère une idée auſſi fauſſe *(b)*.

(z) De oſſ. natur.

(a) De oſſ. natur. initio.

(b) Uteri ſinus frequentes & curvos habent, alios remotiores, alios propinquiores pudendo. De naturâ pueri.

Examinons s'il a mieux décrit les organes des ſens. « Il y » a, dit-il, à chaque oreille un trou ſervant d'embouchure à » un canal oblique & étroit, qui aboutit à un os dur & ſec » comme une pierre. Dans ce canal, & près de cet os, eſt » une pellicule mince comme une toile d'araignée & très-sèche ; » car plus un corps eſt ſec, & plus il retentit. Par les vides qui » ſont autour des oreilles *(c)* dit-il ailleurs *(d)*, on entend » les cris & le bruit ; mais le moindre ſon qui parvient juſqu'à » la membrane qui enveloppe le cerveau, eſt parfaitement » entendu : c'eſt pourquoi il n'y a qu'un trou qui ſe propage juſqu'à elle. » Il ne dit pas un mot des nerfs qui ſont les agens de tous les ſens, & il n'en eſt pas plus queſtion dans ſon ſyſtème ſur l'odorat. Il croit que le cerveau, par ſon humidité, a la faculté d'attirer avec l'air, l'odeur des choſes sèches, à travers des corps cartilagineux, qui doivent avoir auſſi de la ſéchereſſe *(e)*. Selon lui, le cerveau s'étend juſqu'à la cavité du nez, où il n'eſt borné par aucun os, mais par un cartilage, dont la ſubſtance n'eſt ni oſſeuſe ni charnue. Le trajet des narines au cerveau étant plus court que celui des oreilles, il en infère que la perception des odeurs doit être plus prompte & plus rapide que celle des ſons *(f)*. Lorſque la cavité des narines eſt sèche, l'odeur des choſes sèches y porte une ſenſation plus exquiſe. *L'eau*, continue-t-il, *à moins qu'elle ne ſe putréfie, ne donne aucune odeur, parce qu'elle eſt plus humide que le cerveau ; lorſqu'elle eſt en putréfaction, elle devient plus épaiſſe, & ſi les narines humides ne ſont point frappées par les odeurs, c'eſt qu'alors le cerveau n'attire plus d'air (g).*

Hippocrate n'explique point la viſion d'une manière plus ſatisfaiſante que les autres ſens, mais on y rencontre ſur l'œil, ſur ſes tuniques, ſur le criſtallin & ſur les nerfs optiques, des

(c) C'eſt ce qu'il tâche d'appuyer par beaucoup d'exemples très-prolixes. *De carnib. ſeu princip.*

(d) *De loc. in homin.*

(e) *De carnib.*

(f) *De loc. in homin.*

(g) *De carnib.*

détails anatomiques qui ne ſont point à mépriſer. « De petites veines, dit-il, partent du cerveau, & vont, par la « membrane qui l'entoure *(h)*, ſe rendre aux yeux pour opérer « la viſion. Elle eſt entretenue par l'humeur très-pure qu'elle « charie. C'eſt par cette humeur que les objets ſe peignent « dans l'œil. Ces veines ſe deſſéchent-elles ? la vue s'éteint. . . . « L'œil eſt compoſé de trois membranes; l'externe eſt la plus « épaiſſe, celle d'après l'eſt moins, & la dernière, qui eſt « très-fine, contient la liqueur de cet organe. La première « membrane bleſſée, l'œil eſt malade; la ſeconde étant rompue, « avance au-dehors comme une veſſie, & le danger eſt grand; « mais il l'eſt encore plus, ſi c'eſt la troiſième *(i)*. De la « membrane du cerveau, dit-il encore, deſcend une veine qui « traverſant l'os, entre dans chaque œil. Par ces deux veines, « le plus ſubtil de l'humeur gluante s'écoule du cerveau, & « forme autour de chaque veine, de la même manière que « nous le dirons en parlant du fœtus, une membrane ſem- « blable au tranſparent de l'œil; ce tranſparent eſt revêtu de « pluſieurs tuniques qui lui reſſemblent. Or c'eſt ſur lui que ſe « réfléchit la lumière en tout ce qui a de l'éclat, & de cette « réflexion réſulte la viſion. Elle ne peut ſe faire par ce qui « n'eſt ni brillant ni diaphane. Ce qu'il y a de blanc autour de « l'œil, eſt de la chair, & la pupille ne paroît noire, que « parce qu'elle eſt profonde; c'eſt auſſi pour cette raiſon que « les tuniques, qui l'entourent, paroiſſent noires. Nous appelons « tunique, ajoute-t-il, ce qui eſt comme une pellicule. De ſa « nature la tunique n'eſt pas noire, mais blanche & tranſ- « parente. L'humeur de l'œil eſt gluante, comme je l'ai ſouvent « vu, après la rupture de ſes membranes, d'où ſortoit une humeur « viſqueuſe qui reſtoit liquide, tant qu'elle étoit chaude, & « prenoit la conſiſtance de l'encens en ſe refroidiſſant. »

Le goût *(k)*, dans le ſyſtème de notre Auteur, devient l'arbitre ſuprême des choſes utiles ou nuiſibles à la ſanté:

(h) Loc. citat.
(i) De loc. in homin.
(k) De morb. lib. IV.

cependant il n'y fait entrer pour rien les nerfs. Ce ſont de petites veines deſtinées à porter aux différentes parties du corps, la nourriture convenable, qui avertiſſent de la ſaveur agréable ou déſagréable des alimens & de la boiſſon, & ce qu'ils ont d'analogue ou d'étranger à nos humeurs, en produit en nous l'appétence ou le dégoût. C'eſt, ſelon les mêmes principes qu'il explique les ſécrétions. Les alimens, une fois parvenus dans le ventricule, chaque humeur attire la portion alimentaire qui a quelque analogie avec elle, comme on voit la roſe ou toute autre plante extraire de la terre le ſuc qui lui eſt propre. *Si cela n'étoit pas ainſi*, dit-il, *les plantes naîtroient-elles ſemblables à leurs ſemences (l)!*

Syſtème d'Hippocrate ſur la génération.

Nous venons de conſidérer, avec Hippocrate, toute la ſtructure de l'homme, les parties qui le compoſent, & leur deſtination naturelle: examinons encore, avec lui, le méca-niſme de ſa reproduction. Ce grand Médecin prétendoit que le fœtus étoit formé du mélange des ſemences de l'homme & de la femme *(m)*; que dans l'un & dans l'autre la ſemence venoit de toutes les parties, mais ſur-tout de la tête, d'où elle paſſoit par les veines qui ſont auprès des oreilles, dans la moelle épinière, dans les reins, & de-là par des conduits aux parties génitales. On voit par-là pourquoi Hippocrate croyoit inhabiles à la génération, ceux auxquels on avoit coupé les veines qui ſont derrière les oreilles. Comme toutes les connoiſſances ſe tiennent, une erreur en enfante toujours pluſieurs autres. Il recommandoit au mari *(n)*, qui deſiroit avoir un garçon, de ſe lier le teſticule gauche auſſi ſerré qu'il pouvoit le ſup-porter; &, s'il vouloit avoir une fille, de ſe lier le droit. L'obſer-vation l'avoit conduit à regarder les plaiſirs de l'amour comme un moyen propre à faciliter le retour de l'évacuation périodique chez les femmes; cette vérité, que l'expérience avoue, eſt confirmée par la ſaine Phyſique. Ce qui eſt moins important,

(l) *Loc. citat.*
(m) *De naturâ pueri.*
(n) *De ſuperfœtatione.*

& peut-être

& peut-être auſſi vrai, c'eſt que dans l'acte vénérien, la femme éprouve des ſenſations plus longues, mais moins vives que l'homme *(o)*.

Chaque ſexe ayant la ſemence qui lui eſt propre, ſi celle de l'homme dominoit, il devoit naître un garçon; ſi c'étoit celle de la femme, il naiſſoit une fille *(p)*. On ſent, dans ce ſyſtème, que ſi l'une des deux ſemences ſortoit de la matrice après la copulation, la conception n'avoit pas lieu; mais les ſemences, une fois retenues, il dit qu'elles ſe mêlent, & ſe condenſent par la chaleur. L'eſprit qu'elles contiennent, en ſe développant, attire une partie de l'air que la mère reſpire: ainſi ſe nourrit cet amas de ſemences, juſqu'à ce qu'il ſe forme par-deſſus une autre petite pellicule, ſous laquelle s'en forment ſucceſſivement d'autres qui, partant de l'ombilic, ont toutes des adhérences entre elles *(q)*.

Bientôt après le ſang de la mère deſcendu & coagulé dans la matrice, ſe convertit en une maſſe charnue du centre de laquelle ſort l'ombilic *(r)*. C'eſt par-là, ſuivant Hippocrate, que le fœtus reſpire; qu'il reçoit ſa nourriture & ſon accroiſſement. Ailleurs, il dit que le fœtus ſe nourrit par une eſpèce de ſuccion. On ne ſeroit plus diſpoſé à croire avec lui, que ſans cela le fœtus ne pourroit *(ſ)*, en naiſſant, avoir des excrémens dans les inteſtins, ou qu'il ne pourroit d'abord ſucer la mamelle, s'il n'avoit déjà fait quelque choſe de ſemblable. On ne croiroit pas plus que la chair, une

---

(o) *De geniturâ.* = Mercurial, *variar. lection. lib. IV, cap. XVI.*

(p) *De naturâ pueri.*

(q) L'occaſion qu'eut Hippocrate de s'inſtruire là-deſſus, fut une Eſclave muſicienne, enceinte depuis ſix jours, à laquelle il propoſa de faire pluſieurs ſauts. Au ſeptième, la ſemence tomba avec bruit; ce germe reſſembloit à un œuf crud, dépouillé de ſa coquille, dans lequel il y auroit une liqueur rouge & tranſparente. On voyoit ſous la pellicule qui contenoit cette liqueur, des fibres blanches fort fines, mêlées d'une ſanie rougeâtre & groſſière, de ſorte que la membrane elle-même paroiſſoit rouge. Au milieu, on remarquoit je ne ſais quoi de délié, qu'il prit pour le nombril: c'étoit l'origine de la membrane.

(r) *De Alimento.* = *De naturâ pueri.*

(ſ) *De carnib.*

fois formée, attire en reſpirant une plus grande quantité de ſang dans la matrice, que les membranes ſe dilatent, & forment des rides où le ſang s'accumule, & produit ce qu'on nomme le *chorion*. On ſeroit plus diſpoſé à penſer avec lui, qu'à meſure que la chair prend de l'accroiſſement, & que l'eſprit en développe les parties *(t)*, chacune d'elle s'approprie ce qui lui eſt analogue. L'humide s'adapte à l'humide, le denſe à ce qui eſt denſe, enfin chaque partie acquiert ſa conſiſtance naturelle. Les os, condenſés par la chaleur, parviennent inſenſiblement au degré de dureté qui leur eſt propre. Par un développement, commun aux arbres, les extrémités du corps bourgeonnent, la tête s'élève entre les épaules, les parties internes & externes prennent une forme diſtincte, les bras s'éloignent des côtes, les cuiſſes ſe ſéparent, les nerfs ſe moulent aux articles, la bouche s'ouvre, le nez & les oreilles font ſaillie & ſe perforent, la cavité des yeux ſe remplit d'une liqueur pure, les viſcères s'arrangent, les parties ſexuelles ſont caractériſées, de ſorte que la conformation des filles eſt pour l'ordinaire parfaite en quarante-deux jours au plus, & celle des garçons en trente-deux. La raiſon qu'il apporte de cette différence, eſt que la ſemence qui forme les filles, eſt plus foible & plus humide que celle qui ſert à la formation des garçons. Il confirme ce qu'il vient d'avancer, en diſant qu'il a vu pluſieurs femmes avorter, mais que jamais la conformation d'un enfant mâle n'étoit complète, quand l'avortement arrivoit un peu avant le trentième jour, & qu'elle l'étoit au contraire, ſi l'avortement ſurvenoit un peu plus tard ou le jour même. Par la même raiſon, les membres d'une fille ſont conformés, lorſque l'avortement ſe manifeſte le quarante-deuxième jour. De la durée des purgations des femmes après l'accouchement, Hippocrate tire encore des inductions, dans l'examen deſquelles nous ne le ſuivrons pas.

(t) *Loco citato.*

Le fœtus ainſi ébauché, les membres prennent leur forme, les os ſe durciſſent, laiſſent une cavité, attirent des chairs ce qu'il y a de gras dans le ſang, & le corps ſe diviſe enfin en rameaux, à la manière des arbres; les doigts des mains & des pieds ſe ſéparent, les ongles naiſſent à leur extrémité, où viennent auſſi ſe terminer toutes les veines du corps. Les plus groſſes ſont dans le corps & à la tête, puis aux cuiſſes & aux bras; mais elles ſont plus petites & plus multipliées aux pieds & aux mains. Les nerfs & les tendons y ſont auſſi plus déliés, plus denſes, & en plus grand nombre.

Après avoir pénétré hardiment dans les plus profonds myſtères de la génération, Hippocrate ne dédaigne pas de ſuivre la Nature juſque dans le développement des poils, qu'il croit plus fréquens où l'humeur eſt plus tempérée, & la cuticule plus rare. Quand celle du menton, du pubis a acquis cette qualité, le poil y ſurvient, ce qui n'arrive qu'à la naiſſance de la matière ſéminale, temps où le calibre des petites veines eſt augmenté; car auparavant il n'eſtime pas que la ſemence puiſſe les traverſer. Le même phénomène ſe manifeſte chez les filles avec l'évacuation périodique: alors les poils prennent la teinte de l'humeur, que la chair a attirée.

Si-tôt que le corps eſt pourvu de ſes extrémités, que les poils & les ongles ont leurs racines, le fœtus commence à ſe mouvoir, & la turgeſcence des mamelles annonce l'exiſtence du lait. Ce terme eſt ordinairement de trois mois pour les garçons, de quatre pour les filles, & quelquefois plus tôt. La poſture de l'enfant dans la matrice, eſt d'avoir les mains appliquées aux joues, & la tête proche des pieds, de manière, ajoute Hippocrate, qu'en voyant l'enfant dans ce viſcère, il n'eſt pas aiſé de décider s'il a la tête en bas ou en haut. Vers le temps de l'accouchement, l'enfant par ſes mouvemens & l'agitation de ſes pieds & de ſes mains, rompt la membrane interne. De ſa rupture, ſuit l'affoibliſſement des autres, qui ſe rompent ſucceſſivement juſqu'à la dernière. Voilà le

fœtus libre, dégagé de ſes liens, la matrice ne peut plus le contenir, il ſe fait jour par la force, & ſe préſente par la tête dans l'ordre naturel, parce que les parties ſupérieures, ſuſpendues par l'ombilic, étant plus peſantes, ſont emportées par leur propre poids. Le fœtus acquiert de jour en jour de l'accroiſſement & de la force juſqu'à la rupture des membranes. Le dixième mois eſt le terme de l'accouchement; mais ſi la mère a été vivement affectée, ou que l'enfant manque de nourriture, il rompt ſes membranes, & ſort plus tôt. « Si » quelques femmes, dit notre Auteur, ont cru porter au-delà » de dix mois, comme je l'ai ſouvent ouï dire, elles ont été trompées par leurs règles. »

L'enfant, qui naît à ſept mois, peut fournir la carrière ordinaire de la vie, tandis que celui qui naît à huit mois, meurt auſſi-tôt ou peu après. La raiſon de cette différence eſt, ſelon lui, qu'au terme de ſept mois *(u)*, l'enfant, qui eſt dans la matrice, parfaitement formé, & déjà fort, bien qu'il ait encore à croître, s'agite avec vigueur, diſtend & relâche les membranes qui l'entourent, de la même manière que les épis s'entr'ouvrent un peu avant la maturité du grain. Cette diſtenſion force quelquefois les membranes à ſe rompre, & l'accouchement s'enſuit. Comme il eſt prématuré, l'enfant ne ſurvit guère, quoiqu'il puiſſe en réchapper quelques-uns, lorſqu'ils ſont élevés avec ſoin. L'enfant, qui reſte dans la matrice après ce terme, eſt languiſſant & malade pendant quarante jours, à cauſe des grands efforts qu'il a faits. Ceux qu'il eſt encore obligé de faire pour ſa ſortie, s'il vient à naître dans cet intervalle, le jettent dans l'épuiſement, & lui donnent la mort. Plus il a anticipé ſur les quarante jours, plus ſa vie eſt aſſurée, parce qu'il a repris de la force & de la vigueur.

Depuis le moment de la conception juſqu'à celui de la naiſſance des enfans nés à terme, Hippocrate comptoit ſept

---

(u) De ſeptimeſtri & de octimeſtri partu.

quarantaines, ce qui, ſelon ſon calcul, alloit à neuf mois & dix jours. Si un enfant n'arrivoit pas à ce terme, il devoit au moins être dans la dernière quarantaine. De ce nombre, ſont ceux qui naiſſent depuis le commencement du neuvième mois juſqu'à la fin. A l'égard des enfans qui viennent à ſept mois, il croyoit qu'il ſuffiſoit pour être viables, qu'ils fuſſent entrés dans le ſeptième mois. Ceux qui naiſſoient au bout de quatre-vingt-deux jours, étoient cenſés venus à ſept mois. L'idée que ſept étoit un nombre par lequel tout ſe faiſoit dans le corps humain, n'étoit pas de lui. Il l'avoit empruntée de Pythagore. Ce ſentiment adopté & ſuivi par Hippocrate, a fait loi chez les Romains; mais, quoiqu'en diſe *Leclerc*, ce n'eſt point là la matière d'un éloge. Un grand homme a le funeſte privilége de faire canoniſer ſes erreurs. Malheur aux ſiècles où la raiſon demeure aſſervie au joug de l'autorité.

CHIRURGIE *d'Hippocrate.*

LA Chirurgie eſt de toutes les parties de la Médecine, celle qu'Hippocrate a le plus eſtimée, & en laquelle il montre le plus de confiance. *Ce qu'on ne guérit point par les médicamens*, dit-il dans un de ſes aphoriſmes *(a)*, *le fer le guérit; ce que le fer ne guérit pas, cède à l'action du feu, ou le mal eſt incurable.* Au moyen de ce remède *héroïque*, dont il faiſoit une application fréquente, & quelquefois abuſive, il ſurmontoit des maladies qui déconcertent nos efforts, & ſe jouent de toutes nos reſſources. Auſſi a-t-il fait le plus grand uſage de la Chirurgie dans les maladies internes, & ſur-tout dans celles que l'on appelle *chroniques*. Il ne faut donc plus être ſurpris, ſi pluſieurs de ſes Traités ſont conſacrés à tracer les règles que le Médecin-opérateur doit ſuivre dans la pratique de l'Art. La célérité

(a) Aphoriſm. VI, *ſect. VIII.*

& la lenteur ſont deux qualités qu'il exige de lui dans les opérations *(b)*: la célérité, lorſqu'il n'y a qu'une inciſion à faire, parce qu'elle épargne des douleurs au malade, & la lenteur, parce qu'on étoit alors dans l'uſage de mettre quelques jours d'intervalle entre les inciſions, lorſqu'il étoit néceſſaire d'en faire pluſieurs. Par cette humanité mal entendue, on croyoit ménager la ſenſibilité du malade, & on ne faiſoit que renouveler ſes douleurs.

L'Auteur du même Livre, parlant des inſtrumens, veut qu'ils ſoient propres à remplir l'objet auquel on les deſtine, en ce qu'il eſt honteux de ne point obtenir de la Chirurgie la fin qu'on ſe propoſe. Il veut auſſi que chaque eſpèce de bandage ſoit aſſortie à la partie & au mal pour lequel on l'emploie, & qu'on obſerve de ne jamais placer le premier circulaire de la bande ſur la plaie. Quant à la diſpoſition des lieux, à celle des lumières, au maintien de l'Opérateur, aſſis ou debout, à la forme & à l'effet des bandages, on trouvera dans les Traités intitulés, *des fonctions du Médecin*, & *du Médecin*, des préceptes eſtimables & des détails ſatisfaiſans.

De l'inflammation.

Hippocrate reconnoît la chaleur, la douleur & la fièvre, pour les compagnes ordinaires de l'inflammation *(c)*. Du diagnoſtic de la maladie, il déduit les moyens curatifs avec intelligence. Il emploie pour la combattre les émolliens, qu'il déſigne ſous le nom générique de *rafraîchiſſans*, tels que les feuilles de poirée, d'ache, d'olivier, de ronces, de figuier, de grenadiers, de laitue ſauvage, &c. Tous ces végétaux étoient employés en forme de cataplaſmes, cuits ou ſimplement broiés. Il obſerve avec raiſon, que les corps gras y ſont nuiſibles *(d)*. Il juge mortelles les inflammations des oreilles & des environs *(e)*, le troiſième jour de la maladie, ſi on ne ſe hâte d'y apporter remède. Le ſien, dans ce cas, étoit le lait chaud *(f)*. Il eſtime mortel l'éréſipèle qui rentre. Les

---

(b) *De Medico.*

(c) Aphoriſ. XLVII, *ſect. II.* = *Coacæ prænot.*

(d) *De affectionib.*

(e) Epidem. *lib. VI.*

(f) *Loc. citat.* lib. II.

ſignes, qu'il donne de ſa métaſtaſe *(g)*, ſont la diſſipation de la rougeur, une difficulté de reſpirer, un poids qui ſe fait ſentir à la poitrine. En deux mots, il diſtingue les tumeurs, formées par le ſang *(h)*, de celles qui le ſont par la pituite; les premières cauſent de la douleur, les autres ne font éprouver qu'un ſentiment de peſanteur. Dans l'angine, il ouvroit les veines du bras *(i)*, celles qui ſont ſous la langue & ſous les mamelles. Si le danger de ſuffocation étoit imminent, il introduiſoit dans la trachée artère, une canule, par laquelle le malade pût reſpirer *(k)*.

Dans la pleuréſie, dans la péripneumonie, ſi la douleur s'étendoit vers les parties ſupérieures, comme vers la gorge, les mamelles ou l'épaule, il ouvroit la veine interne du bras & du côté où la douleur ſe faiſoit ſentir. Il propoſe de faire hardiment de grandes ſaignées, toujours relativement au tempérament, à l'âge du malade, aux circonſtances dans leſquelles il ſe trouve, & à la couleur du ſang; & ſi la douleur étoit aiguë, il vouloit qu'on tirât du ſang juſqu'à la ſyncope *(l)*.

Sous la dénomination d'abcès ou d'apoſtème, il paroît comprendre toute collection purulente, mais ſur-tout celles qui ſont la ſuite d'une dépuration ou d'une criſe. Il poſe pour principe que tout remède qui échauffe, les conduit à maturité. Ce dont il s'occupe le plus *(m)*, c'eſt des abcès critiques qui ſurviennent aux articles, & particulièrement à la baſe de la mâchoire inférieure *(n)*. Il remarque très-bien qu'il faut prendre garde de rendre ces tumeurs plus concrètes, & faire en ſorte d'en procurer la maturité uniforme dans tous les points. Il établit les ſignes, par leſquels on peut reconnoître qu'elles ont ces qualités : *car, ſi elles viennent*, dit-il, Abcès.

(g) Aphoriſ. XXV, *ſect. VI.* = *De morb.* lib. II. = *Coacæ prænot.* lib. I.

(h) *De loc. in homin.*

(i) *De victûs rat. in acut.*

(k) *De morb.* lib. III.

(l) *De vict. rat. in acut.*

(m) Aphoriſ. XXXI, XXXII, LXXIV, *ſect. IV.*

(n) *De evidem.* lib. I. = *De Medico.*

à s'ouvrir dans un seul point, avant que le reste soit en suppuration, il en résulte des ulcères très-difficiles à guérir. Il expose les moyens qu'on peut employer dans cette vue. Ailleurs il décrit les progrès *(o)*, l'état & les suites de ces tumeurs. Il distingue avec sagacité les tumeurs critiques qui sont avantageuses *(p)*, de celles qui sont nuisibles, & celles qui le sont plus, de celles qui le sont moins.

« Les parotides, dit-il, sont des tumeurs dangereuses, qui » se manifestent avec douleur près des oreilles *(q)*. Si elles » se gangrènent un peu, c'est un mauvais présage. Quand elles » terminent des maladies aiguës, si elles ne suppurent pas, » elles sont mortelles. Lorsqu'elles suppurent, si le pus n'est » pas blanc & sans odeur, elles sont encore mortelles, spécialement chez les femmes. » Quand ces tumeurs ne se déterminoient point à suppuration, il cautérisoit à la région de la poitrine *(r)*.

Il décrit les abcès des gencives & leurs suites; mais ce n'est qu'une peinture touchante des malheurs de l'humanité, auquel il n'offre aucun remède *(s)*, non plus qu'aux écrouelles, qu'il met au rang des plus fâcheuses maladies du cou *(t)*. Il avertit cependant ailleurs que les abcès des gencives se terminent quelquefois par la chute d'une dent gâtée *(u)*.

Hippocrate montre plus d'habileté dans la cure de l'*hippoglosse (x)*, appelée plus communément *ranule* ou *grenouillette*. Il la définit une tumeur qui s'élève sous la langue avec tuméfaction & roideur de cet organe, au point de ne pouvoir aider à la déglutition de la salive. Il commençoit par appliquer sur la tumeur une éponge imbue de quelque liqueur émolliente & chaude; il prescrivoit pour gargarisme, une décoction de figues, qui remplissoit la même indication. Dès que le

(o) *Coacæ prænotion.*

(p) *De morb. epidem.* = *Coacæ prænot.*

(q) *Coacæ prænot.*

(r) *De morb. epidem.* lib. IV.

(s) *Loc. citat.* lib. IV & VI. = *Coacæ prænot.*

(t) *De glandul.*

(u) *Coacæ prænot.*

(x) *De morb.* = *Loc. citat.*

pus

pus étoit formé, il incisoit la tumeur, à moins qu'elle ne s'ouvrît d'elle-même, ensuite il y appliquoit le feu. C'étoit un excellent moyen pour détruire le kiste qui existe dans ces sortes de tumeurs, & je doute que nous ayons enchéri sur sa pratique à cet égard.

Quant aux amigdales suppurées, il les ouvroit avec l'instrument tranchant; c'est tout ce que nous en savons *(y)*.

« Comme les Médecins font quelquefois le mal qu'ils n'ont pas intention de faire, dit-il, il leur arrive aussi d'opérer le « bien qu'ils ne s'étoient pas proposé. Si, par exemple, « donnant un vomitif pour évacuer la pituite, il y a vomique « au poumon & qu'elle crève, le malade rejette le pus par le « vomissement, & guérit *(z)*. »

Empyème.

Dès le temps d'Hippocrate, on ne faisoit pas difficulté d'ouvrir la poitrine, dans l'empyème. Les signes, qu'il donne de cette maladie, sont une douleur de côté, accompagnée de fièvre violente & de toux, l'impossibilité de rester couché sur le côté malade, la bouffissure des yeux & des pieds *(a)*.

Quinze jours après que l'épanchement du pus étoit fait dans la poitrine, à ce qu'il estimoit, il faisoit baigner le malade; ensuite il le faisoit placer sur un siége, & l'agitoit par les épaules, pour savoir de quel côté il entendoit le bruit *. De ce côté devoit exister la maladie, & il y faisoit la section. Il desiroit que la maladie fût du côté gauche, comme le moins dangereux à attaquer. Si l'épaisseur ou la quantité du pus empêchoit d'entendre aucun son, ce qu'il dit arriver quelquefois, il ouvroit du côté où la douleur & la tuméfaction étoient le plus sensibles, mais plutôt par-derrière que par-devant, & à la partie la plus déclive, pour donner au pus une issue plus facile. Il commençoit par une incision à la peau avec un large bistouri, puis avec un

(y) *De morb. epidem.* lib. II.

(z) *Loc. citat.* lib. I.

(a) *Loc. citat.* lib. II.

* Cette pratique d'Hippocrate n'auroit-elle pas indiqué la *percussion du thorax*, que le Médecin Allemand *Avenbrugger* a introduite pour reconnoître les maladies de la poitrine?

autre plus aigu & plus étroit, entouré d'un linge jusqu'à un demi-pouce de sa pointe, il pénétroit dans la poitrine. Quand il avoit évacué autant de pus qu'il le jugeoit à propos, il fermoit l'ouverture avec une tente de linge, attachée à un fil. Tous les jours il évacuoit la même quantité de pus. Le dixième jour où tout le pus étoit sorti, il injectoit par l'ouverture, du vin & de l'huile tiède, pour nettoyer le poumon. Le matin, il donnoit issue à l'injection du soir, & le soir à celle du matin. Dès que le pus devenoit clair & un peu gluant, il introduisoit dans l'ouverture, une canule d'étain. A mesure que la poitrine se desséchoit, il diminuoit la canule, & laissoit ainsi peu-à-peu consolider la plaie. Si le pus étoit blanc, & parsemé de filets sanguinolens, c'étoit un signe que le malade en réchapperoit; au moins dit-il que cela arrive le plus communément. Mais si le premier jour il ressembloit à un jaune d'œuf, & si le lendemain il étoit épais, d'un vert pâle & d'une odeur fétide, il jugeoit que le malade en mourroit *(b)*. Quelquefois il faisoit cette opération avec le cautère actuel.

Dans les abcès du foie, ouverts par le feu, s'il sortoit un pus blanc & homogène, c'étoit, selon notre Auteur, un bon présage pour la guérison du malade, parce qu'il indiquoit son séjour dans la membrane; mais si ce pus ressembloit à du marc d'huile, c'étoit un signe de mort *(c)*. Hippocrate ne craignoit pas d'ouvrir le bas-ventre même avec le feu, pour donner jour au pus ramassé dans sa capacité.

Enfin il remarque avec raison que, lorsqu'il survient dans le canal de l'urètre une tumeur (φῦμα) qui suspend le cours des urines, si elle suppure & vient à s'ouvrir, la douleur cesse, & la guérison s'ensuit *(d)*.

Le Cancer.

Hippocrate pense que, chez les femmes, le cancer est la suite la plus ordinaire du temps critique *(e)*. Alors il se

(b) *Loc. citat.* lib. I & III.

(c) Aphorif. XLV, *sect. VII.* = *Coacæ prænot.*

(d) Aphorif. LXXXII, *sect. VIII.*

(e) *De morb. mulier.*

forme dans les mamelles, des tubercules plus ou moins renitens, qui dégénèrent en cancers occultes. « La bouche, dit-il, est amère, le malade trouve de l'amertume dans tout « ce qu'il mange, les idées s'aliènent, le regard devient fixe, « les yeux perdent de leur activité, les douleurs s'étendent « depuis les mamelles jusqu'aux épaules & à la gorge. La soif « domine, les papilles sont sèches & exténuées par tout le « corps, les narines se retirent, la respiration est laborieuse, « on perd l'odorat, il survient quelquefois aux oreilles des « concrétions calleuses, enfin il s'élève, sur la superficie du « cancer, des boutons dartreux, qui éludent l'effet de tous « les remèdes *(f)*. » Telle est l'histoire sommaire de cette effrayante maladie. Il observe que les hommes, & notamment les vieillards, n'en sont point exempts; ils sont sujets à des cancers occultes, qui se manifestent à la superficie de la peau, ce qui les précipite dans le tombeau *(g)*.

Échimose.

Dans les échimoses, produit ordinaire des contusions, des coups & des chutes, il dit que le sang s'extravase, & forme tumeur. Cette tumeur subsiste jusqu'à ce que le fluide épanché se dissipe à travers la peau, ou que, converti en pus ou non, on lui donne issue par le fer ou de toute autre manière *(h)*.

Hydropisie.

Hippocrate, dans l'hydropisie, évacuoit l'eau du scrotum, des cuisses, des jambes, par de petites scarifications ou des mouchetures, qu'il faisoit avec un scalpel fort aigu *(i)*. Quand la maladie paroissoit provenir du foie, il ordonnoit, entre autres choses, dix jours d'abstinence de tout aliment solide. Si la maladie ne cédoit pas, & qu'au contraire le volume de ce viscère parût augmenter, il cautérisoit avec une espèce de fongus allumé en huit endroits différens, & tiroit l'eau peu-à-peu; car il trouvoit du danger à l'évacuer dans une seule fois. *Dans l'empyème*, dit-il ailleurs, *ainsi que*

(f) *Prædictor.* lib. II.
(g) *Loc. citat.*
(h) *De morb.* lib. IV.
(i) *De affectionib. intern.*

dans l'hydropiſie, ſoit qu'on uſe de l'inſtrument tranchant, ſoit qu'on emploie le feu, pour donner iſſue aux matières, une mort prompte eſt la ſuite de leur évacuation totale & ſubite (k).

Quand l'hydropiſie vient du vice de la rate, il avertit de ne point faire la ſection ou la brûlure trop profonde *(l)*, dans la crainte de bleſſer les inteſtins ou d'autres parties importantes. Il recommande auſſi de ne faire autour de l'ombilic, que des eſcarres ſuffiſantes pour l'évacuation de l'eau *(m)*. Dans un autre endroit, il propoſe de faire la ſection en arrière vers les hanches. Dans le Traité de la *nature de la femme*, il donne les ſignes diagnoſtics & les moyens curatifs de l'hydropiſie de la matrice. Les ſignes qu'il établit de celle de la poitrine *(n)*, ſont une toux sèche, l'âpreté de la gorge, la fièvre avec tremblement, difficulté de reſpirer, tuméfaction du corps & ſur-tout des pieds, enfin une douleur aiguë, qui ſe calme dès que l'eau paſſe dans le ventre, & qui ſe réveille auſſitôt qu'il vient à ſe remplir. Quelquefois on aperçoit au côté, un gonflement qui indique l'endroit que l'on doit ouvrir. Si cet indice manquoit, il mettoit le malade au bain, & l'agitoit comme dans l'empyème. Si ce moyen l'avoit décidé ſur le côté qu'il devoit ouvrir, il faiſoit une inciſion juſqu'à l'os, ſur la troiſième côte, à compter de la dernière, & la perçoit avec le trépan perforatif; cela fait, il tiroit une petite quantité d'eau, & bouchoit l'ouverture. Pendant douze jours, il continuoit deux fois le jour à en tirer un peu, & le treizième jour, il évacuoit le reſte.

Hydrocéphale.

Dans l'hydrocéphale, c'étoit encore la Chirurgie qu'il appeloit à ſon ſecours. Cette maladie eſt annoncée par une douleur aiguë, qui s'empare du derrière de la tête, des tempes, & quelquefois de toute la tête; ſurviennent le friſſon & la fièvre, la douleur gagne, les yeux éprouvent des

(k) Aphoriſ. XXVII, *ſect. VI.*
(l) *De affectionib. intern.*
(m) *De loc. in homin.*
(n) *De affectionib. intern.* = *De morb,* lib. II.

éblouiſſemens, & la pupille ſemble ſéparée en deux par une ligne qui la traverſe. Si le malade ſe lève, il eſt tourmenté par un vertige ténébreux, il ne peut ſoutenir la vue du ſoleil, il a des tintemens d'oreilles, le moindre bruit l'affecte, la peau de la tête eſt fort amincie. Après les remèdes préliminaires, tels que les vomitifs répétés & la diète, il en venoit à une inciſion vers le derrière de la tête, & ouvroit le crâne juſqu'au cerveau avec le trépan *(o)*.

Hippocrate connoiſſoit auſſi l'*uva*, maladie de la luette. Il dit que cette partie ſe tuméfie, qu'elle devient pendante, rougeâtre & même livide. Si on ne la coupe promptement, le malade eſt ſuffoqué. D'autres fois elle ſe remplit d'eau, ſa partie inférieure devient ronde & tranſparente, la reſpiration eſt interceptée, & la ſuffocation eſt inévitable lorſque l'inflammation a gagné les deux côtés de la gorge. Si l'inflammation eſt moins conſidérable, le mal n'eſt pas ſi décidément mortel; mais alors il faut relever la luette avec l'extrémité du doigt, & en couper la pointe *(p)*.

Dans la ſaignée, la dérivation & la révulſion étoient les principales vues d'Hippocrate *(q)*. Avoit-on mal à l'occiput, il attaquoit la veine que nous nommons *préparate (r)*, & en raiſon inverſe. Si la douleur occupoit toute la tête, il en ouvroit les veines, & les cautériſoit même lorſque le mal étoit opiniâtre *(ſ)*. Dans les douleurs des lombes & des teſticules, il inciſoit la ſaphène ou la veine poplitée *(t)*. Dans la pleuréſie, il ouvroit la veine, au plis du bras *(u)*. De la ſaignée.

Il recommande de faire l'ouverture du vaiſſeau, parallèle à celle de la peau, ſans quoi il ſe forme une tumeur qui empêche l'écoulement du ſang, & ſouvent même ſe termine

(o) *De morb.* lib. I.

(p) *Loc. citat.* lib. II.

(q) *De loc. in homin.*

(r) Aphoriſm. LXVIII, *ſect. V.* = *De epidem.* lib. VI.

(ſ) *De loc. in homin.*

(t) *De glandul.*

(u) *De vict. ration. in acut.*

en abcès, ce qui eſt très-déſagréable au malade, & deſhonorant pour l'Opérateur. C'eſt pour cette raiſon qu'il conſeille en général de ne point faire de ſaignée ſans ligature *(x)*. Il ſe ſervoit de grandes lancettes pour l'ouverture des veines d'où le ſang coule avec peine, & de plus petites, aux jambes & en d'autres endroits où il ſort plus facilement *(y)*. Il ouvroit quelquefois les veines des narines & celles de l'anus; en un mot il y avoit peu de veines, acceſſibles à l'inſtrument, qu'il n'ouvrît. Dans certains cas preſſans & graves, il tiroit du ſang des deux bras en même-temps, & prolongeoit la ſaignée juſqu'à ce que le ſang ceſsât de couler *(z)*. Par cette excellente pratique, il terminoit en peu d'heures, des inflammations orageuſes & mortelles, qui ne cèdent point aux petits moyens, à toutes ces petites ſaignées, que la molleſſe & l'indéciſion accréditent.

Les Ventouſes.

Le principe de la dérivation & de la révulſion eſt encore appliqué par le père de la Médecine, à l'uſage des ventouſes. Dans les fluxions du nez, des oreilles & des yeux, il employoit les ventouſes, ſuivies de ſcarifications, & preſque toujours à la partie oppoſée à la fluxion. Si l'oreille droite étoit malade *(a)*, l'application ſe faiſoit à gauche, & au contraire, ſi elle étoit à droite. Dans l'angine, il appliquoit les ventouſes vers la première vertèbre du cou, & derrière chaque oreille *(b)*. C'eſt encore par la même raiſon que, dans les fluxions inflammatoires des oreilles, lorſque la ſuppuration ſe manifeſtoit, il introduiſoit dans l'oreille *(c)*, une éponge imbue d'un médicament deſſiccatif, & dans les narines, un médicament irritant & âcre, pour déterminer l'humeur vers cet endroit, & l'empêcher de ſe porter au cerveau. Dans certaines affections de l'œil, il ne faiſoit pas difficulté de cautériſer les artères des tempes; mais dans la goutte, il

(x) *De Medico.*
(y) *Loc. citat.*
(z) *De epidem.* lib. V.

(a) *De Loc. in homin.*
(b) *De morb.* lib. II.
(c) *De loc. in homin.*

appliquoit le feu ſur la partie même *(d)*. Cette maladie s'emparoit-elle des doigts, il les cautériſoit avec du lin crud allumé. Dans la ſciatique, il appliquoit les ventouſes, ſans les ſcarifier *(e)*. Ses ventouſes étoient de deux eſpèces, grandes & petites. Lorſque la fluxion étoit profondément cachée dans les chairs, il ſe ſervoit d'une ventouſe légère & peu volumineuſe, dont le cou fut long & l'embouchure étroite; il la croyoit plus propre à attirer directement l'humeur morbifique. C'étoit une ventouſe plus large, & capable d'embraſſer plus de chair, qu'il employoit, quand la douleur occupoit une plus grande étendue *(f)*.

S'agiſſoit-il de ſcarifier la tumeur formée par la ventouſe, il prétendoit qu'il valoit mieux n'y pas toucher, que de faire des ſcarifications ſuperficielles; auſſi recommande-t-il un biſtouri à pointe courbe, un peu large, afin d'ouvrir une voie libre & facile aux humeurs épaiſſes & viſqueuſes qui ſe préſentent quelquefois aux ouvertures.

Il n'eſt fait aucune mention d'emplâtres pour le traitement des Plaies, dans les ouvrages d'Hippocrate. On n'y trouve que l'uſage des huiles ou de quelques préparations graſſes, deſtinées à des linimens ſur les plaies ou ſur certaines parties malades. Ces préparations, toujours déſignées par le mot μῦρον, ſont, en général, les huiles de lys, de roſes, de mirthe, &c. On faiſoit infuſer les fleurs ou les plantes mêmes, dans l'huile commune, & on les y laiſſoit macérer aſſez long-temps, pour qu'elle ſe chargeât de leurs principes & de leurs odeurs. Ces préparations, toutes ſimples qu'elles paroiſſent, étoient, dans les premiers temps, ignorées des Grecs, qui les tiroient de l'Égypte. C'eſt de-là qu'il eſt quelquefois fait mention, dans Hippocrate, de certains onguens Égyptiens. Au reſte, on auroit tort de ſe perſuader que le luxe pharmaceutique ait été fort utile à la Chirurgie des plaies. Hippocrate connoiſſoit peu de topiques, & n'en Les Plaies.

(d) *De affectionib.*
(e) *De Medico.*
(f) *Loco citato.*

réuſſiſſoit pas moins dans la cure des plaies. Excêpté celles des articles, il étoit dans l'uſage de les laver toutes avec du vin *(g)*.

Si la plaie étoit à quelqu'une des extrémités, il laiſſoit couler le ſang aſſez abondamment, perſuadé que cette évacuation, en dégorgeant les parties, modéroit l'inflammation, & par conſéquent la ſuppuration, qui en eſt la ſuite. Quand il ſurvenoit éréſipèle à une plaie, il preſcrivoit un purgatif. Inſtruit par l'expérience, que toute plaie contuſe ſuppure néceſſairement, il appliquoit des cataplaſmes, non ſur la plaie, mais ſur les bords tuméfiés. La ſuppuration une fois établie, il panſoit l'ulcère avec de l'éponge, qu'il recouvroit des feuilles de quelques plantes.

Hippocrate poſe pour principe que les plaies s'enflamment, lorſqu'elles tendent à ſuppuration. Il prétend cependant que, lorſqu'elles ſuppurent promptement, l'inflammation n'a pas lieu, c'eſt-à-dire, qu'elle eſt à peine ſenſible; c'eſt ce qui arrive principalement dans les plaies faites par une arme bien tranchante: mais ſi les chairs ſont contuſes ou déchirées, il obſerve très-bien que la ſuppuration eſt inévitable. Il regarde comme un grand mal qu'une plaie de cette eſpèce ne ſe tuméfie pas; c'eſt, en effet, une preuve de l'inaction des forces vitales *(h)*. Auſſi range-t-il le deſſéchement ſubit d'une plaie, parmi les ſignes d'une mort prochaine. C'eſt encore cette même langueur des forces vitales, qui, chez les hydropiques, rend les ulcères ſi rébelles à tous les remèdes *(i)*.

Le troiſième ou le quatrième jour où l'inflammation & les autres accidens augmentent, Hippocrate donne l'excellent précepte de ne point fatiguer la plaie *(k)*, de s'abſtenir même

---

(g) De ulcerib. Hippocrate, dans ce Traité, emploie indifféremment les noms d'*ulcère* & de *plaie*, *ἕλκος ϗ τρῶμα*: en quoi il ſuit Homère, qui déſigne une plaie récente par le mot ελκος. *Iliad.* Δ, *v. 361.*

(h) Epidem. *lib. II.* = Aphoriſm. LXVI & LXVII, *ſect. v.*

(i) Aphoriſm. VIII, *ſect. VI.*

(k) De fract.

de la

de la ſonder, & de tout ce qui pourroit y porter de l'irritation. L'obſervation lui avoit appris que les graiſſeux ne conviennent point aux plaies enflammées, non plus qu'aux ulcères ſordides *(l)*. Dans le premier cas, il preſcrit les rafraîchiſſans, & dans le ſecond, les médicamens âcres qui, par leur action mordicante, ſont propres à débarraſſer la partie. Mais, où il appliquoit chaudement les corps gras *(m)*, c'eſt lorſqu'il étoit queſtion d'*exciter du gonflement pour remplir ou fermer un ulcère, parce que la chair, ranimée par les alimens, concourt, avec la Nature, à détruire & à rejeter ce que les médicamens ont fait pourrir* (*n*).

Hippocrate n'a point dit, comme le vulgaire le penſe, que l'air ait de la malignité, mais ſimplement que l'air froid eſt ennemi des os, des dents & des nerfs. On lit, dans ſes aphoriſmes, que le froid irrite les ulcères *(o)*, endurcit la peau, cauſe de la douleur ſans ſuppuration, produit des noirceurs, des friſſons fiévreux, des convulſions, & même le *tetanos*. Il n'a pas des préceptes moins ſûrs par rapport à l'application du bandage. Quand il s'agit de rapprocher *ce qui eſt écarté*, il preſcrit de faire la réunion en commençant à ſerrer à une certaine diſtance, petit-à-petit, & toujours en avançant, d'abord très-peu, enſuite un peu plus, & le *contact mutuel des lèvres de la plaie doit être le terme de la compreſſion (p)*. Ses ſoins ne ſe bornoient pas au local de la plaie. Peu de boiſſon & peu d'aliment *(q)*, c'eſt le régime qu'il faiſoit ſuivre, & la diète étoit toujours proportionnée à la gravité de la maladie. Inſtruit par l'expérience, que la ſécheresſe du ventre ou la conſtipation eſt nuiſible au bleſſé, il avoit le plus grand ſoin d'entretenir toujours la liberté du ventre *(r)*.

Il croyoit que l'épiploon, ſorti par une plaie, devoit

(l) De affectionibus.
(m) Loc. citat.
(n) De loc. in homin.
(o) Aphoriſm. XX, *ſect. V.*
(p) De officinâ medici.
(q) De ulceribus.
(r) De morb. lib. II.

néceſſairement ſe corrompre (ſ). Ailleurs il dit que la ſection d'un nerf (t), celle des petits inteſtins, d'un vaiſſeau qui rend du ſang, peut-être d'une artère, celle enfin d'une petite portion de la joue ou du prépuce, ne laiſſent eſpérer aucune réunion. Il regarde la claudication comme la ſuite de la ſection ou de la rupture des ligamens, & la ſuppuration aux environs des articles, comme une cauſe abſolue de leur roideur (u). Les plaies, qu'il eſtime mortelles, ſont celles du cerveau, de la moelle épinière, du foie, du diaphragme, de la veſſie, du cœur, ou de quelque vaiſſeau qui rend beaucoup de ſang (x). Il y joint encore celles qui attaquent les grands vaiſſeaux du cou. Cependant il a ſoin d'obſerver qu'elles ne ſont pas toutes décidément mortelles, parce que le ſiége de ces parties n'eſt pas toujours le même dans tous les ſujets, non plus que la manière dont la plaie a été faite (y).

Une obſervation, piquante par ſa ſingularité, eſt celle d'un homme qui, percé à l'aîne d'une flèche, réchappa contre toute attente. On ne tira point le trait qui, bien que très-profond, ne produiſit ni hémorragie, ni inflammation, ni claudication. Hippocrate fit lui-même l'extraction de ce trait, au bout de ſix ans, d'où il conjectura qu'il n'y avoit point eu de gros vaiſſeau léſé (z).

L'Hémorragie.

Dans Hippocrate, le mot αἱμοῤῥαγία ſignifie toujours une hémorragie où le ſang ſort en abondance & avec force. Lorſqu'il ſortoit moins de ſang & plus lentement, il nommoit cet écoulement ἐῤῥύσιν, & σταλαγμὸν lorſqu'il ne ſortoit que goutte à goutte; il pronoſtique que, quand il ſe fait, contre nature, un épanchement de ſang dans quelque cavité du corps que ce ſoit, il ſe corrompt infailliblement (a). Il paroît

(ſ) *Loc. citat.* lib. I. = Aphoriſm. XIX, *ſect. VI.*

(t) *Loc. citat.* = Aphoriſm. XVIII & XXIV.

(u) *Prædict.* lib. II.

(x) *De morb.* lib. I.

(y) *Prædictor.* = *De morb.* = *Loc. citat.*

(z) Epidem. *lib. V.*

(a) Aphoriſm. *ſect. VI.* = Galen. *in hunc Aphoriſm.*

qu'il remédioit à l'hémorragie des plaies, en les rempliſſant de manière à produire une compreſſion *(b)*, quelquefois auſſi par l'application du feu *(c)*. Dans le panſement des plaies, il ſe ſervoit plus d'éponge que de charpie *(d)*, ce qui avoit un grand inconvénient, en ce que l'éponge, en s'imbibant de pus & d'humidités, ſe gonfloit, écartoit les lèvres de la plaie, & en empêchoit la réunion.

Je ne vois pas qu'Hippocrate faſſe nulle part mention de l'anévriſme.

Interprète & miniſtre de la Nature, il s'élève contre ceux qui la contrarient, dans la cure des ulcères, par des médicamens propres à intercepter la ſuppuration, parce qu'il en réſulte des inflammations qui ſe terminent par une ſuppuration plus abondante. Si l'on a deſſein d'appliquer des cataplaſmes, il propoſe de laiſſer libre le centre de l'ulcère, & d'en couvrir ſeulement la circonférence, pour la relâcher & la détendre. Quand il renouveloit les bords par des inciſions, il uſoit des mêmes remèdes que pour les plaies récentes. Aux ulcères des extrémités inférieures, il appliquoit des éponges légèrement humides. Les Ulcères.

Hippocrate ne négligeoit pas les remèdes internes dans la cure des maladies chirurgicales. Il avoit reconnu l'utilité de la purgation dans les ulcères rampans, rongeans & invétérés. Le topique, dont il ſe ſervoit dans ces ſortes d'ulcères, a beaucoup d'analogie avec notre onguent Égyptien *(e)*. Au rang des ulcères rampans, il met les dartres, qu'il regardoit comme les ulcères de ce genre les moins dangereux, mais auſſi les plus difficiles à guérir, avec les cancers occultes *(f)*. Il pronoſtique qu'un ulcère, qui devient tout-à-coup ſec, pâle & livide, menace d'une mort prochaine *(g)*. Un de ſes

---

(b) Epidem. *lib. VI.*

(c) *De loc. in homin.*

(d) *De medic. & paſſim.*

(e) *De ulcerib.*

(f) *Prædictor.*

(g) *De loc. in homin.* = *Coacæ prænot.*

principes, auquel l'expérience nous fait mettre beaucoup de reſtriction, c'étoit de bien nettoyer la ſuperficie de l'ulcère, avant d'appliquer un nouvel appareil. Il obſerve que, ſi l'on a tiré quelque portion d'os d'un ulcère, ou qu'on y ait appliqué le feu *(h)*, la cicatrice reſtera profonde. Il dit encore que les ulcères, dont la ſuppuration n'a pas été ſuffiſante, ne ſe cicatriſent pas, lors même qu'ils tendent à cicatrice; elle ne ſe forme pas non plus tant que les bords reſtent enflammés, ou durs & variqueux.

L'obſervation lui avoit démontré les dangereux effets des médicamens corroſifs ſur les parties tendineuſes & nerveuſes dans la perſonne de *Trinon*, fils de *Damas*, qui avoit un ulcère à la malléole, près du nerf qui n'étoit point du tout affecté *(i)*. On y appliqua un médicament corroſif, qui fit périr le malade dans les convulſions.

Dans les ulcères profonds où le foyer n'eſt pas parallèle à l'ouverture extérieure, il propoſe de faire une inciſion qui rempliſſe cet objet, pour parvenir à la curation. Il indique, avec une intelligence qu'on ne ſurpaſſe guère aujourd'hui, les remèdes qui conviennent lorſque l'inflammation y ſurvient, & ceux qu'il faut employer pour déterminer la ſuppuration, ou remplir toute autre indication.

Il déſigne les ſaiſons les plus convenables pour la cure des ulcères, & ailleurs *(k)* il dit que, pour porter un pronoſtic certain ſur ces maladies, il faut connoître les tempéramens, & l'âge auquel chaque eſpèce d'ulcère offre plus ou moins de facilité ou d'eſpoir pour la guériſon. Ceux qui jouiſſent du meilleur tempérament, ſelon Hippocrate, ſont les perſonnes vives, d'un embonpoint médiocre, qui ont le corps ſain, bien conformé, & le teint blanc ou brun & coloré; ceux qui l'ont pâle ou livide ſont de la plus mauvaiſe conſtitution.

(h) Aphoriſm. XLV, *ſect. VI.*

(i) Epidem. *lib. V & VII.*

(k) *Prædictor.*

Quant à l'âge, les tumeurs glanduleuſes ſuivies de ſuppuration ſont fort communes aux enfans; elles ſont plus rares vers le temps de la puberté, mais elles ſe guériſſent plus difficilement. Les hommes ne ſont guère ſujets à ces tumeurs, mais à des eſpèces de *meliceris* redoutables, à des cancers occultes à la ſuperficie de la peau, à des ulcères rampans, qui naiſſent de puſtules livides dont ils ſont agités pendant la nuit, & que les Grecs ont nommés *epinyctides.* Ils ſe manifeſtent juſqu'à ſoixante ans. Enfin les ulcères, qu'Hippocrate eſtime les plus rebelles, les plus ſujets à renaître, ſont ceux de deſſous les aiſſelles & des aînes, à cauſe du ſéjour ou du croupiſſement des humeurs. Quand il ſurvient, à la langue, de petits ulcères habituels, il conſeille d'examiner ſi la pointe de quelque dent ne les entretient pas. A la fin du Traité *des ulcères*, Hippocrate parle de l'œdeme. Quand cette tumeur exiſte aux pieds, il propoſe d'y faire des ſcarifications profondes & multipliées. Pour les varices, il ordonne d'y faire pluſieurs piqûres, afin d'en laiſſer écouler le ſang peu-à-peu. Si ces piqûres ne ſuffiſent pas, & que la néceſſité l'exige, on peut en venir à la ſaignée *(l)*.

Œdeme.

Varices.

Hippocrate expoſe l'origine & les progrès des fiſtules en général, & il prétend que les plus difficiles à guérir ſont celles qui ont leur ſiége dans des parties cartilagineuſes ou dépourvues de chair *(m)*, qui ont des clapiers profonds, rendant continuellement une ſanie ichoreuſe, avec des caroncules à leur orifice. On obtient plus facilement la guériſon des fiſtules, ſituées dans des endroits charnus où *il n'y a point de nerfs*, c'eſt-à-dire, point de tendons ou d'aponévroſes. Hippocrate, dans tous ſes ouvrages, dit peu de choſe des fiſtules en général, & moins encore dans ſon Traité *des fiſtules*, qui eſt conſacré tout entier à celles de l'anus. Pour procéder à la cure de cette dernière eſpèce *(n)*, il faiſoit

Fiſtules à l'anus.

(l) De Medico.
(m) Prædictor.
(n) De fiſtul.

courber le malade sur son lit, les cuisses bien ouvertes, & après avoir écarté les parois de l'anus avec le *catoptère* ou *speculum ani*, à l'aide d'une gousse d'ail nouvelle, il introduisoit, par l'orifice externe de la fistule, & retiroit par l'orifice interne, une mèche mince de toile de lin, enduite de suc de grande tithymale, & saupoudrée de fleurs d'airain brûlé en poudre. Les deux chefs de la mèche étant réunis églaement, il faisoit entrer, dans l'anus, un gland de corne, rempli de terre cimolée, qu'on ôtoit toutes les fois que le malade vouloit se présenter à la garde-robe, & qu'on remettoit ensuite. Le sixième jour, il ôtoit le gland & la mèche; mais, après avoir rempli ce gland d'alun pulvérisé, il le replacoit dans l'anus, & l'y laissoit jusqu'à ce que l'alun fût fondu. Enfin il enduisoit l'anus de myrrhe jusqu'à ce que l'ulcère parût tout-à-fait consolidé. Cette méthode étoit très-douce & très-prompte. L'Auteur ne dit pas quel en étoit le succès; mais on devine bien qu'il n'étoit pas souvent heureux.

Une autre méthode, qui pouvoit être plus efficace, c'étoit d'introduire dans la fistule, au moyen d'une sonde d'étain, un lien composé de cinq fils de lin crud, entouré d'un crin de cheval. Ensuite portant l'index de la main gauche dans l'anus, il recourboit l'extrémité de la sonde, & la retiroit au-dehors. La sonde détachée, il faisoit avec les deux extrémités du fil, un nœud bien serré. Pendant le traitement, il laissoit au malade la liberté de vaquer à ses occupations ordinaires. Son objet étant de diviser peu-à-peu les chairs comprises dans l'anse de la ligature, il resserroit tous les jours le nœud qui devoit se relâcher par la destruction de la fistule. Si cette ligature venoit à se pourrir ou à se rompre avant d'avoir opéré la section totale de la fistule, il en introduisoit une autre, & c'est même pour obvier à cet inconvénient, qu'il ajoutoit le crin de cheval. La plaie étoit pansée avec de petits morceaux d'éponge douce, enduite de miel, & saupoudrée de verd-de-gris. Cette éponge étoit recouverte d'une autre, destinée à absorber le sang qui s'écouloit de la plaie.

Le même panſement étoit continué juſqu'à la fin de la cure, & il ne laiſſoit point fermer l'ulcère, s'il y avoit d'autres fiſtules, qu'elles ne fuſſent parfaitement guéries. Il en donne les procédés curatifs, ceux même qui conviennent, lorſque le dévoiement ſurvient dans le cours de la cure, pendant laquelle il tenoit les malades à une diète ſévère. De nos jours, on a renouvelé cette méthode, mais on a ſubſtitué aux fils de lin, très-ſuſceptibles de ſe pourrir, le fil de plomb, que les humidités qui abreuvent ſans ceſſe la partie, ne peuvent altérer en aucune manière.

Extirpation des tumeurs hémorroïdales.

Hippocrate ſe ſervoit encore de la ligature pour l'extirpation des tumeurs hémorroïdales ; mais il en réſervoit toujours une, pour ne point contrarier la Nature en lui fermant totalement & tout-à-coup, une voie de décharge qu'elle s'étoit ouverte *(o)*.

Plaies de la tête.

Le père de la Médecine avertit, au commencement de ſon Traité des *plaies de la tête*, qu'aucune bleſſure, en cette partie, ne doit être conſidérée d'un œil indifférent, parce que ſouvent cette indifférence a donné des regrets amers au malade & au Médecin. L'expérience lui avoit appris que quelquefois un coup léger peut donner une commotion au cerveau, & la mort même. Il en a conſigné, dans *ſes Épidémiques (p)*, un exemple mémorable. La fille de Nérée, âgée de vingt ans, en badinant avec une de ſes amies, en reçut un coup du plat de la main ſur le devant de la tête ; dans le moment, elle fut ſaiſie d'un vertige ténébreux, & ne pouvoit reſpirer. A peine de retour chez elle, la fièvre la prit, elle eut mal à la tête, le viſage étoit enflammé. Le ſeptième jour, il ſortit de l'oreille droite plus d'un plein verre d'une matière purulente de mauvaiſe odeur, & tirant ſur le rouge. Elle ſe trouvoit ſoulagée, & croyoit ſe mieux porter ; bientôt les accidens ſe réveillèrent avec plus de fureur qu'auparavant, & elle mourut le neuvième jour.

(o) Aphoriſm. XII, *ſect. VI.* = *De victûs rat. in acut. ſub finem.*

(p) De morb. epidem. lib. V.

Hippocrate obſerve qu'il y a des variétés dans toutes les têtes & dans toutes les ſutures *(q)*. Après en avoir fait la deſcription ſommaire, il examine la conformation & l'épaiſſeur des différens os de la tête, & c'eſt de-là qu'il part pour expliquer la nature & les accidens des plaies de cette partie. Il croyoit, qu'un homme qui doit mourir d'une plaie, en quelque partie de la tête qu'elle ſoit, vit plus long-temps l'hiver que l'été. Il reconnoît que les plaies de la tête ſont toutes différentes entre elles, & que dans chaque genre, il y a pluſieurs eſpèces. Les fentes ont auſſi diverſes formes. Elles ſont quelquefois ſi petites, qu'on ne peut les apercevoir ni dans le moment de la bleſſure, ni dans l'accroiſſement des accidens qui terminent la vie du malade. Enfin les contuſions ont auſſi leurs variétés; elles peuvent être plus ou moins grandes, plus ou moins profondes, & les yeux n'en peuvent découvrir l'eſpèce ni l'étendue. Quoiqu'il y ait contuſion à l'os, elle n'eſt pas ſenſible à la vue, non plus que les fentes qui pourroient exiſter ailleurs qu'à l'os frappé, d'où l'on voit clairement qu'il a reconnu les contre-coups: mais il ajoute que, comme on ne peut découvrir par les queſtions faites au malade, ni l'exiſtence ni le lieu de cet accident, c'eſt un malheur ſans remède.

Dans toutes les fractures ſenſibles ou non ſenſibles à la vue, lorſque la trace du trait reſtoit ſur l'os, qu'il y eût fente ou qu'il n'y en eût pas, il avoit recours au trépan. Si l'on avoit reçu un coup violent, & qu'il ſe déclarât des accidens graves, ſans qu'on pût trouver aucune fente à l'endroit où la peau étoit entamée, il faiſoit des recherches à la partie oppoſée, pour découvrir s'il n'y avoit rien de mou ou de tuméfié. Plutôt que d'attendre les accidens, il inciſoit cet endroit où il croyoit l'os fendu, l'ouverture dût-elle être inutile, vu que la plaie, faite à la peau, ſe guérit facilement.

Lorſque la bleſſure eſt dans une partie foible, que les

(q) *De vulnerib. capit.*

cheveux ont été coupés, & ſont entrés dans la plaie, il eſt à craindre que l'os ne ſoit offenſé. Alors il veut qu'on porte là-deſſus ſon pronoſtic avant de toucher le malade. En l'approchant, on tâche de découvrir ſi l'os eſt réellement bleſſé, ou s'il ne l'eſt pas. Quand le mal ne s'offroit point à la vue, il y portoit la ſonde. La léſion de l'os une fois découverte, il s'aſſuroit de la nature du mal pour ſe déterminer ſur le choix des moyens curatifs. Il demandoit auſſi au malade de quelle manière, avec quel inſtrument il avoit été bleſſé, & quelle étoit ſa ſituation au moment du coup.

Quoique l'os ne paroiſſe ni fracturé ni contus, il l'eſt cependant quelquefois; il tâchoit donc de ſavoir par les réponſes du bleſſé, ſi l'os étoit endommagé, ce qu'il cherchoit encore à connoître par la ſonde & par la raiſon. La ſonde, il eſt vrai, n'apprend point ſi l'os eſt léſé, ni à quel endroit; mais la trace du trait, en la dirigeant, peut faire découvrir la nature du mal & ſon étendue. Dans cette incertitude, il recommande encore de faire ſerrer entre les dents du malade la férule ou l'aſphodile, pour entendre le cliquetis qu'il croyoit devoir ſe faire *(r)*. Si cette épreuve étoit infructueuſe, il étoit dans l'attente juſqu'au quatorzième jour, où les douleurs ſe font ſentir, l'os devient livide, la chair s'en détache, & une ſanie ichoreuſe commence à s'écouler. Mais ici l'alternative étoit effrayante, puiſqu'il ajoute que ces maux cèdent difficilement aux remèdes.

Quoique l'œil apercoive la bleſſure de l'os, il obſerve avec raiſon qu'il eſt bon encore de ſavoir du malade, ſi le coup a été ſuivi de chute *(ſ)*, de ſommeil profond & de vertiges ténébreux, afin de s'aſſurer de l'intenſité du mal. En pluſieurs endroits des ouvrages d'Hippocrate, on trouve l'énumération des ſignes dangereux après les coups reçus à la tête. Il regarde la rougeur des yeux *(t)*, la ſtupeur & le délire *(u)*, comme

---

(r) *Coacæ prænot.*

(ſ) *Prædictor.* lib. II.

(t) *Coacæ prænot.*

(u) Aphoriſm. XIV, *ſect. VII.*

des accidens de très-mauvais augure, & la perte de la voix (x), comme une ſuite néceſſaire & redoutable des violentes commotions du cerveau. Dans un de ſes aphoriſmes (y), il dit que ſi l'os eſt fendu, le délire ſurvient, quand la plaie pénètre en-dedans. Ailleurs il avance que la léſion du cerveau eſt communément ſuivie de fièvre, de vomiſſement bilieux & de la perte ſubite du ſentiment & du mouvement (z); tous accidens, qui menacent la vie du malade, & encore plus, ſi les vomiſſemens ſont de matière verte, & accompagnés de ſurdité, d'inſomnie (a), parce quils ſe terminent par un violent délire. Cette vérité eſt confirmée dans les épidémiques, par l'exemple de *Philiſte* (b), qui eſſuya tous ces ſymptômes dans l'ordre qu'ils ſont rapportés, & mourut le cinquième jour. Hippocrate met encore au rang des ſignes les plus fâcheux (c), l'écoulement involontaire de l'urine. Mais lorſque la corruption s'eſt emparée du cerveau (d), ce qu'il déſigne par le mot σφακελίζειν, il en eſt qui meurent en trois jours, & d'autres en ſept. Dans un de ſes aphoriſmes, il eſt dit qu'ils guériſſent, s'ils paſſent les trois jours (e).

Lorſqu'un trait a bleſſé le voiſinage d'une ſuture (f), il trouve de la difficulté à établir un jugement certain, en ce que l'on peut prendre les inégalités de la ſuture pour la trace du trait & en raiſon inverſe, à moins que la plaie ne ſoit aſſez grande pour n'y point être trompé. Il remarque auſſi que les plaies ſur les ſutures ſont d'une plus grande conſéquence que les autres, & qu'il faut le plus ſouvent trépaner, non ſur la ſuture même, mais à côté. Il n'en venoit aux inciſions que lorſqu'il ſoupçonnoit à l'os quelque léſion particulière faite par le trait, ou lorſque la plaie

(x) Aphoriſm. LVIII, *ſect. VII.*

(y) Aphoriſm. XXIV, *ſect. VII.*

(z) *Coacæ Prænot.* = Aphoriſ. L, *ſect. VI.*

(a) Prorrhetic. *lib. I.* = *Coacæ prænot.* = *Prædictor.*

(b) Epidem. *Ægrot. IV.*

(c) *Coacæ prænot.*

(d) *Loco citato.*

(e) Aphoriſm. L, *ſect. VII.*

(f) *De vulnerib. capit.*

n'avoit pas assez d'étendue pour laisser apercevoir l'espèce, la forme, le degré de lésion de l'os, & les remèdes qu'elle exigeoit. Il dilatoit encore la plaie lorsqu'elle étoit sinueuse ou oblique, afin de rendre le fond parallèle à l'ouverture extérieure & accessible aux médicamens. Enfin il donnoit aux plaies rondes & profondes une forme longitudinale par une incision pratiquée de chaque côté, parce qu'alors on croyoit déjà les plaies rondes plus difficiles à cicatriser que les autres. Il pratiquoit des incisions dans toutes les parties de la tête; mais il les épargnoit aux tempes, à cause de la convulsion qui survenoit du côté opposé, sans doute par la section transversale du muscle crotaphite, & non, comme il le croyoit, par la lésion de l'artère *(g)*.

Quand les accidens l'engageoient à recourir aux incisions pour savoir si l'os étoit endommagé, il les faisoit assez grandes, & détachoit de l'os les tégumens & le péricrâne. Il remplissoit la plaie de charpie, pour la tenir toute dilatée avec le moins de douleur possible, & il la recouvroit d'un cataplasme de farine très-fine, cuite dans le vinaigre, au point de devenir tout-à-fait gluante. Son objet, en cela, étoit de modérer l'inflammation; la charpie avoit encore l'avantage d'absorber le sang, & de mettre le Chirurgien à portée de voir plus clairement l'état de l'os. Le lendemain, à la levée de l'appareil, s'il présumoit que le trait eût atteint & endommagé l'os, quoiqu'il n'y vît aucune lésion, il le ruginoit en long & en travers, comme le plus sûr moyen de découvrir la fissure ou la contusion. Si la trace du trait étoit sensible, il la ruginoit ainsi que les environs, persuadé qu'il étoit que la fracture & la contusion ne sont pas toujours à l'endroit où le coup a porté.

Les choses ainsi disposées, si le trépan paroissoit indiqué; il ne le différoit pas plus de trois jours, sur-tout si c'étoit en été qu'il entreprît la cure. S'il y avoit fissure & contusion,

---

(g) Loc. citat. = *Coacæ prænot.*

ou l'une des deux, si le coup avoit été donné par un homme fort & robuste, si le trait étoit venimeux, si le malade avoit éprouvé un vertige ténébreux ou un sommeil profond, c'étoit pour lui autant d'indices qui déterminoient son jugement. Malgré tout cela, si l'existence de la fracture demeuroit indécise, il enduisoit l'os d'encre mêlée à quelque médicament de même couleur, & recouvroit le tout d'un linge imbibé d'huile & d'un cataplasme, avec le bandage convenable. Le lendemain, il ratissoit l'os qui devoit rester blanc dans toute son étendue, s'il n'étoit point offensé; s'il l'étoit, l'encre insinuée dans la fente, indiquoit la trace de la fracture. Quand il étoit parvenu à cette découverte, il ratissoit profondément jusqu'à ce que la ligne noire, imprimée dans l'os, fût totalement effacée. La contusion pouvoit s'étendre plus loin, mais la suppression de la fente lui laissoit moins d'inquiétude.

Si la fente étoit trop profonde pour être emportée par ce moyen, il en venoit au trépan, sans toutefois négliger la cure de la plaie, dont il croyoit avec raison que le mauvais état pouvoit affecter l'os. Les chairs étoient-elles mollasses, fongueuses, & de mauvaise qualité, il les déterminoit à une prompte suppuration, regardant comme une nécessité absolue de faire suppurer les chairs coupées & contuses. L'ulcère ainsi détergé, les chairs deviennent plus belles, & reprennent leur consistance naturelle. Quand la membrane du cerveau étoit découverte par le trépan, il la tenoit sèche & nette, dans la crainte qu'elle ne se tuméfiât, & qu'elle ne pourrît.

Hippocrate a très-bien observé que les os enfoncés (*h*), rompus, ou tout-à-fait coupés, doivent inspirer moins de crainte, lorsque la membrane est restée entière. Il en dit autant des os fracassés avec plusieurs fentes larges, parce qu'on les enlève aisément sans le secours de la scie. Plutôt que d'user de violence, il vouloit qu'on en attendît la chute

(*h*) *De loc. in homin.* = *De vulnerib. capit.*

des efforts de la Nature. Or la chair, qui pullule du diploé, chaſſe la première table, ſi elle eſt ſeule endommagée. Il tâchoit donc d'en accélérer l'effet par les médicamens propres à déterminer une prompte ſuppuration *(i)*. Les deux tables étoient-elles rompues, il en uſoit de la même manière.

Mais ſi l'ouverture de la plaie étoit trop étroite, & la fente fort étendue, il trouvoit le mal redoutable, & bien plus encore, ſi la plaie étoit ſur une ſuture ou au ſommet de la tête. Un grand point, dans une plaie de tête, eſt qu'il ne ſurvienne ni fièvre, ni inflammation, ni hémorragie. Si quelques-uns de ces ſymptômes avoient à paroître, il deſiroit que ce fût plutôt au commencement qu'à la fin, & qu'ils ſe diſſipaſſent en peu de temps. Il ajoute que le malade eſt en très-grand danger, ſi la fièvre s'allume le quatrième, le ſeptième ou le onzième jour *(k)*.

Lorſqu'un os eſt à découvert, Hippocrate recommande de l'examiner très- attentivement, pour tâcher de découvrir & de connoître à l'œil, ſi l'os eſt contus ou fendu, ou ſi la trace de l'arme eſt accompagnée de contuſion ou de fente, ou même réunit l'une & l'autre; car ſi cela eſt, il faut percer l'os avec un petit trépan, que nous appelons aujourd'hui *trépan perforatif (l)*, juſqu'à ce que le ſang en ſorte, en obſervant que l'os eſt plus mince dans la jeuneſſe. C'étoit le moyen dont il ſe ſervoit pour procurer l'exfoliation de la première table; & cette pratique a été reſtaurée par *Belloſte*, Chirurgien de nos jours.

Quand la carie s'emparoit de l'os, ce qu'Hippocrate reconnoiſſoit à la douleur qu'on y reſſentoit, au gonflement

---

(i) Loco citato.

(k) De morb. epidem. lib. V & VII.

(l) Hippocrate avoit deux eſpèces de trépan, l'un à couronne armée de dents, en forme de ſcie à ſon extrémité, & aſſez ſemblable à celui dont nous nous ſervons aujourd'hui, & un autre qui ſervoit dans certaines affections de l'os ou dans l'hidropiſie de poitrine, pour en tirer l'eau par la perforation d'une côte. *Voyez* Foëſius, *Œconom. Hippocrat.*, aux mots τρύπανον & περήελον.

qui se manifestoit, il faisoit une incision aux tégumens, pour la mettre à découvert. S'il le trouvoit raboteux & jaunâtre, il le ratissoit jusqu'à la seconde table ; mais si la carie s'étendoit au-delà, n'osant aller plus loin, il se contentoit de refermer l'ulcère le plus tôt possible. Dans le même Livre *(m)*, on lit encore la description d'une espèce de carie, qui paroît être celle que nous appelons *sèche*.

Les os des enfans ne sont ni durs, ni denses, ni solides; ils sont plus minces & plus poreux que ceux des adultes, parce qu'ils contiennent plus de sang. De-là Hippocrate conclud que, lorsqu'un enfant & un vieillard auront reçu le même coup, la suppuration de l'os se fera plus tôt dans le premier que dans le second, & que, si la blessure est décidément mortelle, le jeune mourra plus tôt que le vieux. Des considérations, tirées de la mollesse des os, lui faisoient prendre plus de précaution, dans l'application du trépan, pour les enfans que pour les adultes.

Lorsqu'il y a fracture ou contusion à l'os, & qu'on ne l'a ni ratissé ni trépané, il dit que la fièvre survient, pour l'ordinaire, avant le quatorzième jour en hiver, & après le septième en été. Alors l'ulcère change de couleur; il en découle un peu de sanie ichoreuse; les chairs enflammées deviennent baveuses & d'un jaune livide; l'os tend à se corrompre & devient noir, il est aux extrémités, pâle & blanchâtre; des pustules s'élèvent sur la langue du malade, & il meurt dans le délire. Le plus souvent la convulsion survient du côté opposé. Si l'ulcère est à droite, la convulsion est du côté gauche, & en raison inverse. Quelques-uns sont affectés de stupeur & de paralysie, & meurent de même en été avant le septième jour, en hiver avant le quatorzième.

(m) Cum ossis caries contigerit, dolor ex osse invadit. Spatio autem temporis cutis à capite modò hàc, modò illâ parte discedit. Ita autem afficitur, cui ad duplicatam ossis laminam accedens, pituita resiccata fuerit. Hâc enim parte rarescit, & omnis ab eò humiditas deficit, cumque siccum existat, cutis ab eo discedit: De morb. *lib. II*, traduction de Foësius.

Ces ſignes ſont communs aux jeunes gens & aux vieillards. Lors donc que la fièvre ou quelques-uns des autres accidens venoient à ſe déclarer, il ne différoit pas d'appliquer le trépan ou de ratiſſer l'os. Mais qu'il eût mis le trépan en uſage ou non, l'os étant à découvert, ſi ſans avoir commis de faute dans le régime, il ſe manifeſtoit à la face, à un œil, ou à tous les deux, une tumeur rouge, douloureuſe au tact, de la nature de l'éréſipèle avec fièvre & friſſon, & que l'ulcère parût en bon état, tant à l'égard des chairs, qu'à l'égard de l'os, il donnoit au malade un médicament pour chaſſer la bile, ce qui calmoit la fièvre & diſſipoit la tumeur. Quant à la lividité des chairs & à l'éréſipèle qui ſurviennent à l'os dépouillé, c'étoit, pour lui, des accidens de très-mauvais augure *(n)*.

Si, dès le commencement, on eſt chargé de la cure, Hippocrate ne veut pas qu'on perce l'os juſqu'à la membrane, dans la crainte que, reſtant trop long-temps à découvert, elle ne ſe tuméfiât & ne pourrît, ou qu'elle ne fût bleſſée par les dents du trépan. Il conſeille donc de s'arrêter, lorſque l'os tient encore, & de le laiſſer juſqu'à ce qu'il ſe détache de lui-même. D'ailleurs la cure eſt la même qu'aux autres ulcères.

Dans l'opération du trépan, il recommande de lever, par intervalle, l'inſtrument, & de le tremper dans l'eau froide, parce que l'os, étant échauffé, ſouffre une plus grande perte de ſubſtance par l'effet de la ſuppuration. Mais, ſi l'on n'eſt pas appelé au commencement de la cure, alors on peut percer juſqu'à la membrane, toujours avec l'attention de lever de temps à autre le trépan, pour en examiner les progrès avec un *ſpeculum*, ſur-tout ſi le coup a porté dans un endroit où l'os ne ſoit pas d'une épaiſſeur égale. Il ajoute que c'eſt une obſervation à ne point oublier *(o)*, afin d'incliner davantage le trépan du côté où l'os eſt le plus épais, comme auſſi d'agiter à diverſes repriſes le cercle oſſeux, fait

---

(n) Aphoriſ. II & XIX, *ſect. VII.*

(o) *De vulnerib. capit.*

avec le trépan, pour le détacher avant qu'il soit tout-à-fait coupé.

Par tout ce que nous avons pu recueillir du Traité des *plaies de la tête* & des autres ouvrages d'Hippocrate, il paroît évident que ce grand Médecin n'a jamais trépané pour ouvrir un passage aux humeurs épanchées sous le crâne, mais seulement pour enlever quelque portion viciée d'un os. Ce qui n'est pas moins inconteslable, c'est que, s'il a vu sortir du crâne quelques humeurs épanchées, il les a prises pour le produit d'une suppuration externe, qui s'y étoit insinuée. Je ne crois pas qu'on puisse donner un autre sens à ce qu'il dit sur ce sujet au Traité des *lieux dans l'homme (p)*. Toutes ses vues curatives se portoient sur la lésion de l'os & sur la commotion du cerveau, accidens auxquels il rapportoit tous les autres. Ainsi *Leclerc* s'est visiblement mépris, en disant que l'intention d'Hippocrate, dans l'opération du trépan, étoit ou d'enlever les petits fragmens osseux, détachés de la seconde table, qui piquent la première membrane du cerveau, ou de vider le *sang ou le pus qui, par leur séjour sur cette partie, causent divers accidens (q)*.

Maladies de la tête.

Dans les douleurs de tête opiniâtres, après les remèdes ordinaires, vainement tentés *(r)*, Hippocrate appliquoit huit cautères avec le fer chaud: savoir, deux vers les oreilles, deux sur le derrière de la tête, deux à la nuque, & deux à la racine du nez, près des angles des yeux. Il brûloit, en travers & profondément, les artères de derrière les oreilles, jusqu'à ce qu'elles cessassent de battre. Les cautères étoient-ils encore inutiles, il faisoit, autour du front, une incision coronaire, & mettoit, entre les deux lèvres de la plaie, de la charpie,

(p) *Quod si fissum fuerit* (os), *&c fissura intro procedat, periculi plenum est. Huic serram adhibere oportet, ne sanies per ossis fissuram affluens, membranam putrefaciat. Nam cum per angustum quidem subeat, nec tamen exeat, molestiâ afficit, hominemque ad insaniam adigit. Huic terebram adhibere oportet, ut latè terebrato osse, saniei exitus, neque solùm ingressus pateat, &c.* Traduction de Foësius.

(q) Histoire de la Médecine, *I.re partie, lib. III, cap. XXVIII.*

(r) *De morb.* lib. II.

pour

pour les tenir écartées, & laiſſer un libre cours au ſang & aux humeurs.

La thérapeutique d'Hippocrate, dans les maladies des yeux, n'eſt pas moins rigoureuſe; mais l'opiniâtreté des fluxions, qui ſe jettent ſur cet organe, la rend ſouvent néceſſaire. Les yeux venoient-ils à prendre ſpontanément une couleur bleu-azur ou bleu de mer *(ſ)*, ce qu'il regardoit comme le premier période de l'affoibliſſement ſucceſſif & de la perte totale de la vue, il propoſoit, pour faire une diverſion à l'humeur, l'application du feu aux veines de la tête, non comme un remède, dont il attendît une guériſon radicale, mais ſeulement comme un moyen capable de retarder les progrès de cette maladie. C'étoit encore ſa pratique dans la nyctalopie & dans pluſieurs autres affections de l'œil. Maladies des yeux.

Les paupières étoient-elles tuméfiées? il les frottoit avec de la laine graſſe. L'objet & le terme de cette friction, étoit l'écoulement d'une liqueur ſanieuſe. Quelquefois il alloit juſqu'à cautériſer les paupières intérieurement, en évitant cependant la léſion du cartilage. Lorſque les croûtes provenant de la friction & de l'application du feu, étoient près de tomber, il faiſoit à l'occiput une inciſion, qu'il traitoit enſuite comme une plaie ſimple. Si les paupières étoient affectées de dartre & de prurit, il les frottoit avec la fleur d'airain pulvériſée, juſqu'à ce que l'humidité fût totalement abſorbée.

Quant à la chaſſie, maladie endémique dans ſon pays *(t)*, la ſaignée, l'application des ventouſes, la diète & l'eau, étoient les moyens qu'il employoit pour la détruire. Il faiſoit encore mettre les malades dans un lieu obſcur, à l'abri de la fumée, du feu & de tout ce qui pouvoit avoir quelqu'éclat, dans la crainte de provoquer la ſecrétion des larmes, qui, en s'échauffant, acquièrent de l'acrimonie, & augmentent ou entretiennent la maladie.

(ſ) De videndi acie. | *(t) Loco citato.*

Pour remédier au *trichofis*, maladie où les poils, fe tournant en-dedans des paupières, piquent & irritent l'œil continuellement, il paffoit une aiguille enfilée à la partie fupérieure & la plus tendue de la paupière, jufqu'en bas; il en paffoit une autre à la partie inférieure au-deffus de la première, puis il coufoit & lioit enfemble les fils jufqu'à ce que les poils tombaffent.

Des Polypes du nez.

Une des plus fâcheufes maladies du nez, c'eft le Polype. Hippocrate en établit affez bien le diagnoftic. *Cette tumeur a*, dit-il, *fa racine au milieu du cartilage (u); quand elle eft mollette, oblongue & pendante, elle fort dans l'expiration, & rentre dans l'infpiration: la voix devient obfcure, & l'on a des ronflemens pendant le fommeil.* Voici la méthode opératoire qu'il propofe. « Formez une éponge ronde, enveloppez-là de lin d'Égypte, » donnez-lui une confiftance folide, & un volume propre » à s'adapter aux narines. Liez cette éponge de quatre brins « de fil de lin, de la longueur d'une coudée. Enfilez ces quatre » chefs réunis dans une aiguille de plomb mince, & à la » faveur d'un *fpeculum*, en forme d'ongle à deux branches, qui » écarte la luette, introduifez par la bouche la pointe que » vous ramènerez par le nez, jufqu'à ce que vous teniez le » commencement du fil. Vous la retirerez enfuite avec affez » de force pour extraire en même temps le polype. Lorfqu'il » fera extirpé, & que le fang commencera à couler, introduifez, » dans les narines, un linge enduit d'un mélange de miel chaud » & de fleurs d'airain. Sitôt que l'ulcère tendra à cicatrice, » appliquez, jufqu'à la fin du traitement, une lame de plomb figurée de manière à fe mouler à l'ulcère. »

Quand le polype étoit charnu, & qu'il rempliffoit les narines au point d'intercepter la refpiration, il brûloit hardiment cette tumeur avec un fer chaud, qu'il introduifoit, à trois ou quatre reprifes, à travers d'une canule. Enfuite il y foufffloit de l'ellébore noir pilé; lorfque la chair tomboit en

(u) *De morb.* lib. II.

pourriture, il y portoit une tente enduite, comme nous l'avons dit, & le reste de la cure étoit le même que celle du précédent.

Si la tumeur étoit charnue, ronde & mollette, il prenoit pour l'extirper un cordon de nerf, tel que seroit notre boyau de chat, avec lequel il faisoit un petit lac entouré d'un fil fin, puis il passoit l'autre chef par ce lac, pour en former un plus grand. Ce même chef, passé à travers une canule d'étain, étoit introduit par le nez, &, à l'aide d'une sonde fourchue, il embrassoit le polype dans le lac qu'il serroit. En écartant la luette avec un *speculum* à deux branches, il retiroit la canule avec assez de force pour emporter en même temps le polype. Le reste de la cure ne différoit en rien des autres espèces.

Quand le polype étoit dur & calleux, il se permettoit d'inciser l'aile du nez avec un scalpel; après avoir enlevé la tumeur, il en cautérisoit la place, & réunissoit le nez par une suture. Au surplus il traitoit l'ulcère comme dans les autres cas.

De l'Ozene.

S'il se manifestoit à la partie supérieure du cartilage, un ulcère en forme de petit cancer, ce que nous connoissons sous le nom d'*ozene*, il le cautérisoit & le saupoudroit d'ellébore, & d'ailleurs le traitement étoit toujours le même.

De la Nephrotamie.

Les signes qui annoncent l'existence de la pierre dans les reins, sont, suivant Hippocrate *(x)*, une douleur aiguë qui s'empare des reins, des lombes, & se propage même jusqu'aux testicules. Le malade urine souvent & toujours de moins en moins; pour peu qu'il rende d'urine, elle est sablonneuse. Le sable, en traversant l'urètre, produit de vives douleurs, qui se calment aussitôt qu'il est sorti, pour se réveiller bientôt avec plus de fureur; enfin le malade trouve une sorte de soulagement à se tirailler la verge. Hippocrate attribuoit cette maladie à la pituite, qu'il disoit

(x) De internis affectionibus.

ſéjourner dans les reins, & s'y épaiſſir au point de former de petits calculs ſablonneux. Dans ce cas, après avoir fait précéder les bains & les fomentations, il purgeoit avec le ſuc & la racine de ſcammonée. Le lendemain, il faiſoit boire largement au malade, une décoction de pois blancs avec un peu de ſel, & repurgeoit encore; enſuite venoient les bains, les fomentations, le régime. Si la douleur étoit violente, on avoit recours aux bains, & ſpécialement aux fomentations chaudes ſur la partie malade. Quand la tuméfaction & la protubérance de la partie, annonçoient la préſence du pus, il ouvroit la tumeur, & après l'avoir évacuée, il terminoit la cure par l'uſage des médicamens propres à provoquer la ſortie des urines. Il ajoute qu'en ouvrant ainſi l'abcès, on a l'eſpoir de réchapper le malade, & que, ſi on ne le fait pas, il meurt.

Hippocrate parle encore d'une autre maladie des reins où les douleurs ſont auſſi violentes. Il la fait naître de la rupture des veines qui vont aux reins, qui bientôt ſe rempliſſent de ſang. Le malade en rend d'abord par les urines, & par la ſuite on voit au ſang ſuccéder le pus. Si le malade demeure dans un état calme & tranquille, ſa guériſon eſt prompte; mais, s'il fait quelqu'effort, les douleurs reviennent avec plus de violence. Lors donc que le rein eſt ſuppuré, il s'élève aux environs de l'épine, une tumeur qu'il faut ouvrir par une inciſion aſſez profonde pour parvenir au foyer du pus. Si on l'atteint, le malade guérit. Si le pus ſe fait jour par le boyau droit, il y a encore à eſpérer pour le ſalut du malade. Si, au contraire, la ſuppuration gagne l'autre rein, il eſt à craindre que le malade ne périſſe. On combat cette maladie avec les mêmes remèdes & le même régime que la première. D'ailleurs cette maladie fâcheuſe conduit un grand nombre de ceux qui en ſont attaqués, à la phthiſie rénale.

Les Fractures.

Hippocrate, au commencement de ſon Traité des *fractures*, avertit le Médecin de faire prendre au malade, les ſituations les plus directes, tant dans les luxations que dans les fractures. Il remarque très-bien qu'à cet égard le guide le plus éclairé, c'eſt la Nature. Les vraies ſituations, les directions, doivent

ſe prendre d'un homme en repos *(y)*, & dont le corps eſt dans un état de relâchement, comme on voit, par exemple, dans la main. Ceux qui ſe piquent moins d'attention à cet égard, y ſont rarement trompés *(z)*, parce que, de lui-même, le bleſſé ſe préſente tout naturellement dans la ſituation convenable pour être panſé; il ajoute que les préſomptueux ſont ceux qui font le plus de fautes.

Lorſqu'il s'agit de réduire une fracture, Hippocrate veut qu'on place le malade, de manière que l'Opérateur puiſſe voir diſtinctement ſi l'extenſion ſe fait dans la plus exacte direction. Il ajoute qu'un Praticien inſtruit, en y portant la main, ne peut s'y méprendre. Il déſapprouve ceux qui, dans l'application du bandage, font tenir la main du malade en pronation; mais il condamne abſolument ceux qui la tiennent en ſupination. Il remarque encore que ceux qui la tenoient dans un état d'extenſion, y excitoient des douleurs plus vives que celles du mal même.

Preſque tous les Anciens ſe ſont ſervi, comme nous, d'écliſſes dans les fractures; ils appeloient ces écliſſes *ferulæ*, parce qu'elles ſe faiſoient avec la tige de la plante nommée *férule*, qui, bien que creuſe & légère, a cependant aſſez de ſolidité. Hippocrate en fait mention dans le Livre du *devoir du Médecin*, où il dit: « les férules doivent être légères, égales, arrondies à leur extrémité, un peu plus courtes « que l'appareil en haut & en bas, & très-épaiſſes à l'endroit « de la fracture. Dans le même Livre, en parlant des bandes, « il exige qu'elles ſoient légères, minces, douces, nettes, « larges, ſans couture ni ourlet, point ſèches, mais imbibées « de quelque liqueur, & aſſez fortes pour être étendues ſans « ſe déchirer. »

Ailleurs, il dit que le chaud eſt très-bon aux os fracturés, notamment lorſqu'ils ſont découverts *(a)*, & qu'au contraire le froid y eſt très-nuiſible *(b)*.

(y) De officin. medic.
(z) De fractis.
(a) Aphoriſm. XXII, *ſect.* V.
(b) Aphoriſm. XVIII, *ibid.*

Fracture de l'avant-bras.

Ces principes posés, il passe au traitement de la fracture de l'avant-bras. Lorsque des deux os, il n'y en a qu'un fracturé, il vaut mieux, selon lui, que ce soit l'os *cubitus*, quoique le plus gros; il prétend même qu'il faut une extension moins forte dans cette fracture, que dans celle du *radius*, mais que l'extension sera nécessairement encore plus forte, si les deux os sont fracturés. L'extension convenablement faite, il veut que l'Opérateur fasse la coaptation avec les paumes des mains. Pour appliquer le bandage, la position qu'il prescrit au malade est d'avoir le coude légèrement fléchi, l'extrémité de la main au niveau du coude, & même un peu plus haut, afin que le sang ne séjourne point aux extrémités. Il enduisoit la bande de cire, pour qu'elle se collât plus aisément à la partie, & qu'elle ne se dérangeât point. Il commençoit par deux ou trois circulaires sur l'endroit fracturé, de manière à l'assujettir sans comprimer beaucoup; puis il continuoit vers la partie supérieure, dans l'intention de suspendre l'affluence du sang, & s'arrêtoit là. Cette première bande étoit la moins longue. Après avoir fait deux tours de la seconde bande sur la fracture, les autres étoient dirigées vers la partie inférieure, en observant qu'ils fussent plus coulés & moins serrés, afin de faire finir cette bande au même endroit que la première. Les signes auxquels Hippocrate juge que le bandage est tel qu'il doit être, c'est lorsqu'en demandant au blessé s'il se sent serré, il dit ne l'être que légèrement à l'endroit de la fracture. Le jour ou la nuit où le bandage a été appliqué, le blessé trouve qu'il n'est plus si lâche, & qu'il le serre même plus fort. Le lendemain, il paroît à la main une petite tumeur molle (οἰδημάτιον), & vers le soir il se sent moins serré. Le troisième jour, les bandes lui semblent lâches. Voilà la mesure d'une juste compression, & la règle par laquelle notre Auteur veut que l'Opérateur se conduise.

Hippocrate, en recommandant de resserrer un peu les bandes le troisième jour, n'oublie pas d'avertir qu'il faut, pendant cette opération, tenir l'endroit affecté dans un état d'extension, & serrer un peu plus ce second bandage que

le premier. Sept jours après l'application du premier appareil, s'il a été bien fait, la partie paroîtra plus grêle & plus déprimée, mais la tuméfaction de la main sera à peu-près la même. Si elle n'est pas plus douloureuse, on pourra serrer les bandes un peu davantage. Par-dessus seront placées, autour de la partie, les férules ou atelles qu'on maintiendra par quelques tours de bandes lâches. Si, trois jours après, le malade trouve l'appareil relâché, il faudra fixer un peu mieux les atelles, sur-tout aux environs de la fracture, ayant toujours égard à ce qu'elles soient plutôt aisées que compressives. Il veut encore qu'à l'endroit de la fracture, les éclisses soient plus épaisses, & qu'on évite qu'elles ne portent sur les éminences osseuses. S'il étoit avantageux à la fracture, qu'on en plaçât quelques-unes vis-à-vis des os saillans, il conseille de les tenir plus courtes que les autres, dans la crainte d'occasionner par-là l'ulcération de la partie & la dénudation des nerfs. Tous les trois jours, on resserre de quelque degré les éclisses, en se rappelant toujours qu'elles ne sont point destinées à comprimer, mais à maintenir le bandage. Bien entendu qu'on aura examiné à chaque pansement, si les os étoient dans une direction suffisante, & s'il n'y avoit ni prurit ni ulcération. Car si, dans le cours du traitement, l'on soupçonne que les os ne sont pas exactement rapprochés, ou que quelque chose fatigue le blessé, Hippocrate veut, qu'abstraction faite de toutes les règles, on lève l'appareil, & qu'on le repose aussitôt. On conserve l'usage des atelles jusqu'au vingtième jour. En disant que la consolidation parfaite de l'os a coutume de se faire dans les trente jours, il ajoute qu'il n'y a rien d'assuré là-dessus; que l'âge & le tempérament des malades mettent en cela de grandes variations.

Principes généraux.

Quant au régime, s'il n'y a point d'accidens graves, il prescrit jusqu'au dixième jour des alimens en petite quantité & de facile digestion, l'abstinence du vin pur & des viandes, & sur-tout le repos. Vers la fin, on commence à restaurer un peu le blessé. Ces préceptes d'Hippocrate sont communs à toutes les fractures; il n'y a que des cas particuliers qui puissent y faire changer quelque chose.

Fracture du bras.

Le Père de la Médecine avoit senti la nécessité d'une extension graduelle dans la réduction des fractures; car, dans celle du bras, il vouloit que l'on mît sous l'aisselle du blessé, un linteau de bois, fixé à chaque extrémité par une chaîne ou par quelqu'autre appui, qui mît le malade dans une situation à ne pouvoir s'asseoir, même à être en quelque sorte suspendu: qu'ensuite ayant l'avant-bras fléchi, de manière à former un angle droit avec l'*humerus*, on y attachât une courroie large & flexible ou une bande, au bout de laquelle seroit un poids qui étendît doucement le bras, si l'on n'aime mieux se servir d'un homme pour faire la même extension. Alors le Médecin debout, un pied placé sur un siége plus élevé, fait facilement la coaptation avec les paumes des mains. Hippocrate observe qu'il faut se garder de faire le bandage, le bras étendu, parce qu'on assujettiroit le muscle dans un état d'extension, ce qui seroit très-nuisible. Les règles pour l'application du bandage & des atelles, sont les mêmes que dans la fracture de l'avant-bras. Vers la fin, il se bornoit à un bandage légèrement contentif. Il ajoute que cinquante jours sont le terme de la consolidation de l'os. Il observe encore que, quand les os de la jambe sont fracturés sans plaie, l'extension doit être en raison du déplacement des pièces osseuses. Il convient que l'extension, faite par plusieurs hommes, même par deux, est suffisante, pourvu qu'ils soient forts & vigoureux. Il vouloit qu'on fît l'extension de la jambe en ligne directe, & qu'on maintînt la partie étendue pendant l'application du bandage. Il en dit autant pour la fracture de la cuisse.

S'il propose, dans les fractures du bras & de l'avant-bras, de tenir le membre soulevé & le coude fléchi, c'est parce qu'il savoit que le bras ne peut demeurer long-temps étendu, au lieu que la cuisse & la jambe sont toujours disposées à être étendues, soit que l'on reste assis ou debout. Aussi donne-t-il, pour principe général, de faire le bandage d'une partie dans l'état de sa situation naturelle.

Toutes les fois que l'extension, faite par des hommes, suffit,

ſuffit (& dans quel cas n'eſt pas ſuffiſante une extenſion méthodiquement dirigée ?) il veut qu'on s'en contente. De ſon aveu même, c'eſt une abſurdité d'employer des machines lorſqu'on peut s'en diſpenſer ; ſinon il recommande de choiſir, parmi les moyens les moins violens, le plus commode & le plus ſimple. Le bandage fait, comme dans la fracture de l'avant-bras, avec la ſeule différence de tenir les bandes plus longues, il plaçoit le membre ſur quelque choſe d'uni & de mollet, tel que ſeroit un couſſin de laine ou de lin, qui contînt la partie, de manière à ne pouvoir prendre aucune conformation vicieuſe.

Le ſeptième ou le onzième jour, Hippocrate appliquoit les atelles qu'il ſe gardoit bien de placer ſur les malléoles ou ſur le trajet des tendons. Si, dans le cours du traitement, il ſoupçonnoit quelqu'ulcération, une direction fauſſe ou quelqu'autre accident, il levoit l'appareil pour y remédier. Il dit que quarante jours terminent la cure, ſi elle eſt bien ſuivie.

Si le ſecond os de la jambe eſt fracturé, il veut que l'extenſion ſoit moindre, mais faite le plus tôt poſſible dans ce cas comme dans tous les autres. S'il y a fracture à l'os interne (au *tibia*), il recommande une extenſion plus forte, pour parvenir à une coaptation facile & exacte, non-ſeulement parce que cet os étant plus gros, moins recouvert de chair que le précédent, la difformité ſeroit plus apparente, mais encore, parce que perdant ſa rectitude naturelle, il feroit perdre au corps de ſon équilibre, & rendroit la marche plus laborieuſe.

Pour la fracture du *fémur*, Hippocrate dit qu'il faut faire une extenſion très-forte, qu'il n'y a même point à riſquer de la faire un peu trop forte. Il remarque que les chairs (les *muſcles*) de cette partie étant très-épaiſſes & très-fortes, il eſt à craindre que le bandage ne la contienne pas ſuffiſamment. Or, s'il arrive que la cuiſſe reſte trop courte, que le malade boîte, c'eſt un accident d'autant plus déſagréable qu'il eſt plus viſible qu'au bras. Le reſte du traitement eſt le même

qu'aux fractures dont nous avons parlé. Cinquante jours consolident celle du *fémur*.

Quant aux gouttières qui servoient à recevoir la cuisse fracturée, il ose fronder le préjugé favorable qu'en avoient les Praticiens de son temps. Il avance qu'on peut très-bien guérir sans elles, & qu'en les appliquant, si elles n'excèdent pas le jarret, elles sont plus dangereuses qu'utiles, en ce qu'elles n'empêchent pas la jambe & le corps même, de se mouvoir sans le fémur. Il n'ignoroit pas que la flexion du genou dérange singulièrement les bandages dans les fractures du fémur & du tibia. Pour parer cet inconvénient, le meilleur moyen qu'il connût, étoit de tenir constamment le genou dans un état d'extension. C'est pour cela que, quand il se servoit de gouttières, il vouloit qu'elles s'étendissent depuis le gros de la cuisse jusqu'au pied, & que les liens qui fixent la gouttière dans toute l'étendue de la jambe & de la cuisse, continssent mollement la partie. Il avoit le plus grand soin de situer convenablement le talon, pour ne point laisser le pied pendant, tandis que le reste de la jambe est fixé. Il remarque très-bien que, sans cette précaution, les os font saillie en devant. Lors donc que les os n'ont point été remis ou maintenus dans leur situation naturelle, le cal se forme plus lentement, & reste toujours plus difforme & moins solide qu'il n'auroit été.

Dans les fractures compliquées de plaie, sans saillie des os, il se servoit des moyens curatifs ordinaires. Les extensions, les directions, la coaptation, le bandage même ne différoient presqu'en rien. Il appliquoit sur la plaie, un linge double, enduit de cire & de poix, & il faisoit autour de la plaie, un liniment avec la cire; observant que les compresses & la bande qui devoit les contenir, fussent un peu plus larges que la plaie, & que le bandage fût moins serré que s'il n'y avoit point de plaie. Hippocrate blâme certains Praticiens qui, sans aucun égard pour la plaie, appliquoient dès le commencement le bandage ordinaire; il déduit les accidens qu'entraîne une si dangereuse routine, & s'élève contre ceux qui la suivent, avec d'autant plus de chaleur, qu'elle paroît

avoir été fort commune de ſon temps. En Praticien éclairé, il remarque qu'il eſt de la plus grande importance de ſavoir ce qu'on peut eſpérer ou craindre, ſoit en plaçant les premiers tours de la bande en un endroit plutôt qu'en un autre, ſoit en y faiſant une compreſſion plus ou moins forte.

Par cette méthode, il prétend que la ſuppuration ſe fait en moins de temps que dans les ulcères traités d'une autre manière; les eſcarres gangréneuſes, s'il en eſt, tombent plus tôt, & l'ulcère eſt plus promptement cicatriſé. Aux atelles, que dans ce cas il admettoit beaucoup plus tard que d'ordinaire, il ſubſtituoit un plus grand nombre de bandes. Si l'on ſe permet de les appliquer plus tôt, il recommande de ménager le trajet de l'ulcère, & de ſe borner à une compreſſion douce.

Le régime & la diète ne ſont point oubliés. Il les proportionnoit à la gravité de la plaie & des accidens.

C'eſt encore le même traitement qu'il propoſe dans les ulcères provenans de la compreſſion des bandes, des atelles, ou de toute autre cauſe. Les ſignes qu'il donne de l'exiſtence de cet accident, ſont la douleur, la pulſation que ſent le malade, & une tumeur éréſipélateuſe qui ſe manifeſte à la partie inférieure; alors il ordonne de lever l'appareil, & s'il y a prurit, d'appliquer un médicament compoſé de cérat & de poix. Si l'ulcère eſt ſordide & noir, il veut quon attende de la ſuppuration, la chute des parties mortes, & qu'on mette plutôt en uſage les topiques doux, que ceux qui ſeroient irritans. S'il prévoyoit qu'il dût ſe détacher quelque fragment d'os conſidérable, & ſi la ſuppuration étoit abondante, il levoit plus ſouvent l'appareil. Pour cet effet, il ſe ſervoit d'un bandage accommodé à la circonſtance, & aſſez ſemblable à celui que nous nommons *bandage à dix-huit chefs*. Il étoit compoſé de linges doubles, (la néceſſité en déterminoit le nombre) larges au moins d'un demi-pan, trop courts pour faire deux circonvolutions autour du membre rompu, trop longs pour n'en faire qu'une ſeule. Après avoir trempé ce bandage dans de gros vin, & avoir placé la partie au milieu, il paſſoit ſucceſſivement les chefs de ce bandage de droite à

gauche & de gauche à droite, de chaque côté de l'ulcère, au point de ne pas comprimer, mais d'assujettir seulement. Sur l'ulcère, il appliquoit un mélange de cire & de poix ou quelqu'emplâtre d'usage dans les plaies récentes. Si c'étoit l'été, il faisoit arroser souvent de vin le bandage; l'hiver, il le couvroit de laine trempée dans le vin & l'huile.

Dans le cas où aucun des bandages ordinaires ne produiroit l'effet désiré, il veut qu'on ait recours à quelque machine capable de tenir le membre dans un état d'extension. Il condamne, avec justice, ceux qui, dans cette vue, attachoient au lit le pied du malade, puisque ce lien est toujours nuisible, & ne peut jamais être utile. Le reste du corps cédant au pied, il n'y aura plus d'extension. Dès que le corps pourra se porter çà & là, le lien n'empêchera ni le pied ni l'os de suivre ses mouvemens & de se contourner. On peut donc dire avec Hippocrate, que la partie sera plus tôt défigurée, quand on aura eu recours à de pareils expédiens. Hippocrate, après avoir montré l'insuffisance ou le danger des moyens qu'employoient les Médecins de son temps pour maintenir la jambe en extension, fait la description d'une machine assez ingénieuse, pour remplir cet objet; mais il observe que, si l'exécution manque en quelque chose, la machine sera plus nuisible qu'utile.

Plusieurs de ses contemporains étoient encore dans l'usage de panser, les premiers jours, les fractures simples ou compliquées, avec de la laine grasse, & d'en remettre la réduction au troisième ou quatrième jour. Mais il relève cette vicieuse pratique, en ce que c'est positivement là le temps de l'éréthisme & de l'inflammation des plaies, auxquelles il veut qu'on touche alors le moins qu'il est possible. Il ne blâme pas tant ceux qui différoient la réduction jusqu'au-delà du septième jour, parce que, l'inflammation étant dissipée, on procède plus facilement & sans risque à la réduction. Cependant il estime que cette pratique, sans parler d'autres inconvéniens, a celui d'éloigner le terme de la guérison.

Dans les fractures où les os biguent au point de ne pouvoir

être réduits par les moyens ordinaires, il conſeille, lorſque l'extenſion eſt à peu-près à ſon juſte degré, d'employer un levier de fer aſſez fort pour faire rentrer l'os en ſa place. Il ajoute que ce moyen n'eſt point à mépriſer, puiſque, s'il ne réuſſit pas, tout autre ſera inſuffiſant; & il a raiſon, ſi l'on ne doit attendre ici de ſuccès que de la force. Si quelques pointes des pièces fracturées s'oppoſent à l'introduction du levier, il recommande de les couper, & de faire l'extenſion & la réduction le premier ou le ſecond jour, non le troiſième, & encore moins le quatrième ou le cinquième; car alors la convulſion eſt plus à craindre en réduiſant l'os, qu'en le laiſſant tel qu'il eſt. Lors donc que la convulſion ſuccède à la réduction, il eſtime que le mieux ſeroit de déplacer l'os, ſi cela ſe pouvoit, ſans pire inconvénient. Il remarque que ce n'eſt pas, quand les parties ſont relâchées, que la convulſion & la diſtenſion arrivent, mais plutôt après une trop forte extenſion. C'eſt pourquoi il conſeille, pendant ces premiers jours, de ne point fatiguer la partie, mais de donner tous ſes ſoins à réprimer l'inflammation & à provoquer la ſuppuration de l'ulcère. Les ſept premiers jours expirés, & même plus, lorſqu'il n'y a ni inflammation ni fièvre, c'eſt alors qu'il propoſe d'en venir à la réduction, ſi l'on a l'eſpoir d'y réuſſir; ſinon il ne veut pas qu'on aggrave le mal par des tentatives inutiles.

Il tient pour conſtant que les os qu'on n'a pu réduire, ceux qui ſont tout-à-fait dépouillés, ſe deſsèchent & tombent. Après avoir parcouru différentes cauſes de la dénudation des os, il dit qu'on ne peut aſſigner un terme préfixe à leur exfoliation ou à leur ſéparation; qu'en général elle ſe fait plutôt aux os ſpongieux qu'aux os durs; quand la ſuppuration & la reproduction des bonnes chairs eſt prompte, parce que les chairs renaiſſantes pouſſent l'os au-dehors. Il avertit que, ſi tout le cercle oſſeux ſe détache en quarante jours, il n'y a point à ſe plaindre, car quelquefois ce décollement ne s'opère qu'en ſoixante jours.

Quand l'os qu'on ne peut réduire, pique & agace les

chairs, il ordonne de couper l'excédant, ſur-tout s'il eſt dénudé, puiſqu'on ne ſauroit le conſerver, quelque choſe qu'on faſſe. Mais il défend de couper les os qui ne doivent que s'exfolier.

Hippocrate annonce qu'il en réchappe peu des fractures de la cuiſſe ou du bras, où l'os a percé les chairs, tant parce que ces os ſont grands & garnis de moelle, que par la léſion des nerfs, des muſcles & des veines qui les avoiſinent. Si l'on en fait la réduction, il ſurvient des convulſions; ſi on ne la fait point, viennent des fièvres aiguës, bilieuſes, accompagnées de hoquet, & ſuivies de gangrène: ainſi, dans les deux cas, l'évènement n'eſt pas plus heureux. Tout conſidéré, il croit plus avantageux que l'os ſorte à la partie inférieure qu'à la ſupérieure, & à la partie externe de la cuiſſe ou du bras qu'à la partie interne, où rampent quelques veines dont la léſion eſt mortelle. Si l'on eſt contraint de réduire ces fractures, qu'on ait quelqu'eſpoir d'y réuſſir, & que le déplacement de l'os, le déſordre des muſcles ne ſoient pas trop conſidérables, il croit que le coin ou le levier peut être utile moyennant l'extenſion; mais quand la réduction n'a pas été faite le premier jour, il n'eſt pas d'avis qu'on l'entreprenne. Alors il conſeille de ſituer la partie, de manière que l'endroit de l'ulcère ſoit relâché. D'ailleurs il traitoit la plaie comme celles de la tête, en évitant les topiques froids. Telle eſt la peinture qu'il fait de ces accidens effrayans, où il voit beaucoup de danger & peu d'eſpoir de ſalut. Auſſi conſeille-t-il aux Médecins qui peuvent faire une retraite honnête, de ne point ſe charger de pareille entrepriſe.

Enfin Hippocrate poſe cet axiome général, que la fracture d'un os eſt moins redoutable que s'il y avoit contuſion des veines & des nerfs de quelqu'importance, dans le même endroit, ſans fracture; & il ajoute que le bleſſé mourra plutôt de la contuſion que de la fracture, ſi la fièvre continue s'établit *(c)*.

(c) *De fract.*

Il reconnoît que le nez peut se fracturer de plusieurs manières. Il s'élève contre les Médecins de son temps, qui, moins occupés de l'utilité que de la complication & de l'élégance des bandages, commettoient de grandes fautes, & plus dans cette fracture que dans aucune autre *(d)*.

Fracture du nez.

Lorsque le nez est écrasé de manière à paroître camus, il faisoit entrer dans les narines quelque matière qui, en les remplissant, pût redresser les parties affaissées. Si ce moyen étoit sans succès, toujours simple dans ses procédés, il conseilloit aux malades qui en avoient le courage, de s'introduire dans les narines le doigt index de chaque main. Si les doigts du malade étoient trop gros, il avoit recours à ceux d'un enfant ou d'une femme, qui les ont plus déliés. Ce moyen étoit-il encore insuffisant? il portoit dans le nez une sorte de spatule, avec laquelle il relevoit les fragmens osseux, & extérieurement il en faisoit doucement avec les doigts de l'autre main la coaptation, observant que les os du nez sont ceux de tout le corps, dont la coaptation exige le moins d'effort.

Si la fracture étoit d'un côté seulement, il relevoit l'endroit rompu par la méthode décrite. Dans l'un comme dans l'autre cas, il auroit desiré qu'on pût laisser dans les narines, les doigts du malade ou de toute autre personne pendant dix jours: terme qu'il estimoit être celui de la consolidation des pièces osseuses, quand il ne survenoit pas de corruption. C'est pourquoi il recommande de faire la réduction de cette fracture le premier, ou au plus tard, le second jour.

Quand la fracture n'étoit que d'un côté, près du cartilage, ce qui pervertissoit la forme de l'extrémité du nez, il remplissoit les narines de pâte liquide, d'éponge ou de quelque chose semblable, pour le tenir en état jusqu'à la fin de la cure. C'est dans les mêmes vues qu'il colloit à l'aile du nez, du côté malade, un chef d'une bande de cuir de Carthage, qu'il conduisoit sous l'oreille opposée, de-là derrière la tête,

(d) *De articul.*

& l'autre chef venoit se coller au milieu du front. Y eût-il inflammation, il trouvoit que ce bandage ne pouvoit nuire; on le croit, mais étoit-il bien utile?

Si la fracture étoit compliquée d'une plaie, il y appliquoit un mélange de cérat & de poix, ou quelqu'autre médicament comme pour les plaies récentes.

Rupture du cartilage de l'oreille.

Hippocrate, dans le même Livre, traite de la rupture du cartilage de l'oreille *(e)*, pour laquelle il n'admet aucune espèce de bandage, parce qu'il prétend que la compression la plus légère doit augmenter l'inflammation, la douleur, la fièvre & les autres accidens. Les cataplasmes légers, composés de matières visqueuses & farineuses, sont les seuls topiques qu'il se permette. Mais il croit que souvent on feroit encore mieux de n'appliquer aucun remède aux oreilles, comme en plusieurs autres endroits. Il faisoit coucher le malade sur le côté opposé au mal, comme si la douleur n'eût pas été une cause assez déterminante pour l'y décider. Si la suppuration menaçoit, il cherchoit à entretenir la liberté du ventre. Si le malade avoit de la disposition au vomissement, il la favorisoit par des vomitifs doux. Quand la suppuration commençoit à se rendre sensible, il ne se hâtoit pas d'ouvrir, parce que, sans l'application d'aucun topique, la résolution a quelquefois lieu. Mais si la suppuration étoit décidée, il perçoit l'oreille avec un fer chaud, ce qui la rendoit plus courte & plus petite que l'autre. Si l'on répugnoit à ce remède, il ne se bornoit point à une incision superficielle, persuadé que le foyer purulent est toujours plus profond qu'on ne se l'imagine.

Les ganglions.

De-là il prend occasion de parler de quelques collections humorales & des ganglions, que quelques Médecins de son temps ouvroient dans l'espoir d'y trouver une humeur quelconque, & ils n'y découvroient qu'une chair baveuse

---

(e) Hippocrate se sert indifféremment du mot κάτηγμα, pour exprimer la fracture d'un os & la rupture d'un cartilage.

& visqueuse;

& vîſqueuſe ; mais il obſerve qu'il n'en arrive aucun inconvénient.

Après la ſection de l'oreille, Hippocrate proſcrit tout cataplaſme. Il traitoit la maladie comme une plaie ſimple, toujours de manière à ne point ſurcharger la partie. Si le cartilage venoit à ſe dénuder & à s'abreuver d'humeurs viſqueuſes & purulentes, ſa dernière reſſource étoit de le percer avec un fer chaud, comme le ſpécifique des maladies rébelles & opiniâtres.

Fracture de la mâchoire inferieure.

Il diſtinguoit deux eſpèces de fractures de la mâchoire inférieure ; l'une avec déplacement, & l'autre ſans déplacement. Il réduiſoit celle-ci, en paſſant les doigts entre la langue & l'os maxillaire, pour ſervir, ſelon la circonſtance, de point d'appui, ou à repouſſer au-dehors les pièces oſſeuſes. S'il y avoit des dents vacillantes à l'endroit fracturé, il en lioit deux enſemble & même plus, avec un fil d'or ou de lin, juſqu'à la parfaite conſolidation de la fracture. Il appliquoit à l'endroit bleſſé quelques plumaceaux couverts de cérat, & quelques tours de bandes lâches contenoient cet appareil ; car il dit qu'alors un bandage bien fait eſt de peu d'utilité, & qu'un bandage mal conçu devient très-nuiſible. Ce qu'il croit préférable, c'eſt de tâter ſouvent l'intérieur de la bouche & l'état de la fracture, & de contenir ou de rétablir, avec les doigts, les fragmens oſſeux. Il répète ici, comme pour la fracture du nez, qu'il ſeroit à ſouhaiter que ce contentif pût être continué tout le temps de la cure.

Lorſque la fracture eſt complète & tranſverſe, ce qu'il croyoit rare, il donne les mêmes procédés, tant pour rendre l'os à ſon état naturel, que pour raffermir les dents ébranlées. Mais il ajoute que, comme on ne ſauroit écrire tout ce que la main doit faire, la ſagacité du Médecin doit y ſuppléer.

Si un enfant a la mâchoire inférieure fracturée, il dit qu'il ſuffit d'y appliquer du cuir de Carthage, du côté du poil, qui en eſt la partie la plus dure & la plus denſe. S'il étoit d'un âge un peu plus avancé, il faiſoit appliquer toute l'épaiſſeur du cuir. On en coupoit une bande de la largeur de

trois doigts & de longueur ſuffiſante. La mâchoire auparavant enduite de gomme, pour y coller cette bande, on faiſoit à l'un des chefs une boutonnière deſtinée à recevoir le menton, & l'on plaçoit ce premier chef à un travers de doigt de la fracture. A la même diſtance, & en ſens oppoſé, on agglutinoit, un peu au-deſſus de la première, une autre bande pareille ou un peu plus large, qui embraſſoit l'oreille au moyen d'une boutonnière; puis les deux autres chefs plus étroits & plus minces venoient ſe réunir au ſommet de la tête où on les fixoit par un nœud. On entouroit le front d'un bandeau, pour aſſujettir le bandage, & l'on recommandoit au malade de ſe coucher ſur le côté ſain, ſans toutefois que la mâchoire fût appuyée.

Hippocrate prétend que ce bandage, plus ſûr qu'aucun de ceux qu'il connoît, laiſſe à l'Opérateur la facilité d'étendre ou de relâcher à ſon gré la partie bleſſée, & de varier les directions.

Les dix premiers jours, il tenoit les malades à une diète ſévère; mais enſuite il permettoit des alimens d'autant plus volontiers que, s'il ne ſurvient dans les premiers jours ni inflammation ni corruption, la conſolidation de cette fracture ſe fait promptement, comme celle de tous les os ſpongieux. Il aſſure même qu'elle n'excède pas le terme de vingt jours.

Déſunion de la ſymphiſe du menton.

Il paſſe de-là au traitement de la déſunion de la ſymphiſe du menton, accident qu'il n'a pu voir que dans les enfans, puiſque la plus forte ébullition ne ſépare pas celle de l'adulte. La méthode opératoire qu'il propoſe, eſt à peu-près la même que celle de la fracture de la mâchoire inférieure.

Fracture de la clavicule.

Hippocrate reconnoiſſoit encore deux ſortes de fractures de la clavicule : l'une, lorſque l'os étoit rompu tranſverſalement & tout-à-fait ſéparé; l'autre qu'il appelle *fracture en long*, & qui, dans le ſens de Galien, n'eſt qu'une fracture avec éclat, où la ſéparation des fragmens n'eſt pas complète. Hippocrate a fort bien obſervé que la portion de la clavicule qui tient à la poitrine reſte élevée, tandis que la partie attachée à l'épaule

s'affaiſſe. Pluſieurs Médecins de ſon temps croyoient, par l'effet du bandage, abaiſſer la portion éminente ſur l'autre; mais ſon jugement lui faiſoit apercevoir le vice de cette pratique: il trouvoit qu'il étoit plus ſimple & plus ſûr de rapprocher de ſa ſituation naturelle, la portion ſortie, comme étant la ſeule ſuſceptible de mouvement.

Si la clavicule eſt fracturée de manière que la portion de l'os, du côté de la poitrine, ſoit abaiſſée, & que l'autre ſoit élevée & domine, il dit que la coaptation ſe fait d'elle-même en abaiſſant l'épaule & le bras. Il veut au contraire qu'on ſoulève l'une & l'autre, ſi le fragment eſt ſitué de côté, c'eſt-à-dire, ſelon l'interprétation de Galien *(f)*, intérieurement ou extérieurement; Hippocrate dit même que, ſans autre opération, la coaptation ſe fait aſſez communément en ſoulevant le bras. Mais, quand la portion adhérente à l'os de la poitrine étoit en bas ou de côté, il faiſoit coucher le bleſſé ſur un couſſin placé entre ſes deux épaules, de manière qu'il fit bomber la poitrine; un aide en même-temps portoit le bras en enhaut & rapproché des côtes. La partie ainſi diſpoſée, l'Opérateur, d'une main repouſſoit l'épaule, & de l'autre faiſoit la coaptation. Il ajoute, qu'il eſt quelquefois utile de porter en haut la tête de l'*humerus*, en ramenant le coude vers la poitrine, & que dans certains cas, après le bandage appliqué, il eſt bon de rapprocher le coude des côtes pour tenir ſoulevée la tête de l'*humerus*. Si le malade veut marcher, il propoſe de ſoutenir ainſi l'extrémité du coude avec une fronde ou une écharpe ſuſpendue à ſon cou. Lorſque le malade eſt tranquille, & qu'il ne ſurvient point d'accidens, la conſolidation de cette fracture s'opère en quatorze ou vingt jours au plus.

Quand le haut de l'épaule eſt ſéparé, la portion ſéparée ſemble faire éminence, & c'eſt la connexion du *jugulum* ou de l'*acromion* avec l'épaule: alors le bout de l'épaule (ἐπωμίς) paroît affaiſſé, ce qui induiſoit en erreur bien des Médecins — Décollement de l'acromion.

(f) Galen. *Comment. I in hunc lib.*

contemporains d'Hippocrate, qui prenoient ce décollement pour une luxation. Ils faiſoient donc beaucoup de mal en voulant réduire cette partie qu'ils n'abandonnoient, que quand ils avoient perdu tout eſpoir d'y réuſſir. Ce qu'il trouve de mieux à faire dans ce cas, c'eſt de comprimer avec le bandage l'os qui fait ſaillie, & de tenir le bras rapproché des côtes au moyen d'une écharpe, pour donner à l'os la facilité de ſe recoller. Il pronoſtique qu'il y aura toujours une difformité par la ſaillie de l'os; il répète en pluſieurs autres endroits, comme un axiome, que deux os qui ont communication entre eux, une fois ſéparés, ne ſe rapprochent jamais exactement. Au reſte il avertit que, ſi le bandage eſt bien fait, la douleur ſera de peu de durée.

Fracture & contuſion des côtes.

Lorſqu'il y a fracture à une ou pluſieurs côtes, ſans dénudation de l'os & ſans eſquilles, en un mot, ſi la fracture eſt ſimple, Hippocrate annonce que rarement la fièvre ſurvient; & comme alors la plupart des bleſſés n'éprouvent ni crachement de ſang ni ſuppuration interne, auſſi n'ont-ils pas beſoin de topiques, de bandages ni de diète. Il prétend même que, lorſqu'il n'y a point de fièvre continue, l'abſtinence eſt fort nuiſible, en ce que les côtes affaiſſées par la vacuité de l'eſtomac, augmentent la douleur, la toux & la fièvre; au lieu que l'eſtomac médiocrement rempli relève & ſoutient les côtes, ce qui prévient tous ces accidens. Un emplâtre de cérat, une compreſſe, un bandage ſimple & contentif, voilà tout l'appareil néceſſaire à la cure qui ſe termine pour l'ordinaire dans les vingt jours.

Mais, lorſqu'un coup, une chute, ou quelqu'effort violent a produit une contuſion aux côtes, il s'enſuit de la léſion des veines & des nerfs qui rampent dans leur interſtice, des crachemens de ſang conſidérables, de la toux, des tubercules, des ſuppurations dans la poitrine; & ſouvent même la côte eſt cariée. Quoique ces accidens n'accompagnent pas toujours la contuſion, la douleur s'y fait ſentir plus long-temps, & elle eſt plus ſuſceptible de renaître, que s'il y avoit ſimplement fracture. Cependant, dit Hippocrate, on s'inquiète moins

de la contusion que de la fracture simple, & l'on a tort. La contusion exige la diète, l'abstinence des femmes, le silence, la saignée du bras, les linimens avec le cérat, des compresses larges & un bandage qui fasse une compression douce. Dans ce cas, il se servoit d'une bande large, roulée à deux globes, & il commençoit sur l'endroit blessé, pour que la peau ne fût point bourrelée par le croisement des chefs. Tous les jours, ou tous les deux jours, il levoit l'appareil. Pendant dix jours il tenoit le malade à une diète légère & adoucissante; ensuite il le faisoit passer à des nourritures plus restaurantes. Tant que le malade étoit à la diète, il tenoit le bandage plus serré; dès qu'il commençoit à l'alimenter, il le faisoit plus lâche. S'il y avoit crachement de sang, il continuoit le bandage quarante jours & plus, selon l'exigence des cas. Il observe que la contusion négligée laisse après elle un gonflement sensible : bientôt les chairs n'ont plus d'adhérence avec l'os, la carie gagne de jour en jour, & la maladie est longue.

Si le gonflement n'intéressoit que les parties molles, si les douleurs se calmoient & se réveilloient à la moindre indisposition ou par le travail, il appliquoit un bandage, par lequel il croyoit procurer la résorption de l'humeur stagnante. Ce moyen étoit-il insuffisant (car il devoit souvent l'être); il n'y voyoit d'autre remède que le feu, qu'il portoit jusqu'à l'os exclusivement. Quand la tumeur étoit dans l'intervalle des côtes, il brûloit plus superficiellement, dans la crainte de pénétrer dans la poitrine. Si la contusion étoit considérable, quoique récente, quoique l'os ne fût point endommagé, il avoit encore recours au cautère actuel; si elle s'étendoit au loin, il cautérisoit en plusieurs endroits.

Hippocrate n'a pas traité les luxations avec moins de soin ni dans un moindre détail que les fractures. Son Traité des *luxations* commence par celle du bras, qu'il dit n'avoir vue que sous l'aisselle & jamais en haut, en arrière, ni en devant. Il va jusqu'à révoquer en doute la possibilité de cette dernière espèce. Les Médecins contemporains étoient d'un sentiment

Les Luxations.

contraire; mais il soutient qu'ils s'en sont laissé imposer par la saillie remarquable que fait la tête de l'os du bras en devant, dans les sujets maigres & décharnés. Il tâche d'appuyer cette opinion par l'examen des différentes positions de la tête de l'os, dans les divers mouvemens du bras. Mais de ce que la tête de l'*humerus* ne sort point en devant, s'ensuit-il qu'il n'y ait pas de luxation en-devant?

Luxation du bras.

Voici les signes qu'il donne de la luxation du bras. L'extrémité du coude paroît plus éloignée des côtes du côté de la luxation que de l'autre, & l'on ne parvient à l'en rapprocher qu'avec douleur: le bras reste étendu, on ne peut le fléchir pour porter la main à l'oreille, ni faire les mêmes mouvemens qu'avec l'autre.

La tête de l'*humerus* se rend plus sensible que d'ordinaire sous l'aisselle.

On aperçoit l'extrémité de l'épaule plus saillante, & un peu au-dessous de cette saillie, une cavité remarquable; c'est celle qu'occupoit la tête de l'*humerus* avant que d'être déplacée.

Enfin il n'oublioit pas de faire la comparaison du bras sain avec le bras blessé; mais il fait en même temps l'excellente remarque, que la conformation du bras peut être changée par la douleur ou par toute autre cause, sans qu'il y ait luxation.

Il dit que ceux qui ont de fréquentes luxations de l'épaule, les réduisent le plus souvent eux-mêmes. En portant sous l'aisselle les doigts fléchis, & ramenant le coude vers la poitrine, ils forcent la tête de l'os à rentrer dans sa cavité. Il ajoute qu'un Médecin peut employer le même moyen. Il n'a qu'à mettre aussi les doigts sous l'aisselle à la partie antérieure de l'article luxé, appuyer le front sur l'épaule du malade pour faire le point d'appui, & placer le genou derrière le coude, pour le pousser vers les côtes. Si l'Opérateur n'a pas assez de force, il empruntera le secours de quelqu'un pour cette opération.

Il donne encore un autre procédé. Il consiste à tirer d'une main le coude en arrière, & à placer l'autre postérieurement

ſur la tête de l'*humerus*, pour la pouſſer dans l'article. Quoiqu'il ne trouve pas ces méthodes naturelles, il avoue cependant qu'elles ont du ſuccès.

Une autre méthode qu'il croit plus naturelle, eſt celle-ci. On fait coucher le malade par terre. Le Médecin s'aſſit à l'oppoſite du côté bleſſé. On met le plus avant qu'on peut ſous l'aiſſelle, ſans porter ſur la tête de l'*humerus*, une bale à jouer ou un peloton quelconque un peu ferme, qu'un aide, placé à la tête du malade, contient avec une bande. L'Opérateur ſe ſaiſit du poignet pour faire l'extenſion, & ſon talon gauche, ſi c'eſt du côté gauche; le droit, ſi c'eſt du côté droit, placé ſur la bale, fait la contre-extenſion. On a ſoin, pendant cette opération, de faire tenir le bras & l'épaule du côté ſain, pour empêcher le corps du malade d'être entraîné par les efforts de l'Opérateur.

Une quatrième méthode qu'il propoſe, c'eſt de ſuſpendre le bleſſé par le bras ſur l'épaule d'un homme fort, vigoureux & plus grand que lui, de manière que l'aiſſelle du côté bleſſé ſe trouve ſur la crête de l'épaule de celui qui ſuſpend. Si le corps du malade ne faiſoit pas un poids ſuffiſant, on ſuſpendoit encore par-derrière à ſes vêtemens un jeune enfant. Celui qui ſuſpendoit, ramenoit vers ſa poitrine le bras du bleſſé; enſuite il faiſoit des mouvemens en divers ſens, pour déterminer la tête de l'os à reprendre ſon ſiége naturel. Tels ſont les moyens dont on ſe ſervoit dans les jeux de lutte, parce qu'ils n'exigeoient aucune machine.

Un procédé qu'Hippocrate trouve aſſez naturel, eſt de mettre ſous l'aiſſelle du malade, entre les côtes & la tête de l'*humerus*, un pilon garni de linge. Si le pilon eſt trop court, on fait aſſeoir le malade, de manière qu'il ait de la peine à en faire entrer la tête ſous ſon aiſſelle. Pendant qu'un homme étend le bras ſelon la direction du pilon, un autre embraſſant des deux mains l'épaule, fait la contre-extenſion. Hippocrate obſerve ici qu'il eſt à craindre que le corps, étant mal affermi ſur le pilon, ne ſe porte çà & là; c'eſt pourquoi il préfère l'échelle pour cette opération. Quand il ſe ſert de l'échelle,

l'extenſion & la contre-extenſion ſont les mêmes. La ſeule différence, c'eſt qu'on attache fortement, au milieu du degré de l'échelle où doit être ſuſpendu le malade, un corps rond, propre à s'adapter à l'aiſſelle & à déterminer la tête de l'os à retourner dans ſa cavité.

Parmi tous ces moyens, il n'en voit pas de ſupérieur à la machine connue ſous le nom d'*ambi* (ἄμβην) : en voici la deſcription. On prend un bois large de quatre à cinq doigts, épais de deux ou environ, long de deux coudées, & même plus court ; un bout doit être rond, très-étroit, très-mince, & l'autre muni d'un petit rebord qui ne réponde point aux côtes, mais à la tête de l'os du bras. On garnit mollement cette extrémité, puis on la porte ſous l'aiſſelle le plus loin poſſible, & ſur-tout au-delà de la tête de l'os. Sur ce bois, eſt étendu le bras, qu'on lie au-deſſus du coude & au-deſſus du poignet, pour le rendre immobile : le bras ainſi diſpoſé, eſt paſſé ſur une pièce de bois ſolidement fixée en travers, & à deux colonnes, mais de manière que le bras ſoit d'un côté, le corps de l'autre, & l'axe ſous l'aiſſelle. Il faut obſerver que cette pièce de bois tranſverſale ſoit aſſez élevée pour que le bleſſé puiſſe y être en quelque ſorte ſuſpendu, & ne touche qu'avec peine la terre du bout des pieds. Hippocrate prétend que par-là l'extenſion eſt très-exacte, très-directe, & que l'os du bras eſt en ſûreté, pourvu qu'on ait égard à ce que le bois excède la tête de l'*humerus.*

Si la luxation eſt nouvelle, le dos d'un ſiége ferme & élevé, le haut d'une porte ou tout autre point d'appui remplit les mêmes vues que la machine. Lorſqu'au contraire la luxation eſt ancienne, que l'article n'eſt point rempli de chair, & que la tête de l'os ne s'eſt point encore formé une nouvelle cavité dans l'endroit où elle eſt tombée, il croit l'*ambi* préférable. Et cela ſeroit vrai, s'il falloit plus de force que d'adreſſe pour réduire les luxations.

Hippocrate obſerve enſuite très-judicieuſement qu'à l'égard de la facilité à réduire les luxations, la nature de l'une eſt bien différente de la nature d'une autre, & une cavité d'une autre

autre cavité. Il eſt des luxations qu'on réduit ſans peine, & d'autres plus difficilement. Il y a encore beaucoup de variété dans la diſpoſition des ligamens lâches en quelques-uns, plus tendus dans les autres. On voit des perſonnes d'un tempérament ſi humide, qu'elles ſe déplacent & ſe remettent les articles ſans douleur & à volonté. Dans les gens charnus & nerveux, la luxation ſe fait avec peine, & ſe réduit de même. Comme les articles des perſonnes humides & maigres ſont moins ſuſceptibles d'inflammation que ceux des gens ſecs & charnus, ils ſont auſſi plus diſpoſés à retomber. Il conſeille donc aux premiers de faire des frictions sèches aux environs de l'article, & aux autres, des linimens avec le cérat. Il ajoute que l'effet de la friction n'eſt pas toujours le même. Elle n'a pas ſeulement la propriété de reſſerrer l'article relâché, mais encore celle de le détendre lorſqu'il eſt trop gêné. Ailleurs il parle encore des bons effets de cette eſpèce de friction, que nous négligeons trop aujourd'hui *(f)*.

Parce qu'un malade n'éprouve ni inflammation ni mal-aiſe après la réduction, il croit pouvoir ſe ſervir de ſon bras, & rejeter tout autre ſecours; alors il eſt du devoir du Médecin de l'avertir que l'article pourra retomber. Hippocrate a obſervé que cet accident arrive plutôt aux luxations du bras & du genou qu'à toutes les autres. S'il y a inflammation, il recommande de faire des linimens de cérat ſur la partie, & de remplir de laine le creux de l'aiſſelle, afin d'affermir tout-à-la-fois l'article & le bandage. Après l'application de l'appareil, il veut qu'on tienne le bras rapproché des côtes au moyen d'une bande paſſée autour du corps.

Luxations ſpontanées de l'épaule, ou de cauſe interne.

Hippocrate traite enſuite des luxations ſpontanées de l'épaule, dont la plupart des Médecins de ſon temps n'entreprenoient pas la guériſon. Il avance que d'autres, en cautériſant l'épaule ſupérieurement, en-devant & en-arrière, faiſoient encore pis, en ce que le reſſerrement de la peau déterminoit la tête de

---

(f) De Medica.

l'os à se porter en bas, & à sortir plus tôt de sa cavité. Il est bien d'avis qu'on applique le cautère, mais sous l'aisselle. Pour cet effet, pinçant la peau avec les doigts, il l'attiroit à lui, & passoit à travers un fer ardent, oblong & mince, à peu-près semblable à la spatule dont il se servoit pour les linimens. Ce qui lui faisoit rejeter les fers épais, c'est qu'ils font de larges escarres dont les cicatrices sont sujettes à se rouvrir, *accident désagréable, honteux & absolument contraire aux vues qu'on doit se proposer.* Il fait observer qu'en soulevant le bras médiocrement, on prend de la peau autant qu'on le juge à propos, & l'on évite la lésion dangereuse des glandes & des nerfs considérables de la partie.

Il appliquoit le cautère actuel à la partie antérieure de l'épaule entre la tête du bras & le tendon, & non au-delà, dans la crainte de blesser la grande veine ou le nerf. Où il cautérisoit encore, mais plus superficiellement, *parce que le feu est ennemi des nerfs*, c'étoit en arrière, beaucoup au-dessus du tendon qui est près de l'aisselle, & un peu au-dessous de la tête de l'os du bras. Il avoit l'attention de couvrir aussitôt les endroits cautérisés, pour les préserver de l'accès de l'air froid, & de ne jamais soulever le bras, que la commodité des pansemens ne l'exigeât. Quand l'ulcère mondifié étoit prêt à se cicatriser, il lioit le bras rapproché des côtes le jour & la nuit, pour obtenir une cicatrice plus solide, plus serrée, plus propre à retenir la tête de l'os dans sa cavité.

Il pronostique que ceux à qui la luxation n'a point été réduite, s'ils sont susceptibles d'accroissement, ont toujours le bras blessé plus grêle que le bras sain, & que, s'ils croissent, il reste plus court que l'autre. Il prétend aussi que les enfans nés avec un bras plus court (γαλιάγκωνες), ont eu le bras luxé dès le sein de leur mère : peut-être auroit-il dû dire dans l'accouchement. Quant à ceux qui dès leur jeunesse ont dans l'article des suppurations profondes, il assure qu'ils ont toujours le bras plus court, soit qu'on ouvre la tumeur par le fer ou par le feu, soit qu'elle s'ouvre d'elle-même. Quoiqu'ils ne ne puissent porter la main à l'oreille à cause de la tension

du coude, ou qu'au moins ils n'exécutent ce mouvement que d'une manière imparfaite, il avoue cependant qu'ils tirent plus de secours de leur bras que les autres.

Mais chez un adulte auquel le bras luxé n'a point été remis, Hippocrate annonce que la partie supérieure du bras devient plus maigre & plus grêle; il ne peut même après que la douleur a cessé, exercer les mouvemens qui éloignent le coude des côtes obliquement, mais bien ceux où le coude se porte latéralement en devant ou en arrière, pourvu toutefois qu'il ne faille pas trop les étendre.

Luxation du coude.

Hippocrate avance que la luxation du coude est plus rare & plus difficile à réduire que celle du genou *(g)*, si elle ne l'a pas été sur le champ, à cause de l'inflammation & de la nature même de la partie. Il dit que pour l'ordinaire le déplacement est léger, se faisant tantôt vers les côtes, & tantôt extérieurement, c'est-à-dire, en haut & en bas. Alors la réduction, faite avant l'inflammation, n'offre pas beaucoup de difficulté. Un homme se saisit de la main du blessé pour faire l'extension, un autre fait la contre-extension vers l'aisselle; l'Opérateur la paume d'une main appliquée sur l'os éminent, & l'autre à l'opposite, presse en sens contraire & fait la coaptation.

Souvent aussi l'avant-bras se luxe en dedans ou en arrière. Si c'est en dedans, les chairs sont déprimées en dehors, *& vice versâ* si c'est en arrière. Dans les deux cas, la réduction n'exige pas grand effort. Pour réduire la luxation en dedans, il faisoit faire au coude des mouvemens de circonduction de côté & d'autre, partie en pronation, partie en supination. Telles sont, selon Hippocrate, les luxations du coude les plus ordinaires.

Mais s'il arrive, ce qui est rare, que l'os du bras passe d'un côté ou de l'autre sur le *cubitus (h)*, l'extension directe n'est plus convenable. Il prétend même qu'elle s'opposeroit

(g) *De articul.*

(h) *De fract.*

à la dimotion de l'os du bras; il veut donc que tenant le bras légèrement fléchi, on l'étende par la partie ſupérieure près de l'aiſſelle, & que du côté de l'avant-bras on le tire en bas. Par ce moyen, l'os eſt ramené vis-à-vis de ſa cavité, & avec la paume des mains on termine la réduction. Il dit cependant que l'extenſion directe pourroit réuſſir, mais moins bien.

Ailleurs il confirme ce qu'il avance ici *(i)*. Soit que la luxation ſoit en dedans ou en arrière, il veut que l'extenſion ſe faſſe dans la ſituation du bras la plus naturelle. Il paſſoit ſous l'aiſſelle une courroie dont les deux chefs réunis étoient fixés en haut, c'eſt ce qui opéroit la contre-extenſion, & il faiſoit faire en bas l'extenſion par un homme ou par le moyen d'un poids ſuſpendu près de l'article du bras. Quand l'extenſion étoit à ſon point, l'Opérateur faiſoit la coaptation avec les mains.

Une luxation qu'Hippocrate juge auſſi rare que difficile, par les obſtacles qu'oppoſe la ſtructure naturelle de la partie, c'eſt celle en devant. Les ſignes qu'il donne de cette luxation, ſont l'impoſſibilité dans laquelle ſe trouve le malade de fléchir le bras, & la ſaillie de la tête des os qui ſe rend ſenſible au tact. Il aſſure que dans le premier moment on réduit cette luxation avec facilité; mais que, ſi l'on diffère quelque temps, une inflammation violente, accompagnée de fièvre, ne tarde point à ſe manifeſter. Il ajoute que, ſi perſonne ne ſe préſente, on peut la réduire ſeul en mettant en travers au pli du bras un linge dur & roulé, & en faiſant faire ſubitement au coude une flexion qui ramène la main vers l'épaule.

La plus douloureuſe de toutes les luxations, ſelon notre Auteur, & une des plus rares, eſt celle en arrière. Il la reconnoiſſoit à l'impoſſibilité de tendre le bras. Il annonce qu'elle occaſionne des fièvres aiguës, continues, bilieuſes, qui conduiſent en peu de jours les malades au tombeau. Si l'on eſt appelé dès le commencement, il dit qu'en faiſant étendre

---

(i) De articul.

le bras au bleſſé, la luxation ſe réduit d'elle-même; mais dès que la fièvre eſt ſurvenue, il défend de tenter aucune réduction, & encore moins celle-ci, parce qu'on ne feroit qu'aggraver la douleur.

Il dit que toutes les luxations ſe réduiſent communément par l'extenſion; mais que des circonſtances particulières déterminent à préférer tel moyen à tel autre. Les réductions s'opèrent tantôt par la ſuſpenſion, tantôt par l'extenſion, & tantôt par d'autres mouvemens combinés. Il preſcrit le même bandage que pour la luxation du pied, avec cette différence qu'il faiſoit tenir le bras fléchi, rapproché des côtes, & la main plus élevée que le coude *(k)*.

Quant au *diaſtaſis* ou écartement des os *cubitus* & *radius*, il le reconnoiſſoit par le tact à l'endroit où la veine ſe bifurque, & à l'impoſſibilité où ſe trouve le malade d'étendre & de fléchir le bras. Il avertit qu'il eſt très-difficile de remédier à cet accident; il donne pour règle générale que, quand deux os adoſſés naturellement enſemble viennent à s'écarter, les environs de l'écartement reſtent toujours plus ſaillans.

Luxations du poignet.

Hippocrate a reconnu que le poignet peut ſe luxer de quatre manières, en haut, en bas, en dehors & en dedans. Cette dernière eſpèce eſt de toutes, celle qu'il croit la plus ordinaire; il ajoute que le diagnoſtic en eſt facile. Si la luxation eſt en dedans, on ne peut fléchir les doigts; ſi elle eſt en dehors, on ne peut les étendre. Pour réduire cette luxation, il faiſoit faire l'extenſion & la contre-extenſion, la main du bleſſé étendue ſur une table; puis avec la paume de la main ou le talon, il repouſſoit l'os déplacé de dehors en dedans. Sous le poignet ainſi appliqué, il avoit le ſoin de mettre un petit couſſin de linge doux. La luxation étoit-elle en haut, on mettoit la main en pronation; étoit-elle en bas, on mettoit la main en ſupination. Il dit encore que quelquefois l'*appendice* (peut-être le cartilage inter-articulaire) eſt déplacé,

(k) *De articul.*

& que quelquefois auſſi un os s'eſt éloigné de l'autre. Alors il recommande une forte extenſion, afin de rendre les pièces déplacées à leur ſituation naturelle, ſoit avec la paume de la main, ſoit avec le talon. Si les os ne cèdent point à ces moyens, il avertit qu'à la difformité près, le bleſſé pourra tirer avec le temps le même uſage de la partie.

La réduction faite, on poſe l'appareil. Il veut que les écliſſes s'étendent juſqu'aux doigts, qu'on lève l'appareil plus ſouvent qu'aux fractures, & qu'on y faſſe de plus fréquentes fomentations. Quand la luxation arrive dans l'enfance, il annonce que le bras reſtera plus court que l'autre, & qu'il y aura amaigriſſement à l'endroit oppoſé à la luxation, ce qui n'arrivera point aux adultes.

Luxations des doigts.

Quant à la luxation des doigts, il n'en trouve pas le diagnoſtic plus difficile. Il dit auſſi qu'ils ſe luxent de quatre manières; en dehors, en dedans & ſur les côtés, mais rarement de côté, & plus ſouvent en dehors. La luxation latérale ſe reconnoît à la ſaillie que fait la tête creuſée & arrondie de l'os déplacé: lorſque la luxation eſt en dehors ou en dedans, il prétend qu'elle eſt moins conſidérable. Que le premier, le ſecond ou le troiſième article du doigt ſoit luxé, en général la manière de procéder à la réduction eſt la même, en obſervant que la difficulté eſt toujours en raiſon de la grandeur des articles luxés. Voici comment il s'y prenoit. Un homme ſe ſaiſiſſoit de la main du bleſſé, & un autre de l'extrémité du doigt, enveloppée d'un linge ou de quelqu'autre choſe ſemblable, pour empêcher qu'elle n'échappât; l'extenſion parvenue à ſon juſte degré, il faiſoit la coaptation.

Il dit que la réduction réuſſit encore très-bien avec des doigtiers faits de palmes, que les Grecs appellent σαῦρος, c'eſt-à-dire, des lacs. On prend d'une main le lac, de l'autre le poignet, & auſſitôt la réduction faite, on applique une bande étroite, enduite de cérat, d'une conſiſtance moyenne. Pour l'ordinaire on lève l'appareil tous les trois ou quatre jours, plus ſouvent s'il y a inflammation, plus rarement s'il n'y en a pas. Ce qu'il dit ici regarde toutes les luxations.

Pendant ſept jours, il tenoit le malade tranquille & à la diète. Il avertit que, ſi la luxation n'eſt pas réduite, il y aura calus intérieurement, c'eſt-à-dire, que l'article ſera ankiloſé. Lorſque la luxation arrive dès la naiſſance ou à quelqu'un qui prend encore de l'accroiſſement, il pronoſtique que la partie reſtera plus courte, & qu'il y aura amaigriſſement à l'endroit oppoſé à la luxation.

Rarement la mâchoire inférieure ſe luxe-t-elle complettement. Deux choſes s'y oppoſent, ſelon Hippocrate, la force des muſcles & la conformation naturelle des os. Il en ajoute une troiſième ; c'eſt que la nature des alimens que nous prenons, ne nous expoſe guère à ouvrir la bouche d'une manière extraordinaire. Il étoit même perſuadé que la luxation complète ne pouvoit avoir lieu que par un grand baillement, où l'on tourneroit la mâchoire de côté. Or les ſignes qu'il établit de cette luxation, ſont la ſaillie de la mâchoire inférieure en devant, le menton tourné en ſens contraire à l'endroit luxé, l'éminence que forme l'apophyſe près la mâchoire ſupérieure, & enfin la difficulté de rapprocher la mâchoire inférieure de la ſupérieure. Luxations de la mâchoire inférieure.

Pour procéder à la réduction, il faiſoit tenir la tête du bleſſé par un aide. Puis il ſaiſiſſoit avec ſes doigts, vers le menton, la mâchoire inférieure en dedans & en dehors, & lui faiſoit faire des mouvemens de côté & d'autre. Alors il ſoulevoit l'os luxé, le retiroit un peu en arrière, & l'ayant ramené vis-à-vis de ſa cavité, il l'y faiſoit rentrer, pourvu que la tête ne ſuivît point les mouvemens qu'il faiſoit faire à la mâchoire. Il recommandoit encore au bleſſé de ne point ouvrir la bouche au moment de la réduction. La réduction terminée, il appliquoit l'appareil qu'il tenoit lâche, & les bandes étoient enduites de cérat.

Il prétend que par les mêmes procédés on réuſſit encore mieux en faiſant coucher le bleſſé ſur le dos, la tête maintenue par un aide ſur un couſſin de cuir aſſez plein ou aſſez ferme pour ne point s'affaiſſer.

Dans la luxation complète, il dit qu'on peut encore moins fermer la bouche, que les joues sont plus affaissées, & que les dents de chaque mâchoire se correspondent. Les moyens sont les mêmes que dans la luxation incomplète; mais il veut que, sans délai, on procède à la réduction. Car si la mâchoire reste dans cet état, il annonce que la fièvre continue, l'assoupissement léthargique, des déjections bilieuses par haut & par bas, terminent le plus souvent la vie du blessé le dixième jour. Hippocrate juge mortelle la luxation de la mâchoire inférieure dans le *tetanos* & dans l'*opisthotonos*, par la raison sans doute qu'on ne peut entreprendre la réduction dans cet état *(l)*.

Luxations des vertèbres.

Viennent ensuite les luxations des vertèbres, qu'il traite dans le plus grand détail. Il croit que, quand la gibbosité de l'épine succède à une maladie, il ne reste le plus souvent aucun espoir de la détruire, sur-tout lorsqu'elle est au-dessus du diaphragme. Celle qui vient au-dessous, se dissipe quelquefois par des varices qui paroissent aux cuisses, & encore plus tôt, si elles se manifestent vers le jarret & aux environs des aines. Il ajoute que quelques-uns ont dû cet avantage à de longues dissenteries. Mais si l'épine se courbe dès l'enfance, & avant que le corps soit tout-à-fait formé, il annonce qu'elle ne prend plus d'accroissement. Les parties supérieures acquièrent celui qu'elles doivent avoir, mais elles restent toujours plus grêles qu'elles ne devoient l'être.

Quand la gibbosité de l'épine se manifeste au-dessus du diaphragme, il dit que les côtes ne croissent plus en largeur, & qu'alors la poitrine s'élève en pointe sans acquérir de capacité. La respiration est laborieuse, & se fait avec bruit à cause du rétrécissement de la poitrine. Ce n'est pas tout; les malades, pour n'avoir pas toujours la tête penchée en devant, sont obligés de la porter fort en arrière, ce qui rétrécit encore les voies aëriennes. Ils ont le plus souvent

(l) *Coacæ prænotion.*

les

ſes poumons remplis de tubercules durs & cruds, qui gênent les nerfs avec leſquels ils communiquent; & il croit que, dans la plupart, ces tubercules ſont la cauſe de la gibboſité: mais en cela il pourroit bien ſe faire qu'il prît l'effet pour la cauſe.

Lorſque la boſſe eſt au-deſſous du diaphragme, Hippocrate obſerve qu'on eſt ſujet à des maladies de reins & de la veſſie; & vers les hippocondres & les aines, à des abcès rébelles aux remèdes, qui n'apportent aucun changement à la maladie de l'épine. Ils ont auſſi les cuiſſes plus maigres, & l'épine plus longue que ceux dont la gibboſité eſt au-deſſus du diaphragme. Les poils & la barbe ſont plus tardifs & moins marqués chez les premiers, & ils ſont auſſi moins propres à la génération.

Si la gibboſité ſurvient à ceux dont le corps a acquis ſa perfection, il annonce qu'elle eſt le terme de la maladie dont ils étoient auparavant attaqués; que cependant avec le temps les mêmes ſymptômes reparoiſſent plus ou moins, mais en général avec moins de malignité. Cette gibboſité n'empêche pas la plupart de parvenir facilement, même en ſanté, juſqu'à la vieilleſſe, ſpécialement s'ils ſont gras & charnus. Hippocrate avance qu'ils paſſent rarement ſoixante ans, & que le plus grand nombre meurt plus tôt.

Hippocrate dit que le plus ſouvent l'épine eſt courbée en dedans, en dehors ou ſur les côtes, par des collections humorales qui la font déjeter, mais que la forme de la diſtorſion peut dépendre de la manière dont les malades ont coutume de ſe coucher. Quand la perverſion de l'épine eſt cauſée par une chute, rarement parvient-on à lui rendre ſa première forme. De ſon temps on tentoit à redreſſer l'épine par le moyen d'une échelle. On étendoit deſſus des couſſins de cuir, ſur leſquels on faiſoit coucher le malade, & aux échelons on lui lioit les jambes rapprochées près des malléoles, puis au-deſſus des genoux. Les cuiſſes, le ventre, la poitrine, le front, étoient fixés à l'échelle par quelques circonvolutions lâches de bandes. Les bras étoient étendus & liés ſur les côtés du

corps, & non à l'échelle. Enſuite par des cordes attachées de chaque côté de l'échelle, & paſſées à des eſpèces de poulies fixées à une tour ou au faîte d'une maiſon, deux hommes enlevoient le malade, & lâchoient en même-temps les cordes pour que l'échelle retombât bien perpendiculairement. On avoit auſſi le ſoin de choiſir un terrein ferme & uni, & des hommes intelligens & adroits, pour tenir toujours l'échelle dans un juſte équilibre. Hippocrate aſſure n'avoir jamais vu ce moyen réuſſir, & l'on n'aura point de peine à le croire. Auſſi dit-il, que c'étoit la reſſource des Médecins qui vouloient briguer le ſuffrage de la multitude. « Qu'on ſuſpende » un homme, continue-t-il, qu'on le pouſſe avec violence, » qu'on lui faſſe quelqu'autre choſe ſemblable, voilà ce qui » frappe le vulgaire, ce qui captive ſon admiration. Il publie » avec enthouſiaſme ces procédés illuſoires, ſans examiner ſi le » ſuccès eſt bon ou mauvais. J'ai connu des Médecins curieux » de toutes ces manœuvres; c'étoient des ignorans. L'invention » de cette machine n'eſt pas nouvelle; je ne déſapprouve pas » celui qui l'a inventée, comme toutes celles qui ſont ſelon la » Nature. Je ne diſconviens pas même qu'elle ne puiſſe quel- » quefois réuſſir; mais j'ai toujours eu honte de me ſervir de » ces moyens, qui ne conviennent qu'à des charlatans & à des impoſteurs. »

Les temps ſont changés, les hommes ſont les mêmes. A ces traits, on pourroit reconnoître encore aujourd'hui les charlatans & les dupes.

Quand on veut ſe ſervir de l'échelle pour la luxation d'une vertèbre près du cou, Hippocrate ne conçoit pas quel avantage on peut retirer de la ſituation où le malade a la tête en bas, parce que ni la tête ni les épaules ne donnent point aſſez de peſanteur pour opérer une extenſion; il croit plus convenable de mouvoir le bleſſé par les pieds, & au contraire, lorſque la luxation eſt plus baſſe.

Il ne peut y avoir dimotion d'une ou de pluſieurs vertèbres en dedans que par une impulſion violente, ce qui n'arrive guère; mais il croit bien plus difficile encore que la luxation

ſe faſſe en dehors, perſuadé qu'il étoit qu'elle ne pouvoit arriver que par un coup porté en dedans ; alors il dit que l'homme ſeroit tué avant que cet accident pût avoir lieu. Il convient bien qu'en tombant d'un lieu élevé ſur les hanches ou ſur le dos, il pourra s'enſuivre une luxation des vertèbres, mais que ce ſera une luxation mortelle, quoiqu'elle ne donne point la mort ſur le champ.

Quant à la luxation en dedans, il la juge très-difficile, à moins qu'il ne tombe ſur l'épine un poids conſidérable. *Chacun des os ſaillans en dehors eſt,* dit-il, *de nature à ſe rompre plutôt que de ſe déplacer;* tant il croyoit grande la force des ligamens & des apophyſes qui s'engrainent entre elles. Il ajoute qu'il réſulteroit de ce déplacement la compreſſion, & peut-être même la rupture de la moelle épinière, ce qui jetteroit dans l'engourdiſſement beaucoup de parties nobles ; alors l'ébranlement ou tout autre moyen deviendroit abſolument inutile. Il ne connoît qu'un moyen, s'il étoit pratiquable ; ce ſeroit une inciſion qui permît à la main d'aller repouſſer de dedans en dehors l'os déplacé.

Hippocrate dit n'entrer dans tous ces détails que pour déſabuſer le Public ſur les prétentions chimériques de quelques fourbes qui ſe vantoient d'avoir guéri des luxations complètes des vertèbres en dedans. D'autres, auxquels on n'avoit à reprocher que de l'ignorance, avançoient que ces luxations ſe guériſſoient d'elles-mêmes ſans réduction. *Il y a,* dit-il, *bien des gens qui tirent avantage de leur ignorance en leurant le peuple par des guériſons apparentes & ſimulées ;* & pour le malheur de l'humanité, cette race perverſe n'eſt point encore éteinte.

Hippocrate préſume que ce qui les induiſoit en erreur, c'eſt qu'ils prenoient l'éminence oſſeuſe qui rampe tout le long de l'épine, pour les vertèbres mêmes. Lors donc qu'une ou pluſieurs de ces apophyſes ſuréminentes étoient rompues, l'endroit paroiſſoit déprimé, & ils en concluoient qu'il y avoit luxation de quelque vertèbre en dedans. Ils étoient encore induits en erreur par la poſture des bleſſés qui ſouffrent

en ſe baiſſant, parce que la peau étant plus tendue en ces endroits, les chairs ſont agacées par les fragmens oſſeux, au lieu qu'en ſe tenant debout, la peau eſt plus lâche, & ils ſentent moins de mal. Hippocrate ajoute que cette fracture ſe guérit d'elle-même & en peu de temps, parce que les os rares & ſpongieux ne tardent point à ſe conſolider.

De-là il paſſe aux différentes cauſes qui peuvent pervertir la forme de l'épine. Il en déduit quatre, ſavoir: la Nature, l'uſage, la vieilleſſe, la douleur; mais une cauſe qu'il croit plus ordinaire, ce ſont les chutes, ſoit ſur les côtes, ſoit ſur le dos. Pour qu'il y ait gibboſité, il obſerve qu'il faut néceſſairement qu'une vertèbre ſoit plus ſaillante, & que celles au-deſſus ou au-deſſous le ſoient moins. Celle qui fait ſaillie, ne ſauroit être bien éloignée des autres, puiſque chacune de celles qui forment la gibboſité, cède en même-temps. Comme alors la diſtorſion de l'épine eſt circulaire & non angulaire, voilà pourquoi la moelle qu'elle renferme, n'en paroît point affectée.

Pour remédier à cet accident, il faiſoit enfouir en terre un bois large, cave ſur ſa longueur, qu'on recouvroit d'étoffe ou de toute autre choſe non ſuſceptible d'affaiſſement; il étendoit deſſus le malade à plat-ventre. Après lui avoir fait des fomentations ou l'avoir mis au bain chaud, avec une courroie molle, mais longue, qu'il appliquoit par le milieu ſur le dos, il faiſoit deux circulaires autour du corps le plus près des aiſſelles qu'il étoit poſſible. Ce qui de chaque côté reſtoit de la courroie, il le paſſoit autour de l'épaule, & les deux chefs venoient ſe fixer du côté de la tête à un morceau de bois en forme de pilon, qui devoit ſervir à l'extenſion. Il appliquoit encore de la même manière, vers les hanches, une courroie auſſi longue & auſſi large, & les deux bouts excédans alloient au-delà des pieds s'attacher à un morceau de bois pareil au précédent. Il étendoit les bras du malade, & les lioit au corps par les poignets; il lioit encore enſemble les deux jambes aux genoux & aux pieds. Les choſes ainſi diſpoſées, par le moyen des leviers placés aux extrémités du

corps, il faiſoit faire l'extenſion & la contre-extenſion dans la plus grande direction, dans le plus grand équilibre; & la paume d'une main ſur la boſſe, l'autre appliquée deſſus, il pouſſoit fortement en bas, ou vers la tête, ou vers les hanches, ſelon l'exigence des cas.

Il propoſe encore au Médecin de s'aſſeoir ſur la gibboſité, & de ſe ſoulever par petites ſecouſſes en ſe tenant aux liens qui ſervent à l'extenſion, ou même de faire ces ſecouſſes avec le pied. Si on l'en croit, tous ces procédés n'ont rien de dangereux, quand ils ſont dirigés par un Médecin intelligent & habile.

Moyennant l'extenſion preſcrite, il croit qu'on réuſſira encore très-bien en arcboutant un ais un peu épais de tilleul ou de quelqu'autre bois, à une ouverture pratiquée dans la muraille contiguë à l'endroit où ſe fait l'opération & vis-à-vis de la gibboſité, & en faiſant appuyer ſur le bout de l'ais qui eſt libre, un ou deux hommes vigoureux; on met auparavant ſur la boſſe une compreſſe de lin ou un couſſin de cuir d'une épaiſſeur ſuffiſante, pour que cet ais ne bleſſe point le malade. Enfin il faiſoit encore faire l'extenſion par des aiſſieux fixés dans le bois ou près du bois, ſur lequel étoit couché le bleſſé. Par ce moyen, il dit qu'on porte l'extenſion à volonté. Il fait l'excellente remarque qu'il eſt important d'uſer de moyens qu'on puiſſe étendre, reſtreindre ou diriger à ſon gré. *Quant à moi*, ajoute-t-il, *je n'en connois pas de meilleurs ni de plus exacts.* A dire vrai, l'on ne voit point que les connoiſſances de ſon temps, acceſſoires à l'art, aient pu lui fournir des procédés plus ſûrs & plus faciles. La preuve qu'il en donne, c'eſt qu'on ne peut faire d'extenſion directe ſur l'épine même, faute de priſe, ſoit du côté de l'*os ſacrum*, ſoit du côté de la tête. Il dit qu'on peut bien faire l'extenſion par le cou, mais il remarque que, toute répugnance à part, ſi l'extenſion eſt portée trop loin, il peut en réſulter de très-grands maux.

Enſuite il rend compte d'une expérience qu'il a faite. Elle conſiſtoit à mettre une veſſie vide ſous la boſſe du

malade couché à la renverſe, & de la remplir d'air par le moyen d'un tube d'airain. Mais il avoue qu'il n'en a obtenu aucun ſuccès. Lorſqu'on faiſoit l'extenſion, l'air ne pouvoit réſiſter à la force compreſſive de la boſſe, & il ſortoit de la veſſie plus d'air qu'il n'en pouvoit faire entrer. Quand on ne faiſoit pas l'extenſion, la veſſie ſe rempliſſoit d'air à la vérité, mais le malade étoit ſoulevé plus qu'il ne le falloit. « Je n'écris ceci, dit le Père de la Médecine, que parce » qu'il eſt bon de connoître les expériences qui ont été ſans ſuccès, & pourquoi elles n'en ont point eu. »

Il annonce que, ſi par un coup ou une chute, il y a luxation en dedans, pour l'ordinaire elle eſt incomplète. Si le déplacement d'une ou de pluſieurs vertèbres eſt conſidérable, une mort prompte en eſt la ſuite, parce que la dimotion eſt angulaire. Dans ce cas, la ſuppreſſion des urines, celle des matières ſtercorales, le froid des extrémités inférieures & tous les ſymptômes ſont portés à un plus haut point que quand la gibboſité eſt externe, & ils ſont décidément mortels. Si le malade ſurvit, il éprouve un écoulement involontaire d'urine, & paralyſie de tout le corps, « à moins, dit Hip- » pocrate, que l'échelle ou quelqu'un des moyens détaillés » puiſſe y apporter du ſoulagement ; car la preſſion ne peut ſe faire du côté du ventre. » On voit par cet expoſé, qu'il ignoroit les moyens de réparer ces déſordres, ſur leſquels des connoiſſances plus préciſes de l'Anatomie pouvoient ſeules l'éclairer. Au moins avoit-il ſur ſes contemporains l'avantage de reconnoître la frivolité des ſecours qu'ils employoient, comme d'introduire de l'air dans le ventre, de provoquer la toux & l'éternuement, d'appliquer les ventouſes qui, en reſſerrant le tiſſu de la peau, chaſſent au contraire l'os en dedans. Enfin il avoue avec candeur qu'il ſait pluſieurs autres moyens qu'il tait, parce qu'il n'y a guère plus de foi qu'aux autres. De tout ce qui vient d'être dit, il déduit ces pro-noſtics : que les boſſes angulaires ſont dangereuſes & mortelles ; que celles qui ſont demi-circulaires & externes ne cauſent ni ſuppreſſion d'urine, ni paralyſie, ni la mort, en ce qu'elles

n'empêchent point le cours des liqueurs, ce qui arrive dans la courbure angulaire, outre plusieurs autres accidens, tels que la paralysie des parties supérieures & inférieures, & même de tout le corps. Quand il n'y a luxation des vertèbres ni en dedans ni en dehors, mais qu'il y a commotion violente à la moelle épinière, la paralysie des mains & des pieds, l'engourdissement de tout le corps, la suppression des urines, ne tardent pas à se manifester. Nous ajouterons à ces pronostics, ceux qu'on lit dans un autre endroit *(m)*: lorsque la moelle épinière est endommagée par une chute ou tout autre accident, par une cause interne, le malade perd la faculté de marcher; qu'on lui touche le ventre ou la région de la vessie, il ne le sent point. Dans les premiers jours il ne rend rien par les selles ni par les urines qu'avec beaucoup de difficulté; mais quand la maladie a duré quelque temps dans cet état, si le malade vient à laisser échapper involontairement les excrémens & l'urine, il meurt bientôt après.

Hippocrate a observé que la cuisse se luxe de quatre manières; souvent en dedans, plus souvent en dehors, rarement en devant & en arrière. Luxations de la cuisse.

Quand la cuisse est luxée en dedans, elle paroît plus longue que l'autre, parce que la tête du *femur* est tombée dans la cavité, vraisemblablement dans le trou ovalaire. La fesse paroît plus aplatie, parce que la tête de l'os se porte en dedans. Le genou & le pied sont nécessairement tournés en dehors. On ne peut fléchir la cuisse luxée. Au toucher, la tête de l'os se rend sensible entre le siége & les parties naturelles. Tels sont les signes auxquels il reconnoissoit la luxation de la cuisse en dedans. Luxation en dedans.

Voici une manière de réduire cette espèce de luxation, qu'il trouve très-naturelle & bien favorable aux Médecins de son temps qui aimoient l'ostentation. On faisoit suspendre le blessé par les pieds à la poutre de la maison avec un lien

---

(m) Prorrhetic. *lib. II.*

fort doux & large, de ſorte qu'il y eût entre les pieds une diſtance de quatre pouces, & que la jambe du côté bleſſé fût étendue de deux pouces plus que l'autre. Un ſecond lien, fixé au-deſſus du genou alloit s'attacher à la même poutre. Il falloit que la tête du malade fût éloignée de terre de deux coudées, & que ſes bras, étendus ſur les côtes, fuſſent attachés mollement autour du corps. Tout cet appareil étoit préparé à terre afin que le bleſſé fût ſuſpendu moins de temps. Auſſitôt qu'il étoit ſuſpendu, un homme fort & adroit, paſſant l'avant-bras entre la tête du *femur* luxé & les parties naturelles (περίναιον), aſſocioit l'autre main à celle-ci pour ſe ſuſpendre perpendiculairement au corps du bleſſé. Hippocrate voit, dans cette méthode, toutes les conditions pour être naturelles, en ce que le corps du bleſſé ſuſpendu fait de lui-même l'extenſion, & que l'Opérateur, qui ſe ſuſpend, force la tête du *femur* à ſe préſenter au niveau de ſa cavité où ſon avant-bras la fait rentrer.

Pour le ſuccès de l'opération, il faut que les liens ſoient bien appliqués, & que celui qui ſe ſuſpend, ſoit très-fort. Car il remarque qu'il eſt des malades dont la luxation ſe réduit ſans appareil, avec une foible extenſion, la direction & un léger coup de main; mais que plus ſouvent encore on ne réuſſit par aucun des moyens uſités. C'eſt alors qu'il faut avoir des reſſources promptes, efficaces & relatives aux lieux où l'on eſt, & aux circonſtances particulières.

Perſuadé que le défaut de ſuccès dans la réduction des membres luxés tient à l'inſuffiſance des extenſions, il recommande de ne point les ménager; car une extenſion forte & directe oblige la tête de l'os à ſe porter vis-à-vis de ſa cavité, & pour peu qu'on la dirige, rien ne s'oppoſe plus à ſon retour.

Pour procéder à l'extenſion, il faiſoit appliquer des lacs aux pieds & au-deſſus du genou. Une bande double, forte & douce, paſſée non ſur la tête du *femur*, mais entre elle & les parties naturelles, venoit s'attacher par un des chefs ſur la poitrine, & par l'autre, vers l'épine, à un lac fixé autour

autour du corps & de l'aiſſelle; c'étoit pour faire la contre-extenſion. Pendant l'extenſion, l'Opérateur, le poing appuyé ſur la tête de l'os, la repouſſoit en dehors. Si la réduction s'exécutoit par la ſuſpenſion, tandis que l'Opérateur pouſſoit avec l'avant-bras la tête de l'os en dehors, il vouloit qu'un aide dirigeât doucement en dedans l'extrémité du *femur* près du genou.

Une machine qu'il eſtime fort utile dans les grandes villes, c'eſt celle qui eſt vulgairement connue ſous le nom de *banc d'Hippocrate.* Voici la deſcription qu'il en donne. On prend une table de bois quarrée, longue de ſix coudées ou plus, large de deux & de l'épaiſſeur d'un empan, qu'on applanit ſur toute ſa longueur. On fixe latéralement aux deux extrémités des ais courts & forts, pour recevoir des eſſieux. On creuſe dans toute l'étendue ou ſeulement dans la moitié de la longueur de cette table, cinq à ſix cavités ou mortoiſes (πεχατες) de trois doigts de largeur, d'autant de profondeur & à la diſtance d'un empan l'une de l'autre. Ces mortoiſes ſont deſtinées, en cas de beſoin, à recevoir un morceau de bois quarré dont l'excédant hors de la mortoiſe eſt rond, pour qu'il ne bleſſe point quand on le place entre la tête de l'os & les parties naturelles. Il ſert de point fixe pour la contre-extenſion, lorſqu'on fait l'extenſion par les pieds. Il prétend que, pendant l'extenſion, ce bois eſt encore propre à repouſſer en forme de coin la tête de l'os en dehors. Ces cavités ou mortoiſes reçoivent, ſelon les circonſtances, un coin ou un levier placé derrière ou à côté de la tête de l'os, pour la diriger en dehors ou en dedans. Ici ce levier eſt rond, quelquefois il doit être plat, ſelon l'eſpèce de luxation à laquelle on l'emploie.

Hippocrate trouve cette méthode très-convenable, très-facile dans les luxations de la cuiſſe; il doute même qu'aucune autre luxation réſiſte à cette machine, accommodée aux cas particuliers, & employée avec intelligence. « Ce n'eſt pas, dit-il, la ſeule qu'on puiſſe inventer; car à la partie moyenne de « la table, on peut attacher de chaque côté deux ais de hauteur «

» convenable, qu'on perce également pour recevoir une traverſe
» de bois un peu élevée, comme ſeroit le degré d'une échelle.
» On paſſe la cuiſſe ſaine ſous ce degré entre les ais, & en
» deſſus l'autre cuiſſe, qu'on diſpoſe avec ſoin à l'endroit luxé.
» Puis on fait entrer dans l'entre-feſſon, autant qu'il eſt poſſible,
» au-delà de la tête de l'os luxé, un bois de moyenne largeur qui
» ſe termine à la malléole: la cuiſſe & la jambe ſont fixées par
» pluſieurs liens ſur cette pièce de bois.

» Enſuite, lorſqu'on étend la jambe, ſoit ſur un levier en
» forme de pilon, ſoit par le moyen des eſſieux fixés aux
» extrémités de la machine, il veut qu'on tire en bas la cuiſſe
» & la jambe avec le bois ſur lequel elles ſont fixées, & qu'un
» aide maintienne le bleſſé à l'article luxé; de cette manière la
» tête du *femur* s'élève au niveau de ſa cavité, & l'impulſion
l'y fait rentrer. »

Voici une autre méthode qu'on ſuivoit encore du temps d'Hippocrate. On plaçoit une outre vide entre les cuiſſes du bleſſé, le plus près du périnée qu'il étoit poſſible; puis on lui lioit les cuiſſes enſemble juſqu'à la partie moyenne, en commençant aux genoux, & par le moyen d'une canule d'airain, on ſouffloit de l'air dans l'outre, juſqu'à ce qu'il fût diſtendu. Il eſt viſible, comme l'obſerve Hippocrate, que cette méthode n'avoit été inventée que pour réduire la luxation en dedans; cependant il dit avoir vu pluſieurs Médecins aſſez ignorans pour l'employer indifféremment dans les luxations en dehors & en arrière, n'apercevant pas que ce moyen étoit plus propre à éloigner l'os de ſa cavité qu'à l'en rapprocher. Il cenſure également d'autres Praticiens, qui ſe contentoient de lier les genoux enſemble: il arrivoit de-là que l'outre, en ſe rempliſſant d'air, ſe portoit vers le milieu des cuiſſes, où il avoit d'autant plus de facilité à s'étendre que rien ne le bornoit de ce côté; ainſi il n'exerçoit point ſon action ſur la tête de l'os, mais ſur ſa partie moyenne. Enfin Hippocrate proſcrit cette méthode, quelque bien dirigée qu'elle ſoit, ſi l'on n'y joint l'extenſion, encore ajoute-t-il qu'il eſt des moyens plus ſûrs & plus efficaces.

Ceux auxquels cette eſpèce de luxation a été négligée ou n'a pu être réduite, pirouettent en marchant ſur la jambe du même côté, à la manière des bœufs, & ſe rejettent toujours ſur le côté ſain. Ils ont le flanc & le voiſinage de l'endroit luxé cave & oblique, & la feſſe ſaine ronde en dehors, puiſque dans la marche ils portent la jambe en dedans : s'ils la portoient en dehors, ils rejetteroient tout le poids du corps ſur le côté malade, qui ſeroit incapable de le ſoutenir. La cavité qui exiſte vers le flanc & l'article les rendant plus petits, ils ſont contraints de s'appuyer du côté ſain ſur un bâton, pour ne point tomber de ce côté dans l'effort précipité qu'ils ſont pour s'y porter. Du côté malade, ils ſont forcés de s'incliner pour mettre la main ſur la hanche, ſans quoi cette cuiſſe, dans les mouvemens de progreſſion, ne pourroit porter le corps à ſon tour. Voilà, dit Hippocrate, les poſtures que prennent, ſans préméditation, les malades dont la cuiſſe luxée en dedans n'a point été réduite. L'examen de ces différentes poſtures apprend à choiſir les plus faciles & les plus ſûres. Ceux, par exemple, qui ont un ulcère au pied ou à la jambe, évitent de s'appuyer de ce côté, comme on voit les enfans bleſſés à la cuiſſe porter la jambe en dedans. L'avantage qu'ils en retirent, c'eſt que la jambe bleſſée n'eſt chargée du poids du corps que très-peu de temps, encore n'eſt-ce que dans les mouvemens de progreſſion.

Si ceux dont la luxation n'a point été réduite, ſont encore en âge d'accroiſſement, la cuiſſe, la jambe & le pied reſtent plus courts, les os ne croiſſent plus en longueur, il prétend même qu'ils deviennent plus courts, ſur-tout le *femur.* Toute la cuiſſe eſt plus maigre, plus décharnée, tant par le déplacement de l'article, que par la difficulté que met cette dimotion dans les mouvemens naturels. Car il ajoute que ces mouvemens en préſervent quelques-uns de l'amaigriſſement, & même du défaut d'accroiſſement des parties, ce qui ſuppoſe en même temps moins de déſordre dans leur organiſation. Les adultes qui ont eu ce malheur ſont long-temps à reprendre une démarche aſſurée; mais il annonce que les accidens ſont plus

graves en ceux dont l'article eſt luxé dès l'enfance. Ils ne commencent à pouvoir marcher que très-tard ; d'abord ils ont peine à ſe ſoutenir ſur la cuiſſe ſaine, & ce n'eſt même qu'en portant à terre la main de ce côté qu'ils y parviennent. Cependant, quand ils ont été bien ſoignés, ils réuſſiſſent à ſe ſervir de la cuiſſe ſaine, les uns à l'aide d'un bâton ſous l'aiſſelle, d'autres avec un de chaque côté, en tenant la jambe du côté bleſſé ſuſpendue. Il aſſure que de cette manière la jambe ſaine acquiert autant de force que ſi toutes les deux étoient en bon état, mais qu'en général ces malades ont les muſcles de la cuiſſe plus émaciés en dehors qu'en dedans.

Une tradition fabuleuſe, du temps d'Hippocrate, portoit que les Amazones luxoient à leurs enfans mâles, les unes les cuiſſes, d'autres les genoux, afin de les aſtreindre à des occupations ſédentaires & domeſtiques, & de leur ôter tout empire ſur les femmes. « Je ne veux point, dit le père de la Médecine, » garantir la vérité de ce fait; mais ce que je ſais, c'eſt que les » enfans dont la luxation n'a point été réduite, éprouvent tous ces accidens. »

Il obſerve que les accidens diffèrent dans la luxation en dehors, ainſi que dans celle du genou; mais que cette différence n'eſt pas conſidérable, puiſque chacune de ces luxations eſt toujours accompagnée d'une claudication qui lui eſt propre. Si la luxation eſt en dehors, la cuiſſe eſt plus raccourcie, & l'on ſe tient moins droit que lorſqu'elle eſt en dedans. Il en dit autant de la luxation du pied: ſi elle eſt en dehors, le pied eſt tourné en dedans & l'on ſe ſoutient; ſi elle eſt en dedans, il eſt tourné en dehors & l'on a plus de peine à ſe ſoutenir. Dans ce cas il remarque que les os du pied ne prennent plus d'accroiſſement, parce qu'ils ſont plus près ou au-deſſous de la bleſſure; ceux de la jambe en prennent encore, mais la jambe reſte plus grêle & plus maigre. Si la luxation eſt au genou, la jambe reſte plus courte, les os de la jambe ne prennent plus d'accroiſſement, & ceux du pied en acquièrent encore par la raiſon qu'ils ſont plus éloignés. Il obſerve que, ſi les malades pouvoient faire uſage du pied luxé, l'accroiſſement

en feroit moins léfé. Si la cuiffe eft luxée, elle fera plus grêle: cependant la jambe & le pied ne perdront pas tant de leur accroiffement, & la raifon qu'il en donne, c'eft que leurs articulations n'ont point fouffert. Il ajoute que, fi l'on peut exercer la cuiffe, elle fera moins décharnée & que les os croîtront davantage, fans jamais être en fi bon état que du côté fain. Il fournit une preuve de ce qu'il avance dans les enfans dont le bras eft luxé depuis leur naiffance: ils ont le bras maigre raccourci, mais l'avant-bras & la main diffèrent peu de l'avant-bras & de la main du côté fain. C'eft dans l'ufage de la main qu'il trouve la raifon de ce dernier phénomène: ceux-ci peuvent toujours donner quelque exercice à la main, tandis que la jambe n'a d'autre fonction que de porter le poids du corps, fonction qu'elle n'eft pas toujours en état de remplir. Il en conclut que c'eft la raifon pour laquelle ceux qui ont dès l'enfance la cuiffe luxée en dehors, l'ont plus maigre que fi c'étoit la main, parce qu'ils ne peuvent s'en fervir.

Quand la cuiffe eft luxée en dehors, elle paroît plus courte que l'autre lorfqu'on l'étend & qu'on l'en approche, parce que la tête du *femur* n'a pas fon point d'appui fur l'os comme dans la luxation en dedans, mais fur des parties molles qui prêtent aifément. La partie interne de la cuiffe eft déprimée à l'endroit intermédiaire des cuiffes & des aines, & la tête de l'os fait bomber la cuiffe en dehors. Le genou, la jambe & le pied font tournés en dedans, & l'on ne peut fléchir la cuiffe. Tels font, d'après Hippocrate, les fignes de la luxation en dehors. Luxation de la cuiffe en dehors.

Pour réduire cette luxation, il veut qu'en faifant l'extenfion & la contre-extenfion, on pouffe la tête de l'os de dehors en dedans, avec un levier large placé au gros de la feffe & même un peu au-deffus. En même temps on empêche le corps de céder à l'action du levier, par le moyen d'un aide ou de quelque inftrument qui faffe le point d'appui fur la feffe faine: puis on dirige doucement l'extrémité de la cuiffe de dedans en dehors. D'ailleurs il avertit que la fufpenfion ne convient point ici, parce que l'avant-bras de celui qui fe fufpend repoufferoit

la tête hors de ſa cavité. Enfin il dit que ſi les extenſions ſont bien faites, & les leviers placés à propos, il n'y a point de luxation qu'on ne puiſſe réduire.

Les adultes auxquels cette luxation n'a point été réduite, ont la cuiſſe plus courte que l'autre; en marchant, le talon ne porte point à terre, mais ſeulement le métatarſe & les doigts, qui ſont un peu contournés en dedans. Ainſi, dans ce cas, la jambe porte mieux le corps que ſi la luxation étoit en dedans, tant parce que le *femur* étant naturellement oblique vers ſa tête & ſon col, a ſon point d'appui ſur preſque toute la hanche, que parce que le bout du pied étant tourné en dedans, ſuit preſque entièrement la rectitude du corps. A meſure que l'endroit où porte la tête de l'os s'endurcit, devient plus calleux, la douleur ſe calme, & le bleſſé parvient avec le temps à marcher ſans bâton. L'exercice qu'il donne à cette jambe fait qu'elle eſt moins décharnée; cependant elle l'eſt toujours plus ou moins, mais plus intérieurement qu'extérieurement: la plupart ne pouvant fléchir la cuiſſe, ſont incapables de ſe chauſſer eux-mêmes.

Si cette luxation exiſte avant le terme de l'accroiſſement ou par maladie, il s'enſuit quelquefois de longues ſuppurations qui carient les os. Que le *femur* ſoit affecté ou ne le ſoit pas, il reſte plus court & ne croît jamais comme celui du côté ſain: les os de la jambe en ſouffrent auſſi, mais un peu moins. Il en eſt qui peuvent marcher auſſi-bien que ſi la luxation étoit ſurvenue depuis qu'ils ne croiſſent plus. Quelques-uns ont la faculté de poſer tout-à-fait le pied; mais en marchant ils ſont forcés de s'incliner du côté malade, à cauſe du raccourciſſement de la cuiſſe: cet avantage n'eſt réſervé qu'aux enfans qui ont été bien ſoignés, & qu'on n'a fait marcher que quand ils étoient déjà forts. Hippocrate obſerve que ces enfans exigent les attentions les plus recherchées, & que ſi on ne les a point, toute cette cuiſſe privée de ſon accroiſſement, reſte plus grêle que celle qui eſt ſaine; que cependant elle eſt moins grêle que ſi la luxation étoit en dedans, à cauſe de l'exercice qu'on peut procurer aux parties. Ceux auxquels les deux cuiſſes ſe luxent

en dehors dès l'enfance, éprouvent les mêmes accidens de chaque côté, avec cette différence que les parties ne ſont point amaigries; ils ont à la vérité les cuiſſes un peu déprimées en dedans, mais du reſte aſſez charnues, parce qu'ils en font uſage. Il y a cependant claudication de chaque côté, & les feſſes ſont beaucoup plus relevées par la préſence de la tête des os. Si la carie ne s'empare pas des os, s'il n'y a point de gibboſité au-deſſus des hanches, ce qui arrive quelquefois, ils jouiſſent d'ailleurs d'une ſanté aſſez conſtante; tout le corps prend moins d'accroiſſement, la tête ſeule paroît n'en point ſouffrir. Tel eſt le tableau que fait Hippocrate, des accidens conſécutifs de la luxation en dehors non réduite.

Dans la luxation en arrière, il obſerve qu'on ne peut étendre la cuiſſe ſans douleur, & encore moins dans le moment de l'accident que lorſqu'il eſt ancien. Il fait remarquer auſſi qu'on ne peut fléchir le genou, parce que dans l'état ſain on ne peut le mouvoir ſans la cuiſſe. La jambe eſt plus courte & décrit avec le pied une ligne aſſez droite. Il y a dépreſſion à l'aine : ſi l'on touche cet endroit, les chairs paroiſſent flaſques & la tête de l'os fait ſaillie à la feſſe. Voilà les ſignes par leſquels notre auteur caractériſe la luxation en arrière. Luxation de la cuiſſe en arrière.

Pour la réduire, il faiſoit faire les extenſions en ſens oppoſés, comme il a été dit. Il étendoit ſur la machine des habits ou quelque choſe de mollet, pour y faire coucher le bleſſé ſur le côté ſain. Pendant les extenſions il repouſſoit la tête de l'os, comme dans la luxation de l'épine, par le moyen d'un ais placé vis-à-vis de la feſſe, & plutôt au-deſſous qu'au-deſſus de la cavité. Il recommande que le trou fait à la muraille pour recevoir cet ais, ſoit un peu incliné vers les pieds. Au lieu de l'ais, il dit que pendant l'extenſion on peut s'aſſeoir ſur l'endroit luxé, le repouſſer avec les mains, ou-bien y porter le pied & ſe ſoulever tout-à-coup deſſus. Il eſtime que de toutes les méthodes décrites, c'eſt la plus naturelle, la plus certaine & la plus convenable à cette eſpèce de luxation.

Entrons maintenant, avec Hippocrate, dans le détail des accidens de cette luxation non réduite. Si c'eſt un adulte, il

pourra marcher, lorſque la tête de l'os commencera à ſe mouvoir ſans douleur dans l'endroit où elle eſt tombée; mais il boitera, parce que la cuiſſe étant plus courte, il ne peut s'appuyer que ſur la pointe du pied. S'il eſſayoit même de ſe ſoutenir un peu ſur ce pied ſans autre appui, il tomberoit à la renverſe: il eſt donc obligé de fléchir légèrement la cuiſſe & le genou du côté ſain, & de porter la main ſur la hanche du côté de la luxation, pour rendre ſa démarche plus aſſurée. On réuſſit cependant à marcher ſans bâton, quand on s'y eſt accoutumé, parce que le pied a ſa rectitude naturelle & qu'il n'eſt point incliné à ſon extrémité. Ceux qui, pour ne pas porter la main à la partie ſupérieure de la cuiſſe, veulent s'appuyer ſur un bâton d'une longueur propre à être placé par l'une de ſes extrémités ſous l'aiſſelle du côté malade, marchent plus droit, mais ils ne poſent point le pied par terre: s'ils veulent le poſer, ils ſont obligés de ſe ſervir d'un bâton plus court & de fléchir la cuiſſe en marchant. Lorſqu'ils tiennent le pied ſuſpendu & qu'ils ne lui font faire aucun exercice, la jambe eſt plus grêle & plus maigre; s'ils l'exercent, elle l'eſt moins; mais la jambe ſaine, loin de s'en trouver mieux, devient plus difforme que s'ils ſe ſervoient de la cuiſſe bleſſée, parce que le genou étant toujours fléchi, la hanche eſt néceſſairement plus ſaillante: ſi au contraire le bleſſé ne poſe point le pied à terre & le tient ſoulevé, la cuiſſe ſaine deviendra plus forte.

Il remarque que ceux dont la cuiſſe eſt luxée depuis leur naiſſance ou dans le cours de leur accroiſſement, par une cauſe interne ou par une cauſe externe qui eſt la plus ordinaire, ont dans la ſuite la cuiſſe plus courte & plus décharnée, parce qu'ils ne peuvent s'en ſervir. Comme le genou ne ſe fléchit point, il partage ces accidens. « En un mot, ajoute-t-il, toutes les » parties du corps étant deſtinées à quelque fonction, ſi l'on en » fait un uſage modéré & relatif à leur deſtination, elles ſont » ſaines, prennent de l'accroiſſement & parviennent à une » heureuſe vieilleſſe; ſi elles ne ſont point exercées, ſi on les » laiſſe dans l'inaction, elles deviennent malades, ne prennent point d'accroiſſement & vieilliſſent en peu de temps. » Il obſerve

obſerve que les articles & *les nerfs* ſont les parties où cette altération ſe rend le plus ſenſible; c'eſt auſſi la raiſon pour laquelle il croit que les accidens ſont plus remarquables dans cette eſpèce de luxation que dans toutes les autres. Les chairs & les os de la cuiſſe & de la jambe ſont privés de tout accroiſſement; de ſorte que parmi ceux qui arrivent à l'âge d'homme, les uns ont la cuiſſe fléchie, le pied ſuſpendu & ſe ſoutiennent du côté ſain avec un bâton, d'autres en prennent un de chaque côté.

« On objectera peut-être, dit Hippocrate, que tout ceci eſt étranger à l'art; car à quoi bon ſe livrer à ces détails ſur des « maux devenus incurables? mais on peut répondre qu'ils ſont « très-utiles, & qu'il eſt de la même profeſſion de les connoître, « puiſqu'ils ne peuvent en être ſéparés. En effet, on doit faire « en ſorte que les maladies curables ne deviennent point incu- « rables, comme il faut connoître celles qui ſont incurables, pour « empêcher qu'elles ne deviennent plus nuiſibles. Il eſt honorable, « il eſt beau pour un Médecin de prédire en quoi, comment & « quand chaque maladie ſe termine, ſoit qu'elle doive devenir « incurable, ſoit qu'elle laiſſe des eſpérances de guériſon. »

Luxation de la cuiſſe en devant.

Dans la luxation de la cuiſſe en devant, on éprouve des douleurs vives, & la ſuppreſſion des urines plutôt que dans les autres eſpèces; la tête de l'os ſe fait ſentir dans l'aine; on ne peut étendre la cuiſſe, mais on peut la fléchir; la flexion du genou ne ſe fait pas ſans douleur: la longueur des cuiſſes & des jambes paroît être la même, ſi l'on en juge par l'approximation des talons: les jambes ont leur direction ordinaire, ſinon que le bout du pied paroît un peu retiré en devant: enfin la feſſe eſt un peu ridée & aplatie. Tels ſont les ſignes auxquels Hippocrate reconnoiſſoit la luxation en devant.

Les extenſions ſont ici les mêmes que dans les autres luxations; mais quand elles ſont parvenues à leur point, il veut qu'un homme fort & adroit, la paume d'une main ſur l'aine & l'autre appuyée par-deſſus, repouſſe la tête de l'os en bas, tandis qu'en même temps on dirige l'extrémité de la cuiſſe en devant. Un autre procédé qu'Hippocrate juge à peu-près auſſi naturel, c'eſt la ſuſpenſion; or il exigeoit dans celui qui ſe

ſuſpendoit au corps du bleſſé, de l'adreſſe & de l'intelligence; & pour que ſon avant-bras ne gênât point l'article, il le faiſoit placer entre la cuiſſe & les parties naturelles, près de l'os *ſacrum.*

Quand cette luxation n'a point été réduite, après que la douleur eſt ceſſée & que la tête de l'os s'eſt accoutumée à ſe mouvoir dans l'endroit où elle eſt tombée, les adultes peuvent marcher aſſez droit, même ſans bâton, mais preſque ſans fléchir la cuiſſe ni le genou: ce qui fait qu'ils traînent quelquefois le pied; cependant ils peuvent le poſer tout-à-fait, & s'appuier ſur le talon comme ſur le reſte du pied. S'ils pouvoient marcher à grands pas, ils s'appuyeroient fortement ſur le talon; car plus les perſonnes bien conformées vont lentement, plus elles s'appuient ſur les talons; ainſi, dans cette eſpèce de luxation, ils portent plus ſur le talon que ſur le reſte du pied. Quoi qu'il en ſoit, la cuiſſe malade devient plus grêle que la ſaine. Lorſque l'accident exiſte depuis l'enfance, la cuiſſe eſt un peu plus courte & plus décharnée que la jambe & le pied. C'eſt de toutes les luxations, ſelon Hippocrate, celle où la cuiſſe eſt le moins amaigrie; cependant elle l'eſt toujours, mais plus poſtérieurement & dans le contour des feſſes. Ceux qui ont été élevés avec ſoin peuvent s'aider de leur jambe, quand ils croiſſent, quoiqu'elle ſoit un peu plus courte que l'autre, mais en ſe ſoutenant ſur un bâton du côté malade: quand on a négligé de leur en faire porter un, ils reſtent la jambe ſuſpendue; ils ont auſſi les os plus courts & les parties plus décharnées que quand ils s'en ſont ſervi.

« Pour trancher en un mot, continue Hippocrate, les articles
» ne ſe luxent pas toujours au même degré; dans les uns la dimo-
» tion eſt plus conſidérable, dans d'autres elle l'eſt moins. Plus la
» dimotion eſt grande, plus on a de peine à faire la réduction;
» lorſqu'on ne la fait pas, il y a une perverſion plus remarquable
» dans les chairs, dans les os & dans la forme du membre luxé,
& vice verſâ. » Il ne porte pas le même jugement de l'articulation de la cuiſſe & de celle du bras, où il eſtime que la luxation eſt toujours complette, parce que les têtes de ces os étant rondes

& reçues dans une cavité orbiculaire, accommodée à leur forme, elles doivent sortir tout-à-fait en dehors ou rentrer en dedans. Il convient cependant que les têtes de ces os peuvent s'éloigner plus ou moins de leur cavité, mais plus celle du *femur* que celle du bras.

Luxation du genou.

Il prétend que la luxation du genou, par la structure de la partie, se fait & se réduit plus aisément que celle du coude, & qu'il n'y survient point d'inflammation considérable. Il la réduisoit par une flexion subite & par une sorte de saccade *(g)*; ou en mettant une bande roulée sous le jarret, il faisoit faire au genou une flexion subite, & laissoit tomber tout le poids du corps sur la plante du pied : ce qu'il dit convenir particulièrement aux luxations en arrière. Il avertit qu'on peut aussi réduire cette luxation par une extension modérée, comme celle du coude. Il dit même qu'elle réussit le plus souvent, si la luxation est en dedans ou en dehors. On fait asseoir le blessé sur un siége bas, & l'on a soin de ne point tenir la cuisse & la jambe trop relevées : un homme fait l'extension du côté de la jambe, & un autre fait la contre-extension du côté de la cuisse *(h)*.

Lorsque, dans la luxation du genou, la tête du *tibia* perce les chairs, soit en dedans ou en dehors, il annonce qu'on ne survit guère à cet accident ; la seule ressource qui, selon lui, laisse quelqu'espoir de salut, est de ne point tenter la réduction ; mais il pronostique que le blessé restera boiteux. Il ajoute que pareille luxation aux extrémités supérieures donne plus communément & plus promptement la mort, si on la réduit, & qu'elle est toujours plus dangereuse, lors même qu'on ne la réduit pas *(i)*.

Luxation du pied.

Il arrive que le tibia & le péroné se luxent à l'article du pied, quelquefois *(k)* l'un des deux, & quelquefois l'*appendice* seul. Hippocrate croit ces luxations moins dangereuses que celles du poignet, si le malade se soumet à garder le lit :

(g) Mochlicon. = *De articul.*
(h) De fract.
(i) De articul.
(k) De fract.

cependant il dit que la curation eſt la même : car il faut faire la réduction par l'extenſion, en obſervant que cette extenſion doit être en raiſon de la force & de la vigueur du bleſſé. Deux hommes ſuffiſent ordinairement pour la faire ; mais il avertit que, ſi l'on a beſoin d'une extenſion plus forte, il eſt facile de l'obtenir, & voici les moyens qu'il propoſe. On entoure le pied luxé de quelque choſe de doux, on le lie avec une courroie de cuir de bœuf, & les deux chefs de cette courroie viennent s'attacher à la partie moyenne d'un pilon ou de quelqu'autre bois ſemblable, dont on paſſe un bout dans le moyeu d'une roue placée au pied du bleſſé : un homme tirant à lui l'autre bout fait l'extenſion, tandis que deux autres perſonnes tirant par les aiſſelles & le jarret, font la contre-extenſion.

On peut auſſi fixer en terre un morceau de bois rond, dont la portion excédante ſera miſe entre les cuiſſes, près du périnée, pour empêcher le corps d'être entraîné par la force de l'extenſion qui ſe fait aux pieds ; dans la même vue l'on fait maintenir par un homme la hanche du côté bleſſé, ou-bien on met un bois rond ſous chaque aiſſelle, & un homme ſaiſit la jambe près du genou pour faire la contre-extenſion. Enfin il propoſe de diſpoſer près de la tête du malade un moyeu garni de ſon lévier, ſemblable au précédent, & par des lacs fixés au genou de faire la contre-extenſion. En un mot, il ajoute qu'il y a pluſieurs manières de faire l'extenſion, mais que le mieux, pour ceux qui exercent la Médecine dans les grandes villes, eſt de ſe munir de la machine ci-devant décrite ſous le nom de *banc d'Hippocrate*.

Lorſque l'extenſion eſt parvenue au degré convenable, & que les os ſont au niveau de leur cavité, il aſſure qu'avec la paume des mains il eſt facile de les y faire rentrer, en pouſſant d'un côté l'os éminent & de l'autre au-deſſous de la malléole.

La réduction faite, il conſeille d'appliquer, s'il eſt poſſible, le bandage dans l'état d'extenſion, ſinon d'ôter les courroies & de faire tenir le pied étendu par des aides juſqu'à ce que le bandage ſoit achevé. Il veut auſſi qu'on garniſſe de compreſſes

l'endroit de la luxation, qu'on y faſſe les premières circonvolutions de la bande, qui doivent être multipliées de ce côté-là, & qu'enfin l'on porte en divers ſens pluſieurs autres tours de bande. Il avertit que cette luxation peut être tenue plus ſerrée que celle du poignet.

Enſuite il ſituoit le membre bleſſé plus haut que l'autre ſans être ſuſpendu, & de manière que les muſcles n'éprouvaſſent aucune contrainte. La diète qu'il preſcrit eſt relative à la nature de la luxation, & au plus ou moins de dimotion des os. Il obſerve en général que la diète doit être plus ſévère dans les bleſſures de la jambe que dans celles du bras, mais non par la raiſon qu'il en donne, que la jambe eſt plus groſſe & plus grande que le bras. Il ordonne auſſi le lit & le repos. Il dit que rien n'empêche ni n'oblige de lever l'appareil le troiſième jour. Quant au reſte de la cure, il eſt le même que dans les autres luxations. Si la luxation eſt bien réduite, que le malade garde le lit & demeure en repos, quarante jours ſuffiront pour la cure; mais Hippocrate avertit que s'il veut marcher, il ne le fera qu'avec peine, & que la cure ſera beaucoup plus longue. Il pronoſtique que ſi la réduction n'a point été faite, ou qu'elle le ſoit mal, la hanche, la cuiſſe & la jambe maigriſſent, & que, ſi la luxation eſt en dedans, la partie externe ſera plus grêle & plus décharnée.

Toutes les fois qu'il y a luxation & que l'os ſort par la plaie, ſi c'eſt à l'article *(l)* du pied, que la luxation ſoit en dedans ou en dehors, il ne veut pas qu'on la réduiſe, mais qu'on en laiſſe le ſoin à quelque Médecin qui voudra s'en charger: car il annonce que ſi elle reſte réduite, le malade mourra infailliblement & en peu de jours; il prétend même que la plupart ne paſſent pas le ſeptième, & qu'ils périſſent dans les convulſions, la gangrène s'emparant de la jambe & du pied. Il croit que l'ellébore, adminiſtré une ou deux fois le même jour, peut être de quelque utilité; mais il aſſure que ſi la réduction n'a été ni tentée ni faite, la plupart en réchappent. Il veut qu'on

---

(l) De articul.

donne à la jambe & au pied du bleſſé la ſituation la plus commode, obſervant toujours qu'ils ne ſoient ni mobiles ni pendans. Il appliquoit ſur la plaie un mélange de cérat & de poix, & des compreſſes légères trempées dans du vin chaud: car il obſerve que le froid produit la convulſion. Il propoſe encore d'appliquer ſur la plaie & ſes environs les feuilles de poirée, de tuſſilage ou de quelqu'autre plante, bouillies & macérées dans de gros vin: il y faiſoit auſſi des linimens avec du cérat tiède; ſi c'étoit l'hiver, il y mettoit de la laine graſſe imbue d'un mélange de vin & d'huile tiède. Il proſcrit tout bandage, tout cataplaſme; car il remarque que tout ce qui peut comprimer ou ſurcharger la plaie eſt nuiſible. Il admet les emplâtres d'uſage dans les plaies récentes, ainſi que la laine aſſez bien trempée dans le vin pour tenir plus long-temps la plaie humide. Mais il ne faiſoit pas un long uſage des emplâtres, non plus que du cérat & de la poix, par la raiſon que ces corps gras tenant la plaie trop humide, la déterſion en eſt très-lente & très-tardive: d'où il infère qu'on doit les appliquer avec ménagement. Il conſeille de prévenir le bleſſé qu'il reſtera boiteux, parce que le pied eſt retiré en haut, & que les os luxés font ſaillie en dehors. Ces os ne ſe dénudent que rarement, encore n'eſt-ce que dans un petit eſpace, & ils ne s'exfolient pas; mais il avertit que la cicatrice ſera toujours foible & mince, ſi le malade veut garder le lit fort long-temps, ſinon qu'il pourra reſter un petit ulcère incurable.

Il en dit autant du poignet luxé avec plaie en dedans ou en dehors: ſi la luxation eſt réduite, le bleſſé en mourra; ſi la réduction n'a été tentée ni faite, il guérira pour l'ordinaire. Il preſcrit dans cette luxation la même curation que dans la précédente; mais il pronoſtique que le poignet reſtera très-difforme, & que les doigts perdront le mouvement: ſi la luxation eſt en dedans, on ne pourra les fléchir; ſi elle eſt en dehors, on ne pourra les étendre.

« Il eſt, dit-il encore, des luxations qu'on aperçoit dès le » moment de la naiſſance; ſi elles ne ſont pas conſidérables, on peut les réduire, & ſur-tout celles du pied. » Il eſt auſſi des

enfans qui de naissance ont le pied tourné en dehors, & qu'on peut guérir, si la difformité n'est pas grande ou qu'on n'ait point attendu trop long-temps; car il avertit qu'il faut y apporter remède avant que la diminution des os du pied & de la jambe se rende sensible. Il remarque que ce n'est pas toujours l'effet d'une luxation, mais l'habitude de tenir le pied dans une certaine position, chose qu'il veut qu'on observe dans la curation. Il conseille donc de repousser l'os de la jambe, qui est à la malléole, de dehors en dedans, & au contraire de pousser le talon de dedans en dehors, de manière que les os soient rétablis dans leur direction; puis avec le pouce on force les orteils à se porter en dedans. Après avoir enduit le pied d'un mélange de cérat & de résine, il le recouvroit de compresses épaisses, & faisoit un bandage simplement contentif, de sorte cependant que ce bandage fît l'effet des mains, c'est-à-dire, qu'il tînt le pied un peu plus tourné en dedans. Dans cette vue, il lioit encore au pied une sandale de plomb ou de cuir un peu ferme, ayant toujours l'attention de ne point comprimer les chairs; ensuite il cousoit au bandage, vis-à-vis du petit orteil, le chef d'une bande qu'il ramenoit derrière le talon au gras de la jambe, où il l'assujettissoit. Il faisoit aussi porter, dans le même cas, des souliers de Crète; c'étoient des espèces de demi-bottines lacées en devant, qu'il estimoit propres à tenir le pied dans l'état de contrainte où on le vouloit mettre. Enfin il observe qu'alors les parties sont une cire molle à remettre dans sa forme naturelle, & qu'ainsi ce que feroient les mains, il faut que le bandage le fasse, mais doucement & sans violence. Il ajoute encore que le bandage doit toujours être relatif à l'accident qu'on veut guérir; que pour le reste on doit l'attendre du temps, & prendre patience jusqu'à ce que la partie ait recouvré sa conformation naturelle.

Luxation du talon avec contusion & échimose.

Si, lorsqu'on saute d'un endroit élevé, l'on s'appuie trop fortement sur le talon *(m)*, Hippocrate dit que les os s'éloignent l'un de l'autre, que le sang s'extravase, & qu'il y a aux environs

(m) De fract.

une contufion & une tumeur douloureufe, parce que l'os du talon, étant affez grand & excédant la rectitude du tibia, communique avec la jambe par des veines, des nerfs confidérables & par un très-fort tendon. Ses remèdes, dans ce cas, étoient le cérat, les compreffes, le bandage & les fomentations chaudes. Pour les rendre plus pénétrantes, fi la peau du talon étoit dure & épaiffe, il la coupoit & l'aminciffoit avec précaution. Il avoit foin de fituer la jambe & le pied plus élevés que le refte du corps, & de tenir le bandage plus lâche, dans la crainte que les os ne fe cariaffent, accident qu'il juge très-long & même incurable : car il remarque que la gangrène peut être l'effet de la compreffion, fans le concours d'aucune autre caufe.

Il ajoute que ces os peuvent fe carier encore autrement; c'eft en négligeant la fituation du bleffé, en omettant les foins que fon état exige, foit dans une gangrène au talon, dans une plaie confidérable de la jambe ou de la cuiffe, foit dans toute autre maladie grave & longue où l'on eft contraint de garder long-temps le lit. Il annonce qu'indépendamment de la maladie, cette carie met le malade dans le plus grand danger : il furvient des fièvres aiguës avec tremblement, fanglots & délire qui terminent en peu de jours la vie du malade: la plaie devient pâle & livide, on éprouve des naufées. Voilà les accidens des fortes contufions; mais il obferve qu'il en eft de plus légères, qu'on guérit fans tant de précautions. Il y appliquoit un bandage purement contentif; il donnoit au malade de l'ellébore le même jour & le lendemain, & le troifième jour il levoit l'appareil. Il jugeoit que la maladie augmentoit, quand il y avoit un épanchement de fang, de la *noirceur*, & que les parties voifines étoient rouges & dures. S'il n'y avoit point de fièvre, il faifoit vomir le bleffé; il le faifoit encore lorfqu'il y en avoit, mais alors il lui interdifoit tout aliment, toute autre boiffon que l'eau & l'hydromel au vinaigre. Quand par le fang qui s'épanchoit des veines, la *noirceur* & fes environs étoient d'un pâle verdâtre, c'étoient pour lui des fignes favorables dans cette efpèce de contufion comme dans toutes les autres; mais étoit-elle plombée & dure, il redoutoit

redoutoit la gangrène. Il avertit que le malade guérit en ſoixante jours, s'il reſte en repos.

Quant aux luxations de l'extrémité du pied & des articles des doigts, il propoſe les mêmes procédés curatifs que pour le carpe & les doigts de la main. Il annonce que la cure ſe termine dans les vingt jours. S'il y a luxation aux articles des doigts des pieds & des mains, & que l'os ſorte par une plaie, ſans être fracturé, Hippocrate avertit qu'en la réduiſant, ſi la cure n'eſt pas bien conduite, la convulſion eſt à redouter: cependant il veut qu'on en tente la réduction, qu'il trouve très-facile, très-efficace, très-bien entendue par le coin ou par le levier, comme il l'a déjà propoſé pour les fractures. Enſuite il conſeille le lit, le repos, la diète & un vomitif doux. La plaie étoit panſée de même que les autres plaies récentes, évitant ſur-tout les topiques froids. Il aſſure que la luxation des derniers articles des doigts eſt moins dangereuſe que celle des articles ſupérieurs. Il en faiſoit la réduction le premier ou le ſecond jour, jamais le troiſième ou le quatrième, parce qu'il avoit obſervé que le mal ſe renouvelle le quatrième jour. Quand donc la réduction n'a point été faite à cette époque, il conſeille de laiſſer paſſer le temps de l'inflammation: car il obſerve que tout ce qui eſt réduit dans les dix jours ſe contient.

Luxation des doigts, compliquée de plaies.

Si la convulſion ſurvient après la réduction de l'article, il propoſe de rejeter l'os hors de ſa cavité, de faire des fomentations avec l'eau chaude ſur tout le corps, & particulièrement aux articles, qu'il faiſoit tenir plutôt fléchis qu'étendus. Cependant il annonce que, s'il y a inflammation, on doit le plus ſouvent s'attendre à la ſuppuration dans l'article; auſſi dit-il que ſi, dans ces circonſtances, le Médecin n'avoit à craindre le reproche d'impéritie, il ne devroit pas tenter une pareille réduction.

Hippocrate avance que la ſection complette des articles des doigts, ne cauſe ordinairement aucun dommage, ſi le bleſſé ne tombe point en ſyncope ſur le champ, & que la plaie n'exige même point une cure particulière. Si la

ſection eſt faite non aux articles, mais au corps même d'un os, elle eſt encore moins dangereuſe & plus facile à guérir. Ainſi quand on réduit les os des doigts fracturés & ſortant par une plaie, à tout autre endroit qu'à l'articulation, il aſſure qu'on ne court aucun riſque. Il dit auſſi que la ſection complette des articles du pied, de la main, &c. n'amène pour l'ordinaire aucun danger, à moins que la ſyncope ne s'enſuive, ou que la fièvre continue ne s'allume le quatrième jour. Cependant il avertit que la corruption s'empare des chairs dans les plaies qui deviennent ſanguinolentes, dans les fractures trop ſerrées, dans toutes les parties fortement liées ou comprimées, mais que la plupart en réchappent. Il prétend que, lorſqu'il tombe quelque eſcarre de la cuiſſe, & même une portion du *femur* ou du bras, on réchappe plutôt que ſi c'étoit de l'avant-bras ou de la jambe. Il ajoute qu'après les fractures, ſi quelque partie ſe corrompt & devient noire, la chute en eſt d'autant plus prompte que les pièces oſſeuſes ſont ramollies en cet endroit. Si au contraire il ſurvient de la corruption aux chairs, l'os étant entier, elle gagne promptement; mais l'os eſt plus long-temps à s'exfolier ou à ſe ſéparer, dans l'endroit de la ſéparation du mort d'avec le vif ou dans toute l'étendue de ſa dénudation. Il recommande en conſéquence de couper près de l'article toutes les parties dépourvues de ſentiment & tout-à-fait mortes, qui ſont au-deſſous du terme de la gangrène, avec l'attention de ne rien bleſſer; car ſi la ſection fait éprouver de la douleur, il craint qu'elle ne cauſe une ſyncope, accident qui, en pareil cas, en a précipité pluſieurs dans le tombeau. Il dit avoir vu dans un homme une partie de l'os de la cuiſſe, ainſi dépouillée, tomber au bout de quatre-vingts jours; cependant la jambe avoit été coupée au genou le vingtième jour. Il a encore vu les os de la jambe, dénudés par la même cauſe, ſe ſéparer dans leur partie moyenne le ſoixantième jour. Il obſerve que, pour accélérer ou retarder la ſéparation des os dénudés, les moyens curatifs ne ſont point indifférens. Il y a auſſi divers degrés de compreſſion qui procurent une mortification complette, plus prompte ou plus tardive, aux chairs, aux nerfs, & aux veines

affectés de gangrène. Si la compression n'a été qu'à un certain degré, les escarres sont superficielles & ne vont point jusqu'à l'os; d'où il conclud qu'on ne peut fixer avec précision le terme où toutes ces choses doivent arriver. Au reste il conseille aux Médecins d'entreprendre la guérison de ces maux, comme étant plus effrayans que dangereux. Dans ce cas, il prescrivoit au malade le même régime que dans la fièvre, & faisoit mettre le corps dans une situation convenable. Cette situation étoit que le membre ne fût ni trop élevé, ni trop incliné, mais qu'il fût plutôt un peu relevé que dans un plan déclive, jusqu'à ce que l'os se dénudât: car alors il avertit que les hémorragies sont à craindre, & c'est pour cela qu'il évitoit de donner à la partie blessée une situation déclive. Mais quand les plaies commençoient à se déterger, il préféroit la situation directe & quelquefois même la situation déclive. Par la suite les os tombent, & il faut avoir recours au bandage. Il pronostique encore que ces malades seront surpris par une dyssenterie violente & copieuse, mais qui ne sera ni de longue durée ni mortelle. Comme alors ils ont assez d'appétit, il avertit de ne point les laisser tomber d'inanition.

De l'Accouchement.

Voyons maintenant quelles étoient les connoissances d'Hippocrate par rapport à l'accouchement, & aux accidens qui le précèdent, l'accompagnent & le suivent. Il dit d'abord qu'une femme enceinte a l'orifice de la matrice plus dur & plus resserré *(n)*. Si l'on n'a pas d'autres signes pour s'assurer de la grossesse d'une femme, il avertit qu'on peut la reconnoître à ce qu'elle a les yeux plus enfoncés & plus retirés, que la cornée est plus livide & n'a pas sa blancheur naturelle *(o)*. Pour savoir si une femme a conçu, il veut encore qu'on *(p)* lui donne de l'eau miellée avant de dormir; si elle sent des tranchées dans le ventre, c'est un signe qu'elle a conçu; si elle n'en sent pas, il assure qu'elle n'a pas conçu. On peut

Signes de la grossesse.

(n) Aphorism. LI & LIV, sect. V.

(o) *De superfœtatione.*

(p) *Ibid.* Aphorism. XLI.

dire avec certitude que c'eſt un des ſignes de la groſſeſſe des plus équivoques, ſous quelque face qu'on le conſidère : mais avec la collection de bien d'autres ſignes moins incertains, l'expérience nous a appris à être très-réſervé lorſqu'il s'agit de garantir un pareil fait, & c'eſt peut-être le ſeul avantage que nous ayons ſur Hippocrate à cet égard.

Il avoit l'idée la plus abſurde de la matrice, qu'il croyoit partagée en pluſieurs loges ; idée qu'il avoit ſans doute empruntée de l'anatomie comparée. A la droite ſe formoient, ſelon lui, les garçons, & à la gauche les filles *(q)*. Il eſt bien ſingulier que dans un ſiècle auſſi philoſophique que le nôtre, & avec une connoiſſance poſitive de la matrice, quelques Médecins aient cherché dans le pouls les ſignes de ce prétendu phénomène.

De l'avortement.

Par une ſuite de cette erreur, Hippocrate dit que chez une femme groſſe de deux enfans, ſi l'une des mamelles s'affaiſſe, l'un des jumeaux vient par avortement *(r)*. Que l'affaiſſement des mamelles annonce l'avortement, on le conçoit aſſez ; mais alors il ne devroit jamais y avoir d'affaiſſement que dans une ſeule, lorſqu'il n'y a qu'un enfant ; cependant l'expérience a démontré le contraire à Hippocrate même. On peut s'en convaincre par l'aphoriſme qui précède celui que nous venons de citer. Ailleurs il dit que, ſi une femme groſſe a par les mamelles un *(ſ)* grand écoulement de lait, c'eſt la marque d'un fœtus très-foible ; mais que la conſiſtance & la dureté des mamelles prouvent la force & la vigueur du fœtus. S'il eſt foible & délicat, que la mère boive ou mange *(t)* contre ſon ordinaire quelque choſe qui ſoit âcre ou amer, c'en eſt quelquefois aſſez pour en procurer l'avortement ; de même qu'un aliment qui ne ſera pas d'un uſage ordinaire, fera mourir un enfant nouveau-né ou encore très-petit *(u)*.

Hippocrate pronoſtique qu'une femme groſſe, attaquée de

(q) Ibid. Aphoriſm. XLVIII. = *Epidem.* lib. VI. = *De naturâ pueri.* = *De ſuperfœtatione.*

(r) Ibid. Aphoriſm. XXXVIII.

(ſ) Ibid. Aphoriſm. LII.

(t) De morb. mulier. lib. II.

(u) De mulier. morb. lib. II.

quelque *(x)* maladie indépendante de ſon état, périt dans le temps des vidanges, & que celle qui eſt affectée de fièvre ou de langueur, ſans cauſe apparente, court riſque *(y)* d'avorter ou d'eſſuyer un accouchement difficile & dangereux. Dans un autre endroit *(z)*, il ne balance point à dire que les femmes enceintes dans un état de maigreur qui ne leur eſt pas ordinaire, éprouvent des avortemens juſqu'à ce qu'elles reprennent leur état naturel. Il range encore parmi les cauſes de l'avortement le téneſme *(a)*, & l'humidité exceſſive de la matrice. « Les femmes *(b)*, dit-il, d'un embonpoint médiocre, qui ſans cauſe « manifeſte avortent à deux ou trois mois, ont les loges de la « matrice tellement abreuvées, que ne pouvant ſoutenir le poids « du fœtus elles finiſſent par ſe rompre. » Voici une autre cauſe d'avortement, qui n'a point échappé à ſon génie obſervateur : lorſqu'une femme, après avoir conçu, avorte deux ou trois fois préciſément à deux mois, ou à quelque terme plus avancé, c'eſt parce que la matrice, après ce terme, n'a pas la faculté de s'étendre en raiſon de l'accroiſſement du fœtus. Il ajoute que ce viſcère renferme en lui-même pluſieurs cauſes d'avortement, ſoit par ſon épaiſſeur, ſa grandeur, ſa petiteſſe, ſoit par les vents dont il eſt rempli ou par toute autre mauvaiſe diſpoſition *(c)*.

L'homme, à peine animé, trouve autour de lui des cauſes nombreuſes de deſtruction ; elles agiſſent ſur lui avec d'autant plus de force, que les élémens qui le conſtituent n'oppoſent d'abord qu'une foible réſiſtance à ſa diſſolution. « En effet, dit Hippocrate, il eſt prouvé *(d)*, par l'obſervation journalière, « que la plupart des hommes périſſent lorſqu'ils ſont le plus près « de leur origine. Les fœtus déjà forts périſſent auſſi. Il ne faut « donc pas s'étonner que les femmes avortent ſans le vouloir : « car il leur faut des précautions infinies pour conſerver leur «

(x) *De naturâ pueri.*
(y) *Ibid.* Aphoriſm. LV.
(z) *Ibid.* Aphoriſm. XLIV.
(a) Aphoriſm. XXVII, *ſect. VII.*
(b) Aphoriſm. XLV, *ſect. V.*
(c) *De ſterilib.*
(d) *De morb. mulier.* lib. I.

fruit, le nourrir & accoucher enſuite heureuſement. » Mais ſi l'avortement qu'elles cherchent à éviter eſt redoutable, celui que des mères dénaturées ſe procurent l'eſt encore plus. Hippocrate fait un tableau effrayant, & cependant vrai, des accidens qui l'accompagnent. Il raconte qu'une femme *(e)* de vingt-ſix ans ayant pris une boiſſon pour ſe faire avorter, fut affectée de douleurs vives, & d'un vomiſſement de matières bilieuſes, blanchâtres & poracées : chaque fois qu'elle buvoit elle entroit en convulſion & mordoit ſa langue. Il la vit le quatrième jour de ſa maladie ; elle avoit la langue noire, ſortant de la bouche, le blanc des yeux rouge, une inſomnie continuelle : elle mourut la nuit ſuivante. Dans le même livre il rapporte encore un exemple auſſi frappant de l'avortement : les accidens pour n'en être pas toujours auſſi funeſtes, n'en ſont pas moins à redouter ; car toute femme qui détruit *(f)* ſon fruit, court plus de riſque que dans l'accouchement naturel : la raiſon qu'il en donne, c'eſt que l'avortement n'arrive point ſans violence, ſoit qu'on le procure par un médicament, une potion, un aliment, des ſuppoſitoires, ou par tout autre moyen ſemblable. Il obſerve que la violence eſt toujours un mal, parce qu'elle peut produire l'inflammation & même l'ulcération de la matrice, qui ſont des accidens dangereux. Dans un autre endroit, il met l'inflammation de la matrice au rang des maladies mortelles *(g)*.

Caufes de la ſtérilité.

Après avoir expoſé, avec Hippocrate, les ſignes de la groſſeſſe & de l'avortement, & les accidens qui en ſont les ſuites, paſſons au développement des cauſes de la ſtérilité. Il dit qu'une femme qui prend un embonpoint *(h)* extraordinaire ne conçoit pas, parce que l'épiploon trop chargé de graiſſe preſſant la matrice, empêche qu'elle ne reçoive la matière de la conception : il conſeille alors de chercher à diminuer cet embonpoint. Dans un autre aphoriſme *(i)*, il avance que les

(e) *Epidemic.* lib. III.
(f) *De morb. mulier.* lib. I.
(g) Aphoriſm. XLIII, *ſect. V.*
(h) *De naturâ mulieb.*
(i) Aphoriſm. LXII, *ſect. V, apud Galen.*

femmes dont la matrice eſt d'une température ou trop chaude ou trop humide ſont ſtériles, & que chez les femmes fécondes elle tient le milieu entre ces deux extrêmes. Nous ne le ſuivrons pas dans l'expoſition des remèdes *(k)* qu'il indique pour ces deux états. Il décrit une manière aſſez plaiſante de connoître ſi une femme eſt ſtérile par ſa faute ou par celle de ſon mari. Elle conſiſte à faire brûler ſous la femme, bien enveloppée dans ſes habits par le haut & par le bas, des odeurs fortes, comme l'encens, la myrrhe & le ſtyrax. Si l'on remarquoit que l'odeur ne ſortît point par la bouche ni par les narines, la femme étoit réputée ſtérile par ſa faute; & au contraire, ſi l'odeur pénétroit par la bouche & par les narines *(l)*. Galien nous apprend que cette épreuve *(m)* étoit une de celles qu'employoient certaines villes, où l'on vouloit perpétuer le trône ou le ſacerdoce dans la famille du Roi ou du Prêtre. Si la ſtérilité de la femme étoit cenſée dépendre d'elle, le mariage étoit nul, & il eſt probable que le divorce étoit ſouvent le réſultat d'une expérience qu'on étoit toujours maître d'interpréter à ſon gré.

De l'accouchement naturel, difficile & contre-nature.

Quant aux accidens de l'accouchement, Hippocrate remarque que, ſi une femme a une perte de ſang ſans douleur au moment d'accoucher, il eſt à craindre que le fœtus ne vienne mort ou au moins très-foible *(n)*. Il propoſe, au commencement de la perte, d'appliquer ſur le ventre une éponge mouillée, ou quelque linge doux & uſé trempé dans l'eau froide, & de faire coucher la malade les pieds plus élevés que la tête *(o)*. Mais ſi une femme jeune, vigoureuſe, d'un tempérament ſanguin eſt depuis pluſieurs jours dans les douleurs de l'enfantement, il conſeille de la ſaigner au pied, & de lui tirer du ſang en raiſon de ſes forces *(p)*. Il regarde comme un bon ſigne l'éternument qui ſurvient à la femme dans

(k) *De morb. mulier.* lib. I.

(l) Aphoriſm. LIX, *ſect. v.*

(m) Galen. *in hunc Aphoriſm.*

(n) *De ſuperfœtatione.*

(o) *De morb. mulier.* lib. II.

(p) *Idem*, lib. I.

l'accouchement difficile *(q)*. Au moment de l'accouchement, il remarque que la reſpiration de la femme eſt accélérée, & que des douleurs vives ſe font ſentir aux lombes, parce qu'elles ſont frappées par le fœtus *(r)*. Il paroît avoir connu certaines tumeurs polypeuſes qui font obſtacle à l'accouchement, lorſqu'il dit : « Si les parties génitales rendent une odeur forte, » & qu'il y ait quelque excroiſſance accompagnée de douleur, » on diſſipera l'odeur forte avec l'anis pris le matin à jeun dans » du vin, & la douleur par la ſemence de perſil priſe de la même manière. Quant à l'excroiſſance, il faut la couper *(ſ)* »

Polype du vagin.

Hippocrate obſerve que les femmes qui accouchent de leur premier enfant *(t)* ont un travail plus pénible, parce qu'elles ne ſont point familiariſées avec les douleurs, & que tout le corps eſt en ſouffrance, particulièrement les reins & les hanches, par l'écartement des os. Ne ſembleroit-il point, par ce paſſage, que l'écartement du pubis, ce point de fait qui a tant excité de controverſes dans ces derniers temps, a été aperçu par Hippocrate? Voici comment il décrit la marche naturelle & progreſſive de l'accouchement. Si le fœtus eſt emporté en bas par le poids de ſa tête, les membranes ſuivent, & paroît enſuite le cordon ombilical auquel eſt attaché le placenta. Lorſque l'écoulement des eaux *(u)* accompagne l'accouchement, il annonce qu'il eſt très-facile ; mais quand cet écoulement a précédé de quelques jours, l'accouchement eſt ſec & laborieux. Dans un accouchement de cette eſpèce, où l'enfant ſe préſentant bien avance lentement, il regarde comme un ſecours efficace de faire éternuer *(x)* la femme, en lui comprimant le nez ; ſi cela ne réuſſiſſoit pas, il la faiſoit ſecouer ſur-tout pendant les douleurs. Il eſtime très-difficile l'accouchement où l'enfant ſe préſente en travers ou par les pieds. Pour appuyer ce qu'il avance, il ſe ſert de cette comparaiſon : « Il y a de la » difficulté à tirer en travers un noyau d'olive mis dans un vaſe

(q) Aphoriſm. XXXV, *ſect. v.*
(r) *De morb. mulier.* lib. I.
(ſ) *De naturâ mulieb.*
(t) *De naturâ pueri.*
(u) *De exſect. fœtûs mortui in utero.*
(x) *De morb. mulier.* lib. I.

dont

dont l'embouchure eſt étroite; par la même raiſon une femme « doit en éprouver une très-grande lorſque l'enfant eſt en « travers. » Il croit la circonſtance encore plus embarraſſante quand les pieds viennent les premiers, & il annonce que pour l'ordinaire la mère ou l'enfant, ou même tous les deux périſſent. Mais une des principales cauſes qui, ſelon lui, empêchent l'enfant de ſortir, c'eſt lorſqu'il eſt mort, ſphacelé, ou qu'il ſe préſente en double *(y)*.

Une erreur des Anciens, qu'Hippocrate a partagée, c'étoit de croire que le fœtus eſt mobile dans la matrice; & cette erreur en a fait naître de plus dangereuſes dans la pratique, parce qu'ils inférèrent de-là qu'on pouvoit changer la ſituation du fœtus dans la matrice, par des ſecouſſes données à la femme en travail. Si un fœtus ſe préſentoit double, mort ou vif, voici ce qu'Hippocrate pratiquoit pour le faire venir par la tête. Il faiſoit garnir un lit de manière que la femme eût les pieds élevés & la tête fort baſſe; il repouſſoit le fœtus & ſecouoit la femme de côté & d'autre: enſuite il faiſoit ôter ce qu'on avoit mis au pied & ſous les hanches, puis on lui remettoit un traverſin ſous la tête. Si le fœtus vivant préſentoit une jambe ou toutes les deux, il ſuivoit encore la même pratique, & faiſoit mettre la femme dans un bain chaud pour la reſtaurer un peu *(z)*. Ailleurs il propoſe un moyen à peu près ſemblable. On étendoit la femme ſur un drap, on recouvroit d'un autre les parties naturelles, & avec d'autres linges on lui enveloppoit les jambes & les bras; deux femmes la prenoient chacune par une jambe, deux autres chacune par un bras, & la ſecouoient fortement au moins dix fois: on la remettoit enſuite ſur ſon lit, de manière qu'elle eût la tête en bas & les pieds en haut. Après cela toutes les femmes, lui laiſſant les mains libres, la ſecouoient par les pieds à pluſieurs repriſes, afin que le fœtus ſecoué ſe rangeât dans un plus grand eſpace, & ſortît enſuite naturellement *(a)*.

(y) Loco citato.

(z) De morb. loc. citat.

(a) De exſect. fœtûs mortui in utero.

Si le placenta sort de la matrice avant l'enfant (chose qui ne pourroit arriver que dans le cas où l'arrière-faix seroit implanté à l'orifice de la matrice), Hippocrate avertit que la femme accouche difficilement, & que le danger est grand à moins que la tête ne se présente la première *(b)*. Quand l'arrière-faix n'est point sorti aussitôt après l'accouchement, il dit qu'il survient des douleurs au bas-ventre, & des fièvres accompagnées de frissons; mais qu'après sa sortie, la femme revient en santé. Il ajoute que, pour l'ordinaire, le placenta se corrompt & se détache le sixième ou septième jour, & même quelquefois plus tôt *(c)*. Dans un de ses aphorismes *(d)* il conseille, pour faire sortir l'arrière-faix, de faire prendre à la femme un sternutatoire, & de lui boucher aussitôt le nez & les oreilles. Ailleurs il dit que si le placenta ne sort point aisément, il faut le tirer par degré & sans violence, de crainte qu'une extraction subite ne cause quelqu'inflammation. En conséquence, il avoit imaginé de placer la mère sur un siége, & de coucher à ses pieds l'enfant, sur un tas de laine bouffante & récemment cardée, afin qu'en s'affaissant insensiblement, elle n'excitât qu'un tiraillement doux & gradué; ou-bien il le mettoit sur deux outres attachées ensemble & remplies d'eau, qu'il perçoit d'un stilet, afin que l'eau s'en écoulât peu à peu, ce qui produisoit le même effet. Si par accident le cordon avoit été rompu ou qu'on l'eût coupé par mégarde, il suppléoit au poids de l'enfant par une pierre ou quelqu'autre chose semblable. Il assure que c'est la meilleure manière d'extraire le placenta, & qu'il n'en a jamais vu arriver d'accident *(e)*.

Il pronostique que, quoique le fœtus soit dans la situation naturelle, s'il sort difficilement & avec le secours des machines du Médecin, il survit peu de temps. Alors il donne un conseil que quelques Accoucheurs suivent encore aujourd'hui : c'est de ne point couper le cordon ombilical que l'enfant n'ait rendu

---

(b) *De superfœtatione*, initio.
(c) *De mulier. morb.* lib. I.
(d) Aphorism. XLIX, *sect.* V, & *Epidem.* lib. II.
(e) *De superfœtatione.*

l'urine, qu'il n'ait éternué, crié ou fait quelque mouvement : s'il tarde à donner quelqu'un de ces ſignes de vie, il avertit de ne rien précipiter, qu'avec le temps ils pourront ſe manifeſter *(f)*.

Toutes les ſituations qu'Hippocrate regardoit comme mortelles, ou au moins comme très-dangereuſes, ſont conſidérées aujourd'hui d'un tout autre œil, grâce aux progrès qu'a faits la Chirurgie depuis environ un ſiècle : mais nous n'en ſavons guère plus que lui ſur les ſignes de la mort du fœtus dans le ſein de la mère. Pour s'aſſurer de ce fait, il ordonnoit à la femme de ſe coucher tantôt ſur le côté droit & tantôt ſur le gauche ; car il obſerve que l'enfant tombe du côté où la mère ſe porte, comme une pierre ou comme un poids, & que la femme a le pubis froid. S'il eſt vivant, le pubis eſt chaud, & tout le ventre ſuit le reſte du corps *(g)*. Si l'on compare la manière cruelle dont Hippocrate tiroit le fœtus avec ce qui ſe pratique de nos jours, on verra qu'à cet égard la Chirurgie a fait encore beaucoup de progrès. Pour tirer un enfant mort, il introduiſoit dans la matrice ſa main enduite de cérat, le pouce armé d'un inſtrument tranchant qu'il appelle *ongle ;* il coupoit d'abord le bras, qu'il tiroit dehors : il introduiſoit de nouveau la main dans la matrice, déchiroit le ventre du fœtus, dont il emportoit peu à peu les entrailles ; enſuite il briſoit les côtes, afin de rendre le reſte du corps moins volumineux & ſon extraction plus facile *(h)*. Ailleurs il décrit un procédé pour le moins auſſi effrayant. Lorſque le fœtus mort, ſitué obliquement dans la matrice, préſentoit la main, il couvroit d'un drap la tête & la poitrine de la femme, pour ſouſtraire à ſes regards ce qu'il alloit faire ; alors il ſaiſiſſoit le bras, le tiroit au dehors, inciſoit la chair autour des épaules, & coupoit le bras dans l'article ; enſuite il faiſoit vers la clavicule une ouverture à la poitrine, & d'autres petites au ventre pour laiſſer échapper l'air ; puis il tâchoit d'engager la tête, pour la

---

(f) *De ſuperfœtatione.*
(g) *Loco citato.*
(h) *De morb. mulier.* lib. I, ſub finem.

tirer toute entière *(i)*. Si cette tentative étoit ſans ſuccès, il paitriſſoit la tête & tiroit le corps par parties. Des obſervations que les progrès de l'art d'accoucher ont rendu très-rares, nous ont fait connoître les accidens qu'entraîne à ſa ſuite la putréfaction du fœtus & ſa ſortie par parcelles. Hippocrate, qui a plus obſervé que nous cet accident, en fait une hiſtoire ſommaire aſſez exacte. « Si l'enfant, dit-il, eſt mort dans le
» ſein de ſa mère & qu'il ne ſorte pas auſſitôt, ſoit que la matrice
» ſoit humide ou qu'elle ſoit deſſéchée, il commence à ſe tuméfier,
» la pourriture & la colliquation s'emparent des chairs, elles
» coulent au dehors, viennent enſuite les os, enfin la mère eſt affectée de diarrhée, ſi la mort ne la prévient. »

Hippocrate *(k)* a obſervé que les femmes qui s'abſtiennent de la compagnie de leur mari, accouchent avec plus de facilité; & ailleurs il remarque *(l)* que l'approche du mari pendant l'évacuation des lochies, occaſionne des deſcentes de matrice: il en accuſe encore un mauvais accouchement *(m)*, & ce ne ſont pas les ſeules cauſes qu'il croit capables de les produire, puiſqu'au ſecond livre *des Épidémies*, il convient que les veuves & les filles même ne ſont point à l'abri de cette maladie. En raſſemblant tout ce qu'il a dit ſur les deſcentes de matrice, on voit qu'il en a diſtingué de trois eſpèces: la première, lorſque le col de la matrice s'abaiſſe & entraîne avec lui *(n)* une portion du corps de ce viſcère, ce qui eſt ſenſible au tact: la ſeconde *(o)*, lorſque le corps de la matrice s'avance au point de ſe laiſſer apercevoir à l'orifice du vagin: la troiſième enfin, quand la matrice eſt totalement renverſée.

Deſcentes de matrice.

Cette maladie s'annonce, ſelon Hippocrate, par une chaleur qui ſe fait ſentir depuis les parties naturelles juſqu'à l'anus, & par l'écoulement des urines goutte à goutte & avec cuiſſon.

(i) *De ſuperfœtatione.*

(k) *Ibidem.*

(l) *De naturâ mulieb.*

(m) *De exſectione fœtûs mortui in utero.*

(n) *De naturâ pueri.* = *De morb. mulier.* lib. II.

(o) *De ſterilib.* = *De morb. mulier.* loco citato.

Il ufoit d'abord de fomentations très-froides, avec la décoction de baies de myrthe & de branches de lotus, qu'il broyoit enfuite pour les appliquer en forme de cataplafme. Ce qu'il propofoit encore de plus falutaire, c'étoit la fituation, qui confiftoit à fe tenir couché les pieds plus élevés que la tête. Perfuadé que la matrice étoit fenfible au parfum des odeurs fuaves, il en mettoit de très-fortes & très-fétides aux parties naturelles, & de plus agréables fous le nez. Il ne permettoit à la malade que des alimens de facile digeftion, & pour boiffon le vin blanc léger. Les lotions & la compagnie de fon mari lui étoient abfolument interdites.

Si la matrice eft tout-à-fait renverfée & pendante, *comme les bourfes dans l'homme*, il dit qu'on reffent des douleurs au bas-ventre & aux lombes, & qu'après un laps de temps la partie ne rentre plus. Dans ce cas il faifoit aux parties externes des fomentations froides; & fur le corps même de la matrice, il les faifoit avec une décoction de grenade dans du gros vin. Après la réduction, il introduifoit dans le vagin du miel & de la réfine, faifoit coucher la malade les cuiffes étendues, plus élevées que la tête, & appliquoit fur la partie des éponges. Alors il ne permettoit aucun aliment & que très-peu de boiffon pendant fept jours. Si dans cet intervalle la matrice avoit repris fa fituation naturelle, il s'en tenoit-là; finon, après avoir rafé, réchauffé, lavé & enduit la partie de cérat & de poix, il lioit la malade à une échelle, la tête en bas, la faifoit fecouer, & réduifoit la matrice avec la main; enfuite il lioit enfemble les cuiffes rapprochées & laiffoit dans cet état la malade le jour & la nuit fuivante. Le lendemain, pour rappeler ou fixer la matrice, il appliquoit à la hanche une large ventoufe, qu'il laiffoit long-temps; & quand il la levoit, au lieu de faire des fcarifications, il attendoit que la chair s'affaiffât d'elle-même. Pendant fept jours, il tenoit la malade à la diète la plus févère, & à très-peu d'eau froide; enfuite il admettoit des alimens très-légers & en petite quantité. La malade gardoit le lit quarante jours, fans qu'il lui fût permis de fe lever, même pour les évacuations naturelles; ce temps

expiré, elle pouvoit ſe lever, mais il falloit qu'elle marchât peu & vécût de régime.

Voilà tout ce que nous avons pu recueillir de la Chirurgie d'Hippocrate dans ſes Écrits, & il y a bien de l'apparence qu'on n'y trouve pas les bornes de ſes connoiſſances dans cette partie importante de l'art de guérir; car en parlant de l'inflammation des mamelles & des tumeurs dont elles ſont affectées, il nous laiſſe apercevoir que de ſon temps on faiſoit l'amputation de cette partie; mais il n'en décrit point le procédé.

Avant de quitter ce qui concerne l'accouchement & les maladies des femmes, il convient d'examiner une queſtion relative à cet objet. Hippocrate, dans ſon *Serment*, fait jurer à ſes diſciples de ne point procurer d'avortement; &, dans le livre *de la nature de l'enfant*, il avoue ſans détour qu'il en a procuré un lui-même à une Muſicienne. Ici le précepte paroît manifeſtement en contradiction avec la conduite. Pour ſauver cette contradiction, les auteurs ont pris le parti de regarder comme apocryphe l'un des deux ouvrages; mais il ſemble qu'en ſe rappelant les uſages de ſon pays & de ſon ſiècle, il n'étoit pas ſi difficile de lever la difficulté. Il n'eſt perſonne un peu verſé dans la connoiſſance de l'antiquité qui ne ſache que l'avortement & l'expoſition étoient des choſes permiſes, au moins tolérées de ſon temps. Il faut donc conſidérer ici Hippocrate comme citoyen & comme philoſophe. Comme citoyen, il s'eſt permis une ſeule fois une action autoriſée par le préjugé: comme philoſophe, comme maître, il a vu dans cette action un attentat contre la Nature, il l'a défendu de tout ſon pouvoir, il a cherché à le rendre odieux aux jeunes Médecins qui s'attachoient à ſon école.

L'opération de la lithotomie a donné lieu à une pareille controverſe. De ce qu'Hippocrate faiſoit jurer à ſes Élèves de ne ſe point mêler de cette opération, on a encore conclu que l'ouvrage où il en parle étoit ſuppoſé, & poſtérieur à la diviſion de la Médecine en trois profeſſions. Mais avec quelque attention on ſe fût, je crois, épargné une conſéquence auſſi haſardée, puiſqu'Hippocrate motive ſa défenſe en diſant à ſes

Élèves de laisser cette opération à ceux qui s'étoient exercés à la faire. Ce qu'on peut raisonnablement inférer, c'est sans doute que quelque famille étoit en possession de la pratiquer exclusivement, & que les tentatives de ceux qui s'en étoient mêlés n'avoient sûrement pas été heureuses; car Hippocrate ajoute aussitôt qu'*il ne faut entrer chez les malades que pour y être utile.* Il n'y a guère plus d'un siècle que la pratique de cette opération étoit un patrimoine de la famille des *Colots;* il est donc encore moins surprenant qu'il en ait été de même du temps d'Hippocrate.

Quelques Médecins, peu versés dans la lecture des Écrits d'Hippocrate, ont encore conclu du même passage, que ce grand homme n'avoit point exercé la Chirurgie; mais c'est une erreur palpable, c'est ne point voir la clarté du Soleil en plein midi. Nous pouvons assurer, au contraire, qu'Hippocrate a regardé la Chirurgie comme la partie essentielle & constituante de la Médecine, puisqu'on ne trouve rien, ou presque rien, dans le livre qu'il a intitulé *du devoir du Médecin*, qui n'appartienne expressément à la Chirurgie. On peut voir en cent endroits de ses ouvrages, que la Chirurgie étoit sa ressource dans les maladies graves & opiniâtres, où la Médecine interne avoit échoué. Dans les traités purement Chirurgicaux, il parle toujours d'après lui-même, d'après sa propre expérience. Fait-il le portrait du Médecin? On y reconnoît particulièrement celui du Chirurgien. « Le Médecin, dit-il dans le *livre des vents*, n'a sous les yeux que des dangers, il ne touche que des choses « désagréables, & les calamités des autres ne lui laissent entrevoir « que sa propre misère; mais les malades sont garantis, par son « art, des plus grands maux, des maladies, des afflictions, des « douleurs, de la mort même: d'où il est visible que dans tous « ces accidens la Médecine donne des secours réels. » Par la Médecine il paroît entendre sur-tout la Chirurgie.

Médecins contemporains d'Hippocrate.

L'Histoire ne nous offre pas fréquemment de ces hommes célèbres qui ont changé la face des Arts & des Sciences; il semble que la Nature ait besoin de se reposer, quand elle

a formé un grand homme : cette vérité phyſique ſe trouve confirmée dans les ſucceſſeurs d'Hippocrate. On ne ſauroit diſſimuler cependant qu'il exiſtoit de ſon temps des Médecins diſtingués; mais, de ſon aveu même, il y en avoit *(p)* peu de célèbres & beaucoup d'ignorans. Il étoit en effet aſſez difficile que la choſe fût autrement, la Médecine étant un champ ouvert *(q)* aux eſclaves comme aux perſonnes libres. Sans capacité, ſans examen, ſans forme légale, on étoit Médecin dès qu'on vouloit l'être. Avec quelques recettes, de l'effronterie, plus ſouvent de la mauvaiſe foi, on ne tardoit pas à être décoré de ce nom par le vulgaire. A ce titre combien n'en aurions-nous pas aujourd'hui! La vie des citoyens étoit à la merci du premier charlatan famélique & du premier ignorant qui ſe mêloit de l'art de guérir. C'eſt ce dont Hippocrate ſe plaint avec amertume, lorſqu'il dit « que dans toutes les Républiques il n'y avoit que les Médecins » dont les fautes ne fuſſent punies que par la honte ou le mépris; » mais, ajoute-t-il, cette peine les affecte d'autant moins qu'ils ſont tous dévoués à l'infamie *(r)*. » Il falloit, pour faire tenir ce langage au Médecin de ſon temps & le plus habile & le plus honnête, que le brigandage à cet égard fût porté fort loin. Heureuſement il eſt peu de ces gens ineptes, de ces empoiſonneurs publics dont les noms ſoient échappés à l'oubli des temps. Parmi les contemporains d'Hippocrate qui ont joui de quelque réputation, on compte Philiſtion, Ariſton, Phæon, Ctéſias, Nicomaque, Acéſias, Pittalus ou Spittalus & Archidamus. Dans ce nombre, nous ne nous arrêterons qu'à ceux qui ont enrichi la Chirurgie par leurs travaux ou leurs productions. Galien *(ſ)* attribue le livre *de la diète*, inſéré

(p) *Medicos famâ quidem & nomine multos, re autem & opere valde paucos.* Hipp. *de lege.*

(q) Plat. *de legib. lib. IV.*

(r) *Solis Medicis delinquentibus nulla pœna in reb. publicis ſtatuta eſt, præterquàm ignominiæ :* (ἀδοξίας , exiſtimationis jacturæ) *verum hæc non lædit eos, qui toti quanti ſunt ex infamiâ compoſiti. Simillimi hujuſmodi Medici ſunt perſonis mutis, quæ in tragædiis introducuntur. Quemadmodum enim illi figuram quidem & habitum ac perſonam Hiſtrionum referunt, Hiſtriones enim non ſunt.* De lege.

(ſ) Comment. I, de vict. ration. in acut.

parmi

parmi les œuvres d'Hippocrate, à Euriphon, à Phaon, à Philiſtion ou à Ariſton. On ne ſait rien de Phaon, non plus que d'Euriphon, ſinon que le dernier avoit écrit ſur l'anatomie *(t)*. Philiſtion eſt plus connu; Plutarque *(u)* & Aulu-gelle *(x)* le qualifient de *Médecin ancien & diſtingué:* Diogène-Laërce *(y)* le fait originaire de Sicile, & d'autres de Locres. Il ne nous reſte de ſes écrits que quelques fragmens épars: il faiſoit ſervir la reſpiration à la ventilation & au rafraîchiſſement de la chaleur naturelle *(z)*. Des quatre qualités premières, le chaud, le froid, l'humide & le ſec, il croyoit que les unes étoient actives & les autres paſſives *(a)*. L'auteur du livre des machines, attribué à Oribaſe, parle de celle de Philiſtion pour réduire les luxations, mais il n'en donne pas la deſcription *(b)*. Philiſtion faiſoit uſage du chou broyé ou en décoction avec la farine d'orge, dans les ulcères anciens & ſordides *(c)*. Ce qui reſte d'Ariſton eſt un cataplaſme contre la goutte, contre le *phyma* ou furoncle naiſſant, & en général contre toutes les douleurs *(d)*. Nous avons pluſieurs Médecins du même temps dont il ne nous reſte que les noms, tel qu'Eudoxe, Cnidien, diſciple de Philiſtion; un *Théomédon;* un *Méton,* Athénien; un *Chryſippe,* qui peut-être eſt celui dont Celſe nous a conſervé une eſpèce d'emplâtre *(e)* contre les douleurs des articles. Pour Ctéſias, Médecin célèbre & parent d'Hippocrate *(f)*, il étoit de Cnide & vécut ſous le règne d'Artaxerxès-Memnon, roi des Perſes, dont il devint le Médecin. On apprend de Diodore de Sicile *(g)* les raiſons qui le déterminèrent à paſſer en Perſe, & les honneurs qu'il reçut dans cette cour: il y guérit le Roi d'une bleſſure qu'il avoit reçue dans une bataille contre Cyrus le jeune, ſon frère. Il ne

PHAON.
EURIPHON.
PHILISTION.
ARISTON.
EUDOXE.
THÉOMÉDON.
MÉTON.
CHRYSIPPE.
CTÉSIAS.

(t) Galen. *Comm. II, in lib. Hipp. de nat. human.*

(u) *Sympoſiac. VII, cap. 1.*

(x) *Noct. Attic. lib. VII, cap. 1.*

(y) *In vitâ Eudox.*

(z) Galen. *De nat. facult. lib. II.*

(a) Idem, *De utilitate reſpirat.*

(b) Oribaſ. *cap. 4.*

(c) Plin. *Hiſt. Nat. lib. XX, cap. 9.*

(d) Celſ. *lib. V, cap. 18, §. 33.*

(e) Idem, *loco citato.*

(f) Galen. *Comm. de artic. IV.*

(g) Diod. Sic. *lib. II.*

nous reste, de ce que Ctésias avoit écrit sur la Médecine, qu'un fragment, par lequel *(h)* on voit qu'il regardoit, contre le sentiment d'Hippocrate, la réduction de la cuisse comme absolument inutile, persuadé que quelque précaution qu'on prît, la tête de cet os une fois déplacée ne pouvoit plus être retenue dans sa cavité. Galien oppose à cette opinion plusieurs exemples de guérison, & il assure que le succès doit être constant, à moins que la luxation ne soit produite par une surabondance d'humidité, accident auquel on peut encore remédier. Ctésias est plus connu comme historien; il avoit écrit l'histoire d'Assyrie, mais son autorité, même à cet égard, n'est pas aujourd'hui d'un grand poids.

NICOMAQUE. Nicomaque *(i)*, père d'Aristote, descendoit, à ce qu'on croit, de Nicomaque, fils de Machaon. Il fut Médecin d'Amyntas II, roi de Macédoine. Il avoit écrit un livre sur les choses naturelles, & six autres sur la Médecine, qui sont perdus depuis long-temps. ATTALUS. Attalus est cité par Aristophane, dans la comédie des Acharnaniens, comme un Médecin célèbre, auquel il conseille de s'adresser pour une certaine maladie des yeux. ACÉSIAS. On apprend du même Comique, qu'Acésias étoit un Médecin très-malheureux dans sa pratique; tous les malades périssoient dans ses mains; & de-là le proverbe grec *(k)*, lorsqu'on parloit d'une affaire qui devenoit toujours plus mauvaise, malgré les soins qu'on y apportoit, *Acésias l'a traitée.* ARCHIDAMUS. Archidamus, Médecin du même âge, proscrivoit l'huile dans les frictions qu'on avoit coutume *(l)* de faire chez les Grecs après le bain, par la raison qu'elle durcit & brûle la peau en s'échauffant: il donnoit la préférence aux frictions sèches.

Quoiqu'Hippocrate eût séparé la Philosophie de la Médecine, plusieurs Philosophes ne laissèrent pas de se livrer au moins à la théorie de cette dernière science *(m)*. On trouve

---

(h) Galen. *Comment. IV, in lib. de articul.*

(i) Diogen. Laërt. *lib. V, initio; &* Suidas, *in voce* Nicom.

(k) Erasm. *Adagia.* = Jacobus Baifrus, *Adagior. medecinal. pag. 5.*

(l) Galen. *de simpl. medic. facultat. lib. II, cap. 5.*

(m) Elian. *Variar. hist. lib. III, cap. 22.*

dans Platon quelques ſyſtèmes Phyſiologiques, que l'exactitude & la marche de l'hiſtoire ne nous permettent pas de paſſer ſous ſilence. Ce Philoſophe naquit à Athènes, dans la LXXXVIII.ᵉ Olympiade *(n)*: ſon père deſcendoit de Codrus, & ſa mère de Solon. A l'âge de vingt ans, il ſuivit les leçons de Socrate; & ce Philoſophe étant mort, il s'attacha à Cratilus, diſciple d'Héraclite. A vingt-huit ans, il alla étudier à Mégare, ſous Euclide; de-là à Cyrène, ſous le mathématicien Théodore; puis en Italie, ſous Philolaüs & Euritus; enfin en Égypte, chez les Prêtres de cette nation. Il avoit deſſein de pouſſer plus loin ſes voyages, mais les guerres de l'Aſie l'obligèrent de revenir dans ſa patrie, où il ouvrit une école de Philoſophie dans un lieu appelé l'*Académie.* Ce Philoſophe reconnoiſſoit quatre élémens, le feu, l'air, la terre & l'eau. Il enſeignoit que c'eſt par la moëlle de l'épine que commence *(o)* la formation du corps humain, & que la colonne oſſeuſe eſt deſtinée à la mettre en ſûreté. Les os ne ſont, ſelon lui, qu'une terre ſubtile, pure & ténue, dont la moëlle forme une maſſe en y jetant tour-à-tour du feu & de l'eau; de manière que ces deux élémens n'ont plus la faculté de lui faire perdre la conſiſtance qu'elle a acquiſe. Il prétend que par un mélange & une diſtribution du feu, de l'eau & de la terre, les Dieux, architectes ſuprêmes de notre corps, ont compoſé une maſſe fermentée de l'acide & du ſel, dont il eſt réſulté une chair pleine de ſuc: pour les nerfs, qui ſont d'une conſiſtance moyenne entre les os & la chair, ils les ont formés d'une température non fermentée. Il croyoit l'ame immortelle renfermée dans la tête, & l'ame mortelle dans le reſte du tronc. La partie de cette ame ſuſceptible de courage & de colère, il la faiſoit ſiéger, comme Pythagore, près de la tête, entre le cou & le diaphragme, c'eſt-à-dire dans le cœur: l'autre partie de l'ame, avide d'aliment, de boiſſon & de tous les autres beſoins du corps, il l'établit entre le diaphragme & l'ombilic. Il croyoit, d'après Hippocrate, en quoi même il n'eſt pas auſſi ridicule que le dit Macrobe, puiſqu'il ſoutenoit une

PLATON.

(n) Diog. Laërt. *in vit. Plat.*

(o) Vid. dial. inſcr. Tim. *paſſim.*

opinion reçue, il croyoit, dis-je, que l'air & une partie de la boiſſon ſervoient à lubréfier le poumon, qui à ſon tour calmoit l'effervefcence & les mouvemens impétueux de l'ame logée dans le cœur. Cet organe, qu'il fait l'origine des veines & la ſource du ſang qui roule rapidement dans toutes les parties, a été placé par les Dieux près de la tête, afin que la raiſon réprimât par ſon ſecours & celui des veines, comme par des ſatellites, les fougues de la colère & des paſſions. Dans ce qu'il dit du foie, on ne reconnoît pas plus le divin Platon. Selon lui, ce viſcère n'eſt établi ſi voiſin de l'eſtomac, ſiége de l'ame appétente, que pour réprimer & modérer cet animal indomptable. Il ajoute que le foie n'eſt liſſe & poli comme un miroir, que pour réfléchir les images qui lui ſont préſentées par la raiſon, pour porter le trouble ou la ſécurité dans l'ame inférieure. Platon a débité ſur la génération des rêveries qui ne ſont pas moins abſurdes. Fondé ſur la métempſycoſe, il imaginoit que les hommes injuſtes & puſillanimes étoient changés en femme à la ſeconde génération. Il regardoit la matrice comme un animal avide de concevoir : ſi à l'âge compétent il ne peut y parvenir, il ſupporte cette privation avec impatience, il s'irrite & va errant par tout le corps, ferme les conduits de l'air, empêche la reſpiration, met le corps aux plus rudes épreuves & lui fait ſouffrir toute ſorte de maux, juſqu'à ce que l'amour ou le deſir réuni des deux ſexes produiſe un fruit. Quelque ridicules que ſoient ces idées, qui ne ſont tout au plus ſupportables que dans un ſens allégorique, elles ont quelqu'analogie avec ce qu'a penſé l'auteur du livre *de la nature de la femme*, inſéré parmi les œuvres d'Hippocrate; & ſi Platon ne s'eſt pas fort éloigné d'Hippocrate à pluſieurs autres égards, on a droit de lui reprocher de l'avoir plus ſouvent défiguré qu'éclairci. Il échappe aux grands hommes des abſurdités bien propres à conſoler l'ignorance & à corriger l'orgueil du ſavoir.

Deſcendans & diſciples d'Hippocrate.

Hippocrate, en mourant, laiſſa deux fils, Theſſalus & Draco, & une fille *(p)*, qui fut mariée à Polybe ſon diſciple. Theſſalus,

(p) Galen. *Comment. II, in lib. Hipp. de nat. hum.*

qui étoit l'aîné, demeura tout le temps de ſa vie à la cour d'Archélaüs, roi de Macédoine. Galien *(q)* qualifie Theſſalus d'homme admirable, ſans nous apprendre à quel titre. Pour Draco, il ne nous en a conſervé que le nom; enthouſiaſte comme il étoit de cette famille, il falloit qu'il n'y eût abſolument rien de plus à en dire. Celui qui répondit le plus à la réputation d'Hippocrate, fut Polybe de Cos ſon gendre, qui, après la mort de ſon beau-père, ſe chargea de l'éducation des jeunes Médecins, auxquels il enſeigna ce qu'il avoit puiſé dans la pratique & l'obſervation. Plein de zèle pour ſa patrie *(r)*, il aima mieux la ſervir dans l'enſeignement & l'exercice de ſon art, que de chercher les faveurs de la fortune dans les places que ſa réputation auroit pu lui procurer. Les Anciens lui ont attribué pluſieurs livres qui étoient déjà compris, avant Galien, dans le canon des ouvrages d'Hippocrate. Tels ſont le *traité de la ſemence*, le I.er & le IV.e livre des *maladies des femmes*, le livre des *affections*, celui des *affections internes*, celui de *la nature humaine*, le livre de *la nature des os*, & un autre de *la nature de l'enfant*. Ces livres ſont-ils réellement de lui, d'Hippocrate ou de quelques autres? Il ſeroit long, difficile & peut-être même impoſſible de décider une pareille queſtion. Si ces écrits appartiennent à Polybe, comme l'ont voulu des Auteurs anciens & quelques modernes, on ne ſauroit douter, malgré l'aſſertion de Galien, qu'il ne ſe ſoit écarté en divers points de la doctrine de ſon maître. Cet ancien dogme d'Hippocrate, ſur le paſſage de la boiſſon dans la trachée-artère & le poumon, eſt vivement réfuté à la fin du IV.e livre des *maladies des femmes*, attribué à Polybe; & ce n'eſt ſûrement pas là le ſeul endroit où l'on pourroit trouver le diſciple en contradiction avec le maître.

THESSALUS. DRACO. POLYBE.

On fait encore mention des enfans d'Hippocrate Athénien. Ils étoient au nombre de trois, Téléſiphe, Démophoon & Périclès. Ils ſont joués par Ariſtophane *(ſ)*, dans la comédie des *Nuées*. Leur ſtupidité & leur impudence étoient paſſées en

TÉLÉSIPHE. DÉMOPHOON. PÉRICLÈS.

(q) Comment. I.
(r) Loco citato.

(ſ) Τοῖς ἱπποκράτȣς ὑέσιν εἴξεις, καὶ σε καλȣ͂σι βαλιτομάμαν. Verſ. 997.

proverbe : *ſot & impudent comme les enfans d'Hippocrate.* Un ancien ſcholiaſte leur attribue des mœurs infames *(t)*, & il s'appuie du témoignage d'Eupolis, autre Poëte qui n'en avoit guère meilleure opinion. A la vérité, Galien *(u)*, en parlant de ces enfans, n'avance rien qui tende à confirmer ces accuſations flétriſſantes ; mais ſa partialité ne nous permet pas d'interpréter ce ſilence en leur faveur. Rarement les enfans d'un grand homme héritent des qualités de leur père.

Parmi les diſciples d'Hippocrate, ou ceux qu'ils ont formés, on nomme encore Dexippe ou Dioxippe, un Apollonius, Dioclès de Caryſte, Mnéſithéus, Praxagore, Chriſippe, Cnidien, diſciple d'Eudoxe, & pluſieurs autres Médecins diſtingués. Ce qui peut nous donner une haute idée de la

DIOXIPPE. réputation de Dioxippe, & de ſon amour pour ſa patrie, c'eſt qu'ayant été appelé par Hécatomne, roi de Carie *(x)*, pour guérir Mauſole & Pixodare ſes fils, qui étoient dangereuſement malades, il ne voulut point y aller que ce Prince n'eût fait

APOLLONIUS. la paix avec ſes concitoyens. On ne ſait rien d'Apollonius qui

DIOCLÈS. mérite place ici. Quant à Dioclès de Caryſte, ville d'Eubée, c'étoit, de l'aveu de tous les Anciens, un ſecond Hippocrate par l'âge & par la réputation *(y)*. Quoique Suidas le faſſe vivre ſous le règne de Darius fils d'Hyſtape, d'autres ſous celui d'Antigone, nous croyons, d'après le témoignage des auteurs que nous venons de citer, qu'on doit le placer peu de temps après Hippocrate. Il avoit écrit ſur la formation du fœtus dans la matrice, & il en donne les progrès ſemaine par ſemaine ; mais, attaché à la doctrine de Pythagore, c'eſt par le nombre de ſept qu'il détermine tout *(z)*. Il ſoutenoit, ainſi que Polybe, que les enfans nés au huitième mois pouvoient vivre *(a)*. C'eſt lui qui a écrit le premier ſur la diſſection des animaux ; Galien,

(t) Τῆς ὑωδίας.

(u) *Lib. quod animæ mores ſequantur temperamentum corporis.*

(x) Suidas, *voce* Dioxipp.

(y) Plin. *lib. XXVI, cap.* 2. Celſ. *præfat. lib. I, poſt* Hippocratem, Dioclès Caryſtius, *&c.* Galien, *de differt. vulv.* dit préciſément qu'il vécut peu de temps après Hippocrate.

(z) Macrob. *in ſomn. Scipion.*

(a) Cenſor. *de die nat. cap.* 7. Plut. *de Placit. Philoſophor. lib. V, cap.* 18.

dont nous tenons ce fait *(b)*, nous donne, dans un autre endroit, une idée peu favorable de ſon ſavoir anatomique: au moins eſt-il vrai qu'il connoiſſoit mal la poſition du colon qu'il plaçoit *(c)* avant l'iléon. Empédocle ne croyoit les mules ſtériles qu'à cauſe de la petiteſſe de leur matrice, & de ſa ſituation inclinée, qui favoriſe l'écoulement de la matière ſéminale; Dioclès, qui avoit diſſéqué des mules, ſouſcrit à ce ſentiment, & va juſqu'à dire *(d)* que c'eſt la même cauſe qui produit la ſtérilité dans les femmes. Les fragmens qui nous reſtent de ſa doctrine dans Oribaſe, Cenſorin & d'autres Anciens, atteſtent qu'il a ſuivi celle d'Hippocrate. Celſe *(e)* lui attribue l'invention d'un inſtrument propre à tirer les traits qui ne pouvoient être repouſſés par le côté oppoſé. Il eſt encore cité avantageuſement par le même auteur dans un autre endroit. Un paſſage cité par Galien nous apprend auſſi que Dioclès avoit fait un *traité des bandages*. Dans la luxation des vertèbres, il ſe ſervoit de l'échelle, décriée à ſi juſte titre par Hippocrate, & même il vouloit dans ce cas qu'on enlevât les malades juſqu'au toit de la maiſon *(f)*. Enfin Dioclès, à l'exemple d'Hippocrate, exerça ſon art avec beaucoup de nobleſſe & de déſintéreſſement: vertu eſtimable, mais rare & précieuſe aux yeux des ingrats. Praxagore *(g)*, fils de Nicarchus, de l'île de Cos, étoit contemporain de Dioclès, & un des derniers Aſclépiades qui ait eu quelque réputation dans l'art de guérir. On ne trouve pas qu'il ait fait de grands progrès en anatomie *(h)*; mais on lui donne dans cette partie un diſciple *(i)* qui ne laiſſera jamais oublier le maître, c'eſt Hérophyle. L'opinion où étoit Praxagore, que les nerfs tiroient leur origine du cœur, & que les artères parvenues à l'extrémité des parties ſe convertiſſoient en nerfs, l'avoit conduit à regarder PRAXAGORE.

(b) *Adminiſtr. anat. lib. II.*

(c) Celſ. *lib. VII, cap. 5.*

(d) Plutarc. *de placit. Philoſophor. lib. VIII, cap. 5.*

(e) Celſ. *lib. VII, cap. 5, §. 3.*

(f) Galen. *de articul. comment. III.*

(g) Galen. *de natur. facult. & de diſſect. vulvæ.*

(h) Idem, *loco citato.*

(i) Idem, *Method. medend. lib. I, cap. 3; & de differ. pulſuum, lib. IV, cap. 3.*

le cerveau (k) comme une excreſcence ou une appendice de la moëlle épinière. Il prétendoit auſſi que les artères ne contiennent point de ſang (l), d'où l'on peut inférer qu'il commença à diſtinguer les artères des veines. Galien s'étonne que le même auteur ait enſeigné qu'on doit connoître l'état du ſang par le pouls; mais on verra, dans l'hiſtoire d'Éraſiſtrate, quel tour on prenoit pour ſauver cette contradiction.

Praxagore (m) a donné le premier le nom de *veine-cave* à ce canal qui part du foie pour aller aux reins. On rencontre dans Cœlius-Aurélianus quelques fragmens (n) de ſa doctrine. Mais qui pourroit n'être pas révolté de ſes procédés curatifs dans la paſſion iliaque? C'étoit plutôt l'art de tourmenter les malades que celui de les ſoulager. Après avoir long-temps continué les vomitifs ſans ſuccès, dans la vue de faire évacuer par en haut les excrémens retenus dans les inteſtins, il ouvroit quelquefois la veine, & rempliſſoit le canal inteſlinal d'air, qu'il injectoit par l'anus. Lorſqu'il avoit mis le malade à ces cruelles épreuves, il inciſoit le ventre & même l'inteſtin, dont il tiroit les matières retenues, & le recouſoit. Sa pratique, dans la cure de l'épilepſie, n'étoit ni plus douce, ni plus efficace: il commençoit par faire raſer la tête, & après pluſieurs remèdes rebutans & inutiles (o), il employoit le fer & le feu. Cœlius-Aurélianus & Galien citent pluſieurs de ſes ouvrages, dont la perte ne mérite pas nos regrets, ſi l'on en juge par ce qui nous
MNÉSITHÉE. en reſte. Vers le même temps vécut encore un Mnéſithée (p), Athénien, que Galien range parmi les plus célèbres Anatomiſtes, & que Celſe nous donne pour un très-habile Médecin.
PHILOTIME. Philotime (q), diſciple de Praxagore, ſuivit les principes de ſon maître: non content d'ôter au cerveau l'origine des nerfs, & au cœur celle des artères, il aſſuroit encore que l'un & l'autre eſt

(k) Galen. *de uſu part. lib. VIII.*

(l) Idem, *de dignot. pulſ. lib. IV.*

(m) Ruf. Epheſ. *de apell. part. corpor. hum. lib. I, cap. 33 & 36.*

(n) Cœlius Aurel. Acutor. *Morbor. lib. III, cap. 18.*

(o) Cœl. Aurel. *Tard. paſſ. l. I, c. 4.*

(p) Galen. *Comment. II, in lib. Hipp. de natur. hum. & de arte curat. ad Glauc.* Corn. Celſ. *de Medic. lib. VIII.*

(q) Idem, *Method. medend. lib. I, cap. 3.*

inutile.

inutile *(r)*. Galien, qui nous apprend cette anecdote, convient cependant qu'il avoit fait des découvertes en Anatomie & en Chirurgie. Pliſtonicus, autre diſciple de Praxagore, ſoutenoit que les alimens éprouvent une putréfaction dans l'eſtomac *(ſ)*, ſentiment qu'il paroît tenir d'Hippocrate.

État de la Chirurgie ſous les règnes de Philippe & d'Alexandre le Grand.

Ménécrate, Médecin de Syracuſe, fut plus fameux encore par ſon fol orgueil *(t)* que par ſon ſavoir: il ſe croyoit un autre Jupiter & ſe vantoit de guérir l'épilepſie. Il faiſoit marcher à ſa ſuite, ceux qu'il avoit guéris de cette maladie, maſqués ſous les attributs de quelques divinités: pour lui il avoit une robe de pourpre, une couronne d'or ſur la tête & un ſceptre à la main, avec une chauſſure ſemblable à celle des Dieux. C'eſt dans cet étalage, pompeuſement ridicule, qu'il parcourut pluſieurs contrées de la Grèce. Il eut l'extravagance d'écrire une lettre à Agéſilas *(u)*, d'autres diſent à Philippe *(x)*, père d'Alexandre le Grand, avec cette inſcription: *Ménécrate-Jupiter à Philippe, ſalut.* Ce Prince lui répondit ainſi: *Philippe à Ménécrate, ſanté.* On ajoute même qu'il lui conſeilloit, par cette même lettre, *d'aller à Antycire*, ville de la Phocide, où croiſſoit abondamment l'ellébore, le purgatif des fous. Philippe imagina une manière plaiſante de mortifier la ridicule vanité de ce Médecin, en l'invitant à un grand repas. Ménécrate avoit une table à part, on fit brûler devant lui, pour tous mets, de l'encens & d'autres parfums, pendant que les autres conviés goûtoient les plaiſirs de la bonne chère. Les premiers tranſports de joie qu'il eut, de voir ſa divinité reconnue, lui firent oublier qu'il étoit homme; mais la faim le força bientôt à s'en reſſouvenir: il ſe dégoûta d'être Jupiter à ce prix, & ſortit bruſquement *(y)*. Ce Médecin avoit compoſé un livre intitulé: Ὀλογραμματος αὐτοκρατωρ *(z)*, qui eſt perdu depuis long-temps.

(r) Galen. *de uſu part. l. VIII, c. 3.*

(ſ) Celſ. *præfat. lib. I.*

(t) Athen. *lib. VII.*

(u) Plutarc. *in Ageſil.*

(x) Elian. *Variar. hiſt. lib. XII, cap. 51.* Voyez auſſi l'apologie pour Hérodote, *tome I, part. II, p. 339 & ſuiv. edit. de L. Duchat.*

(y) Elian. *lib. II, cap. 5.*

(z) Galen. *lib. I, de Antidotis.*

Il vivoit trois cents ſoixante ans avant Jéſus-Chriſt. Il faut bien ſe garder de confondre ce Ménécrate avec un autre, qui vécut ſous les empereurs Tibère & Claude *(a)*.

Critobule, autre Médecin du même temps, s'acquit une brillante réputation en tirant une flèche de l'œil de Philippe, roi de Macédoine, qu'il guérit *(b)*, à ce que dit Pline, parfaitement & ſans difformité. Alexandre ayant été bleſſé d'un trait au bras, on lui fit une inciſion pour l'extraire; on appliqua, pour arrêter l'hémorragie, des médicamens qui furent inutiles dans le premier moment : mais au bout de ſept jours, il fut en état de voler à de nouveaux exploits. Cette même cure eſt attribuée par Quinte-Curce *(c)* à Critobule, & par Arrien *(d)* à Critodème de Cos, qui étoit de la race des Aſclépiades & attaché aux armées d'Alexandre. Comme c'eſt le ſeul fait qu'on ſache de lui, nous nous diſpenſerons d'en parler ailleurs.

ARISTOTE. Mais c'eſt ici le lieu de placer Ariſtote, fils de Nicomaque, Médecin d'Amyntas II, roi de Macédoine. Ce Philoſophe eut le bonheur de naître dans ces temps où la Grèce floriſſante uniſſoit à la gloire des armes celle des Lettres. Il vint au monde à Stagyre la première année de la XCIX.e Olympiade *(e)*. Il y a apparence qu'il apprit les premiers élémens de la Médecine ſous ſon père, après la mort duquel il ſe rendit à Athènes pour ſuivre les leçons de Platon. Sept ans après il quitta ce Philoſophe, qui ſe plaignit *(f)* non de ſa déſertion, mais de la dureté de ſa critique. On ne ſauroit faire un crime à Ariſtote de n'avoir pas aveuglément adopté la doctrine de ſon maître: la manière de penſer eſt libre & indépendante. Mais ce qui ne fait point l'éloge de ſon cœur, c'eſt d'en avoir ridiculiſé les principes; d'où l'on voit qu'il entroit dans ſes diſcuſſions plus de paſſion ou de goût pour la diſpute *(g)* que d'amour pour la vérité.

(a) Mercurial. *variar. lect. lib. III, cap.* 22.

(b) Plin. *Hiſt. Nat. lib. VII, c.* 38.

(c) *Lib. IX, cap.* 5.

(d) *Lib. VI.*

(e) Dionyſ. Halicarnaſ. *Epiſt. ad Amm. part.* II, *&* Diog. Laërt. *in vitâ Ariſtotel.*

(f) Diogen. Laërt. *loco citato.*

(g) Plutarc. *lib. adverſ. Colot.* Voy.

On ignore quelle raiſon eût Ariſtote de s'éloigner d'Athènes; on ſait ſeulement qu'il ſe retira dans un coin de l'Aſie, chez le roi des Myſiens ſon allié, qui mourut bientôt après. De-là il alla ſe réfugier à Mytilène, où il demeura trois ans. C'eſt à cette époque qu'il fut appelé par Philippe, roi de Macédoine, pour préſider à l'éducation d'Alexandre ſon fils, qui étoit pour lors dans ſa quatorzième année. Il reſta huit ans auprès de ce jeune Prince, & paſſa loin de la contrainte de la cour des momens tranquilles & paiſibles, dans un beau parc appelé *Miéza* (h), que Philippe lui avoit fait conſtruire dans un faubourg de Stagyre. C'eſt-là vrai-ſemblablement qu'il s'occupa de l'*Hiſtoire des animaux*, que nous avons encore. Elle contient des choſes qui ne ſont point indifférentes à l'Anatomie; mais on eſt ſurpris d'y rencontrer tant d'abſurdités (i), ſur-tout s'il eût, comme quelques Anciens l'ont avancé, de ſi grandes reſſources pour la compoſer. On dit (& cela n'eſt guère vraiſemblable, vu la rareté de l'argent en Macédoine avant l'expédition d'Alexandre) que ce Prince ou, ſelon d'autres, Philippe ſon père, fournit pour les frais de cette entrepriſe (k) une ſomme de huit cents talens, ce qui revient à près de deux millions de notre monnoie. Il n'eſt peut-être pas plus certain que des milliers d'hommes de la Grèce & de l'Aſie aient été chargés de lui communiquer ce qu'ils pouvoient apprendre à la pêche ou à la chaſſe (l), & de nourrir exprès toutes ſortes d'animaux, pour découvrir ce que chacun pouvoir avoir de particulier. Quoi qu'il en ſoit, Galien (m) le met au rang des plus habiles Anatomiſtes, & ne craint pas de le comparer à Hérophile. C'eſt ſans contredit ſur d'autres titres que ceux qui nous reſtent qu'il porte ce jugement; car Ariſtote (n) avoit écrit pluſieurs

encore Elian. *Variar. hiſt. lib. III, cap. 19.*

(h) Idem, *in vitâ Alex.*

(i) Les lecteurs curieux peuvent conſulter ſur ce ſujet *Olaüs Borrichius, de Hermetis, Ægyptior. & Chimicor. ſapientiâ vindic. §. V, ad finem, cap. X, de Ariſtot.*

(k) Athen. *Deignoſophiſt. lib. IX, cap. 13.* Elian. *Variar. hiſt. lib. VI, cap. 19.*

(l) Plin. *Hiſt. Nat. lib. VIII, cap. 16.*

(m) Galen. *de diſſect. vulv.*

(n) Diogen. Laërt. *loco citato.*

Il vivoit trois cents ſoixante ans avant Jéſus-Chriſt. Il faut bien ſe garder de confondre ce Ménécrate avec un autre, qui vécut ſous les empereurs Tibère & Claude *(a)*.

Critobule, autre Médecin du même temps, s'acquit une brillante réputation en tirant une flèche de l'œil de Philippe, roi de Macédoine, qu'il guérit *(b)*, à ce que dit Pline, parfaitement & ſans difformité. Alexandre ayant été bleſſé d'un trait au bras, on lui fit une inciſion pour l'extraire; on appliqua, pour arrêter l'hémorragie, des médicamens qui furent inutiles dans le premier moment : mais au bout de ſept jours, il fut en état de voler à de nouveaux exploits. Cette même cure eſt attribuée par Quinte-Curce *(c)* à Critobule, & par Arrien *(d)* à Critodème de Cos, qui étoit de la race des Aſclépiades & attaché aux armées d'Alexandre. Comme c'eſt le ſeul fait qu'on ſache de lui, nous nous diſpenſerons d'en parler ailleurs.

ARISTOTE.

Mais c'eſt ici le lieu de placer Ariſtote, fils de Nicomaque, Médecin d'Amyntas II, roi de Macédoine. Ce Philoſophe eut le bonheur de naître dans ces temps où la Grèce floriſſante uniſſoit à la gloire des armes celle des Lettres. Il vint au monde à Stagyre la première année de la XCIX.e Olympiade *(e)*. Il y a apparence qu'il apprit les premiers élémens de la Médecine ſous ſon père, après la mort duquel il ſe rendit à Athènes pour ſuivre les leçons de Platon. Sept ans après il quitta ce Philoſophe, qui ſe plaignit *(f)* non de ſa déſertion, mais de la dureté de ſa critique. On ne ſauroit faire un crime à Ariſtote de n'avoir pas aveuglément adopté la doctrine de ſon maître: la manière de penſer eſt libre & indépendante. Mais ce qui ne fait point l'éloge de ſon cœur, c'eſt d'en avoir ridiculiſé les principes; d'où l'on voit qu'il entroit dans ſes diſcuſſions plus de paſſion ou de goût pour la diſpute *(g)* que d'amour pour la vérité.

(a) Mercurial. *variar. lect. lib. III, cap. 22.*

(b) Plin. *Hiſt. Nat. lib. VII, c. 38.*

(c) *Lib. IX, cap. 5.*

(d) *Lib. VI.*

(e) Dionyſ. Halicarnaſ. *Epiſt. ad Amm. part. II, &* Diog. Laërt. *in vitâ Ariſtotel.*

(f) Diogen. Laërt. *loco citato.*

(g) Plutarc. *lib. adverſ. Colot.* Voy.

On ignore quelle raiſon eût Ariſtote de s'éloigner d'Athènes; on ſait ſeulement qu'il ſe retira dans un coin de l'Aſie, chez le roi des Myſiens ſon allié, qui mourut bientôt après. De-là il alla ſe réfugier à Mytilène, où il demeura trois ans. C'eſt à cette époque qu'il fut appelé par Philippe, roi de Macédoine, pour préſider à l'éducation d'Alexandre ſon fils, qui étoit pour lors dans ſa quatorzième année. Il reſta huit ans auprès de ce jeune Prince, & paſſa loin de la contrainte de la cour des momens tranquilles & paiſibles, dans un beau parc appelé *Miéza (h)*, que Philippe lui avoit fait conſtruire dans un faubourg de Stagyre. C'eſt-là vraiſemblablement qu'il s'occupa de l'*Hiſtoire des animaux*, que nous avons encore. Elle contient des choſes qui ne ſont point indifférentes à l'Anatomie; mais on eſt ſurpris d'y rencontrer tant d'abſurdités *(i)*, ſur-tout s'il eût, comme quelques Anciens l'ont avancé, de ſi grandes reſſources pour la compoſer. On dit (& cela n'eſt guère vraiſemblable, vu la rareté de l'argent en Macédoine avant l'expédition d'Alexandre) que ce Prince ou, ſelon d'autres, Philippe ſon père, fournit pour les frais de cette entrepriſe *(k)* une ſomme de huit cents talens, ce qui revient à près de deux millions de notre monnoie. Il n'eſt peut-être pas plus certain que des milliers d'hommes de la Grèce & de l'Aſie aient été chargés de lui communiquer ce qu'ils pouvoient apprendre à la pêche ou à la chaſſe *(l)*, & de nourrir exprès toutes ſortes d'animaux, pour découvrir ce que chacun pouvoir avoir de particulier. Quoi qu'il en ſoit, Galien *(m)* le met au rang des plus habiles Anatomiſtes, & ne craint pas de le comparer à Hérophile. C'eſt ſans contredit ſur d'autres titres que ceux qui nous reſtent qu'il porte ce jugement; car Ariſtote *(n)* avoit écrit pluſieurs

encore Elian. *Variar. hiſt. lib. III, cap. 19.*

(h) Idem, *in vitâ Alex.*

(i) Les lecteurs curieux peuvent conſulter ſur ce ſujet *Olaüs Borrichius, de Hermetis, Ægyptior. & Chimicor. ſapientiâ vindic. §. V, ad finem, cap. X, de Ariſtot.*

(k) Athen. *Deignoſophiſt. lib. IX, cap. 13.* Elian. *Variar. hiſt. lib. VI, cap. 19.*

(l) Plin. *Hiſt. Nat. lib. VIII, cap. 16.*

(m) Galen. *de diſſect. vulv.*

(n) Diogen. Laërt. *loco citato.*

au déclin de la Lune *(b)*; qu'elles ſont plus aptes à la généra-tion immédiatement après ce tribut lunaire, & que celles qui ne le payent point ſont ſtériles pour la plupart. Il avance qu'il eſt des femmes qui conçoivent dans le cours de cette évacua-tion, & jamais dans aucun autre temps. Il attache la puiſſance générative, chez les femmes, à l'apparition de l'évacuation menſtruelle *(c)*. Le flux périodique ceſſe, ſelon lui, dans la quarantième année: quand il paſſe ce terme, il ne finit qu'à cinquante ans. Il ajoute même que quelques femmes accou-chent à cet âge, mais que l'évacuation ne peut excéder cette époque. Pour les hommes, il les croit propres à la génération juſqu'à ſoixante & même ſoixante-dix ans. Il avance qu'un homme & une femme qui ne peuvent avoir d'enfans enſemble, pourroient l'un & l'autre en avoir avec d'autres. Il veut qu'il y ait des hommes qui ne peuvent produire que des filles, & des femmes qui ne peuvent faire que des garçons : il cite l'exemple d'Hercule, qui dans ſoixante-douze enfans n'eut qu'une fille. C'eſt avec auſſi peu de fondement qu'il prétend que, ſi une femme qui a été ſtérile vient à concevoir, elle aura plutôt une fille qu'un garçon. On peut penſer, avec lui, que des femmes aptes à la génération, après avoir perdu pour un temps cette faculté, l'ont recouvrée dans la ſuite. Il n'eſt pas éloigné d'admettre l'hérédité des vices de conformation : il cite, pour établir cette opinion, l'exemple d'une femme de Sicile, qui ayant eu un commerce adultère avec un Éthiopien, donna le jour à une fille qui n'eut rien de la couleur de ſon père *(d)*; cette fille eut dans la ſuite un garçon qui en avoit tout-à-fait le teint. Sans chercher à porter atteinte à ce ſentiment, je doute qu'on ſoit convaincu par un fait de cette nature. Il croyoit que c'étoit par le cœur que la Nature commençoit la formation de l'homme, parce qu'étant le dernier mourant, il devoit être le premier vivant *(e)*. Il penſoit que le fœtus prend ſa nourriture par l'ombilic. Il a avancé que les femmes qui ſont réglées tout

---

(b) Hiſt. animal. lib. VII, cap. 2.

(c) Loco citato, cap. 5.

(d) Loco citato, cap. 6.

(e) Loco citato, lib. II, cap. 4.

le temps de leur grossesse n'ont que des enfans petits, débiles & moins viables que les autres. Les garçons, selon lui, commencent à se mouvoir le quarantième jour *(f)*, & plutôt du côté droit; les filles du côté gauche, & le quatre-vingt-dixième jour : il ajoute cependant qu'on ne peut en faire une règle constante & invariable. Il appeloit la chute ou l'écoulement de la semence dans les sept jours, *effluxion* ; & *avortement*, quand il arrivoit dans les quarante jours. « Un enfant mâle, dit-il, qui sort dans les quarante jours, mis dans l'eau froide, prend « de la consistance dans sa petite membrane ; si on la coupe, on « y découvre un embrion du volume d'une grosse fourmi, « muni distinctement de toutes ses parties, même de celles de « la génération ; mais il se dissout, si on le met dans toute autre « liqueur. »

Selon lui, la conformation d'une fille qui naît dans les trois mois, n'est pas encore complette, & ne le devient que vers le quatrième mois, où elle acquiert le reste de la distinction sexuelle. Il étoit encore dans la persuasion qu'immédiatement après la conception *(g)*, la matrice se ferme jusqu'au septième mois ; qu'au huitième elle s'entr'ouvre & reste un peu béante ; qu'à ce terme le fœtus fait sa culbute s'il est vivant, ou que, s'il est mort il ne la fait point ; mais qu'alors la matrice ne s'ouvre pas, ce qu'il donne comme une preuve de la mort. Les symptômes de la conception qu'il établit, sont un sentiment de pesanteur universel, des obscurcissemens dans la vue & des maux de tête : accidens qui se manifestent plus tôt ou plus tard, mais assez constamment dans les dix jours. Ils sont plus ou moins violens, selon que la femme est plus ou moins surchargée de matière superflue. Plusieurs ont des nausées, des vomissemens, sur-tout celles dont les purgations arrêtées n'ont pas encore monté aux mamelles. Quelques-unes ont ces accidens au commencement de la grossesse, d'autres lorsque le fœtus est déjà grand. Vers la fin, il survient assez communément des difficultés d'uriner. Il croyoit en général qu'une

---

(f) Hist. animal. lib. VII, cap. 3. | *(g) Loc. cit. lib. VII, cap. 4.*

femme enceinte d'un garçon souffre moins & a moins de pâleur que lorsqu'elle l'est d'une fille. Il survient à un grand nombre de femmes, des appétits déréglés, des goûts passagers, particulièrement pendant la gestation d'une fille. Un garçon fait plutôt sentir ses mouvemens dans la matrice qu'une fille, & fort plus tôt. La fille cause une douleur continuelle & plus obtuse, & le garçon une douleur plus aiguë & plus incommode. Il prétendoit que l'usage du coït, un peu avant l'accouchement, facilite aux femmes cette douloureuse fonction. « Quelquefois, » dit-il, on croiroit que les femmes vont accoucher avant le » temps prescrit & que le travail se déclare, mais c'est l'enfant qui fait sa culbute ». Il trouve fort singulier qu'il y ait une manière simple, uniforme & un temps déterminé pour le part des animaux, & qu'il y ait tant de variété & d'inconstance dans celui de l'homme. « En effet, ajoute-t-il, on ne sauroit » dissimuler que la femme peut accoucher le septième, le hui- » tième, le neuvième plus souvent, le dixième & même quelquefois le onzième mois *(h)* ». Il soutient que le fœtus qui vient avant le septième mois, n'est pas viable, & que sept mois révolus sont le premier terme de viabilité, mais que la plupart sont à ce terme foibles & débiles. C'est pour cette raison que de son temps on les garnissoit de laine & on les enveloppoit de bandes; moyen dont l'expérience a depuis montré l'insuffisance & le danger même. Il prétend que quelques-uns des fœtus de sept mois, ont les oreilles & le nez imperforés, que la perforation s'en fait avec l'accroissement, & que la plupart s'élèvent & parviennent bien conformés à l'adolescence. Quant à ceux qui naissent au huitième mois, il soutient qu'ils peuvent vivre & même atteindre le terme ordinaire de la vie. « En Égypte où les femmes sont plus fécondes, dit-il, elles » portent & accouchent facilement de plusieurs enfans, mais dans » la Grèce il en meurt beaucoup; de manière que s'il en survit, » on ne se persuade pas qu'ils soient nés au huitième mois, mais que la femme a ignoré le commencement de sa grossesse ».

(h) Censor. *de die natal. cap. 7.*

Car telle étoit alors, dans ces matières, l'autorité de Pythagore & d'Hippocrate, qu'on aimoit mieux accommoder la Nature à leur système que de réformer leur système sur la Nature.

On a vu qu'Aristote admettoit pour le dernier terme du part, une anticipation sur le onzième mois; mais il estime que celles qui accouchent au-delà, sont dans l'erreur, en ce qu'il leur arrive souvent de prendre pour un commencement de grossesse, une suppression qui en a les symptomes. C'est, selon lui, ce qui rend le terme de l'accouchement si incertain; outreque chez les femmes, l'une n'a qu'un enfant, une autre plusieurs; qu'en certains pays, les femmes en ont deux, & qu'en Égypte, elles en ont jusqu'à trois, quelquefois quatre. Il prétend qu'en général, les jumeaux vivent rarement, s'ils sont des deux sexes. Il avance que la femme & la jument sont de tous les animaux les seuls qui souffrent le coït pendant la gestation. Enfin il remarque que la superfétation, quoique rare, arrive quelquefois chez les femmes, & il en cite plusieurs exemples qui paroissent assez concluans.

Selon le même encore, la situation du fœtus dans la matrice est d'être replié sur lui-même: il a le nez entre les genoux, & les yeux dessus. Presque tous les animaux ont la tête en haut, si ce n'est vers le temps de l'accouchement qu'elle se porte en bas; d'où il conclut que l'accouchement naturel est par la tête, & que celui où se présentent les pieds est contre nature *(i)*.

« Dans l'accouchement, dit-il, les douleurs se manifestent en plusieurs endroits *(k)*, mais sur-tout aux cuisses. Les femmes qui « ont des tranchées dans le bas-ventre, accouchent promptement; « celles qui en ont dans les reins, accouchent avec plus de « peine; celles enfin qui les ressentent dans le bas-ventre, « accouchent très-facilement: mais les femmes qui souffrent le « plus, sont celles qui mènent une vie molle & sédentaire. »

Les Sages-femmes du temps d'Aristote étoient encore en possession de l'art d'acoucher: car il observe que leur office exige de la sagacité & de l'intelligence, pour secourir

(i) Hist. animal. lib. VII, cap. 8. | *(k) Loco citato*, *cap.* 9.

promptement & à propos les femmes dans l'accouchement *(l)*. Avant que de faire la ligature, elles preſſoient le cordon dans toute ſa longueur, pour faire rentrer le ſang qu'il contenoit. Ariſtote loue cette mauvaiſe pratique qu'il croit propre à rendre les enfans plus forts & plus vigoureux. Il dit que les enfans nouveaux-nés rendent par l'anus un excrément, les uns plus tôt, les autres plus tard, mais conſtamment le jour même de la naiſſance. La maſſe de cette matière eſt toujours plus conſidérable qu'on ne peut l'attendre de la grandeur de l'enfant. La couleur en eſt noire & tirant ſur celle de la poix; puis elle prend une teinte laiteuſe & blanchâtre. Il prétendoit qu'un enfant nouveau-né ne rit ni ne pleure pendant quarante jours, mais qu'il exerce ces deux fonctions pendant la nuit.

Ariſtote, en parlant de la *môle*, raconte l'hiſtoire d'une femme qui ſe crut groſſe, parce que ſon ventre augmentoit & qu'elle éprouvoit tous les autres ſymptômes de la groſſeſſe. Elle n'accoucha point au terme ordinaire; la tumeur, loin de s'affaiſſer, reſta trois ou quatre ans dans le même état, enfin la matrice ſe débarraſſa d'une maſſe charnue, aſſez conſidérable, appelée *môle*. Ariſtote ajoute que pluſieurs femmes vieilliſſent & meurent avec ce corps étranger *(m)*. Il dit que bien des Médecins ſe trompoient dans la diſtinction de la môle d'avec les tumeurs qui ſurviennent dans le bas-ventre, mais que cette différence eſt facile à établir par le toucher. Cependant on a droit de douter que le moyen qu'il propoſe *(n)*, conduiſe bien ſûrement au diagnoſtic. Tels ſont les dogmes phyſiologiques qui ſe trouvent répandus dans les ouvrages d'Ariſtote.

Parce qu'on lit dans les Écrits de ce Philoſophe quelque

(l) Hiſt. animal. lib. VII, cap. 10.

(m) Voyez ſur ce ſujet une diſſertation de Gerard. Rut. Hankoph, *de molâ, occaſione molæ oſſeæ in vetulâ octogenariâ inventæ.* in-4.° Gottingæ.

(n) Dignoſcetur matrix tali carere morbo, ſi ipſam attrectando compoſita neque tumida inveniatur. Quæ ſi ſit ejuſmodi quaſi cùm aut fœtum aut molam gerunt, erit calida & ſicca; præterea quòd humor introrſum converſus ſit, oſque tale erit quale cùm gravidæ ſunt. Si alterius generis tumor ſit, erit ad tactum frigida, ſed non ſicca, os autem ſemper ſimile. Ariſtot. *Hiſt. animal.* lib. X, ſub fine.

chose qui ne s'écarte point des principes de la Chimie, des enthousiastes n'ont pas manqué d'en inférer qu'il étoit Chimiste *(o)*. On a fait le même honneur à Hippocrate *(p)* sur un pareil fondement. Mais la prétention est ridicule. Pour constituer l'art de la Chimie, comme tous les autres, il faut une somme d'expériences, de combinaisons, de résultats, dont on étoit bien loin du temps d'Hippocrate & même d'Aristote. Le Jésuite Delrio *(q)* assure qu'on ne trouve aucune trace de Chimie dans les bons auteurs que depuis l'empire de Caligula où elle prit naissance, jusqu'à celui de Dioclétien où vivoit un certain Zozime qui est, selon le même auteur, le plus ancien Grec qui en ait écrit.

Quoi qu'il en soit, Aristote, après la mort de Philippe, voyant Alexandre livré à d'immenses projets & méditant la conquête de toute l'Asie, prit le parti de la retraite, pour jouir paisiblement de la liberté dont il étoit privé depuis long-temps. D'autres prétendent que, pour se soustraire à l'accusation d'impiété qu'Eurimédon, Grand-prêtre de Cérès, avoit intentée contre lui, il retourna à Athènes où il enseigna dans le Lycée pendant treize ans. De-là il se retira à Chalcis où il mourut à soixante-trois ans, & selon d'autres à soixante-dix. On est encore moins d'accord sur le genre de sa mort. Quelques-uns assurent *(r)* qu'il mourut de débilité d'estomac & d'autres infirmités. Eumalus & Hésichius *(s)* croient qu'il s'empoisonna. Selon d'autres *(t)*, il mourut d'ennui & de honte de n'avoir pu expliquer le flux & le reflux de l'Euripe.

Aristote avoit inspiré à son illustre Élève (Alexandre) le goût qu'il avoit lui-même pour la Médecine. Elle ne fut pas pour ce Prince un objet de pure spéculation & de curiosité ;

(o) Mercurial. *variar. lect.* lib. IV, cap. 9.

(p) Voyez *Ottonis Tachenii Hippocrates Chymicus.* Venetiis, in-12.

(q) Lib. I, cap. 5, quæst. 1.

(r) Ammonius *in vitâ Aristotel. præfix. comment. de prædicam.* = Suidas.

(s) *Apud* Diogen. Laërt. = Cedrenus, *pag.* 132. = Censorin. *de die natal.* cap. 14.

(t) S. Just. Martyr. *in Parænet.* = Gregor. Nazianz. *in Julian.* = Procop. *de Bello Gallic.* lib. IV. = L'auteur du grand Éthimologicon, *voce* Ἔυριπος.

il prit quelquefois plaiſir à la pratiquer & à donner des conſeils à ſes amis : mais toujours entouré de Devins, il paroiſſoit donner dans tous leurs preſtiges. C'eſt ſur leurs déciſions qu'il régloit ſes entrepriſes & ſes moindres démarches ; ainſi ſon orgueil & ſouvent ſa politique, s'accommodoient ou des préſages qu'ils tiroient, ou des interprétations flatteuſes qu'ils donnoient à ſes ſonges. Un jour qu'il fut bleſſé à l'épaule, il s'endormit de fatigue & d'épuiſement. A ſon réveil, il dit avoir vu en ſonge un dragon portant à ſa gueule une herbe qui devoit être le remède à ſa bleſſure. Il aſſura que ſi on la lui trouvoit, il la reconnoîtroit facilement. On la lui trouva, l'application en fut faite, & la guériſon, dit-on, ſuivit de près.

Alexandre étoit magnanime, généreux, ami des arts & plein d'excellentes qualités. Il avoit tout ce qui fait le grand homme ; mais la paſſion du vin le conduiſit aux plus grands écarts & ſouvent à des crimes : c'eſt ce qui nous le fait voir ſi différent de lui-même. Sans nous écarter de notre ſujet, nous trouvons dans ſa vie deux exemples de ce contraſte. Le Médecin Glaucus *(u)* ſubit, par l'ordre de ce Prince, le ſupplice de la croix, pour n'avoir pu conſerver à Épheſtion malade, un reſte de vie que ce favori ſacrifioit, à ſon inſu, à une intempérance journalière. Voilà une de ces injuſtices criantes qui n'étoient point dans ſon caractère & qu'on ne peut attribuer qu'à l'ivreſſe. Le ſecond trait annonce une ame ſenſible & bienfaiſante. Alexandre deſcendant de cheval, bleſſa par accident Liſimaque au front avec la pointe de ſa lance *(x)*. Voyant que rien ne pouvoit arrêter le ſang qui couloit de la plaie, il mit ſur la tête de Liſimaque ſon diadème, qui fit une compreſſion ſi efficace que l'hémorragie ceſſa. A l'occaſion d'Alexandre, l'hiſtoire fait encore mention de Philippe, d'Arcanan, d'Alexippe & de Pauſanias, tous Médecins diſtingués, dont l'Antiquité ne nous a rien tranſmis qui ſoit relatif à notre ſujet. Juſtin joint à ces Médecins un certain Theſſalus qu'il accuſe d'avoir eu part à l'empoiſonnement

(u) Plutarc. *in vitâ Alexand.* (x) Juſt. *Hiſt. lib. XV, cap. 3.*

d'Alexandre. Plutarque parle en effet d'un Comédien nommé *Theſſalus*, que le Roi affectionnoit ſingulièrement : mais Diodore *(y)*, Arrien *(ʒ)* & Plutarque *(a)* lui-même nomment ſon Médecin *Médius;* & loin d'être accuſé de ce crime, il ne paroît pas même ſoupçonné. D'ailleurs les Anciens ont regardé cet empoiſonnement comme une fable faite à plaiſir, & elle ne mérite guère plus de croyance.

Calliſthène *(b)*, parent & diſciple d'Ariſtote, a écrit ſur les plantes & ſur la ſtructure de l'œil. Il fut ſoupçonné d'avoir été le moteur d'une conſpiration contre Alexandre. Ce crime n'eſt point avéré dans Plutarque, qui eſt cependant de tous les auteurs celui qui en donne le plus de détail *(c)*: mais on reproche à Calliſthène d'avoir parlé trop librement à Alexandre qui le fit renfermer dans une cage de fer où il étoit mangé de vermine. Athénée dit qu'enfin on l'expoſa à la fureur d'un lion: exemple effrayant qui nous apprend que la familiarité des Princes ne doit jamais faire oublier ce qu'ils ſont. CALLISTHÈNE.

Théophraſte, autre diſciple *(d)* d'Ariſtote, étoit d'Érèſe *(e)*, ville de l'île de Leſbos. Son père ſe nommoit *Mélanthus*, ou ſelon d'autres, *Léon*. Théophraſte s'appeloit d'abord *Tyrtame*; mais Ariſtote, à cauſe de ſon éloquence douce, inſinuante, perſuaſive, le ſurnomma *Euphraſte*, d'où lui vint le nom de *Théophraſte*. C'eſt cette éloquence qui détermina Ariſtote *(f)* à le choiſir pour ſon ſucceſſeur à ſon école d'Athènes, dont il fut mis en poſſeſſion à la mort de ſon maître, dans la CXIV.e Olympiade. Théophraſte avoit écrit ſur les plantes, plus en Phyſicien qu'en Médecin. Il n'en ſavoit pas plus que ſon maître ſur les nerfs. Il avoit auſſi traité pluſieurs autres matières purement médicinales. Sa réputation engagea Ptolémée, fils de Lagus, roi d'Égypte, à l'appeler auprès de lui. THÉOPHRASTE.

(y) Diod. *lib. XVII.*
(ʒ) Arrian. *lib. VII.*
(a) Plutarc. *in vitâ Alexand.*
(b) Chalcidius *in Timæum* Plat.
(c) Plutarc. *loco citato.*
(d) Galen. *libel. an ſang. in arteriis contineatur.*
(e) Plutarc. *de Exil.*
(f) Aulug. *lib. XIII, cap. 5.*

Théophraſte ſe plaignoit de la brièveté de la vie, comparée à l'étendue immenſe des connoiſſances humaines. Cependant la ſienne fut auſſi longue qu'il pouvoit l'eſpérer dans l'ordre de la Nature, puiſqu'il ne mourut que dans la quatre-vingt-cinquième année de ſon âge.

État de la Chirurgie ſous les ſucceſſeurs d'Alexandre.

Nous voici parvenus aux beaux jours de l'Anatomie des Anciens. C'eſt autant à la protection des Ptolémées qu'ils ſont dûs, qu'à Éraſiſtrate, Hérophile & Eudème qui cultivèrent cette ſcience avec ſuccès. Quoi qu'en diſe Galien, on peut les regarder comme les inſtituteurs de cette ſcience. Pour ne point intervertir l'ordre chronologique, nous croyons qu'il convient de placer Éraſiſtrate le premier. Éraſiſtrate a vécu ſous Ptolémée-Philadelphe, Hérophile & Eudème ſous Ptolémée-Soter ou Laturus. Galien lui-même, en parlant des Anatomiſtes, met Éraſiſtrate *(g)* parmi les Anciens, & Hérophile & Eudème parmi les Modernes. Au reſte, comme ils ont été contemporains *(h)*, ſinon par l'âge, au moins par le temps où ils ſe ſont livrés à cette ſcience, nous croyons l'erreur, s'il en eſt, de peu d'importance.

ÉRASISTRATE.

Éraſiſtrate, diſciple de Chryſippe, étoit de l'aveu de preſque tous les Anciens *(i)*, un Médecin très-diſtingué. On le fait naître tantôt à Cos, tantôt à Chio, tantôt à Samos; mais il paroît plus certain qu'il étoit de Julia *(k)*, ville de Cée, dans le voiſinage de l'Attique. Pline prétend *(l)* que ſa mère étoit fille d'Ariſtote; Suidas *(m)* la dit ſœur du Médecin Médius, & la nomme *Cratoxène*. Les auteurs ſont fort partagés ſur ce point que nous croyons peu important de diſcuter. On a encore fort varié ſur le temps où il a vécu; mais nous penſons avec Euſèbe, qu'il fleuriſſoit ſous le règne de Ptolémée-Philadelphe, environ la CXXXI.[e] Olympiade, parce que cette époque s'accommode

---

(g) Galen. *Comment, 2, in librum Hipp. de nat. hum.*

(h) Galen. *Comment. 6, in aphoriſ.* initio.

(i) Plin. *lib, XIV, cap. 7.* = Macrob. *Saturnal. VII, cap. 15.*

(k) Strab. *Geogr.* lib. X.

(l) Plin. *Hiſt. nat,* lib, XXIX, cap. 1.

(m) *Voce* Eraſiſt.

le mieux avec toutes les circonſtances remarquables de ſa vie. A-t-il été diſciple de Chryſippe, comme l'atteſtent Pline, Macrobe & Diogène-Laërce *(n)*, ou en a-t-il été ſimplement le ſectateur? c'eſt ce que nous n'aſſurerons pas. Il eſt au moins conſtant qu'il reſta inviolablement attaché à ſa doctrine. Il n'y a pas lieu de douter qu'il n'ait vécu *(o)* quelque temps à Alexandrie, ainſi qu'à la Cour de Séleucus, roi de Syrie, auprès duquel il parvint à la plus haute faveur. Il la dut au rétabliſſement de la ſanté d'Antiochus, fils de ce Prince, qu'une paſſion extrême pour ſa belle-mère avoit réduit à l'état le plus déplorable. Cette anecdote, étrangère à notre ſujet, eſt aſſez connue, pour qu'il ſuffiſe de l'indiquer. Nous obſerverons ſeulement que cette cure qui annonce autant de ſagacité que de prudence, lui valut deux cents talents. Il eſt vraiſemblable par ce que nous apprenons de Galien, qu'Éraſiſtrate, après avoir paſſé une grande partie de ſa vie dans la pratique de la Médecine, employa les loiſirs de ſa vieilleſſe à l'étude de la théorie *(p)* & ſpécialement de l'Anatomie. C'eſt d'après cela, ſans doute, qu'il ſe retracta ſur pluſieurs points de doctrine qu'il avoit ſoutenus dans ſa jeuneſſe. Par exemple, il avoit enſeigné que les nerfs ne partent que de la dure-mère & non de la ſubſtance médullaire du cerveau : inſtruit par des diſſections ultérieures, il avoua ſon erreur & publia hautement qu'ils partoient tous du cerveau & de la moëlle épinière.

On ne trouve rien dans les Anciens qui diſe clairement qu'Éraſiſtrate ait ſatisfait ſa curioſité anatomique ſur le corps humain; mais, outre le témoignage de Celſe *(q)* qui lui fait partager avec Hérophile, le reproche d'avoir diſſéqué des hommes vivans, la manière dont s'exprime Éraſiſtrate dans ce qu'on apprend de lui, l'examen de ſes connoiſſances & les progrès réels qu'il a fait faire à l'Anatomie, tout concourt

---

(n) Plin. *Hiſt. nat.* lib. XXIX, cap. 1. = Diogen. Laërt. *in vitâ Chriſip.* = Macrob. *Saturnal. VI, cap.* 15.

(o) Plutarc. *in vitâ Demet.*

(p) Galen. *de Hipp. & decret. Plat.* lib. VII, cap. 3.

(q) Celſ. *præf. lib. I.*

à détruire les doutes qu'on pourroit élever ſur ce ſujet. De plus, ce qui porte à croire qu'il a été l'émule d'Hérophile *(r)*, c'eſt que Galien l'en fait le contemporain *(ſ)* & l'aſſocie aſſez indiſtinctement à ſes découvertes. On voit par un fragment de ſon Anatomie, qu'il a décrit aſſez exactement les ventricules *(t)* du cerveau dans l'homme, ainſi que l'origine des nerfs qui en partent. Il a fort bien obſervé que tous les vaiſſeaux émanoient du cœur, & qu'on rencontroit dans ſes ventricules, à l'embouchure des artères, certaines membranes *(u)* ou valvules qui favoriſoient l'accès ou l'expulſion des fluides qui entrent dans ce viſcère & en ſortent. Éraſiſtrate ou ſes diſciples ont appelé ces valvules, les unes *triglochines*, c'eſt-à-dire, membranes à trois pointes; les autres *ſygmoïdes*, parce qu'elles avoient la figure du *ſygma* des Grecs. Nous avons encore un long fragment de cet auteur ſur l'uſage des valvules. On ne peut nier qu'il ne les ait bien vues; mais aveuglé par la prévention que le ſang n'étoit naturellement contenu que dans les veines, & que les artères n'étoient remplies que d'eſprit ou d'air, il n'a bien pu démêler leur uſage ni établir les vraies cauſes du mouvement du cœur & du ſang. Cette erreur qui

(r) De Hippocr. & Plat. dog. lib. VIII, *initio.*

(ſ) Galen. *in Aphoriſm. comment.* 6, *initio.*

(t) Speculati ſumus, dit Éraſiſtrate dans Galien, *de placit. Hipp. & Plat.* lib. VII, cap. 3, *& Naturam cerebri, quod quidem erat bipartitum, ſicut in cæteris animalibus, & ventriculum oblongâ formâ collocatum; atque hi in contactu partium communi perforati erant tramite in unum coeuntes, ex eoque in cerebellum quod vocatur, tendebant; in quo quidem alius quoque erat parvus ſinus; ac verò ſingulæ partes membranulis diſpertitæ munitæque ſunt: & ipſum etiam cerebellum ſive occipitium per ſe ipſum; & cerebrum quoque quod jejuno inteſtino perſimile, multiplici eſt ſinuoſitate implexum, multò magis tamen cerebellum multis variiſque anfractibus fabricatum cernitur. Ut qui videat, cognoſcere facilè poſſit, quemadmodum in reliquis animantibus, ut cervo & lepore; etſi quod aliud eſt, quod in curſu omnibus aliis præſtet, conſpicimus ad id munus utiles nervos & muſculos optimè fuiſſe fabricatos: ſic in homine, quia omnibus cogitatione antecellit, varietatem hanc in cerebro ac multiplicitatem extitiſſe. Nervorum item ortus omnes à cerebro erant. Et, ut ſemel dicam, omnium quæ in corpore ſunt, principium eſſe cerebrum apparet. Nam & ſenſus narium continuato foramine cerebro committitur. Similiter aurium. Ad linguam etiam & oculos de cerebro exortus feruntur.*

(u) Galen. *de Hipp. & Plat. decret.* lib. I, cap. 10; & lib. VI, cap. 6.

fut

fut pour lui la cauſe de tant d'autres dans la théorie & dans la pratique, venoit de ce qu'il ne pouvoit comprendre pourquoi la Nature qui n'a rien fait en vain, avoit formé deux réſervoirs d'un genre ſi différent pour contenir une même liqueur; comment l'air que nous reſpirons, ſe répand dans tout le corps, ſi les artères contiennent du ſang? ou ſi le ſang n'y pénètre pas, comment l'on peut ſe mouvoir à volonté? enfin par quel mécaniſme l'eſprit pouvoit traverſer les artères ſans empêchement, ſi le ſang lutoit contre lui? Toujours ingénieux dans ſon erreur, venoit-on à lui objecter que le ſang ſort avec impétuoſité d'une artère ouverte, il répondoit que l'air s'échappant ſur le champ par cette ouverture *(x)*, étoit bientôt ſuivi du ſang qui avoit enfilé le trajet de l'artère évacuée. Mais d'où venoit cet air? Il ſuppoſoit qu'il étoit porté par l'inſpiration *(y)* dans le poumon, d'où il paſſoit au cœur qui le diſtribuoit dans toutes les parties du corps par la grande artère. De ces principes il déduiſoit auſſi les cauſes de l'inflammation des plaies *(z)*.

Galien *(a)* lui fait honneur de la découverte des veines lactées du méſentère, non dans l'homme même, mais en ouvrant des chèvres qui venoient de manger. Éraſiſtrate regardoit ces vaiſſeaux pleins de lait, comme des artères remplies d'air dans un autre temps. Il ſemble qu'il y ait un terme limité pour la maturité des découvertes: car Éraſiſtrate & Hérophile qui ont vu le même fait, n'en ont tiré aucun avantage, non plus que Galien qui vint pluſieurs ſiècles après. Éraſiſtrate & ſes diſciples s'appliquèrent à donner des noms aux parties qui

---

(x) *De venæ ſect. adverſ. Éraſiſtr.*

(y) Galen. *De uſu reſp.* cap. I; *& de loc. affect. & de different. pulſ.* lib. IV.

(z) *Cùm enim ſciſſis arteriis, poſt inflictum vulnus, ſpiritus univerſus ex læſâ parte effuſus fuerit, & periculum inſtat ne vacuus fiat locus, ſanguinem illo, tempore, ſpiritûs evacuati greſſum per oſculorum reſerationem conſequi ſolere. Si ergo ſpiritus foras emiſſus fuerit, hunc quoque effundi; occluſo autem illo & obſerato, etiam hunc vi ſpiritûs à corde demandati impulſum, in locis vulneri vicinis cunctum coacervari & eâ ratione inflammationem efficere.* Galen. *de venæ ſect. adverſ.* Eraſiſtrat. cap. III.

(a) Galen. *Lib. an ſang. nat. contineatur in arter. lib. adverſ.* Eraſiſt. *& adminiſtr. anat.* lib. VII, cap. ultim.

n'en avoient point encore, afin que les Médecins puſſent s'entendre lorſqu'ils en parleroient, ſans être obligés de les indiquer du doigt ou d'y porter la main *(b)*.

La Phyſiologie d'Éraſiſtrate ſe réduit preſque à rien. Elle eſt dépouillée de raiſonnemens embarraſſés. Il rapporte preſque tout à la Nature, comme à la directrice éclairée & néceſſaire de notre machine : c'étoit même ſon retranchement & celui de ſes ſectateurs. Lorſqu'ils étoient preſſés par des raiſonnemens & par des expériences embarraſſantes, ils répondoient qu'il n'étoit pas juſte de ſoumettre les vues médicinales aux ſubtilités de la Dialectique *(c)*.

Éraſiſtrate *(d)* combat fortement l'opinion adoptée par Platon ſur le paſſage de la boiſſon dans la trachée-artère. Il doutoit ſi le ſang ſe formoit dans le cœur, dans les veines ou dans le foie. Il croyoit que la digeſtion ſe faiſoit par une eſpèce de reſſerrement & de trituration de la part de l'eſtomac *(e)*. Il avoit promis de parler des fonctions naturelles, au commencement de ſon livre des *Préceptes généraux*, & il n'en dit pas un mot. A la vérité, il aſſure que la ſecrétion de l'urine s'opère dans les reins; mais par quel mécaniſme? c'eſt ce qu'il ne dit pas non plus.

L'expérience l'avoit inſtruit ſur la néceſſité de tenir les malades à une diète ſévère dans les inflammations des plaies, & il trouve les raiſons de cette néceſſité dans ſon ſyſtème *(f)*.

(b) *Introduct. ſeu medic.* Galen. *Inſcript.* cap. X.

(c) Galen. *de natur. facultatib. & de atrâ bile.*

(d) Macrob. *Saturnal.* lib. VII, cap. XV. = Aulu-Gel. *Noct. Attic.* lib. XVII, cap. XI.

(e) Celſ. *præf.* lib. I. = Aulu-Gel. *loco proximè alleg.*

(f) Galen. *de venæ ſect. adverſ.* Eraſiſtrat. *De inflammationibus quæ ex vulnere ſuboriuntur, in primo de febribus libro in hanc ſententiam recenſet : iſtis autem ſubſequuntur medendi rationes, quo vulnera omnia ab inflammatione libera efficiant. Medicamenta enim cum ſanis partibus illinuntur, claudendo atque obturando prohibent, ne ſanguis deſuper fuſus in loca diſſecta irruat : in partibus autem nihil paſſis, ſanguis qui poſt venarum & arteriarum anaſtomos in arterias tranſilierat, facilè in venas quoque tranſſumetur. Quamobrem conſequens rurſus eſt, ut vulneratis nihil prorſus cibi inflammationis tempore offeratur : venæ namque, quum alimento vacuæ exiſtunt, longè faciliùs ſanguinem in arterias ingeſtum reſument, quo ſanè ita peracto inflammationes minùs contingent.*

C'eſt ſelon les mêmes principes qu'il explique encore la formation du phlegmon *(g)*. Dans les tumeurs du foie, il inciſoit les tégumens *(h)*, pour appliquer immédiatement ſur ce viſcère les médicamens qu'il jugeoit convenables. Nous doutons que perſonne ſoit jamais tenté d'adopter une telle pratique. Cependant un Médecin de la Faculté de Médecine de Paris a prononcé l'année dernière, à l'ouverture d'un cours de Chirurgie, un diſcours où l'on range cette opération parmi les progrès que la Chirurgie doit aux travaux des Médecins. Il falloit que l'Orateur eût une grande diſette de moyens, pour s'étayer de ce fait; car nous le croyons trop ami de l'humanité pour donner des leçons ſi cruelles à ſes Élèves.

Éraſiſtrate déſapprouvoit la paracentèſe dans l'hydropiſie *(i)*, perſuadé que la mort en étoit la ſuite, ſoit par l'évacuation ſubite des eaux, ſoit par le tiraillement du foie, lorſqu'il étoit dur & ſquirreux. Il proſcrivoit auſſi l'extraction des dents, à moins qu'elles ne fuſſent vacillantes. Il diſoit qu'on montroit à Delphes *(k)*, dans le temple d'Apollon, un inſtrument de plomb deſtiné à tirer les dents; d'où l'on pouvoit inférer qu'il ne falloit ôter que celles qui étoient mobiles & diſpoſées à céder au moindre effort. Il ſe fondoit ſur ce mauvais ſophiſme: *Si l'on doit ôter toute dent qui fait mal, on doit les ôter toutes dès qu'elles cauſent de la douleur.*

Éraſiſtrate proſcrivoit la ſaignée, ou du moins ne la pratiquoit que très-rarement ; mais il y ſuppléoit, ſpécialement dans les pertes de ſang *(l)*, par les ligatures des extrémités, comme des bras & des jambes, & encore plus par l'abſtinence & la diète. Toute ſa médecine ſe bornoit à quelques remèdes externes *(m)*, tels que les fomentations, les onctions, les

---

(g) *Eraſiſtrato videtur ſanguis, qui in arterias incidit, ubi ſpiritu impellitur, in exitu earum impactus hærere, idque phlegmone eſſe.* Galen. *Method. medend.* lib. VII, cap. II.

(h) Cæl. Aurel. *Chronic. morb.* lib. III, cap. IV.

(i) Idem, *loco citato*, lib. III, cap. VIII. = Galen. *in Aphoriſm. comment.* lib. VII, ſect. VI.

(k) Idem, *loco citato*, lib. II, cap. IV.

(l) Idem, *loco citato*, lib. II, cap. XIII.

(m) Idem, *Chronic.* lib. II, cap. VIII. *Acutor.* lib. III, cap. IV. *Chronic.* lib. III, cap. VIII.

cataplaſmes. Il avoit écrit un traité des fièvres & des plaies, que nous n'avons plus *(n)*.

Voilà tout ce que nous avons pu extraire des Auteurs qui ont cité Éraſiſtrate. Il eſt fâcheux que les fragmens les plus conſidérables qui nous reſtent de ſes Écrits, ſe trouvent dans Galien. La paſſion de ce Médecin, ſon acharnement contre Éraſiſtrate & ſes ſectateurs, les contradictions dans leſquelles il tombe avec lui-même, ou avec les autres, à cet égard, nous donnent le droit de ſoupçonner ſa fidélité & ſon exactitude dans ce qu'il nous a tranſmis de cet Auteur. Éraſiſtrate a donné dans de grandes erreurs, mais c'étoit plutôt celles de ſon ſiècle que les ſiennes; & quel homme peut ſe vanter de n'en pas commettre? Cependant on ne peut diſconvenir ſans injuſtice, qu'il a bien mérité de ſes contemporains & de la poſtérité même. Petrus Caſtellanus raconte, on ne ſait trop ſur quelle autorité, qu'Éraſiſtrate étant avancé en âge & attaqué d'un ulcère incurable qui l'avoit jeté dans le maraſme, diſoit: *Je ſuis bien aiſe que ce mal me rappelle le ſouvenir de ma patrie.* Il s'empoiſonna avec de la ciguë, & fut inhumé ſur le mont *Mycale*, vis-à-vis de Samos; ce qui vraiſemblablement a fait croire à l'Empereur Julien, qu'Éraſiſtrate avoit pris naiſſance dans cette ville.

HÉROPHILE.

Quant à Hérophile *(o)*, il étoit de Carthage. Sa famille n'eſt point connue. Il a été contemporain du philoſophe Diodore *(p)*, auquel il réduiſit une luxation du bras. Voilà donc la Chirurgie exercée par un Médecin qui paroît avoir quelque part à la diſtribution de la Médecine en Diététique, Pharmacie & Chirurgie.

Hérophile paſſa à Alexandrie *(q)*, ville capitale de l'Égypte, dont l'école devint ſi célèbre qu'il ſuffiſoit d'y avoir étudié pour jouir de la réputation la plus diſtinguée, & mériter la

---

(n) Galen. *de venæ ſect. adverſus Eraſiſtrat.*

(o) Galen. *de uſu part.* lib. I, cap. VIII.

(p) Sext. Empiric. *Pyrrhon. hypotheſ.* lib. II, cap. XXII; & lib. III, c. VIII.

(q) Galen. *Adm. anat.* lib. VII, cap. XXV; & lib. IX.

confiance publique. On dit que les Ptolémées protégeoient cet établissement utile, au point de dévouer des criminels vivans à la barbare curiosité de ceux qui se livroient à l'Anatomie. On ajoute qu'il en passa un très-grand nombre par les mains d'Hérophile *(r)*; mais ce fait ne peut se supposer. Qu'on cherche dans les dépouilles de notre mortalité, des connoissances propres à alléger les maux qui nous assaillent de toutes parts, c'est un acte de courage & d'attachement pour ses semblables; qu'on hasarde sur un homme dévoué au gibet une opération momentanée qui pourra lui sauver la vie & l'épargner à des milliers de citoyens utiles, c'est encore ce que l'on conçoit sans peine: mais déchirer en détail des malheureux, se repaître des cris perçans de la douleur, &, comme parle Tertullien, *détester les hommes pour les connoître*, c'est une scélératesse, une atrocité d'ame qui, quel qu'en soit le motif, ne peut trouver grâce aux yeux de l'humanité. Il est aussi difficile de justifier ce fait que de le croire. Car Celse & Tertullien qui le rapportent, & qui ne sont rien moins que contemporains, sont les seuls de tous les Anciens qui aient taxé Hérophile de cette barbarie. Vu le respect que les Égyptiens avoient pour leurs morts, on ne conçoit pas comment ce peuple superstitieux, si attaché à ses loix, à ses préjugés, à ses usages, auroit tout-à-coup changé de façon de penser. Il falloit même un Roi Philosophe pour permettre seulement la dissection des suppliciés. C'étoit déjà trop de cette nouveauté pour aigrir, pour aliéner l'esprit de ce peuple, & faire naître ces bruits vagues & exagérés que des historiens trop crédules adoptent souvent sans examen, comme nous n'en avons dans tous les temps que trop d'exemples. D'ailleurs l'humanité, la bienfaisance de ces Princes *(s)*, qui ne dédaignoient pas d'employer sur des cadavres leurs mains royales à la recherche des maladies, ne nous permettent pas de croire qu'ils se soient portés à de pareils excès. Ce fait même, si l'on y réfléchit, est démenti par l'examen

---

(r) Cels. *præf. lib. I.* = Tertul. *ib. unum esse spirit. & anim.* cap. X.

(s) Plin. *Hist. nat.* lib. XIX, cap. V.

de la doctrine d'Hérophile. Il croyoit que les artères étoient destinées à contenir l'esprit qui étoit introduit dans ces canaux, non-seulement par le cœur *(t)*, mais encore par toutes les autres parties. Il croyoit aussi que les artères empruntoient du cœur leur faculté motrice. Or si Hérophile, si Érasistrate eussent disséqué des corps animés, comment auroient-ils pu se persuader que les artères ne contiennent point de sang? Cette erreur n'a pu naître & se soutenir que par la seule inspection des cadavres, où les artères sont vuides & dépourvues de sang. Combien de fois n'a-t-on pas été séduit par des apparences moins trompeuses? Les routes de l'Anatomie les plus désertes, les plus difficiles, les moins connues sont celles qu'Hérophile se plut à ouvrir & à se rendre familières. Les nerfs furent un des objets de sa curiosité. Galien lui fait partager *(u)* cette gloire avec un Médecin contemporain, nommé *Eudème*, qui ne lui cédoit point en Anatomie: mais comme il ne nous reste rien de lui, Hérophile a par rapport à nous le mérite de nous avoir le premier dévoilé la nature & les usages des nerfs. Il en établissoit de trois sortes, qu'il faisoit partir du cerveau & de la moëlle de l'épine. Il appelle les premiers *sensitifs*, νεῦρα αἰσθητικὰ; les seconds, *moteurs* ou *ministres du mouvement volontaire*, προαιρετικὰ: la troisième espèce, que Rufus *(x)* Éphésien distingue des premiers, sans doute d'après Hérophile, étoit appelée *nerfs copulatifs*. Il appelle *ligamens* ceux qui sont à l'extrémité des membres, συνδετικὰ; & *tendons*, τοὺς τένοντας, ceux qui partent des muscles. On ne sait rien de plus de ses découvertes sur les nerfs, sinon qu'il appeloit les nerfs optiques *pores optiques*, parce qu'il y découvroit une cavité imperceptible dans les autres nerfs.

Il a aussi nommé *(y)* deux membranes de l'œil, l'une *rétine* & l'autre *arachnoïde*. Il donna à celle qui tapisse les ventricules

(t) Galen. *An sang. in arteriis nat. contineatur*, cap. VIII.

(u) Galen. *de loc. affect.* lib. III, cap. X.

(x) *De appell. corpor. hum. partib.* lib. I, cap. XXII. & XXXV.

(y) Rufus Ephes. *Cels.* lib. VII, cap. XIII.

du cerveau, le nom de *choroïde*, à cauſe de la reſſemblance qu'il lui trouvoit avec le chorion qui enveloppe le fœtus. C'eſt dans les ventricules du cerveau qu'il établiſſoit le ſiége de l'ame raiſonnable. Il comparoit *(z)* au bec d'une plume à écrire, la cavité qui forme le quatrième ventricule. Par comparaiſon, il appeloit encore *preſſoir* le confluent où tous les ſinus *(a)* de la dure-mère viennent ſe réunir. Comme il avoit obſervé que le vaiſſeau *(b)* qui paſſe du ventricule droit du cœur dans le poumon (vaiſſeau qu'il prenoit pour une veine) avoit la tunique épaiſſe comme celle d'une artère, il la nomma *veine artérieuſe;* par la raiſon contraire, il appela *artère veineuſe* le vaiſſeau qui va du poumon au ventricule gauche. La connoiſſance de ces vaiſſeaux ſuppoſe celle du cœur & de ſes dépendances. Cependant Galien *(c)* l'accuſe d'avoir montré peu d'exactitude dans la deſcription des membranes du cœur qu'il appeloit *ſéparations* ou *cloiſons nerveuſes.* Il a le premier appelé *duodenum* l'inteſtin qui eſt continu *(d)* avec le pylore. Il a parlé de certaines veines du méſentère deſtinées à nourrir les inteſtins, & qui ne vont point comme les autres vers la veine-porte, mais aboutiſſent à certains corps glanduleux. Il ſemble déſigner ici les vaiſſeaux lactés ou chilifères *(e)* dont on a cru faire la découverte au commencement du ſiècle dernier.

Hérophile & Eudème s'appliquèrent auſſi à la connoiſſance des glandes dont la Nature, ſelon eux, n'avoit deſtiné les unes qu'à fixer les vaiſſeaux, & d'autres qu'à fournir un fluide

---

(z) Galen. *Adminiſt. anat.* lib. IX, cap. V.

(a) Galen. *de uſu part.* lib. VIII.

(b) Ruf. Epheſ. *de appell. part.*

(c) Galen. *de Hipp. & Plat. decret.* lib. I, cap. X.

(d) Galen. *de loc. affect.* lib. VI, cap. III.

(e) Galen. *de uſu part.* lib. IV, cap. XIX. *Summâ ratione ac ſolertiâ modum inſtituit Natura, quomodo omnia, quæ ad ventriculum & inteſtina pertinent, non ſolùm aliis partibus corporis nutriendis ſubſervirent, ſed & ipſa nutrirentur. Primùm namque toti meſenterio venas efficit proprias inteſtinis nutriendis ipſi dicatas, haud quaquam ad hepar trajicientes : verùm, ut* Herophilus *dicebat, in glanduloſa quædam corpora deſinunt hæ venæ : cùm cæteræ omnes ſurſum ad portas referantur.*

humectant. Il paroîtroit par ce que nous en dit Galien, qu'ils ont connu les glandes salivaires *(f)*, leur conduit & même celui du pancréas.

Il nommoit les glandes situées à la racine de la verge, *parastates glanduleux*, pour les distinguer de ceux qu'il appeloit *parastates variqueux*, qui servent à la secrétion de la semence dans l'homme, & que quelques Anatomistes ont appelés *épididymes*. Il ne croyoit pas que les testicules contribuassent beaucoup à la formation de la semence *(g)*. La plupart des dénominations qu'Hérophile a données aux différentes parties, ont été successivement adoptées, de manière qu'elles sont en quelque sorte consacrées aujourd'hui par l'usage.

Sur le tableau des connoissances anatomiques que nous venons d'exposer, il semble qu'on ne peut disputer à Hérophile une des premières places parmi les Anatomistes de son siècle; c'est d'ailleurs le langage unanime de toute l'Antiquité. Galien ajoute qu'à la plus grande habileté dans la dissection *(h)*, non des animaux, comme la plupart des Médecins d'alors, mais du corps humain, il joignoit toutes les connoissances accessoires à la Médecine.

Nous ne savons presque rien de la physiologie d'Hérophile; mais le peu qui nous en reste, apprend qu'il avoit une opinion particulière de la respiration. Il croyoit qu'elle se faisoit en quatre temps, deux de dilatation & deux de contraction *(i)*. Il

---

(f) Ex glandulis radici linguæ adjacentibus saliva venit. Intestina autem subeunt, tum illa quæ ex ventriculo demissa sunt, tum verò etiam ex hepate fluidum biliosum & mox ex aliis glandulis ibidem collocatis, fluidum quoddam lubricum instar salivæ: deque his glandulis non modica disceptatio, inde ab Herophili & Eudemi temporibus inter Anatomicos fuit. Et peu après il ajoute: *Quòd verò glandulæ salivam generantes ductibus in sensus incurrentibus eam ad os deferant, propè nulli amplius est dubium.* Galen. *de semine*, lib. II, cap. VI.

(g) Galen. *de semine*, lib. I.

(h) Idem, *de dissect. vulv.* cap. V.

(i) Pulmonem existimat distractionis contractionisque naturaliter appetentem, unde & alias pulmonis functiones esse, ut spiritûs attractum extrinsecus. Quem quidem ipsum simul atque extraneo aëre distentus non jam attrahere potest, ejus aëris redundantiam in pectus rejicere, continuòque per secundam pulmonis appetitionem hunc eundem spiritum pectus ad sese traducere. Expleto deinde, nec jam ad se trahere vacanti pectore demum in pulmonem

Il attribuoit auſſi les forces motrices du corps à trois choſes ; aux nerfs, aux artères & aux muſcles. On lui a l'obligation d'avoir plus approfondi la doctrine du pouls que ſes prédéceſſeurs : mais Pline prétend qu'il tomba à cet égard dans la minutie. Dans le ſyſtème d'Hérophile *(k)*, il falloit être Muſicien & même Géomètre pour meſurer exactement les cadences du pouls & en appliquer la meſure aux différens âges & aux différentes maladies. Le Clerc penſe que cette remarque de Pline eſt fondée ſur une erreur populaire ; cependant Galien *(l)*, dont ici le témoignage peut être à la vérité un peu ſuſpect, dit formellement que ce qu'Hérophile avoit écrit ſur ce ſujet, étoit obſcur & plein d'abſurdités. Que les ſubtilités d'Hérophile *(m)* ou, comme l'a dit Pline *(n)*, que la néceſſité d'être très-verſé dans les Lettres, *pour l'entendre*, ait fait abandonner ſa doctrine, c'eſt ce qu'on neſauroit ſe perſuader, vu le grand nombre de ſectateurs qu'il eut dans la ſuite.

Les écoles d'Éraſiſtrate & d'Hérophile ont ſubſiſté près de trois cents ans après eux. Un peu avant le temps où vivoit Strabon, c'eſt-à-dire, avant les règnes de Jules-Céſar & d'Auguſte, il y avoit à Smyrne une école d'Éraſiſtréens, où préſidoit Hiceſius un des plus grands Médecins de ſon temps. HICESIUS. Il étoit revêtu, ainſi que le furent ſes ſucceſſeurs, de la dignité de Prêtre d'Apollon. Il paroît qu'il avoit auſſi le privilége de

pulmonem redundantiam ſpiritus refluere, inde foras excerni, ita corporis partes inter ſe afficere, reddendis ſubinde vicibus, expletu exhauſtuque facto. Proinde in pulmonibus quatuor omnino motiones eſſe : primam, per quam aërem extrinſecus evocant ; ſecundam, per quam id aëris externi quod intra ſe conceperunt, ad pectus demigrat ; tertiam, per quam id quod ab illis pectus ſibi contraxerat, rurſus ad ſeſe recipiunt ; quartam denique, per quam a pectore receptum, ſubinde foras regeſtant. Harumque motionum duas diſtentiones eſſe, unam extrinſecus & alteram a pectore : duaſque item contractiones, unam quâ ſpiritum ad ſe pectus allicit, alteram quum inſinuatum ſpiritum in aëra egerunt ipſi. Pectoris verò duas tantùm motiones eſſe : dilatationem quidem, quum a pulmone ſpiritum evocat ; contractionem verò, quum acceptum viciſſim reddit. Plutarc. *de placit. & decret. Philoſophor.* lib. V, cap. XXII.

(k) Erophilus, artis ejuſdem profeſſor, venarum pulſus, rhytmis muſicis ait moveri. Cenſorin. *de die nat.* cap. XII. = Vitruv. *lib. I, cap. I.* = Plin. *Hiſt. nat.* lib. XXIX, cap. I. = Galen. *de præſag. ex pulſ.* lib. II, cap. III.

(l) Galen. *de pulſ. different.* lib. IV, *& de pulſ. dignoſcend.* lib. IV.

(m) Galen. *loco citato.*

(n) Plin. *loco citato.*

faire frapper à ſon nom des médailles pour les cérémonies des Jeux ſacrés qui ſe célébroient tous les ans en l'honneur de la Divinité dont il étoit le Miniſtre *(o)*. Au titre de Médecin-prêtre, qui devoit néceſſairement en faire le Médecin de la ville le plus diſtingué, on croit qu'il joignoit encore celui de Médecin des Jeux, dont la fonction étoit de préparer les Athlètes au combat de la fête, & de guérir ceux qui y avoient reçu quelque bleſſure *(p)*.

Au moins il y avoit des Médecins qui rempliſſoient ces fonctions, ainſi qu'on peut s'en convaincre par pluſieurs inſcriptions de Gruter *(q)*. On cite parmi les diſciples d'Éraſiſtrate qui appartiennent à cette époque, Straton, Apollonius, Xénophon, Apæmantes & Apollophanes.

STRATON. Straton avoit écrit ſur la Médecine. Il paroît avoir eu un fils nommé *Apollonius de Memphis* *(r)*, du nom de ſa patrie, qui avoit écrit ſur la dénomination des parties du corps humain. Avant lui, Xénophon *(ſ)* avoit traité le même ſujet. Ætius nous a conſervé *(t)* de cet Apollonius, un topique contre les contuſions ou meurtriſſures des yeux. On ne ſait rien d'Apæmantes, non plus que d'Apollophanes, médecin d'Antiochus-Soter. On croit qu'après la mort de ce Prince, il quitta la Cour & ſe retira à Smyrne, où Strabon nous apprend qu'il y avoit une école d'Éraſiſtratéens qui étoit encore célèbre de ſon temps *(u)*. Apollonius pourroit bien en avoir été le premier Maître ou Prêtre-médecin. Ce qui favoriſe cette opinion, c'eſt qu'on trouve une médaille frappée à ſon nom, dans la collection publiée par le Docteur Mead *(x)*.

APOLLONIUS de Memphis.

XÉNOPHON.

APÆMANTES.

(o) Strabo. *Geograph.* lib. XII.

(p) Apollon étoit repréſenté dans les médailles, la tête entourée de bandelettes, un manteau ſur les épaules. De la main gauche, il tenoit une lancette *(ſmilam)*, & il portoit la main droite vers les lèvres, pour déſigner le ſecret qu'on faiſoit jurer aux élèves de garder. D'où il paroît que les fonctions du Prêtre & les études de cette école étoient particulièrement relatives à la Chirurgie. Mead. *de nummis à Smyrnæis in honor Medic. percuſſis.*

(q) pages 333, 334, 335.

(r) Galen. *de diff. pulſ.* lib. IV.

(ſ) Galen. *Iſagog.*

(t) *Tetrab. II, ſerm. 3, cap. 20.*

(u) *Geograph. lib. XII.*

(x) *Loco citato.*

On ſait d'ailleurs que ce droit étoit réſervé à ceux qui préſidoient à cette École. Éraſiſtrate eut pluſieurs autres ſectateurs dont nous parlerons lorſque l'occaſion s'en préſentera.

Les Hérophiliens ouvrirent auſſi des écoles qui devinrent célèbres. Ils en avoient juſqu'en Afrique. Xeuxis en tint une près de Laodicée. Il avoit commenté les ouvrages d'Hippocrate *(y)*. Alexandre-Philalèthe lui ſuccéda dans cette place, & pluſieurs autres le ſuivirent. Démoſthène, diſciple de ce dernier, eut auſſi le même ſurnom. Il avoit écrit ſur les maladies des yeux, des traités fort eſtimés des Anciens *(z)*. Zénon avoit auſſi écrit ſur les médicamens, ainſi que Mantias qui fut un des Hérophiliens qui ſe diſtingua le plus dans cette partie. Ce qu'on ſait de Callianax, c'eſt qu'il étoit d'un caractère ſombre & ſévère dont ſes malades ſe reſſentoient quelquefois. Un d'eux lui demandoit un jour s'il mourroit de ſa maladie: *ſûrement*, reprit-il, *à moins que vous ne ſoyez fils d'une Déeſſe.* Un autre malade lui faiſant la même queſtion, il répondit par ce vers d'Homère: *Patrocle eſt bien mort lui qui valoit mieux que vous (a).* Galien prend de-là occaſion d'avertir qu'il ne faut dans un Médecin ni dureté ni baſſe complaiſance. On ne retire en effet de ces deux extrêmes que de l'éloignement ou du mépris.

XEUXIS ou ZEUXIS.

DÉMOSTHÈNE.

ZÉNON.

MANTIAS.

CALLIANAX.

On ne ſait rien de Callimaque qui ſoit digne de remarque. Pour Bacchius, il avoit écrit un livre intitulé *des choſes remarquables*, concernant Hérophile & ſes ſectateurs, dont il ne nous eſt rien parvenu, non plus que de quelques commentaires ſur les Aphoriſmes & ſur le ſixième livre des Épidémies d'Hippocrate *(b)*. Ce qu'on peut dire à l'avantage d'André, c'eſt qu'au témoignage de Dioſcoride & de Celſe *(c)*, il étoit plus inſtruit dans la matière médicale qu'aucun de ſes prédéceſſeurs. Cependant Galien avance que ce Médecin avoit

CALLIMAQUE.

BACCHIUS.

ANDRÉ.

(y) Galen. *Comment. I, in medic. officin.* Hippocrat.

(z) Galen. *de differ. pulſ.* lib. IV, cap. IV.

(a) Galen. *Comment. in lib. VI de morb. epid.*

(b) Galen. *in IV lib. epid. comm. I.*

(c) Dioſc. *præf.* = Celſ. *præf.* lib. V.

rempli ſes traités de choſes vaines & ſuperſtitieuſes. Ératoſtène n'avoit pas meilleure opinion d'André qu'il accuſoit de s'être fait honneur des écrits d'autrui. Sied-il bien, d'après cela, à cet André de faire le même reproche à Hippocrate? On lit dans Celſe la deſcription de quelques emplâtres ou mélanges de la compoſition de ce Médecin, qui eſt encore cité en pluſieurs endroits par le même Auteur *(d)*, ainſi que par Galien & par Oribaſe *(e)*, relativement à certaines machines pour la réduction des fractures & des luxations; ce qui feroit préſumer qu'il avoit écrit ſur ces maladies. Caſſius *(f)* rapporte le ſentiment d'André de Caryſte qui paroît être celui dont il s'agit, ſur la formation du cal dans les fractures. Il l'attribuoit à la moelle qui s'échappant de la cavité des os, enduiſoit les extrémités fracturées, ſe coaguloit & s'endurciſſoit. Il eſt vraiſemblable que c'eſt ce même André qui fut médecin de Ptolémée-Philopator. Polybe *(g)* nous apprend qu'il fut aſſaſſiné de nuit, dans la tente du Roi même, par un homme qui en vouloit à la vie de ce Prince. Cet évènement arriva la troiſième année de la CXL.[e] Olympiade. On a mal-à-propos voulu confondre ce Médecin avec un autre nommé *Andron*, qui paroît plus ancien même qu'Éraſiſtrate, comme on peut le conjecturer par un paſſage de Galien *(h)*; mais on ne ſait rien de cet Andron qui mérite d'être remarqué.

Voilà ce que nous ſavons des ſectateurs d'Hérophile; dont Galien ne nous donne pas une idée avantageuſe *(i)*. Il les traite de ſophiſtes verbeux, qui ſans avoir conſervé aucune des qualités de leur Maître, vouloient partager ſa gloire. Il nous fait même entendre que de ſon temps leurs écrits étoient déjà négligés & devenoient rares, ce qui paroît confirmé par le ſilence qu'ont gardé ſur leur compte la plupart des Écrivains qui les ont ſuivis. Dans tout ce que nous

---

(d) Celſ. *lib. VIII, cap. XX.*

(e) Galen. *Comment. in* Hipp. *lib. de nat. hum.* = Oribaſ. *de machinament.*

(f) Caſſ. *Problem. medica 58.*

(g) Polyb. *Hiſt.* lib. V.

(h) Galen. *de compoſ. medic. ſecund. loc.*

(i) Idem, *Comment. II, in Epid. 3.*

venons de voir, il ne nous reste pas le moindre vestige de leur Anatomie, que leur Maître avoit cultivée avec tant de succès; & l'on verra que la Secte Empirique qui s'éleva dans le même temps, n'a pas dû favoriser les progrès de cette Science *(k)*.

L'Auteur du livre de l'*Introduction*, attribue à Philinus l'établissement de cette secte, que Sérapion affermit ensuite; mais Celse en donne tout l'honneur ou le blâme à ce dernier.

Les Empiriques faisoient consister toute la Médecine dans l'expérience. C'étoit, à ce qu'ils croyoient, la source de toutes les connoissances médicinales. Ils ne voulurent pas même tenir le nom de leur secte de celui qui en étoit l'auteur, mais de l'objet même de la secte. Par le mot d'expérience, ils entendoient la connoissance acquise par l'*autopsie*, αὐτοψία, c'est-à-dire, par ce qu'on a vu soi-même *(l)*. Ils établissoient trois sortes d'expériences; 1.° celle qui est accidentelle, 2.° celle qui est faite à dessein ou par essai, 3.° enfin celle qui est imitative. Que sans dessein & par hasard un homme ait été délivré d'une maladie: par exemple, dit Galien *(m)*, si ayant mal à la tête, il faisoit une chute qui blessât la veine du front, & que l'hémorragie dissipât la douleur, c'étoit ce qu'ils appeloient l'*autopsie fortuite & accidentelle*. Ils l'appeloient faite *à dessein* ou *par essai*, lorsque quelqu'un mordu par un serpent, appliquoit sur sa morsure la première herbe qu'il rencontroit & dont il éprouvoit un bon effet. Si ce qu'on avoit trouvé utile une fois ou deux étoit employé à plusieurs reprises avec un succès égal, c'est ce qu'ils nommoient, l'*autopsie imitative*. Ils regardoient cette dernière espèce d'expérience, comme la base & le fondement de l'Art.

Les Empiriques.

Pour acquérir cette habitude pratique, ils recommandoient τήρησιν ou l'observation propre; on pouvoit y joindre la lecture des observations fidellement transmises, qui rapportoient méthodiquement ce qui étoit arrivé dans le cours de la

---

(k) Galen. *Adm. anat.* lib. II, *de sect. ad eos qui introd.* cap. II.

(l) Idem, *de subfig. empiric. initio.*

(m) *Loco citato.*

maladie, & l'effet des remèdes qu'on avoit adminiſtrés ; afin que s'il ſe préſentoit un mal inconnu, on pût déterminer à quelle eſpèce de maladie il ſe rapportoit le plus, & d'eſſayer les remèdes qui avoient ſouvent été employés avec ſuccès dans des cas à peu-près ſemblables. En ſe conduiſant ainſi par la voie d'analogie, ils prétendoient qu'on ne pouvoit manquer le but. Ils appeloient cet *épilogiſme* ἀπὸ τοῦ ὁμοίου μετάβασιν, que les Interprètes latins ont rendu par ces mots, *tranſitus ad ſimile*, & que le Clerc paroît avoir traduit en notre langue avec plus de préciſion, par *ſubſtitution d'une choſe ſemblable.* L'autopſie, l'hiſtoire, la *ſubſtitution d'une choſe ſemblable*, ou les ſens, la mémoire & l'épilogiſme étoient comme les trois colonnes de l'Art, ou, comme Glaucius les appeloit, τρίποδα τῆς ἰατρικῆς, *le trépied de la Médecine.*

L'obſervation devoit s'étendre à deux choſes : à connoître d'abord ce qui eſt ſalutaire ou indifférent, & enſuite quelle maladie réſulte de tel concours de ſymptômes. Car un ſymptôme particulier n'eſt qu'un accident & une incommodité : mais pour établir une maladie, il falloit le concours des ſymptômes qu'on avoit eſtimés lui appartenir par une obſervation conſtante ; de manière qu'ils euſſent leur commencement, leur progrès, leur état & leur déclin en même temps. Dans la cure ils mettoient auſſi en uſage un concours de médicamens confirmé par l'expérience *(n)*.

La différence qu'il y avoit entre les Empiriques & les Dogmatiſtes, c'eſt que les premiers n'eſtimoient pas néceſſaire la recherche des cauſes cachées, qui font la ſanté ou qui amènent les maladies. C'eſt pourquoi ils ſe moquoient des indications tirées ſelon la doctrine des Dogmatiſtes, & n'avoient égard qu'aux choſes évidentes ; par exemple, ſi un malade éprouvoit du froid, ou de la faim, ou trop de plénitude. Les Empiriques étoient bien éloignés de penſer que le raiſonnement fût tout-à-fait inutile en Médecine ; mais ils étoient dans la perſuaſion que les conjectures qu'on

---

(n) Autor introd. vel mediç. Galeno *aſcript.*

tiroit des caufes cachées & obfcures, ne faifoient rien au fait, & que le but n'eft pas de favoir ce qui caufe la maladie, mais ce qui la guérit.

Le pis de tout n'eft pas de ce qu'ils regardoient comme fuperflue la recherche des caufes cachées, mais qu'ils prenoient de-là occafion de négliger la pratique de l'Anatomie; & que dans la chaleur de la difpute, ils alloient même jufqu'à la profcrire, ou la toléroient tout au plus. Voici les raifons fur lefquelles ils s'appuyoient. « S'il eft *(o)*, difoient-ils, quelque partie que l'on veuille confidérer au-dedans du corps avant « que l'homme foit expiré, le hafard offrira affez d'occafions « aux Médecins de les voir. Un Gladiateur dans l'arène, un « Soldat dans une bataille, un Voyageur dans une rencontre « de voleurs, font bleffés de manière que dans celui-ci telle partie « interne a été mife à découvert, & dans celui-là telle autre. « Un Médecin habile, en travaillant à rétablir la fanté, s'inftruira « de la fituation, de la pofition, de l'arrangement, de la figure « & de plufieurs autres chofes femblables qui concernent les « parties internes. La compaffion lui apprend ce que les autres « ne peuvent connoître que par une horrible cruauté. Si l'on « pèfe bien ces raifons, ajoutoient-ils, on verra que la diffection « des cadavres, qui à la vérité n'a rien de cruel, mais qui « répugne toujours à la Nature, n'eft pas même néceffaire, « puifque la plupart des parties font très-différentes après la mort « de ce qu'elles étoient pendant la vie, & que le traitement « des maladies fait voir tout ce qu'il eft poffible de connoître « dans le fujet vivant. »

Ceux qui fe font fait un nom dans la Secte Empirique, font un Apollonius, Glaucias, Héraclide de Tarente, difciple de Mantias, &c. Il y a eu plufieurs Apollonius, mais il nous importe peu de favoir lequel doit avoir place ici, puifqu'on ne fait rien de lui. Pour Glaucias, on fait qu'il avoit commenté le fixième Livre des Épidémies d'Hippocrate, & qu'il s'étoit livré particulièrement à l'étude de la Matière médicale. GLAUCIAS.

(o) Celf. *Præf. lib. I.*

HÉRACLIDE de Tarente.

Mais le plus diſtingué de tous les Empiriques eſt Héraclide de Tarente; il avoit fait une étude particulière de la Chirurgie, qu'il cultiva enſuite avec diſtinction. Il eſt du nombre de ceux qui ont ſoutenu que la cuiſſe luxée peut ſe réduire *(p)*; & Galien s'appuie de ſon témoignage, comme de celui d'un homme véridique & expérimenté *(q)*. Dans l'*anchyloblepharon*, lorſque la paupière avoit contracté des adhérences avec le blanc de l'œil *(r)*, Héraclide de Tarente inciſoit en-deſſous, en portant le ſcalpel à plat, mais avec la plus grande précaution pour ne bleſſer ni le globe de l'œil ni la paupière; & ſi l'on avoit à couper ou de l'un ou de l'autre, il aimoit mieux que ce fût de la paupière.

Entre pluſieurs autres Héraclides, il en eſt un qui ſuivit la ſecte d'Hérophile *(ſ)*. Il avoit commenté les œuvres d'Hippocrate. Héraclide Érithréen avoit auſſi commenté le ſixième Livre des Épidémies du même Auteur *(t)*. Il ſe trouve encore quelques autres Empiriques dont nous parlerons dans la ſuite.

En général les Empiriques tiroient de la Chirurgie preſque tous les ſecours qu'ils employoient dans la cure de l'épilepſie *(u)*. Ils commençoient par des fomentations ſur la tête avec le vinaigre & l'huile roſat; dans le paroxiſme, c'étoit avec l'eau froide. Ils faiſoient des ligatures à tous les membres, comprimoient fortement le ventre, provoquoient l'éternument en ſoufflant dans les narines du vinaigre, de l'huile de caſtor, du ſoufre vif, &c. Ils appliquoient auſſi des ſynapiſmes aux pieds & aux mains, quelquefois le cautère actuel ou potentiel à la tête. Ils pratiquoient des inciſions en forme d'χ qu'ils appeloient χιασμόν. Dans certains cas ils alloient juſqu'au trépan; ils avoient auſſi recours à l'artériotomie. Quand ils avoient fait mettre le coït en uſage, s'il ne réuſſiſſoit pas,

(p) Celſ. *lib. VIII, cap. XX.*

(q) *de compoſit. medicament. per gen.*

(r) Celſ. *lib. VII, cap. VII, ſ 6.*

(ſ) Galen. *Comment. I, in officin. medic.* Hippocrat.

(t) Idem, *Comment. I, lib. de morb. vulgarib.*

(u) Cælius Aurelian. *Morb. chron.* lib. I, cap. IV.

ils

ils proposoient la castration. Parmi ces moyens curatifs on retrouve une partie de ceux que l'on regarde encore aujourd'hui comme les plus efficaces contre cette maladie.

On dit que vers le même temps, la Médecine fut partagée en Diététique, Pharmacie & Chirurgie *(x)*. La première traitoit les maladies par le régime, la seconde par les médicamens, & la troisième par l'opération de la main. Il paroîtra peut-être étonnant qu'Érasistrate & Hérophile, sous lesquels on fit ce partage, aient été les premiers à franchir ces bornes qui n'ont pas été respectées davantage par leurs successeurs, puisque leurs disciples & les Empiriques même ne traitoient pas moins les maladies par la diète que par les médicamens & par l'opération de la main. Mais Celse s'explique là-dessus très-clairement, au commencement du cinquième livre. « Nous avons parlé, dit-il, des maladies qui cèdent le plus communément au régime : passons maintenant à celles que « les médicamens combattent avec plus de succès. Auparavant « il est bon de savoir que toutes les parties de la Médecine sont « tellement liées entre elles qu'il est impossible de les séparer « entièrement. Celle qui se traite par la diète, y joint quelquefois « les médicamens ; celle qui se sert des médicamens, a recours « aussi à la diète, de manière que chaque branche de l'art tire « son nom des moyens dont elle fait le plus d'usage. »

Ce partage, qui au premier coup d'œil paroît le même qu'il est aujourd'hui, différoit essentiellement. Les Médecins n'étoient pas précisément les mêmes que les nôtres, puisqu'ils se bornoient au régime ; mais en cela même ils se croyoient dignes de la plus haute considération, parce qu'ils s'attribuoient seuls, on ne sait pourquoi, la connoissance de la Nature, sans laquelle ils estimoient la Médecine impuissante & défectueuse.

Les Médecins du second ordre, *Pharmaceutæ*, n'avoient rien qui ressemblât à nos Apothicaires. Ils faisoient usage des médicamens, mais sans les préparer eux-mêmes. Les ulcères, les plaies que les Chirurgiens n'avoient pas faites, toutes les

(x) Cels. *lib. I.*

maladies internes & externes où les médicamens deviennent utiles, étoient de leur reſſort.

Si l'exercice de la Médecine a été diviſé, les connoiſſances fondamentales n'ont jamais pu l'être. Les Chirurgiens faiſoient auſſi uſage de la diète & des médicamens; mais l'opération de la main étoit leur partie principale, celle en même temps qui procure plus de ſecours réels & ſûrs, comme le dit préciſément Celſe dans le même endroit, & comme l'ont dit depuis tous les Médecins qui ſe ſont livrés à la pratique de la Chirurgie. D'ailleurs le diſtrict des Chirurgiens étoit la cure des plaies qu'ils faiſoient eux-mêmes, celle des plaies & des ulcères qui ont plus beſoin du ſecours de la main que de celui des médicamens, & la cure enfin de tout ce qui concerne les os. Mais Celſe avertit que les Chirurgiens revendiquoient toutes les eſpèces de plaies ou d'ulcères.

Je ne doute nullement qu'il n'y ait eu des Médecins qui renonçant aux maladies internes, s'en ſont tenus à la pratique de la Chirurgie: mais que bornés à faire des inciſions, à appliquer le fer & le feu, à réduire les luxations & les fractures, ils aient abandonné aux Médecins *Pharmaceutes* l'application des médicamens, le ſoin d'arrêter les hémorragies, de procurer la chute de l'eſcarre, lorſqu'ils auroient eux-mêmes appliqué le feu, c'eſt ce qu'on ne peut raiſonnablement ſe perſuader. Auſſi paroît-il que le partage n'a pu ſubſiſter long-temps ſous cette forme.

On ſait qu'après Hérophile, c'eſt-à-dire, depuis le partage de l'Art en trois profeſſions, pluſieurs Médecins célèbres écrivirent ſur la Chirurgie; ce qui marque, dit bonnement le Clerc, qu'ils ſe réſervoient la connoiſſance de tout ce qui a rapport à la Médecine. Mais quel droit avoient ces Médecins diététiques de ſe réſerver la connoiſſance de toutes les branches de l'Art? le même que les Chirurgiens, le même que les Pharmaceutes. Le droit qu'ils avoient, c'étoit d'expoſer les connoiſſances qu'ils avoient acquiſes dans la pratique de la Chirurgie, quand ils s'y étoient livrés. Ce droit eſt reſpectif dans les trois parties de l'Art: car la Chirurgie n'eſt pas plus que

la Médecine interne une ſcience qui ſe devine; elle exige avec les connoiſſances préalables de la Médecine, une étude particulière, une pratique réfléchie. Quand quelques Médecins ont avancé que c'étoit une ſcience facile qu'on apprenoit en peu de temps, ils ont donné la preuve la plus complette de leur ignorance, ils ont pris la ſphère étroite de leurs idées & de leurs notions pour les bornes mêmes de l'Art; mais jamais les Médecins inſtruits, les Médecins ſéparés de la claſſe vulgaire, ne ſe ſont déshonorés par des aſſertions ſi ridicules.

Ainſi ce qu'il eſt naturel de penſer, c'eſt que chacun ſe livrant à la partie de la Médecine qu'il affectionnoit le plus ou qu'il entendoit le mieux, rien n'empêchoit ceux qui ne vouloient pas s'en tenir à une ſeule partie, de les embraſſer toutes. *En effet*, dit Celſe *(y)*, *je crois qu'un même homme peut les remplir; mais puiſqu'on les a diviſées, j'eſtime particulièrement celui qui ſait le plus.* « Sans cela, dit Galien *(z)*, on auroit fait autant de profeſſions qu'il y a de maladies ou de moyens curatifs « particuliers ». Car de ſon temps on appeloit l'un *Opérateur de hernies;* l'autre, *Tireur de pierres;* d'autres, *Oculiſtes*, *Dentiſtes*, *Auriculaires*, du nom des parties affectées qu'ils traitoient. On en nommoit d'autres *Diététiſtes*, *Médicamenteurs*, *Herboriſtes*. On en appeloit quelques-uns *Donneurs de vin* ou *d'hellébore*, parce qu'on leur voyoit employer ſouvent ces remèdes. « Et, continue Galien, comme tous concouroient à un même but, « qui eſt la ſanté, ils ont tous également le nom de Médecins. »

C'eſt en Égypte que la Chirurgie commença à avoir ſes profeſſeurs particuliers *(a)*. On compte parmi les plus célèbres, Philoxène qui avoit écrit pluſieurs traités ſur la Chirurgie, Gorgias, Soſtrate, les deux Hérons, les deux Apollonius d'Antioche père & fils, Ammonius d'Alexandrie & pluſieurs autres, qui tous ont enrichi l'Art par leurs travaux & leurs découvertes. Gorgias en parlant des tumeurs de l'ombilic *(b)*, GORGIAS.

(y) Celſ. *Loco citato.*

(z) Galen. *Ars tuend. ſanitat. ad* Glauc. *cap. XXIV.*

(a) Celſ. *præf. lib. VII.*

(b) Idem, *lib. VII, cap. XIV.*

dit qu'elles peuvent être formées par l'inteſtin, par une humeur quelconque, quelquefois encore par des excroiſſances charnues ou par des vents. Pour Soſtrate, il reconnoît les trois premières eſpèces, ajoutant que quelquefois les excroiſſances charnues prenoient un caractère carcinomateux. Il regardoit comme incurables les fiſtules du ventre *(c)*. Héron (Celſe ne nous apprend pas lequel des deux) reconnoiſſant l'ombilic ſuſceptible des mêmes tumeurs, croyoit encore qu'elles pouvoient être formées par l'épiploon ſeul ou avec l'inteſtin. Enfin Ammonius d'Alexandrie *(d)* fut ſurnommé *Lithotome* ou *Coupeur de pierres*, pour avoir le premier imaginé le moyen de couper ou de rompre dans la veſſie les pierres trop volumineuſes pour pouvoir être tirées ſans déchirer le col de la veſſie. Voici comment il s'y prenoit. Il ſaiſiſſoit la pierre avec un crochet propre à l'embraſſer de manière à ne point s'échapper. Il prenoit enſuite un inſtrument d'une moyenne épaiſſeur, mais mince & mouſſe du côté de la pointe qu'il portoit ſur la pierre. Alors on frappoit ſur l'autre bout de l'inſtrument qui fendoit ainſi la pierre en deux. Il recommande de prendre garde de bleſſer la veſſie, ſoit par la préſence de l'inſtrument, ſoit par les fragmens de la pierre. Ammonius s'eſt auſſi occupé de la matière médicale. Ætius *(e)* attribue à ce Chirurgien une compoſition de ſandarach, d'orpiment & de chaux, qu'il croit très-efficace pour arrêter les hémorragies. Les Anciens ont preſque tous employé des cauſtiques dans cette vue. Ils devoient cependant ſe défier de l'infidélité & de l'inſuffiſance de ces remèdes qui ne donnoient qu'une trève de peu de durée au mal qu'on vouloit éviter ſans retour.

SOSTRATE. HÉRON. AMMONIUS.

(c) Celſ. *præf. lib. VII, cap.* IV.

(d) Idem, *loco citato, cap.* XXVI.

(e) Ætius, *Tetrab. IV, ſerm. II, cap.* LI.

FIN du troiſième Livre.

HISTOIRE DE LA CHIRURGIE.

LIVRE QUATRIÈME.

ÉTAT de la Chirurgie chez les Romains avant & après l'arrivée des Chirurgiens Grecs & Arabes. Révolutions de la Chirurgie à Rome.

LES Romains, dans leur origine, n'étoient qu'une poignée de brigands disposés à se faire une patrie du premier pays qui pourroit fournir à leur subsistance. Simples, tempérans, endurcis au travail, ils ne connoissoient que les besoins de la Nature. Du blé, des troupeaux, des femmes étoient les objets de leur ambition & les fruits de leurs conquêtes. Le butin se partageoit en commun ; la distribution en étoit toujours sage & réglée. On conçoit qu'un pareil régime d'administration exclut nécessairement les arts qui tiennent au luxe & à l'aisance ; mais il ne pouvoit en être de même de la Chirurgie. Quoiqu'elle fût d'une utilité toujours renaissante chez un peuple belliqueux qui ne vivoit que des dépouilles de ses voisins, on auroit tort de se persuader qu'elle fît des progrès bien rapides. Des gens simples, dénués de toute connoissance, ne cherchoient point à rafiner sur les secours

qu'ils se donnoient réciproquement. Il est vraisemblable que chaque famille avoit son guérisseur. Les plaies qu'il avoit reçues, celles qu'il avoit vues, l'usage de quelques médicamens, l'expérience de quelques procédés formoient l'ensemble de ses connoissances chirurgicales. Tel étoit Synalus *(a)*, Médecin d'Annibal; tel étoit encore un certain Marus *Perusin*, qui de Soldat devint Médecin des plaies. Les accidens de la guerre lui avoient souvent offert l'occasion de voir ou d'aider à panser des blessés, il finit par s'ingérer à les panser lui-même. De-là vint qu'il rendit cet office à Serranus, fils de Régulus, qui avoit été blessé dans un combat. Personne ne s'occupant du traitement des plaies qu'accidentellement, l'art devoit rester long-temps dans l'enfance, & c'est ce qui arriva effectivement. Celui qui entendoit le mieux à secourir ses parens ou ses amis, étoit réputé Médecin, & l'on n'en connoissoit pas d'autre; & dans ce sens, Pline a eu tort de dire que Rome avoit été six cents ans sans Médecins.

SYNALUS.

MARUS *Perusin.*

Archagatus, fils de Lysanias, du Péloponèse, fut le premier Médecin Grec de profession qui parut à Rome, sous le consulat de Lucius-Æmilius & de Marcus-Livius, vers l'an 535 de la fondation de cette ville. Il y fut accueilli avec distinction. On lui accorda le droit de bourgeoisie; sur les fonds publics, on lui acheta une maison dans le carrefour d'Acilius, pour y exercer sa profession; on lui donna le nom de *Médecin vulnéraire (b)*. Mais l'usage de l'instrument tranchant, l'application du feu si commune parmi les Grecs, & peut-être quelques mauvais succès le perdirent de réputation: on ne lui donna plus que le nom de *Bourreau*. Bientôt on revint aux soins bienfaisans de la Nature, ou aux secours incertains, mais affectueux, de ses amis & de ses proches. Peut-être aussi, ce qui n'est pas sans vraisemblance, Archagatus fut-il sacrifié aux menées sourdes & redoutables de l'envie. Quoi qu'il en soit, l'on prit en haine les Médecins & même la médecine des Grecs,

ARCHAGATUS.

(a) Silius Italic. *lib. VI.*

(b) Vulnerarium, Plin. *Hist. nat. lib. XXIX, cap. I.*

Cette averſion ſe ſcutint long-temps; & il paroît que Caton le Cenſeur la fortifia de tout ſon pouvoir. On peut en juger par une lettre qu'il écrit à ſon fils Marcus *(c)*. « Je t'apprendrai, lui dit-il, quand il en ſera temps, ce que je penſe de ces Grecs & ce que j'eſtime le plus de tout ce qui eſt à Athènes. Il eſt bon de prendre une idée de leurs Lettres & de leurs Sciences; mais il ne faut pas les apprendre à fond. Je viendrai à bout de cette race méchante & fière: car ſois aſſuré, comme ſi tu le tenois d'un Devin, qu'auſſitôt que cette nation nous aura communiqué ſes Lettres, elle corrompra tout; & ce ſera bien pis ſi nous recevons ſes Médecins. Ils ont conſpiré entr'eux de tuer tous les Barbares par leur Médecine; encore exigent-ils un ſalaire de ceux qu'ils traitent, pour leur inſpirer plus de confiance & les perdre plus aiſément. Ils ſont aſſez inſolens pour nous appeler *Barbares* comme les autres. Ils nous traitent même d'*Opiques (d)*. En un mot, ſouviens-toi que je te défends les Médecins. »

C'eſt par de pareilles déclamations que Caton rendoit les Grecs odieux aux Romains; c'eſt ainſi qu'il échauffoit la haine de ſes concitoyens contre un peuple qu'il avoit deſſein de ſubjuguer. Cet homme ſévère ne vouloit que des agriculteurs & des ſoldats. Il penſoit, comme le Caton de nos jours *(e)*, que les Lettres & les Arts n'étoient propres qu'à énerver le courage & à corrompre les mœurs; l'évènement n'a que trop juſtifié ſes craintes *(f)*. Car il ne mépriſoit point la médecine des Grecs, puiſque le peu qu'il en ſavoit, il le tenoit d'eux. Il ſuffit pour s'en convaincre, de comparer ce

CATON le Cenſeur.

(c) Plin. *Hiſt. nat. loc. citat.*

(d) Opici, peuples d'Italie dont la langue étoit un mélange confus de mauvais grec & de mauvais latin. On a prétendu qu'ils tiroient ce nom de celui de certains ſerpens. *Voy.* Charles Eſtienne, *Diction. hiſtoric. &* Ortelius, *Theſaur. geographic.*

(e) M. Rouſſeau, de Genève, qui par la pureté & l'auſtérité de ſes mœurs, eſt digne de l'ancienne Rome.

(f) Veriſimile eſt, dit Celſe *(præf. lib. I, de Medicinâ) inter non multa auxilia adverſæ valetudinis, plerumque tamen eam bonam contigiſſe (Græcis) ob bonos mores, quos neque deſidia neque luxuria vitiarant. Siquidem hæc duo corpora priùs in Græciâ, deinde apud nos afflixerunt.*

qui nous reste de ses connoissances médicinales dans son Traité *de re rusticâ*, avec ce que l'on a vu de la matière médicale des Médecins Grecs. Le chou si vanté par ces derniers, étoit son spécifique, son remède universel. Il en connoissoit de trois espèces; mais c'étoit au chou frisé, *apiacon (g)*, qu'il attribuoit le plus de vertu. Dans les plaies, les ulcères, les abcès du sein; dans les cancers, les carcinomes; dans les maladies des yeux, dans les contusions, dans les luxations, c'étoit toujours au chou qu'il avoit recours. Il le faisoit appliquer broyé, tantôt seul, tantôt mêlé avec quelque médicament, comme le miel, le sel, la farine d'orge, &c. Dans les fistules, il conseilloit d'en introduire une petite côte en forme de tente. Si l'orifice de la fistule étoit trop étroit pour l'y faire entrer, il y injectoit le suc de cette plante. On en mettoit une certaine quantité dans une petite vessie, à laquelle étoit exactement adapté un tuyau de plume, & en pressant la vessie, on faisoit entrer la liqueur dans la fistule, par le moyen de ce tuyau. Voilà le premier exemple d'injection dans les plaies qui se rencontre dans l'histoire de l'Art.

« S'il vous vient, dit encore Caton, un polype dans le » nez, reniflez fortement du chou sauvage desséché & réduit en » poudre, en trois jours le polype tombera. Après sa chute » continuez encore le même remède quelques jours, si vous » voulez détruire les racines du polype. Pour une surdité, pilez » du chou dans du vin, exprimez-en le suc, faites-le distiller » goutte-à-goutte dans votre oreille, & vous ne tarderez pas à » vous apercevoir que vous entendez mieux. Enfin appliquez » un peu de chou sur une dartre vive & elle guérira sans s'ul- » cérer *(h)* ». On lit dans le même ouvrage la formule d'un charme *(i)* pour guérir les luxations, d'où le Clerc conclud que

(g) Pline, *lib. X X, cap. VIII*, lit *Apiana* au lieu d'*Apiacon*; & *lib. XX, cap. IX*, il ajoute que ce nom lui vient de la ressemblance de ses feuilles avec celles de l'ache que les Latins nommoient *Apium*.

(h) Cato, *de re rusticâ*, cap. CLVII.

(i) Voici cette formule: *Luxum si quod est, hac cantione sanum fiet. Harundinem prende tibi viridem P. 4.* ou *5. longam. Mediam diffinde, & duo homines teneant ad coxendices. Incipe cantare*

que Caton approuvoit les remèdes ſuperſtitieux : mais il faut examiner en quel ſens. Il n'eſt pas vraiſemblable que Caton qui connoiſſoit la futilité des Augures, des Devins, des Aruſpices, des Aſtrologues, puiſqu'il défendoit *(k)* aux Métayers de les conſulter, ait cru qu'on pût remettre des os déplacés avec des mots barbares & inintelligibles. En les publiant, en les approuvant même, il penſoit moins donner un remède qu'amuſer le peuple diſpoſé à ſe prévenir pour ces frivolités. Car à conſidérer l'auſtérité des mœurs de Caton, & ſon amour pour ſa Patrie, il étoit homme à préférer la mutilation ou la perte de quelques Citoyens à l'introduction de la molleſſe dans la République. CELSE.

Le mauvais ſuccès d'Archagatus à Rome, en avoit éloigné les Médecins Grecs. C'eſt ſans doute ce qui a fait dire à quelques auteurs, que les Médecins en avoient été chaſſés du temps de Caton : mais c'eſt une aſſertion dénuée de toute preuve & qu'on peut mettre au rang des menſonges hiſtoriques. On a même des faits qui dépoſent du contraire. Il eſt parlé dans la vie de Caton d'un Ambaſſadeur Romain, qui *(l)* avoit un grand vuide au crâne pour avoir été trépané. Or, une pareille opération ſuppoſe des connoiſſances que la Chirurgie des Romains, telle qu'elle étoit alors, n'eût oſé tenter, d'où il paroît qu'on ſouffroit au moins parmi eux quelques Chirurgiens étrangers, tels que les Égyptiens, dont les mœurs faiſoient moins d'ombrage à la ſévérité de Caton.

On peut rapporter à cette époque la première mention qu'on ait faite de la maladie connue ſous le nom de *Dragoneau* ou *veine de Médine*. On la doit à Agatarchides, Philoſophe

cantare in alio. S. F. Motas væta daries Dardaries, Aſtataries diſſunapiter, *uſquedum coëant. Ferrum inſuper jactato. Ubi coïerint & altera alteram tetigerit, id manu prende, & dextra, ſiniſtra præcide. Ad luxum aut ad fracturam alliga, ſanum fiet, & tamen quotidie cantato in alio, S. F. vel luxato. Vel hoc modo,* huat, haut, haut, iſta, ſis, tar, ſis, ardannabon dunnauſtra. *Cato. loco citato, cap.* CLX.

(k) Idem, *loco citato, cap. I.*

(l) Plutarc. *in vitâ Caton.*

& Hiſtorien, qui vivoit ſous le règne de Ptolémée Philometor. Cet Hiſtorien raconte que les Peuples des environs de la mer rouge, ſont ſujets à une maladie particulière. Certains petits dragons ou ſerpens leur mangent les bras & les jambes dans leſquelles ils croiſſent : ces animaux mettent quelquefois la tête au dehors, mais auſſitôt qu'on les touche, ils rentrent & s'enfoncent dans les chairs où ils ſe replient, & forment des tumeurs, des inflammations & cauſent des douleurs inſupportables. Plutarque qui nous a conſervé cette anecdote, ajoute qu'on n'avoit jamais vu cette maladie auparavant : cela peut être *(m)*. Mais il ſe trompe manifeſtement lorſqu'il dit qu'elle n'a pas été obſervée depuis : car elle eſt décrite par la plupart des Arabes, & même par quelques Grecs, entre leſquels on peut citer Galien.

Le Dragoneau ou veine de Médine.

Voilà à peu-près tout ce qu'on ſait de l'état de la Chirurgie, dans l'intervalle de cent ans qui s'écoulèrent depuis Archagatus juſqu'à Aſclepiade. Ce dernier étoit de Pruſa *(n)*, ville de Bithynie. Il vint du temps du grand Pompée à Rome, où il ſe mit à enſeigner la Réthorique; mais cet état ne rempliſſant point ſes projets de fortune, il ſe tourna du côté de la Médecine. En charlatan habile & délié, il prit une route tout-à-fait contraire à celle d'Archagatus. Perſuadé que, pour réuſſir, il falloit moins de connoiſſances que d'eſprit, il ſuppléoit au défaut de l'expérience & du ſavoir, par l'agrément & la vivacité de ſa converſation. Plus hardi qu'Hérophile & ſes Sectateurs, il oſa renverſer toute la Médecine d'Hippocrate, qu'il appeloit ironiquement une méditation ou une étude de la mort. *(o)* Enfin rappelant la Médecine aux cauſes, il en fit une Science tout-à-fait conjecturale. Les principaux remèdes qu'il ordonnoit étoient l'abſtinence des alimens & quelquefois du vin, les frictions, la promenade, la geſtation. Comme on eſt diſpoſé, dit Pline, à croire vrai tout ce qui eſt facile, l'enthou-

ASCLEPIADE.

(m) Plutarc. *Sympoſiac.lib. VIII, quæſt. IX.* = Strab. *Geograph. lib. XIV.*
(n) Plin. *Hiſt. nat. lib. XXVI, cap. III.*
(o) Galen. *de venæ ſect. adverſ.* Eraſiſtrat. *cap. V.*

ſiaſme alla juſqu'à le faire regarder comme un Dieu. Aſclepiade, pour gagner les eſprits, ſe prêtoit à propos aux caprices des malades qui demandoient du vin ou de l'eau froide. Herophile avoit le premier recherché les cauſes des maladies, Cléophante avoit introduit l'uſage du vin; mais lui, pour ſe donner un air de novateur, ſe fit appeler *donneur d'eau froide.* Sachant que la nouveauté a toujours l'avantage de plaire & d'intéreſſer, c'étoit tous les jours quelque invention nouvelle. Il imagina des lits ſuſpendus, où il faiſoit bercer les malades pour les endormir ou pour émouſſer le ſentiment de la douleur. Pour flatter la molleſſe des Romains, il avoit porté le rafinement de la ſenſualité dans l'uſage des bains. Toutes ces innovations ſervoient de diſtraction aux malades & d'occupation à l'orgueilleuſe oiſiveté des riches. Enfin, il n'oublioit rien de ce qui pouvoit attirer ſur lui les regards de la multitude. On dit qu'en paſſant par les rues de Rome *(p)*, il aperçoit un convoi; appuyé de l'autorité que lui donnoit ſa réputation, il s'écrie que la perſonne n'eſt pas morte: on s'arrête, il adminiſtre quelques ſecours, & le mourant eſt rendu à la vie. Si cette cure eſt une affaire concertée, elle achève le tableau. On rira ſans doute de la ſotte crédulité des Romains. Eh pourquoi? Manquons-nous d'Aſclepiades, & nos Aſclepiades manquent-ils d'admirateurs?

Une maxime ſéduiſante d'Aſclepiade, étoit que le Médecin doit guérir d'une manière *ſûre, prompte & agréable (q)*. Le beau projet! Il ſeroit bien à ſouhaiter, dit Celſe, qu'on l'exécutât; mais il y a preſque toujours du danger à ſe trop preſſer & à trop ménager la délicateſſe des malades.

Aſclepiade n'avoit pas tellement abandonné la pratique des anciens qu'il n'y revînt quelquefois. Dans l'eſquinancie, il ſuivoit la pratique d'Hippocrate & celle des anciens: il paroît ſeulement s'en écarter en faiſant ſcarifier les amygdales & les environs de la luette, lorſque l'inflammation augmentoit.

(p) Celſ. *lib. II, c.* VI. = Plin. *lib. VII, c.* XXXVII. = Apulée. *Florid. lib. IV.*
(q) Celſ. *lib. III, cap.* IV, *initio.*

Cœlius - Aurelianus blâme ces ſcarifications, diſant qu'elles peuvent produire une hémorragie qu'on ne peut arrêter ſans faire ſuffoquer le malade ; que ſi on ne l'arrête pas, il en périt, & qu'enfin, ſi l'on eſt aſſez heureux pour éviter l'hémorragie, on n'évite pas la gangrène. Si ces ſcarifications étoient ſans ſuccès, comme elles devoient l'être, Aſclepiade pour prévenir la ſuffocation en venoit à la *laryngotomie*, c'eſt-à-dire, à l'ouverture de *la trachée artère* ou du larynx; opération qu'il diſoit avoir été pratiquée par les anciens. Comme il ne nous reſte dans les écrits que nous en avons aucune trace de cette opération, nous ne ſavons, ni ne pouvons ſavoir s'ils l'ont pratiquée. Cependant, il paroît plus naturel de s'en rapporter à l'aveu que fait Aſclepiade de n'en être pas l'inventeur, qu'à Cœlius-Aurelianus, qui nous la donne pour une invention téméraire de ce Médecin.

Opération de la Laryngotomie.

Aſclepiade approuvoit la paracentèſe dans l'hydropiſie *(r)*, pourvu qu'on ne fit qu'une petite ouverture. Dans la leucophlegmatie, il croyoit les ſecours Chirurgicaux beaucoup plus efficaces que tous les médicamens *(ſ)*. Il faiſoit faire à la malléole interne des inciſions qui reſſembloient plus aux ſcarifications qu'aux mouchetures. Après avoir évacué une certaine quantitéd'eau, il fermoit les ouvertures avec la charpie & le bandage, & renouveloit l'évacuation quand il le jugeoit à propos. Ces ſcarifications pourroient être quelquefois utiles, ſi l'on s'appliquoit à écarter par les remèdes convenables la gangrène qui s'empare le plus ſouvent des endroits ſcarifiés.

Ce Médecin ne ſe démentit point juſqu'à la mort; car ayant défié la fortune en diſant qu'il conſentoit qu'on ne le crût point Médecin, s'il étoit jamais attaqué d'aucune maladie, cette fanfaronade lui réuſſit. Il mourut dans un âge très-avancé, par une chute qu'il fit du haut d'un eſcalier *(t)*.

Tant de ſuccès attirèrent à Aſclepiade une foule de diſciples.

(r) Cælius Aurel. *auctuar. paſſion. lib. III, cap. IV.*
(ſ) Idem. *Morb. chronic. lib. III, c. VIII.*
(t) Ætius, *lib. X. cap. XXX.*

On compte dans ce nombre un Themiſon de Laodicée, qui marcha dignement ſur les traces de ſon maître, puiſqu'il forma lui-même une Secte. C'eſt le chef de la Secte que les Médecins nomment *méthodique.* Il eut, comme la plupart des novateurs fameux, beaucoup de malades & peu de ſuccès. Telle eſt au moins l'idée que nous en a laiſſée Juvenal *(x)*. Themiſon eſt le premier qui ait parlé de l'application des ſangſues *(y)*, qu'il ne donne cependant pas comme un remède nouveau. Ses diſciples les employoient en pluſieurs occaſions. Ils appliquoient les ventouſes à la partie d'où les ſangſues s'étoient détachées pour tirer plus de ſang. Le Clerc ſoupçonne que c'eſt un remède empirique qui peut être venu des Payſans. Ce ſoupçon eſt aſſez fondé : car encore aujourd'hui le peuple des campagnes dit que la ſangſue a la propriété de tirer le *mauvais ſang.* A Mirecourt, en Lorraine, les femmes qui ont paſſé le temps critique vont, à la moindre incommodité qu'elles éprouvent, pour ſe faire tirer du ſang, ſe mettre juſqu'aux genoux, dans une marre pleine de ſangſues. Ce n'eſt ni le ſeul cas ni le ſeul pays, où ce remède ſoit d'un uſage familier. THÉMISON.

On range encore parmi les Sectateurs d'Aſclepiade un Caſſius que Celſe conſidère comme le plus ingénieux des Médecins de ſon ſiècle *(z)*. On ſeroit porté à croire par cette épithète *ingénieux*, que c'eſt le Caſſius Médecin-Philoſophe dont nous avons quatre-vingt-quatre problèmes de Médecine écrits en Grec. Les queſtions traitées dans ce petit ouvrage ſont aſſez curieuſes pour le temps où il eſt écrit. Dans la première, on demande pourquoi les ulcères ronds ſont plus difficiles à cicatriſer que les autres? Après avoir expoſé le ſentiment des Sectateurs d'Herophile & celui d'Aſclepiade ſur ce ſujet, Caſſius répond CASSIUS, Médecin-Philoſophe.

(u) Plin. *Hiſt. nat. lib. VII, cap. XXXVII.*

(x) . . . . *Quorum ſi nomina quæras,*
Promptiùs expediam, quotam averit Oppia mæchos,
Quot Themiſon *ægros autumno occiderit uno.*

(y) Cæl. Aurelian. *acutor. lib. III, cap. III.*

(z) *Ingenioſiſſimus ſeculi noſtri Medicus.* Celſ. *lib. I, præfat.*

que dans les ulcères ronds, les parties ſaines ſont également éloignées les unes des autres, ce qui fait qu'elles ont plus de peine à ſe joindre; tandis que dans les ulcères qui ont des angles, les parties ſaines de la peau, où la cicatrice doit commencer ſe trouvant plus voiſines, particulièrement vers l'extrémité des angles, la cicatrice s'y forme plus aiſément & les bords de l'ulcère qui ſont les plus proches l'un de l'autre, ſe joignent avec plus de facilité, ce qui continue juſqu'à ce que toute la partie ſoit couverte. C'eſt donner aſſez ingénieuſement la raiſon de ce qui n'eſt pas.

La ſolution du troiſième problème eſt plaiſante. Il s'agit de décider pourquoi, lorſque l'inflammation eſt ceſſée & que l'ulcère ſe guérit, il y a de la démangeaiſon? Il répond que comme alors l'humeur & l'eſprit naturel devenus plus forts chaſſent du corps ce qui eſt étranger, la Nature s'égaie parce qu'elle ſe débarraſſe de ce qui la ſurcharge.

La neuvième queſtion eſt de ſavoir pour quelle raiſon il ſurvient des convulſions & la mort même, dans les plaies profondes du cerveau, où la dure-mère eſt bleſſée, quoique le malade paroiſſe réchappé & que la plaie tende à cicatrice? Il répond que, comme le cerveau a naturellement un mouvement continuel, la membrane qui l'enveloppe s'ulcère par le froiſſement répété qu'elle éprouve contre les os voiſins dont on a détaché des fragmens. De cette ulcération s'enſuit une collection de matière purulente qui ne peut s'échapper, parce que les chairs ſe ſont déjà réunies par-deſſus, d'où il arrive que cette collection purulente ſe porte ſur les principales parties du cerveau & les comprime au point de produire la convulſion. On connoît ici l'effet de l'épanchement, mais on n'en a pas ſaiſi les vraies cauſes.

La dixième & la onzième queſtion ſont ſi abſurdes, qu'on nous ſaura gré de les ſupprimer. La dix-neuvième eſt plus raiſonnable. On demande pourquoi dans la cataracte on voit certains corpuſcules comme des mouches, des puces, des fourmis? Ne ſemble-t-il pas naturel, répond Caſſius, que par la configuration que prend l'humeur en devenant concrète,

de femblables corpufcules fe préfentent aux yeux ? *L'efprit vifuel* agit avec la même force, mais il eft offufqué par les particules concrètes de cette humeur. Telle étoit leur première configuration, telles doivent être les images des objets extérieurs.

On veut favoir par la quarante & unième queftion, pourquoi dans les plaies de tête, où les membranes du cerveau font offenfées du côté droit, le côté gauche tombe en paralyfie *& vice verfâ !* On conçoit la queftion, quoiqu'elle ne foit pas exacte. Caffius répond que cela vient de ce que les nerfs qui tirent leur origine de la bafe du cerveau, fe croifent, de manière que ceux qui viennent de la partie droite de cette bafe, fe portent vers le côté gauche, & que ceux qui partent de la gauche vont fe rendre au côté oppofé. Hippocrate avoit déjà obfervé ce phénomène, dont il ne donne point de raifon. La folution de Caffius eft admife par plufieurs anatomiftes; mais Morgagni ne tient point ce croifement de nerfs pour conftant, & des expériences modernes ont confirmé fon opinion.

Dans la queftion fuivante, on demande pour quelle raifon les bleffés tombent toujours du côté du coup. A une queftion fauffe, on ne fauroit donner de bonne folution que la négative.

Le quatre-vingt-quatrième problème roule fur un fait mal obfervé, mais féduifant par fes apparences. On veut favoir pourquoi dans les defcentes qui furviennent à la fuite d'un coup, les tégumens communs de l'abdomen reftent entiers, tandis que le péritoine qui eft interne fe rompt. Caffius répond *que cela dépend de la nature des parties : car les tégumens du bas-ventre étant charnus & flexibles, & le péritoine tendu, c'eft pour cela qu'il fe rompt par la réfiftance qu'il oppofe au corps qui le frappe. On voit arriver la même chofe dans les fractures des os qui ne font point accompagnées de plaies.*

En voilà affez & trop peut-être fur ce Sophifte. Il vivoit à peu-près vers la fin du règne d'Augufte qui fut le fiècle de la politeffe, du bon goût, & l'époque la plus brillante des

Sciences & des Arts parmi les Romains. Mais l'horizon le plus pur a toujours quelque nuage. Une des chofes qui déshonorent ce fiécle éclairé, n'eft pas tant parce que les efclaves ont exercé la Médecine & la Chirurgie ; que parce qu'il y a eu des efclaves. Car, que des efclaves fe foient mêlés de l'art de guérir, dans un temps où chacun pouvoit être Médecin fur fa parole, où l'on n'avoit d'autre Juge de fes talens & de fon favoir que la prévention illufoire & flottante du Public ; cela n'eft pas difficile à concevoir. Ce qui devroit furprendre, c'eft que de nos jours, où les mœurs & la capacité de ceux qui fuivent cette profeffion, font reconnues & confirmées par l'examen & le fuffrage de Juges honnêtes & éclairés, des perfonnes de la première confidération prodiguent leur confiance à des hommes ignobles, dénués de toute connoiffance, à des hommes enfin auxquels *on n'a pas voulu donner fes pieds à chauffer (a)*.

Mais à quoi fert de fronder des erreurs toujours renaiffantes? Dévoués, par état, par goût, par honneur au bien public, oublions les erreurs des hommes pour nous occuper de leur confervation, en dépit d'eux-mêmes, & pour faire connoître ceux qui ont couru la même carrière d'une manière utile.

Vers le même temps, « il y eut à Rome, dit Celfe, des

TRIPHON, père. » Chirurgiens habiles & diftingués, tels ont été Triphon père,

EVELPISTE. » Evelpifte fils de Phlegès, & Megés, plus favant qu'eux tous,

MEGÉS. » comme on peut en juger par fes écrits. La Chirurgie eft

» redevable de fes progrès aux changemens heureux qu'y ont introduits ces grands hommes *(b)* ».

Celfe a connu leurs ouvrages qui font perdus depuis longtemps. C'eft fans doute dans ces mines riches & fécondes, qu'il a puifé tout ce qu'il nous a laiffé fur la Chirurgie. Cela paroît d'autant plus certain que les anciens ne l'ont point

(a) . . . . *Quantæ putatis effe vos dementiæ*
Qui capita veftra non dubitatis credere
Cui calceandos nemo commifit pedes! Phæd. fabl. XIV.

(b) Celf. *præfat. lib. VII.*

connu

connu comme Médecin. On ne ſait même encore quelle profeſſion il a ſuivie. La diverſité des opinions à cet égard vient de ce qu'il a écrit ſur pluſieurs arts d'une manière (c), dit Quintilien, à perſuader qu'il étoit verſé dans chacun. Car ayant traité de la Rhétorique, de l'art Militaire, de l'Agriculture, on ſeroit auſſi bien fondé à dire qu'il étoit Orateur ou Homme de guerre, que Médecin. Il y a plus : Pline qui nous donne une liſte des auteurs cités dans ſon Hiſtoire naturelle, & qui diſtingue avec exactitude ceux qui étoient Médecins de ceux qui ne l'étoient pas, range toujours Celſe parmi les derniers. Nous n'ignorons pas que Galien (d) cite un *Cornelius Medecin*, que Scaliger & Rhodius (e) prétendent être le même que Celſe ; mais on ne voit pas ſur quel fondement. Car pourquoi ſuppoſer que Galien ait plutôt cité le prénom de Celſe que ſon nom même? Le Clerc qui eſt du même ſentiment, croit (f) l'appuyer en diſant que *Celſe décide hardiment, & comme de ſon chef, les queſtions les plus difficiles de la Médecine*; mais eſt-il bien étonnant que Celſe qui avoit étudié les matières qu'il traitoit, & qui les étudioit en les traitant, ait pris un parti dans les opinions diſcutées entre les auteurs? Eſt-il ſurprenant qu'il ait même interpoſé ſon avis ſelon ce que la raiſon lui dictoit? Tous les jours on voit un homme inſtruit, ſans être Médecin, adopter en Médecine l'opinion qui lui paroît la mieux appuyée, & l'on ne s'aviſe pas d'en conclure qu'il eſt Médecin. Quoi qu'il en ſoit, Celſe n'eſt guère connu que par ſes écrits. On convient aſſez généralement qu'il étoit de Rome. Il y a eu pluſieurs hommes du même nom; mais celui dont il s'agit, eſt *Aulus*, ou, ſelon preſque tous les écrivains, *Aurelius Cornelius Celſus*. Quoiqu'on ne puiſſe dire préciſément le temps de ſa naiſſance ni celui de ſa mort, on ſait par des autorités non ſuſpectes, qu'il vivoit ſous les règnes d'Auguſte,

(c) Quintil. *Inſtitut. Or. lib. XII, cap. II.*

(d) *Medicamentor. local. lib. IX, cap. V.*

(e) Rhod. in Scribon. Larg. *compoſ. XCIV.*

(f) Hiſt. de la Médecine, *II.ᵉ part. liv. IV, Sect. II, cap. 4.*

de Tibère & de Caligula. Columelle qui écrivoit ſous l'empire de Claude, en parle comme d'un auteur contemporain *(g)*, Celſe lui-même *(h)*, dit du Médecin Themiſon, diſciple & ſucceſſeur d'Aſclepiade, qu'il avoit depuis peu *(nuper)* fait quelques innovations dans la doctrine de ſon maître. Or, il eſt conſtant que Themiſon exerçoit la Médecine à Rome du temps d'Auguſte : ainſi il eſt vraiſemblable que Celſe écrivoit ſur la fin du règne de cet Empereur, ou vers le commencement de celui de Tibère.

Il paroît que Celſe n'avoit étudié la Médecine que comme une branche de la Philoſophie & non dans l'intention de la pratiquer; du moins Columelle nous induit à le penſer *(i)*. En cela Celſe marchoit ſur les traces des plus célèbres Philoſophes de l'antiquité, qui embraſſoient dans le plan de leurs études, tout ce qui concerne la Nature, ou ſi l'on veut, la Phyſique. Si Quintilien traite Celſe *d'eſprit médiocre (k)*, c'eſt en le comparant avec Homère, Platon, Ariſtote, Caton, Varron & Cicéron: or, ſans les avoir égalés, c'eſt beaucoup d'être admis à la comparaiſon. Il eſt encore après eux bien des places honorables. On peut donc conſidérer Celſe comme un bel eſprit de ſon ſiècle, & comme un Littérateur dont les connoiſſances étoient étendues & variées.

Toute la Médecine de cet auteur eſt contenue en huit livres. Ce ſont d'excellens Mémoires, qui ne nous inſtruiſent pas ſeulement de l'état de la Chirurgie de ſon ſiècle, mais encore des progrès qu'avoit fait cet art depuis Hippocrate juſqu'à lui. Son ſtyle élégant, ſerré, concis, lui a mérité le titre de *Cicéron des Médecins*. Cet ouvrage nous devient d'autant plus précieux, que nous avons perdu les écrits de tous les Chirurgiens de ſon temps & même des âges précédens. Les quatre premiers livres de la Médecine de Celſe, traitent des maladies

---

(g) Columell. *de re ruſticâ, lib. III, cap. XVII.* = *lib. IV, cap. VIII.* = *lib. I, cap. I.*

(h) Celſe, *loco citato.*

(i) Cornelium Celſum non ſolùm agricolationis, ſed univerſæ naturæ prudentem. De re ruſticâ, *liv. II, cap. II.*

(k) Inſtitut. Orator. lib. XII, c. II.

internes ou de celles qui ſe guériſſent particulièrement par la diète. Le cinquième & le ſixième renferment les maladies externes, qu'on ne traitoit alors que par les médicamens, & les deux derniers ſont uniquement conſacrés aux maladies chirurgicales. Cette diſtribution eſt relative au partage de l'art en trois profeſſions: mais aujourd'hui ce partage n'étant plus le même, les quatre derniers livres qui traitent des maladies externes, appartiennent entièrement à la Chirurgie.

Celſe commence l'expoſition de la Théorie Chirurgicale, par le portrait du Chirurgien. « Il doit être jeune *(l)* ou du moins peu avancé en âge; il faut qu'il ait la main ferme, « adroite, & qu'il ſe ſerve de la gauche comme de la droite: « qu'il ait la vue claire, perçante; qu'il ſoit courageux, intrépide, « de manière qu'il ſuive conſtamment la réſolution de guérir « celui qui ſe confie à ſes ſoins; que ſans être touché de ſes « cris, il coupe tranquillement ce qu'il faut & rien de plus; « enfin qu'il rempliſſe toutes ſes fonctions, comme ſi les plaintes « du malade ne faiſoient aucune impreſſion ſur lui. »

CELSE. Diviſion générale de la Chirurgie.

Cette ſécurité, cette confiance en ſoi-même que les malades partagent toujours, doit être fondée ſur la connoiſſance des maladies, ſur celle des remèdes & des opérations propres à les combattre. Or, Celſe réduit les dérangemens qui peuvent ſurvenir au corps humain à cinq eſpèces générales. 1.° Lorſque quelque choſe lèſe les fonctions à l'extérieur comme dans les plaies. 2.° Lorſqu'il y a quelque corruption interne comme dans le cancer. 3.° Lorſqu'il s'eſt formé quelque corps étranger, comme une pierre dans la veſſie. 4.° Lorſqu'une partie augmente contre nature, comme les veines qui deviennent variqueuſes. 5.° Enfin, lorſqu'il manque quelque choſe à une partie ou qu'elle eſt mutilée *(m)*. L'ordre qu'il a ſuivi, & qui nous paroît aſſez exact & aſſez naturel pour n'y rien changer, eſt de traiter les maladies qui attaquent indiſtinctement toutes les parties du corps, & de paſſer enſuite à celles qui ſont particulières

---

(l) Celſ. *præfat. lib. VII.*

(m) Idem, *lib. V, cap. XXVI, §. 1.*

à chaque partie. Il commence par les ſolutions de continuité. La première choſe qu'un Chirurgien doit ſavoir, eſt de diſtinguer les bleſſures faciles à guérir d'avec celles qu'on guérit difficilement, & celles qui ſont guériſſables d'avec celles qui ne le ſont pas; parce qu'il eſt d'un Chirurgien prudent de ne point entreprendre un malade qui ne peut guérir, de crainte qu'on ne l'accuſe d'avoir tué un homme que la nature de ſa maladie devoit faire périr infailliblement. Il mêle des conſeils politiques aux préceptes Chirurgicaux. Lorſque le danger eſt grand, mais que le mal n'eſt pas abſolument ſans reſſource, il conſeille de faire connoître aux amis du malade combien la cure eſt difficile, parce que s'il arrivoit que le mal fût plus fort que les remèdes, on pourroit ſoupçonner le Chirurgien d'en avoir impoſé ou d'avoir ignoré le danger. Il veut en même-temps que loin de groſſir le mal pour ſe faire valoir, ce qui ſeroit un acte de charlataniſme, il promette au malade un prompt rétabliſſement; afin de ſe mettre par-là dans la néceſſité de donner tous ſes ſoins & d'empêcher qu'un mal léger par lui-même ne devienne plus grand pour avoir été négligé. Quant aux plaies incurables, il ne parle que d'après Hippocrate. Il range parmi celles qui ſont difficiles à guérir les plaies du poumon, du foie, de la dure-mère, de la rate, de la matrice, de la veſſie, des inteſtins, du diaphragme, en quelqu'endroit de ces viſcères qu'elles puiſſent être ſituées. Il juge le danger extrême ſi la pointe du trait a pénétré juſqu'aux gros vaiſſeaux renfermés ſous les aiſſelles & les jarrets, ou dans les environs. Il reconnoît pour dangereuſes les plaies où il y a quelque gros vaiſſeau ouvert, parce que l'hémorragie peut faire périr le bleſſé, non-ſeulement dans la léſion des veines des aiſſelles & des jarrets, mais encore de celles qui vont aux teſticules & à l'anus *. Il regarde comme fâcheuſe toute bleſſure au dedans des cuiſſes, entre les os des îles, entre les côtes & entre les doigts. Il voit du même œil celle d'un muſcle,

Plaies difficiles à guérir.

* Il ſemble inutile d'avertir que ſouvent Celſe ne diſtingue pas les veines des artères, en quoi il n'eſt pas excuſable, puiſque cette diſtinction étoit établie de ſon temps.

d'un nerf, d'une artère, d'une membrane, d'un os ou d'un cartilage. Mais il a tort de mesurer, même en général, le danger d'une plaie sur son étendue.

Les plaies les plus faciles à guérir sont celles des chairs, que Celse trouve cependant plus ou moins importantes, selon la partie qu'elles occupent & selon l'espèce & la forme de la plaie. Car il observe qu'une plaie contuse est pire qu'une simple solution de continuité; d'où il infère qu'il vaut beaucoup mieux avoir été blessé par un trait pointu que par un trait obtus, toutes choses sans doute égales d'ailleurs. Plaies faciles à guérir.

Nous ne nous arrêterons pas aux différences abusives que Celse, avec presque tous les Anciens, tire de la forme des plaies. Celles qu'il établit par rapport à l'âge, au tempérament, à la manière de vivre du blessé, à la saison de l'année, méritent d'être rapportées. Il observe qu'un enfant ou un jeune homme guérit plus aisément qu'un vieillard; un homme sain, vigoureux, exercé, mieux que celui qui est oisif, délicat, cacochime; qu'on guérit plutôt une personne d'un embonpoint médiocre, que celle qui est trop grasse ou trop maigre, & celle qui est sobre, tempérante, qu'une autre qui seroit adonnée au vin ou aux plaisirs de l'amour. Différences des plaies, relatives à leur forme. Différences prises de l'âge, &c.

Pour ce qui est de la saison, celle qu'il juge la plus propre à la cure des plaies, est le printemps, ou du moins un temps qui ne soit ni chaud ni froid; car il ne voit rien de plus contraire aux plaies que l'excès du froid ou du chaud, ou les variations & le passage subit de l'un à l'autre; c'est en cela qu'il croit l'automne pernicieuse aux blessés. De la Saison.

La plupart des blessures sont exposées à la vue; mais Celse remarque aussi qu'il en est dont on ne peut connoître la nature que par le dérangement des fonctions des parties internes. Comme il est beaucoup de cas qui se ressemblent, & qu'il est important de distinguer si la plaie est superficielle ou pénétrante, il en conclud qu'il est nécessaire de rassembler les signes qui font juger quelle partie interne est lésée, & ce que l'on a à espérer ou à craindre. Plaies pénétrantes.

Les signes des différentes blessures que nous allons exposer

d'après lui, n'offrent rien de fort lumineux, & cela doit être. Les foibles connoiſſances qu'on avoit des parties internes & de leurs uſages, la difficulté qu'il y avoit à établir la vérité des faits ſur l'inſpection des cadavres ont long-temps été un obſtacle au progrès de l'art ſur ce point. D'ailleurs aujourd'hui même avec des connoiſſances plus poſitives & plus étendues, ſi le diagnoſtic eſt plus ſûr, on ne peut encore porter un pronoſtic dans ces ſortes de plaies qu'avec la plus grande circonſpection.

Signes des Plaies du cœur.

« Si le cœur eſt bleſſé, dit Celſe, le ſang coule en abon- » dance, le battement des artères languit, la pâleur ſe répand » ſur le viſage, viennent des ſueurs froides & de mauvaiſe odeur, les extrémités ſont froides & la mort ſuit de près ». Nous obſerverons que les ſueurs de mauvaiſe odeur ne ſont rien moins que conſtantes, & que de plus ces ſignes ne ſont pas plus particuliers à la léſion du cœur qu'à celle des gros vaiſſeaux.

Du Poumon.

Le Diagnoſtic qu'il tire de la bleſſure du poumon, ne paroît pas formé d'après l'obſervation d'un grand nombre de plaies de ce viſcère. Dans ce cas, il dit que la reſpiration eſt laborieuſe, accompagnée de ſifflemens; que le ſang qui ſort par la bouche eſt écumeux, tandis que celui qui s'échappe par la plaie eſt vermeil; qu'enfin le bleſſé ſe trouve mieux, peut parler, lorſqu'il eſt couché ſur la plaie, & que couché ſur le côté ſain il perd la voix.

Du Foie.

Les ſignes qu'il donne de la léſion du foie, ſont un épanchement de ſang conſidérable dans l'hypocondre droit, le ſoulagement qu'on éprouve à être couché ſur le ventre, des douleurs poignantes qui s'étendent depuis la partie bleſſée juſqu'à la clavicule & même juſqu'à l'omoplate, à quoi ſe joint quelquefois un vomiſſement bilieux. Pour l'affaiſſement des hypocondres dont il parle, ce ne peut être que le préſage d'une mort prochaine, puiſque dans l'état de la plaie, il y a plutôt de la tenſion que de l'affaiſſement.

Des Reins.

Les ſignes de la bleſſure des reins ſont plus exacts: il dit que la douleur ſe fait ſentir juſqu'aux aines & même aux

testicules, que les urines coulent en petite quantité, & que quelquefois même on ne rend que du sang.

Du temps de Celse on ne regardoit plus, avec Démocrite, la rate comme un hôte inutile, nuisible au corps, & qui ne fait que dormir vis-à-vis du foie *(n)*; mais on croyoit que le sang de ce viscère étoit noir : préjugé fort ancien, comme on voit, & qui s'est soutenu jusqu'au commencement de ce siècle. Dans la blessure de la rate, « il s'écoule, dit Celse, un sang *noir*, l'hypocondre & l'estomac s'étendent & se durcissent du même côté. Le malade éprouve une soif ardente, & vers la clavicule il ressent les mêmes douleurs que dans la blessure du foie ». — De la rate.

Voici les signes que Celse donne de la lésion de la matrice. Il y a douleur aux aines, aux hanches, aux cuisses, & il survient un vomissement bilieux. Il y a des femmes qui perdent l'usage de la parole, d'autres celui de la raison; d'autres tout-à-fait à elles-mêmes, disent ressentir de vives douleurs dans les nerfs & aux yeux; enfin, elles meurent avec les mêmes symptômes que dans la blessure du cœur. D'après cela, y auroit-il de la témérité à assurer que Celse n'a jamais vu de blessure de la matrice? — De la matrice.

Celse n'ajoute presque rien au diagnostic des plaies du cerveau & de la dure-mère, établi par Hippocrate. Ce qu'il dit de plus que lui, c'est que les malades ont l'air féroce, les yeux hagards, errans de côté & d'autre, & qu'avant de mourir la plupart déchirent leur bandage & mettent la plaie à découvert. — Du Cerveau.

Il donne bien une partie des signes de la blessure de l'œsophage, quand il dit qu'elle est suivie de hoquets, de vomissemens de matières bilieuses, & qu'on rend sur le champ la nourriture & la boisson qu'on a prise; mais le battement languissant des artères, les petites sueurs, les extrémités froides, ne sont pas des signes propres à l'organe dont il parle, à moins qu'en même temps il n'y ait lésion des plexus nerveux. — De l'Œsophage.

Il a encore décrit assez exactement les signes de la blessure

---

(n) *Epist. ad Hippocrat.*

De l'Eſtomac. de l'eſtomac, en diſant que les alimens & la boiſſon ſortent par la plaie, que les hypocondres ſe tendent, & qu'on rend quelquefois par la bouche une bile jaune. Il ajoute que les ſignes de la léſion de l'inteſtin *jejunum*, ſont les mêmes, avec cette différence que le ſiége de la plaie de cet inteſtin eſt plus bas; mais il ne faut pas s'y tromper; c'eſt, comme on le peut voir par ſa deſcription des inteſtins *(o)*, qu'il confondoit ſous ce nom le *duodenum* & le *jejunum*, qu'on avoit cependant diſtingués avant lui.

De la moelle épinière. Quant à la léſion de la moelle épinière, Celſe en a décrit les ſignes d'une manière moins ſatisfaiſante qu'Hippocrate. Dans les bleſſures du diaphragme, il dit que les entrailles, ou plutôt le diaphragme ſe retire en haut: qu'on ſent des douleurs dans l'épine: que la reſpiration eſt lente, & que le ſang qui ſort par la plaie eſt écumeux.

De la Veſſie. Par les ſignes de la léſion de la veſſie, il paroît que Celſe regardoit, avec Hippocrate, les plaies de ce viſcère comme mortelles *(p)*, quoiqu'il ſoit prouvé par l'expérience qu'elles ne le ſont pas.

Ces ſignes, ſelon lui, ſont des douleurs dans les aines, tenſion au-deſſus du pubis, l'écoulement du ſang par l'urètre, & celui de l'urine par la plaie, irritation de l'œſophage, d'où s'enſuivent vomiſſement bilieux, hoquet, le froid des extrémités & la mort.

Manière d'extraire les corps étrangers des différentes parties du corps ſelon Celſe. Celſe obſerve qu'on a ſouvent de la peine à retirer les traits reſtés en différentes parties du corps, ſoit par l'eſpèce des traits, ſoit par la nature des parties où ils ont pénétré. Il dit que tous les traits en général ſe tirent du côté par lequel ils ſont entrés, ou par celui vers lequel ils tendent. Dans le premier cas, le trait s'eſt frayé lui-même une route par laquelle on doit le tirer. Dans le ſecond, il faut en pratiquer une par l'inſtrument tranchant, en inciſant la chair ſur la pointe du trait; s'il n'eſt point entré fort avant, s'il eſt reſté au bord des chairs, ou

(o) Celſ. *lib. IV, cap. I.*

(p) *De morb. liv. I & IV. = Pœnotion. Coac.*

du

du moins s'il ne paſſe pas les endroits où il y a des nerfs ou de gros vaiſſeaux, il ne voit rien de mieux à faire que de le retirer du côté par lequel il eſt entré. Mais s'il y a plus de trajet à parcourir pour le retirer de ce côté que de celui où il faudroit lui ouvrir une iſſue, & s'il a pénétré au-delà de quelque nerf ou de quelque gros vaiſſeau, il eſtime plus avantageux d'ouvrir ce qui reſte à percer, & de le retirer par-là, comme la voie la plus courte & la plus ſûre. Si la partie dans laquelle le trait eſt reſté eſt conſidérable, ſi elle eſt percée plus d'à moitié, il veut qu'on l'ouvre tout-à-fait, par la raiſon qu'il eſt plus facile de porter les médicamens dans le trajet de la plaie, & qu'elle ſe guérit plus aiſément. Si l'on ſe détermine à retirer le trait du côté par lequel il eſt entré, il faut dilater l'ouverture. Il y voit deux avantages réels, l'un d'extraire le trait avec plus de facilité, l'autre de prévenir une violente inflammation, car il remarque très-bien qu'on l'augmenteroit infailliblement, ſi le trait qu'on retire venoit à déchirer les chairs. Il en dit autant de la contre-ouverture qu'on doit faire ſi l'on eſt décidé à tirer le trait par le côté oppoſé; elle doit être aſſez large pour qu'il y puiſſe paſſer facilement. Dans l'un & l'autre cas, il recommande de faire en ſorte de ne couper ni nerf ni veine, ni artères conſidérables, & s'il s'en rencontre, de les ſaiſir avec un crochet obtus, pour les mettre à l'abri de l'inſtrument tranchant. Après les dilatations ſuffiſantes, pour retirer le trait, il veut encore qu'on prenne les mêmes meſures pour ne bleſſer aucune de ces parties.

Mais il eſt certains traits dont l'extraction exige un procédé particulier. Rien ne pénètre ſi avant que la flèche, tant parce qu'elle eſt lancée avec force, que parce qu'elle eſt longue & grêle; dé-là vient, dit Celſe, qu'on eſt le plus ſouvent obligé de la retirer par le côté oppoſé, ſur-tout parce que les ailes dont elle eſt hériſſée pour l'ordinaire, déchireroient plus les chairs en reculant qu'en allant en avant: lors donc qu'il s'agit d'extraire une flèche, il propoſe après avoir fait une contre-ouverture, d'en écarter les lèvres avec un inſtrument de fer

Extraction des flèches.

fait en forme d'un Y grec. La pointe de la flèche une fois découverte, on examine si le bois y tient encore, en ce cas on le repousse jusqu'à ce qu'on puisse le retirer par l'endroit opposé. S'il n'y a que le bois de la flèche resté dans la plaie, on le prend par la pointe avec les doigts, ou avec des pinces & on le retire. Il donne encore le même procédé lorsqu'on juge à propos de retirer la flèche du côté où elle est entrée. Si l'on aperçoit que les ailes de la flèche soient courtes & minces, on les brise avec une pince, & ensuite on retire la flèche : mais si elles sont longues & épaisses, on les recouvre avec des roseaux à écrire fendus, & on emporte la flèche de cette façon, pour ne point déchirer les chairs.

Extraction des traits larges.

Lorsqu'un trait de fer large est resté dans les chairs, le retirer par le côté opposé, ce seroit, comme le remarque très-bien Celse, étendre une plaie qui n'est déjà que trop grande: on le retiroit donc avec un instrument de fer appelé par les Grecs *Graphisque de Dioclès*, du nom de son inventeur. C'étoit une lame de fer ou de cuivre *(q)*, ayant à une de ses extrémités deux crochets tournés en embas. Dans toute sa longueur, les deux bords, ainsi que l'autre extrémité, étoient un peu recourbés. Cette extrémité par laquelle on l'introduisoit, étoit percée dans sa courbure. Aussitôt que cette extrémité avoit franchi la pointe du trait, on déterminoit par un petit mouvement cette pointe

(q) M. Ninnin, Médecin, a traduit Celse. Comme cette traduction est entre les mains de tout le monde, on pourroit d'après le préjugé favorable qu'on en a communément conçu, supposer que je m'écarte du texte, lorsque je ne me rencontre point avec lui pour le sens. Pour mettre les lecteurs à portée de nous juger, j'ai pris le parti de mettre dans les choses de quelque conséquence, le texte & sa traduction, en parallèle avec ce que j'avance.

Lamina est ferrea vel ænea etiam ; ab altero capite duos utrinque deorsum conversos uncos habens ; ab altero duplicata lateribus, leviterque extrema eam in partem inclinata quæ sinuata est ; insuper etiam eâ parte inclinata, quæ perforata est, &c.

M. Ninnin traduit ainsi : cet instrument est composé d'une plaque de fer ou de cuivre dont un bout est armé, de chaque côté, d'un crochet recourbé & replié par les côtés, & légèrement incliné à la partie où il y a une échancrure, & à celle où il y a un trou.

On peut voir la figure de cet instrument dans la *Chirurgie Françoise* de Dalechamp ; *édit. in-4.° page 430.*

à s'engager dans le trou dont on a parlé. Cela fait, on paſſoit deux doigts dans les crochets, & l'on retiroit ainſi d'un même-temps l'inſtrument & le trait.

On eſt encore quelquefois obligé d'extraire les balles de plomb, des pierres, & d'autres corps ſemblables, qui ſont entièrement perdus dans les chairs. Celſe veut dans tous ces cas qu'on dilate la plaie, & qu'on retire avec des pinces le corps étranger du côté où il eſt entré. Il reconnoît l'extraction plus difficile, lorſque le corps étranger s'eſt enfoncé dans un os, ou qu'il s'eſt logé entre les deux os d'une articulation. Dans le premier cas il conſeille de l'agiter juſqu'à ce qu'il ſoit ébranlé, ainſi qu'il ſe pratiquoit de ſon temps pour l'extraction d'une dent, enſuite de tirer le trait avec le doigt, ou avec une pince. Par ce moyen, il étoit rare que le trait ne cédât point; s'il reſtoit, on ſe ſervoit de quelqu'autre inſtrument pour l'extraire. Le dernier moyen propoſé par Celſe eſt de percer l'os à côté du corps étranger avec une tarière, & enſuite de le couper en forme d'un Y grec, de manière que les deux ſections qu'on fait partir du point angulaire, s'éloignent vers le corps étranger. Par ce moyen, dit-il, on ne manque pas de l'ébranler & de l'emporter aiſément. Extraction d'autres eſpèces de traits.

Si le corps étranger eſt logé dans une articulation, il veut qu'on attache des lacs à l'extrémité de chaque os contigu à ce corps, parce qu'en tirant en ſens contraire, les deux os s'écartent. On ſent bien que ce procédé n'eſt pas admiſſible.

Celſe propoſe ces mêmes moyens, mais plus de promptitude, pour l'extraction des traits empoiſonnés. Il conſeille d'y joindre l'uſage des remèdes qu'il a indiqués contre le poiſon & la morſure des animaux venimeux. Extraction des traits venimeux.

Après avoir expoſé les ſignes des plaies pénétrantes, & préſenté les moyens de faire l'extraction des traits lorſqu'ils ſont reſtés dans la plaie qu'ils ont faite, Celſe remarque qu'il eſt pluſieurs autres choſes relatives aux plaies qu'il ne faut point ignorer : tels ſont les ſignes qu'on peut tirer de la nature & de la quantité du pus. « Il ſort, dit-il, des plaies & des ulcères, du ſang, de la ſanie, du pus. Le ſang eſt «

» connu de tout le monde, la ſanie eſt plus tenue que le ſang;
» elle eſt plus ou moins glutineuſe, plus ou moins colorée,
» plus ou moins épaiſſe. Le pus eſt plus épais, plus blanc, plus gluant que le ſang & la ſanie ». Il reconnoît, d'après les Grecs, pluſieurs eſpèces de pus ou de ſanie. Ceux-ci les avoient même diſtingués par des noms particuliers. Il y en avoit une eſpèce qu'ils nommoient *ichor*, & une autre *meliceria.* Il y avoit auſſi une ſorte de pus qu'ils nommoient *Eloide.* L'*ichor*, ſelon Celſe, eſt une liqueur tenue, tirant ſur le blanc, qui découle des ulcères malins & des bleſſures des tendons, qui ont été ſuivis d'inflammation. Le *meliceria* eſt plus épais, plus gluant, & aſſez ſemblable à du miel blanc. Il découle auſſi des ulcères malins, des bleſſures des tendons, qui avoiſinent les articles & particulièrement le genou. Enfin l'*Eloide* eſt graiſſeuſe & reſſemble aſſez à l'huile blanche. Elle paroît dans les grandes plaies qui commencent à ſe cicatriſer; nous ne dirons rien de cette dernière eſpèce. Pour ce qui eſt de l'*ichor* & du *meliceria*, il eſt ſurprenant que de tous les anciens dont nous avons les écrits, Celſe ſoit le ſeul qui ait entamé cette matière. Fabrice de Hilden en a fait un traité particulier *(p)*, où il développe ce que Celſe n'a fait qu'entrevoir. L'*ichor* & le *méliceria de Celſe*, dit-il, *eſt une ſéroſité âcre qui découle des articles bleſſés & enflammés. Cet écoulement eſt accompagné de vives douleurs, d'angoiſſes, de fièvres, de proſtration des forces, & d'une infinité d'autres ſymptômes.* Mais ce n'eſt pas ici de lieu de nous étendre ſur ce ſujet.

Celſe *(q)*, après avoir donné une idée de ces différentes humeurs, examine leurs bonnes & leurs mauvaiſes qualités, comme propres à éclairer le *pronoſtic des plaies*, & il en déduit en général cette vérité inconteſtable : la guériſon d'une plaie ou d'un ulcère eſt d'autant plus prompte, que les matières

(p) Fabrici Hildan. *oper. p. 832, in-fol. Francofort. 1682.* On peut voir ſur le même ſujet Cornelii Trioën. *Obſervat. Medico-Chirurg. faſciculus*, pag. 124, in-4.° Lugduni-Batavor. 1743.

(q) Celſ. *liv. V, cap. XXVI.*

qui en découlent ſont d'un meilleur caractère. Il obſerve très-bien qu'il ne ſauroit découler des ulcères de matière préférable au pus : mais il deſire qu'il ne ſoit ni trop abondant ni trop tenu, ni fort délayé. En diſant que le pus eſt d'autant plus louable qu'il eſt plus lié, plus blanc, plus homogène, qu'il eſt léger & ſans odeur, il ajoute en même-temps que ſa quantité doit être relative à la nature, à l'étendue, à la durée d'une plaie, puiſqu'en effet il doit naturellement en couler davantage d'une plaie conſidérable; plus d'une plaie dans l'état que ſur le déclin, plus enfin de celle qui a ſon ſiége dans le corps graiſſeux que de celle qui l'a dans les muſcles.

Depuis Celſe, depuis Hippocrate même, on n'a jugé de la nature du pus que par ſes qualités ſenſibles, & tous les auteurs ſe ſont copiés ſucceſſivement. Vanſwieten lui-même ne s'eſt point élevé au-deſſus du préjugé. Il étoit réſervé à la ſagacité de M. de Haen de pénétrer dans ſa nature, d'en ſéparer les élémens conſtitutifs, & d'en ſaiſir au moins à l'aide des conjectures le vrai caractère *(r)*. Il a donc rendu un ſervice important, quand il n'auroit fait que déterminer l'attention des Praticiens ſur cet objet.

Voilà toute la doctrine de Celſe ſur les ſignes des plaies : mais avant de paſſer à leur curation, il eſt, ce me ſemble, à propos d'expoſer l'uſage qu'il faiſoit de quelques remèdes généraux, tels que la ſaignée & les ventouſes, & de donner une idée de ſa matière médicale.

Les Anciens croyoient que les enfans & les vieillards étoient également incapables de ſupporter la ſaignée *(ſ)*, & qu'une femme groſſe qu'on ſaignoit couroit riſque d'avorter, ce qui pouvoit être vrai par la profuſion avec laquelle ils répandoient le ſang. Ces grandes ſaignées, qui dans certains cas avoient des ſuccès ſéduiſans, tombèrent enfin dans le diſcrédit par l'abus qu'on en fit; alors on tira en deux jours la quantité De la Saignée.

(r) *Rat. medendi in Noſocom. pratic.* Tom. I, pag. 102, *de generatione puris*, in-12. Paris, 1761.

(ſ) Celſ. *liv. II, cap. x.*

de sang qu'on avoit coutume de tirer en un seul. On n'obtint plus dans quelques circonstances les mêmes succès, mais on ne couroit pas non plus les mêmes dangers. Les saignées modiques ne produisant plus d'accidens sensibles, on s'enhardit insensiblement à en faire aux enfans, aux vieillards, aux femmes enceintes; & comme on les mesuroit sur les forces des malades, l'évènement justifia cette pratique. Dès qu'on eut commencé à saigner, contre le précepte d'Hippocrate, les femmes enceintes *(t)*, on parvint, par ce remède salutaire, administré avec réserve, à guérir leurs maladies aiguës qu'on croyoit mortelles sur son témoignage *(u)*. C'est ainsi qu'en s'assurant de la fausseté d'un aphorisme, on découvrit celle d'un autre, qui ne devenoit vrai qu'autant qu'on étoit plus exact observateur du premier.

L'usage, dit Celse, semble avoir appris qu'il est à propos de saigner du bras dans les blessures de la tête, & du bras opposé lorsque le mal attaque un bras. La raison qu'il en apporte, c'est que s'il survenoit quelqu'accident par la saignée, il vaudroit mieux que ce fût sur une partie saine que sur une partie déjà malade.

Il remarque que comme la veine est contiguë aux artères, & les artères aux nerfs, la piqûre du *nerf* est suivie de convulsions qui font périr le malade dans les plus vives douleurs. Il dit aussi que l'ouverture d'une artère, ne se ferme ni ne se consolide.

Si l'on vient à couper la veine en travers dans la saignée, il dit que les deux extrémités se contractent & ne laissent point couler de sang; c'est pour cette raison qu'il conseille d'ouvrir les veines en long.

Les Ventouses.

Un autre moyen de tirer le sang, & dont les Anciens faisoient un fréquent usage, c'étoient les ventouses. Il y en avoit

---

(t) Mulier in utero ferens, sectâ venâ, abortit eoque magis, si sit fœtus grandior. Hippocrat. aphoris. XXXI, sect. V.

(u) Mulierem gravidam morbo quopiam acuto corripi, lethale, Hipp. aphor. XXX, ejusdem sect.

de deux eſpèces du temps de Celſe *(x)*. Les unes étoient de cuivre & les autres de corne. Celles-ci n'étoient autre choſe que la corne d'un animal, dont l'extrémité étoit percée : c'eſt par-là qu'on pompoit l'air avec la bouche. Quand la ventouſe étoit attachée, on bouchoit cette ouverture avec un peu de cire. Voilà les ventouſes les plus ſimples, & comme telles, les premières qu'on a d'abord miſes en uſage *. Les ventouſes de cuivre reſſembloient à peu-près aux nôtres, & s'appliquoient avec de la charpie allumée. Le haſard plutôt que la connoiſſance préciſe de la raréfaction de l'air, avoit déjà fait découvrir du temps de Celſe, cette manière d'appliquer les ventouſes *(y)*.

En cas de néceſſité, on ſe ſervoit pour ventouſe d'une taſſe, ou de tout autre petit vaſe qui ſe trouvoit ſous la main, pourvu que l'embouchure ne fût pas trop évaſée. On ſcarifioit les ventouſes ou on ne les ſcarifioit pas ſelon l'indication qu'on ſe propoſoit de remplir. On faiſoit ſur-tout uſage de ventouſes, lorſqu'il ne s'agiſſoit pour recouvrer la ſanté, que de détruire un vice local. « La preuve, dit Celſe, qu'on doit tirer, même avec la lancette, du ſang de la partie affectée qu'on veut « ſoulager, c'eſt qu'on n'applique jamais les ventouſes ailleurs « que ſur le ſiége du mal, à moins qu'on ne veuille diriger le « ſang vers l'endroit où on les applique ». On propoſoit l'application des ventouſes, dans les maladies chroniques opiniâtres & rébelles, ſoit que le vice exiſtât dans les humeurs ou dans *les eſprits*, diſtinction des Anciens qu'on ſuit encore aujourd'hui ſans raiſon. On recommandoit encore les ventouſes dans certaines maladies aiguës où les forces du malade ne permettoient pas la ſaignée. On y trouvoit un remède *plus ſûr & moins violent*. On ne voyoit jamais de danger à l'employer, même

---

(x) Celſ. *lib. II, cap. XI.*

* A ſuſpirio *ventoſa* vocatur. *Iſidor. de origin. lib. IV, cap. XI.*

(y) Plutarque introduit dans le banquet des ſept Sages le médecin Cléodème, qui propoſe à Éſope ſur ce ſujet une énigme, que nous rendons dans le langage d'Amiot :

J'ai vu coller du cuivre avec le feu
Deſſus le corps d'un homme, en plus d'un lieu,

dans le fort de l'accès fébrile, durant lequel on ne se permettoit point la saignée, attendu que la matière étoit encore crue. On avoit encore recours aux ventouses, lorsque le vice existoit dans quelque partie noble, & qu'il y avoit nécessité de tirer du sang, mais beaucoup de danger à le faire. Celse observe cependant que, s'il y a moins à craindre des ventouses, il y a aussi moins de secours à en attendre : d'où il conclud avec Hippocrate, qu'aux grands maux il faut de grands remèdes *(z)*.

Remèdes propres à arrêter les Hémorragies.

Des remèdes généraux, nous passerons aux particuliers. Nous exposerons, d'après Celse, la liste & les propriétés des médicamens simples. Les médicamens auxquels il attribuoit la propriété d'arrêter le sang *(a)*, étoient le vitriol, que les Grecs appeloient *calchante*, le chalcitis, l'acacia, le *lycium* trempé dans l'eau, l'encens, l'aloès, le plomb brûlé, le poireau, la renouée, la terre cimolée ou la terre à potier, le misy, l'eau froide, le vin, le vinaigre, l'alun, l'écaille de fer ou de cuivre; celle-ci étoit de deux espèces, savoir, l'écaille de cuivre simple & celle de cuivre rouge.

Cicatrisans.

Parmi les cicatrisans on rangeoit la myrrhe *(b)*, l'encens, les gommes, pricipalement la gomme arabique, l'herbe aux puces, la gomme adragant, le cardamome, les bulbes, la semence de lin, le cresson, le blanc d'œuf, la glu, la colle, la vigne blanche, les escargots pilés avec leurs coquilles, le miel cuit, l'éponge trempée dans l'eau froide, dans le vin ou dans le vinaigre, la laine grasse trempée dans les mêmes liqueurs, & même la toile d'araignée, si la blessure étoit légère. Au nombre des répercussifs, il mettoit l'alun de roche, l'huile de coin, l'alun liquide, l'orpiment, le verd-de-gris, le chalcitis & le vitriol.

Mâturatifs.

Les mâturatifs étoient le nard, la myrrhe, le *costus*, le baume, le galbanum, le propolis, le styrax, la suie, l'écorce du bois qui porte l'encens, le bitume, la poix, le soufre, la résine, le suif, la graisse & l'huile *(c)*.

(z) *Ad extremos morbos extrema exquisitè remedia optima.* Hippocr. Aphoris. VI, sect. I.

(a) Cels. *lib. V, cap. I.*

(b) idem, *ibidem*, *cap. II.*

(c) idem, *ibid. cap. III.*

Les

Les remèdes auxquels on attribuoit la vertu de tenir ouvertes les embouchures des vaiſſeaux, ce que les Grecs appeloient *Anaſtomoſes*, étoient le *cinnamomum*, le baume, la panacée, le jonc quarré, le pouliot, la fleur de violette blanche, le bdellium, le galbanum, la réſine de térébinthe & de pin, le propolis, la vieille huile, le poivre, la pyrette, l'ivette, le raiſin des bois, le ſoufre, l'alun, la ſemence de rue *(d)*. CELSE.

Dans la claſſe des déterſifs on comptoit la rouille, l'orpiment, appelé des Grecs *arſenic*; il a les mêmes vertus que la ſandaraque, excepté qu'il eſt plus violent, l'écaille de cuivre, la pierre ponce, l'iris, le baume de ſtyrax, l'encens, l'écorce de l'arbre qui porte l'encens, la réſine de pin & de térébinthe liquide, l'œnante, la fiente de lézard, le ſang de pigeon, de ramier & d'hirondelle, la gomme ammoniaque qui a la même propriété que le bdellium, mais à un plus haut degré; l'auronne, la figue sèche, le garou, la raclure d'ivoire, le verjus, le raifort, les préſures, ſur-tout celle de lièvre qui eſt plus active que les autres; le fiel de taureau, le jaune d'œuf crud, la corne de cerf, la glu, le miel crud, le miſy, le chalcitis, le ſafran, le raiſin des bois, la litharge, la noix de gâle, l'écaille de cuivre, la pierre hématite, le vermillon, le coſtus, le ſoufre, la poix crue, le ſaindoux, la graiſſe, l'huile, la rue, le poireau, la lentille & la veſſe. Les Déterſifs.

On appeloit médicamens corroſifs *(quæ rodunt)*, l'alun liquide; mais ſur-tout l'alun rond, le verd-de-gris, le chalcitis, le miſy, l'écaille de cuivre, mais principalement celle de cuivre rouge, le cuivre brûlé, la ſandaraque, le minium de Sinope, le *cinnamomum*, le baume, la myrrhe, l'écorce du bois qui porte l'encens, le galbanum, la réſine de térébinthe liquide, les deux eſpèces de poivre, mais plutôt le rond, le cardamome, l'orpiment, la chaux, le nitre, l'écume de nitre, la ſemence d'ache, la racine de narciſſe, le verjus, l'écume de mer, l'huile d'amandes amères, l'ail, le miel crud, le vin, le lentiſque, l'écume de fer, le fiel de taureau, la ſcammonée, le raiſin des Les Corroſifs.

(d) Celſe *a capit. IV ad VIII.*

bois, le cinnamome, le ſtyrax, la ſemence de rue, la raiſine, la ſemence de narciſſe, le ſel, les amandes amères, le vitriol, le borax, la cendre des coquilles.

Les rongeans. On nommoit médicamens rongeans (*quæ exedunt corpus*), le ſuc d'acacia, l'ébène, le verd-de-gris, l'écaille de cuivre, le borax, la cendre de troëne, le nitre, la calamine, la litharge, l'hypo-ciſte, le diphryge, le ſel, l'orpiment, le ſoufre, la roquette, la ſandaraque, la ſalamandre, l'écume de mer, les fleurs de cuivre, le chalcitis, le vitriol, l'ocre, la chaux, le vinaigre, la noix de gale, l'alun, le lait de figuier ſauvage, ou de laitue marine que les Grecs connoiſſoient ſous le nom de *Tithymale;* le fiel, la ſuie d'encens, le ſpode, la lentille d'eau, le miel, les feuilles d'olivier, le marube, la pierre hématite, la pierre phrygienne, la pierre d'aſſos & la pierre ſciſſile, le miſy, le vin, le vinaigre.

Les cauſtiques. Parmi les cauſtiques (*adurentia*) on rangeoit l'orpiment, le vitriol, le chalcitis, le miſy, le verdet, la chaux, le carton brûlé, le ſel, l'écaille de cuivre, la ſuie brûlée, la myrrhe, la fiente de lézard, de pigeon, de ramier, d'hirondelle; le poivre, le garou, l'ail, le diphryge; l'une & l'autre eſpèce de lait dont on a parlé dans l'article précédent; l'hellébore blanc & noir, les cantharides, le corail, la pyretre, l'encens, la ſalamandre, la roquette, la ſandaraque, le raiſin des bois, le borax, l'ocre, l'alun de plume, la fiente de brebis, l'œnante.

Les Eſcarotiques. Les eſcarotiques (*quæ cruſtas ulceribus inducunt*) ainſi appelés, dit Celſe, *parce qu'ils font naître des croûtes ſur les ulcères, comme ſi on les avoit touchés avec le feu*, ne différoient preſque pas des cauſtiques. Les principaux étoient le chalcitis, ſur-tout lorſqu'on l'a fait bouillir, la fleur de cuivre, le verdet, l'orpiment, & le miſy, particulièrement lorſqu'il a bouilli (*e*).

Les médicamens qu'il croyoit propres à faire tomber les croûtes des ulcères étoient la farine de froment, mêlée avec la rue & le poireau, & la lentille à laquelle on a ajouté le miel.

Réſolutifs. On appeloit médicamens réſolutifs, comme de nos jours, ceux auxquels on attribuoit la vertu de diſſiper les humeurs

---

(*e*) Celſe *a capite* IX *ad* XVI.

arrêtées dans quelques parties du corps. Les principaux étoient l'abrotanum, l'aunée, la marjolaine, la violette blanche, le miel, le lis, le marum, le soucy, le lait, le melilot, le serpolet, le cyprès, le cèdre, l'iris, la violette rouge, le narcisse, la rose, le safran, le marube, le jonc quarré, le nard, le romarin, le *cinnamomum*, la gomme ammoniaque, la cire, la résine, le raisin des bois, la litharge, le styrax, la figue sèche, l'origan, la semence de lin & le narcisse, le bitume, les ordures qu'on ramassoit dans les endroits où s'exerçoient les lutteurs, la pierre à feu, la pierre de meule, le jaune d'œuf crud, les amandes amères, le soufre. CELSE.

Les médicamens qu'on croyoit en même temps digestifs & attractifs, étoient le laudanum, l'alun rond, l'ébène, la semence de lin, le verjus, le fiel, le chalcitis, le bdellium, la résine de térébinthe & de pin, le propolis, la figue sèche bouillie, la fiente de pigeon, la pierre ponce, la farine d'ivroie, les figues non mûres bouillies dans l'eau, *l'elaterium*, les baies de laurier, le nitre, le sel. Digestifs & attractifs.

On attribuoit à l'ivoire brûlée, à l'ébène, à la gomme, au blanc d'œuf, au lait, à la gomme adragant, la faculté de rendre lisse ce qui étoit âpre & inégal.

On nommoit sarcotiques, les remèdes qu'on croyoit propres à faciliter la régénération des chairs dans les plaies & les ulcères.

Dans la classe des émoliens étoient l'airain brûlé, la terre d'Éretrie, le nitre, la larme de pavot, la gomme ammoniaque, le bdellium, la cire, le suif, la graisse, la figue sèche, le sesame, le melilot, la semence & la racine de narcisse, les feuilles de rose, la présure, le jaune d'œuf crud, les amandes amères, toutes les espèces de moelles, l'antimoine, la poix, l'escargot bouilli, la semence de ciguë, les scories de plomb, la panacée, le cardamome, le galbanum, la résine, le raisin des bois, le styrax, l'iris, le baume, les ordures ramassées dans les lieux où s'exerçoient les lutteurs, le soufre, le beurre, la rue. Émolliens.

Du mélange des différens médicamens simples, résultent les médicamens composés. Celse se borne à rapporter les Divers médicamens composés.

compoſitions qui lui ont été données pour les meilleures, & expoſe celles qui pouvoient manquer dans les écrits de ſes prédéceſſeurs ou qui ſont d'uſage dans les maladies chirurgicales. S'il eſt quelques compoſitions appropriées à certaines maladies en particulier, ou à un petit nombre, nous en parlerons en traitant de ces maladies. Les principaux remèdes compoſés étoient le cataplaſme *(malagma)* ; l'emplâtre *(emplaſtrum)* ; la paſtille *(paſtillus)*, qui eſt le *trochiſque* des Grecs. Nous ne ſuivrons point Celſe dans le détail qu'il fait de leur caractère diſtinctif ; il ſuffit d'avertir que toutes ces compoſitions ne diffèrent point par leur nature, de celles que nous connoiſſons ſous ces différens noms.

De l'Hémorragie des plaies.

Revenons maintenant au traitement des plaies. Dès qu'on eſt aſſuré par les ſignes ci-devant rapportés *(f)*, que la plaie eſt guériſſable, Celſe veut qu'on donne ſes ſoins à empêcher que l'hémorragie ou l'inflammation ne faſſe périr le bleſſé. Or, on conçoit que l'hémorragie eſt à craindre par le ſiége, l'étendue de la bleſſure, & l'impétuoſité avec laquelle le ſang coule. Alors il conſeille de remplir la plaie de charpie sèche, d'appliquer par-deſſus une éponge trempée dans l'eau froide, & de la tenir comprimée avec la main. Si, malgré cela, l'hémorragie continue, il propoſe de renouveler ſouvent la charpie, & de l'humecter avec du vinaigre. Certains Chirurgiens de ſon temps en verſoient même dans la plaie ; mais ce qu'il craignoit de l'effet de ce topique, c'étoit que de la rétention ſubite de la matière, il ne s'enſuivît une violente inflammation, crainte qui n'étoit fondée que dans les plaies des parties aponévrotiques ; d'où il infère qu'on doit proſcrire ici les rongeans & les ſcarotiques, quoique propres à arrêter l'hémorragie. Si par haſard on les emploie, il veut qu'on choiſiſſe les plus doux.

Si l'hémorragie réſiſte à ces remèdes, il conſeille de faire deux ligatures au vaiſſeau, à l'endroit de la bleſſure, & de couper ce qui reſte entr'elles, afin que les vaiſſeaux ſe cicatriſent en dedans, & que leurs orifices demeurent fermés.

(f) Celſe, *liv. V, cap. XXVI, § 21.*

Il n'y avoit de-là qu'un pas à faire pour arriver à l'ufage de la ligature dans l'amputation des membres, & il a fallu plufieurs fiècles pour le faire. CELSE.

Si la ligature eft impraticable, il propofe le cautère actuel, pourvu que la plaie ait rendu affez de fang, & qu'il n'y ait ni *nerfs*, ni *mufcles*, comme au front, ou au fommet de la tête, parties qu'il en croyoit deftituées, ce qui n'offroit qu'un fecours infidèle. On étoit encore dans l'ufage d'appliquer les ventoufes à la partie oppofée, pour déterminer de ce côté le cours du fang, mais il eft clair que dans ce cas elles n'étoient d'aucune utilité.

Celfe voyoit dans l'hémorragie portée à un certain degré, le préfervatif de l'inflammation. Où il redoutoit particulièrement l'inflammation, c'étoit dans les bleffures des os, des nerfs, des cartilages, des mufcles dont il ne s'étoit pas écoulé affez de fang, eu égard à la grandeur de la plaie: auffi dit-il qu'alors, loin de fe preffer de l'arrêter, il faut le laiffer couler tant que les forces du malade le permettent, fans quoi l'on eft obligé de faigner du bras le bleffé, s'il eft jeune, robufte, exercé, & fur-tout dans le cas où l'ivreffe auroit précédé la bleffure. S'il y a un tendon, il eft d'avis qu'on le coupe pour fauver la vie du bleffé, erreur que l'obfervation de feize fiècles a eu peine à détruire : tant il importe de ne rien avancer que de vrai, même dans les fciences expérimentales, d'où les erreurs femblent plus aifées à extirper que des fciences morales.

Réunion des plaies.

Après avoir arrêté le fang, s'il coule en trop grande abondance, ou après avoir défempli les vaiffeaux, lorfqu'il ne s'en eft pas écoulé fuffifamment, l'indication qui refte à remplir, dit Celfe, eft la réunion de la plaie. Il obferve que cette réunion peut fe faire dans les bleffures de la peau & même des chairs, lorfqu'il n'y a d'ailleurs aucun accident, comme auffi dans celles où les chairs font pendantes d'un côté & adhérentes de l'autre, pourvu toutefois qu'elles foient faines & animées par leur union avec le corps. Cette réunion s'opère, felon Celfe, de deux manières. Si la plaie occupe une partie molle, il propofe de la réunir par la future, fur-tout fi c'eft

au lobe de l'oreille, à l'extrémité du nez, au front, à la bouche, aux paupières, à la lèvre, à la gorge ou au ventre.

Mais si la plaie est dans les chairs, si elle est fort béante, & qu'on ne puisse en rapprocher facilement les bords, alors il veut qu'on ait recours aux boucles connues des Grecs, sous le nom d'ἀγκτῆρας, parce qu'en rapprochant peu-à-peu les lèvres de la plaie, elles rendent la cicatrice moins large & moins difforme. Mais avant d'employer l'un ou l'autre de ces moyens, il recommande de bien nettoyer la plaie, par la raison que s'il y restoit du sang caillé, de la charpie ou tout autre corps étranger, c'en seroit assez pour exciter une inflammation, & empêcher la réunion de la plaie.

La suture ou la boucle doit se faire, dit Celse, avec un fil doux & moelleux *(g)*. Pour être solide, elle doit comprendre une partie de la peau & de la chair subjacente. Il faut que les points de suture ou les boucles, ne soient ni trop près ni trop loin les uns des autres : car s'ils sont trop éloignés, ils n'opèrent pas la réunion des bords de la plaie ; s'ils sont trop multipliés, ils sont nuisibles, parce qu'il observe très-bien, que plus il y a de points de suture, plus il y a de causes d'irritation, d'où s'ensuivent de grandes inflammations surtout en été. Une autre vérité qui ne lui est point échappée, c'est que la suture ou la boucle n'est utile qu'autant que les lèvres de la plaie se sont rapprochées pour ainsi dire d'elles-mêmes & sans violence. Comment donc les Anciens n'ont-ils pas aperçu dans les bandages, de quoi suppléer en bien des cas à

(g) Hippocrate avoit déjà dit dans le même cas : *nodus & filum molle non magnum.* Voyez Galien. *comment. 2, in lib.* Hippocrat. *de officinâ medici.* Presque tous les critiques sont convenus que l'ἀγκτῆρας des Grecs, & le *fibula* de Celse étoient une boucle ; mais il s'est élevé de grandes controverses sur la matière de cette boucle. Cependant, si l'on veut conférer de bonne foi les passages de Celse, *lib. VII, cap. XIX* & *cap. XXII*, avec celui-ci, on se convaincra je crois, sans peine, qu'elle étoit de fil. C'est le sentiment de Rhodius, *de acia* ; & de Turnebe, *adversar. lib. XVII, cap. XXI*, Rhodius ajoute que cette boucle ne différoit pas de la suture que nous nommons *entre-coupée*. Nunes & Chiflet, qui ont traité la même matière sont d'un avis contraire ; mais il n'est pas aussi-bien fondé.

des moyens qu'ils trouvoient ſouvent inſuffiſans, infidèles, & quelquefois même dangereux? CELSE.

Nous ne devons pas oublier le précepte que donnoit Celſe de ne jamais tenir les lèvres de la plaie trop exactement rapprochées, afin de laiſſer une iſſue aux matières. Mais qu'on emploie ou non ces moyens de réunion, il conſeille de bien nettoyer la plaie & d'appliquer deſſus une éponge imbibée de vinaigre ou de vin, ſi l'on trouve le vinaigre trop fort, ou même d'eau froide, ſi la bleſſure eſt légère. Il dit que l'éponge eſt toujours utile, pourvu qu'elle tienne la plaie humectée; car on avoit aperçu dès-lors que l'uſage bien entendu de ces topiques, étoit ſuffiſant pour guérir les plaies, ſans avoir recours à des médicamens exotiques, rares ou compoſés. Mais pour s'accommoder au goût dominant, qui eſt toujours de rechercher ce qu'on ne connoît pas, il ajoute que, ſi l'on a peu de confiance à ces remèdes ſimples, on peut avoir recours aux emplâtres dans leſquels il n'entre ni ſuif ni corps gras.

Si la plaie pénètre dans les chairs, il propoſe l'emplâtre *barbare*. Il étoit compoſé de verdet, de litharge, d'alun, de poix sèche, de réſine sèche de pin, avec ſuffiſante quantité d'huile & de vinaigre, ou quelqu'emplâtre à peu-près de même vertu.

Si les tendons, les nerfs, les cartilages, ou quelques parties ſaillantes, comme les oreilles & les lèvres, étoient bleſſées, on employoit l'emplâtre vert d'Alexandrie, dans lequel entroient l'alun de plume, le ſel ammoniac, l'écaille de cuivre, la myrrhe, l'encens, la cire, la réſine de Colophone ou celle de pin, amalgamés avec l'huile & le vinaigre.

Les plaies contuſes, où il n'y avoit qu'une petite ouverture, étoient dilatées avec le ſcalpel, à moins qu'on n'eût à craindre le voiſinage des nerfs & des muſcles. On ne tentoit la voie de la réſolution pour le fluide épanché que quand la dilatation de la plaie n'étoit pas praticable. Alors on avoit recours aux emplâtres qui digèrent & attirent doucement les humeurs. Tel eſt celui que les Grecs appeloient *Rupodes*. Il ſe faiſoit avec de la myrrhe, le ſafran, l'iris, le propolis, le bdelium, Plaies contuſes.

les grains de grenade, l'alun de plume, l'alun rond, le misy, le chalcitis, le vitriol bouilli, l'oppoponax, le sel ammoniac, le gui, l'aristoloche, l'écaille de cuivre, la térébenthine, la cire & le suif de taureau ou de veau; par-dessus cet emplâtre, qui étoit puissamment résolutif, on mettoit de la laine trempée dans le vinaigre & l'huile, ou bien un cataplasme légèrement répercussif, si la partie étoit d'une texture molle, ou un cataplasme émollient, si elle étoit nerveuse & tendineuse.

Bandage des plaies.

Tout ce que dit Celse des qualités des bandes, de la manière de faire le bandage des plaies, n'est qu'une répétition de ce qu'en avoit déjà dit Hippocrate.

Cure des plaies pénétrantes.

« Il convient d'avertir ici, dit Celse, pour ne tromper personne, » que les plaies des viscères ne demandent point un traitement » particulier. La plaie extérieure se réunit par la suture, ou de » toute autre manière. Il n'y a rien à faire aux viscères, à moins » qu'il n'y ait quelque portion du foie ou de la rate, ou de l'extrémité du poumon qui soit pendante: alors il faut la couper ». Mais la réduire seroit mieux encore, & à cet égard il ne faut user du précepte de Celse qu'à la dernière rigueur. Quant aux dérangemens faits à l'intérieur, il propose le régime & les remèdes convenables à chaque viscère. D'ailleurs on ne s'est guère éloigné de ce qu'il propose ici, que dans l'ouverture des intestins, auxquels on a fait quelquefois des sutures.

Après avoir suivi le premier jour ce qu'on vient de prescrire, Celse faisoit garder le lit au blessé, & ne lui donnoit point à manger avant l'inflammation, si la plaie étoit considérable; il ne lui permettoit, pour étancher sa soif, d'autre boisson que l'eau tiède ou même froide, si c'étoit en été, & qu'il n'y eût ni douleur ni fièvre. C'étoit la pratique d'Hippocrate: mais Celse ajoute qu'il faut toujours avoir égard aux forces du malade. Car lorsqu'un blessé est foible au point d'avoir besoin de nourriture, il veut qu'on lui donne des alimens, mais légers, en petite quantité, & seulement pour le soutenir. Si le blessé est pour ainsi dire mourant, par la quantité de sang qu'il a perdu, il permet de le restaurer avec un peu de vin qu'il croit pernicieux dans tout autre cas.

Celse

CELSE.

Symptômes des plaies.

Celſe, après avoir répété ce qu'Hippocrate a dit *(h)* du gonflement & de l'inflammation des plaies, ajoute que le calme de l'ame, & l'abſence de la fièvre dans le commencement, ſont le préſage d'une prompte guériſon. Il obſerve très-bien que la fièvre n'a rien d'effrayant, lorſqu'elle ſe manifeſte dans une bleſſure pendant le temps de l'inflammation. Où il trouve la fièvre pernicieuſe, c'eſt lorſqu'elle ſurvient à une bleſſure légère, qu'elle perſiſte après l'inflammation, qu'elle eſt accompagnée de délire, ou qu'enfin elle ne fait point ceſſer les convulſions que la bleſſure a pu produire. Le vomiſſement de bile involontaire, qui ſurvient dans les premiers momens de la bleſſure ou pendant l'inflammation, ne lui paroît un ſigne fâcheux que dans les bleſſures des nerfs & des parties tendineuſes. Il ne regarde pas comme un mal le vomiſſement ſpontané, ſur-tout quand on en a l'habitude, pourvu que ce ne ſoit ni auſſitôt après le repas, ni dans le temps de l'inflammation, ni dans les plaies des *parties ſupérieures*.

Cure des plaies.

Celſe, après le premier panſement, laiſſoit pendant deux jours la plaie dans le même état. Le troiſième jour, à la levée de l'appareil, il lavoit la ſanie avec de l'eau froide, ſelon le précepte d'Hippocrate *(i)*, qu'il ne ſuivoit cependant pas à la lettre. Il appliquoit enſuite un nouvel appareil, qu'on ne levoit que le cinquième jour. Comme alors l'inflammation touche à ſon plus haut degré, on peut juger quel en ſera l'évènement. Si la plaie eſt pâle, noire, ou de diverſes couleurs, Celſe annonce que c'eſt un mauvais préſage, & qu'on a raiſon de s'alarmer, qu'au contraire c'eſt un bon ſigne lorſque la plaie eſt blanche ou vermeille. Il auguroit bien d'une plaie dont les bords étoient minces, mous, ſans douleur, & mal de celle où ſe trouvoient les diſpoſitions contraires. Si la plaie commençoit

(h) Voyez ci-devant, *page 208*.

(i) Frigidâ in his utendum, unde fluit aut fluxurus ſanguis eſt, non quidem eodem loco, ſed circa ea loca unde fluit: & ſi quæ partium inflammationes aut ardores ad rubrum ſanguineumve colorem tendunt, ex recenti ſanguine, iiſdem ipſis adhibito: nam inveterata nigrefacit. Ereſipelas etiam non ulceratum juvat: ſiquidem exulceratum lædit. Hippocr. Aphoriſ. XXIII, ſect. V.

à ſe réunir, & s'il y avoit peu de gonflement, il appliquoit les mêmes remèdes que le premier jour. Mais lorſque l'inflammation étoit conſidérable, qu'il n'y avoit point d'eſpoir de réunion prochaine, que le pus ne commençoit point à ſe former, il ſe ſervoit, d'après le conſeil d'Hippocrate (k), d'eau chaude pour amollir & diſſoudre les matières, & pour accélérer la formation du pus. L'eau, pour être au degré de chaleur convenable, devoit exciter une ſenſation agréable, lorſqu'on y trempoit la main. Il en continuoit l'uſage juſqu'à ce que le gonflement commençât à diminuer, & que la couleur de la plaie devînt plus naturelle. Après ces fomentations, ſi les lèvres de la plaie n'étoient pas trop écartées, il appliquoit ſur le champ un emplâtre, ſur-tout celui qu'on nomme le *tetrapharmaque*, quand la plaie étoit conſidérable.

Dans les plaies des articles, des doigts, des endroits cartilagineux, il preſcrivoit l'emplâtre *rupode.* Si la plaie étoit profonde, il faiſoit fondre cet emplâtre avec la pommade d'iris; il l'étendoit ſur un plumaceau qu'il appliquoit ſur la plaie, avec un emplâtre par-deſſus; il recouvroit le tout de laine graſſe, & maintenoit l'appareil par un bandage purement contentif.

Dans les plaies des articles, il avertit que, ſi les nerfs ſont coupés, la partie reſtera toujours foible: que quand même ils ne ſeroient pas coupés, ſi les bords de la plaie ſont durs & renitens, on ne parviendra qu'avec peine à l'amener à cicatrice, & que le gonflement ſubſiſtera même après la guériſon. Il ajoute qu'on ne pourra de long-temps plier l'article, obſervant toutefois qu'il faut plus de temps pour redreſſer une articulation qu'on a été obligé de tenir pliée pendant la cure d'une plaie, que pour la plier lorſqu'il a été néceſſaire de la tenir droite.

Quant à la ſituation du membre, il ne doit être incliné ni d'un côté ni d'un autre, tant que l'inflammation exiſte;

(k) *Calidum ſuppurationem faciens non in omni ulcere, maximum ſecuritatis præſtat indicium; cutem emollit, extenuat, dolorem lenit, rigores convulſiones, tetanos mitigat.* Aphoriſ. XXII, ſect. V.

CELSE.

il doit être dans un plan déclive lorſque le pus commence à couler, & un peu élevé lorſqu'il eſt queſtion de réunir les lèvres de la plaie. Il reconnoît, avec Hippocrate *(l)*, qu'*un des meilleurs remèdes, dans ce cas, eſt le repos;* que cependant le mouvement & la promenade ſont moins dangereux dans les bleſſures de la tête & des bras, que dans celles des parties inférieures. Il veut qu'on faſſe coucher les malades dans un lieu médiocrement chaud. Le bain, dont il ne parle ici, que parce qu'il étoit d'un uſage familier chez les Romains, lui paroît pernicieux tant que la plaie n'eſt pas pure, en ce qu'il fait gonfler les bords de la plaie, la rend plus ſordide, & la diſpoſe à la gangrène. Ce qu'il croit ſalutaire, & dont nous faiſons trop peu d'uſage, ce ſont des frictions légères ſur la partie, un peu loin de la plaie.

L'inflammation diſſipée, Celſe procédoit à la déterſion de la plaie, & c'étoit de la charpie trempée dans le miel, qu'il attendoit le plus de ſuccès. Or, les ſignes par leſquels il connoît que la plaie eſt ſuffiſamment détergée, ſont lorſqu'elle eſt vermeille, & qu'elle n'eſt ni trop sèche ni trop humide. Elle n'eſt point aſſez détergée au contraire, lorſqu'elle n'eſt point vive, qu'elle n'a point l'odeur qu'elle doit avoir, qu'elle eſt trop sèche ou trop humide, qu'enfin elle eſt blanche, livide ou noire.

Après la déterſion de la plaie, Celſe penſoit à la régénération des chairs *. Alors il n'admettoit plus l'uſage de l'eau chaude que pour emporter la ſanie, & préféroit pour couvrir la plaie, la laine lavée à la laine graſſe. Il dit bien qu'il eſt certains médicamens propres à faciliter la régénération des chairs, tel que le beurre mêlé avec l'huile roſat & un peu de miel, l'emplâtre *tetrapharmaque*, mêlé avec parties égales de miel, ou la charpie trempée dans l'huile roſat. Mais à tous ces médicamens, il préfère l'uſage du bain & des alimens de bon ſuc: il entre même là-deſſus dans des détails. Par exemple, il proſcrit abſolument les alimens âcres. Lorſque la plaie com-

(l) Hippocrat. *de ulcerib. initio.*

* Nous nous ſervons de l'ancienne manière de s'exprimer, nous réſervant d'examiner dans ſon temps, ſi l'on doit la changer.

mencé à ſe remplir, il permet au malade l'uſage des oiſeaux, du gibier & de la chair de porc bouillie. Pour le vin, il le juge contraire à toutes les bleſſures, tant que la fièvre & l'inflammation ſubſiſtent, & même juſqu'à ce que la plaie ſoit cicatriſée, ſur-tout ſi elle occupe une partie *nerveuſe ou tendineuſe*, ou ſi elle pénètre fort avant dans les chairs. Mais ſi plus ſuperficielle, elle intéreſſe des parties moins irritables, il convient que le vin qui n'eſt pas trop vieux, pris en petite quantité, peut favoriſer la régénération des chairs, ou du moins ranimer leur action organique.

Dans les plaies des parties *nerveuſes* & *muſculeuſes*, où il croyoit qu'il étoit néceſſaire de ramollir, il appliquoit le cérat, qui ne manquoit pas de produire des chairs fongueuſes, mais auxquelles il ſavoit très-bien remédier. Pour réprimer doucement ces chairs, il employoit la charpie sèche ou l'écaille de cuivre. Si ces remèdes n'opéroient pas aſſez, ou ſi les fonguoſités étoient conſidérables, il avoit recours à des rongeans plus actifs. Il eſtimoit fort, pour former la cicatrice, le ſuc de *lycium*, délayé dans le vin de raiſins ſéchés au ſoleil, ou dans du lait, à quoi il préféroit encore la charpie sèche.

Voilà la marche ordinaire du traitement des plaies, mais elle n'eſt pas toujours ſi heureuſe. Celſe remarque que la cure eſt quelquefois traverſée par des accidens fâcheux. Quand la plaie eſt long-temps à ſe fermer, il arrive qu'elle ſe convertit en ulcère, dont les bords deviennent calleux, épais, livides, ce qu'il dit être la ſuite la plus commune d'un mauvais traitement. Il obſerve que d'autres fois la violence de l'inflammation, l'excès du froid ou de la chaleur, un bandage trop ſerré, la vieilleſſe, ou même la conſtitution du bleſſé, font dégénérer la plaie en gangrène. La deſcription qu'il en fait eſt un cahos où l'on ſe perd. Plutôt que de nous arrêter à le débrouiller, nous nous propoſons de poſer les premiers fondemens de l'art ſur ce point, lorſque l'occaſion s'en préſentera.

De la Gangrène.

Quand la gangrène eſt commençante, il n'en trouve pas la guériſon fort difficile, ſur-tout ſi le malade eſt jeune; ſi les tendons ou les nerfs ne ſont point offenſés ou ne le ſont que

légèrement ; s'il n'y a point de grande articulation découverte ; s'il n'y a pas beaucoup de chair de l'endroit affectée, en sorte que la pourriture n'ait pas trouvé de quoi faire un progrès considérable ; enfin, si le mal est borné à un seul endroit, comme à un doigt. Dans ce cas, il prescrit d'abord de saigner, si les forces le permettent, puis de scarifier jusqu'au vif ce qui est desséché, & tout ce qui paroît en mauvais état dans les environs. CELSE.

Mais lorsque le mal se propage, il rejette les médicamens propres à former le pus, même l'eau chaude. Il en dit autant des répercussifs les plus puissans ; il ne permet que les plus légers sur le mal, & des rafraîchissans sur les endroits enflammés. Si le mal ne se borne pas, il veut qu'on applique le cautère actuel, sur la ligne qui sépare le mort d'avec le vif : comme si l'on devoit s'attendre à trouver le terme de la gangrène dans l'endroit de cette séparation ! comme si l'humeur putride ne croupissoit pas dans le tissu cellulaire de la partie, bien au-delà de cette séparation apparente ! Aussi Celse, persuadé qu'alors cette gangrène dépendoit de la *dépravation*, ou *de la corruption* des humeurs, attendoit moins la guérison des médicamens que du régime ; en conséquence il faisoit commencer par l'abstinence, à moins que la foiblesse du malade ne s'y opposât. Il mettoit les malades à l'usage d'alimens & de boissons qui resserrant le ventre, fortifioient en même-temps tout le corps. Ces alimens devoient être légers : après quoi, si le mal se fixoit, il le traitoit comme un ulcère putride. Alors il donnoit au malade des alimens toujours un peu desséchans, en plus grande quantité & un peu plus forts. La boisson étoit l'eau de pluie froide. « Quelquefois, dit-il, «
tous les secours sont vains. Si le mal continue à s'étendre, «
il ne reste qu'un remède déplorable, & cependant unique, «
c'est d'amputer le membre qui meurt en détail, pour sauver «
tout le corps ». Mais quand le mal ne se borne pas, est-ce bien le cas de faire l'amputation ? Est-elle plus puissante, pour arrêter les progrès du mal, que n'ont été les remèdes ? Quoi qu'il en soit, avant ni après cette opération, on n'avoit point encore

l'art d'oppoſer une digue au ſang artériel, d'où il arrivoit que les malades périſſoient d'hémorragie & de ſyncope. Si, comme dit Celſe, *ce n'eſt pas le cas d'examiner la certitude d'un remède, quand il eſt unique*, c'eſt au moins une raiſon de plus pour chercher à le rendre plus ſûr ou moins dangereux. Ainſi, ſans autre préliminaire, on inciſoit circulairement juſqu'à l'os la chair du membre gangréné, entre le mort & le vif, de façon néanmoins qu'on emportât plutôt de la partie ſaine que de laiſſer de celle qui étoit corrompue, & que l'inciſion ne ſe fît pas près de l'article, mais environ à quatre travers de doigts, comme cela s'eſt pratiqué juſqu'à nos jours. Cette ſection faite, on relevoit les chairs, on les détachoit de l'os en deſſous, avec le ſcalpel, pour mettre à nud une portion de l'os, qu'on ſcioit alors le plus près qu'il étoit poſſible des chairs ſaines qui reſtoient adhérentes. On emportoit enſuite toutes les aſpérités que les dents de la ſcie avoient faites à l'os, ſur lequel on ramenoit les chairs, qui dans ce cas devoient être fort lâches, afin de recouvrir le plus qu'on pouvoit la périphérie de l'os. Sur tout ce qui n'étoit pas garni de chair, on mettoit de la charpie, & par-deſſus une éponge imbibée de vinaigre, & le tout étoit maintenu par le moyen d'un bandage *(m)*.

De l'Amputation.

Preſque tous les Chirurgiens qui ont écrit depuis Celſe, ont fait de ce paſſage la baſe de leurs préceptes, ſur l'amputation des membres : tous l'ont interprété de la même manière, & tous ſe ſont trompés, peut-être par la raiſon qu'ils ne croyoient pas pouvoir errer en ſuivant l'interprétation reçue & conſacrée par les autorités les plus graves. Il n'eſt pas rare de retrouver dans les Anciens des découvertes modernes, après les avoir faites ſoi-même : ſoit parce qu'on ne les lit point aſſez, ſoit parce que certaines choſes dites pour leurs contemporains, alors à portée de les entendre, n'offrent à notre eſprit qu'une lueur foible, incapable de nous frapper & de nous épargner la peine de l'invention. Le paſſage de Celſe dont il s'agit, n'a

(m) Celſ. *liv. VII, in fine.*

reçu la plénitude du ſens qu'il renferme, que par degrés, CELSE.
& à meſure qu'on s'eſt rapproché de la manière d'opérer qu'il décrit. Il a fallu trouver ſa méthode, pour entendre la deſcription qu'il en donne. Après que Cheſelden eut tiré de ſon propre fonds l'amputation en deux temps, Sharp aperçut dans Celſe la double inciſion *(n)*. Après que M. Louis eut pratiqué l'amputation à ſa manière *(o)*, il crut retrouver ſa manière dans l'Hippocrate Latin. Ces deux Chirurgiens, l'excellent critique Anglois & le célèbre écrivain François, n'ont fait qu'entrevoir la vérité, & c'eſt aſſez communément le ſort de ceux qui défrichent. Il étoit réſervé à M. Valentin, Chirurgien de Paris, de la voir dans tout ſon jour *(p)*.

Par la double inciſion, on ſe propoſe de parvenir à pouvoir ſcier l'os au-deſſus de la ligne décrite par l'inſtrument tranchant, dans la première coupe : il eſt clair que Celſe, ainſi que Cheſelden, avoit cette fin en vue, & qu'ils y tendoient à peu-près de la même manière. Le *ſurſum reducenda caro* du premier, établit inconteſtablement ce que nous avançons, & lève tout doute à ce ſujet. Sharp a donc vu dans Celſe ce qui y étoit véritablement ; il ne mérite donc pas qu'on l'accuſe de l'avoir mal interprété. Sharp, dira-t-on, n'a pas décrit la méthode de Celſe! D'accord : mais ce n'eſt pas une raiſon pour lui reprocher de n'avoir pas entendu le paſſage qui eſt en conteſtation, & nous ne lui ferons point cette injuſtice. Sharp ne s'étant pas engagé à donner cette méthode, il ſuffit pour ſa juſtification, que le peu qu'il attribue à Celſe, ſoit réellement dans cet auteur. Quand bien même il ſe feroit trompé, ſa timidité, & l'aveu qu'il fait, par excès de modeſtie, de ſa prétendue foibleſſe, lui mériteroient des éloges.

Nous avons dit que le critique Anglois, ne s'étoit pas formellement engagé à faire connoître la méthode de Celſe. Il n'en eſt pas de même de l'Écrivain François. Celui-ci ſe tient

(n) Recherches critiques ſur l'état préſent de la Chirurgie, *pag. 334 & ſuiv. in-12. Paris, 1751.*

(o) Mémoires de l'Acad. Royale de Chirurgie, *tomes II & IV, in-4.°*

(p) Recherches critiques ſur la Chirurgie moderne, &c. *Paris, 1772.*

très-assuré d'avoir saisi l'esprit de cet auteur; cependant l'intérêt de la vérité ne nous permet pas d'être de son avis. On convient que dans l'amputation de la cuisse, en détachant de la crête postérieure du fémur, les muscles qui s'y attachent, il remplit une partie des vues de Celse: mais il se met dans l'opposition la plus formelle avec lui, lorsqu'il dit qu'*après avoir enlevé les chairs, on se servira d'un petit bistouri, & l'on aura la liberté de couper au-dessus du niveau des chairs retirées, le muscle crural qui est fixement attaché sur le fémur.* Car, c'est principalement par le précepte de conserver la portion des muscles adhérens qui restent au-dessous du niveau des autres chairs, après la rétraction qui suit la première section, que la méthode de Celse diffère des autres méthodes: or, c'est précisément cette portion de muscles que M. Louis veut qu'on retranche.

C'est à regret que nous sommes entrés dans cette discussion: mais, comme il falloit éclaircir un des plus intéressans morceaux de Celse, nous n'avons pas cru devoir en omettre les différentes interprétations, & sur-tout celle de M. Valentin, qui en fixant le vrai sens de ce passage, rend à l'art un procédé des plus ingénieux & des plus rationnels, que les Anciens nous aient transmis.

Revenons aux plaies. Quoique Celse observe que les plaies avec contusion & perte de substance *(q)*, ou dans lesquelles il est resté quelques corps étrangers, méritent une attention particulière, ainsi que celles qui sont étroites & profondes, les moyens curatifs qu'il propose n'ont cependant rien de remarquable. Il n'indique d'autres remèdes que les astringens ou les déterfifs plus ou moins émoussés par les corps gras. Quant aux échardes restées dans une plaie, il conseille de les tirer avec les doigts ou avec des pinces. Sa ressource, lorsque l'écharde ne laissoit aucune prise, c'étoit quelque médicament attractif, ou supposé tel. Par exemple, il comptoit beaucoup sur la racine de roseau, ou sur l'aristoloche broyée avec du miel. Il assure même la vertu de ces plantes, confirmée dans

(q) Celse, *lib. V, cap. XXVII.*

ce

ce cas par l'expérience. Ces remèdes n'attirent point, mais comme toniques ils peuvent aider la Nature à se débarrasser de ces corps étrangers. CELSE.

La raison & l'expérience l'ont beaucoup mieux servi dans la manière de cicatriser une plaie. Il recommande, lorsqu'elle n'est pas suffisamment remplie, d'y appliquer de la charpie trempée dans l'eau froide. Quand il est temps d'empêcher les chairs de croître, il veut qu'on s'en tienne à la charpie sèche, jusqu'à ce que la cicatrice soit formée; alors il appliquoit sur la cicatrice une lame de plomb, pour l'empêcher de s'élever & de prendre une autre couleur que celle des parties saines. Il conseille dans les mêmes vues la racine de concombre sauvage, qui par sa vertu atténuante & résolutive, est bien propre à remplir cet objet; enfin il approuve encore un emplâtre composé d'une partie *d'elaterium,* de deux parties de litharge d'argent, de quatre parties de noix de gale, avec suffisante quantité de térébenthine, pour donner la consistance convenable. Lorsque la cicatrice est noire, il veut qu'on corrige cette difformité avec un mélange fait de parties égales de plomb lavé & de verdet, incorporés avec la térébenthine. Si la cicatrice est plus élevée ou plus enfoncée que les parties voisines, Celse regarde comme une folie de s'exposer pour une difformité légère à un nouveau traitement & à de nouvelles douleurs. Il ajoute cependant que, si l'on ne veut pas que la cicatrice reste telle, on peut l'entamer avec le scalpel ou avec quelques médicamens corrosifs; ensuite appliquer le caustique sur les chairs élevées, & des sarcotiques sur celles qui sont enfoncées. Or, nous ferons observer que rarement une cicatrice reste profonde, sans qu'il y ait destruction totale ou partielle du tissu cellulaire: mais, pour peu qu'il en reste, il peut, à l'aide de ces remèdes, se remplir plus ou moins de graisse & de lymphe.

Après avoir parlé des blessures faites par les traits, Celse passe à celles qui proviennent des morsures d'homme, de singe, de chiens, de bêtes féroces, de serpens & d'autres animaux. Il prétend qu'elles ont toutes quelque chose de venimeux; mais peut-être n'y a-t-il dans la plupart de ces plaies Morsures d'animaux.

d'autre venin que le déchirement des parties nerveuſes, déchirement, qui par toute autre cauſe, produit des accidens effrayans. Quoi qu'il en ſoit, lorſque la plaie étoit conſidérable, Celſe preſcrivoit les ventouſes, dans l'intention ſans doute d'attirer le venin qu'il y croyoit caché. Si la plaie étoit légère, il ſe contentoit de l'emplâtre noir de Diogène, qui étoit un puiſſant déterſif, & à ſon défaut, il avoit recours à quelqu'emplâtre de la même eſpèce. Il propoſe auſſi, particulièrement pour la morſure du chien, le ſel appliqué ſec & écraſé ſur la plaie avec les doigts. Le ſel ou la ſaumure pouvoient produire de bons effets, mais non pas comme il le croit, en pouſſant dehors le virus.

Dans la morſure du chien enragé, il recommande d'abord l'application des ventouſes, enſuite celle du cautère actuel, lorſque l'endroit n'eſt ni *nerveux* ni *muſculeux ;* & l'on a ſûrement eu tort d'abandonner cette pratique. Quand il n'appliquoit pas le feu, il y ſuppléoit par les cauſtiques les plus actifs. Il annonce que, ſi l'on ne remédie point à cet accident dans le premier moment, le malade tombe dans *l'hydrophobie*, & alors il croit le mal ſans remède.

Dans toutes ces morſures d'animaux, Celſe commençoit par faire une ligature au-deſſus de l'endroit bleſſé, croyant ſans doute arrêter par-là les progrès du mal ; enſuite il faiſoit autour de la plaie des ſcarifications, pour qu'il s'écoulât une plus grande quantité de ſang vicié. On appliquoit dans les mêmes vues une ventouſe ſur la plaie. Si l'on n'avoit ni ventouſe, ni vaſe pour y ſuppléer, on faiſoit ſucer la plaie par quelqu'un *(r)*. La ſuccion faite, on ouvroit un poulet vivant

(r) L'Afrique eut autrefois ſes ſuceurs : c'étoient les *Pſylles* dont nous avons déjà parlé. L'Italie eut auſſi les ſiens, & c'étoient les *Marſes*, ainſi nommés de *Marſus*, fils de Circé, dont ils prétendoient deſcendre. Ils ſe vantoient de guérir les morſures des ſerpens par leur ſalive. Il y en eut d'autres depuis qui, pour donner plus de crédit à leurs impoſtures, diſoient tenir leur origine, & vraiſemblablement leur ſecret, de Saint-Paul, lorſqu'il fut mordu par une vipère. *Voyez Carol. Stephani, Diction. Hiſtor.* & la Chirur. Françoiſe de Dalechamp, in-4.° *p. 351*. Ceux-ci ſuçoient les plaies, ce qui étoit quelquefois utile : mais pour enchérir ſur ce genre de charlatanifme, nous avons parmi nous des gens qui ſucent les oreilles, dans l'intention de guérir de la ſurdité.

qu'on appliquoit tout chaud ſur la plaie. Celſe attendoit encore beaucoup de ſuccès des antidotes, ou à leur défaut du vin pur avec du poivre, ou enfin de tout autre ingrédient propre à exciter la chaleur, & à empêcher la coagulation des liqueurs : car il croit que la plupart des venins ne donnent la mort que par-là. Il loue encore les remèdes propres à provoquer les urines, parce qu'ils ſont attenuans. CELSE.

Morſure de l'Aſpic.

Dans la morſure de l'aſpic, le vinaigre en boiſſon étoit ſon ſpécifique. Il dit que c'eſt au haſard qu'eſt dûe cette découverte. Un jeune homme fut mordu par un aſpic dans un lieu aride, où il n'y avoit point d'eau. Comme il étoit tourmenté par une ſoif violente, occaſionnée par ſa bleſſure & par la grande chaleur qu'il faiſoit alors, il but du vinaigre qu'il avoit avec lui & ſe trouva guéri. Ce qui n'eſt arrivé, dit Celſe, que parce que le vinaigre n'eſt pas ſeulement rafraîchiſſant, mais réſolutif.

Morſure du Scorpion.

Dans la morſure du ſcorpion, on regardoit le ſcorpion même comme un excellent remède ; on le broyoit dans du vin que les uns faiſoient boire & que d'autres ſe contentoient d'appliquer ſur la plaie. Quelques-uns expoſant l'animal ſur des charbons ardens, en dirigeoient la vapeur ſur la plaie, enſuite ils appliquoient le charbon même. C'eſt ainſi que l'on préludoit dès-lors à la découverte de la propriété *alexipharmaque* des alkalis volatils, indiquée par Mead & divulguée par M. de Juſſieu. On faiſoit encore uſage comme topique, du ſon ou de la farine de rue bouillie dans du vinaigre ou du ſel décrépité, mêlé avec du miel, & intérieurement on faiſoit prendre une décoction de ſemence ou de feuilles d'élianthème, bouillies dans du vin.

On ſe ſervoit encore dans la morſure du ſcorpion & de l'araignée, d'un topique compoſé d'ail & de rue broyés avec de l'huile.

Morſure du Cherſydre ou du Ceraſtes.

Dans la morſure du *cherſydre* ou du *ceraſtes*, outre pluſieurs autres remèdes internes, tels que la panacée ou le laſer, à la doſe de deux ſcrupules, le ſuc de poireau dans une chopine de vin, la ſariette qu'on faiſoit manger ; on appliquoit encore

ſur la morſure la fiente de chèvre ou la farine d'orge bouillie dans le vinaigre, ou bien la rue & le calament broyés avec du ſel, & incorporés avec le miel. On uſoit à peu-près des mêmes remèdes dans la bleſſure de la phalange.

Morſure de la phalange.

Les animaux dont on vient de parler, ne ſe trouvent pas en Italie; mais Celſe remarque que leur morſure eſt d'autant plus redoutable, que les pays où ils naiſſent ſont plus chauds. Il ajoute que l'Italie & les pays froids, ont ſur les régions brûlantes, l'avantage de produire des animaux moins venimeux. On conçoit avec Celſe, que la morſure des animaux venimeux peut être plus dangereuſe lorſqu'ils couvent ou qu'ils ſont affamés, & qu'elle ſera plus nuiſible à une perſonne à jeun ſi elle eſt en même-temps dans un état de foibleſſe, parce que la facilité de l'inhalation, tout étant égal, eſt en raiſon inverſe des forces du cœur.

Ulcères de cauſe interne.

L'homme n'a pas ſeulement autour de lui des ennemis à redouter, il en porte encore dans ſon ſein. La dépravation de ſes humeurs eſt la ſource de pluſieurs eſpèces d'ulcères. Celui que Celſe croit le plus fâcheux de tous eſt le charbon (ſ). Voici la deſcription qu'il en fait. La peau eſt rouge, parſemée de puſtules peu élevées, fort noires & quelquefois livides ou pâles; ces puſtules paroiſſent contenir de la ſanie. A leur baſe, la couleur de la peau eſt noire, & l'endroit affecté eſt plus ſec, plus dur que dans l'état naturel. Il eſt entouré d'une eſpèce de croûte dont les bords ſont enflammés. La peau dans cet endroit ne peut s'élever, elle paroît attachée à la chair ſubjacente. Il y a aſſoupiſſement, quelquefois friſſon ou fièvre, & même l'un & l'autre. Ce mal pouſſe à l'intérieur des eſpèces de racines qui s'étendent plus ou moins vîte, plus ou moins lentement. A l'extérieur il blanchit à meſure qu'il fait des progrès, enſuite il devient livide; de petites puſtules s'élèvent à la circonférence. S'il attaque l'œſophage ou le goſier, le malade eſt ſouvent ſuffoqué tout-à-coup.

Le charbon.

(ſ) Celſ. *lib. V, cap. XXVIII.*

Le charbon décrit ici par Celſe paroît différent de celui que les Grecs ont nommé *Anthrax*, quoiqu'il ſoit le même au fond.

Celſe prétend, & avec raiſon, qu'il n'y a rien de mieux que d'appliquer auſſitôt les cauſtiques ſur le charbon. Comme les chairs ſont mortes & dépourvues de ſentiment, il conſeille d'en continuer l'uſage, juſqu'à ce que le malade ſente de la douleur: enſuite on traite l'ulcère comme les autres brûlures. Il ajoute qu'il ſe forme, ſous les cauſtiques qu'on emploie, une croûte qui venant à ſe ſéparer des parties ſaines, emporte avec elle tout ce qu'il y a de vicié.

Si le mal eſt ſuperficiel, il dit qu'on peut s'en tenir aux rongeans, ou même aux cauſtiques plus ou moins actifs, ſelon la nature du mal; mais de quelques médicamens qu'on ſe ſerve, il veut toujours que l'effet ſoit de ſéparer les chairs mortes de celles qui ſont ſaines. Si l'on ne pouvoit y réuſſir par ces moyens, alors jugeant la maladie plus forte que les remèdes, il en venoit à l'application du feu. En même-temps il défendoit au malade l'uſage du vin & de tout aliment ſolide: la ſeule boiſſon qu'il lui permît étoit l'eau, ſur-tout s'il y avoit de la fièvre.

Le Cancer.

Une maladie que Celſe croyoit moins redoutable que le charbon, à moins qu'il n'eut été irrité par quelques mauvais traitemens, c'eſt le carcinome (χαρκινώμα); il dit que ce mal attaque particulièrement les parties ſupérieures, comme la face, les narines, les oreilles, les lèvres & les mamelles des femmes. C'eſt la mauvaiſe diſpoſition du foie ou de la rate qu'il accuſe de lui donner naiſſance, & cette opinion n'eſt pas ſans fondement.

Voici la deſcription qu'il en donne. On ſent dans les environs de la partie affectée des douleurs pongitives (*aliquæ quaſi puncta*). La tumeur eſt immobile, inégale, & quelquefois il y a de l'engourdiſſement. Les vaiſſeaux d'alentour ſont gonflés & comme recourbés, pâles ou livides, quelquefois même ils s'enfoncent & diſparoiſſent. Dans les uns la tumeur

eſt douloureuſe au toucher : dans d'autres elle ne l'eſt point. Le carcinome eſt quelquefois ſans ulcération, plus dur ou plus mou qu'il ne devroit l'être naturellement : d'autres fois il eſt ulcéré & accompagné de tous les ſymptômes énoncés : tantôt il n'a point de caractère particulier ; tantôt il reſſemble par ſa grandeur & par ſa ſuperficie inégale & rabotteuſe, à ce que les Grecs appeloient *Condylomes ;* il eſt rouge ou couleur de lentille. L'extirpation n'eſt pas ſans danger, elle eſt ſuivie de paralyſie ou de convulſion. Souvent, ſi l'on reçoit un coup en cet endroit, on tombe ſans parole & ſans connoiſſance. Quelquefois, en comprimant la tumeur, les bords ſe tendent & ſe gonflent, c'eſt la plus mauvaiſe eſpèce, (puiſqu'en effet la colliquation des chairs eſt manifeſte). Preſque toujours, dit-il, ce mal commence par ce que les Grecs nomment *cacoëthes ;* il dégénère enſuite en carcinome, ſans ulcération; puis il ſurvient un ulcère, & delà le *thériome.*

Cette deſcription n'eſt ni claire ni exacte : mais au moins le pronoſtic qu'il en fait & la cure qu'il propoſe ſont confirmés par l'expérience journalière.

Il n'y a que le *cacoëthes* que Celſe croit ſuſceptible de guériſon. Quant aux autres eſpèces, il dit qu'elles s'irritent en raiſon de la violence qu'on emploie pour les guérir. Il aſſure n'avoir vu de ſuccès, ni des cauſtiques, ni du feu, ni de l'extirpation même. Car ſi on le brûle, le mal s'irrite auſſitôt, & fait des progrès qui ne finiſſent qu'avec la vie du malade. Si on l'extirpe par l'inſtrument tranchant, il renaît preſqu'auſſitôt que la cicatrice eſt formée & donne la mort. Qu'on n'emploie au contraire aucun remède violent, mais ſeulement des médicamens doux, qui careſſent en quelque ſorte le mal, il n'empêche pas la plupart des malades de parvenir à une extrême vieilleſſe. « Il faut donc bien diſtinguer,
» ajoute Celſe, le cacoëthes qui eſt guériſſable, du carcinome
» qui ne l'eſt pas : mais il n'y a que le temps & l'expérience qui puiſſent l'apprendre. »

Cette première eſpèce une fois connue, Celſe appliquoit les cauſtiques. Si le mal s'adouciſſoit, ſi les accidens dimi-

nuoient, il continuoit la cure & en venoit à l'inſtrument tranchant ou même au feu. Si au contraire le mal s'aigriſſoit par l'application des remèdes, c'étoit la preuve que le cancer étoit dejà formé: alors il proſcrivoit tout remède âcre & violent. Mais ſi l'endroit étoit dur ſans ulcération, il ſe contentoit d'appliquer deſſus des figues très-graſſes, ou quelqu'emplâtre adouciſſant. Si l'ulcère étoit égal, il ſe ſervoit d'un cérat fait avec l'huile roſat, auquel il ajoutoit la poudre de coquilles broyée & délayée dans l'eau de forgeron. Si l'ulcère étoit fongueux, il eſſayoit l'écaille d'airain, qu'il regardoit comme le plus doux cauſtique. Il en continuoit même l'application juſqu'à l'entière deſtruction des fonguoſités, ſuppoſé qu'il ne ſurvînt point d'érétiſme: car alors il s'en tenoit au cérat dont on vient de parler. C'eſt en quelque ſorte ce qu'avoit dit Hippocrate dans un de ſes Aphoriſmes *(t)*, & le célèbre M. le Cat n'a pas été plus loin dans la Diſſertation couronnée en 1758, par l'Académie de Chirurgie. Nous attendons avec impatience ce que produira une Diſſertation de M. Peyrilhe notre confrère, qui vient de remporter le Prix de l'Académie des Sciences de Lyon, ſur le même ſujet. Puiſſe cet ouvrage opérer dans la pratique, une révolution heureuſe! Puiſſions-nous voir un jour l'art dégagé des entraves de l'empiriſme; & plus fécond en reſſources, arracher des bras de la mort tant de malheureuſes victimes dévouées à l'ignorance meurtrière & à l'avidité honteuſe des charlatans, ſous le prétexte ſpécieux & ſéduiſant d'une guériſon prompte ou aſſurée!

Telles ont toujours été les vues nobles de l'Académie Royale de Chirurgie. Telles ſont encore celles de l'Académie des Sciences de Lyon *(u)*.

(t) *Quibus occulti cancri fiunt, non curare melius: curati enim citiùs intereunt, non curati verò longiùs vitam trahunt.* Aphoriſ. XXXVIII, ſect. VI.

(u) Une anecdote digne d'intéreſſer les ames ſenſibles & honnêtes, c'eſt que M. Pouteau, Chirurgien célèbre de Lyon, & attaché à cette Académie, diſtinguée par les objets utiles dont elle ne ceſſe de s'occuper, a dépoſé ſix cents livres, & un reſpectable anonyme, la même ſomme, pour diriger l'attention des Savans ſur ce point important.

Le Thériome.

Du cancer, Celſe paſſe à une eſpèce d'ulcère que les Grecs nommoient *Thériome*. Tantôt cet ulcère ſe forme de lui-même, tantôt il ſuccède à un ulcère, produit par une autre cauſe : ſa couleur eſt livide & noire; il rend en abondance une humeur muqueuſe & fétide. Le tact ni les médicamens n'y font aucune impreſſion douloureuſe; il n'eſt ſenſible que quand on le gratte : ſes bords ſont douloureux & enflammés. Quelquefois il eſt accompagné de fièvre, quelquefois même il rend du ſang. Quand le mal s'étend, tous les accidens augmentent, & alors il ſe convertit en un ulcère que les Grecs nomment *erpes eſthiomenos*, parce qu'il fait des progrès rapides, corrompt les os & ronge tout le corps. La ſurface de cet ulcère, inégale, ſemblable à de la boue, rend beaucoup d'humeur gluante & d'une odeur inſupportable. L'inflammation eſt plus vive qu'on ne devroit l'attendre. L'un & l'autre ulcère, comme toutes les eſpèces de *cancer (x),* attaquent particulièrement les vieillards ou les perſonnes de mauvaiſe conſtitution.

L'erpes-eſthiomenos. Dartre *ou* ulcère rongeant.

Dans ces deux eſpèces d'ulcères, Celſe preſcrit la même curation, ſinon que les remèdes doivent être plus actifs dans la ſeconde. Le repos, point d'alimens ſolides, une large boiſſon d'eau, des lavemens, voilà quel eſt le régime dans le temps de l'inflammation ; enſuite il faiſoit prendre des alimens de bon ſuc, de l'eau pour toute boiſſon pendant le jour, le ſoir un peu de vin auſtère. Il obſerve cependant qu'on peut ſe diſpenſer d'une diette auſſi ſévère dans *l'erpes* que dans le *thériome*.

Le feu ſacré.

Ce que dit Celſe de la curation de ces ulcères, ne mérite pas que nous nous y arrêtions. Parlons du feu ſacré *(ignis ſacer)* qu'il met au rang des ulcères malins. Il en établit de deux eſpèces : celui de la première eſt rougeâtre, ou mêlé de blanc & de rouge, la peau eſt inégale, hériſſée de puſtules fort petites, égales entr'elles, preſque toujours remplies, & ſouvent accompagnées de rougeur & de chaleur. Quelquefois le mal gagne

(x) On n'a pas une idée bien nette ni bien préciſe de ce que les Anciens entendoient par *cancer :* il y a ſeulement de l'apparence qu'ils déſignoient ſous ce nom générique tout ulcère putride.

d'un

d'un côté tandis qu'il guérit de l'autre. D'autres fois les puſtules venant à ſe rompre, forment un ulcère d'où découle une humeur qui tient le milieu entre le pus & la ſanie. Cet ulcère attaque particulièrement la poitrine, les côtés, les parties éminentes du corps, & ſur-tout la plante des pieds. CELSE.

Le feu ſacré de la ſeconde eſpèce ſe borne à la peau qu'il ulcère. Il s'étend en ſuperficie : il eſt livide, mais inégalement : il ſe guérit dans ſon centre, tandis qu'il s'étend par ſes extrémités. Souvent même ce qui paroît guéri s'ulcère de nouveau. Dans la circonférence, la peau qui eſt menacée de ce mal eſt tuméfiée, dure & d'un rouge brun. Cette ſeconde eſpèce ſe manifeſte auſſi preſque toujours dans les perſonnes âgées & cacochimes, ſur-tout aux jambes.

Voilà donc les deux eſpèces de feu ſacré de Celſe, qui, comme l'on voit, diffèrent eſſentiellement de l'éréſipèle, avec lequel certains auteurs l'ont confondu. Mercurial croit que le feu ſacré n'eſt autre choſe que l'*herpes* des Grecs *(y)*, le *formica* des Arabes, le *zona* de Scribonius, le *circinus* & le *zoſter* de Pline. Celſe eſtime cet ulcère le moins dangereux & le plus facile à guérir de tous les ulcères rampans : il regarde un accès de fièvre comme le remède le plus propre à détruire l'humeur morbifique, & à produire un pus plus épais, plus blanc & de meilleure qualité. Pour lui donner une iſſue plus facile, il faiſoit une ouverture à la partie la plus déclive de l'ulcère. Tant que duroit la fièvre, il preſcrivoit la diète, le lit, les lavemens. Il mettoit les malades à l'uſage des alimens qui tiennent le milieu entre les ſubſtances douces, glutineuſes & ſalées, comme le pain non fermenté, le poiſſon, le chevreau, les oiſeaux, & preſque toute ſorte de gibier, excepté le ſanglier. S'il n'y avoit point de fièvre, il conſeilloit la geſtation, la promenade, le vin auſtère, le bain, beaucoup de boiſſon & peu d'alimens.

Si l'ulcère s'étendoit peu, il le fomentoit avec de l'eau tiède : s'étendoit-il beaucoup ? c'étoit avec du vin chaud ;

(y) Variar. lect. *lib. IV, cap. IX.*

enſuite il perçoit toutes les puſtules avec une aiguille, & appliquoit des médicamens capables de ronger les chairs mortes. L'inflammation ceſſée, l'ulcère détergé, il avoit recours aux topiques adouciſſans.

Dans la ſeconde eſpèce, il croit fort utile l'application des coins bouillis dans le vin & écraſés, ou l'emplâtre *tetrapharmaque*, auquel on a joint une cinquième partie d'encens; mais un des meilleurs remèdes, ſelon lui, c'eſt le lierre bouilli dans le vin, & après la déterſion de l'ulcère, les adouciſſans.

Ulcère Chironien.

Pour l'ulcère Chironien, c'eſt un grand ulcère qui attaque principalement les jambes & les pieds: ſes bords ſont durs, il en découle peu de ſanie & de mauvaiſe odeur. La circonférence ni le fond de l'ulcère ne ſont pas enflammés, auſſi cauſe-t-il peu de douleur. Comme il ne s'étend point, il n'eſt pas dangereux, cependant on ne le guérit pas aiſément; quelquefois il ſe couvre d'une cicatrice fort mince qui ſe rompt, & l'ulcère ſe renouvelle.

Le topique que Celſe propoſe, eſt un emplâtre composé d'écaille de cuivre, de plomb lavé & brûlé, de cadmie, de cire & d'huile roſat, en ſuffiſante quantité pour malaxer la cire avec les autres ingrédiens.

Hippocrate nous a appris que de ſon temps on renouveloit par des inciſions les bords des vieux ulcères: mais Celſe nous décrit cette opération (z). On faiſoit à l'entour de l'ulcère une inciſion avec le ſcalpel, on emportoit les bords, & l'on ſcarifioit tout ce qu'il y avoit de livide aux environs. On coupoit auſſi les varices, s'il s'en trouvoit quelques-unes qui s'oppoſaſſent à la guériſon. Quand le ſang s'étoit écoulé, on panſoit l'ulcère comme une plaie récente. Si l'on avoit de la répugnance pour l'inſtrument tranchant, on appliquoit l'emplâtre de *ladanum* : c'étoit un compoſé de réſine de térébenthine, de ſuie, d'encens, d'écaille de cuivre, de ladanum, d'alun & de litharge d'argent (a). Lorſque les bords de l'ulcère étoient rongés, on paſſoit à des médicamens propres à en procurer

(z) *Lib. V, cap. XXVI, §. 32.*

(a) *Lib. V, cap. XIX, §. 18.*

la consolidation. Ce que Celse dit de l'opération indique assez l'espèce d'ulcère où elle se pratiquoit, & même où elle convient. CELSE.

Le froid de l'hiver occasionne aussi des ulcères aux enfans, sur-tout aux pieds & aux mains *(b)*: il y a rougeur avec une légère inflammation. Quelquefois il s'élève des vessies qui s'ulcèrent. La douleur est médiocre, mais la démangeaison est grande; il en sort quelquefois, mais en petite quantité, une humeur qui paroît ressembler à du pus ou de la sanie. Les Engelures.

Dans les commencemens de cette maladie, Celse faisoit des fomentations fréquentes avec la décoction de rave ou de verveine. S'il n'y avoit point encore d'ulcération, il appliquoit le cuivre le plus chaud que le malade pouvoit le supporter. S'il y avoit ulcère, il se servoit d'alun broyé avec parties égales d'encens ou d'écorce de grenade bouillie dans l'eau & écrasée ensuite. Quand il n'y avoit que la surpeau enlevée, il préféroit les remèdes adoucissans.

Une maladie beaucoup plus fâcheuse, ce sont les écrouelles *(strumæ)*. Celse les définit des tumeurs concrètes en dedans comme des glandes, qui contiennent un mélange de sang & de pus. Il dit que ces tumeurs exercent la patience des Médecins, en ce que malgré la fièvre dont elles sont accompagnées, elles ne viennent jamais bien à suppuration, & que quand elles ont été guéries par le fer ou par les médicamens, ce qui est toujours très-long, elles reviennent dans l'endroit même des cicatrices, sur-tout si l'on n'a employé que des médicamens pour les guérir. Il remarque que le siége le plus ordinaire de cette maladie est le cou, les aisselles, les aines, les côtes. Ainsi, tout ce que dit Celse des écrouelles, n'est absolument applicable qu'aux anciennes. Les Écrouelles.

Il loue l'usage interne de l'ellébore, qu'il conseille de continuer jusqu'à ce que les écrouelles soient dissipées: mais quoi qu'il en dise, c'est un remède qu'on ne doit administrer qu'avec la plus grande réserve & à très-petite dose: alors il peut guérir

(b) Celf. *liv. V; cap. XXVIII, §. 6.*

comme atténuant. Celſe appliquoit en même-temps des médicamens attractifs & réſolutifs; il ſe ſervoit même de cauſtiques pour conſumer les tumeurs écrouelleuſes; & l'eſcarre tombée, il traitoit le mal comme un ulcère bénin. A quelque méthode qu'on s'arrête, il recommande, lorſque l'ulcère eſt bien détergé, de faire prendre de l'exercice au malade, & de lui donner de bonnes nourritures juſqu'à ce que la cicatrice ſoit formée. D'après l'expérience de quelques payſans, il aſſure qu'on peut ſe guérir de cette maladie en mangeant du ſerpent. Ce remède s'eſt conſervé, & ce n'eſt pas ſans raiſon: l'eſprit & le ſel volatil de la vipère, peuvent opérer un très-bon effet. S'il n'eſt pas sûr que la vipère contienne plus d'alkali volatil qu'un autre animal, on ſait au moins qu'elle eſt plus *animaliſée* que la plupart des autres animaux.

Le Furoncle.

Le Furoncle de Celſe (*Furunculus*) eſt le *Dothien* des Grecs: c'eſt un tubercule pointu avec inflammation & douleur, lorſqu'il tend à ſuppuration. Dès qu'il eſt ouvert & le pus évacué, il remarque que les chairs en dedans paroiſſent en partie changées en pus, en partie corrompues & d'un vert pâle. C'eſt ce que quelques Chirurgiens appeloient de ſon temps le noyau du furoncle, *furunculi ſtomachus.* Ce mal n'eſt pas dangereux, même ſans y faire de remède; car il ſuppure & perce de lui-même: mais la douleur qu'il cauſe fait qu'on aime mieux recourir aux remèdes pour s'en débarraſſer plus tôt. Alors Celſe propoſe entr'autres emplâtres le galbanum, comme un remède très-propre à procurer la réſolution de la tumeur. Si on ne l'obtient pas, il conſeille d'appliquer un emplâtre pour le faire ſuppurer. Si l'on n'a point d'emplâtre, il offre de très-bons maturatifs dans la poix & le levain; le pus évacué, il ne voit plus de remède à faire. On reconnoît bien-là notre furoncle, en obſervant cependant que cette ſorte de tumeur n'eſt pas trop ſuſceptible de réſolution.

Le Phyma & ſes différences d'avec le Furoncle.

Un tubercule à peu-près ſemblable au précédent, c'eſt le *Phyma:* mais Celſe obſerve qu'il eſt plus rond, plus plat, & ſouvent plus étendu. Le furoncle égale en groſſeur la moitié d'un œuf, ou du moins il ne l'excède jamais. Le Phyma eſt

plus gros, mais la douleur & l'inflammation ſont moindres que dans le Furoncle. Lorſque le Phyma eſt ouvert, le pus paroît le même que dans le furoncle, avec cette différence que toute la chair viciée ſe change en pus. Le Phyma plus commun chez les enfans, ſe guérit plus facilement que dans les jeunes gens, chez leſquels il eſt plus rare. On ne l'obſerve pas chez les perſonnes avancées en âge. Voilà ce que nous dit Celſe du Phyma; quant aux remèdes, il renvoie à ceux qu'il a indiqués pour le furoncle. Galien range cette tumeur, ainſi que la ſuivante, parmi les bubons, ou petites tumeurs glanduleuſes *(c)*.

Le Phygethlon.

Le Phygethlon de Celſe, appelé par les Latins *(panus) navette*, à cauſe de ſa figure, eſt une tumeur peu élevée, mais large, parſemée d'eſpèces de puſtules & accompagnée de tenſion & de douleur plus qu'on ne devroit l'attendre de la tumeur : quelquefois il s'y joint un peu de fièvre ; enfin cette tumeur ſe convertit en pus, mais lentement. Les endroits où Celſe annonce que le *phygethlon* ſe manifeſte, ſont particulièrement le cou, les aiſſelles, les aines, & les remèdes ſont encore les mêmes que pour les précédens.

L'Abcès.

Il obſerve que ces tumeurs ne ſont à proprement parler que de petits abcès ; mais que le nom générique d'abcès n'a été donné qu'à un mal plus étendu, & tendant tout-à-fait à ſuppuration. Or, ajoute-t-il, « l'abcès n'exiſte jamais ſans avoir été précédé de fièvre ou de douleur dans quelque partie. « Le plus ſouvent l'abcès eſt expoſé à la vue, puiſqu'il s'élève « comme le *Phyma*, mais ſes ſymptômes ont plus d'intenſité ; « car outre la rougeur, la chaleur, la dureté, il eſt encore accompagné de friſſon & de fièvre. Souvent auſſi aucun de ces « ſignes ne ſe manifeſte à la peau, ſur-tout lorſque le foyer du « pus eſt profond; mais alors à l'inſomnie, à la fièvre, ſe joignent des douleurs poignantes qui en décèlent le ſiége. C'eſt « un bon ſigne ſi la tumeur ne ſe durcit pas tout-à-coup. Si de « rouge qu'elle étoit elle devient blanche, c'eſt la preuve que «

(c) Lib. II, cap. I, ad Glaucum.

» le pus commence à ſe former ; car la tuméfaction & la rougeur paroiſſent long-temps avant la formation du pus. » En voilà aſſez pour annoncer la préſence de l'inflammation, mais non pour indiquer clairement celle du pus.

Lorſqu'une partie noble eſt menacée d'abcès, Celſe conſeille pour le détourner, l'application de cataplaſmes qui ſoient en même-temps répercuſſifs & rafraîchiſſans, tels que ceux qu'il a propoſés pour l'éréſipèle *(d)*. S'il y a déja de la dureté, il veut qu'on tente la réſolution par des médicamens diſcuſſifs & réſolutifs. Si la matière ne ſe réſout pas, on ne doit plus viſer qu'à la ſuppuration. Les ſignes qui font connoître que la matière eſt encore crue, dit Celſe, ſont le battement violent des artères, la peſanteur, l'ardeur, la diſtenſion, la douleur, la dureté, la rougeur de la partie affectée, ſignes auxquels ſe joignent le friſſon & la fièvre, lorſque l'abcès eſt conſidérable.

Dans les abcès profonds, il obſerve qu'au lieu de ces ſignes extérieurs qui n'exiſtent point, on ſent des douleurs poignantes en dedans. Lorſque ces ſymptômes diminuant, il ſuccédoit une démangeaiſon, & que la peau étoit livide ou blanchâtre, il jugeoit l'abcès parvenu à ſa maturité, & il procuroit l'évacuation du pus, par les médicamens ou par le fer *(e)*.

Outre les médicamens propoſés ci-deſſus pour les tumeurs diſpoſées à ſuppuration, Celſe ajoute, qu'avant qu'elles ſe durciſſent *(f)*, on peut encore inciſer la peau & appliquer une ventouſe qui comprenne l'étendue de l'inciſion, pour attirer l'humeur viciée & corrompue qui s'eſt amaſſée. Il veut même qu'on en réitère deux ou trois fois l'application, juſqu'à ce qu'il ne reſte aucune apparence d'inflammation ; mais nous obſerverons que cette pratique rarement utile aux

(d) C'étoit des cataplaſmes compoſés en grande partie de terre cimolée & de céruſe ; remèdes dangereux & propres à produire la gangrène, dans ce cas-là, comme dans celui-ci. Nous aurons occaſion d'établir le diagnoſtic & les remèdes convenables à l'éréſipèle qu'il a mal décrit, comme on peut le voir *lib. V, cap. XXVI, §. 31 & 33.*

(e) Lib. V, cap. XXVIII, §. 11.

(f) Lib. VII, cap. II.

personnes bien constituées, pourroit occasionner des désordres dans les corps mal sains ou cacochimes, où il est toujours plus avantageux d'aider la Nature à se débarrasser par une bonne coction, de l'humeur hétérogène qui la surcharge. Elle ne peut convenir que dans les abcès critiques ou dans certains abcès qu'on voit poindre le matin à la poitrine, le soir aux aines, le lendemain au cou, &c. Comme la Nature semble indécise sur le choix du lieu qu'elle prendra pour déposer la matière morbifique qui trouble ses fonctions, il faut en quelque sorte la saisir sur le temps. Alors l'incision & la ventouse deviennent des moyens fort rationels.

Quand donc Celse ne pouvoit faire usage des ventouses, ou que leur application devenoit inutile, comme dans les abcès enkistés ou profonds, il cherchoit ou à détourner les humeurs ou à les résoudre, ou à les déterminer à la suppuration. La coction du pus bien faite, il propose pour lui donner issue, divers moyens relatifs au siége ou à la nature des abcès. Il ne veut pas qu'on ouvre les abcès des aines ou des aisselles, non plus que ceux qui sont petits, superficiels ou profonds; mais qu'on applique dessus des cataplasmes capables de les déterminer à s'ouvrir d'eux-mêmes, parce qu'il ne paroît presque aucune trace de cicatrice à la suite des abcès qui n'ont pas été ouverts par le fer. Il faut cependant supposer ici que Celse ne parle que des petits abcès; car il convient ailleurs qu'il en est peu de considérables *(f)*, qu'on puisse guérir sans le secours de l'incision.

Dans les abcès profonds où il étoit nécessaire de tenir long-temps une issue ouverte, il faisoit une petite ouverture avec un fer rouge. Cependant, si la partie étoit *nerveuse*, il avoit recours à l'instrument tranchant; mais alors il attendoit que les tégumens fussent amincis par le pus. Ce délai a son avantage dans les abcès des glandes, où l'on fait presque toujours bien d'attendre une fonte complète, comme l'a recommandé Hippocrate. Aussi Celse dit-il que dans les autres

(f) Lib. VII, cap. III, in fine.

parties il eſt des abcès qu'on peut ouvrir avant leur parfaite maturité. Toutes les fois qu'on ſe ſert de l'inſtrument tranchant, il conſeille de faire toujours des inciſions auſſi petites & en auſſi petit nombre qu'il eſt poſſible, ayant égard tant pour la grandeur que pour le nombre des inciſions, à la nature de l'abcès. Car il remarque que l'étendue de l'abcès doit déterminer celle des inciſions, & qu'il eſt quelquefois néceſſaire d'en faire deux ou trois. Il recommande, autant qu'on le peut, de faire l'ouverture à la partie la plus déclive, pour éviter que le pus par ſon ſéjour ne corrode les parties ſaines & ne produiſe des ſinus. Nous obſerverons avec lui qu'il eſt même des cas où il faut emporter les tégumens, comme lorſque les humeurs ont été dépravées par de longues maladies, ou quand la peau qui recouvre l'abcès, eſt pâle & comme inanimée. Alors il eſt clair que cette peau ſeroit inutile & même incommode; il vaut donc mieux l'emporter, mais il veut en même temps qu' on donne à la plaie la figure d'une feuille de myrthe : règle qu'il preſcrit toutes les fois qu'on eſt obligé d'enlever une portion des tégumens, parce qu'il étoit, avec tous les Anciens, dans le préjugé qu'une plaie de cette figure ſe guériſſoit plus facilement.

De quelque manière que l'abcès ait été ouvert, s'il eſt aux aiſſelles ou aux aines, il ne veut pas qu'on y introduiſe de la charpie. Il la croit encore inutile dans les abcès des autres parties, lorſqu'ils ſont ſuperficiels, que l'ouverture eſt petite & la ſuppuration peu conſidérable, pourvu qu'en même-temps le malade ſoit d'un bon tempérament & ſans fièvre. Dans les autres abcès dont l'ouverture eſt grande, il permet la charpie, mais en petite quantité. Il ajoute qu'on peut la couvrir de miel, ou ſans charpie, y appliquer la farine de lentille cuite avec le miel, ou de l'écorce de grenade cuite dans le vin, ou enfin l'un & l'autre mêlés enſemble. Si les environs de l'abcès étoient durs, il appliquoit pour les ramollir la mauve écraſée, ou la ſemence de fénugrec ou de lin bouillie dans le vin de raiſins ſéchés au ſoleil.

Il eſt des ſignes qui font connoître ce que l'on doit eſpérer ou

ou craindre du traitement des abcès, & ces signes sont ceux qui se tirent des bonnes ou des mauvaises qualités des matières purulentes *(g)*. Celse reconnoît qu'ils sont à peu-près les mêmes que ceux des plaies, puisque dans l'un & l'autre cas, un sommeil paisible, une respiration facile, point d'altération, de dégoût, ni de fièvre, un pus blanc, homogène & sans odeur, sont toujours des signes favorables, tandis que l'insomnie, la respiration laborieuse, la soif, l'inappétence, la fièvre, un pus noir, bourbeux & de mauvaise odeur, sont d'un fâcheux présage. Nous regarderons encore, avec Celse, comme un très-mauvais signe, lorsque dans le cours du traitement, il survient une hémorragie, que les bords de l'abcès deviennent calleux avant qu'ils soient remplis, ou que les chairs deviennent flasques & sans vigueur, &c. CELSE.

« Mais que ces signes soient bons ou mauvais, ajoute Celse, il est du devoir du Chirurgien de faire tous ses efforts pour « rendre la santé au malade. Toutes les fois donc qu'il aura « ouvert un abcès, il doit, s'il a dessein de modérer l'affluence « des humeurs, le laver avec un mélange de vin & d'eau de « pluie, ou avec une décoction de lentille. S'il est question de « le déterger, ce sera avec du vin miellé, & il appliquera « ensuite les mêmes remèdes. »

Lorsque l'ulcère est détergé & net, Celse veut qu'on s'occupe de la régénération des chairs ; que pour cet effet on fomente l'ulcère avec parties égales de vin & de miel, & qu'on applique ensuite une éponge trempée dans le vin ; mais il prétend, avec raison, que pour incarner les ulcères, on doit plus compter sur le régime que sur tous les médicamens. Voici donc celui qu'il propose. Lorsque le malade est sans fièvre & que l'appetit est revenu, il faut qu'il s'assujettisse tous les jours à une gestation douce, & qu'il use d'alimens solides & liquides, assez nourrissans pour réparer les pertes que le corps a faites. Il prescrit le même régime dans les abcès ouverts par l'action des médicamens.

(g) Cels. *liv. VII.*

Les Fistules.

Celse remarque que les abcès donnent quelquefois naissance à des fistules, quoiqu'elles puissent aussi provenir de tout autre ulcère. Il définit la fistule un ulcère profond, étroit, calleux *(h)*. Les fistules peuvent se former dans toutes les parties du corps : mais Celse tire leur différence des endroits qu'elles occupent. Il en reconnoît de plusieurs espèces. Pour commencer par les plus ordinaires, il dit que les unes sont plus ou moins profondes ; que d'autres, & c'est le plus grand nombre, sont celles qui traversent. Il en est de simples, de doubles, de triples, c'est-à-dire, que d'un seul orifice il part deux ou trois sinus ou même plus. Il y en a encore de droites, d'obliques, de tortueuses. On en voit qui se terminent dans les chairs, d'autres vont jusqu'aux os, aux cartilages, ou pénètrent même dans le corps, lorsqu'elles ne se trouvent bornées ni par les os ni par les cartilages. Enfin, les unes se guérissent facilement, d'autres difficilement, & quelques-unes sont absolument incurables. Voilà une des divisions les plus claires que l'on rencontre dans cet auteur ; mais malheureusement cette clarté ne tombe que sur les mots.

Le pronostic des fistules qu'il établit est plus détaillé, plus exact que celui d'Hippocrate. Il range parmi les fistules aisées à guérir celles qui sont simples, récentes, situées dans les chairs, sur-tout si le sujet est jeune & d'une bonne constitution. On conçoit bien que les dispositions contraires doivent rendre la cure plus difficile : c'est pourquoi il avertit que ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'on guérit les fistules qui intéressent les os, les cartilages, les nerfs, les muscles, celles qui ont leur siége dans les articles, ou qui pénètrent jusqu'au

(h) Cette définition s'est conservée jusqu'à nous. Quoique le mot *calleux*, pris dans une signification trop stricte, semble devoir exclure du genre des fistules, certains ulcères qui en sont véritablement des espèces, c'est en quelque sorte la faute de la langue Chirurgicale, qui n'a qu'un mot, & ce mot est *calleux*, pour signifier la vraie callosité d'une fistule ou d'un ulcère & cet épaississement de l'épiderme qui recouvre les bords du bec-de-lièvre. Or ce même épaississement se remarque dans toutes les fistules, mais elles ne sont pas pour cela toutes calleuses dans le sens stricte de ce mot. Celse lui-même ne l'a pas cru, comme on le verra ci-après.

poumon, à la vessie, à la matrice, à de gros vaisseaux, à la mâchoire, au gosier, à l'estomac, dans l'abdomen. Il juge celles qui s'étendent aux intestins toujours dangereuses & souvent mortelles, sur-tout si le sujet est valétudinaire, vieux ou cacochime. CELSE.

Celse veut, avant toutes choses, qu'on porte la sonde dans la fistule, pour s'assurer de sa direction & de sa profondeur. Il prétend que par la sonde on reconnoît encore si l'os est affecté ou non, & à quel degré: car si ce qu'on touche avec l'extrémité de la sonde est mou, la fistule n'existe que dans les chairs; si l'on sent au contraire plus de résistance, elle pénètre jusqu'à l'os. Si la sonde glisse sur l'os, il estime qu'il n'y a point de carie, & que si elle ne glisse pas, l'os est carié, mais légèrement, ce qui n'est cependant pas toujours vrai; car il est important ici de ne pas se laisser tromper par les petites éminences & inégalités qui pourroient bien arrêter la sonde, quoique l'os fût sain. Enfin si l'on sent des inégalités & des aspérités, Celse croit la carie plus considérable. Il ajoute que le siége de la fistule fait connoître s'il y a un cartilage dessous, & que la résistance qu'on éprouve avec la sonde, apprend si la fistule y est parvenue.

Par tout ce qui a précédé, Celse jugeoit du siége, de l'étendue, du danger des fistules; & la quantité du pus, signe pourtant assez équivoque, lui annonçoit que la fistule étoit simple ou composée. Si, par exemple, il sortoit plus de pus, qu'il n'estimoit qu'un seul sinus en pouvoit contenir, il inféroit qu'il y en avoit plusieurs. C'est la nature du pus qui lui découvroit si les sinus étoient dans les chairs, dans les *nerfs, ou dans les parties nerveuses, comme les tuniques & les membranes:* en ce que le pus qui vient des chairs est blanc, égal & plus abondant; que celui qui sort des parties *nerveuses* est de même couleur, mais plus clair & en moindre quantité, & que celui des nerfs est gras & assez semblable à de l'huile. Il faut convenir que Celse se seroit souvent mépris sur la nature des parties occupées par la fistule, avec de pareils signes diagnostiques. Mais il est bon, selon le conseil de cet auteur, de faire prendre au malade différentes attitudes: elles indiquent jusqu'à un certain point

» de quel côté s'étendent les finus. « Car fouvent le pus qui » ne couloit plus, recommence à couler lorfqu'on fait changer » le malade de fituation, ce qui prouve non-feulement qu'il y a » un autre finus qui fournit du pus, mais encore que ce finus fe porte vers une autre partie. »

Si la fiftule étoit dans les chairs ; fi elle étoit fimple, récente ; fi elle n'étoit ni tortueufe, ni profonde ; fi elle n'attaquoit point un article, mais une partie immobile par elle-même, & qui ne fe mût que lorfque tout le corps fe mouvoit, Celfe fe contentoit de l'emplâtre propre aux plaies récentes, pourvu qu'il entrât dans fa compofition ou du fel ou de l'alun, ou de l'écaille de cuivre, ou du verdet, ou quelqu'autre fubftance métallique. Il faifoit avec cet emplâtre une tente *(i)* un peu plus mince par un bout que par l'autre. Il introduifoit cette tente dans la fiftule par l'extrémité la plus mince, jufqu'à ce qu'il en fortît *un fang pur.* C'eft ainfi qu'il faifoit toutes les tentes ou collyres fiftulaires. Par-deffus il appliquoit le même emplâtre, étendu fur un linge qu'il recouvroit d'une éponge trempée dans du vinaigre. Il ne levoit cet appareil que le cinquième jour. Si la fiftule étoit fort éloignée du *thorax*, il faifoit manger de temps à autre des racines de raifort & vomir enfuite.

Dans les fiftules invétérées, qui étoient devenues calleufes *(k)*, ce qu'il reconnoiffoit à fes bords durs, blancs ou pâles, il avoit recours à des remèdes plus actifs, dont il formoit une tente. Il en donne plufieurs recettes : mais il préfère à toutes celle de *Megès*, comme plus fimple & plus efficace. C'étoit

(i) Collyrium. Les Anciens défignoient fous ce nom des médicamens fecs, préparés auparavant, & réduits en maffe par le moyen de quelque glutinant. Ils étoient d'une forme oblongue, ronde, de manière à pouvoir être introduits dans quelque cavité comme dans une fiftule, dans le vagin, dans l'anus. Ainfi ils différoient peu des tentes, des peffaires & des *glands* ou fuppofitoires. Hippocrate même les a employés à ces différens ufages. Voyez *de morb. mulier, lib. 1, &* *paffim in operib.*

(k) Il ne faut pas inculper légèrement les Anciens : car on voit ici que quoique Celfe, dans fa définition, faffe de la callofité une condition effentielle de la fiftule, il en reconnoît lui-même qui ne font pas calleufes, ou du moins qu'il met une très-grande différence entre les efpèces de callofités.

du verdet ratiſſé qu'on piloit; on faiſoit enſuite diſſoudre de la gomme ammoniaque dans du vinaigre, & avec cette diſſolution, on donnoit au verdet la conſiſtance convenable pour en former une tente. L'objet de Celſe n'étoit pas ſeulement de conſumer les calloſités qui étoient extérieures, mais encore celles qu'il croyoit exiſter au fond de la fiſtule: car lorſque la fiſtule étoit plus longue & profonde, il y portoit la ſonde, à l'aide de laquelle il inciſoit l'entrée de la fiſtule, & il introduiſoit enſuite telle tente qu'il jugeoit à propos. CELSE.

S'il y avoit à la fiſtule deux ſinus ou même plus, mais profonds, & ſitués dans les chairs, il ne ſe ſervoit plus de tente, par la raiſon qu'il n'auroit guéri que le ſinus où il auroit introduit la tente, ſans apporter aucun ſoulagement aux autres. Alors il rempliſſoit un roſeau à écrire, des mêmes médicamens réduits en poudre, dont il compoſoit les tentes; il adaptoit un bout du tuyau à l'orifice de la fiſtule, & ſouffloit par l'autre pour faire pénétrer ces médicamens dans les différens ſinus; ou bien il délayoit ces médicamens dans du vin: ſi la fiſtule étoit ſordide, dans du vin miellé; ſi elle étoit calleuſe, dans du vinaigre, & il injectoit cette liqueur par l'orifice de la fiſtule. Par-deſſus il appliquoit des cataplaſmes rafraîchiſſans & répercuſſifs, parce que les bords de la fiſtule ſont ordinairement un peu enflammés. A la levée de l'appareil, avant d'injecter de nouveaux médicamens dans la fiſtule, il la nettoyoit par des injections de vinaigre, de vin miellé, ou par une décoction de quelque plante, ſelon l'exigence des cas.

Quand la fiſtule commençoit à ſe déterger, il appliquoit des agglutinatifs, & ſur-tout l'éponge enduite de miel cuit. Pour les tentes, il les regardoit comme des corps étrangers. « Je n'ignore pas, dit-il, qu'il en eſt qui veulent qu'on introduiſe dans la fiſtule, pour faciliter la régénération des chairs, « de la charpie tournée en forme de *collyre* ou de tente; mais « c'eſt un remède plus propre à conſolider la fiſtule qu'à l'incarner, « & l'on ne doit pas craindre que les chairs ſaines, lorſqu'elles « ſe touchent, ne ſe réuniſſent pas, ſur-tout lorſqu'on emploie « les remèdes convenables, puiſque dans l'ulcération des doigts «

» on eſt obligé de prendre beaucoup de précautions, pour » empêcher, lorſqu'ils ſe guériſſent qu'ils ne ſe collent les uns aux autres *(l)*. »

Mais quand les fiſtules ſont ſi profondes, qu'il eſt impoſſible de porter le *collyre* juſqu'au fond *(m)*, & quand elles ſont tortueuſes ou multipliées, il avoue qu'on a plus de ſecours à attendre de l'opération de la main que des médicamens. Lors donc que la fiſtule étoit de biais ſous la peau, il introduiſoit dedans une ſonde pour diriger l'inciſion. S'il y avoit des ſinus, il les ouvroit de la même manière. Lorſqu'il étoit parvenu à l'extrémité de la fiſtule, il emportoit tout ce qu'il y avoit de calleux, & réuniſſoit enſuite les bords par la boucle ou par les médicamens agglutinatifs. La fiſtule s'étendoit-elle dans les chairs, il y portoit la ſonde auſſi loin qu'il étoit poſſible. Après l'avoir ouverte, il rapprochoit encore les lèvres de la plaie par les mêmes moyens. Enfin, ſi le fond de l'ulcère étoit ſordide, ce qu'il dit arriver quelquefois par la carie de l'os, il commençoit par détruire le vice & paſſoit enſuite aux ſuppuratifs.

Fiſtule des côtes.

Quand il y avoit entre les côtes une fiſtule qui pénétroit en deſſous, il emportoit hardiment la portion de la côte, pour ne laiſſer rien de vicié qui pût entretenir la fiſtule; en quoi il a été imité avec fruit par le célèbre *le Cat* & par M. *David*, qui s'avance à grands pas à la célébrité. Celſe remarque qu'il y a auſſi des fiſtules qui après avoir pénétré au-delà des côtes, vont juſqu'au diaphragme qu'elles endommagent; ce qu'on peut reconnoître par le lieu qu'elles occupent; par l'étendue de la douleur, par l'humeur mouſſeuſe dont l'air qui ſort de la poitrine eſt quelquefois chargé, ſur-tout lorſque le malade retient ſon haleine; mais ces ſortes de fiſtules, il les regarde comme abſolument incurables. Dans celles qui ſont guériſſables, il juge les médicamens tout-à-fait contraires. Il obſerve bien qu'il n'y a rien de mieux que la charpie sèche ou la charpie trempée dans le miel, ſi l'on a quelque choſe à déterger.

(l) Celſe, *lib. V, cap. XXVIII, §. 12.* | (m) Idem, *lib. VII, cap. IV.*

Celse.

Fiſtules du ventre.

Quelques auteurs frappés de la grande réputation de *Soſtrate*, célèbre Chirurgien (tant l'autorité eſt dangereuſe), regardoient d'après lui, toutes les fiſtules du ventre comme incurables. Mais Celſe montre que ce ſentiment eſt outré: car, puiſqu'on guérit bien une plaie de l'abdomen, où les inteſtins ſortent du ventre, en les réduiſant & en rapprochant les lèvres de la plaie, une fiſtule peu conſidérable, pénétrant dans l'abdomen, peut être ouverte & réunie par les mêmes moyens.

Fiſtules de l'anus.

Ainſi qu'Hippocrate, Celſe guériſſoit les fiſtules de l'anus par la ligature: mais ſon procédé étoit différent à quelques égards. Voici celui de Celſe. Il introduiſoit dans la fiſtule une ſonde. Quand elle avoit atteint le fond de la fiſtule, il y faiſoit une petite inciſion, par laquelle il faiſoit paſſer cette ſonde armée à l'autre extrémité d'un fil de lin crud en trois doubles. Le fil paſſé, il faiſoit avec les deux chefs, un nœud, mais de façon à contenir lâchement la peau de deſſus la fiſtule. On délioit ce fil deux fois par jour, & on le retiroit de façon que ce qui étoit dehors entroit dans la fiſtule. Tous les trois jours, on attachoit un nouveau fil au bout de l'ancien, qui ne ſervoit plus qu'à faire paſſer le dernier fil. Par ce moyen le fil coupoit peu-à-peu la peau de deſſus la fiſtule. Tandis que l'endroit ſur lequel portoit le fil ſe rongeoit, celui ſur lequel il ne portoit plus ſe guériſſoit. Celſe avoue que cette cure eſt longue, mais qu'elle n'eſt pas douloureuſe. On ſait que M. *Foubert*, Chirurgien de Paris, a été le reſtaurateur de cette méthode, avec cette différence qu'il ſe ſervoit d'un fil de plomb. Sa méthode, à conſtriction égale, eſt moins douloureuſe que celle d'Hippocrate ou de Celſe, mais par-là même elle eſt plus longue. Le poli & le plus grand diamètre du fil de plomb, font que les parties ſe ſcient plus lentement.

Pendant la cure, Celſe remarque que le malade peut vaquer à ſes affaires, ſe promener, ſe baigner, manger de même qu'en parfaite ſanté. Il ajoute que, ſi l'on eſt preſſé de guérir, il n'y a qu'à ſerrer le fil plus fort, & introduire toutes les nuits une tente de charpie dans la fiſtule, afin que les tégumens qui

la recouvrent étant plus diſtendus, ſe coupent plus promptement, ce qui toutefois ne peut ſe faire ſans douleur. Enfin, l'on abrège encore la cure, mais on ſouffre davantage, en enduiſant le fil & la tente de quelques médicamens propres à conſumer les calloſités.

Cependant Celſe reconnoît des cas où il eſt indiſpenſable de ſe ſervir de l'inſtrument tranchant, comme lorſque la fiſtule s'ouvre en dedans & qu'elle a pluſieurs ſinus. Alors, après avoir introduit une ſonde dans la fiſtule, on faiſoit deux inciſions parallèles *(n)*, l'une près de l'autre, & l'on emportoit la petite aiguillette qui les ſéparoit, afin que les bords ne ſe réuniſſent pas ſi-tôt, & qu'il y eût un intervalle pour mettre un peu de charpie. Le reſte du traitement étoit le même que dans la cure des abcès. Mais ſi d'une ouverture fiſtuleuſe partoient pluſieurs ſinus, on commençoit par inciſer la fiſtule dans toute ſa longueur, & l'on faiſoit une ligature à chacun des ſinus qui ſe rencontroient latéralement. S'il en étoit quelqu'un plus profond qu'il fût dangereux d'attaquer par l'inſtrument, on y introduiſoit un *collyre* fiſtulaire.

Dans la cure des fiſtules, ſoit qu'on les traite par l'opération, ou par les médicamens, Celſe preſcrit des alimens humectans & rafraîchiſſans, de l'eau pour toute boiſſon, copieuſement & long-temps; lorſque les fiſtules commencent à s'incarner, il permet le bain & des alimens plus nourriſſans.

On a peine à croire qu'Hippocrate n'ait point opéré la fiſtule de l'anus par l'inſtrument tranchant, lui qui ménageoit

(n) *Duabus lineis incidenda cutis eſt, ut media inter eas habenula tenuis admodum ejiciatur, ne protinus oræ coëant, ſitque locus aliquis lineamentis, &c.* M. Ninnin traduit de cette manière : « On fait à la peau deux inciſions parallèles proche l'une de » l'autre, afin qu'on puiſſe mettre » entre deux une petite bride qui em» pêche les bords de ſe réunir tout de » ſuite, ce qui donne lieu d'introduire un peu de charpie dans la plaie. » M. Ninnin dira qu'il a lû *injiciatur* avec Almelowen : mais il auroit dû s'apercevoir que c'eſt une faute. On ne peut expliquer raiſonnablement cette phraſe qu'avec le mot *ejiciatur*, qu'on trouve dans la plupart des éditions, même d'un mérite inférieur à celle d'Almelowen que nous avons ſuivie. C'eſt malgré ces fautes & les omiſſions qu'on rencontre quelquefois dans le texte, une édition des plus exactes que nous ayons.

ſi peu

ſi peu l'inteſtin rectum, dans la cure des hémorroïdes, puiſqu'il dit avec aſſurance que les ſections répétées, les ſutures, l'application du feu ſur cette partie, toutes choſes qui paroiſſent fort graves par elles-mêmes, ne ſont jamais dangereuſes *(o)*. CELSE.

Il eſt un autre genre d'ulcère, que les Grecs nomment *meliceria*. Celſe en établit de deux eſpèces. Le *meliceria* de la première, connu des Grecs ſous le nom de *cerion*, & des Latins ſous celui de *favus*, eſt blanchâtre, ſemblable au furoncle, mais plus grand & plus douloureux. Lorſqu'il commence à ſuppurer, il ſe forme pluſieurs trous par leſquels tranſude une humeur glutineuſe & purulente. Cependant il ne parvient jamais à une parfaite maturité. Lorſqu'on l'ouvre, on y remarque beaucoup plus de chairs viciées que dans le furoncle. Il eſt auſſi plus profond. Rarement il ſurvient ailleurs que dans la partie chevelue de la tête. C'eſt apparemment la teigne à rayon de miel.

La teigne à rayon de miel.

Celui de la ſeconde eſpèce ne paroît différer de l'autre que par ſa violence, quoiqu'il ait des traits de reſſemblance aſſez marqués, avec les croûtes de lait, *achores* ou *cruſtæ lacteæ*. Il eſt dur, large, d'un verd pâle & plus ulcéré. Il ſe forme à la racine de chaque cheveu un petit trou, par lequel s'écoule une humeur gluante, pâle, quelquefois épaiſſe comme le miel ou le gui, d'autres fois comme l'huile. Quand on l'ouvre, la chair en dedans paroît verte. La douleur & l'inflammation ſont pour l'ordinaire très-violentes & accompagnées de fièvre aiguë.

Croûtes de lait.

Sur la première eſpèce, on appliquoit avec ſuccès des figues sèches & la ſemence de lin cuite dans le vin miellé, ainſi que les cataplaſmes maturatifs : on employoit contre la ſeconde eſpèce les mêmes médicamens & la farine cuite dans le vin miellé, à laquelle on ajoutoit moitié de térébenthine. On ſe ſervoit encore de figues cuites dans le vin miellé, avec un

(o) Rectum inteſtinum & ſecans & reſecans & conſuens & urens & putrefaciens, etiamſi graviſſima hæc eſſe videantur, nihil læſeris. Hippocr. de hæmorroïdib. lib. initio.

peu d'hyſope écraſé & une quatrième partie de raiſin ſauvage.

Dans l'une & l'autre eſpèce, ſi ces médicamens faiſoient peu d'effet, on emportoit avec l'inſtrument tranchant, la ſurface de l'ulcère juſqu'à la chair ſaine, & l'on appliquoit d'abord ſur cette plaie des médicamens ſuppuratifs, enſuite les déterſifs, puis les incarnatifs.

Eſpèces de verrues.

Celſe parle encore de certaines tumeurs ſemblables à des verrues, qui ont chacune des noms particuliers. D'après les Grecs, il appelle *acrochordon* une tumeur qui ſe forme ſous la peau, & qui s'y attache par une pellicule fort mince. La peau, ſans changer de couleur, eſt en cet endroit plus âpre & plus dure qu'elle ne devroit l'être. Cette tumeur eſt petite, preſque toujours accompagnée de pluſieurs autres, & ſur-tout dans les enfans. Quelquefois elle diſparoît tout-à-coup; d'autres fois elle excite une légère inflammation, & il arrive auſſi qu'elle ſe termine par ſuppuration. Il appelle *acrothymion* une eſpèce de verrue dont la baſe eſt large & le ſommet étroit, dur & plein d'aſpérités qui ont la couleur de la fleur de thim, d'où lui vient ſon nom. Cette tumeur ſe fend aiſément, & rend quelquefois un peu de ſang. Elle eſt pour l'ordinaire de la groſſeur d'une fève d'Égypte, rarement plus groſſe, quelquefois plus petite. Elle vient tantôt ſeule, tantôt accompagnée de pluſieurs autres, ou à la paume des mains ou à la plante des pieds. Les plus mauvaiſes ſont celles qui ſe forment aux parties naturelles, où le plus ſouvent elles ſe crèvent & laiſſent échapper du ſang.

L'acrochordon.

L'acrothymion.

Myrmecies *ou* fourmillière.

Il nomme *Myrmecies* des verrues moins élevées & plus dures que l'eſpèce précédente. Elles ont des racines plus profondes & cauſent plus de douleur. Elles ſont larges à leur baſe, étroites à leur ſommet, & rendent moins de ſang que le *thymion*. Il eſt rare qu'elles ſurpaſſent en groſſeur un grain de lupin. Elles naiſſent ou dans la paume des mains, ou à la plante des pieds. Après avoir ainſi décrit les verrues, Celſe vient à leur pronoſtic, & voici ce qu'il en dit. Les deux premières eſpèces diſparoiſſent ſouvent d'elles-mêmes, ſur-tout ſi elles ſont petites. Il eſt rare que les *myrmecies* & les cors

sé dissipent spontanément. Si l'on coupe *l'acrochordon*, comme il n'a point de racines, il ne revient plus. L'*acrotymion* & les cors ont une racine ronde qui pénètre jusqu'aux chairs. Si en les coupant on n'enlève point cette racine, ils renaissent. Les *myrmecies* ont des racines fort larges, qu'on ne peut emporter sans produire une grande ulcération. CELSE.

Celse prétend qu'on se trouve bien de ratisser les cors des pieds de temps à autre *(p)*; que c'est le moyen de les ramollir; que souvent même s'il en sort un peu de sang, ils disparoissent. Il ajoute qu'on les enlève encore en les déracinant tout autour, & en appliquant dessus un peu de poudre de meule à moulin amalgamée avec de la résine. Les cors des pieds.

On voit que les cors, malgré leur peu d'importance, ont fixé l'attention de Celse, & vraisemblablement celle des plus grands Chirurgiens de son temps. Marc-Aurèle Severin, célèbre Professeur de Chirurgie à Naples *(q)*, a adopté le procédé curatif de Celse, & l'a même consigné dans sa *Chirurgie efficace*. Plusieurs autres Chirurgiens du premier ordre, n'ont pas cru au-dessous d'eux d'écrire sur un mal que le plus mince Chirurgien rougiroit de panser. Il y a bien d'autres maladies que la dignité mal entendue des Chirurgiens a abandonnée aux charlatans. S'ils n'eussent pas dédaigné de construire des brayers, il n'y eût jamais eu de ces charlatans qui vont de province en province mutilant les enfans *rompus*, ou crus tels par des parens ignorans. C'est par la même raison que nous avons dans les villes des particuliers qui exercent, à la faveur d'un brevet d'*Expert*, différentes parties de la Chirurgie, & souvent même impunément toute la plénitude de l'art : car les loix seront toujours impuissantes pour réfréner des fraudes domestiques, parce qu'elles exigent des preuves qu'on ne peut acquérir, par l'attention qu'ont à se cacher ceux qui portent sciemment la faulx dans la moisson d'autrui.

Celse n'a pas négligé jusqu'aux pustules qu'il décrit. Les pustules.

(p) Cels. *lib. V, cap.* XXVIII. | (q) *De Sectionib. cap.* CXI.

Il dit avec Hippocrate *(r)*, qu'elles naiſſent ſur-tout au printemps. Tantôt toute l'habitude du corps *(ſ)*, tantôt une ſeule partie eſt couverte d'âpretés ſemblables aux puſtules qui ſurviennent après les piqûres ou après les ſueurs. Les Grecs appellent *exanthèmes* ces ſortes de puſtules qui ſont tantôt rouges & tantôt de la couleur de la peau. Souvent il s'en élève pluſieurs ſemblables aux boutons *(varis)*, & quelquefois plus groſſes. Elles ſont livides, pâles ou noires, ou de toute autre couleur & remplies de ſéroſités. Viennent-elles à crever, la chair ſubjacente paroît ulcérée. Les Grecs les nomment *phlictènes*, & elles ſont produites par le froid, par le feu & par les médicamens.

Phlyſacion. Le *phlyſacion* de Celſe (d'autres liſent mieux *pſydracion*), eſt une eſpèce de puſtule un peu dure, pointue, blanchâtre. En la comprimant, il en ſort de l'humidité. A la ſuite des puſtules viennent quelquefois de petits ulcères plus ou moins ſecs, plus ou moins humides, quelquefois accompagnés de prurit, & même d'inflammation & de douleur. Il en ſort du pus, de la ſanie, ou l'un & l'autre. Ces ulcères attaquent particulièrement les enfans; rarement ils viennent au milieu du corps, mais preſque toujours aux extrémités.

Epinyctis. De toutes les eſpèces de puſtules, Celſe n'en voit pas de pire que l'*epinyctis*. Sa couleur eſt livide ou noirâtre ou blanche. Ses bords ſont fort enflammés. Elle eſt plus douloureuſe qu'elle ne devroit l'être en raiſon de ſa groſſeur, qui n'excède jamais celle d'une fève. Elle ſe fait ſentir aux extrémités du corps, & ſur-tout la nuit, d'où les Grecs lui ont donné le nom d'*epinyctis*. En ouvrant cette puſtule, on y découvre une ulcération muqueuſe, de la couleur de l'humeur qu'elle contient.

Celſe n'admet rien de plus efficace dans la cure de toutes les puſtules que la promenade, l'exercice, ou à leur défaut, la geſtation. Il ajoute qu'il eſt encore à propos de diminuer la nourriture, & de renoncer à tout aliment âcre & atténuant.

(r) Aphoriſm. XX. ſect. 3. | *(ſ)* Celſ. *loco citato*, §. 15.

Lorſqu'un enfant à la mamelle eſt attaqué de puſtules, il veut que la nourrice uſe des mêmes précautions. De plus, ſi l'on eſt aſſez fort, ſi les puſtules ſont petites, il conſeille d'exciter la ſueur, de ſaupoudrer de nitre les puſtules, de ſe faire oindre avec un mélange d'huile & de vin, puis de ſe mettre au bain. Si ces remèdes ont peu de ſuccès, & ſi les puſtules ſont groſſes, il recommande d'y appliquer des feuilles de lentilles d'eau, & lorſque la ſurpeau eſt enlevée, des médicamens adouciſſans. Pour ce qui eſt de l'*epinyctis*, après avoir appliqué la feuille de lentille, on les panſoit avec la renouée ou la coriandre verte. On appliquoit ſur les ulcères qui ſuccèdent aux puſtules un mélange de litharge d'argent & de ſemence de fenu-grec, amalgamées avec l'huile roſat & le ſuc de chicorée, juſqu'à ce que le tout eût acquis la conſiſtance de miel. On oignoit les puſtules des enfans, d'abord avec l'onguent de céruſe, enſuite avec un liniment compoſé de pyrite, d'amandes amères & d'huile. CELSE.

La gale (*ſcabies*) eſt, ſelon Celſe (*t*), une dureté de la peau, accompagnée de rougeur & de puſtules, quelquefois humides & quelquefois sèches. De quelques-unes de ces puſtules, il ſort de la ſanie, d'où réſulte une ulcération avec prurit. La gale s'étend rapidement dans certains ſujets, dans d'autres elle revient dans certains temps de l'année. Plus il y a d'âpreté & de démangeaiſon à la peau, plus la gale eſt difficile à guérir. « C'eſt pour cela, dit-il, que les Grecs appellent cette eſpèce *agria*, c'eſt-à-dire, *férine* ». La Gale.

Il preſcrit ici le même régime que dans la cure des puſtules. Dans la gale récente, il propoſe une compoſition faite d'ivoire calciné, de ſafran, de verdet, de poivre blanc, de verjus, de chacun une partie; de calamine, huit parties; & dans le cas d'ulcération, il ſe ſervoit de la ſuivante. C'étoit une partie de ſoufre, quatre parties de cire, une chopine de poix liquide & environ deux pintes d'huile; on faiſoit cuire le tout en conſiſtance de miel. De ces deux formules la

(*t*) Celſ. *lib. V cap. XXVIII, §. 16.*

première eſt dangereuſe, & la ſeconde eſt admiſe, à très-peu de changement près, dans la thérapeutique de nos jours.

Lèpre des Grecs.

L'*impetigo* de Celſe ſemble être la lèpre des Grecs *(u)*; il en diſtingue quatre eſpèces. La moins mauvaiſe, ſelon lui, eſt celle qui, comme la gale, s'annonce par la dureté, la rougeur, l'ulcération & l'éroſion de la peau. Elle diffère de la gale en ce que l'ulcération eſt plus conſidérable, & que ces puſtules reſſemblent aux boutons ordinaires *(varis)*. Elle eſt accompagnée de petites véſicules qui par la ſuite ſe détachent de la peau en forme d'écaille. Cette maladie revient à des périodes marquées.

La ſeconde eſpèce eſt plus fâcheuſe & approche beaucoup de la maladie qu'il nomme *papula :* mais elle eſt plus raboteuſe, plus rouge & n'a point de forme déterminée. Il tombe de la ſurpeau quantité de petites écailles; l'éroſion eſt plus grande que dans la première eſpèce. Elle fait des progrès plus rapides, & s'étend davantage. Enfin elle paroît & diſparoît à des périodes plus marquées. Il ſurnomme celle-ci *impetigo rubra.*

La troiſième eſpèce eſt plus mauvaiſe que les deux autres. Elle eſt plus denſe, plus dure, & il y a plus de tuméfaction; l'épiderme ſe gerce, l'éroſion eſt plus conſidérable. Elle eſt écailleuſe & noire, & fait des progrès rapides. Les temps où elle a coutume de paroître & de diſparoître, ſont moins variés. Elle ne ſe diſſipe jamais entièrement. Il donne à celle-ci le ſurnom de *impetigo nigra.* Conſtantin croit reconnoître ici le *malum mortuum* des Arabes *(x)*.

Enfin, la quatrième eſpèce, qu'il dit incurable, ne diffère des autres que par ſa couleur. Elle eſt blanchâtre & ſemblable à une cicatrice récente. Elle a des écailles dont les unes ſont pâles, d'autres blanchâtres & d'autres ſemblables à la lentille. Lorſqu'on les enlève, il en découle tantôt du ſang, tantôt une ſéroſité blanche; la peau eſt dure & pleine de crevaſſes dans cette dernière eſpèce, qui s'étend plus que les autres. Celle-ci a quelque reſſemblance avec la *vitiligue blanche* des Arabes.

(u) Celſ, *lib. V, cap. XXVIII, §. 17.*

(x) *In hunc locum Celſi annotat.*

Toutes ces affections attaquent particulièrement la peau des pieds, des mains, & gagnent même jusqu'aux ongles. Celse n'y voit pas de meilleur remède que celui de Protarchus contre la gale. Il se faisoit avec la farine de lupin, le nitre, la poix liquide & le vinaigre. *Sérapion* se servoit d'un mélange de nitre & de soufre, incorporés avec beaucoup de résine. CELSE.

On peut rapporter aux affections lépreuses *(y)* la *vitiligue* de Celse, dont il fait trois espèces; savoir, l'*alphos*, le *melas* & le *leucé*. Il dit que par elles-mêmes, ces taches sont sans danger, mais qu'elles altèrent la beauté de la peau, & qu'elles dépendent toujours d'un vice des humeurs. L'*alphos* est blanchâtre, un peu rude au toucher, semblable à de petites gouttes de liqueur séparées l'une de l'autre. Il s'étend quelquefois, mais par intervalles. Le *melas* ne diffère de l'*alphos* que par sa couleur brune. Le *leucé* approche assez de l'*alphos*, avec cette différence qu'il est plus blanc & plus profond. Il s'élève dessus des poils blancs, semblables au duvet. Toutes ces taches s'étendent plus ou moins lentement. L'*alphos* & le *melas* viennent & disparoissent dans des temps déterminés. Pour le *leucé*, il se dissipe très-rarement de lui-même, & quand on parviendroit par l'art à l'enlever, la couleur de la peau ne seroit jamais naturelle. Les deux autres espèces sont assez faciles à guérir. Il prétend qu'on peut s'assurer par une expérience facile, si elles sont curables ou non : c'est en faisant une petite incision ou une piqûre à la peau. S'il sort du sang, ce qui arrive assez constamment dans l'*alphos* & le *melas*, on guérit; mais s'il en découle une humeur blanchâtre, il ne faut plus tenter de remède. Sur celles qui sont curables, il veut qu'on applique des feuilles de lentilles broyées dans du vinaigre, avec du soufre & de l'encens. La vitiligue & ses espèces.

Quoique la description de ces trois espèces de taches soit un peu obscure, on y reconnoît cependant les affections dont il parle.

(y) Cels. *lib. V, cap. XXVIII*, §. 19.

On croit reconnoître la dartre dans ce qu'il appelle *papula (z)*. Il en établit deux eſpèces. Dans la première, la peau eſt rouge, inégale, couverte de puſtules. Il y a une légère éroſion, & le milieu eſt un peu plus liſſe que le contour. Ses progrès ſont lents. Dans ſon origine, elle eſt ronde & s'étend circulairement.

La ſeconde eſpèce, qu'il nomme avec les Grecs *agria*, paroît être la maladie vulgairement appelée *feu ſauvage*. Celle-ci ne diffère de la précédente qu'en ce que la rougeur, l'aſpérité de la peau & l'ulcération ſont plus conſidérables, au point même de produire la chute des poils.

Celſe remarque que c'eſt preſque une dériſion de traiter ſérieuſement les boutons, les lentilles, l'*éphélide*, qui ne ſont que des taches de la peau. Les Belles ſe plaindront peut-être de cette omiſſion ; mais ces taches placées au haſard par les mains de la Nature, ſont-elles moins agréables ſur les lis d'une belle figure, que celles que l'art ſe plaît quelquefois à y répandre? D'ailleurs le Dieu de la Médecine & des Arts a prononcé par la bouche d'un de nos meilleurs Poëtes, que quelques taches ne défigurent point une Belle. Les Belles, avec leurs ſignes & les autres petites taches, qui tournent quelquefois en agrémens pour elles, ſeront toujours ſûres de plaire. Occupons-nous ſeulement de ces infirmités dégoûtantes qui nous affligent réellement, telle qu'eſt entr'autres la teigne.

La teigne. Celſe reconnoît la teigne *(porrigo)* à de petites écailles quelquefois humides *(a)*, & plus ſouvent sèches, qui ſe forment entre les cheveux & ſe détachent de la peau. Quelquefois la teigne s'ulcère, & rend une odeur déſagréable; quelquefois auſſi ni l'un ni l'autre n'arrive. Elle ſurvient pour l'ordinaire dans les cheveux, plus rarement dans la barbe, quelquefois dans les ſourcils. La teigne, ſuppoſant toujours une mauvaiſe diſpoſition du corps, n'eſt pas en ſoi une choſe déſavantageuſe : car, dès qu'elle ne ſe manifeſte jamais ſur une tête

(z) Celſ. *lib. V, cap. XXVIII, §. 18.* | (a) Idem, *lib. VI, cap. I.*

bien

bien saine, il vaut mieux que l'humeur viciée qui s'y trouve s'empare des tégumens que de toute autre partie nécessaire à la vie; d'où il infère qu'il faut plutôt empêcher les progrès de la teigne en se peignant souvent, que de la supprimer tout-à-fait. Cependant, si le mal est incommode, comme lorsqu'il s'écoule beaucoup d'humeurs putrides des ulcères, il propose de raser souvent la tête, d'appliquer ensuite dessus de légers astringens, tels que le nitre avec le vinaigre, ou le ladanum avec l'huile de myrthe & le vin, ou bien les myrobolans & le vin. Si ces remèdes ont peu de succès, il conseille d'en appliquer de plus forts, en faisant observer qu'ils seroient nuisibles, si le mal étoit récent. CELSE.

Il est encore une autre espèce de teigne qu'il nomme *sycosis*, à cause de certains petits grains semblables à ceux de la figue, qui naissent au fond de cet ulcère. Il la subdivise en deux espèces. La première, qui survient le plus communément dans la barbe, est un ulcère calleux, rond, rendant une humeur gluante, mais en moindre quantité que le second, qui est humide, inégal & de mauvaise odeur. Celui-ci s'attache particulièrement à la partie chevelue. C'est la teigne en forme de figue. Teigne en forme de figue.

Sur l'une & l'autre espèce, on appliquoit l'*elaterium* ou la semence de lin broyée, des figues bouillies dans l'eau, ou l'emplâtre *tetrapharmaque*.

Voilà donc avec les deux espèces précédentes, que Celse n'a point décrites sous ce nom, presque toutes les sortes de teignes qui nous sont connues.

Celse reconnoît aussi deux espèces d'*area (b)*. Ce qu'il leur trouve de commun, c'est que dans l'une & dans l'autre la cuticule meurt, les poils se desséchent & tombent ensuite. Si l'on vient à frapper l'endroit affecté, il en sort un sang liquide & de mauvaise odeur. Ce mal fait des progrès rapides chez les uns & lents chez les autres. La plus La pelade.

(b) Cels. *liv. VI, cap. I.*

mauvaiſe eſpèce, ſelon lui, eſt celle où la peau paroît denſe, graſſe & entièrement pelée.

Celle qu'il nomme *alopecie (c),* s'étend ſous toutes ſortes de formes : elle vient dans les cheveux & dans la barbe. Celle qu'il appelle *ophiaſis,* de ſa reſſemblance avec le ſerpent *ophis,* commence à l'occiput & n'excède jamais la largeur de deux travers de doigt. Elle s'étend vers les oreilles par des ſillonnemens qui gagnent quelquefois juſqu'au front, où ils ſe réuniſſent. Il annonce que cette dernière eſpèce eſt particulière aux enfans & diſparoît ſouvent d'elle-même, mais que l'autre vient à tout âge & ne ſe guérit preſque jamais ſans le ſecours des remèdes.

L'aterome, le ſteatome, le meliceris. Les ganglions.

Aux maladies de la tête dont on vient de parler, Celſe joint l'*atherome (d)*, le *ſteatome* & le *meliceris.* Pour les *ganglions* qu'il place ici, il eſt évident qu'ils appartiennent moins à la tête qu'aux extrémités. Il obſerve que ces tumeurs, peu dangereuſes en elles-mêmes, attaquent auſſi le cou, les aiſſelles, les côtes. S'il parle collectivement de ces tumeurs, c'eſt parce qu'il prétend qu'elles diffèrent peu entr'elles, & que la curation en eſt preſque la même. « Ces » tumeurs, dit-il, très-petites dans leur commencement, ont » des progrès lents & à peine ſenſibles : preſque toujours elles » ſont indolentes & renfermées dans un kiſte. Quelques-unes » ſont dures & rénitentes, d'autres ſont molles & cèdent » facilement au toucher. Elles ſont tantôt dépouillées & tantôt » recouvertes de cheveux. Avant qu'on les ouvre, on peut » bien avoir des préſomptions ſur la nature de l'humeur » qu'elles renferment; mais on ne peut en avoir de certitude » qu'après qu'elles ſont ouvertes. Il eſt très-ordinaire de » trouver dans celles qui ſont dures, une eſpèce de petit » gravier, ou une concrétion de poils entrelaſſés les uns avec » les autres. Dans celles qui ſont molles, on rencontre une

---

(c) Du mot ἀλώπηξ, *Renard,* parce qu'on prétend que ces animaux ſont très-ſujets à cette maladie; d'où elle a pris ſon nom.

(d) Celſ. *lib. VII, cap. VI.*

matière ſemblable à du miel, ou à de la bouillie, ou à des « CELSE.
raclures de cartilages, ou à de la chair pulpeuſe & ſanglante. «
Ces matières ſont auſſi de diverſes couleurs. La plupart des «
ganglions ſont rénitens : la matière de l'*atherome* reſſemble «
à de la bouillie : celle du *meliceris* eſt plus liquide ; auſſi «
fuit-elle ſous les doigts quand on comprime la tumeur. «
Le *ſteatome*, qui contient une ſorte de matière graſſe, a «
quelquefois beaucoup d'étendue : la peau qui le recouvre «
eſt plus lâche que dans les autres tumeurs. »

Cure.

Quelle que ſoit la tumeur en général, ſi elle eſt couverte de poils, on commence par les raſer, ainſi que ſes environs, puis on l'inciſe dans ſa partie moyenne. Dans le *ſteatome*, Celſe veut que, pour donner iſſue à la matière amaſſée, on inciſe auſſi le kiſte, parce qu'il ne ſe détache pas aiſément de la peau & de la chair ſubjacente. Dans les autres tumeurs, il recommande de ne point ouvrir & même de ne pas bleſſer le kiſte, qui après l'inciſion de la peau paroît blanc & tendu; mais de le ſéparer, avec le manche du ſcalpel, de la peau & des chairs, & de l'enlever avec tout ce qu'il contient. Cependant s'il étoit adhérent en-deſſous à quelque muſcle, il conſeille, pour ne point l'endommager, d'en emporter la partie ſupérieure & de laiſſer le fond. Quand le kiſte eſt totalement emporté, on rapproche les lèvres de la plaie, on les aſſujettit avec la boucle, & l'on applique par-deſſus des médicamens glutinatifs : mais lorſqu'on a été obligé de laiſſer le kiſte en tout ou en partie, il veut qu'on s'en tienne aux médicamens propres à faire tomber ce qui en reſte par la ſuppuration.

Maladies des yeux.

Voilà ce que Celſe dit des maladies du cuir chevelu. Nous ne nous arrêterons guère à ce qu'il dit de celles des yeux, ſur-tout relativement aux ophtalmies ſéreuſes. Les Anciens, perſuadés que, dans ces maladies, les veines internes & externes de la tête étoient des ſources diſtinctes d'où découloit la pituite ſur les yeux, mettoient tous leurs ſoins à rechercher laquelle des deux ſources fourniſſoit la ſéroſité, afin de la tarir enſuite par les remèdes qu'ils

jugéoient convenables : car quand on croyoit s'être assuré que la pituite venoit des deux côtés, on regardoit le mal comme incurable.

Cure des ophtalmies séreuses.

Celse, forcé d'emprunter des Grecs ce qu'il dit de ces maladies, mais conduit par cet esprit de jalousie si naturel aux Nations rivales, avance que les remèdes qu'il indique ne sont pas moins connus des autres Nations, qui ont plus cultivé cette partie de la Médecine que les Grecs même. Pour décréditer les procédés curatifs des derniers, il raconte qu'on a vu quelques-uns de leurs Médecins faire jusqu'à neuf incisions aux tégumens de la tête ; savoir, deux incisions en ligne droite sur l'occiput, & une autre transversale sur celle-ci ; deux incisions semblables au-dessus des oreilles & une autre transversale : enfin, trois autres depuis le sommet de la tête jusqu'au front. Il ajoute que d'autres Médecins incisoient en ligne droite d'une tempe à l'autre, faisant auparavant mâcher le malade pour reconnoître l'origine des muscles qui servent au mouvement de la mâchoire. Ils se contentoient d'entamer la peau en cet endroit, ensuite ils écartoient avec des crochets obtus les bords des incisions qu'ils avoient faites, & les remplissoient de charpie, afin qu'ils ne pussent par leur contact se réunir, & qu'il se formât, dans l'interstice, des chairs qui resserrassent les vaisseaux par lesquels ils prétendoient que l'humeur pituiteuse se portoit aux yeux.

Celse rapporte que quelques Médecins traçoient, avec de l'encre, deux lignes du milieu d'une oreille au milieu de l'autre, & après avoir pareillement tiré une ligne depuis la racine du nez jusqu'au sommet de la tête, ils faisoient une incision au point de rencontre de ces deux lignes. Ils en laissoient couler le sang quelque temps & cautérisoient ensuite l'os du crâne. On n'en appliquoit pas moins le cautère actuel aux veines qui sont apparentes aux tempes, & entre le sommet de la tête & le front.

Une méthode plus commune étoit de brûler les veines des tempes, presque toujours engorgées dans ces sortes de

fluxions. Cependant afin de les faire faillir davantage, Celfe conseille de passer autour du cou une ligature & de la serrer modérément. Alors on brûloit les veines avec des cautères actuels, obtus, jusqu'à ce que l'écoulement de la pituite cessât. On croyoit voir dans cette cessation la preuve du desséchement des conduits qui la portoient. CELSE.

Quand les veines étoient si petites & si enfoncées qu'on ne pouvoit les découvrir, Celse préféroit de passer de la même manière une ligature, & de faire retenir au malade sa respiration, pour faire saillir les veines. On marquoit ensuite avec de l'encre celles qui se montroient sur les tempes & entre le front & le sommet de la tête; puis, après avoir ôté la ligature, on ouvroit ces veines, dont on laissoit couler le sang. Lorsqu'il en étoit suffisamment sorti, on les cautérisoit modérément & avec de petits fers, pour ne point endommager les muscles qui font mouvoir la mâchoire : mais entre le front & le *vertex*, on brûloit jusqu'à produire l'exfoliation de l'os.

Celse tenoit des Grecs tous ces procédés : mais toujours animé par le même esprit, il estimoit plus efficace encore la pratique des Africains, qui consistoit à cautériser le sommet de la tête jusqu'à l'os, au point de le faire exfolier.

De tous les procédés curatoires, il n'y en avoit point qu'il préférât à celui qu'on suivoit dans la Gaule chevelue *(e)*. C'étoit de faire la ligature des veines des tempes & du vertex, & de les enlever ensuite, comme on verra qu'il se pratiquoit pour les varices. Celse observe qu'après l'application du feu, il ne faut pas se presser de procurer la chute de l'escarre, ni d'incarner les ulcères, dans la crainte d'attirer une hémorragie, ou de supprimer trop tôt l'écoulement du pus.

Lorsqu'à l'inflammation succède un écoulement de pituite tenue & limpide, Celse conseille de lâcher le ventre, de tirer

---

(e) C'étoit la Gaule Transalpine, selon Pline. *Hist. Nat. lib. IV, cap. XVII*; mais particulièrement la Lombardie, appelée *Gaule chevelue*, de ce que ses habitans étoient dans l'usage de laisser croître leurs cheveux.

du ſang des tempes, ou d'appliquer ſur le ſommet de la tête une ventouſe. Tous ces moyens, étoient très-rationnels & convenables à la circonſtance : pour les collyres aſtringens qu'on appliquoit autour de l'œil, au front, ou dans la circonférence de la partie ventouſée, c'étoit une ſuite de l'erreur où l'on étoit ſur les ſources de la pituite.

Celſe remarque qu'il eſt quelquefois des inflammations ſi conſidérables, & qui ſe portent avec tant d'impétuoſité ſur les yeux, qu'elles les chaſſent de leur orbite : c'eſt ce que les Grecs nomment *proptoſis*. Dans ce cas, il eſtime la ſaignée abſolument néceſſaire, ſi les forces le permettent; il conſeille les lavemens, une longue abſtinence & des topiques adouciſſans. De tous les collyres connus, celui de Nilée étoit réputé le meilleur, de l'aveu de tous les Médecins. C'étoit du nard des Indes, d'opium & de gomme, de chacun une partie; de ſafran, deux parties; de feuilles fraîches de roſes, quatre parties, qu'on mettoit infuſer dans de l'eau de pluie ou dans du vin un peu auſtère. Après avoir baſſiné les yeux avec ce collyre ou quelqu'autre ſemblable, on l'appliquoit enſuite. Pour aider l'effet de ces collyres, on appliquoit en même temps à la nuque des ventouſes ſcarifiées.

Proptoſis, *ſelon Celſe.*

Après l'uſage de ces remèdes, Celſe aſſure que ſi l'œil reſte ſaillant, hors de l'orbite, il eſt perdu, parce qu'il ſe durcit & tombe en ſuppuration. Si la ſuppuration ſe déclaroit du côté du petit angle, on y faiſoit une inciſion pour évacuer le pus. Il dit que, par ce moyen, la douleur & l'inflammation ceſſent, les tuniques rentrent dans l'orbite, & le viſage eſt moins défiguré. Enſuite on ſe ſervoit pour collyre, de lait, ou de blanc d'œuf, auquel on ajoutoit quelquefois le ſafran. Si l'œil ſe durciſſoit, s'il ne reſtoit pas aſſez de vie pour déterminer la ſuppuration, enfin s'il faiſoit une ſaillie hideuſe, on en faiſoit l'extirpation : opération qui n'eſt qu'indiquée dans l'ouvrage de Celſe. Enſuite on continuoit les remèdes ci-devant preſcrits, juſqu'à la ceſſation de la douleur.

Ophtalmie sèche.

L'ophtalmie sèche de Celſe, *arida lippitudo*, eſt la *xerophtalmie*

des Grecs. Elle n'eſt accompagnée ni de tuméfaction, ni d'écoulement de pituite. Les yeux ſont ſeulement rouges, & l'on y éprouve un ſentiment de peſanteur avec de la démangeaiſon, & peu de douleur. Les paupières, ſans être dures, ſe collent l'une à l'autre pendant la nuit, par l'écoulement d'une chaſſie fort épaiſſe. Il remarque que ce mal dure d'autant plus long-temps qu'il eſt moins violent. CELSE.

La promenade, l'exercice, le bain pouſſé juſqu'à la ſueur, les alimens qui ne ſont ni trop nourriſſans ni trop âcres, des gargariſmes & des frictions ſur la tête & le viſage, avec une décoction de moutarde & quelques collyres irritans, ſont les moyens qu'il propoſe pour combattre cette maladie.

Ophtalmie prurigineuſe.

Lorſque les paupières étoient couvertes de gale, *ſcabri oculi*, c'eſt-à-dire, dans l'ophtalmie que nous appelons *prurigineuſe*, Celſe ſe ſervoit, ainſi que dans la maladie précédente, du cataplaſme de mie de pain trempée dans le vin, comme d'un remède propre à abſorber l'humeur qui ſuinte, & à répercuter celle qui peut s'être amaſſée dans les vaiſſeaux.

Charbon des yeux.

Celſe parle bien du *charbon* des yeux *(carbunculus)* comme une ſuite de l'inflammation, mais il n'en établit pas le diagnoſtic. Il obſerve encore que l'inflammation donne quelquefois naiſſance à des puſtules. La ſaignée, la diette, les laxatifs & le collyre de Nilée, étoient les remèdes qu'il employoit pour combattre ces maladies. Si ces puſtules s'ulcéroient, ce que Celſe dit arriver quelquefois, il les panſoit, dans les commencemens, avec les mêmes remèdes, enſuite avec le collyre *dialiban*, ainſi nommé parce qu'il y entroit de l'encens. Il étoit compoſé de cuivre brûlé & d'opium frit, de chacun une partie, de tutie lavée, d'encens, d'antimoine brûlé & lavé, de myrrhe, de gomme, de chacun deux parties. L'excipient de ces drogues étoit l'eau, qu'il avertit être celui qu'on doit ſuppoſer toutes les fois qu'il n'en déſigne pas d'autres *(f)*.

Puſtules & ulcères de la cornée.

(*f*) *Lib. VI, cap. VI, §. 16.*

Atrophie de l'œil.

Il arrive auſſi quelquefois qu'un œil ou même tous les deux, deviennent plus petits qu'ils ne devroient l'être naturellement : c'eſt ce que Celſe appelle *imminutio oculorum.* Il dit que ce mal eſt la ſuite d'une lippitude accompagnée d'écoulement de pituite âcre, ou de pleurs long-temps continuées, ou de quelque coup reçu à l'œil, dont on aura été mal guéri.

Dans la cure de cette maladie, il employoit les collyres adouciſſans, où il entroit le lait de femme ; il preſcrivoit des alimens nourriſſans, faiſoit éviter tout ce qui pouvoit exciter l'écoulement des larmes, conſeilloit au malade de ſe débarraſſer de toute inquiétude, de tout ſoin domeſtique. Les alimens, les médicamens âcres ne lui paroiſſoient contraires qu'en ce qu'ils peuvent provoquer les larmes.

L'hemeralopie.

Celſe a porté l'exactitude hiſtorique juſqu'à parler des pous des paupières, *phtireiaſis.* Mais ſans nous arrêter à ce qu'il en dit, non plus qu'à l'obſcurciſſement de la vue *(caligo)*, paſſons à une maladie de ce genre qu'il nomme foibleſſe des yeux *(imbecillitas oculorum)*, & qui eſt manifeſtement l'*hemeralopie* des Grecs. Dans cette maladie, on diſtingue aſſez bien les objets pendant le jour, mais de nuit, point du tout. Il prétend que les femmes bien réglées n'en ſont jamais affectées. On étoit dans l'uſage alors de ſe frotter les yeux avec le ſang exprimé d'un foie rôti, ſur-tout du foie de bouc, ou du moins de chevreau, & l'on mangeoit enſuite ce foie. Ce qui a donné de la vogue à ce remède chez les Anciens, c'eſt qu'ils croyoient que ces animaux voient de nuit comme de jour. Ce remède a été accueilli ſans examen de preſque toutes les Nations. On dit qu'à la Chine *(g)*, où cette maladie eſt fort commune, on en fait un uſage vulgaire & avec ſuccès. Le foie, à raiſon de l'amer qu'il contient, peut être un peu réſolutif : nous ne croyons pas cependant que ce remède mérite beaucoup de confiance.

(g) Lettres édifiantes, *Recueil XXIV, page 434.*

Lorſqu'un

CELSE.

Contusion de l'œil avec échimose.

Lorsqu'un coup a produit dans l'œil une extravasion de sang, Celse prétend qu'on ne peut rien faire de mieux que d'appliquer du sang de pigeon, ou de ramier, ou d'hirondelle. C'est, selon lui, ce qui a donné lieu à la tradition fabuleuse, que ces oiseaux guérissent les yeux blessés de leurs petits par le moyen d'une herbe, quoique dans le fait la blessure se guérisse d'elle-même. D'où il conclut que le sang de ces animaux est un excellent remède contre les blessures de l'œil. Par une conséquence de ce préjugé, il avance que le sang de l'hirondelle est plus efficace que celui du ramier, & ce dernier, plus que celui du pigeon, tant pour eux que pour nous *(h)*.

La cataracte ou suffusion.

Presque toutes ces maladies étoient traitées & guéries par les médicamens : mais il en est d'autres où l'opération étoit regardée comme indispensable. Dans cette classe on rangeoit la cataracte, nommée par les Grecs *ypochusis*, & par les Latins *suffusio*. Celse croyoit cette maladie très-susceptible de guérison dans son origine. Pour cet effet, il falloit tirer du sang de la veine frontale ou des narines, cautériser les veines des tempes, faire couler la pituite par des gargarismes, employer les fumigations, les collyres âcres, & ne permettre que des alimens propres à atténuer la pituite. Pour une cataracte ancienne, il avoue qu'on ne peut la guérir que par l'opération, qu'il estime une des plus délicates de la Chirurgie. Il dit que l'humeur cristalline s'épaissit quelquefois à la suite d'une maladie ou d'un coup *(i)*, & qu'en se durcissant peu à peu, elle masque la pupille par laquelle s'opère la vision. Entre les cataractes qui se traitent par l'opération, il en reconnoît de guérissables & d'autres qui ne le sont pas. Voici le détail qu'il en donne. « Si la cataracte est peu considérable ; si elle est immobile, de couleur d'eau de mer « ou de fer poli, & qu'elle laisse encore passer quelques rayons « de lumière sur les côtés, elle est curable. Si la cataracte au «

(h) Celse, *lib. VI, cap. VI, §. 39.*
(i) Idem, *lib. VI, cap. VI, §. 35 ;* & *lib. VII, cap. VII, §. 14.*

» contraire eſt forte, de couleur de cire ou mobile; ſi la
» partie noire de l'œil a changé de couleur & de figure,
» il eſt preſque impoſſible d'y remédier. Une des plus fâcheuſes
» eſt celle qui ſuccède à une maladie grave, à de grandes
» douleurs de tête, ou à quelque coup violent ſur l'œil. Celle
» qui dépend de la vieilleſſe n'eſt pas ſuſceptible de guériſon,
» parce qu'alors, indépendamment de toute autre cauſe, la
» vue s'affoiblit. L'enfance n'eſt pas plus heureuſe, mais l'âge
» moyen eſt plus favorable à la guériſon. Un œil qui n'eſt
» ni petit ni creux eſt avantageux pour l'opération. Enfin la
» cataracte doit avoir une certaine maturité. Il faut donc
» attendre que l'humeur qui la forme ne ſoit plus coulante,
» & qu'elle ait acquis un certain degré de conſiſtance. »

Les trois jours qui précèdent l'opération, on donnoit au malade peu de nourriture, & de l'eau pour toute boiſſon. La veille on lui faiſoit faire une abſtinence totale. Quant à l'opération, voici comment Celſe la décrit. On fait aſſeoir le malade ſur un ſiége à dos incliné, en face de la lumière. L'Opérateur ſe place vis-à-vis, ſur un ſiége un peu plus élevé. Un aide contient la tête du malade par-derrière; car un mouvement pourroit faire perdre l'œil ſans reſſource. Pour empêcher l'œil malade de ſe mouvoir, on couvre le ſain avec de la laine, qu'on maintient par un bandage. Si la cataracte eſt à gauche, on opère de la main droite, & de la gauche, quand elle eſt à droite. L'Opérateur prend une aiguille bien affilée, ſans être trop grêle, & l'enfonce au travers de la conjonctive & de la cornée, dans le point mitoyen entre le noir de l'œil & le petit angle, & la dirige ſur la partie moyenne de la cataracte, de manière à ne bleſſer aucune veine. Il doit la pouſſer hardiment juſque dans *le vide* (la chambre antérieure); lorſqu'elle y eſt parvenue, comme un Opérateur exercé ne peut s'y méprendre, puiſqu'il n'éprouve plus de réſiſtance, on incline l'aiguille ſur la cataracte, qu'il agite légèrement, pour l'abaiſſer peu à peu au-deſſous de la pupille : enſuite il appuie un peu plus, afin de la fixer dans l'endroit où elle s'eſt logée. Si elle y reſte, l'opération

est terminée; si elle remonte, Celse veut qu'on la divise par parcelles, qui deviennent plus faciles à loger. Nous ajoutons que présentant moins de surface, elles offusquent moins la vue; que d'ailleurs, la membrane cristalline étant rompue, les sucs constitutifs du cristallin doivent à la longue se laisser pénétrer, ou même dissoudre par l'humeur aqueuse, & peut-être tomber d'eux-mêmes en colliquation.

CELSE.

L'Opérateur, après avoir retiré son aiguille en ligne droite, appliquoit sur l'œil de la laine douce enduite de blanc d'œuf, & par-dessus des médicamens propres à réprimer l'inflammation, puis il contenoit le tout par le moyen d'un bandage. Ensuite on prescrivoit au malade le repos, la diette, des fomentations adoucissantes. Le lendemain de l'opération, on lui donnoit des alimens liquides pour éviter le mouvement des mâchoires. L'inflammation dissipée, on le mettoit au régime des blessés & pendant long-temps, & on ne lui permettoit que l'eau pour toute boisson. Telle est l'opération de la cataracte par abaissement, qu'on a pratiquée depuis Celse jusqu'au commencement de ce siècle.

L'hydatide des paupières.

Celse *(k)* dit qu'il se forme quelquefois aux paupières supérieures de petites vésicules (ou hydatides) grasses & pesantes, qui permettant à peine d'ouvrir les yeux, occasionnent un larmoyement léger, mais continuel. Selon lui, il n'y a guère que les enfans qui soient sujets à ce mal. Pour en faire l'extirpation, il recommande, après avoir tendu la paupière entre deux doigts sur le globe de l'œil, d'inciser transversalement la peau seulement, puis de saisir avec les doigts la vésicule, qui s'enlève avec facilité. Il remarque qu'on a plus de peine à terminer l'opération, lorsqu'on a ouvert l'hydatide, parce que le fluide qu'elle contient s'échappe, & que, comme elle est fort mince, on ne peut l'emporter toute entière. Alors il conseille de la faire tomber par la suppuration. Ce procédé est très-rationnel.

(k) Celf. *lib. VII, cap. VII, initio.*

Il y a encore deux autres maladies des paupières, qu'il décrit avec la méthode curative qui leur convient. C'eſt l'*orgeolet* & la *grêle*.

L'orgeolet des paupières.

Le premier eſt un petit tubercule qui ſe forme ſur les paupières un peu au-deſſus des cils. Les Grecs le nomment *crithe*, de ſa reſſemblance avec un grain d'orge. Celſe prétend qu'il a auſſi un kiſte plein d'une matière difficile à déterminer à ſuppuration ou à réſolution. Pour procurer l'une ou l'autre terminaiſon, ce qui arrive quelquefois, il approchoit de la tumeur du pain chaud ou de la cire échauffée au point de donner une chaleur ſupportable. Si la tumeur ſuppuroit, il l'ouvroit avec la lancette, dès que le pus étoit formé, & en exprimoit la matière. Enſuite il continuoit la cire ou le pain chaud juſqu'à parfaite guériſon.

La grêle des paupières.

La *grêle*, en grec *chalazion*, ainſi nommé parce qu'il reſſemble à un grain de grêle, eſt un autre petit tubercule aſſez approchant de l'orgeolet, mais mobile ſous le doigt & d'une figure différente. Il l'ouvroit en dehors quand il étoit ſous la peau, & en dedans lorſqu'il étoit ſous le cartilage. Enſuite il détachoit avec le manche du ſcalpel la tumeur des parties ſaines. Si la plaie étoit en dedans, il ſe ſervoit de linimens adouciſſans, enſuite de plus âcres; ſi elle étoit en dehors, il appliquoit un emplâtre glutinatif.

L'ongle des yeux.

Ce que Celſe appelle mal-à-propos l'*ongle* des yeux *(unguis)* & le *pterygion* des Grecs, n'eſt que l'onglet des yeux, qui eſt bien une eſpèce de *pterygion (l)*. C'eſt une membrane *nerveuſe*, qui ſe formant au grand angle de l'œil, ſe propage quelquefois juſque ſur la pupille & empêche la viſion. Il dit que le plus ſouvent il prend naiſſance au petit angle & quelquefois au grand. Lorſque l'*ongle* eſt récent, il ne voit pas de difficulté à le détruire par les médicamens propres à atténuer les cicatrices des yeux; mais s'il eſt invétéré, s'il a déjà acquis une certaine épaiſſeur, il trouve indiſpenſable

---

(l) Voyez une Diſſertation *de ungue oculi inter diſputationes Chirurg. ſelectas, à celeberr.* de Haller, *edit.* tom. I, pag. 385, *in-4.°*

de l'emporter par l'inſtrument tranchant. Pour cet effet, après avoir fait faire abſtinence au malade pendant un jour, on le plaçoit ſur un ſiége vis-à-vis de l'Opérateur, ou bien à la renverſe, la tête appuyée ſur ſa poitrine. Quelques-uns vouloient que le malade fût placé de la première façon, lorſque la maladie étoit à l'œil gauche, & de la ſeconde, lorſqu'elle étoit à l'œil droit. Dans le premier cas, un aide tenoit la paupière ſupérieure ouverte & le Chirurgien l'inférieure; dans la ſeconde poſition, c'étoit tout le contraire: enſuite le Chirurgien portoit un crochet aigu, dont la pointe fût un peu recourbée, à l'extrémité de l'*ongle*, dans lequel il l'enfonçoit. Alors faiſant tenir par l'aide les deux paupières, il relevoit l'*ongle* avec ſon crochet, & après l'avoir percé avec une aiguille armée d'un fil de lin, il ôtoit l'aiguille, prenoit les deux chefs du fil, avec leſquels il ſoulevoit l'*ongle* pour pouvoir détacher avec le manche du ſcalpel les adhérences qu'il pouvoit avoir contractées avec l'œil, juſqu'à ce qu'il fût parvenu à l'angle. Il continuoit d'élever & de lâcher alternativement le fil, juſqu'à ce qu'il fût arrivé à l'origine de l'*ongle*. Celſe obſerve qu'il y a ici deux inconvéniens à craindre : l'un, de laiſſer quelque choſe de l'*ongle*, parce qu'alors ce qui en reſte s'ulcère & ne ſe guérit qu'avec peine. L'autre, d'emporter la caroncule ſituée dans l'angle de l'œil, laquelle on courroit riſque de détacher en tirant l'*ongle* trop rudement : accident d'où réſulte une ouverture par laquelle ſe fait un ſuintement de larmes qui dure toute la vie. C'eſt l'affection que les Grecs appellent ῥυάς. Il eſt donc important, continue Celſe, de connoître préciſément le point où l'angle ſe termine; & lorſqu'on y eſt arrivé, il faut, ſans trop tirer l'*ongle*, le couper, avec l'attention de ne rien emporter de l'angle. L'opération faite, on appliquoit ſur la plaie de la charpie trempée dans du miel, par-deſſus, un petit plumaceau & de l'éponge ou de la laine graſſe. Dans les premiers temps, on faiſoit ouvrir l'œil tous les jours, pour empêcher les paupières de ſe coller enſemble; car c'eſt, ſelon la remarque de Celſe, un troiſième inconvénient

CELSE.

à éviter. On continuoit ainfi de panfer la plaie avec de la charpie, & fur la fin, on fe fervoit d'un collyre propre à cicatrifer les ulcères.

Remarques générales fur les faifons convenables aux opérations.

« Cette opération, dit l'Hippocrate Romain, doit fe faire » au printemps ou du moins avant l'hiver. C'eft une attention » qu'il faut avoir dans plufieurs cas & dont il fuffit de parler » une fois : car en général, il y a deux fortes d'opérations. » Pour les unes, on n'eft pas maître de choifir fon temps, il » faut agir dès que la circonftance le requiert, comme dans » les plaies, dans les fiftules. Pour les autres où la maladie » n'a rien d'urgent, il eft facile & même avantageux d'attendre, » comme dans celles qui ont des progrès lents & qu'on fup- » porte fans douleur. On doit alors remettre l'opération au » printemps; ou, fi l'on ne peut différer jufqu'à cette faifon, il » vaut mieux la faire en automne que l'hiver ou l'été : encore » doit-on attendre le milieu de cette faifon, où les grandes » chaleurs font paffées & les grands froids ne font pas venus. » Une opération eft d'autant plus dangereufe que la partie » fur laquelle on opère eft plus effentielle à la vie; & fouvent » il eft d'autant plus néceffaire d'avoir égard à la faifon, que l'opération à faire eft plus confidérable. »

De l'enchantis.

Quand l'opération de l'*ongle* n'a pas été faite avec les précautions convenables, Celfe remarque qu'elle eft quelquefois fuivie d'accidens qui peuvent naître auffi d'autres caufes. Pour n'avoir pas fuffifamment coupé l'*ongle*, ou pour toute autre raifon, il dit qu'il fe forme à l'angle de l'œil un tubercule qui empêche d'ouvrir les paupières; les Grecs nomment cette tumeur *enchantis*. Il veut qu'on la faififfe avec un crochet & qu'on la dégage circulairement avec l'inftrument tranchant : mais toujours avec la précaution de ne point endommager l'angle de l'œil. On répandoit enfuite fur un peu de charpie, un peu de cadmie ou de vitriol qu'on introduifoit dans l'angle de l'œil en écartant les paupières. Le bandage étoit le même que dans la maladie précédente. Les jours fuivans on panfoit la plaie de la même manière, & l'on fe contentoit de la baffiner avec de l'eau froide ou tiède.

CELSE.

L'anchiloblepharon *ou* aglutination des paupières.

« Celſe dit encore que les paupières s'uniſſent quelquefois l'une à l'autre, de manière qu'on ne peut ouvrir l'œil. « Ce premier accident eſt ſuivi d'un autre, où les paupières « ſe collent au blanc de l'œil. Cette double adhérence eſt « cauſée par une ulcération des paupières ou de la conjonctive, « dont le traitement a été négligé : car comme on « n'a pas eu l'attention d'écarter les parties qui devoient être » naturellement ſéparées, elles ſe ſont collées l'une à l'autre « dans le temps de la cicatriſation des ulcères. Les Grecs ont « appelé cette double adhérence *anchiloblepharon.* » Celſe remarque que, lorſqu'il n'y a que les paupières qui ſoient unies l'une à l'autre, il n'eſt pas difficile de les ſéparer; mais que c'eſt quelquefois en vain, parce qu'elles ſe réuniſſent de nouveau. Cependant il veut qu'on en faſſe l'eſſai, qui réuſſit ſouvent. On introduiſoit entre les paupières une ſonde, à l'aide de laquelle on les ſéparoit : enſuite on appliquoit entre elles de petits plumaceaux, juſqu'à ce que l'ulcération fût guérie. Si la paupière étoit adhérente au blanc de l'œil, on ſuivoit alors la méthode d'Héraclide de Tarente, ci-devant décrite, puis on oignoit l'œil avec quelque collyre. Tous les jours on avoit ſoin de renverſer la paupière, non-ſeulement afin que le collyre pénétrât plus avant dans la partie ulcérée, mais encore pour empêcher l'agglutination de la paupière. On recommandoit même au malade de la ſoulever ſouvent avec les doigts. Celſe dit n'avoir jamais vu perſonne guérir par cette méthode. Il rapporte que Mégès diſoit avoir tenté bien des moyens & toujours vainement, parce que la paupière contractoit une nouvelle adhérence avec l'œil.

Fiſtule lacrymale.

Il ſe forme auſſi par diverſes cauſes, au grand angle de l'œil, une petite fiſtule, d'où découle continuellement une humeur pituiteuſe. Les Grecs appellent cet ulcère *ægilops :* c'eſt la fiſtule lacrymale. Tant qu'elle dure, Celſe dit que l'œil eſt en mauvais état; que quelquefois après avoir carié l'os, elle pénètre juſque dans les narines; que d'autres fois elle approche de la nature du carcinome; que les veines

d'alentour ſont tendues & recourbées; que la peau eſt dure, pâle, & qu'on ne ſauroit la toucher ſans produire de l'agacement & de l'inflammation aux parties voiſines. Il avertit qu'en tentant la cure de l'eſpèce d'*ægilops* qui tient du carcinome, on court riſque d'accélérer la mort du malade, & que ce ſeroit en vain qu'on tenteroit la guériſon de celui qui pénètre juſque dans les narines, parce qu'il le croit incurable. Mais lorſqu'il n'intéreſſe que l'angle de l'œil, il conſeille d'en entreprendre la guériſon, obſervant néanmoins, & avec raiſon, qu'elle eſt très-difficile à obtenir. Plus la fiſtule eſt près de l'angle, plus il juge la cure difficile, par la raiſon qu'on a moins d'eſpace pour l'opération. Il reconnoît que l'*ægilops* récent eſt celui qui ſe guérit avec le plus de facilité. Pour y parvenir, on ſaiſiſſoit avec un crochet l'orifice de l'ouverture fiſtuleuſe, puis on l'inciſoit dans toute ſon étendue juſqu'à l'os, comme dans les autres fiſtules, & l'on cautériſoit fortement l'os avec un fer rouge. Après avoir bien recouvert l'œil & les parties voiſines, quelques-uns, pour procurer une plus grande exfoliation, appliquoient ſur l'os, lorſqu'il étoit carié, le vitriol, le chalcitis, le verdet ratiſſé; mais ces cauſtiques ſont moins actifs que le feu, & n'opèrent pas le même effet.

De la déviation des cils des paupières.

Celſe avance que les cils des paupières picotent l'œil par deux cauſes. La première, c'eſt lorſque la peau extérieure de la paupière ſe relâche & s'abat, ce qui rejette la pointe des cils vers le globe de l'œil, parce que le cartilage ne participe point au relâchement. La ſeconde, c'eſt lorſque ſous les cils naturels il s'en forme un autre rang, dont la pointe ſe tourne pareillement vers le globe de l'œil. Dans ce dernier cas, on faiſoit rougir au feu une aiguille plate en forme de ſpatule, telle que ſeroit l'aiguille des cordonniers; puis on renverſoit la paupière de ſorte que les cils mal diſpoſés fuſſent en face de l'Opérateur; enſuite on faiſoit paſſer cette aiguille ardente ſur la racine de ces cils, depuis un angle de la paupière juſqu'au tiers de ſon étendue; par une ſeconde application on parcouroit le tiers ſuivant, & l'on alloit, par une troiſième,

juſqu'à

jusqu'à l'autre angle *(m)*. Ainsi toutes les racines de ces cils étoient brûlées & détruites sans retour. L'opération terminée, l'on étendoit sur la paupière quelque médicament propre à empêcher l'inflammation. CELSE.

D'autres passoient dans la partie externe de la paupière vis-à-vis de chaque cil, une aiguille enfilée d'un cheveu de femme plié en double, ensuite on introduisoit dans l'anse formée par ce cheveu le cil dévié, qu'on dirigeoit ainsi sur la paupière, où il étoit tenu collé quelque temps *(n)*.

Celse remarque que cette opération n'est praticable qu'autant que ces cils sont longs, ce qui n'est pas ordinaire : que d'ailleurs s'il y a plusieurs cils déviés, on cause beaucoup de douleur par les piqûres multipliées qui sont bientôt suivies d'inflammation violente : qu'enfin l'irritation causée d'abord par le picotement des cils, ensuite par les trous faits à la paupière, attire des sérosités, qui délayant le gluten employé à retenir les cils collés à la paupière, permettent à ces cils de reprendre leur première direction. Indépen-

(m) Sub ipsis pilorum radicibus angulo immittenda est (acus), ut ea tertiam partem palpebræ transvehat : deinde iterum, tertioque ad alterum angulum. Cels. *lib. VII, cap. VII, §. 8.*

M. Ninnin traduit de cette manière: « On fait passer l'aiguille par un angle » de la paupière jusqu'aux trois quarts » de son étendue, tout le long de la » racine des cils. On l'y fait repasser » une seconde & même une troisième fois, jusqu'à l'autre angle. »

On feroit bien sûr de détruire le tarse de la paupière par cette triple application, & ce n'a jamais été l'intention de Celse ou de ceux qu'il a copiés.

(n) Voici le texte de Celse & la version de M. Ninnin, qui n'est pas plus exacte que la précédente, & encore moins intelligible.

Quidam aiunt acu transsui juxta pilos exteriorem partem palpebræ oportere, eamque transmitti duplicem capillum muliebrem ducentem; atque ubi acus transiit, in ipsius capilli sinum, quà duplicatur, pilum esse injiciendum, & per eum in superiorem palpebræ partem attrahendum. Loco citato.

« Quelques-uns conseillent de percer de part en part la partie extérieure « de la paupière, à l'endroit des cils, « avec une aiguille enfilée d'un cheveu « de femme, qu'on passe sous le cil « dont la pointe est mal tournée; on « ôte ensuite l'aiguille, après on replie « le cheveu qu'on prend par les deux « bouts, & par ce moyen on renverse « le cil sur la partie supérieure de la « paupière, où on le colle. »

damment de toutes ces raiſons, il eſt évident que le premier procédé étoit plus ſûr & plus ſimple que celui-ci.

Relâchement des paupières.

Quant à l'opération qu'on pratiquoit pour le dérangement des cils provenant du relâchement des paupières, elle étoit univerſellement adoptée du temps de Celſe, & l'on en croyoit le ſuccès aſſuré. Voici en quoi elle conſiſtoit. Après avoir fait fermer l'œil, on pinçoit avec les doigts la peau à la partie moyenne de la paupière où étoit la maladie, & en la ſoulevant, on examinoit combien il en falloit ôter pour rétablir la partie dans ſon état naturel : car il y a de l'inconvénient à en couper trop ou trop peu. Dans le premier cas, l'œil n'eſt pas aſſez recouvert; dans le ſecond, l'opération devient inutile. On traçoit donc avec de l'encre, deux lignes, pour marquer ce qu'on croyoit devoir couper. On laiſſoit entre le bord de la paupière & la ligne qui en étoit le plus près, aſſez de peau pour être ſaiſie avec l'aiguille. Les choſes ainſi diſpoſées, on coupoit avec le ſcalpel ce qui étoit renfermé entre ces deux lignes. Si c'étoit à la paupière ſupérieure, on faiſoit la ſection au-deſſus des cils : ſi c'étoit à l'inférieure, on la faiſoit plus près des cils. Pour l'œil gauche, on commençoit l'inciſion du côté du petit angle, & du côté du grand, ſi c'étoit l'œil droit. On réuniſſoit enſuite les lèvres de la plaie par un ſeul point de ſuture, puis l'on faiſoit fermer l'œil. Si la paupière ne deſcendoit point aſſez, on lâchoit le point : deſcendoit-elle trop, on le reſſerroit, ou bien on coupoit encore une petite portion du bord ſupérieur de la plaie. Après avoir coupé ce qui convenoit, on ajoutoit un point de ſuture de chaque côté du premier, & jamais davantage. Si le mal étoit à la paupière ſupérieure, on faiſoit une inciſion en dedans tout le long des cils, afin qu'étant dégagés du côté de leur racine, leur pointe ſe portât en dehors. Quand ils n'étoient pas fort inclinés en dedans, on ſupprimoit cette dernière inciſion, qui n'eſt jamais néceſſaire à la paupière inférieure. L'opération faite, on appliquoit ſur l'œil une éponge trempée dans l'eau froide; le lendemain, on ſe ſervoit d'un emplâtre

glutinatif ; le quatrième jour, on emportoit les points de ſuture & l'on fomentoit les paupières avec un collyre propre à calmer l'inflammation.

CELSE.

Œil de lièvre, ou Lagophtalmie.

Lorſque dans cette opération on avoit trop coupé de la paupière, elle ne pouvoit plus recouvrir l'œil. Les Grecs donnoient le nom de *lagophtalmie* à cet accident *(o)*, qui peut encore provenir de toute autre cauſe. S'il manquoit beaucoup de la paupière, on n'y voyoit point de remède : mais s'il en manquoit peu, on y remédioit en faiſant un peu au-deſſous du ſourcil une inciſion en forme de croiſſant, dont les cornes fuſſent tournées en bas. L'inciſion, ſelon la remarque de Celſe, ne doit pénétrer que juſqu'à la partie membraneuſe de la paupière ; c'eſt au moins ce que Celſe paroît avoir entendu par le *cartilage* qu'il recommande de ne point offenſer, dans la crainte que la paupière ne s'abaiſsât ſans qu'il fût jamais poſſible de la relever : mais alors il paroît évident qu'on auroit coupé le muſcle orbiculaire. Il veut donc qu'on ſe borne à diviſer la peau, afin que la paupière deſcende plus bas. On mettoit enſuite de la charpie entre les lèvres de la plaie, pour les empêcher de ſe réunir enſemble, & afin qu'il ſe formât dans l'interſtice de nouvelles chairs, qui permiſſent à la paupière de recouvrir l'œil entièrement.

Ectropion ou éraillement de la paupière inférieure.

Lorſque la paupière inférieure eſt éraillée, loin de monter aſſez haut, elle ſe renverſe en dehors & reſte béante ſans pouvoir s'unir à la ſupérieure. Celſe obſerve que cet accident vient quelquefois encore de ce qu'on a trop coupé de cette paupière dans l'opération qu'on pratiquoit pour le relâchement des paupières ; que d'autres fois auſſi, il eſt occaſionné par la vieilleſſe. Les Grecs appeloient ce renverſement *ectropion*, de ἐκτρέπω, *je renverſe*. Lorſque cet accident dépendoit de la première cauſe, on ſuivoit le même procédé curatif que dans l'éraillement de la paupière ſupérieure, avec cette différence ſeulement qu'on tournoit les cornes de l'inciſion en croiſſant

---

(o) Lagophtalmie, de λαγώς, *Lièvre*, & de ὀφθαλμός, *œil*.

vers les mâchoires & non du côté de l'œil. Si l'on attribuoit le mal à la seconde cause, on brûloit avec un petit cautère actuel toute la partie externe de la paupière. Le quatrième jour, on enduisoit la plaie de miel, on la fomentoit ensuite avec la vapeur de l'eau chaude, & l'on terminoit par les cicatrisans.

Staphylome ou chute de l'uvée.

La plupart des maladies dont on vient de parler, n'attaquent que les dépendances de l'œil, comme les angles & les paupières : mais quelquefois aussi, dit Celse, la cornée fait saillie, soit par le relâchement, soit par la rupture de quelque membrane (sans doute de l'uvée), & la tumeur ressemble à un grain de raisin, d'où elle a pris chez les Grecs le nom de *staphylome (p)*. On guérissoit cette maladie de deux manières. La première consistoit à faire passer par le milieu du staphylome & à sa base, une aiguille portant deux fils de lin : ensuite on lioit ensemble les deux chefs d'un des deux fils vers le haut, & les deux autres chefs sur le bas de la tumeur, de sorte que ces fils sciant peu-à-peu le staphylome, finissoient par le faire tomber totalement.

Par le second procédé, il s'agissoit de couper, de la partie la plus éminente du staphylome, la largeur d'une lentille, & d'y appliquer ensuite de la tuthie ou de la cadmie. Après l'une ou l'autre de ces opérations, on recouvroit l'œil avec de la laine imbibée de blanc d'œuf; les jours suivans on l'exposoit à la vapeur de l'eau tiède, & on l'enduisoit de médicamens adoucissans.

Clou des yeux.

Il y a une autre espèce de staphylome que Celse nomme clou des yeux (*clavus oculorum*), à cause de sa figure. C'est un tubercule calleux qui se forme sur le blanc de l'œil. On le perçoit à sa base avec une aiguille, on le coupoit ensuite, & l'on pansoit la plaie avec des médicamens adoucissans.

Maladies de l'oreille.

Celse regarde les maladies de l'oreille comme bien plus dangereuses que celles des yeux *(q)*, en ce que celles-ci se

---

(p) Staphylome, de σταφὶς, *grain de raisin*.
(q) Cels. *liv. VI, cap. VII.*

bornent à l'organe qu'elles affectent, tandis que les inflammations & les douleurs d'oreille traînent après elles la démence & la mort : raifon puiffante pour chercher à prévenir dès le commencement les fuites fâcheufes qu'elles pourroient avoir. Auffi-tôt donc qu'on reffentoit des douleurs dans l'oreille, on commençoit par l'abftinence & le repos. Le lendemain, fi le mal avoit fait des progrès, on faifoit rafer la tête, on la frottoit avec la pommade d'iris, & on la tenoit bien couverte. Si la douleur étoit vive, accompagnée de fièvre, d'infomnie, on tiroit du fang. Quelque chofe s'oppofoit-il à la faignée *(r)*, on lâchoit le ventre : on appliquoit des cataplafmes chauds, qu'on renouveloit de temps à autre. Ces cataplafmes étoient compofés de farine de fenugrec ou de lin, ou de quelqu'autre farine cuite dans le vin miellé. On appliquoit par intervalles des éponges imbibées d'eau chaude. Voilà quels étoient les remèdes généraux.

CELSE. Inflammation & douleur d'oreille.

Lorfque l'inflammation étoit violente, qu'elle empêchoit totalement le fommeil, on ajoutoit au cataplafme précédent, la même quantité d'écorces de pavot broyées. On introduifoit dans l'oreille quelque médicament tiède avec un *ftrigil* ou cure-oreille *(f)*. Dès que la cavité de l'oreille étoit remplie, on appliquoit par-deffus de la laine douce, pour empêcher la matière médicamenteufe d'en fortir. Les médicamens fimples qu'on portoit dans l'oreille, étoient le fuc de rofes, celui de racines de rofeaux, l'huile dans laquelle on avoit fait bouillir des vers, celle d'amandes amères ou d'amandes de noyaux de pêches, tirée par expreffion. Ces remèdes aftringens ou toniques, pouvoient être utiles dans les fluxions légèrement inflammatoires des oreilles. Les remèdes compofés, deftinés à calmer la douleur & l'inflammation, étoient les

(r) Pour concevoir quelqu'obftacle à la faignée, dans le cas où elle étoit indiquée, il faut fe fouvenir que l'ufage des petites faignées étoit encore trop récent pour qu'il fût devenu familier aux malades & aux Chirurgiens.

(f) L'ufage des *ftrigils* dans les gymnafes, étoit d'enlever la fueur, l'huile des onctions, & la pouffière dont la peau étoit couverte après l'exercice. Par analogie, il paroît que Celfe donne le même nom au cure-oreille, ou à quelqu'inftrument à peu-près femblable.

ſuivans : un mélange de parties égales de caſtoreum & d'opium, auquel on ajoutoit le vin de raiſins ſéchés au ſoleil, ou égale quantité d'opium, de ſafran & de myrrhe, qu'on broyoit enſemble en y verſant alternativement de l'huile roſat & du vin de raiſins ſecs. Quelques-uns mêloient un peu de myrrhe ou d'opium, ou d'encens avec le lait de femme, ou d'huile d'amandes amères avec l'huile roſat. L'intention de Celſe & des Anciens, en employant fréquemment l'opium de cette manière, étoit d'émouſſer le ſentiment dans la partie : mais l'expérience a appris que les narcotiques appliqués à l'extérieur, n'opèrent pas un effet bien ſenſible.

Ulcères des oreilles.

Quand il s'étoit formé du pus dans l'oreille, on y portoit le ſuc de *lycium (t)*, l'onguent d'iris, le ſuc de poireau avec le miel ou le ſuc de centaurée, mêlé avec le vin de raiſins ſéchés, ou enfin le ſuc de grenade, qu'on faiſoit tiédir dans ſon écorce avec un peu de myrrhe.

Dans les vieux ulcères qui rendoient beaucoup de ſanie de mauvaiſe odeur, on uſoit de la compoſition ſuivante : c'étoit le verdet & l'encens, à parties égales, deux verres de miel & quatre de vinaigre. On faiſoit bouillir le tout enſemble, & lorſqu'on vouloit en faire uſage, on y ajoutoit du vin doux, ou bien l'on mêloit enſemble, parties égales, d'alun *ſciſſile (u)*, d'opium & de ſuc d'acacia; on ajoutoit le ſuc de juſquiame à une doſe moitié moindre que celle des autres ingrédiens. On broyoit le tout enſemble, & on le délayoit dans du vin. On ſe trouvoit bien auſſi du jus de juſquiame ſeul.

C'eſt encore à peu-près les mêmes remèdes qu'on employoit dans les ulcères ſordides des oreilles. Lorſque le pus

(*t*) Le *lycium* ou buis épineux dont parle Celſe, eſt un arbriſſeau qui croît en Lycie, en Cappadoce & en pluſieurs autres pays. On piloit enſemble les branches & les racines : on les mettoit en infuſion dans l'eau pendant pluſieurs jours, puis on faiſoit bouillir le tout enſemble. Enſuite on ôtoit le bois, & l'on faiſoit bouillir de nouveau la décoction juſqu'à ce qu'elle acquît la conſiſtance de miel. C'eſt cette eſpèce d'extrait qu'on employoit dans les préparations pharmaceutiques. *Voyez* Dioſcord. *lib. I.*

(*u*) Mathiol prétend que cet alun étoit ſemblable à l'amianthe, avec cette différence qu'il étoit aſtringent au goût.

étoit abondant, on rasoit la tête; on y faisoit des douches avec l'eau tiède. On recommandoit la promenade jusqu'à la lassitude, & peu de nourriture. Si l'ulcère étoit fongueux, pour nettoyer l'oreille, on y injectoit de l'eau tiède, & l'on introduisoit ensuite un mélange d'encens, de verdet, de vinaigre & de miel, ou simplement le miel bouilli avec le verdet. On souffloit aussi dans l'oreille, à l'aide d'un tuyau, l'écaille de cuivre pilée avec la sandaraque (x).

CELSE.

Ulcères fongueux des oreilles.

Quand il s'étoit formé des vers dans l'oreille, s'ils étoient sur les bords, on les tiroit avec un cure-oreille : s'ils étoient plus avant, on introduisoit des remèdes pour les faire mourir & empêcher qu'il n'en revînt d'autres. On attribuoit cette double vertu à l'ellébore blanc, broyé avec le vinaigre. Les charlatans se sont emparés de ce remède & l'auroient décrédité, si l'on pouvoit conclure quelque chose de l'abus empirique à l'usage rationnel. Ensuite on nettoyoit l'oreille avec une décoction de marube dans le vin. On se servoit encore des mêmes procédés curatifs dans la surdité & le tintement d'oreille. Il ne faut cependant pas oublier que Celse décrit une sorte de surdité causée par un amas de matières ou par les croûtes des ulcères.

Vers des oreilles.

Surdité, tintement d'oreille, &c.

Quelquefois il s'introduit dans l'oreille certains corps étrangers, comme un petit caillou, quelque moucheron, &c. Si c'étoit quelque chose d'inanimé, on en faisoit l'extraction avec un *speculum* auriculaire, ou avec un crochet obtus & légèrement courbe. Si l'on ne réussissoit pas de cette manière, on trempoit une sonde entourée de quelque substance résineuse, telle que la térébenthine; on la contournoit dans le conduit de l'oreille en divers sens, pour y embarrasser le corps étranger & le retirer. On essayoit encore, pour le faire sortir, de provoquer l'éternument, ou de faire des injections poussées vivement. Quand tous ces moyens avoient été sans succès, on avoit recours à cet autre : c'étoit une table

Corps étrangers introduits dans l'oreille.

(x) La sandaraque des Grecs, qui est celle dont se servoient les Romains, étoit rousse, pure, friable, de couleur de cinabre, & sentant le soufre. On lui attribuoit les mêmes propriétés qu'à l'orpiment. *Voyez* Dioscorid. *lib. V.*

appuyée dans sa partie moyenne sur un seul montant *(y)*. On étendoit dessus la personne, tournée sur le côté affecté, de manière qu'elle n'excédât point la table. Alors en frappant avec un marteau l'extrémité de cette table du côté des pieds, il en résultoit dans l'oreille une commotion qui faisoit sortir le corps étranger.

Obturation de l'oreille.

Il arrive quelquefois aussi, dit Celse, que l'oreille est bouchée de manière qu'on n'entend plus *(z)*, soit qu'on ait apporté ce mal en naissant, soit qu'à la suite de quelqu'ulcère il se soit formé une cicatrice qui ferme tout-à-fait le conduit auditif. La première chose qu'il prescrit, est d'examiner avec un stilet si ce conduit est obturé fort avant ou s'il ne l'est qu'à l'entrée. Dans ce dernier cas, on fait entrer le stilet sans beaucoup d'effort; mais il est presque impossible de l'introduire quand une grande étendue est bouchée. Fabrice d'Aquapendente *(a)* rapporte cette espèce d'obstacle à l'obturation du méat auditif, par une membrane épaisse, dense & très-forte, adossée au tympan & adhérente à la circonférence du conduit. Quoiqu'il ne pense pas que Celse ait connu cette membrane, il en adopte le sage conseil, & estime avec lui toute tentative inutile, même dangereuse, puisque, sans espoir de succès, on s'expose à causer des convulsions & quelquefois la mort.

Lorsque l'obturation n'est qu'à l'entrée, Celse juge la curation facile, il ne s'agit que de faire une ouverture à l'endroit où elle doit être naturellement, avec le cautère actuel ou potentiel, ou avec l'instrument tranchant. L'ouverture faite, l'ulcère déjà détergée, il veut, pour empêcher

(y) *Tabula quoque collocatur media inhærens capitibus utrinque pendentibus, super eam homo deligatur, in id latus versus, cujus auris eo modo laborat, sic ut extra tabulam non emineat : tum malleo caput tabulæ quod a pedibus est, feritur, &c.* Cels. *lib. VI, cap. VIII.*

Voici la version de M. Ninnin : « On peut se servir d'une table appuyée *sur deux montans*, & sur laquelle on « étend la personne, couchée sur le « côté de l'oreille dans laquelle il est « entré quelque chose; ensuite on frappe « avec un marteau *qui est du côté des* « *pieds, &c.* »

(z) Cels. *lib. VII, cap. VIII.*

(a) *Operation. Chirurg. pars I, cap. XLI.*

le

ſe recollement des parois, qu'on y introduiſe une plume enduite de quelque médicament cicatriſant, juſqu'à l'entière conſolidation.

Le luxe étant exceſſif à Rome, il eſt naturel de trouver ici quelques-uns des maux phyſiques auquel il donnoit lieu. Lorſqu'après avoir eu les oreilles percées *(b)*, le trou s'étoit oblitéré, Celſe y faiſoit paſſer rapidement une aiguille ardente, ou il y portoit des cauſtiques doux pour produire une ulcération légère. Si le trou étoit devenu trop grand, comme il arrivoit à ceux qui avoient porté aux oreilles des ornemens peſans, il inciſoit depuis ce trou juſqu'à l'extrémité du lobe de l'oreille, & renouveloit avec le ſcalpel les bords du trou, puis il réuniſſoit les lèvres de la plaie par la ſuture.

Ulcères des narines.

Pour l'ulcération des narines *(c)*, on faiſoit des bains de vapeur, ſoit avec une éponge imbibée d'eau chaude & approchée du nez, ſoit par le moyen d'un vaſe rempli d'eau chaude & dont l'embouchure étroite répondoit aux narines. Après cette fomentation, on appliquoit ſur l'ulcère un onguent fait avec la céruſe ou la litharge d'argent : à meſure qu'on broyoit l'une ou l'autre de ces drogues, on verſoit deſſus alternativement du vin ou de l'huile de myrrhe, juſqu'à ce que le mélange eût acquis la conſiſtance de miel.

L'ozène.

Si ces ulcères étoient recouverts de croûtes & répandoient une mauvaiſe odeur, ce que les Grecs nommoient *ozene*,

---

(b) At ubi aures perforatæ ſunt, & offendunt, trajicere id cavum celeriter candente acu ſatis eſt, ut leniter ejus oræ exulcerentur; aut etiam adurente medicamento idem exulcerare, &c. Quod ſi magnum id foramen eſt, ſicut ſolet eſſe in his, qui majora pondera auribus geſſerunt, incidere, quod ſupereſt, ad extremum oportet : ſupra deinde oras ſcalpello exulcerare & poſtea ſuere, &c.

M. Ninnin, qu'il faut ſouvent citer, traduit ainſi : « Si le *tuyau de l'oreille* » eſt percé, mais que les parois ſe » touchent *en quelqu'endroit*, il ſuffit » d'y faire paſſer rapidement une aiguille qu'on a fait rougir, afin d'en « ulcérer légèrement les bords. On « peut auſſi les ulcérer avec un cautère « potentiel, &c. Si l'ouverture de « l'oreille eſt trop grande, comme « cela ſe rencontre ordinairement dans « ceux *qui portent de gros fardeaux ſur* « *la tête*, il faut faire une inciſion *à* « *la partie ſupérieure du conduit auditif;* « *ratiſſer* avec le ſcalpel *tes bords de* « *l'inciſion*, les recoudre, &c. »

On ſe croit diſpenſé de tout parallèle, après de ſi étranges bévues.

(c) Celſ. *lib. VI, cap. VIII.*

on regardoit ce mal comme très-difficile à guérir. On tentoit néanmoins les remèdes ſuivans. On preſcrivoit au malade la promenade, & des alimens qui ne fuſſent ni trop âcres ni trop nourriſſans. Après lui avoir fait raſer la tête, on y faiſoit des frictions longues, répétées, & des douches; enſuite on portoit dans les narines, avec une ſonde entourée de laine, un mélange de miel & de térébenthine, & l'on recommandoit au malade de retenir ſon haleine juſqu'à ce qu'il en ſentît le goût dans la bouche. C'eſt ainſi qu'on parvenoit à détacher des ulcères les croûtes, qu'on faiſoit ſortir par l'éternument. Les ulcères une fois détergés, on les expoſoit à la vapeur de l'eau chaude, puis on prenoit du ſuc de *lycium* délayé dans du vin ou de la lie d'huile, du verjus, ou du ſuc de menthe, ou du vitriol qu'on faiſoit un peu chauffer & qu'on broyoit enſuite, ou enfin la partie interne de la ſquille broyée. Celle de ces drogues qu'on choiſiſſoit, étoit incorporée avec un peu de miel, de ſorte que le mélange fût toujours liquide. On trempoit dans cette liqueur une ſonde entourée de laine, ou bien un bourdonnet de charpie lié d'un fil pour être ôté plus aiſément, & on l'introduiſoit dans la narine. On panſoit l'ulcère deux fois par jour au printemps & en hiver, & trois fois en été & en automne. Ainſi les Anciens dérogeoient, quand le cas l'exigeoit, à l'uſage déjà reçu de panſer rarement.

Quelques-uns conſeilloient *(d)*, quand la maladie réſiſtoit à ces remèdes, d'introduire dans les narines une canule ou un roſeau à écrire *(e)*, ſans nœuds, à travers lequel on portoit un fer rouge, & l'on cautériſoit juſqu'à l'os. Celſe dit n'avoir point trouvé cette opération décrite dans les Ouvrages des grands Chirurgiens, & il ſoupçonne que les motifs de cette omiſſion étoient la rareté des ſuccès & la douleur de l'opération. C'étoit cependant un excellent procédé curatif, ſi l'on eût pu s'aſſurer préciſément du lieu de

---

(d) Celſ. *lib. VII, cap. XI.*

(e) Il eſt bon d'avertir ici que les Anciens ne ſe ſervoient pas, pour écrire, d'une plume d'oie, mais d'un roſeau, comme les Grecs en ont encore.

l'application. Il y a apparence que cette incertitude avoit déterminé à incifer l'aile du nez pour mettre le mal à découvert & appliquer le feu plus fûrement, fuivant la pratique d'Hippocrate pour le polype *(f)* : mais comme il arrivoit fouvent que cette incifion même ne découvroit pas le fiége du mal, on l'a depuis abandonnée. Après la cautérifation, on détergeoit l'ulcère avec du verdet ou du miel, puis on le panfoit avec le fuc de lycium jufqu'à la parfaite confolidation. CELSE.

Concrétions polypeufes des narines.

Celfe remarque *(g)* qu'il fe forme quelquefois dans les narines, à la partie inférieure des cartilages, des caroncules charnues qui reffemblent aux mamelons des femmes. Il les guériffoit en les confumant tout-à-fait par les cauftiques.

Il définit le polype, une caroncule blanche ou rougeâtre, attachée à l'os du nez, & qui tantôt fe porte vers les lèvres & remplit la narine, & tantôt defcend par les ouvertures nafales jufque dans la bouche, où on l'aperçoit derrière la luette. Il obferve qu'il produit des fuffocations lorfqu'il règne un vent du midi ou d'eft. Il défend de toucher à celui qui eft dur, parce qu'il eft prefque toujours carcinomateux. La dureté eft pourtant un figne équivoque, d'après lequel on laifferoit fans remède un mal qui dans cet état même en eft fouvent fufceptible.

Quant au polype mou, il confeille de l'extraire avec le fer. Cette opération confiftoit à le féparer de l'os *(h)*, par le moyen d'un inftrument aigu en forme de *fpathe* *(i)*, avec l'attention de ne point offenfer le cartilage, qu'on auroit eu beaucoup de peine à guérir. Lorfque le polype étoit détaché, on le tiroit avec un crochet de fer; puis on rempliffoit mollement la narine d'une tente de charpie chargée de quelque médicament propre à arrêter le fang. On détergeoit l'ulcère avec de la charpie : enfuite on introduifoit dans la narine une plume enduite de quelque médicament cicatrifant.

(f) *Voyez* ci-devant, *page 227*.
(g) Celf. *lib. VI, cap. VIII, §. 2*.
(h) Idem, *lib. VII, cap. X*.
(i) Cet inftrument ne coupoit qu'à fon extrémité, il étoit en forme de lame d'épée. *Voyez* le Commentaire de Rhodius, fur *Scribonius Largus*, page 46.

Celſe avertit cependant qu'on réuſſit quelquefois à deſſécher le polype en introduiſant dans la narine une tente imbibée de la compoſition ſuivante : de minium de Sinope, de chalcitis, de chaux, de ſandaraque, de chacun une partie; de vitriol, deux parties; on délayoit le tout dans de l'eau, ou bien on l'incorporoit avec du miel.

Difformité des oreilles, du nez & des lèvres.

Celſe prétend qu'on peut réparer la difformité des oreilles, des lèvres & du nez *(k)*, lorſqu'elle vient de ce que les parties ſont trop courtes, pourvu qu'elles ne le ſoient pas de beaucoup; car autrement, il avoue que la cure ſeroit impoſſible, ou que du moins elle augmenteroit la difformité au lieu de la corriger. Il obſerve que les oreilles & le nez mutilés, n'ont d'autres inconvéniens que la difformité, tandis que les lèvres trop courtes nuiſent à la maſtication des alimens & à la prononciation. « Comme ce n'eſt pas, dit-il, une » nouvelle partie qu'on crée, mais la portion d'une partie » voiſine qu'on dirige vers celle qui eſt trop courte, on peut » y remédier, ſi la mutilation eſt peu conſidérable, de manière » qu'il ne paroiſſe point qu'on ait rien enlevé ni ajouté. Une grande mutilation ne laiſſe pas la même reſſource. » Il défend encore de tenter cette opération ſur les perſonnes âgées ou cacochymes, chez leſquelles les plaies ſe guériſſent difficilement, parce qu'il n'eſt pas de parties où le *cancer* vienne plus aiſément, & où il ſoit plus difficile de le guérir.

Fiſſures des lèvres.

Les lèvres ſe fendent quelquefois, & outre la douleur dont le mal eſt accompagné, il a encore l'inconvénient d'empêcher de parler : car lorſqu'on veut proférer quelques paroles, les lèvres ſe fendent encore davantage, & il en ſort du ſang. Quand ces fentes étoient ſuperficielles, on trouvoit dans les linimens adouciſſans un remède facile & ſûr : mais lorſqu'elles étoient profondes, on paſſoit légèrement ſur la fente un fer rouge, ſemblable à une ſpatule. On panſoit enſuite l'ulcère comme ceux des narines où l'on avoit appliqué le feu *(l)*.

(k) Celſ. *lib. VII, cap. IX.*

(l) Idem, *ibid. cap. XII, ſ. 6.*

Pour réparer la difformité des lèvres que nous nommons *bec-de-lièvre*, on en équarriſſoit les bords par deux inciſions, qui partant des angles internes * diviſoient dans toute ſon épaiſſeur la portion arrondie & la retranchoient entièrement du reſte de la lèvre. On affrontoit les deux portions de la lèvre ainſi diviſée, & lorſqu'elles ne cédoient point aſſez, au-delà des premières inciſions, on en faiſoit deux autres, en forme de croiſſant, dont les pointes étoient tournées vers la plaie, & qui ſe bornoient à la peau. Par ce moyen on croyoit relâcher aſſez les parties pour être rapprochées ſans effort, choſe qu'on avoit toujours ſoin d'obſerver. S'il arrivoit que d'un côté la peau ne pût prêter ſuffiſamment pour rendre à la partie ſa conformation naturelle, on faiſoit, de ce côté ſeulement, l'inciſion ſemi-lunaire. Lorſque la lèvre étoit mutilée en deux endroits différens, le procédé opératoire étoit toujours le même. Aux inciſions ſemi-lunaires près, qu'on a rejetées comme inutiles, voilà l'opération du bec-de-lièvre, telle qu'elle ſe pratique encore aujourd'hui.

CELSE.

Bec-de-lièvre.

Celſe remarque qu'on ne doit point eſſayer d'attirer la peau de l'extrémité inférieure des oreilles, ni du milieu du nez, ni de la partie inférieure des narines, ni de la commiſſure des lèvres; mais qu'on peut l'attirer de chaque côté, s'il manque quelque choſe aux parties ſupérieures des oreilles, aux parties moyennes & inférieures des narines, ou au milieu des lèvres. Si, dans l'étendue de l'inciſion, quelque portion cartilagineuſe fait ſaillie, il veut qu'on la coupe, parce qu'on ne peut en obtenir la conſolidation, ni en faire la ſuture avec ſûreté. Cependant il fait obſerver de n'en pas trop couper, de crainte qu'il ne ſe faſſe un foyer purulent entre les bords de la peau qui en ſeroit dépourvue. Cela fait, on réuniſſoit les lèvres de la plaie par une ſuture qui comprenoit les deux replis de la peau.

Vices de conformation des oreilles & du nez.

Pour les parties sèches, telles que les narines, on ſe

---

* Celſe appelle ainſi les deux bords ſupérieurs, qui étant plus rapprochés que les inférieurs, ſont internes relativement à ces derniers.

contentoit de ſaupoudrer la plaie de litharge d'argent. Dans les inciſions ſemi-lunaires, on appliquoit de la charpie afin que la plaie ſe remplît de nouvelles chairs. Tous les trois jours on la panſoit, & l'on ſupprimoit la ſuture le ſeptième jour, terme ordinaire de l'agglutination.

Maladies des dents.

Dans les douleurs de dents *(m)*, on s'expoſoit à la vapeur de l'eau chaude; on prenoit des lavemens; on appliquoit des cataplaſmes chauds, de la laine imbibée de cérat fait avec l'huile de Chypre, ou celle d'iris; on faiſoit uſage des gargariſmes faits avec la décoction chaude de quintefeuille, de juſquiame, &c. Quelques-uns ſe ſervoient d'épiſpaſtiques doux, compoſés d'une partie de myrrhe, de quatre de cardamome, de ſafran, de pyrètre, de figues, de poivre; & de huit parties de graine de moutarde : on broyoit ces drogues, on les enfermoit dans un ſachet qu'on appliquoit du côté où la dent faiſoit mal. Si c'étoit une dent de la mâchoire ſupérieure, on plaçoit le ſachet à la partie poſtérieure du bras, vers l'épaule. Si c'en étoit une de la mâchoire inférieure, on la plaçoit à la partie antérieure, du côté de la poitrine. Celſe dit que ce remède appaiſe la douleur; ce qui peut être vrai, ſi elle dépend de quelqu'humeur : & l'on ôtoit le ſachet auſſi-tôt qu'il avoit produit ſon effet.

Carie des dents.

Lors même qu'une dent eſt cariée, Celſe défend de la tirer qu'on n'y ſoit abſolument contraint; il veut qu'on cherche à calmer la douleur par des remèdes plus actifs. Dans cette vue, il conſeille la préparation ſuivante. C'eſt une partie d'opium, deux de poivre, dix de ſory *(n)*; on broye ces drogues enſemble, on les incorpore avec le galbanum, & l'on en applique ſur la dent. Il indique encore quelques rongeans ſemblables. Mais ſi la douleur eſt telle

(m) Celſ. *lib. VI, cap. IX.*

(n) Le ſory eſt une ſubſtance métallique que les Anciens tiroient d'Égypte, de Lybie, d'Eſpagne & de Chypre, &c. Celui d'Egypte étoit réputé le meilleur. On le tiroit, comme la mélanterie, avec laquelle il a beaucoup de reſſemblance, des mines de bronze. Il a une odeur déſagréable & nauſéabonde. On lui attribuoit la même propriété qu'au miſy, au chalcitis ou cholchotar des Arabes, toutes ſubſ-

qu'on ne puiſſe conſerver la dent, il conſeille d'y introduire de la ſemence de poivre, dépouillée de ſon écorce, ou la baie de lierre. Il croit ces remèdes propres à fendre la dent, & à la faire tomber par parties. C'eſt bien la maladie même qui a cette propriété, plus que les remèdes qu'il propoſe. Il prétend qu'on peut appaiſer la douleur & conſerver la dent, en mettant ſur l'endroit carié un peu de coton chargé d'alun. Voici un autre remède dont ſe ſervoient de ſon temps les gens de la campagne dans les maux de dents. Ils prenoient la menthe, qu'il falloit avoir la ſuperſtitieuſe précaution d'arracher avec ſa racine; ils mettoient cette plante dans un baſſin, & verſoient de l'eau par-deſſus : on plaçoit à côté le malade, bien couvert; enſuite on y jetoit des cailloux ardens; le malade ouvroit la bouche pour recevoir la vapeur que l'on concentroit avec des couvertures. Ce remède, on le conçoit aſſez, faiſoit ſuer beaucoup, & le malade rendoit une grande quantité de pituite; de ſorte que le plus ſouvent le malade étoit garanti du mal de dent un an entier. Ce remède pouvoit, comme les épiſpaſtiques, convenir dans les fluxions qui tombent ſur les dents. CELSE.

Lorſque les dents étoient mobiles par le vice des racines ou la mauvaiſe diſpoſition des gencives *(o)*, on promenoit légèrement un fer ardent ſur les gencives; on oignoit les parties cautériſées avec du miel, puis on les lavoit avec du vin miellé. Les ulcères détergés, on appliquoit deſſus quelque poudre aſtringente. Mobilité des dents.

Quand la douleur ne cédoit point aux médicamens, ſi l'on jugeoit à propos de tirer la dent, on commençoit par détacher la gencive, & l'on cherchoit à ébranler la dent juſqu'à ce qu'elle fût bien vacillante : car en voulant tirer une dent bien affermie dans ſon alvéole, on craignoit

tances minérales, plus ou moins cauſtiques. On croyoit en outre le ſory aſtringent. *Voyez* Dioſcorid. *lib. V, cap. LXXV & ſeq.* Oribas. *Collect. Med. lib. XIV, cap. LVII, & lib. XV, cap. I.* Ce minéral n'eſt point inconnu aujourd'hui, comme l'ont cru quelques Auteurs. André Ceſalpin *(De metallicis, lib. I, cap. XXVI)* l'a décrit, ainſi que d'autres Naturaliſtes modernes.

(o) Celſ. *liv. VII, cap. XII.*

d'ébranler toute la mâchoire. C'étoit bien pis encore si l'on avoit à ôter une dent de la mâchoire supérieure. La dent suffisamment ébranlée, on la tiroit avec le davier (*forceps*). On voit la figure d'un *forceps* dans le Commentaire de Rhodius sur *Scribonius Largus;* mais elle ne paroît point être celle de l'instrument qui servoit à tirer les dents, quoiqu'on lui donne le même nom. Si la dent qu'on avoit dessein d'extraire étoit percée par la carie, on en remplissoit le vide avec du plomb ou de la charpie, croyant éviter par-là qu'elle ne se brisât sous l'instrument. On n'est plus surpris de ce qu'on avoit si peu de succès dans cette opération, lorsqu'on sait qu'on tiroit le davier en ligne droite, pour éviter que les racines recourbées ne rompissent, en sortant, le rebord alvéolaire. Cet accident ne paroissoit jamais plus dangereux que dans l'extraction des dents courtes, dont Celse prétend qu'en général les racines sont plus longues, parce que souvent le davier ne pouvant saisir la dent ou la la laissant échapper, il se porte sur le rebord alvéolaire, qu'il rompt. On jugeoit de l'existence de cette rupture par une hémorragie plus considérable que d'ordinaire. Alors on cherchoit avec la sonde l'esquille détachée, qu'on tiroit avec des tenettes. Si on ne pouvoit l'avoir de cette manière, on incisoit autant qu'il étoit nécessaire pour l'extraire. Celse observe très-bien que, si l'on ne prend cette précaution sur le champ, la mâchoire s'enfle au dehors au point qu'on ne peut ouvrir la bouche. Quand ce gonflement existoit, on appliquoit chaudement dessus un cataplasme de farine de froment, incorporée avec la décoction de figues, jusqu'à ce que la tumeur eût suppuré; alors on incisoit la gencive. On regardoit l'abondance du pus comme un signe de la fracture de l'os; en conséquence on tiroit l'esquille, s'il y avoit fissure à l'os, on la ratissoit.

Quand une dent avoit des aspérités, *scaber*, (c'est l'*érosion* des Dentistes) on ratissoit l'endroit qui étoit noir, puis on y appliquoit la fleur de rose broyée avec une quatrième partie de noix de gale & autant de myrrhe, & l'on faisoit tenir dans

dans la bouche du vin pur. On recommandoit au malade de ſe tenir la tête bien couverte, d'y faire des frictions, de prendre de l'exercice, & d'éviter les alimens âcres. CELSE.

On raffermiſſoit, comme Hippocrate l'enſeigne *(p)*, les dents ébranlées par un coup ou par une chute, en les attachant avec un fil d'or à celles qui tenoient bien, & l'on faiſoit garder ſouvent dans la bouche quelque décoction aſtringente, telle que le vin où avoit bouilli l'écorce d'orange, ou dans lequel on avoit éteint une noix de gale allumée.

Le luxe eſt l'ame des arts qui tiennent à l'agrément & à l'aiſance de la vie. Il eſt donc ſurprenant de ne point voir dans les Écrits de Celſe, qui vivoit dans un ſiècle où l'on épuiſoit toutes les délicateſſes, où l'on rafinoit ſur tous les agrémens, des moyens de ſuppléer aux dents qui manquent, par des dents artificielles. Cette omiſſion ne viendroit-elle pas de ce qu'alors quelqu'art mécanique étoit en poſſeſſion de les exécuter & de les poſer, & qu'on n'en a aperçu que fort tard les inconvéniens? Il y auroit lieu du moins de le préſumer; car Lucien & Martial qui font mention de dents artificielles *(q)*, n'en parlent pas comme d'une choſe nouvelle, non plus que des poudres deſtinées à blanchir les dents. On trouve dans Scribonius Largus, Auteur à peu-près contemporain, pluſieurs préparations médicamenteuſes *(r)*, deſtinées à nettoyer les dents & à raffermir les gencives. Il nous apprend que celle dont ſe ſervoit Octavie, ſœur d'Auguſte, étoit la ratiſſure de rave ſéchée au ſoleil, réduite en poudre & paſſée, ou le verre blanc, bien broyé & mêlé avec le nard des Indes. On frottoit les dents avec ces préparations. La première pouvoit être utilement employée, mais avec la ſeconde on couroit le riſque de détruire l'émail des dents.

(p) *Voyez* ci-devant, *page 241.*

(q) *Quid mecum eſt tibi? Me puella ſumat:*
Emptos non ſoleo polire dentes. Epigram. LVI, lib. XIV.

(r) *Cap. XI, compoſ. LX.*

S'il arrivoit, dans un enfant, qu'il fortît une dent avant la chute de celle qui devoit tomber, on tiroit celle-ci après l'avoir déchauffée. Tous les jours on ramenoit un peu avec le doigt, vers la place de la première, celle qu'on avoit laiffée, jufqu'à ce qu'elle fût dans fon état naturel.

Toutes les fois qu'après l'extraction d'une dent, la racine reftoit, on la tiroit fur le champ avec un davier fait en forme de bec de corbeau, que les Grecs appeloient *rhizagra,* & dont on peut voir la figure dans l'*Arfenal de Chirurgie* de Scultet, *tab. X, fig. v.*

Section du filet.

Expofons maintenant ce que l'on favoit fur les autres maladies de la bouche *(f).* Celfe remarque que dans certains fujets, la langue, dès la naiffance, fe trouve tellement attachée aux parties fubjacentes, qu'il eft impoffible de parler. Pour remédier à cet état contre nature, on faififfoit l'extrémité de la langue avec des pinces, & l'on coupoit la membrane qui la retenoit, avec la précaution de ne point endommager les veines voifines, qui peuvent produire une hémorragie fâcheufe. On ne pratiquoit donc cette opération que dans le deffein de rendre la parole aux muets, ce qui réuffiffoit rarement; d'où Celfe infère qu'*en faifant tout ce qu'on doit, on n'obtient pas toujours de l'Art ce qu'on a droit d'en attendre.* Mais la réflexion eft au moins déplacée; car il eft vraifemblable que cette opération n'étoit pas toujours un remède applicable au cas pour lequel on la faifoit. Nous y avons recours actuellement lorfque le frein de la langue, par fon excès, empêche la fuccion dans les enfans, & c'eft ce qu'on appelle vulgairement *couper le filet.*

La ranule *ou* grenouillette.

L'abcès fous la langue que Celfe dit ordinairement renfermé dans un follicule, ne paroît être autre chofe que la tumeur nommée par Columelle *rana;* d'où nous eft venu le nom de *ranule* ou *grenouillette.* Si elle caufe de grandes douleurs, comme l'affure l'Hippocrate Latin, ce ne peut être que lorfqu'elle eft très-groffe, ou quand la matière qu'elle

(f) Scribonius Largus, *cap. XI, compof.* LX, §. 4 & 5.

contient eſt devenue acrimonieuſe. Si la tumeur étoit petite, on ſe contentoit d'y faire une inciſion. Si elle étoit conſidérable, on inciſoit juſqu'au kiſte; puis en ſaiſiſſant de chaque côté les bords de l'inciſion, on ſéparoit de toutes parts le kiſte, ou ſi l'on veut, le canal excrétoire dilaté, prenant garde d'ouvrir quelque vaiſſeau important. On ſent bien qu'il eſt aſſez difficile de ſuivre à la lettre le précepte de Celſe; mais il eſt avantageux d'emporter du kiſte le plus qu'on peut. C'eſt le parti que prenoit feu M. *Petit*, l'un de nos plus célèbres Chirurgiens modernes *(t)*. Ce qui l'avoit conduit & confirmé dans cette pratique, c'eſt qu'il avoit vu renaître ces tumeurs, même petites & en forme d'hydatides, lorſqu'il s'en étoit tenu à la ſimple ponction, tandis qu'elles guériſſoient ſans retour par le procédé de Celſe. Dès la naiſſance de l'Art, Hippocrate, par l'inciſion & le cautère actuel : Celſe, en enlevant le kiſte, évitoient également le retour de la maladie, & viſoient efficacement à la cure radicale. Le célèbre Fabrice d'Aquapendente *(u)*, admirateur de Celſe, qu'il a ſouvent ſuivi pas à pas, n'a adopté des deux procédés de cet Auteur que l'inciſion. Si l'on pouvoit ſe flatter de réuſſir par ce moyen, comme plus ſimple & plus doux, il mériteroit la préférence; mais on a obſervé que le plus ſouvent l'inciſion, ſur-tout ſi elle eſt trop ménagée, ne procure au malade qu'une trève de peu de durée, ou lui laiſſe quelquefois le déſagrément de faire jaillir ſa ſalive en parlant. CELSE.

Un Ecrivain diſtingué de ce ſiècle, a propoſé, pour obvier à cet inconvénient, de faire l'inciſion ſur l'un des côtés de la tumeur. Ce procédé peut tout au plus convenir dans une petite tumeur : mais il ſera toujours inſuffiſant dans les tumeurs volumineuſes, remplies de matières albumineuſes, crétacées ou même pierreuſes. Alors on ne pourra ſe diſpenſer de revenir aux principes ſûrs, dictés par les anciens pères de l'Art.

(t) Œuvres poſthumes de Chirurgie, *tome I, pages 127 & ſuiv. in-8.° Paris, 1774.*

(u) Operat. Chirurg. pars II, cap. XXXVI.

Ulcères de la bouche.

Dans les ulcères de la bouche, accompagnés d'inflammation ou un peu sordides *(x)*, on ne voyoit rien de mieux pour les déterger que le suc de grenade, bouilli jusqu'à consistance de miel. On faisoit tenir dans la bouche quelque décoction astringente, à laquelle on ajoutoit un peu de miel. On ordonnoit au malade l'exercice de la promenade, & l'usage d'alimens qui n'eussent rien d'âcre. Lorsque les ulcères commençoient à se déterger, on faisoit garder dans la bouche quelque liqueur douce, quelquefois même on s'en tenoit à de bonne eau. Alors on accordoit au malade du vin pur, on augmentoit même la nourriture. Ensuite on répandoit sur les ulcères l'alun *sciffile (y)*, auquel on ajoutoit plus de moitié de noix de gale encore verte.

Si les ulcères étoient couverts de croûtes, telles qu'il s'en forme sur les brûlures, on avoit recours aux compositions des Grecs appelées *antheres (z)*. Elles se faisoient avec le souchet *(a)*, la myrrhe, la sandaraque & l'alun, parties égales. Quelques-uns prenoient du safran, de l'alun *sciffile*, de la myrrhe, de chacun une partie; de sandaraque, deux parties. On employoit la première composition sous une forme sèche : on incorporoit la dernière avec du miel, & l'on en touchoit les ulcères.

Les aphtes.

De tous les ulcères, les plus dangereux sont ceux que les Grecs ont appelés *aphtes.* Celse les croit plus pernicieux aux enfans qu'aux personnes de l'un & l'autre sexe avancées en âge. Ces ulcères, selon lui, attaquent d'abord les gencives, ensuite le palais, puis toute la bouche. Quelquefois

---

(x) Celf. *lib. VI, cap. XI.*

(y) Mathiole prétend que l'alun *sciffile* est tout-à-fait semblable à l'amianthe ou à l'alun de plume, avec cette différence qu'il est astringent au goût, & qu'en le jetant au feu, il brûle & se consume, ce qui n'arrive point à l'alun de plume. Dioscorid. *lib. V, cap. CXIII.*

(z) On appeloit *antheres* des compositions faites sur-tout de substances métalliques. Il y entroit toujours la sandaraque. qui leur donnoit une couleur d'un rouge vif. On les employoit tantôt sèches, tantôt incorporées avec du miel, &c.

(a) Celse l'appelle *jonc quarré. Voyez* le Commentaire de Mathiole sur Dioscorid. *lib. I, cap. IV.*

ils gagnent la luette & le gosier. Il n'est pas facile, quand ce mal a fait des progrès, qu'un enfant en guérisse, sur-tout s'il est encore à la mamelle, par l'impossibilité de lui faire prendre des remèdes. En ce cas, on obligeoit la nourrice à se promener, à se livrer à quelqu'exercice qui donnât de l'action aux parties supérieures : on la mettoit au bain, on lui faisoit des douches tièdes sur les mamelles, & l'on ne lui permettoit que des alimens doux & difficiles à se corrompre. L'eau étoit sa boisson, si l'enfant avoit la fièvre; & le vin trempé, s'il ne l'avoit pas : étoit-elle constipée, on lui donnoit des lavemens; lui venoit-il beaucoup de pituite à la bouche, on la faisoit vomir. Pour déterger les ulcères, on se servoit de miel avec lequel on avoit broyé du sumach de Syrie ou des amandes amères, &c. On ne donnoit rien qui pût faire couler la pituite. Si l'enfant étoit un peu grand, on lui donnoit quelques-uns des gargarismes indiqués ci-devant. Si ces remèdes doux faisoient peu d'effet, on avoit recours aux escarrotiques, tels que l'alun *scissile*, le chalcitis ou le vitriol : la diette n'étoit point oubliée.

CELSE.

Parulis *ou* abcès des gencives.

On traitoit à peu-près de la même manière les ulcères de la langue *(b)*. Quelquefois il s'élève sur les gencives des tumeurs douloureuses que les Grecs appeloient *parulis (c)*. On les frottoit d'abord légèrement avec du sel écrasé, ou avec un mélange de sel fossile torréfié, de cyprès & de calament; ensuite on faisoit laver la bouche avec une décoction de lentille, sans doute pour tenter la résolution de la tumeur. Si l'inflammation étoit considérable, on usoit des remèdes propres aux ulcères de la bouche. On étendoit sur un peu de charpie une des compositions appelées *antheres*, on plaçoit cette charpie sur la gencive. Si la dureté de la tumeur excluoit ces remèdes, on y appliquoit le cérat; on la fomentoit souvent avec une éponge trempée dans l'eau chaude. La suppuration se déclaroit-elle, on continuoit plus long-temps ces fomentations : on faisoit tenir dans la bouche

(b) Cels. *lib. VI, cap.* XII.

(c) Idem, *loco citato, cap.* XIII.

du vin chaud miellé, dans lequel on avoit fait bouillir des figues.

Celse vouloit qu'on ouvrît la tumeur avant la maturité, dans la crainte que le pus ne cariât l'os : ce qui arrive effectivement quelquefois, par la présence des sucs croupissans. Lorsque la tumeur étoit volumineuse, on l'emportoit toute entière pour dégager la dent de part & d'autre. Dès qu'on avoit évacué le pus, s'il n'y avoit qu'une petite ouverture, on faisoit tenir dans la bouche du malade de l'eau tiède, dont on fomentoit aussi les parties externes. Si l'ouverture étoit grande, on employoit une décoction de lentille, & les mêmes médicamens que pour les ulcères de la bouche.

Si l'ulcère se changeoit en *cancer (d)*, on examinoit si le malade étoit cacochyme, pour corriger cette mauvaise disposition, & passer ensuite à la guérison de l'ulcère. S'il étoit superficiel & humide, on le saupoudroit avec la composition décrite ci-devant sous le nom d'*Anthere;* s'il étoit sec, on mêloit cette poudre avec un peu de miel; lorsqu'il cavoit un peu, on usoit d'un mélange fait de deux parties de papier brûlé, & d'une d'orpiment; s'il étoit profond, on prenoit trois parties de papier brûlé, une quatrième d'orpiment, avec parties égales de sel décrépité & d'iris torréfiée: ou bien encore, parties égales de chalcitis, de chaux & d'orpiment. On trempoit dans l'huile rosat un plumaceau, qu'on appliquoit sur ces caustiques, & l'on croyoit éviter par-là que le caustique ne rongeât les parties saines des environs. D'autres versoient dans une chopine de fort vinaigre, du sel décrépité, jusqu'à ce qu'il cessât de se dissoudre, & l'on faisoit bouillir ce vinaigre jusqu'à siccité : alors on réduisoit ce sel en poudre, & on le répandoit sur l'ulcère. Avant & après l'application, on se rinçoit la bouche avec une décoction de lentille, ou de vesse, ou d'olive ou de verveine. A cette décoction on ajoutoit toujours un peu

(d) Cels. *lib. VI, cap. XV.*

de miel. On louoit encore l'usage du vinaigre scillitique gardé dans la bouche, ou une dissolution de sel décrépité dans du vinaigre. On réitéroit ces espèces de gargarismes deux ou trois fois le jour, suivant l'exigence des cas. Si c'étoit un enfant, on trempoit dans ces compositions une sonde garnie de laine, qu'on tenoit sur l'ulcère, de crainte que l'enfant n'en avalât quelque chose, ce qu'on n'évitoit guère par ce moyen. Si les gencives étoient douloureuses, s'il y avoit quelque dent vacillante, on la tiroit, comme étant un obstacle à la guérison de l'ulcère. On appliquoit le feu sur l'ulcère qui ne cédoit point à ces remèdes, à moins qu'il ne fût aux lèvres : car alors on préféroit de l'emporter. Soit qu'on se servît du cautère actuel ou de l'instrument tranchant, on regardoit comme impossible de cicatriser ces ulcères sans le secours de la Chirurgie. On croyoit que l'endroit des alvéoles où l'on avoit appliqué le feu, restoit toujours à découvert; cependant jusqu'à ce que ces parties fussent dans le meilleur état possible, on y appliquoit la farine de lentille.

Inflammation de la luette.

On voyoit dans une inflammation de la luette, une maladie dangereuse. On débutoit, pour la combattre, par l'abstinence & la saignée. S'il y avoit quelqu'obstacle à ce dernier remède, on entretenoit la liberté du ventre; on faisoit tenir le malade au lit la tête bien couverte & plus élevée que de coutume : on prescrivoit des gargarismes avec une décoction de ronces & de lentilles. La luette étoit fomentée avec le verjus ou avec le miel, auquel on avoit mêlé un peu de noix de gale ou d'alun *sciffile.* La composition d'Andros passoit pour un remède très-efficace. C'étoit l'alun *sciffile*, l'écaille de cuivre rouge, le vitriol, la noix de gale: on broyoit séparément toutes ces drogues, puis on les broyoit de nouveau pour les mêler, en versant dessus petit à petit du vin austère, jusqu'à ce que le tout eût acquis la consistance de miel. Un remède réputé excellent, c'étoit une pleine cuillerée de suc de chelidoine, dans lequel on faisoit tremper la luette. Quand, par le moyen de ces remèdes,

on avoit rendu beaucoup de pituite, on faisoit gargariser avec du vin chaud. Si l'inflammation étoit moins considérable, on se contentoit de porter dans une cuiller sous la luette, une dissolution de *laser* dans l'eau froide *(e)*, ou même l'eau seule, lorsqu'il y avoit peu de gonflement.

Si la luette étoit alongée *(f)*, douloureuse, tuméfiée & de couleur rougeâtre, on s'en tenoit aux remèdes précédens, selon le précepte d'Hippocrate *(g)*. Mais si, sans être enflammée, elle étoit pendante, gorgée de pituite; si elle étoit grêle, pointue & blanche, ou si elle étoit livide & plus mince à sa partie moyenne qu'à son extrémité, on la coupoit. On ne voyoit rien de plus convenable pour cela que de la saisir avec des pinces, au-dessous desquelles on en coupoit ce qu'on jugeoit à propos. De cette manière on n'étoit point exposé à couper de la luette plus ou moins qu'on ne devoit, en ce qu'on pouvoit ne laisser au-dessous des pinces que ce qu'on croyoit devoir emporter. Pour le surplus, on se conduisoit comme on le verra dans l'extirpation des amygdales.

Inflammation des amygdales.

Dans le gonflement & l'inflammation des amygdales sans ulcération *(h)*, on faisoit prendre au malade beaucoup d'exercice; on lui exposoit toute la tête au bain de vapeur, & on lui prescrivoit des gargarismes astringens, ou une décoction de réglisse dans le vin de raisins séchés au soleil. On faisoit sur les amygdales, des linimens à peu-près semblables à ceux qu'on a indiqués pour l'inflammation de l'oreille.

Lorsque l'inflammation étoit au point d'empêcher la respiration, on faisoit garder le lit au malade, on supprimoit tout aliment, & on ne lui laissoit que l'eau chaude pour

(e) Le *laser* est une gomme résineuse, qu'on tire par incision de la tige ou de la racine de *laserpitium*, plante qui croît en Syrie, en Arménie, &c. Sa tige approche de celle de la férule; ses feuilles sont semblables à celles de l'ache. Elle porte une graine large. On croit que le *laser* est l'*assa fœtida*. Dioscorid. *lib. III, cap.* LXXVIII.

(f) Cels. *lib. VII, cap.* XII, §. 3.

(g) Prognostic. *lib. III.* Voyez aussi ci-devant, *page 205*.

(h) Cels. *lib. VI, cap.* X.

toute

toute boiſſon. Les remèdes étoient les lavemens, les gargariſmes, la décoction de figues dans le vin miellé; des linimens avec un mélange de verjus & de miel. On employoit à l'extérieur les bains de vapeur, dont on continuoit l'uſage juſqu'à ce que les amygdales ſuppuraſſent & s'ouvriſſent d'elles-mêmes. Si, la ſuppuration faite, elles ne s'ouvroient pas, on en faiſoit l'ouverture par l'inſtrument tranchant: enſuite on faiſoit gargariſer le malade avec du vin chaud miellé. Quand la tumeur étoit conſidérable, mais ulcérée, on compoſoit les gargariſmes d'une décoction de ſon, dans laquelle on délayoit un peu de miel. Sur la partie ulcérée, on appliquoit un liniment compoſé de trois chopines de vin de raiſins ſecs, très-doux, qu'on faiſoit bouillir juſqu'à réduction des deux tiers: on y ajoutoit d'encens, de myrrhe, de ſafran, parties égales; puis on faiſoit bouillir de nouveau ce mélange. Lorſque les ulcères étoient ſuffiſamment détergés, on recommençoit à gargariſer avec la décoction de ſon ou de lait. On ne permettoit que des alimens adouciſſans, & un peu de vin.

Amygdales ſquirreuſes.

Si les amygdales étoient reſtées ſquirreuſes à la ſuite de l'inflammation *(i)*, on dégageoit circulairement, avec le doigt, la tunique mince qui les recouvre, & on les emportoit. Si l'on ne réuſſiſſoit pas de cette manière, après les avoir ſaiſies avec un crochet, on les détachoit avec le ſcalpel. On nettoyoit enſuite la plaie avec du vinaigre, & l'on y portoit quelques médicamens propres à arrêter l'hémorragie.

Les parotides.

Paſſons avec Celſe aux parotides *(k)*. Il annonce que ces tumeurs paroiſſent quelquefois à la ſuite d'une inflammation; que d'autres fois, ſuccédant à de longues fièvres, par une métaſtaſe de l'humeur morbifique, elles ſe terminent par ſuppuration. Il n'y voit point de traitement particulier; il obſerve ſeulement que ſi elles ſe manifeſtent, ſans avoir été précédées de quelque maladie, on doit d'abord eſſayer les répercuſſifs, ce qui n'eſt pas bon à ſuivre; mais il faut convenir avec

(i) Celſ. *lib. VII, cap.* XII, §. 2. | *(k)* Idem, *lib. VI, cap.* XVI.

lui, que quand ces tumeurs ſont critiques, il eſt à propos de les faire ſuppurer & de les ouvrir le plus tôt poſſible.

Gouêtre *ou* bronchocèle.

Le *bronchocèle* eſt, ſelon Celſe *(l)*, une tumeur qui croît à la gorge, entre la peau & la trachée-artère, & qui renferme tantôt une chair indolente, tantôt une matière ſemblable à du miel ou à de l'eau, & quelquefois auſſi à des poils mêlés avec de petits os. Quelle que ſoit la matière contenue dans la tunique de cette eſpèce de tumeur, il dit qu'on peut l'ouvrir par les cauſtiques, qui, après avoir rongé les tégumens & l'enveloppe de la tumeur, donnent iſſue à la matière, qui s'écoule d'elle-même, ſi elle eſt liquide, ou qu'on ôte avec les doigts, quand elle a plus de conſiſtance : puis on panſe enſuite l'ulcère avec de la charpie.

Mais la voie curative qu'il eſtime la plus courte, eſt d'ouvrir la tumeur par l'inſtrument tranchant. Voici le procédé qu'il décrit. On inciſoit la tumeur, dans ſa partie moyenne, juſqu'au kiſte, qu'on détachoit des parties ſaines, avec le doigt, & qu'on emportoit tout entier avec les matières qu'il renfermoit. Enſuite on lavoit la plaie avec du vinaigre, dans lequel on avoit fait diſſoudre du ſel ou du nitre, & l'on réuniſſoit les lèvres de la plaie par la ſuture. Il falloit que le bandage fût ſeulement contentif, pour ne point gêner la reſpiration. Lorſqu'on n'avoit pu emporter le kiſte, on le conſumoit par les cauſtiques, & l'on panſoit la plaie avec la charpie & les ſuppuratifs.

Tumeurs de l'ombilic.

Des maladies de la gorge, Celſe deſcend tout de ſuite à celles du nombril *(m)*, ſans parler de celles de la poitrine. Alors les Auteurs n'avoient point encore établi d'une manière déterminée, les eſpèces de tumeurs qui peuvent ſe former au nombril. Chacun ne parloit que de celles qu'il avoit vues. Tous convenoient unanimement, que l'ombilic étoit ſuſceptible de différentes tumeurs; mais on n'étoit point d'accord ſur leur nature. Mégès en comptoit trois eſpèces : l'une formée par l'inteſtin, l'autre par l'épiploon, & la

Eſpèces.

(l) Celſ. *lib. VII, cap. XIII.*

(m) Idem, *ibid. cap. XIV.*

troisième, par un amas d'humeurs. Nous ne rappellerons pas celles que connoissoient Sostrate, Gorgias & Héron *(n)*; voilà les signes qu'ils avoient établis, d'après l'observation exacte, sur les tumeurs les plus communes. Si l'intestin est tombé, la tumeur n'est ni dure ni molle : le froid la fait diminuer, la chaleur & l'haleine retenue la font augmenter. Quelquefois on y entend un certain bruit, & quand le malade se couche sur le dos, l'intestin rentre, & la tumeur se dissipe. Si c'est l'épiploon, les signes sont les mêmes, sinon que la tumeur est plus molle, & va toujours en diminuant jusqu'au sommet. Si l'on y porte la main, on sent l'épiploon glisser dessous. Lorsque c'est l'intestin & l'épiploon, les signes sont mixtes, & la tumeur est d'une consistance moyenne entre les deux espèces.

CELSE.

Signes diagnostics.

Si c'est une excroissance charnue, la tumeur est plus dure; elle reste également grosse, même lorsque le malade se couche sur le dos; elle ne cède point au toucher, au lieu que les premières cèdent facilement. Si la chair est viciée, les signes sont les mêmes que ceux du carcinome. Si c'est une collection humorale on sent de la fluctuation. Si la tumeur est venteuse, elle cède à la pression; mais elle reparoît dès qu'on cesse de la presser : de plus, elle ne change point de forme lorsque le malade se couche sur le dos. Tels sont les signes qui servoient dès-lors à caractériser ces tumeurs, signes que nous avons conservés jusqu'ici comme identiques.

Parmi ces différentes espèces, la tumeur venteuse étoit censée incurable : on n'osoit entreprendre la cure de celle qui étoit carcinomateuse; mais lorsque la chair dont elle étoit formée étoit saine, on l'extirpoit, & l'on pansoit la plaie avec la charpie & des suppuratifs. Quand c'étoit un amas d'humeurs, on l'évacuoit en faisant une incision à la sommité de la tumeur, & l'on traitoit la plaie de la même manière. Pour ce qui est de la cure des autres espèces de

Procédés curatifs.

(n) Voyez ci-devant, *pages 339 — 340.*

tumeurs, les ſentimens étoient partagés. On conçoit bien que pour faire rentrer la tumeur inteſtinale ou épiploïque, le malade étoit couché ſur le dos; la réduction faite, on comprimoit la peau de cette tumeur qui reſtoit vide, entre deux clavettes de bois, qu'on lioit fortement par leurs extrémités, juſqu'à ce que cette peau ſe flétrît & tombât en pourriture. D'autres, après la réduction, paſſoient à la baſe des tégumens qui renfermoient la tumeur, une aiguille enfilée d'un fil double, puis avec les deux chefs de ce fil, on faiſoit, en ſens contraire, deux ligatures, comme dans la cure du ſtaphylome. On détruiſoit ainſi la partie du ſac, ſupérieure à la ligature. Ces différentes méthodes ont leur danger; car il ne faut comprendre dans l'anſe de la ligature qu'une petite parcelle d'inteſtin, pour faire périr le malade dans des tourmens affreux. C'eſt ſans doute ce qui avoit déterminé d'autres Praticiens, avant d'en venir à la ligature, à faire une inciſion au ſommet de la tumeur, pour s'aſſurer avec le doigt de la réduction exacte des parties ſorties. La précaution étoit ſage : mais Celſe prétend qu'il ſuffit d'engager le malade à retenir ſon haleine, pour faire tomber la tumeur à ſon plus haut point, puis de tracer avec de l'encre une ligne circulaire à ſa baſe, & de faire coucher le malade ſur le dos. Si les parties ne rentroient pas en totalité, on réduiſoit par le *taxis* ce qui reſtoit. Alors on attiroit à ſoi la peau de l'ombilic compriſe dans la ligne tracée avec de l'encre, & l'on y faiſoit une forte ligature : enſuite on brûloit avec le cautère actuel ou avec les cauſtiques, toute cette peau excédante, juſqu'à ce que la ligature tombât, & l'on panſoit l'ulcère comme les autres brûlures. Celſe aſſure que ce procédé réuſſiſſoit parfaitement, dans la hernie formée ſoit par l'épiploon, ſoit par l'inteſtin, ou par l'un & l'autre, & même dans les tumeurs humorales. Mais avant l'opération, on examinoit ſi l'on ne couroit point de danger à l'entreprendre : car on ne la tentoit ni ſur un enfant, ni ſur un homme dans la force de l'âge, ni ſur un vieillard. L'âge le plus convenable étoit depuis ſept ans juſqu'à quatorze. On exigeoit

que le ſujet fût ſain, d'un bon tempérament, qu'il n'eût ni dartre, ni gale, ni aucune maladie ſemblable. D'ailleurs, on ne jugeoit cette opération convenable qu'aux petites tumeurs, & point du tout à celles d'un certain volume. On ſe gardoit bien de la faire l'automne ou l'hiver; on attendoit comme la ſaiſon la plus avantageuſe, le printemps ou le commencement de l'été. La veille de l'opération, on preſcrivoit au malade l'abſtinence de tout aliment, & on le faiſoit évacuer par les lavemens, afin que les parties ſorties rentraſſent plus facilement.

CELSE.

Ces divers procédés, quelque rationnels qu'ils paroiſſent, ſont tombés en déſuétude. Nous ſommes trop éloignés des temps où on les employoit encore, pour que l'expérience puiſſe nous aider à fixer leur valeur. Elle ſeule a cependant le droit de confirmer ou de proſcrire ce que la raiſon invente. Si la proſcription de ces moyens eſt une perte pour la Chirurgie, c'eſt une perte qu'elle n'a point encore réparée, malgré ſes progrès.

Pour éviter l'opération de cette hernie *(o)*, par le ſecours de la main ou de l'inſtrument tranchant, on mettoit le malade à la diette, à l'uſage des lavemens, & l'on appliquoit ſur l'ombilic un cataplaſme, composé d'une partie de ciguë & de ſuie, de quatre parties de céruſe, de huit de plomb lavé, de deux œufs, avec ſuffiſante quantité de ſuc de *ſolanum*. On laiſſoit pendant long-temps ce cataplaſme ſur le nombril, & l'on faiſoit garder le lit au malade. On lui donnoit peu de nourriture, en évitant tout ce qui pouvoit produire des vents.

Hernie ventrale.

On croyoit auſſi que le péritoine ſouffroit rupture ſans léſion extérieure des tégumens *(p)*, ce qu'on attribuoit à quelque coup reçu au bas-ventre, ou à la reſpiration trop long-temps interceptée, ou au port de quelque peſant fardeau. Le même accident, ſelon la remarque de Celſe, arrive aux femmes, ſur-tout vers les aines, par l'état contre nature de la matrice : de ſorte que les tégumens trop foibles pour

(o) Celſ. *lib. VI, cap. XVII.* | *(p)* Idem, *lib. VII, cap. XVII.*

résister à l'effort des intestins, s'étendent & forment une tumeur désagréable. On la traitoit de différentes manières. Les uns y faisoient une ligature avec deux fils, comme dans le staphylome, ou comme dans la hernie du nombril. D'autres emportoient au milieu de la tumeur, une portion des tégumens en forme de feuilles de myrthe, & réunissoient ensuite les bords de la plaie par la suture.

Une méthode que l'on croyoit plus sûre, étoit de faire coucher le malade sur le dos, & d'examiner au tact l'endroit où la tumeur offroit le moins de résistance : on pensoit que là devoit se trouver la rupture du péritoine, en ce que la tumeur devoit être plus dure & plus rénitente, où le péritoine avoit conservé son intégrité. On découvroit donc l'endroit que l'on estimoit répondre à cette rupture, par deux incisions en forme de feuilles de myrthe. On en retranchoit l'intervalle, afin de renouveler de chaque côté les bords de l'ouverture du péritoine, dans la persuasion où l'on étoit que lorsqu'ils étoient anciens, ils ne se réunissoient point par la suture. Lors donc qu'après l'ouverture de la tumeur on croyoit s'apercevoir que la lésion du péritoine étoit ancienne, pour en rafraîchir les bords on en coupoit une petite bande. La suture du péritoine ou du sac herniaire, étoit la même que celle qu'on va décrire pour les plaies pénétrantes du bas-ventre. Elle étoit même plus praticable ici que dans les plaies de l'abdomen, & l'on en sent assez la raison.

Plaies pénétrantes du bas-ventre.

Dans les plaies pénétrantes où les intestins sortoient *(q)*, on examinoit d'abord s'ils n'étoient pas blessés, ou si leur couleur étoit naturelle. Lorsque les intestins grêles étoient percés, on n'y voyoit point de remède. Pour les gros, on les recousoit; non que la réussite fût assurée, mais parce qu'*on préféroit une espérance douteuse à un désespoir certain.* Si les petits ou les gros intestins étoient livides, pâles ou noirs, & privés par conséquent de sentiment, on jugeoit tous les secours inutiles. S'ils conservoient leur couleur naturelle, comme on savoit qu'en peu de temps le contact de l'air

(q) Cels. *lib. VII, cap. XVI.*

extérieur suffisoit pour les altérer, on faisoit sans délai coucher le malade sur le dos, les hanches élevées, & l'on dilatoit la plaie de manière à faire rentrer les intestins avec facilité. Paroissoient-ils trop secs, on les humectoit avec de l'eau & un peu d'huile. Alors un aide écartoit doucement, les lèvres de la plaie avec les doigts, ou avec deux crochets attachés au péritoine. L'Opérateur faisoit rentrer les intestins en commençant par les derniers sortis, & en observant de rétablir chaque circonvolution dans le lieu qui lui étoit propre. La réduction faite, on secouoit doucement le malade pour déterminer chaque intestin à reprendre sa situation naturelle. On examinoit ensuite l'épiploon : s'il y avoit quelque portion noire ou gangrénée, on la coupoit avec des ciseaux, & l'on faisoit rentrer doucement sur les intestins les parties qui restoient saines. CELSE.

Pour faire la suture, on ne se contentoit pas de passer l'aiguille dans la peau ni dans le péritoine, mais dans l'un & dans l'autre. Il n'est pas aisé de concevoir comment on pouvoit faire ici la suture du péritoine, qui est si fort adhérent aux muscles. Quoi qu'il en soit, on prenoit un fil double, & même plus fort que pour les autres sutures, par la raison qu'il peut se rompre plus aisément, à cause des mouvemens du ventre. On commençoit donc par la suture du péritoine. Pour cet effet, on prenoit deux aiguilles enfilées chacune d'un fil double : on en tenoit une de chaque main. En commençant par l'une des extrémités de la plaie, on passoit l'aiguille de la main droite dans le côté gauche de la plaie, & l'aiguille de la gauche dans le côté droit, en perçant de dedans en dehors, afin d'éloigner toujours des intestins la pointe de l'aiguille. Lorsqu'on avoit fait un point de suture de chaque côté, on changeoit de main les aiguilles, c'est-à-dire, qu'on prenoit de la droite celle qu'on tenoit auparavant de la gauche, & de la gauche celle qu'on tenoit de la droite: on faisoit comme la première fois, un second point de suture avec ces deux aiguilles, puis un troisième, un quatrième & ainsi de suite, changeant à chaque point les aiguilles de main,

& l'on finiſſoit par clore la plaie. La ſuture du péritoine achevée, on paſſoit à celle de la peau, qui ſe faiſoit préciſément de la même manière & avec les mêmes précautions. Les deux ſutures finies, on appliquoit deſſus des médicamens glutinatifs, qu'on recouvroit d'une éponge ou de laine nouvelle, & l'on aſſuroit le tout par un bandage contentif.

Varices du ventre.

Quant aux varices du ventre, la cure ne différoit en rien de celles des jambes. Celſe renvoie à ce qu'il dira de celles-ci; & effectivement, il y a peu de parties dans le corps humain qui en ſoit moins ſuſceptibles que le ventre, à cauſe de la petiteſſe & du petit nombre de veines qui rampent dans le tiſſu de la peau. On ne rencontre point de varices ſur le ventre des femmes groſſes ou des hydropiques, qui y ſont le plus expoſés.

L'hydropiſie & ſes eſpèces.

Celſe reconnoît avec les Grecs trois eſpèces d'hydropiſies, la tympanite, la leucophlegmatie ou anaſarque, & l'aſcite *(r)*. La cauſe commune qu'il leur aſſigne, eſt la trop grande abondance d'humidités. Il obſerve qu'on guériſſoit plus aiſément de cette maladie les eſclaves que les perſonnes libres; parce que la curation exigeoit qu'on ſupportât la faim, la ſoif, & mille autres incommodités propres à exercer la patience, & auxquelles il n'eſt pas facile de ſoumettre ceux qui jouiſſent de leur liberté.

La tympanite.

Il eſt évident par ce que dit Celſe de la tympanite, qu'on ne connoiſſoit en aucune manière la nature de cette maladie. Auſſi des frictions sèches, l'application de la graine de moutarde ſur le ventre, continuée juſqu'à l'éroſion de la peau, & des ulcères artificiels long-temps entretenus, n'étoient pas des moyens capables de détruire la maladie. Mais nous qui ſommes plus inſtruits ſur ſa nature, ſommes-nous plus heureux? la guériſſons-nous?

La leucophlegmatie.

Dans la leucophlegmatie, on expoſoit au ſoleil les parties tuméfiées, mais pas trop long-temps, de crainte d'allumer la fièvre. Si la chaleur du ſoleil étoit vive, on avoit le ſoin

(r) Celſ. *liv. III, cap. XXI.*

de

de bien couvrir la tête. On faiſoit des frictions avec les mains trempées ſeulement dans l'eau, à laquelle on ajoutoit un peu d'huile & de nitre. On n'employoit à ces frictions que des femmes ou des enfans, parce qu'ils ont les mains plus douces. Si les forces le permettoient, on faiſoit le matin, une friction d'une heure, & une autre d'une demi-heure l'après-midi. On avoit recours aux cataplaſmes répercuſſifs, ſi l'on avoit affaire à des malades délicats, qui répugnaſſent aux frictions. A quatre doigts au-deſſus du talon, vers la malléole interne, on faiſoit une inciſion, par laquelle on laiſſoit couler continuellement la ſéroſité. On faiſoit même des ſcarifications profondes ſur les endroits tuméfiés. On agitoit le corps par une longue geſtation. Lorſque les ſcarifications commençoient à ſe fermer, on augmentoit l'exercice & la nourriture, juſqu'à ce que la ſanté fût tout-à-fait rétablie. Pluſieurs vouloient qu'on frappât les parties tuméfiées avec des veſſies remplies d'air; mais ce procédé étoit tout au moins inutile, puiſqu'il ne pouvoit rendre aux ſolides leur reſſort, ni aux humeurs leur fluidité naturelle. CELSE.

Si l'eau étoit épanchée dans la capacité du bas-ventre, on faiſoit encore prendre au malade l'exercice de la promenade, mais plus modérément. Le Médecin *Tharrias* faiſoit appliquer ſur le ventre un cataplaſme réſolutif, & par-deſſus, un morceau d'étoffe plié en trois doubles, qu'on aſſujettiſſoit par le moyen d'un bandage purement contentif. Quand le foie ou la rate paroiſſoient manifeſtement affectés, on appliquoit ſur cette région un cataplaſme compoſé de figues graſſes & de miel. Lorſqu'après quelqu'uſage de ces remèdes, les eaux ne ſe diſſipoient pas, on prenoit le parti de les évacuer par la ponction au bas-ventre. On a vu qu'Éraſiſtrate, perſuadé que l'aſcite dépendoit toujours d'un vice du foie, regardoit cette opération comme inutile, vu que le ventre ne tardoit pas à ſe remplir, tant que le foie étoit malade; mais Celſe répond que cette cauſe n'eſt rien moins que conſtante, puiſque la rate ou la mauvaiſe diſpoſition des humeurs peuvent également donner naiſſance à L'aſcite.

l'hydropisie; que d'ailleurs, quand l'hydropisie dépendroit du mauvais état du foie, si l'on n'évacue l'eau qui croupit dans le bas-ventre, elle nuira par son séjour, non-seulement au foie, mais à toutes les parties internes : car, ajoute Celse, il n'est pas moins nécessaire de corriger le vice des humeurs, puisque l'évacuation des eaux ne fait que disposer à la guérison, qui seroit impossible sans elle. On ne prétendoit pas non plus que cette opération convînt à tous les malades ; on ne la pratiquoit que sur les jeunes gens vigoureux, qui étoient sans fièvre, ou dont la fièvre avoit des intermissions marquées. On étoit encore bien convaincu que la ponction ne guérissoit ni les hydropiques dont l'*estomac étoit affecté*, ni ceux qui étoient tombés dans l'hydropisie à la suite de l'atrabile ou de la cachexie.

On ne donnoit aucune nourriture le jour qu'on avoit évacué les eaux pour la première fois, à moins que les forces ne manquassent. Les jours suivans, on donnoit du vin pur en petite quantité; on remettoit peu à peu le malade à l'usage des frictions & des autres remèdes externes, indiqués pour les autres espèces d'hydropisies, jusqu'à la convalescence. On faisoit souvent vomir le malade à jeun. On ne permettoit le bain que rarement : en été, l'on préféroit le bain de mer. Long-temps après la guérison, le commerce des femmes étoit interdit.

La ponction. Nous avons dit qu'on évacuoit les eaux dans l'ascite, il nous reste maintenant à décrire cette opération *(f)*. Les uns, sans doute pour éviter le foie, qu'ils supposoient vicié, perçoient les tégumens du côté gauche, quatre travers de doigts au-dessous du nombril. D'autres, vraisemblablement dans le cas où les eaux n'étoient retenues à l'ombilic que par une membrane, perçoient l'ombilic même. Quelques-uns cautérisoient la peau à l'endroit où devoit se faire l'incision, afin que la plaie restât plus long-temps ouverte.

(f) Celse, *lib. VII, cap. XV.*

On introduisoit l'instrument avec précaution, pour ne point ouvrir de vaisseaux. La largeur du tranchant de l'instrument n'étoit pas tout-à-fait du tiers du doigt. On ne le plongeoit qu'au point de percer les tégumens & le péritoine : ensuite on introduisoit dans l'ouverture une canule de plomb ou de cuivre, recourbée sur ses bords ou munie d'un bourrelet qui l'empêchât de tomber dans l'abdomen. La portion de la canule introduite, devoit être un peu plus longue que celle qui restoit au-dehors, afin qu'elle pût excéder le péritoine. On laissoit couler les eaux par cette canule, jusqu'à ce que la plus grande partie fût évacuée : après quoi l'on bouchoit la canule avec du linge, & on la laissoit dans la plaie, lorsqu'on ne s'étoit point servi de cautère actuel. Chaque jour on tiroit dix onces d'eau (*hemina*), jusqu'à ce qu'il n'en restât plus. D'autres vouloient que, lors même qu'on ne s'étoit point servi de cautère actuel, on retirât sur le champ la canule, & qu'on appliquât sur la plaie une éponge trempée dans l'eau froide ou dans le vinaigre ; le lendemain ils remettoient la canule, en écartant les lèvres de la plaie encore récente, & évacuoient ce qui restoit d'eau : car ils la vidoient toute en deux fois. CELSE.

Celse prétend que les hernies qui tombent dans les bourses, existent tantôt avec rupture & tantôt sans rupture des membranes, qu'il dit commencer à l'aine (*t*). Il ajoute que le péritoine, qui sépare les intestins des parties inférieures, se rompt quelquefois par un coup : que d'autres fois, il s'enflamme par quelque maladie, & se rompt par le poids qu'il est nécessité de porter. Alors l'épiploon ou l'intestin, ou tous les deux ensemble, pressant dessus, tombent par leur propre poids dans l'aine, où faisant effort, ils écartent peu-à-peu les membranes & descendent dans le scrotum. On appeloit cette chute de l'intestin dans les bourses, *enterocèle*, & celle de l'épiploon *épiplocèle*. Parmi nous, dit Celse, on Hernies inguinales.

(*t*) Cels. *lib. VII, cap. XVIII.*

diſtingue ces ſortes de tumeurs par le nom générique & honteux *(u)* de *hernie (x)*.

Épiplocèle. Ses ſignes.

On jugeoit que l'épiploon étoit tombé, quand la tumeur qui étoit aux bourſes ne diminuoit point, ſoit que l'on fît faire abſtinence au malade, ſoit qu'on lui fît prendre diverſes poſtures, ou quand, en faiſant retenir au malade ſon haleine, la tumeur augmentoit peu, étoit inégale au toucher, molle & gliſſante.

Signes de l'entérocèle.

Lorſque l'inteſtin eſt tombé, & que la tumeur eſt ſans inflammation, tantôt elle augmente, tantôt elle diminue ; pour l'ordinaire elle n'eſt point douloureuſe. Si le malade ſe tient tranquille ou ſe couche ſur le dos, elle diſparoît entièrement, ou du moins diminue de façon qu'on n'en aperçoit plus que de légers reſtes dans les bourſes : elle augmente lorſqu'on crie, lorſqu'on a beaucoup mangé ou qu'on porte quelque fardeau peſant : le froid la reſſerre, la chaleur la dilate : tout le ſcrotum eſt rond & liſſe au toucher ; la tumeur eſt gliſſante : lorſqu'on la comprime, elle remonte dans l'aine; en ceſſant de la comprimer, elle retombe auſſi-tôt avec bruit. Voilà, dit Celſe, tout ce qui arrive dans l'état ordinaire. Mais ſi les inteſtins tombés ſont remplis de matières fécales, la tumeur eſt plus volumineuſe, il eſt

Étranglement de la hernie.

(u) La honte attachée à cette eſpèce de tumeur, eſt conſignée dans tous les Auteurs du même temps. *Voyez* Juvenal, *ſat. X, v.* 205 ; Martial, *lib. III, Epigramm.* XXIV. On lit qu'entre autres inſultes faites par les Soldats au cadavre de l'Empereur Commode, ils le nommoient *hernieux*. Lampride nous apprend qu'en effet, il avoit une hernie volumineuſe, qui n'avoit point échappé aux regards des Romains. Cette honte avoit pour principe dans les deux ſexes, les mêmes objets. Les hommes craignoient qu'on ne prît de-là mauvaiſe opinion de leur virilité, & les femmes d'inſpirer du dégoût. Peut-être même les hommes avoient-ils les deux craintes. Si c'étoit un préjugé, il ſubſiſte encore.

(x) Quelques anciens Grammairiens, parmi leſquels on peut citer Feſtus, *de verbor. ſignificat.* & Servius, *in Virgil. Æneid. lib. VII, v.* 684, diſent que dans la langue des Sabins & des Marſes, *herna* ſignifioit une *pierre*, & *hernicum* tout ce qui eſt dur ; d'où Virgile a dit *hernea ſaxa*. Or les tumeurs du ſcrotum ont été appelées *hernies*, à cauſe de leur dureté, qui augmente en raiſon de leur accroiſſement. *Voyez* Robert Étienne, *in Theſ. Ling. latin.* On eſtimera ce qu'on voudra cette étymologie. C'eſt celle des Anciens.

impoſſible de la faire changer de place; on reſſent des douleurs au ſcrotum, aux aines, au ventre; l'eſtomac même eſt affecté : alors on vomit une bile jaune, enſuite verte & quelquefois noire. C'eſt ce que nous appelons *étranglement* de la hernie. CELSE.

Avant de paſſer au traitement des maladies qui ont quelque rapport avec les parties honteuſes, Celſe remarque que de ſon temps les noms par leſquels les Grecs déſignoient ces parties, paroiſſoient d'autant moins choquans qu'ils étoient déjà paſſés en uſage *(y)*. Les Médecins s'en ſervoient dans leurs écrits & dans la converſation même. On a obſervé que les mœurs n'étoient jamais moins pures que lorſque les oreilles devenoient plus délicates & plus faciles à bleſſer. Le ſiècle d'Auguſte eſt une preuve de cette vérité morale. Ces mêmes mots, dans la langue des Romains, étant bannis des ſociétés polies, il devenoit fort difficile d'expoſer les préceptes de l'Art ſans alarmer la pudeur. Mais Celſe, dédaignant cette délicateſſe, met ce qu'il croit de plus ſalutaire à la portée de tout le monde, par la raiſon que perſonne ne découvre ces ſortes de maux aux autres, qu'avec la plus grande répugnance. D'où il paroît qu'il eſt le premier des Romains qui ait écrit en langue vulgaire, du moins ſur cette partie de l'art de guérir.

Si chez un enfant l'inteſtin étoit tombé dans les bourſes *(z)*, avant d'en venir à l'opération, on eſſayoit le bandage. C'étoit une bande, au bout de laquelle on couſoit une pelotte de linge, qu'on appliquoit ſur l'ouverture qui donnoit iſſue aux parties, & l'on ſerroit étroitement la bande autour du corps. Souvent, par ce moyen, l'inteſtin reſtoit en dedans, & les membranes s'agglutinoient entre elles. Si, dans un âge plus avancé, l'inteſtin venoit à tomber de nouveau, & s'il en étoit ſorti une grande quantité, ce qu'on eſtimoit par le volume de la tumeur, quand cette irruption étoit accompagnée des ſymptômes de l'étranglement, on croyoit en faiſant l'opération Curation.

(y) Celſe, *lib. VI, cap. XVIII.* | *(z)* Idem, *lib. VII, cap. XX.*

hafarder la vie du malade. On ne penfoit donc qu'à pallier le mal, & à faire évader par d'autres moyens les matières qu'on fuppofoit toujours arrêtées dans la tumeur.

Pour cet effet, on tiroit du fang au bras; on prefcrivoit une abftinence de trois jours, ou du moins la plus longue qu'il étoit poffible relativement aux forces du malade. En même temps, on appliquoit des cataplafmes faits avec la femence de lin bouillie dans le vin miellé, à quoi on ajoutoit enfuite la farine d'orge & la réfine. Le bain d'eau chaude & d'huile étoit encore employé. On ne permettoit que des alimens chauds & légers. Pour les lavemens, Celfe les défapprouve comme propres à pouffer les matières jufque dans l'inteftin engagé, fans en pouvoir rien faire fortir.

Lorfqu'il étoit tombé une grande portion d'inteftins dans le fcrotum fans qu'il y eût douleur, on trouvoit également inutile l'opération, non qu'on ne pût par ce moyen, tirer du fcrotum la portion d'inteftins qu'il recéloit, pourvu que l'inflammation n'y fît point d'obftacle, mais parce qu'après l'avoir repouffée vers l'aine, elle s'y arrêtoit, en forte que la tumeur ne faifoit que changer de place. Étoit-ce parce que l'anneau trop dilaté permettoit la rechute des parties? On avoit déjà le bandage pour les contenir. Eft-ce qu'on avoit dès-lors expérimenté le danger de faire rentrer tout-à-coup un volume confidérable d'inteftins, qui, comme s'exprime M. Le Dran, *avoit perdu fon droit de domicile!* Ceci paroît au moins vraifemblable.

Dans le cas où l'on croyoit devoir admettre l'opération, les préparatifs confiftoient à ne donner au malade pendant trois jours d'autre boiffon que l'eau, & à fupprimer la veille tout aliment folide *(a)*. Les chofes ainfi difpofées, on faifoit coucher le malade fur le dos, on rafoit le poil, & au lieu de tenir la peau lâche & de la pincer pour être plus fûr de ce qu'on coupoit, on faifoit tirer les bourfes par un aide, pour tendre la peau de l'aine. On y faifoit une incifion

(a) Celfe, *lib. VII, cap. XIX.*

jusqu'à la tunique moyenne. L'Opérateur en écartoit les bords avec deux crochets, qu'il faisoit tenir par un aide, tandis qu'il dégageoit les feuillets membraneux qui l'entourent; parce qu'en l'ouvrant sans cette précaution, on craignoit de blesser l'intestin qui est dessous. Lors donc qu'on l'avoit entièrement dégagée, on l'ouvroit depuis l'aine jusqu'au testicule, qu'on prenoit garde d'offenser, puis on l'emportoit : il est donc clair qu'on enlevoit le sac herniaire. Telle est la méthode qu'on suivoit quand le sujet étoit jeune & le mal médiocre. CELSE.

Si le malade étoit robuste & le mal plus considérable, on ne tiroit point du scrotum le testicule. On faisoit à l'aine une pareille incision jusqu'à la tunique moyenne, qu'un aide tenoit aussi écartée avec deux crochets, & un autre aide retenoit le testicule pour l'empêcher de sortir par la plaie. Après avoir dilaté cette tunique inférieurement, on introduisoit dessous l'index de la main droite, jusqu'à la pointe du testicule, qu'on ramenoit vers les bords de la plaie. Ensuite on séparoit avec le pouce & l'index de la main droite, la tunique moyenne d'avec la veine, l'artère, le nerf & la tunique qui les enveloppe, de manière que celle-ci fût tout-à-fait à découvert. Si quelques filets membraneux s'opposoient à cette séparation, on les coupoit avec le scalpel. Après avoir retranché ce qui devoit l'être, & avoir remis en place le testicule, on coupoit du bord de la plaie dans l'aine une languette un peu large de la peau, afin que la plaie fût plus grande, & qu'au moyen des nouvelles chairs qui devoient croître, la cicatrice fût plus forte & plus solide.

Lorsque c'étoit l'épiploon qui descendoit dans le scrotum *(b)*, on faisoit également une incision à l'aine, & après avoir séparé les membranes en la manière prescrite, on examinoit si la portion d'intestins tombée étoit grande ou petite. Dans le dernier cas, on la repoussoit dans le ventre par l'ouverture de l'aine, avec le doigt ou avec le manche du scalpel. Lorsqu'elle étoit considérable, on l'enduisoit de

---

(b) Celse, *lib. VII, cap. XXI.*

médicamens caustiques, jusqu'à ce qu'elle se mortifiât & tombât d'elle-même. Quelques-uns la perçoient dans son milieu avec une aiguille enfilée d'un fil double & y faisoient une ligature, en serrant fortement les deux bouts en sens contraire. Par ce moyen l'épiploon se mortifioit aussi, mais la chute en étoit plus tardive. Pour l'accélérer, on appliquoit sur la portion d'épiploon qui étoit au-dessus de la ligature, des médicamens pourrissans ou septiques. Il y avoit aussi des Praticiens qui coupoient l'épiploon avec des ciseaux : mais Celse remarque que, « cette excision qui n'est pas nécessaire quand la portion sortie est petite, peut occasionner » une hémorragie lorsque cette portion est considérable, vu que » l'épiploon est parsemé de veines, & même assez grosses. » Ainsi, continue-t-il, on auroit tort de s'autoriser ici de ce » que nous avons dit, que dans les plaies du ventre il falloit » couper avec des ciseaux la portion sortie, puisqu'alors il est » corrompu, & qu'on ne peut l'emporter par aucun moyen plus sûr. » Lorsqu'on faisoit rentrer l'épiploon dans le ventre, on réunissoit les bords de la plaie par la suture. Si la portion étoit considérable & déjà mortifiée, on emportoit auparavant quelque chose des bords de la plaie, comme on vient de le voir.

Varices de l'aine, *ou* Buboncèle, *selon Celse.*

Celse est le seul Auteur, que je sache, qui donne le nom de *buboncèle (c)* aux varices qui surviennent quelquefois à l'aine. Lorsqu'il y en avoit peu, on ne faisoit qu'une seule incision; mais s'il y en avoit beaucoup, on en faisoit deux, dont on retranchoit l'intervalle : puis sans tirer au-dehors le testicule, comme on le faisoit quelquefois dans la descente de l'intestin, on rassembloit les veines *variqueuses*, & après les avoir liées dans l'endroit où elles étoient plus adhérentes aux tuniques, on les coupoit au-dessous de la ligature *(d)*.

(c) Lib. VII, cap. XVIII, in fin.

(d) Loco citato, cap. XXIV. Celse, en parlant ci-après du varicocèle, ou, comme il le nomme, du *cirsocèle*, jette de l'incertitude sur ce passage : car pour qu'il ait un sens raisonnable, il faut entendre par *ramex inguinis*, le varicocèle naissant & occupant la partie supérieure du cordon.

Lorsque

CELSE.

Inflammation de la verge.

Lorſque l'inflammation avoit fait gonfler la verge de manière qu'on ne pouvoit découvrir ni recouvrir le gland *(e)*, on fomentoit la partie avec beaucoup d'eau tiède. Si le gland reſtoit couvert, on en injectoit auſſi ſous le prépuce avec une ſeringue à oreille. Dès qu'on étoit venu à bout de le relâcher aſſez pour pouvoir recouvrir le gland, on ne voyoit plus de difficulté dans la cure. Mais ſi le gonflement continuoit, on appliquoit les feuilles de lentille, ou de marrube, ou d'olivier, bouillies dans du vin, réduites en conſiſtance de cataplaſme, & mêlées avec un peu de miel. On tenoit la verge appliquée ſur le ventre, dans toutes les maladies de cette partie. Le malade devoit reſter tranquille, ne point prendre d'alimens, & ne boire que de l'eau. Le lendemain on réitéroit les fomentations avec l'eau chaude, comme le premier jour, & l'on eſſayoit, avec un peu d'effort, de rabattre le prépuce. Si l'on ne réuſſiſſoit pas, on y faiſoit de petites mouchetures avec le ſcalpel, parce qu'au moyen de la ſanie qui s'écouloit, l'engorgement diminuoit, & le prépuce cédoit plus aiſément. Qu'on eût employé ces moyens ou non, pour vaincre la réſiſtance du prépuce, Celſe dit qu'on apercevoit, après l'avoir renverſé, des ulcères à la partie ſupérieure, ou au gland même, ou derrière la couronne. Ces ulcères étoient ſecs, ou humides, ou purulens. S'ils étoient ſecs, on les fomentoit d'abord avec l'eau chaude, enſuite on y appliquoit le ſuc de *lycium*, mêlé avec du vin cuit, ou du marc d'huile mêlé avec le même vin, ou du ſuc de roſes avec du beurre. Si ces ulcères rendoient une humeur ſéreuſe, on les lavoit avec du vin : puis on les panſoit avec un onguent compoſé de beurre, de ſuc de roſes, d'un peu de miel & d'une quatrième partie de térébenthine. Enfin, s'il en ſortoit du pus, on faiſoit une lotion avec du vin chaud miellé, & l'on appliquoit enſuite un mélange compoſé de parties égales de poivre & de myrrhe, de deux parties de ſafran & de *miſy* cuit, on faiſoit bouillir le tout dans du vin auſtère, juſqu'à

(e) Celſ. *lib. VI, cap. XVIII*, §. 2.

confiſtance de miel. On faiſoit encore uſage de pluſieurs autres onguens, peu différens de ceux qu'on a indiqués pour les autres ulcères.

La gonorrhée. Si l'ulcère fourniſſoit beaucoup de pus de mauvaiſe odeur, il étoit lavé & panſé avec une décoction de lentilles, dans laquelle on avoit délayé un peu de miel, ou bien avec le verdet ou le verjus mêlé avec le miel. D'autres n'employoient que le ſuc de lycium délayé dans du vin. Celſe dit que ces ulcères pénètrent quelquefois juſqu'aux cordons ſpermatiques; & quelques Auteurs, du nombre deſquels on peut mettre *Dale-champ*, les ont, avec raiſon, regardés comme une vraie gonorrhée. En effet, il en découloit une grande quantité de pituite, une ſéroſité ſanieuſe, de mauvaiſe odeur, ſemblable à de la lavure de chairs, & accompagnée de douleurs quelquefois poignantes. Quoiqu'on ne regardât point ces ulcères comme purulens, on les panſoit cependant avec les adouciſſans, tel que l'emplâtre *tetrapharmaque*, qu'on liquéfioit dans l'huile roſat, avec addition d'un peu d'encens. On faiſoit ſur-tout beaucoup de fomentations avec l'eau chaude. On avoit ſoin de tenir ces ulcères bien couverts, & de ne point les expoſer au froid.

Quand ces ulcères avoient rongé le gland au point de le faire tomber, on emportoit le prépuce. Toutes les fois que le gland ou une portion de la verge étoit coupée, ou tomboit d'elle-même, on tenoit le prépuce relevé, de crainte qu'il ne contractât une telle adhérence avec l'ulcère, qu'on ne pût plus le renverſer, ou qu'il bouchât même le méat urinaire.

Les chancres. Si quelquefois il ſe formoit autour du gland des tubercules de l'eſpèce nommée *phyma*, (apparemment des poireaux) on les brûloit avec le cautère actuel ou potentiel, & après la chute de l'eſcarre, on répandoit deſſus de l'écaille de cuivre en poudre, pour empêcher de nouvelles excroiſſances.

Chancres de la verge. Celſe obſerve que ces ulcères n'ont rien de la nature du chancre (*cancer*), qui peut ſuccéder aux ulcères des autres parties, mais plutôt encore à ceux de la verge; ſans doute

à cauſe de ſa ſpongioſité. Il dit que ce mal commence par une *noirceur*. Lorſqu'elle ſe manifeſtoit ſur le prépuce, on introduiſoit auſſitôt une ſonde entre le gland & le prépuce, qu'on diviſoit avec l'inſtrument tranchant. On ſaiſiſſoit enſuite avec des pinces, les bords de l'inciſion, & l'on emportoit tout ce qui étoit vicié, coupant même un peu dans le vif: après quoi l'on cautériſoit la plaie. Il eſt bon de faire remarquer en paſſant, que ſur toutes les parties cautériſées, c'étoit toujours le cataplaſme de farine de lentilles qu'on appliquoit. CELSE.

Lorſque le chancre attaquoit la verge même, on répandoit deſſus quelques poudres cauſtiques, ſur-tout celles qui étoient compoſées de chaux, de chalcitis, d'orpiment. Si le mal ne cédoit point aux cauſtiques, après avoir coupé juſqu'au vif tout ce qu'il y avoit de vicié, on appliquoit le cautère actuel. Dans la crainte où l'on étoit, lorſque l'eſcarre ſe durciſſoit, que ſa chute ne produisît une hémorragie, on obligeoit le malade à garder le lit, & à reſter pour ainſi dire immobile, juſqu'à ce que la croûte ſe détachât doucement d'elle-même. Si quelque mouvement inconſidéré la faiſant tomber ramenoit l'hémorragie, on appliquoit l'eau froide. Si elle étoit inſuffiſante, on avoit recours aux cauſtiques. S'ils étoient encore ſans effet, on cautériſoit l'ulcère légèrement & avec précaution, en faiſant éviter au malade tout ce qui pouvoit l'expoſer au même danger.

Ulcère *phagedenique* de la verge.

Celſe fait mention d'une autre eſpèce de gangrène, *(cancer)* nommée par les Grecs *phagedenique*, qui, comme l'ulcère précédent, exigeoit un prompt ſecours, & étoit traitée de la même manière.

Charbon de la verge.

Il ajoute qu'il s'élève quelquefois ſur le gland une tumeur calleuſe, preſque dépourvue de ſentiment, qu'il faut emporter. Si elle donnoit naiſſance au charbon, dès qu'il ſe déclaroit, après l'avoir fomenté avec quelque liqueur, on le brûloit avec les cauſtiques, particulièrement avec le chalcitis ou le verdet, ou avec la fiente de brebis broyée dans du miel. Le charbon tombé, on panſoit l'ulcère avec des médicamens liquides.

Quand on trouve autant de reſſemblance entre les maladies

des parties génitales décrites par les Anciens, & celles qu'on attribue communément au vice vénérien, on eſt tenté de reculer l'origine de la vérole aux temps mêmes auxquels ces deſcriptions ſe rapportent. Auſſi combien d'Auteurs ont prétendu que la maladie vénérienne n'étoit pas auſſi récente qu'on le dit, & ne ſont peut-être pas mal fondés !

Paraphymoſis naturel, *ou* défaut de prépuce.

Quand par un vice de conformation naturel ou accidentel, le gland étoit découvert *(f)*, on étendoit la peau des environs du gland juſqu'à ce qu'elle le couvrît ; puis on aſſujettiſſoit cette peau à l'extrémité du gland au moyen d'un fil. On inciſoit circulairement la peau vers la partie ſupérieure de la verge ; avec la précaution de n'offenſer ni le conduit urinaire, ni les corps caverneux. Cela fait, on ramenoit doucement la peau vers la ligature, en laiſſant un vide circulaire à l'endroit de l'inciſion. On appliquoit de la charpie entre les lèvres de la plaie, pour y laiſſer croître des chairs qui rempliſſent cet intervalle, & permiſſent à la peau de prêter aſſez pour recouvrir le gland. On tenoit le prépuce toujours lié juſqu'à ce que la cicatrice fût formée, en obſervant de laiſſer une petite ouverture pour le paſſage de l'urine. Cette opération eſt tombée en déſuétude, & ce n'eſt pas ſans raiſon : on avoit beau alonger la peau au-delà du gland, on ne pouvoit jamais parvenir à lui donner la conformation qui eſt naturelle au prépuce. M. Petit l'a bien éprouvé : après avoir fait cette opération, avec les précautions *(g)* indiquées par Celſe, il en conçut les plus belles eſpérances ; mais elles s'évanouirent au bout de quelques jours. A meſure que la cicatrice ſe formoit, l'intervalle dénué de peau diminuoit : le prépuce factice s'étant gonflé, formoit un bourrelet qui ne prêtoit point à l'extenſion ; & enfin, l'endroit de l'inciſion reſta comme étranglé par une cicatrice dure, de ſorte que le remède devint pire que le mal même.

A ceux qui avoient été ſoumis à la circonciſion, on

(f) Celſ. *lib. VII, cap. XXV.*

(g) Œuvres poſthumes, *tome II, page 473.*

détachoit circulairement la peau de la racine du gland avec le ſcalpel : ce que Celſe prétend n'être pas fort douloureux, parce qu'avec la main, on peut faire remonter juſqu'à la racine de la verge la peau ainſi détachée, ſans grande effuſion de ſang. Enſuite on retiroit cette peau par en-bas, juſqu'à ce qu'elle vînt recouvrir le gland. Après avoir fait ſur la partie des fomentations avec l'eau froide, on l'entouroit d'un emplâtre propre à modérer l'inflammation. Les jours ſuivans, on ne permettoit au malade aucun aliment, juſqu'à ce qu'il ſe ſentît, pour ainſi dire, défaillir d'inanition, dans la crainte que les nourritures n'excitaſſent l'appétit vénérien. Lorſque l'inflammation étoit diſſipée, on entouroit la verge d'une bande, depuis ſa racine juſqu'à la couronne du gland. Le gland étoit circulairement recouvert d'un emplâtre, dont la matière médicamenteuſe étoit tournée du côté du prépuce. Par ce moyen, la peau s'agglutinoit au corps de la verge; & celle qui recouvroit le gland ſe cicatriſoit ſans contracter d'adhérence avec lui. CELSE.

Quoique cette opération fût encore plus douloureuſe que la précédente, on voyoit fréquemment à Rome des Juifs, abandonnant la foi de leurs pères *(h)*, devenir tout-à-la-fois Idolâtres & Citoyens romains. C'étoit ſeulement troquer une difformité contre une autre : mais cette difformité ſecondaire effaçoit les veſtiges de leur origine; & ç'en étoit aſſez pour déterminer des gens que leur religion excluoit des charges de l'Empire *(i)*, aſſujettiſſoit à des impôts exceſſifs, & dévouoit même au mépris public.

Le phymoſis.

Une opération néceſſaire & oppoſée à cette dernière, c'eſt de découvrir le gland, lorſqu'on ne peut parvenir à renverſer le prépuce. Celſe, avec les Grecs, appelle ce mal *phymoſis*. Pour y remédier, on diviſoit longitudinalement le prépuce, depuis ſon extrémité juſqu'à ſa baſe. Si la conſtriction & la dureté du prépuce rendoient cette inciſion

---

(h) Celſ. *lib. VII, cap. XXV.*

(i) Sueton. in Domitian. vitâ, *cap. XII.* = Martial. *Epigram. LVI, lib. VI.*

insuffisante, on la faisoit triangulaire, de sorte que la pointe du triangle fût tournée du côté de la couronne du gland. On pansoit ensuite la plaie avec de la charpie & d'autres médicamens convenables. On faisoit rester le malade en repos, jusqu'à ce que la cicatrice fût bien formée, parce qu'on craignoit que l'exercice occasionnant des frottemens sur l'ulcère, ne le rendît sordide.

L'infibulation.

Enfin une autre opération qui seroit aussi inutile aujourd'hui qu'elle l'étoit du temps de Celse, de son aveu même, c'est l'infibulation des jeunes gens, dont l'objet étoit de conserver leur voix, ou d'empêcher qu'ils détruisissent, par un usage prématuré, le germe de leur virilité. Après avoir étendu le prépuce, on marquoit avec de l'encre à droite & à gauche l'endroit qu'on avoit dessein de percer; puis on lâchoit le prépuce. Si les traces de l'encre se trouvoient vis-à-vis du gland, c'étoit une preuve que l'on avoit trop pris du prépuce, & l'on faisoit les marques plus loin. Si elles se trouvoient au-delà du gland, on perçoit en cet endroit le prépuce avec une aiguille enfilée d'un fil simple, qu'on agitoit tous les jours jusqu'à ce que le circuit de l'ouverture se cicatrisât. Pour lors on ôtoit le fil, & l'on passoit en place un anneau *(k)*, qu'on estimoit d'autant plus convenable qu'il étoit plus léger.

Maladies des bourses & des testicules.

Celse avance que la substance des testicules est d'une nature glanduleuse; qu'elle est dépourvue de sang & de sentiment; que si l'on y éprouve de la douleur, ce n'est que quand les membranes qui l'enveloppent ont été contuses ou enflammées.

(k) Il est clair que Celse par le mot *fibula*, entend ici un anneau. On peut voir dans les Auteurs latins, notamment dans le traité de Rhodius, *de Acia*, & dans plusieurs autres composés *ex professo* sur cette matière, combien d'acceptions différentes avoit ce mot chez les Romains. Fabrice d'Aquapendente montroit à ses Élèves cette espèce d'anneau ou de boucle, qu'il tenoit du cabinet d'un savant Italien, Jean-Vincent Pinelli : mais il ne nous en a pas laissé la description, qui ne seroit tout au plus qu'un objet de curiosité. L'amour, la passion la plus effrénée, comme la plus naturelle à l'homme, sera toujours plus ingénieuse pour éluder les obstacles de cette nature, qu'on ne le sera jamais à lui en opposer.

C'eſt ce qu'il en a dit de plus vrai : l'idée fauſſe qu'on avoit alors ſur la ſtructure de ces enveloppes, répand beaucoup d'obſcurité dans ce qu'il dit du *varicocèle.* Cependant, comme il a été copié ſur ce point juſqu'à la fin du ſiècle dernier par d'habiles maîtres, nous avons cru devoir conſerver ce morceau tout entier. CELSE.

Il appeloit *ramices* les varices des teſticules, que les Grecs nommoient *cirſocèle.* Il établit d'abord que les varices ſont quelquefois entortillées & comme amoncelées, au point de remplir toute la partie ſupérieure du ſcrotum; que d'autres fois elles rampent ſur ſa ſurface, & tantôt ſur la ſeconde tunique ou ſur la troiſième, tantôt ſous cette dernière, autour du teſticule & du muſcle crémaſter. Varicocèle *ou* Cirſocèle.

Il prétend que les varices placées ſur la tunique moyenne & inférieure, quoique plus profondes, peuvent être ſenſibles, par la raiſon qu'en proportion du volume & de l'étendue des varices, il y a une tuméfaction plus ou moins grande, plus ou moins rénitente & remarquable, ſur-tout par les inégalités formées par les vaiſſeaux variqueux : il ſeroit à deſirer que cette maladie fût toujours auſſi facile à diſtinguer.

Quand les varices rampoient ſur la ſurface du ſcrotum, on les cautériſoit avec des fers ardens, minces & pointus, qu'on paſſoit ſur les vaiſſeaux variqueux, auxquels l'action du feu devoit être bornée *(l).* On employoit particulièrement le cautère actuel ſur les varices entortillées par pelotons : enſuite on appliquoit la farine de lin délayée dans l'eau froide, en forme de cataplaſme, qu'on maintenoit par un bandage.

Le troiſième jour, on ſe ſervoit du cataplaſme fait avec la farine de lentilles & le miel. Après la chute des eſcarres, on détergeoit les ulcères avec du miel, on les incarnoit avec le ſuc de roſes, & l'on cicatriſoit avec la charpie sèche. Rien de plus méthodique que ces panſemens.

Si ces varices étoient ſur la tunique moyenne, on faiſoit

(l) Celſ. *liv. VI, cap. VII.*

à l'aine une incision, on détachoit ces varices avec le bout du doigt ou avec le manche du scalpel. Dans l'endroit où elles étoient plus adhérentes, on en faisoit la ligature supérieurement & inférieurement, & l'on coupoit toute la portion variqueuse qui se trouvoit entre les deux ligatures. Le cirsocèle avoit-il son siége sur la troisième tunique? après avoir tiré le testicule du scrotum, on enlevoit la seconde tunique. S'il n'y avoit que deux ou trois varices, le reste étant sain, on faisoit de même deux ligatures, on emportoit tout ce qui se trouvoit entr'elles, & l'on remettoit le testicule en place. Lorsqu'il y avoit des varices dans toute l'étendue de la tunique, on introduisoit dans l'incision le doigt indicateur, qu'on glissoit peu à peu sous les veines variqueuses; on les soulevoit jusqu'à ce que le testicule fût à la hauteur du testicule sain, puis on les tenoit fixées entre les lèvres de la plaie par le moyen de la suture *(fibula)*. Pour cet effet, on perçoit l'un des bords de la plaie avec une aiguille, qu'on passoit ensuite, non dans la veine même, de crainte d'hémorragie, mais dans la membrane subjacente, & de-là dans l'autre lèvre de la plaie. On ne faisoit que deux points de suture, après quoi l'on renfonçoit en-dedans avec le dos du scalpel les varices qu'on avoit tirées. L'inflammation dissipée & la plaie détergée, on coupoit les sutures. L'objet de cette pratique étoit de faire contracter adhérence aux varices avec les lèvres de la plaie.

La castration.

Lorsque les varices étoient entre la première tunique & le testicule ou le cordon même, on ne voyoit d'autre ressource que la castration. On fondoit la nécessité de cette opération, moins sur le désagrément d'avoir un testicule pendant & douloureux, que sur l'inutilité dont il étoit alors pour la génération : car quant au danger de la maladie, on paroissoit peu s'en occuper. On commençoit par inciser les tégumens, & après avoir enlevé successivement toutes les tuniques propres du cordon, on lioit dans l'aine les veines & les artères spermatiques, qu'on coupoit au-dessous de la ligature.

Ainsi

Ainſi Celſe, en dépouillant le cordon de ſes enveloppes, pour ne comprendre que les vaiſſeaux dans la ligature, mettoit dans cette opération beaucoup plus de précaution que nous n'en mettons. Mais ne ſeroit-il pas poſſible que l'inobſervation de ce précepte produisît ces inflammations & ces ſuppurations du cordon, qui font périr la plupart des malades auxquels on fait la caſtration? Les compreſſions que quelques-uns ont ſubſtituées à la ligature du cordon ſpermatique, pratiquée de tous les temps, n'eſt qu'un mal moindre que la ligature. Nous aurons plus d'une fois occaſion de remarquer que l'art, loin d'avancer, a reculé ſur certains points. CELSE.

Celſe remarque qu'entre les tuniques il ſe forme auſſi, mais rarement, des excroiſſances charnues, nommées d'après les Grecs, *ſarcocèle*. Pour parvenir à les emporter, on faiſoit l'inciſion au ſcrotum. Le ſarcocèle.

Il obſerve en parlant de l'inflammation des teſticules, que ſi elle n'eſt promptement terminée, la douleur gagne les aines & même la région iliaque, les parties ſe tuméfient, le cordon ſe tend & ſe durcit. L'inflammation parvenue à ce point, il n'y voit plus de reſſource, ni par les médicamens ni par l'opération. Surviennent alors des vomiſſemens de matières noires & verdâtres, une ſoif extrême, l'aſpérité de la langue, ſouvent des déjections de matières âcres & bilieuſes; le troiſième jour enfin, le froid des extrémités, l'extenſion des bras indéterminément & ſans cauſe, une ſueur froide ſur le front, ſont, ſelon Celſe, les ſymptômes qui terminent cette ſcène effrayante *(k)*. Inflammation des teſticules.

Une autre maladie qui ſurvient dans le même endroit, c'eſt l'*hydrocèle* : nom que lui donnoient les Grecs. Les Romains la confondoient encore ſous le nom générique de *hernie*. Celſe s'eſt rapproché de la vérité en diſant qu'il y en a de deux eſpèces *(l)*: mais elles ne ſont diſtinguées que d'une manière confuſe. Dans l'une, il dit que les eaux L'hydrocèle.

(k) Celſ. *lib. VII, cap.* XXIII. | *(l)* Idem, *ibid. cap.* XVIII.

s'amaſſent entre les tuniques, c'eſt-à-dire, comme je le conjecture, entre le teſticule & le *dartos* : ce feroit l'hydrocèle *par épanchement*; & que dans l'autre, c'eſt dans les *membranes* qui entourent les veines & les artères ſpermatiques, lorſqu'elles ſont devenues ſquirreuſes. Il paroît entendre par ces *membranes*, la tunique vaginale; ce qui reſſemble aſſez à notre hydrocèle *par infiltration*.

Il y a encore plus de confuſion dans les ſignes qui ſervent à diſtinguer ces eſpèces d'hydrocèle. On juge bien que les moyens curatifs doivent ſe reſſentir de cette obſcurité. Quoi qu'il en ſoit, il paroît qu'on viſoit toujours à la cure radicale. On ſoumettoit à l'opération les enfans, que l'expérience nous a appris à guérir par une voie beaucoup plus douce.

Pour les adultes, l'opération conſiſtoit à inciſer le ſcrotum à l'endroit où le fluide épanché faiſoit plus de ſaillie *(m)*. Si c'étoit à l'aine qu'on eût fait l'inciſion, en ſoulevant les membranes on évacuoit l'eau. Lorſqu'on avoit fait l'inciſion au ſcrotum, & que l'eau s'y trouvoit épanchée, on l'évacuoit. Si elle étoit recelée ſous quelques membranes, on les inciſoit. Enſuite on faiſoit des injections avec une diſſolution de ſel ou de nitre dans l'eau. L'intention qu'on paroiſſoit avoir ici, eſt celle que nous nous propoſons par les ſpiritueux qui produiſent l'inflammation, d'où s'enſuit l'adhérence. Si le fluide étoit renfermé dans les enveloppes propres du cordon, on emportoit le kiſte comme dans le *cirſocèle*.

Rétention d'urine, & de la manière de ſonder.

Soit que les ſphincters de la veſſie ſe trouvaſſent affoiblis par la vieilleſſe, ſoit qu'une pierre, quelque grumeau de ſang, ou enfin, ce qui eſt encore plus ordinaire, qu'une inflammation légère s'oppoſât à la ſortie des urines, on en venoit à l'opération de la main pour en rétablir le cours. Les ſondes dont on ſe ſervoit étoient de cuivre. On en avoit communément trois pour les hommes; la plus longue étoit de quinze travers de doigt, la moyenne de douze, & la plus

(m) Celſ. *lib. VII, cap. XXI, §. 2.*

CELSE.

petite de neuf. Pour les femmes on n'en avoit que deux, dont l'une étoit de neuf travers de doigt & l'autre de six. Les sondes des femmes étoient un peu recourbées : mais celles des hommes l'étoient beaucoup, sans être ni trop épaisses ni trop minces. Ainsi, au métal près, il paroît que les sondes des Romains ne différoient guère des nôtres. Pour sonder, on faisoit coucher le malade sur une table ou sur un lit, comme pour l'opération de la taille. Le Chirurgien se plaçoit du côté droit; de la main gauche il saisissoit la verge, & de la droite il insinuoit la sonde dans l'urètre. Lorsqu'il étoit parvenu au col de la vessie, pour y entrer, il abaissoit un peu la sonde avec la verge; & l'urine écoulée, il retiroit la sonde. Celse remarque très-bien que cette opération est quelquefois aussi nécessaire, mais plus facile chez les femmes que chez les hommes, parce qu'elles ont le canal de l'urètre & plus droit & plus court.

Pierre arrêtée dans l'urètre.

Lorsqu'une petite pierre s'étoit arrêtée vers la partie moyenne du canal de l'urètre, si l'on ne pouvoit la tirer avec un *speculum* auriculaire, ou avec la tenette destinée à l'opération de la taille, on faisoit une petite incision le long de l'urètre, sur la pierre qu'on retiroit; & pour éviter que l'urine fût interceptée par l'incision faite à l'urètre, avant de faire l'opération on étendoit au-delà du gland le prépuce, qu'on tenoit assujetti par une ligature avec un fil de lin : de sorte qu'en déliant ensuite le prépuce, l'incision de la peau ne se trouvoit plus parallèle à celle de l'urètre. On a depuis négligé ce déplacement de la peau, soit qu'on ait craint les échimoses ou les infiltrations auxquelles il pourroit donner lieu.

Pierre dans la vessie.

Opération de la taille.

Puisqu'il est question de la pierre, il paroît à propos de placer ici l'opération qui se pratiquoit pour la tirer de la vessie. Cette opération étant très-dangereuse, Celse conseille de ne la point précipiter. Il prétend qu'on ne doit la faire ni en tout temps, ni à tout âge, ni dans tous les cas ; mais seulement au printemps, aux enfans depuis neuf jusqu'à

quatorze ans *(n)*, lorfque le mal eft fi violent qu'il ne cède à aucun autre remède, & qu'il met même en danger la vie du malade. « Ce n'eft pas, dit très-bien l'Hippocrate latin,
» qu'une opération téméraire ne réuffiffe quelquefois, mais
» plus fouvent encore cette témérité eft malheureufe, fur-tout
» dans ce cas, où l'on a des dangers à courir de plus d'une efpèce & en divers temps. »

Lors donc qu'on avoit réfolu de tenter la dernière reffource (l'opération) on y préparoit fagement le malade quelques jours auparavant, en ne lui donnant que des alimens falubres, point glutineux, & l'eau pour toute boiffon. Pendant ce temps, on avoit foin de le faire marcher pour déterminer la pierre à s'avancer au col de la veffie. Lorfqu'on s'étoit affuré, par le toucher, qu'elle y étoit, on faifoit jeûner l'enfant la veille, & le lendemain on lui faifoit l'opération dans un lieu chaud, de la manière fuivante.

Un homme vigoureux & intelligent s'affeyoit fur un fiége élevé. Sur fes genoux étoit placé l'enfant à la renverfe, les talons rapprochés des feffes, & les mains paffées fous les jarrets, de forte que l'homme en fe faififfant des mains du malade, pouvoit lui faire écarter les cuiffes au gré de l'Opérateur.

Si le malade étoit trop fort pour pouvoir être affujetti & tenu par une feule perfonne, on faifoit affeoir fur deux fiéges liés enfemble, deux hommes auxquels on lioit les cuiffes du côté où ils fe touchoient, afin qu'ils ne puffent s'écarter. On plaçoit de même l'enfant fur leurs genoux : l'un lui

---

(n) On fait que cette même opération a été pratiquée avec fuccès, dans des temps poftérieurs à Celfe, fur des fujets plus jeunes & fur des adultes, par Paul d'Égine, par Albucafis & par plufieurs autres : mais Heifter, avec quelques critiques, a fuppofé un peu trop légèrement cet endroit falfifié. L'âge de neuf à quatorze ans, n'étoit apparemment qu'un préjugé que l'expérience & la raifon ont détruit dans la fuite. C'eft tout ce qu'on peut dire de plus plaufible, puifqu'aucun manufcrit ne dépofe de la falfification du texte. D'ailleurs, c'étoit un temps d'élection qui pouvoit bien ne pas exclure les autres âges.

tenoit la cuiſſe droite & l'autre la gauche. Que le malade fût tenu par un homme ou par deux, ſes épaules devoient être appuyées ſur leur poitrine. De chaque côté on mettoit encore un homme fort, pour empêcher celui ou ceux qui tenoient l'enfant de chanceler. Avec toutes ces précautions, la peau ſe trouvoit bien tendue, ſans rides, & la veſſie reſſerrée dans un moindre eſpace, laiſſoit plus de facilité pour ſaiſir la pierre. Cependant il faut convenir que cette poſition n'étoit ni commode ni ſûre. CELSE.

Les choſes ainſi diſpoſées, l'Opérateur, les ongles coupés de près, introduiſoit dans l'anus du malade, l'indicateur & le doigt du milieu de la main gauche, graiſſés d'huile, & appliquoit la main droite ſur le bas-ventre, mais légèrement, de crainte que la pierre ſe trouvant comprimée entre les doigts des deux mains, ne bleſſât la veſſie. « Il ne s'agit point ici, dit Celſe, de ſe preſſer, comme dans la plupart « des opérations. Il faut opérer avec la plus grande ſûreté : « car ſi l'on déchire la veſſie, il ſurvient des convulſions qui « expoſent la vie du malade. » C'eſt aux environs du col de la veſſie qu'on commençoit à chercher la pierre : lorſqu'elle s'y trouvoit, on avoit moins de peine à la tirer. Auſſi ne faiſoit-on l'opération que quand on avoit des ſignes qu'elle y étoit. Si elle s'étoit recelée plus loin, on portoit par l'anus les doigts de la main gauche, le plus loin poſſible, & la main droite appliquée ſur le ventre, ſuivoit la pierre poſtérieurement.

Lorſqu'on avoit rencontré la pierre, on la ſuivoit avec d'autant plus de précaution qu'elle étoit plus petite & plus liſſe, & qu'en la laiſſant échapper, on craignoit de fatiguer la veſſie par de nouvelles recherches. On cherchoit donc à amener la pierre au col de la veſſie* & à l'y engager ; de manière que, ſi elle étoit oblongue, elle pût ſortir ſuivant ſa longueur; & de travers, ſi elle étoit plane : qu'elle fût poſée ſur deux angles, ſi elle étoit quarrée; & qu'elle ſortît par le bout le plus mince, ſi l'une de ſes extrémités étoit plus groſſe. Lorſqu'elle étoit ronde, on ne préféroit plus aucun

ſens, à moins qu'elle ne fût plus liſſe d'un bout que de l'autre : alors on deſiroit que le côté liſſe ſe préſentât le premier : ſpéculations très-difficiles à réduire en pratique.

Après avoir amené la pierre au col de la veſſie *(o)*, on faiſoit à la peau, près de l'anus, & juſqu'au col de la veſſie excluſivement, une inciſion ſémi-lunaire *, dont les angles étoient un peu tournés vers la cuiſſe, du même côté. Enſuite, en partant du premier angle, on faiſoit une *autre inciſion oblique (p)*, qui ouvroit le col de la veſſie, de manière que l'urine paſſoit par la plaie, dont l'étendue devoit excéder un peu celle de la pierre. Car Celſe prétend que ceux qui dans la crainte d'une fiſtule faiſoient une petite inciſion, s'expoſoient à l'accident même qu'ils vouloient éviter, & à de plus grands encore; parce que, ſi la pierre ne trouve pas une iſſue ſuffiſante, elle l'élargit dans les efforts que l'on fait pour la tirer : ce qu'il croit plus pernicieux encore, ſi la pierre eſt d'une figure irrégulière & pleine d'aſpérités, l'hémorragie & la convulſion étant alors fort à craindre. Ces craintes nous paroiſſent bien fondées, à l'hémorragie près, qui eſt beaucoup moins à redouter dans les plaies déchirées.

(o) Celſe dit : *Veſica in ipſo ſinu nervoſa & duplex, cervice plena atque carnoſa*, lib. IV, cap. I. Ainſi voilà diſtinctement le corps muſculeux & le ſac membraneux que nous connoiſſons. Il appeloit toute la partie charnue, le *col de la veſſie* : on ne conçoit pas comment le col de la veſſie proprement dit, pourroit admettre une pierre un peu volumineuſe; c'étoit donc à la partie inférieure de la veſſie qu'il amenoit la pierre & qu'il inciſoit, & c'eſt encore l'endroit qu'on inciſe aujourd'hui dans le petit appareil.

* *Lunata*. Nous ne croyons pas qu'on doive entendre ce mot à la lettre.

(p) Altera tranſverſa plaga. Avicenne, Albucaſis, & pluſieurs autres Chirurgiens anciens s'expriment de la même manière. Fabrice d'Aquapendente, l'un des meilleurs commentateurs de Celſe, paſſe ſur la difficulté du mot *tranſverſa*, & copie Celſe comme les autres. Heiſter même *(de methodo Celſianâ)*, par reſpect pour le texte de Celſe, ſe contente de remarquer que l'inciſion *tranſverſe* eſt rarement néceſſaire, & que le plus ſouvent une longitudinale ou oblique ſuffit. Pour nous, nous avouons de bonne foi que nous ne concevons pas un cas où l'inciſion *tranſverſe* puiſſe convenir. Robert Étienne dit *(Theſ. Ling. latin.) tranſverſus : quod in obliquum eſt.* Nous croyons au moins que c'eſt ainſi qu'il faut traduire ce mot dans Celſe preſque toutes les fois qu'il s'y rencontre, ſi l'on veut donner au texte un ſens raiſonnable. Paul d'Égine *(lib. IV, cap. XL)*, propoſe une inciſion oblique.

Si le malade échappe à ces derniers accidens, il n'évite pas, selon Celse, par le déchirement du col de la vessie, une fistule plus considérable qu'elle n'eût été, si l'on avoit fait une incision suffisante. CELSE.

Quand la pierre étoit à découvert, sa forme déterminoit la manière de la tirer. Si elle étoit petite, on la faisoit avancer avec les doigts d'une main, puis on la retiroit avec ceux de l'autre. Avoit-elle plus de volume, on la tiroit en la saisissant en-dessus avec un crochet. Ce crochet étoit grêle à son extrémité, & recourbé sur sa largeur en forme de demi-cercle *(q)* : extérieurement il étoit lisse & poli; le côté destiné à recevoir la pierre, étoit canelé & inégal. Ce crochet devoit être d'une certaine longueur, parce que trop court, il n'étoit pas aussi propre à remplir cet objet. Après l'avoir introduit, on l'inclinoit à droite & à gauche pour s'assurer qu'on avoit bien saisi la pierre : cette précaution paroissoit nécessaire pour éviter pendant l'extraction que la pierre n'échappât, ou qu'elle blessât les lèvres de la plaie en tombant dessus.

Dès qu'on avoit chargé la pierre, on faisoit presqu'en même temps trois mouvemens, deux sur les côtés & un en devant; mais doucement, en sorte que la pierre fût un peu ramenée en avant. Ensuite on relevoit l'extrémité du crochet pour que la pierre, s'engageant davantage, fût attirée avec plus de facilité. Si l'on avoit peine à saisir la pierre en-dessus, on la prenoit sur le côté. Voilà le procédé qu'on suivoit dans les cas ordinaires.

Celse remarque qu'il en est d'autres qui exigent des détails particuliers. On ne voyoit pas de danger à tirer les pierres raboteuses & même hérissées de pointes, qui s'étoient cantonnées d'elles-mêmes au col de la vessie : mais quand elles en étoient éloignées, on en redoutoit autant la recherche que l'extraction, par la crainte des convulsions & de la mort

---

(q) Ce crochet est gravé dans la planche XXVII, fig. 10 des *Instituts de Chirurgie* d'Heister.

même, dont étoient ſuivies les bleſſures que ces pierres pouvoient faire aux parois de ce viſcère, ſur-tout lorſqu'elles y étoient adhérentes par quelques pointes; parce qu'en les tirant, on produiſoit des divulſions aux membranes. Il faut remarquer ici que par les recherches faites poſtérieurement ſur les pierres adhérentes ou *chatonnées*, il paroît qu'elles ne peuvent être logées que dans ces portions de la veſſie qui répondent aux inſertions des uretères. Il n'eſt pourtant pas impoſſible qu'il s'en trouve dans les différens points de la veſſie, comme il s'en rencontre dans les meninges, dans la faulx & la tente du cervelet, dans les ligamens larges, &c. mais alors elles ſeront de la nature de ces derniers, & conſéquemment ce ne ſera point des pierres urinaires.

On préſumoit que la pierre étoit au col de la veſſie, par la difficulté qu'avoit le malade à uriner. Les préſomptions redoubloient quand l'urine étoit ſanguinolente: mais ce n'étoit pas encore aſſez. On n'entreprenoit point l'opération qu'on ne ſe fût aſſuré de la préſence de la pierre par le toucher. En conſéquence on y portoit doucement les doigts par l'anus, pour ne point bleſſer la veſſie en appuyant trop ſur la pierre: enſuite on faiſoit l'inciſion. La plupart ſe ſervoient d'un ſcalpel; mais *Mégès* croyoit cet inſtrument trop foible, par la raiſon que s'il ſe rencontroit quelques inégalités à la pierre, il ne coupoit que les chairs qui recouvroient les éminences, & laiſſoit intactes celles qui ſe trouvoient vis-à-vis des enfoncemens; ce qui mettoit dans la néceſſité de recommencer l'inciſion. C'eſt pourquoi *Mégès* avoit imaginé un inſtrument droit, dont une extrémité étoit en forme d'*Y*-grec, & l'autre demi-circulaire & tranchante *(r)*. Pour s'en ſervir, on paſſoit la tige de l'inſtrument entre l'indicateur & le doigt du milieu, & l'on appuyoit le pouce entre les branches. Ainſi la ſection des chairs & des éminences de la pierre, ſe faiſoit en un temps telle qu'elle devoit être. Au reſte, de quelque manière qu'on ouvrît le col de

(r) *Voyez* la figure de cet inſtrument dans la *Chirurgie françoiſe* de Dalechamp, *page 263.*

la veſſie,

la vessie, Celse vouloit qu'on tirât doucement la pierre, sans faire aucune violence pour en venir plus promptement à bout. CELSE.

Signes de la pierre sablonneuse.

Celse dit qu'on peut reconnoître si la pierre est sablonneuse avant l'opération, par les sables que charie l'urine; & pendant l'opération, par le peu de résistance qu'offre la pierre, ou par la facilité avec laquelle elle glisse sous les doigts qui l'assujettissent. L'urine apprend encore si la pierre est molle, friable, & composée de plusieurs autres petites pierres qui ne soient pas étroitement liées entr'elles, parce qu'alors elle entraîne avec elle de petites *écailles* ou du gravier. Celse conseille dans ce cas, d'amener toutes ces pierres vers le col de la vessie, par des mouvemens doux & alternatifs des doigts, tant pour ne point offenser la vessie que pour n'y laisser aucun de ces fragmens qui rendroient la cure longue & laborieuse. Toutes celles donc qu'on pouvoit découvrir dans l'opération, on avoit soin de les tirer avec les doigts ou avec le crochet. Cependant s'il n'en restoit qu'une petite, on aimoit mieux la laisser, à cause de la difficulté qu'on avoit à la trouver, & de la facilité qu'elle avoit à s'échapper après l'avoir trouvée. Car Celse remarque très-judicieusement que les longues recherches dans la vessie blessent ce viscère & y produisent des inflammations mortelles; qu'on a vu même des personnes, sans avoir été taillées, mourir pour leur avoir long-temps & inutilement fatigué la vessie avec les doigts. Une autre raison qu'il donne encore pour ne point persister dans ces recherches, c'est que quand la pierre est petite, pour l'ordinaire, l'urine l'entraîne avec elle par la plaie. Voilà déjà un aperçu de la taille en deux temps *(f)*.

La taille en deux temps.

(f) Albucasis & Cyprien ont eu la même idée que Celse. C'est peut-être d'après eux que Pierre *Franco*, célèbre lithotomiste du seizième siècle, dans son *Traité des hernies*, chap. XXXIII, & Covillard, habile Chirurgien de Montelimart, dans son Livre intitulé *Le Chirurgien Opérateur*, liv. II, §. 1, page 103, ont fait, dans certains cas, un précepte de cette pratique. Depuis ce temps elle étoit tombée dans l'oubli; on doit donc savoir gré à feu M. Houin,

La taille des femmes.

On faisoit la même opération aux femmes, mais avec des différences qu'il est à propos de détailler. On croyoit l'opération inutile lorsque la pierre étoit petite. On attendoit, comme il arrive souvent, qu'elle fût chassée par l'urine, ou qu'elle sortît d'elle-même par l'urètre, qu'on savoit être chez les femmes plus court & plus lâche que chez les hommes. Quand la pierre étoit arrêtée dans l'endroit le plus étroit de l'urètre, on la tiroit avec un crochet : l'opération n'étoit censée indispensable que quand la pierre étoit volumineuse. Les filles étoient sondées par l'anus avec les doigts, comme les hommes, & les femmes par le vagin. En conséquence, on faisoit aux filles l'incision sur la gauche au bas de la grande lèvre, & aux femmes entre le canal de l'urètre & le pubis; mais toujours de manière que l'incision fût oblique. Celse avertit qu'il n'y a point à s'effrayer quand l'hémorragie seroit un peu plus considérable chez les femmes que chez les hommes.

Pansement des taillés.

Lorsqu'on avoit tiré la pierre de la vessie, si le malade étoit vigoureux, si l'opération n'avoit point été laborieuse, on laissoit couler le sang pour prévenir l'inflammation. On faisoit même faire quelques pas au malade, afin que s'il étoit resté dans la vessie quelque caillot de sang, il pût en sortir. Si le sang, après avoir coulé quelque temps, ne s'arrêtoit pas de lui-même, on l'arrêtoit pour ne point laisser perdre au malade toutes ses forces; ce qu'on faisoit même aussitôt l'opération finie, lorsqu'il étoit foible. Car l'hémorragie passoit avec raison pour un accident des plus redoutables, quand elle ne cédoit point aux remèdes. Pour cet effet, on faisoit asseoir le malade dans un vase rempli de fort vinaigre, où l'on avoit dissout un peu de sel. Ce remède appaisoit ordinairement l'hémorragie, & resserrant la vessie tempéroit

Chirurgien de Dijon, qui a rappelé cette excellente pratique, de nous avoir désigné, à l'aide de l'observation, la plupart des cas où il est important de la suivre. *Voyez* une *Dissertation sur la Taille en deux temps*, lûe le 8 janvier 1762, insérée dans le premier volume des Mémoires de l'Académie de Dijon, *pages 95 & suiv.*

l'inflammation. S'il ne réussissoit pas, on appliquoit des ventouses aux aines, aux cuisses & sur le pubis : ressource bien inutile & bien illusoire quand la première avoit échoué. CELSE.

Lorsque le sang avoit cessé de couler, ou qu'on l'avoit arrêté, on faisoit coucher le malade la tête basse & les reins un peu relevés; on appliquoit sur la plaie un linge en deux ou trois doubles, trempé dans du vinaigre. Deux heures après, on mettoit le malade dans un demi-bain d'eau chaude, depuis les genoux jusqu'au nombril. On lui couvroit le reste du corps, les mains & les pieds, afin qu'il s'affoiblît moins & qu'il pût rester plus long-temps au bain. Cette pratique excellente, qui paroît n'avoir jamais été pratiquée en France, est renouvelée depuis long-temps en Angleterre. On ne mettoit point si souvent & l'on ne retenoit pas si long-temps au bain un enfant qu'un adolescent, un malade foible que celui qui avoit de la vigueur. La durée & la fréquence du bain étoient relatives en général à l'inflammation de la plaie & à l'état de la fibre plus ou moins serrée. On ne retiroit du bain le malade que quand il se sentoit affoiblir : ensuite on le frottoit avec de l'huile. Le bandage étoit une espèce de caleçon de laine douce, trempée dans l'huile tiède : il enveloppoit le pubis, les hanches, les aines & la plaie, sur laquelle on laissoit le linge qui la couvroit. De temps à autre on imbiboit d'huile tiède ce caleçon, pour que le froid ne gagnât point la vessie, & pour procurer du relâchement à toutes ces parties. Quelques-uns appliquoient des cataplasmes chauds : mais Celse les condamne comme propres à surcharger la vessie, à irriter la plaie, & comme plus nuisibles par leur poids qu'utiles par leur chaleur.

Le lendemain, si la respiration étoit difficile, si l'urine ne couloit point, s'il y avoit aux environs de la plaie, un gonflement prématuré, on jugeoit qu'il étoit resté du sang caillé dans la vessie. Avec l'indicateur & le doigt du milieu, introduit dans le fondement, on tâchoit, en agitant un peu la vessie, de diviser le caillot, afin qu'il sortît ensuite par la plaie. Pour l'atténuer & le dissoudre, on faisoit encore

des injections avec du vinaigre, dans lequel on avoit fait diſſoudre du nitre. On employoit ces remèdes dès le premier jour, ſi l'on ſoupçonnoit quelque caillot, ſur-tout lorſque la foibleſſe du malade n'avoit pas permis qu'on le fît marcher.

On eſtimoit l'opération heureuſe, lorſque le malade repoſoit, que la reſpiration étoit égale, la langue humectée, la ſoif modique, le ventre mou, & qu'enfin la douleur & la fièvre étoient médiocres.

Après le cinquième & le ſeptième jour, terme ordinaire de l'inflammation, on ſupprimoit le bain. On ſe contentoit alors de faire reſter le malade ſur le dos, de fomenter la plaie avec de l'eau chaude, pour fondre & emporter les ſels âcres que l'urine pouvoit y dépoſer. On commençoit par les ſuppuratifs, on paſſoit de-là aux déterſifs, tel que le miel, qu'on adouciſſoit dans certains cas avec l'huile roſat. L'emplâtre *ennéapharmaque* étoit réputé le meilleur *(t)*, en ce qu'il entroit dans ſa compoſition le ſuif, le miel & la moëlle, ſur-tout celle de veau, à laquelle on prêtoit gratuitement la vertu ſpécifique de prévenir les fiſtules. Sur l'ulcère, on n'appliquoit de charpie que ce qu'il en falloit pour contenir les médicamens : & dès que l'ulcère étoit détergé, on ne ſe ſervoit plus que de charpie sèche pour cicatriſer.

C'eſt, ſelon Celſe, dans cet intervalle qu'il ſurvient des accidens multipliés, ſi la cure n'eſt pas heureuſe. On tiroit un pronoſtic fâcheux ſi le malade avoit des inſomnies, ſi la reſpiration étoit laborieuſe, la langue aride, la ſoif ardente; ſi le ventre étoit tendu, ſi la plaie reſtoit béante : ſi l'urine, en paſſant par la plaie, n'y excitoit pas de cuiſſon : s'il ſe détachoit de la plaie avant le troiſième jour quelques ſubſtances livides; ſi le malade ne répondoit rien ou ne répondoit que lentement aux queſtions qu'on lui faiſoit : ſi la douleur

(t) Cet emplâtre étoit compoſé de neuf drogues; ſavoir, la cire, le miel, le ſuif, la réſine, la myrrhe, le ſuc de roſes, la moëlle de cerf, de veau ou de bœuf, les matières excrétoires qui s'attachent à la laine des animaux, dans le pli des articles, & le beurre. Celſ. *lib. V, cap. XIX, §. 10.*

étoit vive, la fièvre violente & soutenue au-delà du cinquième jour : si le malade continuoit d'être dégoûté, s'il éprouvoit du soulagement à se coucher sur le ventre. Des signes qu'on trouvoit encore plus effrayans, c'étoient le vomissement bilieux & les convulsions avant le neuvième jour. Lorsqu'on redoutoit l'inflammation, l'abstinence, un usage modéré d'alimens sains & légers, les fomentations & les remèdes ci-devant prescrits, étoient ce qu'on croyoit de mieux pour la prévenir ou la combattre.

CELSE.

Gangrène après l'opération de la taille.

Ce n'étoit là que des présages de la gangrène; voici quels en étoient les signes. Il sortoit par la plaie & par la verge, une sanie putride, accompagnée d'une matière semblable à du sang caillé, & de petites caroncules, en manière de petits flocons de laine : les lèvres de la plaie étoient sèches: on ressentoit des douleurs aux aines : la fièvre étoit continue avec des redoublemens vers le soir : il y avoit des frissons irréguliers. Alors on examinoit de quel côté se portoit la gangrène. Si c'étoit du côté de la verge, l'endroit étoit dur, rouge, douloureux au tact, & les testicules étoient tuméfiés. Étoit-ce vers la vessie? il y avoit douleur à l'anus, tuméfaction aux hanches, difficulté d'étendre les cuisses. Si la gangrène gagnoit des deux côtés, ces accidens étoient réunis, mais moins graves.

La maladie une fois connue, on commençoit à faire prendre au malade une position favorable. Elle consistoit à tenir plus élevée la partie où tendoit le mal. Si c'étoit du côté de la verge, le malade devoit être couché sur le dos: sur le ventre, si c'étoit vers la vessie, & sur le côté sain quand il occupoit l'un des deux côtés. On mettoit le malade au bain dans une décoction de marrube, de cyprès ou de myrthe. Avec la même liqueur on faisoit des injections dans la vessie. On appliquoit des cataplasmes de farine de lentilles & d'écorce de grenade, ou de feuilles de ronces & d'olivier, cuites dans le vin. Si l'on employoit des remèdes en poudre, on les souffloit dans la vessie avec un tuyau de roseau à écrire.

Lorsque la gangrène commençoit à se borner, on déter-geoit l'ulcère avec du vin miellé. On rejetoit tous les cérats comme trop relâchans & propres à augmenter le mal. On préféroit le plomb lavé dans le vin, dont on faisoit des linimens, & qu'on appliquoit ensuite en forme d'emplâtre. Celse prétend qu'on peut guérir avec ces remèdes; mais il avertit en même temps que, si la gangrène a gagné le corps de la vessie, l'estomac se trouvant affecté par sympathie, rejette les alimens ou les garde sans les digérer; de sorte que la nutrition cessant, l'ulcère ne peut se déterger ni s'incarner, d'où suit une mort inévitable.

Quoique dans cet état la maladie fût regardée comme incurable, les premiers jours on ne permettoit au malade que des alimens humectans. Lorsque l'ulcère étoit détergé, on faisoit usage d'alimens un peu plus forts, évitant toujours les légumes & les salines. La boisson étoit l'eau prise modé-rément, par la raison qu'en buvant peu la plaie s'enflamme, l'insomnie survient, les forces diminuent, & qu'en buvant trop, la vessie se remplit, se distend & s'irrite. Si le ventre devenoit paresseux, on donnoit des lavemens avec une décoction de fenu-grec ou de mauve. La même décoction mêlée avec de l'huile, étoit injectée par la plaie, lorsque l'urine en irritoit les bords ou en empêchoit la détersion; car Celse remarque que dans le commencement, l'urine s'é-coule presque toujours par la plaie : mais que dès qu'elle tend à se fermer, l'urine sort en partie par l'urètre, en partie par la plaie, jusqu'à consolidation, dont le terme étoit de trois mois, d'autres fois de six & quelquefois d'un an.

Lorsque les lèvres de la plaie s'agglutinoient avant que la vessie fût tout-à-fait nette, & que la douleur & l'inflam-mation renaissoient, on décolloit les lèvres de la plaie avec la sonde pour laisser un libre cours aux matières, auxquelles on attribuoit le retour des accidens. Lorsque la vessie étoit bien nettoyée, que l'urine étoit depuis quelque temps dans son état naturel, on appliquoit les cicatrisans, & l'on tenoit les cuisses du malade étendues & bien rapprochées.

CELSE.

Si les accidens dont on a parlé faisoient craindre qu'il ne restât une fistule, pour la fermer plus facilement ou du moins la rétrécir le plus qu'il étoit possible, on introduisoit une canule de plomb dans l'anus, sans doute pour rapprocher la paroi antérieure du rectum de la fistule avec laquelle elle devoit contracter adhérence, pour servir d'obturateur; on étendoit les cuisses qu'on lioit ensemble jusqu'à ce qu'il se fût formé une cicatrice telle qu'on l'auroit pu obtenir de la suture.

Voilà la méthode de tailler qu'ont suivie les Anciens depuis & même avant Hippocrate, jusqu'au seizième siècle. Elle a été nommée, à cause du peu d'instrumens qu'elle exige, le *petit appareil.* Celse est le premier de ceux dont les écrits nous restent, qui l'ait décrite. Sa description est celle des Anciens qui offre le plus de détails; c'est dommage que le procédé opératoire soit un peu obscur. Heister trop attaché à ses opinions, quelles qu'elles fussent, pour n'être pas passionné dans la critique, avoit adopté cette méthode; il l'a préconisée dans ses *Instituts de Chirurgie* & dans une thèse particulière, insérée dans la Collection du célèbre M. de Haller. On ne sauroit disconvenir que cette méthode ne soit la mère de toutes les autres : mais il faut être enthousiaste ou de mauvaise foi, pour nier qu'elle n'ait des filles qui valent mieux qu'elle.

Cohérence des bords de l'orifice du vagin.

Celse, après avoir parlé de quelques maladies communes aux deux sexes, en expose une particulière aux femmes, c'est la cohérence des bords du vagin, au point d'empêcher l'approche de l'homme *(u)*. Hippocrate l'a décrite dans le premier Livre des maladies des femmes : mais il n'en donne pas le procédé curatif. Celse l'attribue à un vice de conformation naturelle, ou à une ulcération qui a permis aux parois de se coller. Il considère l'obturation causée par une membrane, comme un vice de naissance, & celle qui est formée par une substance charnue, comme la suite d'un ulcère. Si

(u) Lib. VII, cap. XXVIII.

c'étoit une membrane, on faiſoit deux inciſions en forme d'*X*, avec l'attention de ne point endommager le canal de l'urètre ; puis on détachoit la membrane de toute ſa circonférence. Si c'étoit une ſubſtance charnue, après avoir fait une inciſion longitudinale, on la ſaiſiſſoit avec des tenettes ou avec un crochet, & l'on emportoit les bords avec le ſcalpel. On introduiſoit dans la plaie une longue tente de charpie trempée dans le vinaigre, par-deſſus on appliquoit de la laine récente imbibée de la même liqueur, & le tout étoit maintenu par le bandage. On ne levoit l'appareil que le troiſième jour. Quand l'ulcère commençoit à ſe cicatriſer, on portoit dans le vagin une tente de plomb, enduite de quelque médicament convenable.

Manière de tirer l'enfant mort de la matrice.

Il s'agit maintenant d'expoſer, avec Celſe, comment on terminoit l'accouchement où l'enfant ſe préſentoit mort *(x)*. Après avoir fait coucher la femme à la renverſe en travers ſur un lit, les cuiſſes relevées, on portoit dans la matrice le doigt indicateur graiſſé d'huile, & lorſque la matrice venoit à ſe contracter, on n'alloit pas plus avant, juſqu'à ce que l'intervalle d'une douleur permît d'y introduire ſucceſſivement les autres doigts, & enfin toute la main. Il y avoit même des cas où l'on introduiſoit les deux mains, ce qui ne ſe conçoit pas aiſément. Celſe obſerve très-bien qu'en portant la main dans la matrice, on reconnoît auſſitôt ſi l'enfant préſente la tête ou les pieds, ou s'il eſt en travers. Comme on ſavoit que dans cette dernière ſituation la main ou le pied n'étoient pas fort éloignés de l'orifice de la matrice, on cherchoit à retourner l'enfant de façon qu'il ſe préſentât par la tête ou par les pieds. Ainſi l'on avoit déjà reconnu qu'après la tête, les pieds offroient la ſituation la plus naturelle & la plus avantageuſe pour l'accouchement : c'eſt toujours un très-grand pas qu'avoit fait l'Art depuis Hippocrate.

Lorſque l'enfant préſentoit un bras, on tâchoit de l'amener par la tête : ſi c'étoit un pied, on cherchoit l'autre. Dans ce

(x) Lib. VII, cap. XXIX.

dernier

dernier cas, on ne jugeoit pas l'accouchement difficile, même par le seul secours de la main. Quand on étoit parvenu à avoir la tête, on enfonçoit dans l'orbite, ou dans la bouche, ou dans l'oreille, quelquefois aussi dans le front, un crochet bien lisse dont le bec fût court. Celse avertit que, si l'on tire pendant que l'orifice de la matrice se resserre, le crochet peut séparer du reste du corps la partie qu'il embrasse, tomber sur l'orifice de la matrice, occasionner des convulsions & mettre la vie de la mère dans le plus imminent danger. En conséquence, il ordonne de tirer l'enfant peu-à-peu, en n'agissant que dans les momens de relâche, & sans violence. Tandis que l'Opérateur tiroit l'instrument de la main droite, la gauche étoit employée à diriger le crochet & l'enfant. CELSE.

Si l'on ne pouvoit redresser l'enfant situé de travers, on lui enfonçoit un crochet sous l'aisselle, & on le tiroit peu à peu. Comme alors la tête se portoit en arrière, on la séparoit du tronc pour extraire ces deux parties l'une après l'autre. On se servoit pour cela d'un crochet semblable au premier, sinon que toute sa courbure interne étoit tranchante. On tiroit d'abord la tête, parce qu'en commençant par le tronc, qui étoit la partie la plus volumineuse, on croyoit ne pouvoir extraire la tête qu'avec un extrême danger. Cependant si l'on étoit réduit à finir par la tête, après avoir étendu sur le ventre de la femme un linge plié en double, un homme vigoureux & intelligent, placé au côté gauche de la femme, appliquoit sur son ventre les deux mains posées l'une sur l'autre, & poussoit ainsi vers l'orifice de la matrice, la tête que le Chirurgien tiroit avec le crochet en la manière prescrite. Quoique ce procédé fût très-contraire à la Nature, on ne sauroit disconvenir qu'en général le manuel des accouchemens laborieux, tel que le décrit Celse, ne soit plus rationnel & plus méthodique que celui d'Hippocrate, malgré la rareté des cas où les hommes étoient employés à cette importante fonction de la maternité.

Revenons aux maladies communes aux deux sexes. Quand

Maladies de l'anus.

Les *Rhagades*.

la peau se fendoit en plusieurs endroits autour de l'anus *(y)*, les Romains d'après les Grecs appeloient ces crevasses, *rhagades*. Si elles étoient récentes, on faisoit prendre du repos au malade, & l'on exposoit la partie à la vapeur de l'eau chaude. On faisoit encore cuire deux œufs de pigeon dont on ôtoit la coquille, & tandis qu'on laissoit l'un dans l'eau chaude, on tenoit l'autre tout chaud sur les crevasses, de manière qu'on pût se servir quelque temps de ces deux œufs l'un après l'autre. Ensuite on faisoit sur ces crevasses un liniment avec l'emplâtre *tetrapharmaque (z)* ou *rhypode*, dissout dans l'huile rosat, ou quelque médicament semblable.

Si les *rhagades* étoient tout-à-fait extérieures & n'intéressoient que la peau, on appliquoit dessus de la charpie trempée dans le même liniment; lorsqu'elles ne cédoient point à ces remèdes, on avoit recours à l'opération. S'il y avoit des *rhagades* qui par vétusté fussent devenues dures & calleuses *(a)*, on entretenoit la liberté du ventre & l'on y appliquoit une éponge imbibée d'eau chaude, pour les ramollir & les faire sortir au dehors; ensuite on les coupoit & l'on renouveloit les ulcères : puis, après avoir couvert la plaie de charpie & d'un linge enduit de miel, on remplissoit de laine l'intervalle des fesses, & le tout étoit maintenu par le bandage. S'il survenoit une inflammation qui se terminât par suppuration, on donnoit issue au pus aussitôt qu'il étoit formé, pour l'empêcher de gagner l'anus. On se gardoit bien cependant d'ouvrir l'abcès avant sa maturité, dans la crainte d'augmenter l'inflammation & de produire une suppuration plus abondante.

Abcès à la marge de l'anus.

Le condylome.

Le condylome est un tubercule de l'anus qui vient à la suite de l'inflammation, selon Celse *(b)*. Le traitement étoit à peu-près le même que celui des rhagades. Quand le

---

(y) Cels. *lib. VI, cap. XVIII.*

(z) Cet emplâtre étoit composé de parties égales de cire, de poix, de résine, de suif de taureau ou de veau. Il étoit considéré comme un excellent suppuratif. Cels. *lib. V, cap. XIX, §. 9.*

(a) Idem, *lib. VII, cap. XXX.*

(b) Idem, *lib. VI, cap. XVIII, §..*

condylome étoit ancien, fort dur, & qu'il ne cédoit point aux remèdes ordinaires, on le consumoit avec un caustique composé de deux parties de verdet, de quatre de myrrhe, de huit de gomme, de douze d'encens; & d'antimoine, d'opium, de suc d'acacia, de chacun seize parties. Quelques-uns se servoient de cette composition pour renouveler les ulcères dont on vient de parler. Si ce caustique ne détruisoit pas le condylome, on en employoit de plus actifs. Quelquefois aussi, lorsqu'il étoit devenu dur, après avoir commencé par lâcher le ventre *(c)*, on saisissoit avec des pinces la tumeur, qu'on coupoit à sa base. S'il se formoit quelque excroissance, on la consumoit avec l'écaille d'airain. CELSE.

Celse décrit une troisième maladie de l'anus, dans laquelle il dit que *les embouchures des veines se tuméfient en manière de petite tête & rendent du sang (d)*. Ce sont les *hémorroïdes*. Il assimile cette évacuation à celle qui se fait chez les femmes, *par les veines situées à l'orifice de la matrice*. Il observe judicieusement qu'il y a du danger à arrêter le flux hémorroïdal aux personnes qui n'en sont point affoiblies, & que c'est pour eux une évacuation salutaire, non une maladie. Il ajoute, à l'appui de cette assertion, qu'on a vu des personnes auxquelles on avoit fait disparoître ces tumeurs, lors même qu'elles ne fluoient pas, tomber dans les maladies les plus graves, par le reflux de l'humeur qui se jetoit ou sur la poitrine, ou sur les viscères du bas-ventre. Les hémorroïdes.

Quand les hémorroïdes étoient censées nuisibles, on exposoit la partie malade à la vapeur de plantes astringentes; ensuite on appliquoit un cataplasme d'écorce de grenade, pilée avec les feuilles sèches de roses ou quelqu'autre topique semblable. Lorsque ces tumeurs s'enflammoient, ce qui arrive quelquefois, sur-tout par le séjour de certaines matières retenues dans les intestins, on faisoit un bain local avec l'eau tiède, on se servoit d'œufs durcis comme pour les *rhagades*, & l'on appliquoit une espèce de cataplasme composé de

(c) Cels. *lib. VII, cap. XXXI, §. 2.* | (d) Idem, *lib. VI, cap. XVIII, §. 9.*

jaune d'œuf & de feuilles de roſes hâchées & bouillies dans le vin de raiſins ſecs. Si les hémorroïdes étoient internes, on y portoit ce liniment avec le doigt; quand ces remèdes ne réuſſiſſoient pas, on en venoit aux cauſtiques.

Sur les hémorroïdes anciennes, on appliquoit, ſelon la pratique du Médecin Denis, ou plutôt, ſelon celle d'Hippocrate *(e)*, la poudre de ſandaraque, & enſuite un mélange d'écaille d'airain & d'orpiment, de chacun cinq parties, & de chaux vive huit parties. Le lendemain on piquoit les tumeurs hémorroïdales avec une aiguille, apparemment afin de s'aſſurer ſi elles étoient tout-à-fait mortifiées. Toutes les fois qu'on avoit arrêté le flux hémorroïdal, pour écarter le danger qu'il y avoit à courir, on atténuoit les humeurs par beaucoup d'exercice; de temps à autre on tiroit du ſang au bras, ainſi qu'il ſe pratiquoit chez les femmes dans les ſuppreſſions de règles.

On ſe déterminoit à extirper les hémorroïdes, quand le ſang qui s'en écouloit étoit mêlé de ſanie *(f)*. On commençoit par un lavement irritant, pour faire ſaillir davantage les tumeurs hémorroïdales. Si elles étoient petites & minces, on en faiſoit la ligature avec un fil de lin, un peu au-deſſous de leur baſe, puis on les recouvroit d'une éponge imbibée d'eau chaude, juſqu'à ce qu'elles devinſſent livides. Enſuite on les ulcéroit au-deſſus de la ligature avec l'ongle ou avec le ſcalpel. Celſe avertit que, ſi l'on n'a point cette attention, il ſurvient des douleurs très-vives, & ſouvent même une difficulté d'uriner. Lorſque la tumeur étoit plus conſidérable & la baſe plus large, après l'avoir ſaiſie avec un ou deux petits crochets, on la coupoit un peu au-deſſus de la baſe, pour laiſſer peu de la tumeur & ne rien emporter de l'anus. A cet effet, il falloit tirer modérément les crochets. On perçoit avec une aiguille enfilée d'un fil double la tumeur au-deſſous de l'inciſion, pour en faire la ligature en ſens contraire, comme dans le *ſtaphylome*. S'il y avoit deux ou

---

(e) *De Hemorroïdib.*

(f) Celſ. *lib. VII, cap.* XXXI. §. 3.

trois tumeurs, on commençoit par la plus enfoncée. S'il y en avoit davantage, on ne les emportoit pas toutes à la fois, afin que l'anus ne se trouvât point environné de tant de cicatrices foibles & récentes. S'il couloit du sang, on l'étanchoit avec une éponge, & l'on appliquoit ensuite de la charpie. On faisoit aux aines, aux cuisses & aux environs de la partie ulcérée, un liniment avec le cérat. On remplissoit l'intervalle des fesses avec un cataplasme de farine d'orge chaud, & le tout étoit maintenu par le bandage. Le lendemain le malade prenoit un bain d'eau tiède, & l'on réitéroit le même cataplasme. Le liniment étoit aussi répété deux fois le jour. Au bout de cinq à six jours, on relevoit l'appareil, & si ces tumeurs ne tomboient point en même temps, on les détachoit avec le doigt.

Procédés chirurgicaux d'Hippocrate dans la cure des hémorroïdes.

Avant que de passer à un autre sujet, nous croyons devoir rapporter ici quelques procédés ingénieux d'Hippocrate dans la cure de cette maladie. Il falloit être muni de sept à huit fers un peu épais *(g)*, de la longueur d'une palme, dont l'extrémité fût recourbée, & de la largeur d'une obole. Après avoir purgé le malade la veille de l'opération, on le faisoit coucher à la renverse, un coussin sous les lombes, & l'on faisoit sortir avec les doigts les hémorroïdes le plus qu'on pouvoit. Alors on approchoit à un certain degré & successivement les fers ardens dont on a parlé, au point de dessécher toutes les tumeurs sans que l'action du feu irritât la partie & produisît une sensation désagréable au malade. Par l'action du feu, modifiée de cette manière, on n'obtenoit pas seulement le desséchement des tumeurs; mais on atténuoit encore les humeurs qui croupissoient dans la partie, en la fortifiant.

Pendant l'opération, on tenoit les mains & la tête du malade pour empêcher ses mouvemens. On le faisoit crier pour faire saillir en même temps le fondement & les hémorroïdes. Les cinq à six premiers jours, Hippocrate

---

(g) Hippocrat. *de Hæmorroïdib.*

appliquoit ſur ces tubercules ainſi deſſéchés, un cataplaſme de lentilles & d'orobe cuits dans l'eau. Le ſeptième jour, il étendoit de l'éponge douce, coupée par petits morceaux, ſur le mal & aux environs, par-deſſus un linge fin, bien liſſe, enduit de miel, & à l'aide du doigt indicateur de la main gauche, il faiſoit entrer le plus qu'il pouvoit dans l'anus l'éponge avec le linge. Pour aſſujettir le fondement, il rempliſſoit la cavité avec de la laine, & maintenoit le tout par un bandage l'eſpace de vingt jours. On ne donnoit au malade que des nourritures légères deux fois le jour, & de l'eau pour toute boiſſon. Si le malade avoit le ventre pareſſeux, on lui donnoit un lavement d'eau chaude tous les trois jours. Ce moyen curatif, au moins quant à l'uſage du feu, eſt très-convenable dans les hémorroïdes indolentes ou peu enflammées. Nous le croyons tellement applicable à pluſieurs autres maladies chirurgicales, que nous doutons que dans bien des cas il puiſſe être ſuppléé par aucun autre remède. Pour ce qui eſt des hémorroïdes plus profondes, Hippocrate, après s'être bien aſſuré de leur ſiége, introduiſoit dans l'anus ſur la tumeur, un petit roſeau, à travers lequel il paſſoit un fer chaud qu'il retiroit ſouvent, afin que le rectum pût en ſoutenir la chaleur ſans être affecté.

Chute de la matrice & du fondement.

Dans la chute de la matrice & du fondement, Celſe examinoit d'abord ſi la partie déplacée étoit sèche ou humide *(h)*. Dans le premier cas, on faiſoit baigner la partie malade dans l'eau ſimple ou marinée, ou dans une décoction de verveine ou de grenade : dans le ſecond, on lavoit la partie avec du vin auſtère, & l'on appliquoit deſſus de la lie de vin brûlée. Après l'un ou l'autre de ces remèdes, on réduiſoit la partie; on appliquoit du plantin pilé ou des feuilles de ſauge dans du vinaigre : on recouvroit le tout de linge ou de laine, qui étoient contenus par le bandage, obſervant de faire tenir les jambes croiſées l'une ſur l'autre.

(h) Celſ. *lib. VI, cap. XVIII*, §. 10.

Ainſi l'on voit que l'Art avoit déjà fait des progrès ſur ce point depuis Hippocrate.

Ulcères fongueux de la matrice & du fondement.

Il ſurvient encore à l'anus & à la matrice, ſelon la remarque de Celſe, un ulcère ſemblable à un champignon. En hiver, on faiſoit des fomentations avec l'eau tiède, & en été, avec l'eau froide. On ſaupoudroit enſuite la fongoſité d'écaille de cuivre, de ſuie & de chaux mêlés enſemble. Si ce cauſtique ou d'autres plus forts ne conſumoient point la tumeur, on ſe ſervoit du cautère actuel.

Varices des jambes.

Celſe paſſe enſuite aux varices des cuiſſes & des jambes, dont la curation eſt à peu-près la même que dans les autres parties du corps *(i)*. Il poſe cet axiome : que, *toute veine nuiſible ſe conſume par le cautère actuel, ou ſe retranche par le moyen du ſcalpel.* Si la varice étoit droite, oblique, mais ſimple & médiocre, on préféroit le cautère actuel; & l'inſtrument tranchant, lorſqu'elle étoit courbe & formant divers circuits qui s'entrelaſſoient. Si l'on ſe propoſoit de cautériſer, on commençoit d'abord à les découvrir par une inciſion à la peau; puis on paſſoit légèrement deſſus un fer rouge, grêle & obtus : & pour ne point brûler les bords de l'inciſion, on les tenoit écartés avec de petits crochets. On cautériſoit ainſi chaque varice par intervalles de quatre travers de doigt.

Pour couper les varices, on inciſoit auſſi la peau & l'on écartoit les lèvres de l'inciſion; puis on dégageoit avec le ſcalpel la varice des parties ambiantes, avec l'attention de ne point la piquer. On paſſoit deſſous, aux mêmes diſtances que pour l'uſtion, un crochet mouſſe, qu'on ſoulevoit chaque fois qu'on vouloit reconnoître la direction du vaiſſeau variqueux. On faiſoit la même opération à chacune des varices, & après avoir rapproché les lèvres de la plaie, on appliquoit par-deſſus un emplâtre glutinatif.

Par les détails que Celſe nous a laiſſés ſur cette maladie, il paroît qu'elle étoit beaucoup plus commune à Rome que chez nous. Pline nous apprend que Marius, qui avoit été

(i) Celſ. *lib. VII, cap. XXXI.*

ſept fois Conſul, ſouffrit ſans s'aſſeoir qu'on lui coupât des varices aux jambes *(k)*, ce qu'il regarde comme un acte d'héroïſme : mais Plutarque rapporte que ce grand homme, après avoir enduré avec fermeté l'opération à une jambe, ne voulut pas qu'on entreprît l'autre *(l)*, diſant que le remède étoit plus inſupportable que le mal même.

Ulcères des doigts.

Pour guérir les vieux ulcères des doigts, on ſe ſervoit de ſuc de lycium ou de lie d'huile cuite, mêlée avec du vin. Dans les ulcères des doigts, appelés par les Grecs *pterygion*, Celſe remarque que ſouvent il s'élève autour de l'ongle une excroiſſance charnue, qui cauſe beaucoup de douleur. Pour cet effet, on faiſoit fondre de l'alun rond de Melos dans l'eau juſqu'à ce qu'il acquît la conſiſtance de miel : on y ajoutoit autant de miel que d'alun, & l'on agitoit le tout avec une ſpatule, juſqu'à ce que le mélange fût de couleur de ſafran. On en frottoit le *pterygion*.

Pterygion, vulgairement *tourniole*.

Si ce remède ne rongeoit pas l'excroiſſance, on la coupoit. On tenoit enſuite le doigt dans une décoction de verveine, puis on y appliquoit quelque remède rongeant. Le troiſième jour on développoit le doigt ; on emportoit tout ce qui étoit deſſéché, & l'on réitéroit le même panſement. Si le mal réſiſtoit à ces remèdes, on appliquoit le feu avec de petits fers.

Courbure des doigts.

Lorſqu'aux ulcères des doigts il s'étoit formé des cicatrices qui les tenoient courbés, on eſſayoit d'abord des cataplaſmes émolliens. S'ils étoient ſans effet, ce qui eſt ordinaire quand la cicatrice eſt ancienne, on examinoit ſi le mal venoit des tendons ou de la peau ſeulement : dans le premier cas, on tenoit le mal pour incurable ; mais ſi la peau ſeule faiſoit l'obſtacle, on emportoit toute la cicatrice & l'on en formoit une nouvelle en tenant le doigt redreſſé.

Cohérence des doigts.

Quand les doigts tenoient enſemble par un vice de naiſſance ou par une ulcération qui leur étoit commune, on les ſéparoit avec le ſcalpel, après quoi on les enveloppoit

---

(k) *Hiſt. Nat. lib. XI, cap. XLV.* | (l) *In vitâ Marii.*

ſéparément

féparément avec un emplâtre deſſicatif, juſqu'à la parfaite conſolidation. CELSE.

Maladies des os.

Celſe rapporte toutes les affections contre nature dont les os ſont ſuſceptibles, à la carie, à la fiſſure, à la fracture, à la perforation, à la contuſion & à la luxation *(m)*. Il dit que dès qu'un os eſt vicié, il devient d'abord ſpongieux par le croupiſſement des ſucs, puis noir & carié, ſuite ordinaire des ulcères ou des fiſtules rébelles, invétérées, ou des ulcères gangreneux. La première indication qu'on croyoit devoir remplir, étoit de découvrir l'os en emportant l'ulcère. Si la carie s'étendoit au-delà de l'ulcération, on inciſoit les chairs juſqu'à ce qu'on fût parvenu à la partie ſaine de l'os. Enſuite on appliquoit le cautère actuel une ou deux fois ſur l'endroit qui paroiſſoit gras & ſpongieux, ou bien on le ruginoit juſqu'à ce qu'il en ſortît un peu de ſang, ce qui étoit un ſigne qu'on étoit arrivé à la partie ſaine; car on le jugeoit néceſſairement vicié quand il étoit aride & ſec. Si c'étoit un cartilage qui fût affecté, on ſuivoit le même procédé; puis on ſaupoudroit de nitre bien broyé l'os ou le cartilage ainſi ratiſſé. La carie ſuperficielle étoit traitée de la même manière. Lorſqu'elle étoit profonde, on tenoit un peu plus long-temps le cautère actuel ſur l'os, ou on le ratiſſoit davantage & hardiment, afin d'avoir plutôt fini : on ne s'arrêtoit que lorſqu'on trouvoit l'os blanc & ſolide; ce qui montroit manifeſtement que l'on étoit arrivé au terme de la carie. Car quoique Celſe ait dit plus haut qu'il s'échappoit un peu de ſang de la partie ſaine de l'os, il remarque que ce ſigne eſt douteux ſi la noirceur & la carie s'étendent profondément; mais que l'exiſtence & la profondeur de la carie ſont démontrées par la facilité qu'on éprouve à faire entrer un ſtylet plus ou moins avant dans ſa ſubſtance. Il ajoute qu'on peut en juger encore par la douleur ou par la fièvre, en ce que ces accidens ſont en raiſon de l'étendue de la carie. Un moyen plus ſûr encore

De la carie en général.

(m) Celſe, *lib. VIII, cap. II.*

que les précédens pour connoître la profondeur de la carie, eſt, ſelon Celſe, la tarière, parce que la ſciure ceſſe d'être noire dès qu'on atteint la partie ſaine de l'os. Lorſque la carie étoit profonde, on multiplioit les trous de la tarière, qu'on portoit toujours juſqu'au fond de la carie. On introduiſoit enſuite dans ces différentes ouvertures, des cautères actuels, juſqu'à ce que l'os fût totalement deſſéché; par ce moyen la partie viciée ſe ſéparoit de celle qui étoit ſaine, & la cavité ſe rempliſſoit de nouvelle ſubſtance.

Si la noirceur ou la carie exiſtoit dans toute l'épaiſſeur de l'os, on emportoit toute la partie viciée. Si la partie ſubjacente étoit ſaine, on n'enlevoit que ce qui étoit corrompu. Il en étoit de même des os du crâne, du ſternum ou des côtes; avec cette différence qu'alors ce n'étoit plus par le cautère actuel, mais par l'exciſion qu'on traitoit la carie. Après avoir mis l'os à découvert, on n'attendoit plus trois jours pour l'emporter, comme l'on avoit fait précédemment; on trouvoit plus d'avantage à le faire ſur le champ, & avant que l'inflammation fût arrivée. On jugeoit la carie du ſternum la plus dangereuſe de toutes, & il étoit rare, par le procédé curatif qu'on ſuivoit, d'en obtenir la guériſon parfaite.

On emportoit la carie de deux manières. Si elle avoit peu d'étendue *(n)*, c'étoit avec le trépan à couronne *(modiolus)*: ſi elle en avoit beaucoup, c'étoit avec la tarière *(terebra)*. Le trépan à couronne étoit un inſtrument de fer concave, rond, dentelé à ſa partie inférieure comme une ſcie *(o)*. Dans la partie moyenne de ſa couronne, étoit une pointe ou une eſpèce de clou. On avoit deux ſortes de tarières: l'une reſſembloit à celle des charpentiers, l'autre avoit une mèche plus longue, commençant par une pointe tranchante

---

(n) Celſ. *lib. VIII, cap. III.*

(o) On peut voir la figure de cet inſtrument & des différens trépans de Celſe, dans le Commentaire de *P. Paaw* ſur les quatre premiers chapitres du huitième Livre de Celſe, *pages 83 & 92*, *in-4.° Lugduni, Batavor.* 1616.

qui s'élargiſſoit tout-à-coup, puis ſe rétréciſſoit inſenſiblement jusqu'en haut. CELSE.

Si la partie viciée de l'os n'avoit pas plus d'étendue que n'en pouvoit couvrir la couronne du trépan, on ſe ſervoit de cet inſtrument. Si l'os étoit corrodé, on enfonçoit dans le trou de l'os la pointe qui excédoit la couronne. S'il n'y avoit que de la *noirceur*, on faiſoit à l'os avec un ciſeau un petit trou pour recevoir la pointe du trépan, afin qu'il ne pût varier en tournant. Le trépan ainſi placé, on le faiſoit tourner par ſon manche comme une tarière. Celſe obſerve qu'il eſt une manière d'appuyer pour percer l'os & faire tourner en même temps le trépan : en appuyant trop, on ne peut faire tourner le trépan; en appuyant trop peu, il ne fait point de progrès dans l'os. De temps à autre on verſoit de l'huile roſat ou du lait pour lubréfier l'inſtrument; mais en petite quantité, de crainte d'en émouſſer les dents. Dès que la route de la couronne du trépan étoit ſuffiſamment frayée, on ôtoit la pointe pour faire tourner la couronne ſeule, & l'on ceſſoit de percer dès que la couleur de la ſciure indiquoit qu'on en étoit à la partie ſaine.

Si la carie avoit trop d'étendue pour pouvoir être couverte par une couronne de trépan, on avoit recours à la tarière, avec laquelle on faiſoit d'abord un trou dans le point de ſéparation de la partie viciée d'avec la partie ſaine. On faiſoit un ſecond trou à peu de diſtance du premier, puis un troiſième, juſqu'à ce qu'enfin la portion à retrancher fût environnée de trous. La couleur de la ſciure déterminoit la profondeur des trous. Enſuite avec un ciſeau bien tranchant, ſur lequel on frappoit avec un maillet, on coupoit l'intervalle qui ſe trouvoit entre deux trous. Par ce moyen on faiſoit une ouverture circulaire ſemblable à celle du trépan, ſinon qu'elle étoit plus grande. Qu'on ſe fût ſervi du trépan ou de la tarière, on emportoit par écailles, avec le même ciſeau porté à plat, ce qu'il y avoit de vicié, juſqu'à ce qu'en tous ſens on fût parvenu au vif.

Celſe prétend qu'il eſt rare que la noirceur occupe toute Carie du crâne.

l'épaiſſeur de l'os, & la carie, toute ſon étendue, ſur-tout dans les os du crâne. C'eſt encore par le ſtylet qu'on en reconnoiſſoit la profondeur. Soit que la noirceur découverte par la tarière, ou que la carie reconnue par la ſonde pénétrât toute la ſubſtance de l'os, comme une corruption ſi profonde étoit auſſi ſuppoſée plus étendue, le trépan paroiſſant inſuffiſant, on ſe ſervoit de la tarière; & pour qu'elle n'échauffât point l'os en perçant, on la trempoit de temps à autre dans l'eau froide. On redoubloit d'attention lorſqu'on étoit arrivé à la moitié de l'épaiſſeur de l'os *qui n'avoit qu'une table*, ou qu'on avoit percé la première de celui qui en avoit deux; ce qu'on apprécioit dans le premier cas par la profondeur du trou, & dans le ſecond par le ſang qui en ſortoit. Alors on tournoit plus lentement la tarière, en appuyant plus légèrement de la main gauche. On retiroit plus ſouvent l'inſtrument pour examiner ſi l'on avançoit beaucoup ou ſi l'on avoit fini, & pour ne point s'expoſer à bleſſer la dure-mère, accident ſuivi d'inflammations qu'on croyoit mortelles.

Toutes les ouvertures faites, on emportoit, comme il a été dit, les interſtices avec la plus grande circonſpection, pour ne point léſer la dure-mère, juſqu'à ce qu'on eût fait une ouverture ſuffiſante pour donner paſſage au *gardien des meninges*, que les Grecs nommoient *meningophilax*. Cet inſtrument étoit une lame de cuivre, ferme un peu recourbée, liſſe & polie par ſa partie convexe. C'eſt ce côté poli qui faiſoit face à la dure-mère. Le meningophilax bornant le ciſeau, l'Opérateur pouvoit frapper plus hardiment avec le maillet. Lorſque l'os étoit coupé de tous côtés, on l'enlevoit avec cette même lame, ſans courir aucun riſque d'endommager la membrane : enſuite on ratiſſoit les bords de l'ouverture pour ne laiſſer aucune aſpérité, & enlever la poudre & la ſciure qui pouvoient être reſtées ſur la dure-mère.

Lorſqu'on n'avoit enlevé que la première table, on ne ruginoit pas ſeulement les bords, mais la ſurface même de

l'os de la seconde, pour éviter que les aspérités ne retardassent la guérison, en occasionnant de nouvelles douleurs, lorsque les chairs viendroient à croître. CELSE.

Si l'on avoit laissé quelque portion de la seconde table, on appliquoit dessus des médicamens qui ne devoient point être gras, comme ceux qu'on a indiqués pour les plaies récentes, & par-dessus, de la laine nouvelle trempée dans l'huile & le vinaigre. Quand à la suite d'un coup, il n'y avoit que contusion à l'os, sans fracture ni fissure, on se contentoit de ruginer l'endroit offensé.

Plaies de la tête.

Le commencement du chapitre quatrième du huitième Livre de Celse, n'est qu'un sommaire de ce qu'Hippocrate a dit des signes des plaies de la tête. Il n'oublie pas l'aveu qu'a fait de son erreur cet homme immortel, dans un cas où, infidèlement guidé par la sonde, il n'avoit pas reconnu une fracture qui se rencontroit sur une suture. « Ces aveux, dit-il, caractérisent les grands hommes qui sentent la « supériorité de leurs talens. Les esprits superficiels sont trop « pauvres pour avoir quelque chose à perdre; mais il est d'un « génie vaste, qui est toujours assez riche après ses pertes, « d'avouer simplement sa faute, sur-tout dans une chose qui « a pour but l'utilité publique, afin que ses successeurs ne « tombent plus dans la même erreur. C'est ce qui nous a « engagé, pour l'honneur de ce grand Médecin, à rappeler « cette anecdote. » D'où il conclut que dans ces cas où il est si facile de se tromper, le plus sûr est de découvrir l'os.

Fracture du crâne.

Celse est le premier qui ait parlé des épanchemens sous le crâne, sans lésion apparente de l'os. Quand la plaie faite aux tégumens ne laissoit pas une ouverture suffisante pour l'application du trépan, on la dilatoit par une incision cruciale, assez étendue pour bien découvrir le mal. Avant de lever les angles de la plaie, on avoit la précaution de bien détacher le péricrâne, dont on croyoit la dilacération capable de produire l'inflammation & une fièvre violente. Si la dilatation avoit occasionné une hémorragie, on l'arrêtoit avec une éponge trempée dans le vinaigre ou avec la charpie

sèche, & l'on tenoit la tête du malade plus élevée. Si cet accident se faisoit redouter, c'étoit tout au plus dans l'incision des tempes, & encore ne passoit-il pas pour dangereux.

Dans toutes les fractures ou fissures du crâne, Celse prétend que les Anciens ne différoient point à emporter l'os, en tout ou en partie. De son temps on avoit reconnu l'abus de cette précipitation. On appliquoit donc sur l'os, dans les premiers momens, quelqu'emplâtre malaxé dans le vinaigre, & par-dessus une compresse un peu plus grande que la plaie, imbue du même médicament. Tous les jours on levoit l'appareil, & l'on continuoit ainsi pendant cinq jours : le sixième, on fomentoit la partie avec une éponge trempée dans l'eau tiède. Alors si l'on apercevoit quelques grains charnus, si la fièvre étoit diminuée ou tout-à-fait éteinte, si l'appétit revenoit, si le malade prenoit du sommeil, on continuoit le même traitement. Quelques jours après, pour faciliter la régénération des chairs, on rendoit l'emplâtre plus émollient, en y ajoutant du cérat fait avec l'huile rosat, qui est naturellement astringente. Par ce moyen, la fente se remplissoit d'un calus qui est, à proprement parler, la cicatrice de l'os; car Celse remarque que c'est la manière dont se réunissent les os séparés par une grande ouverture, & que le calus est pour le cerveau un gardien beaucoup plus sûr que la chair qui renaît après l'excision de l'os.

Mais si l'ulcère étoit sordide & ne se remplissoit point, s'il se formoit des tumeurs glanduleuses au col, enfin si la douleur & le dégoût augmentoient, on en venoit à l'opération avec le ciseau.

Dans les coups à la tête, on craignoit deux choses : la fissure & l'enfoncement. La fissure, parce que les bords peuvent être étroitement serrés, soit parce que l'un s'élève au-dessus de l'autre, soit parce qu'ils sont fortement rapprochés; de manière que les sucs qui suintent des vaisseaux divisés, tombent sur la membrane & y produisent, par leur séjour, des inflammations dangereuses : & l'enfoncement, parce qu'il en résulte la compression des membranes du cerveau, &

quelquefois l'irritation même, par les esquilles de la pièce fracturée. Dans les deux cas, on emportoit de la substance de l'os le moins qu'il étoit possible. Ainsi dans la fissure, on enlevoit, avec le ciseau porté à plat, la portion qui excédoit la surface du crâne. Si après cela la fracture restoit entr'ouverte, on croyoit avoir assez fait : mais si les bords étoient encore serrés, on faisoit avec la tarière une ouverture à un travers de doigt de la fissure, puis avec un ciseau, on pratiquoit deux sections qui formoient un triangle, dont la pointe partoit du trou & la base étoit à la fente. Si la fissure étoit plus longue, on faisoit de l'autre côté la même excision triangulaire; par ce moyen, on enlevoit les esquilles qui pouvoient agacer la dure-mère, & l'on donnoit issue aux corps étrangers qui nuisoient en-dedans.

Quand l'os fracturé étoit enfoncé, on ne l'emportoit pas en totalité : mais soit qu'il fût entièrement rompu & séparé de l'os voisin, soit qu'il restât encore attaché par quelques points de sa circonférence, on le séparoit de l'os sain avec le ciseau; puis près de cette section, on perçoit deux trous, si elle étoit courte, & trois si elle étoit longue. On emportoit la portion osseuse qui se trouvoit entre ces trous, & de-là, on dirigeoit de chaque côté le ciseau, de manière qu'il en résultât une ouverture en forme de croissant adossé à la fracture, & dont les angles tendissent vers l'os sain. Ensuite, si quelque portion de l'os étoit ébranlée au point de pouvoir être séparée, on la saisissoit avec des pinces destinées à cet usage, particulièrement si la membrane en étoit lésée. Si l'on ne pouvoit séparer aisément cette portion osseuse, on passoit dessous le *meningophilax*, à l'appui duquel on coupoit tout ce qui pouvoit piquer ou agacer la dure-mère, & l'on relevoit en même temps l'os enfoncé. Il est sans doute de la bonne Chirurgie de viser à la conservation des parties : mais les avantages qu'on pouvoit retirer de cette pratique, compensoient-ils les dangers auxquels on exposoit les malades?

Après cette opération, on arrosoit la dure-mère de fort

vinaigre, tant pour arrêter le ſang qui pouvoit s'en écouler que pour diſſoudre celui qui ſe ſeroit trouvé caillé. On appliquoit l'emplâtre céphalique, ramolli avec le vinaigre ou du cérat roſat; on panſoit la plaie une fois le jour en hiver & deux fois en été, & l'on avoit ſoin d'entretenir la chaleur dans la chambre du malade. Lorſque l'inflammation faiſoit gonfler la membrane au-deſſus du niveau de l'ouverture faite à l'os, pour l'affaiſſer & la reſſerrer, on y appliquoit la lentille bien broyée, ou les feuilles de vigne pilées & malaxées avec du beurre frais ou de la graiſſe d'oie nouvelle; puis on enduiſoit le pédicule de la tumeur avec du cérat fait d'huile d'iris. Si la dure-mère paroiſſoit en mauvais état, on appliquoit parties égales de l'emplâtre & de miel; & pour contenir la tumeur, on mettoit une ou deux compreſſes & par-deſſus, un emplâtre. Quand la membrane commençoit à ſe déterger, on mêloit l'emplâtre avec le cérat, en telle proportion que ce médicament fût propre à la régénération des chairs.

Rupture du cartilage de l'oreille.

Il n'y a point de maladies où Celſe ait plus copié Hippocrate que dans les fractures & les luxations. Nous ne remarquerons donc que ce qu'il a dit d'original. Il obſerve que le cartilage de l'oreille ou du nez, une fois rompu, ne s'agglutine point *(p)*; mais qu'il croît des chairs par le moyen deſquelles ils ſe réuniſſent. C'eſt pour cette raiſon que, ſi la peau étoit diviſée en même temps, on faiſoit une ſuture à la peau. S'il s'étoit établi une ſuppuration, on faiſoit au revers de la plaie une inciſion à la peau, & l'on emportoit une portion du cartilage en forme de croiſſant, pour ne point être expoſé ſans doute à comprendre le cartilage dans la ſuture; puis on appliquoit ſur la plaie, des topiques légèrement aſtringens, tel que le *lycium* délayé dans l'eau. Quand la ſuppuration commençoit à s'établir, on ſe ſervoit de quelqu'emplâtre qui ne contînt rien de gras; on rempliſſoit de laine le vide exiſtant entre l'oreille

(p) Celſe, *lib. VIII, cap. VI.*

& la

& la tête, & l'on assujettissoit le tout par un bandage contentif.

CELSE.

Une règle générale dans toutes les espèces de fractures, c'étoit de retrancher toute nourriture au malade les trois premiers jours; le quatrième on lui permettoit des alimens liquides. Après l'inflammation, on lui en donnoit de solides plus propres à réparer les forces *(q)*.

Fracture des côtes.

Quand à la suite d'une fracture d'une ou de plusieurs côtes, il s'étoit formé un abcès, si la tumeur ne se manifestoit pas à l'extérieur, on appliquoit sur le lieu de la fracture, de la terre cimolée délayée dans l'eau; & lorsqu'on levoit cette terre, si l'on remarquoit de l'humidité en quelqu'endroit, c'est-là qu'on perçoit avec un fer chaud, pour évacuer la matière contenue dans la tumeur *(r)*.

Fractures des extrémités.

Leurs espèces, leurs différences.

Celse trouve beaucoup de rapport entre les fractures du bras & de la cuisse, & celles de l'avant-bras & de la jambe, ainsi que dans les moyens curatifs qui conviennent à ces différentes fractures. On voyoit bien moins de danger dans une fracture qui étoit à la partie moyenne de l'os, que dans celle qui étoit voisine de ses extrémités; parce que celle-ci produit toujours de vives douleurs, & qu'on en obtient difficilement la guérison. L'espèce de fracture réputée la moins mauvaise, étoit la fracture simple & transversale; celle qui étoit oblique avec des fragmens, étoit plus fâcheuse; & l'on croyoit avec raison la pire de toutes, celle dont les fragmens étoient hérissés de pointes. Celse dit que quelquefois les extrémités d'un os fracturé restent affrontées; mais que le plus souvent elles sont déplacées ou chevauchent l'une sur l'autre. On jugeoit qu'il y avoit déplacement, par une espèce de convexité remarquable à l'endroit de la fracture, par des douleurs poignantes & par des inégalités qu'on sentoit au toucher. On estimoit que la fracture étoit oblique & que les os chevauchoient, quand le membre fracturé étoit plus court, & que les muscles faisoient saillie. L'état de

(q) Cels. *lib. VIII, cap. VII.* | *(r)* Idem, *ibid. cap. IX.*

la fracture bien constaté, on procédoit à la réduction sans délai : on avoit expérimenté que les tendons & les muscles ainsi tendus se contractent, & qu'on est obligé d'user de violence pour en opérer la réduction; que quand elle n'avoit pas été faite dans les premiers jours, il survenoit une inflammation qui ne permettoit plus de la tenter, persuadé qu'on étoit que la violence qu'il falloit faire aux muscles pouvoit être suivie de convulsions, de gangrène, ou pour le moins d'un abcès à l'endroit de la fracture. Ainsi quand on n'avoit point réduit l'os avant l'inflammation, on attendoit qu'elle fût passée. Si l'on avoit à faire l'extension à un homme fort & nerveux, on plaçoit à chaque article des liens qu'on faisoit tirer en sens contraires.

Le bandage décrit par Celse diffère peu de celui d'Hippocrate. On se servoit ordinairement de six bandes. On faisoit avec la première, qui étoit la plus courte, trois circonvolutions autour de la fracture, & trois autres spirales en remontant. La seconde bande étoit de moitié plus longue. Comme le membre a toujours de la disposition à se porter du côté où il étoit le plus saillant avant la réduction, les premiers tours de cette seconde bande se faisoient en cet endroit, de-là en dédolant en en-bas, puis en remontant circulairement, on alloit finir au-delà de la première. Voilà les deux premières bandes proposées par Hippocrate. On appliquoit par-dessus un linge enduit de cérat, assez large pour excéder l'espace qu'occupoient ces deux bandes. On plaçoit à l'endroit où l'os avoit fait saillie, une compresse pliée en trois doubles, trempée dans un mélange de vin & d'huile. Elle étoit entourée d'une troisième & d'une quatrième bande, de manière que les circuits de la dernière fussent toujours en sens contraire à ceux de la précédente. Celse avertit qu'il ne se sert de tant de bandes que parce qu'il vaut mieux faire plusieurs tours que de serrer trop fort. Les circonvolutions des bandes se bornoient pour l'ordinaire à l'article, à moins que la fracture n'en fût très-près. A mesure que l'inflammation & le gonflement se dissipoient, on

augmentoit le nombre des bandes. Au bout de trois jours, on levoit l'appareil; on ajoutoit une quatrième bande, & le cinquième jour une sixième. CELSE.

Toutes les fois qu'on levoit l'appareil, on fomentoit la partie avec de l'eau tiède. Si la fracture avoisinoit une articulation, on la bassinoit avec du vin & un peu d'huile, jusqu'à ce que l'inflammation fût tout-à-fait dissipée, c'est-à-dire, jusqu'au septième jour, ou au plus tard au neuvième. Alors la partie devenue plus grêle, permettoit de reconnoître l'état de la fracture. Si elle n'étoit pas bien réduite, ou si quelques fragmens faisoient saillie, on rétablissoit les parties dans leur situation naturelle. C'est après la cessation du gonflement & de l'inflammation qu'on appliquoit les attelles ou *ferules.* On en mettoit de plus fortes & de plus larges du côté où les os avoient plus de disposition à se porter.

Quand on avoit à peu-près passé les deux tiers du temps que la Nature emploie à la consolidation des os, on faisoit moins d'usage des fomentations d'eau tiède sur la fracture, *par la raison*, dit Celse, *que dans le commencement on cherche à résoudre les humeurs qui sont amassées dans les environs, mais que vers la fin il est à propos de les attirer.* Conséquemment on faisoit des linimens avec un peu de cérat liquide & des frictions légères; on tenoit aussi le bandage moins serré, & chaque fois qu'on levoit l'appareil, on supprimoit une bande.

L'extension dans les fractures de l'humerus ne se faisoit pas de même que dans celles des autres parties. Le malade étoit placé sur un siége élevé, & le Chirurgien vis-à-vis sur un siége plus bas. Une bande attachée au cou du blessé venoit entourer & retenir l'avant-bras, plié en angle. On fixoit une autre bande en forme d'anse à la partie supérieure de l'humerus, & une troisième à la partie inférieure où les deux chefs étoient noués aussi en anse qui restoit pendante. Un aide passoit derrière la tête du blessé, dans l'anse de la seconde bande, le bras droit, si la fracture étoit du côté droit, & le gauche si elle étoit à gauche, & de l'autre main il saisissoit un bâton planté entre les cuisses du malade, qui,

Fracture du bras.

contenu de cette manière, ne pouvoit par des mouvemens indiſcrets troubler l'opération. Tandis que l'aide faiſoit la contre-extenſion en tirant à lui la ſeconde bande, l'Opérateur, en mettant le pied dans l'anſe pendante de la troiſième, exécutoit doucement & par degrés l'extenſion.

Pour ce qui eſt du bandage après la réduction, ſi la fracture étoit à la partie moyenne ou inférieure, on ſe ſervoit de bandes plus courtes que quand elle étoit à la partie ſupérieure; parce qu'alors, de l'endroit fracturé on les dirigeoit ſous l'aiſſelle oppoſée, pour les ramener par-deſſus l'épaule vers la fracture. Lorſque la fracture avoiſinoit la tête de l'os à ſa partie inférieure, on plaçoit les attelles le moins près du coude qu'il étoit poſſible, & on les relevoit ſouvent, de crainte que leur compreſſion ne nuisît à l'article & ne lui fît perdre ſon mouvement. C'eſt par la même raiſon que chaque fois qu'on levoit l'appareil, on faiſoit ſur l'article des fomentations avec de l'eau chaude, & enſuite avec un cérat liquide.

Obſervation ſur la fracture de l'avant-bras.

Ce que Celſe recommande de particulier pour la fracture de l'avant-bras, c'eſt qu'en faiſant le bandage, la poſition de l'avant-bras ſoit telle que le pouce regarde un peu la poitrine, & que l'écharpe tienne le coude un peu plus élevé que dans l'état naturel *(ſ)*.

De l'olécrane.

Dans la fracture de l'olécrane, il proſcrit le bandage, comme capable de cauſer la perte du mouvement; accident qu'il prétend éviter en ſe bornant à calmer la douleur.

Opinion de Celſe ſur la fracture de la cuiſſe.

On ſe ſervoit encore du *gloſſocome* dans les fractures de la cuiſſe, & l'on croyoit, contre le ſentiment d'Hippocrate, que la cuiſſe fracturée reſtoit toujours plus courte que l'autre, ce qui n'eſt pas ſi conſtamment vrai. On convenoit pourtant que la difformité étoit plus grande quand on avoit négligé la cure.

Procédés curatifs communs aux fractures des extrémités.

Dans toutes les fractures on faiſoit obſerver les premiers jours une diette exacte *(t)*. Le troiſième jour on permettoit

(ſ) Celſ. *lib. VIII, cap. X, §. 3.* | *(t) Loco cit. §. 7; & cap. IX, §. 2.*

des alimens liquides; on ne paſſoit aux nourritures ſolides que quand il étoit temps de concourir avec la Nature à la formation du cal. Pendant long-temps on défendoit l'uſage du vin. Tant que duroit l'inflammation, on faiſoit ſur la partie de longues & fréquentes fomentations avec l'eau tiède. Enſuite on les rendoit plus rares; mais on y ſubſtituoit des frictions douces & long-temps continuées ſur les environs de la fracture, avec le cérat liquide. Après la guériſon, on ne laiſſoit reprendre au membre ſes fonctions qu'inſenſiblement & par degrés. Dans les fractures du femur, compliquées de plaies, ſur-tout ſi les muſcles étoient déchirés, l'inflammation étant plus vive, la gangrène étoit auſſi plus prochaine. Lorſque les pièces fracturées paſſoient l'une ſur l'autre, on en venoit le plus ſouvent à l'amputation, qu'il eût été poſſible d'éviter dans le plus grand nombre des cas, & qu'on n'évite peut-être pas encore aſſez de nos jours. Car il eſt bien important d'examiner ſi les maux ſont extrêmes, avant d'appliquer le dernier remède. S'il eſt louable de ſauver la vie d'un citoyen aux dépens d'un de ſes membres, c'eſt lorſque toutes les reſſources ont été épuiſées, ou que la maladie ne laiſſe aucune alternative entre une mort aſſurée & cette ſéparation. N'étoit-il pas plus ſimple & plus naturel de couper la portion excédente de l'os, comme l'a propoſé Hippocrate, & comme Celſe lui-même le propoſe pour les luxations? Cette pratique a été ſuivie depuis par de très-habiles Maîtres avec le plus grand ſuccès. Celſe avance que la fracture compliquée de l'humerus, expoſe au même danger, mais qu'il eſt plus facile de conſerver la partie, ſans nous indiquer les moyens qu'il employoit. Où le danger paroiſſoit le plus éminent, & où il l'eſt en effet, c'étoit dans les fractures voiſines des articles : auſſi recommande-t-il alors de ſe conduire avec la plus grande circonſpection. Des ſaignées faites lorſque la plaie avoit peu rendu de ſang, une diette ſévère de dix jours, étoient des moyens auxiliaires très-applicables à la circonſtance; mais la ſection des muſcles bleſſés en travers étoit-elle fort avantageuſe?

CELSE.

Cure des fractures du femur, compliquées de plaies.

Empêchoit-elle la contraction des muſcles antagoniſtes, & en facilitant même la réduction, ne détruiſoit-elle pas l'uſage du membre qu'on ſe propoſoit de conſerver? Quand l'une des extrémités étoit hériſſée de quelques fragmens obtus, on les remettoit en place. Lorſque le fragment étoit aigu, on n'en abattoit que la pointe, qu'on coupoit entièrement ſi elle étoit longue. Lorſqu'elle étoit courte, on ſe contentoit de la limer, & enſuite on ruginoit l'endroit. Si l'on ne pouvoit replacer le fragment avec les doigts, après l'avoir ſaiſi avec des tenailles, on le repouſſoit avec la partie obtuſe de cet inſtrument. Si le fragment oſſeux étoit trop conſi-dérable, on attendoit pour le couper que le perioſte, s'il en étoit encore recouvert, fût détruit par la ſuppuration.

On jugeoit qu'il y avoit des eſquilles détachées de l'os, par la nature & la quantité du pus qui s'écouloit de la plaie. Alors on levoit ſouvent l'appareil, moins pour panſer la plaie que pour faciliter l'écoulement des matières. « Pour » l'ordinaire, dit Celſe, l'eſquille ſe détache d'elle-même au » bout de quelques jours : quelquefois auſſi ſon ſéjour rend la cure plus longue & plus difficile. »

Lorſque, ſans léſion extérieure, il y avoit des eſquilles qui agaçoient les chairs, ce qu'on reconnoiſſoit au prurit & à la douleur aiguë qui ſe faiſoit ſentir en cet endroit, on faiſoit une inciſion pour les enlever.

Cure des fractures non conſolidées.

Si, après la guériſon de la plaie, les pièces oſſeuſes n'étoient point conſolidées, pour avoir été obligé de les remuer ou de lever ſouvent l'appareil, Celſe dit qu'on peut en obtenir la conſolidation. Si la fracture étoit déjà ancienne, on étendoit le membre, on agitoit les extrémités fracturées l'une contre l'autre, pour détacher les matières viſqueuſes qui pouvoient s'y être amaſſées, & renouveler en quelque ſorte la fracture, avec la précaution toutefois de ne bleſſer ni les muſcles ni les nerfs. On fomentoit la partie avec une décoction d'écorce de grenade dans le vin. Enſuite on appliquoit cette écorce pilée & amalgamée avec du blanc d'œuf. Le troiſième jour, on levoit l'appareil, on fomentoit

encore avec une décoction de verveine, & le cinquième jour on appliquoit les attelles.

CELSE.

Cure des cals difformes.

Quand les pièces fracturées s'étoient consolidées l'une sur l'autre, & que des fragmens pointus agaçoient les chairs, on désunissoit les pièces osseuses pour procéder à une nouvelle réduction. En conséquence on travailloit pendant long-temps à ramollir le cal, & à relâcher la partie par des fomentations long-temps continuées avec l'eau chaude, & par des frictions douces avec le cérat liquide. Ensuite, au moyen de l'extension, le Chirurgien séparoit aisément les pièces osseuses & les rétablissoit dans leur situation naturelle. On a vu réussir ce procédé, dirigé avec beaucoup moins d'intelligence : mais quelque soin qu'on apporte, il est à craindre que dans la plupart des cas il ne soit sans succès, parce que la Nature ne fournira pas assez de nouveaux sucs, ou parce qu'elle les fournira en pure perte pour la consolidation.

Lorsque le cal, par la surabondance des sucs osseux, devenoit trop saillant, on faisoit pendant long-temps des frictions avec de l'huile, du sel & du nitre, & de fréquentes fomentations avec l'eau tiède marinée. On mettoit en usage des cataplasmes résolutifs, & l'on tenoit le bandage plus serré. Le malade ne vivoit pendant long-temps que de légumes & on le faisoit quelquefois vomir. Ce régime pouvoit être plus efficace comme préservatif que comme remède : mais que pouvoit-on gagner par l'application des épispastiques sur le membre opposé ?

Des luxations en général.

Des observations générales de Celse sur les luxations, nous ne recueillerons que deux choses *(u)*: la première, que toutes les luxations ont des signes communs, & qu'il en est de propres à chaque espèce particulière; la seconde, c'est qu'après que la douleur a cessé, le mouvement est aussi salutaire qu'il étoit pernicieux pendant qu'elle subsistoit.

Luxation de la tête.

Il dit que lorsque les deux condyles qui s'articulent avec les cavités de la première vertèbre, se portent en arrière

(u) Celse, *lib. VIII, cap. XI.*

hors de leurs cavités *(x)*, les ligamens ſitués ſous l'occiput s'étendent, le menton tombe ſur la poitrine, le malade ne peut boire ni manger; il y a écoulement involontaire de ſemence & la mort ſuit de près. Celſe en même temps avertit qu'il parle de cette luxation, non pour y propoſer aucun remède, mais afin qu'on puiſſe la reconnoître par les ſignes qui la diſtinguent, & qu'on ne croie point légèrement que ceux auxquels ce malheur arrive, périſſent par la faute du Chirurgien.

Luxation des vertèbres.

On ne tiroit pas un pronoſtic plus favorable de la luxation complette des vertèbres *(y)*. On prétendoit qu'elle ne pouvoit ſe faire ſans rupture de la moëlle épinière, des cordons nerveux qui paſſent par les côtés des apophyſes tranſverſales & des ligamens qui les aſſujettiſſent. On diſtinguoit deux eſpèces de luxations, l'une en devant, l'autre en arrière : ainſi il devoit y avoir une tumeur ou une dépreſſion en cet endroit de l'épine. Quand la luxation étoit au-deſſus du diaphragme, on avoit obſervé que les bras devenoient paralytiques; qu'il y avoit vomiſſement & convulſion; que la reſpiration étoit difficile; qu'on éprouvoit de vives douleurs : qu'enfin on perdoit l'uſage de l'ouïe. Si la luxation étoit au-deſſous du diaphragme, les extrémités inférieures étoient paralyſées; il y avoit ſuppreſſion ou écoulement involontaire d'urine. Celſe ajoute que la mort eſt moins prompte que dans la luxation de la tête; que cependant elle ne tarde guère au-delà du troiſième jour. Il remarque qu'Hippocrate n'a parlé que des luxations incomplettes, lorſqu'il a dit que dans la luxation d'une vertèbre en arrière, on devoit faire coucher le malade à plat ſur le ventre, & en appuyant avec le talon ſur la vertèbre luxée, la repouſſer ainſi en dedans. « Car quelquefois, continue-t-il,
» la foibleſſe des ligamens peut permettre à une vertèbre de
» faire un peu de ſaillie en devant ſans qu'il y ait luxation,
» & cet accident ne donne point la mort. Alors on ne peut

(x) Celſ. *lib. VIII, cap. XIII.* | (y) Idem, *ibid. cap. XIV.*

repouſſer

repousser la vertèbre de dedans en dehors; mais la chose « CELSE.
est praticable, lorsque la saillie est en dehors, à moins que «
les ligamens n'aient repris leur force naturelle, ce qui est «
très-rare. »

Luxation de l'humerus.

Celse reconnoît que le bras se luxe quelquefois en dedans sous l'aisselle & quelquefois en devant. Dans le premier cas, le cubitus qui lui est joint, s'éloigne; on ne peut porter l'avant-bras vers l'oreille, & le bras est plus long que l'autre. Dans le second, on peut étendre le bras, moins cependant que dans l'état naturel, & l'avant-bras a plus de difficulté à se porter en devant qu'en arrière.

Lorsque la tête de l'humerus étoit tombée sous l'aisselle, si c'étoit un enfant ou une personne dont la fibre fût lâche & les ligamens foibles, on faisoit mettre le malade sur un siége, & tandis que deux aides tiroient l'un le bras, l'autre l'omoplate, le Chirurgien placé en arrière, saisissant d'une main l'omoplate & de l'autre l'humerus, qu'il soutenoit avec son genou, déterminoit la tête à rentrer dans sa cavité.

Si le malade étoit un adulte vigoureux & robuste, & si les ligamens étoient forts, on faisoit la réduction par le moyen d'une échelle; ce qui revient assez à l'*ambi* d'Hippocrate. De tous les moyens proposés par ce père de la Médecine, celui-ci étoit alors le plus en usage.

Luxation en devant.

Lorsque la luxation étoit en devant, après avoir fait coucher le malade sur le dos, on passoit sous l'aisselle une bande ou un lien, dont les deux chefs vinssent se réunir derrière la tête du malade, & pendant qu'un aide les tiroit pour faire la contre-extension, & qu'un autre tiroit du côté de l'avant-bras pour faire l'extension, le Chirurgien éloignoit la tête du malade de la main gauche, & soulevoit de la droite le coude & l'humerus, qu'il dirigeoit ainsi vers sa cavité. Celse croit cette espèce de luxation plus facile à réduire que la première. La réduction terminée, on appliquoit de la laine sous l'aisselle, à dessein d'empêcher la tête de l'os de se luxer de nouveau quand la luxation étoit en bas, &

d'appliquer plus aiſément le bandage, quand elle étoit en devant. On portoit les premiers tours de bande ſous l'aiſſelle autour de la tête de l'os, enſuite en paſſant ſur la poitrine, on gagnoit l'autre aiſſelle, & de-là par-deſſus l'épaule vers la tête de l'os luxé. On faiſoit pluſieurs circonvolutions ſemblables, juſqu'à ce que la partie fût bien aſſurée, & on tenoit le bras rapproché des côtes par le moyen d'une autre bande.

Luxation du coude.

Dans la luxation du coude *(z)*, la cure étoit la même que dans les autres luxations, avec cette différence qu'on levoit plus tôt & plus ſouvent l'appareil; qu'on faiſoit avec l'eau chaude des fomentations plus fréquentes, & des frictions plus continues avec de l'huile, du ſel & du nitre. Car ſoit que l'os du coude ait été réduit, ſoit qu'il n'ait pu l'être, le *calus*, pour parler le langage de Celſe, *ſe forme plutôt ici que dans aucune autre articulation, & empêche par la ſuite la flexion du bras, ſur-tout lorſqu'on ne lui a donné aucun mouvement.*

Luxation du genou.

Celſe diſtingue trois eſpèces de luxations du genou : en dedans, en dehors & en arrière. Avant lui, pluſieurs avoient écrit que la rotule s'oppoſoit à la luxation en devant, ce qu'il croit très-vraiſemblable. Cependant il cite *Mégès*, qui diſoit en avoir guéri une en devant *(a)*.

Luxation du talon.

Quant à l'os du talon, il admet la poſſibilité des quatre eſpèces de luxations, en dedans, en dehors, en devant & en arrière. Il dit que dans la première, le pied eſt tourné en dehors, & dans la ſeconde, en dedans; que dans la troiſième, le tendon large qui s'implante au talon (le tendon d'Achille) eſt dur, tendu, & le pied plus petit & plus court; que dans la quatrième, le talon & preſque toute la plante du pied préſentent plus de ſurface, & le pied paroît plus long. Les mains ſeules, aidées de l'extenſion, ſuffiſent ici pour la réduction : mais Celſe avertit que le malade doit garder le lit plus long-temps que dans toute autre luxation; parce que ſi l'on ſe ſert de cette partie, qui eſt chargée de tout le poids du corps, avant qu'elle ait recouvré ſes forces,

---

(z) Celſ. *lib. VIII, cap. XVI.*

(a) Idem, *ibid. cap. XXI.*

CELSE.

elle peut céder & se luxer de nouveau. Il conseille même, dans les premiers temps après la guérison, de porter des souliers dont les quartiers soient bas, en manière de sandales, pour ne point comprimer le talon.

Observations générales sur les fractures compliquées de plaies.

Hippocrate nous dit que de toutes les luxations compliquées de plaies, il n'y a que celles des orteils & des doigts qu'on puisse réduire sans danger *(b)*; encore exige-t-il la plus grande circonspection pour ne point exposer la vie du malade : mais Celse avance que plusieurs avoient remis des bras & des jambes, avec la précaution de saigner au bras, après la réduction, pour prévenir la gangrène & les convulsions, qui sont des accidens mortels.

Luxation des doigts.

Quoique la luxation des doigts soit de toutes la plus légère & la moins dangereuse, Celse défend de la réduire dans le temps de l'inflammation & même après, lorsque la luxation est déjà ancienne. Dans une fracture compliquée de plaies, où l'os est dépouillé & sort au dehors, il conseille de couper la portion excédente, comme devant toujours être un obstacle à la guérison. Il veut aussi qu'on ne panse qu'avec de la charpie sèche, rejetant tous les corps gras jusqu'à ce qu'on ait rétabli la partie dans le meilleur état possible : car il prétend qu'on ne doit attendre qu'une cicatrice mince, & très-susceptible de se rouvrir au moindre accident.

Utilité de la Chirurgie dans les maladies internes.

Celse ou plutôt les Médecins de son temps, n'avoient pas moins de confiance à la Chirurgie qu'Hippocrate même. Dans la cure des maladies internes, soit aiguës, soit chroniques, la Chirurgie commençoit où finissoit la Médecine. Ce que la Chirurgie ne guérissoit pas étoit censé incurable, ou laissoit au moins peu d'espoir de guérison.

Dans l'épilepsie.

Dans l'épilepsie *(c)*, la dernière ressource étoit la saignée des deux pieds, l'application des ventouses scarifiées à la nuque, celle du cautère actuel en deux endroits de l'occiput, & un autre

---

(b) Cels. *lib. VIII, cap. XXV.*

(c) Cels. *lib. III, cap. XXIII. Inter notissimos morbos est etiam is, qui comitialis vel major nominatur.* D'autres Auteurs l'ont appelée *lues deifica, morbus sacer.*

un peu au-dessous vis-à-vis de l'articulation de la première vertèbre avec la tête.

Dans la paralysie.

Dans la paralysie, on irritoit la peau avec des orties ou avec la moutarde, qu'on ôtoit dès qu'elle avoit produit de la rougeur, & l'on appliquoit des ventouses sèches *(d)*.

Dans les douleurs de tête invétérées.

On combattoit les douleurs de tête invétérées, par des sternutatoires, des frictions fortes sur les parties inférieures, des gargarismes irritans, des ventouses aux tempes & à l'occiput, & par la saignée des narines. On appliquoit aussi sur l'endroit de la douleur, des synapismes & même le cautère actuel *(e)*.

Dans l'hydrocéphale.

Dans l'hydrocéphale, que Celse décrit assez obscurément sans la nommer, si, après avoir ulcéré la partie avec la moutarde, la maladie persistoit, on avoit recours à l'instrument tranchant *(f)*.

Dans les convulsions du cou.

De toutes les maladies du cou, Celse n'en voyoit pas de plus grave ni de plus aiguë que celle qui étoit accompagnée de convulsions *(g)*. Après les remèdes généraux, les fomentations fréquentes sur la partie avec l'eau chaude, avec le cérat liquide ou l'huile chaude, & l'application des cataplasmes émolliens, on passoit aux stimulans légers, aux frictions continuées jour & nuit le long des vertèbres, & particulièrement sur celles du cou. On ne mettoit de relâche à ces frictions que la durée de la chaleur de quelques cataplasmes. Si le mal résistoit à ces remèdes, on appliquoit sur le cou des ventouses scarifiées, on cautérisoit en plusieurs endroits avec un fer chaud, on ulcéroit la peau par l'application de la moutarde.

Dans l'angine.

Dans l'angine, quand on n'avoit retiré aucun avantage

(d) Cels. *lib. III, cap. XXVII.* On appeloit ainsi les ventouses qu'on ne scarifioit pas.

(e) Idem, *lib. IV, cap. II.*

(f) Idem, *ad calcem capitis ejusd.*

(g) Celse distinguoit trois espèces de convulsions : celle où la tête se renverse en arrière, celle où elle se porte sur la poitrine & celle où le cou reste droit & immobile. Il appeloit, d'après les Grecs, la première espèce *opisthotonos*, la seconde *emprosthotonos*, & la dernière *tetanos*. Il remarque que les Médecins moins exacts se servoient indifféremment de ces trois dénominations. *Ibid. cap. XXII.*

des saignées, des lavemens, des ventouses sous le menton & aux environs de la gorge, des fomentations humides, de l'application des éponges trempées dans l'huile chaude, de celle des sachets remplis de sel chaud & d'autres topiques semblables, on faisoit des scarifications assez profondes au cou, vers les angles de la mâchoire inférieure, au palais dans les environs de la luette; on alloit même jusqu'à ouvrir les veines sublinguales (*h*).

CELSE.

Dans la péripneumonie.

Dans la péripneumonie, si les forces le permettoient, on saignoit le malade. Quand la saignée ne pouvoit avoir lieu par les raisons que nous avons ci-devant déduites, on appliquoit des ventouses sèches sur la poitrine (*i*).

Des frictions.

On a vu que les Romains faisoient beaucoup plus d'usage que nous des frictions dans les maladies internes & externes. On les faisoit sèches ou humides, selon les circonstances. Asclépiade, qui les avoit mis en vogue à Rome, osoit s'en dire effrontément l'inventeur (*k*). Il n'est pas rare de retrouver parmi nous cette espèce de charlatanisme, toute usée qu'elle devroit être, parce qu'on se repose à l'ombre de sa réputation sur la sécurité de faire illusion au plus grand nombre. Cependant, de l'aveu même de Celse, Asclépiade n'avoit rien dit qu'Hippocrate n'eût dit avant lui en peu de mots. On y lit en effet (*l*), que la friction forte durcit la peau, que la friction douce la relâche, que celle qui est long-temps continuée amaigrit, & que celle qui dure peu engraisse. De-là, Celse concluoit que la friction devoit différer en raison de l'indication qu'on se proposoit de remplir. On faisoit des frictions tantôt sur toute l'habitude du corps, comme lorsque l'on vouloit donner de l'embonpoint à une personne maigre; tantôt sur une partie, lorsque la foiblesse de cette partie ou de quelque partie voisine l'exigeoit; tantôt sur les membres

(*h*) Cels. *lib. IV, cap. IV.*

(*i*) Idem, *ibid. cap. VII.*

(*k*) Idem, *lib. II, cap. XIV.*

(*l*) *Defrictio potest solvere, ligare, incarnare, minuere. Dura, ligare: mollis, solvere: multa, minuere: moderata crassefacere.* Hippocrat. *de Officinâ Med.* Cels. *loco citato.*

paralyſés, pour y rappeler la vie. Mais l'uſage le plus ordinaire étoit ſur les parties qui n'étoient point malades : par exemple, on faiſoit des frictions ſur les parties inférieures, lorſqu'on avoit intention de dégager les parties moyennes ou ſupérieures. Le nombre des frictions dépendoit des forces du malade : car cinquante frictions, ſelon la remarque de Celſe, ſuffiront à une perſonne foible, tandis qu'une plus forte pourra en ſupporter deux cents; auſſi en faiſoit-on moins à une femme qu'à un homme, moins à un enfant & à un vieillard qu'à un jeune homme. Lorſqu'on ne frottoit que certaines parties, la friction étoit plus forte & plus long-temps continuée, ſans quoi on n'auroit pu par-là affoiblir tout le corps, ni atténuer une grande quantité d'humeurs comme on ſe le propoſoit. Si l'inertie de la peau demandoit des frictions par-tout le corps, on les faiſoit plus douces & moins longues, parce qu'on viſoit ſeulement à la rendre plus perméable aux nouveaux ſucs qui devoient s'y porter.

On vient de voir & l'on voit encore tous les jours, le pouvoir réuni de la Médecine & de la Chirurgie, contre les maux phyſiques auxquels l'homme eſt dévoué dès ſa naiſſance. Par quelle fatalité des guerres inteſtines entre les Miniſtres qui exercent ces deux parties de l'Art, troublent-elles une harmonie, une aſſociation ſi ſalutaire? Quand on retrouve ces querelles provoquées ſans ceſſe dans des brochures éphémères, plus aviliſſantes encore par les motifs humilians qui les enfantent que par les ſarcaſmes uſés & mépriſables qu'elles contiennent, on eſt d'abord tenté de croire que les noms des Médecins ſous leſquels elles paroiſſent, ne ſont que des noms empruntés. Pour l'honneur des Auteurs, on ſe confirmeroit volontiers dans cette opinion, ſi la publication étoit ſuivie d'un déſaveu.

Ainſi finit la Chirurgie de Celſe, écrivain le plus pur & le plus élégant que nous ayons en Médecine. Si la conciſion eſt un mérite, c'eſt un mérite qu'il a trop recherché. Pour vouloir être trop concis, il eſt quelquefois obſcur. Les

objets dans son Ouvrage sont tantôt crayonnés & tantôt peints en miniature. Ce n'est pas là la manière de l'Écrivain qui se propose d'instruire, parce qu'il doit parler aux hommes de tous les âges & de tous les lieux. On est d'autant plus fondé à reprocher ce défaut à Celse, qu'il paroît n'avoir eu d'autre but que de rendre familière aux Romains la Chirurgie des Grecs. Aussi est-il vrai qu'après Hippocrate, aucun Auteur n'a peut-être été plus commenté. Mais ce qu'il y a de singulier, c'est que la plupart de ses Commentateurs passent légèrement sur les difficultés, & répandent une érudition fastidieuse sur les endroits qui avoient le moins besoin d'interprétation. La Chirurgie, qui est sans contredit la partie la plus précieuse & la plus difficile, est précisément celle qu'ils ont le plus négligée. Ils n'ont donc pu nous être d'aucun secours. Il faut pourtant placer dans l'exception, Fabrice d'Aquapendente : Celse est son Auteur favori; presque partout il le copie mot pour mot, & souvent il l'interprète avec toute l'exactitude & la sagacité qu'on avoit droit d'attendre d'un des plus grands Chirurgiens de son siècle, & d'un homme très-nourri de la lecture des Anciens. Il qualifie Celse d'*Auteur admirable (m)*, & ce n'est pas sans raison. Son Ouvrage ne fût-il, comme on a lieu de le présumer, qu'une simple compilation, on peut dire que c'est une compilation faite avec soin & avec intelligence. C'est le trésor de la Chirurgie des Grecs transférée à Rome : elle en retient encore le caractère national; mais elle est plus chargée de médicamens que celle d'Hippocrate, & avec un peu d'attention, on en découvre aisément la cause. L'abandon que les Hérophiliens & les Empiriques avoient fait de l'Anatomie, avoit dû entraîner parmi eux la décadence de la Chirurgie. Les opérations entre leurs mains dûrent devenir plus hasardeuses & les succès plus rares. Alors ils substituèrent aux secours réels de la Chirurgie,

CELSE.

(m) Admirabilis Celsus in omnibus, quem nocturnâ versare manu, versare diurnâ consulo. Fabricius ab Aquapendente, *de Operat. Chirurg. pars I, cap. XXXII.*

un vain appareil de remèdes, propres à en imposer à la multitude. Ce sont eux sans doute qui formèrent cette classe de Médecins empiriques qui ne traitoient les maladies internes & externes, que par les médicamens. De cette manière ils cachoient adroitement leur pauvreté sous le voile d'une richesse apparente. La Physique étant encore au berceau, la Chimie n'existant pas encore, on ne pouvoit apprécier la vertu intrinsèque des médicamens simples ou composés, ni par conséquent les résultats de leur application. En effet, les compositions des Anciens ne sont pour la plupart qu'une collection informe & mal combinée d'un grand nombre de substances. Souvent ils leur supposent des succès qu'elles ne pouvoient opérer, & n'aperçoivent pas les accidens qu'elles produisoient; de sorte que l'abondance de cette matière médicale, loin d'enrichir l'Art, avoit augmenté l'incertitude & les tâtonnemens. Plus éclairés que les Anciens par la Physique & par la Chimie, sur la nature des médicamens, nous étions enfin parvenus à découvrir, à l'aide de l'observation, la plupart des abus qu'on en avoit faits dans la cure des plaies & des ulcères; mais il falloit encore déterminer les cas où ils étoient utiles ou nuisibles, afin de pouvoir, selon les circonstances, les supprimer entièrement, ou en faire un choix convenable & une application méthodique. C'est aux travaux de l'Académie royale de Chirurgie, & aux talens qu'elle encourage, qu'on est redevable de ce qu'on a écrit de plus solide sur ce point important de l'Art. On verra cette doctrine exposée dans plusieurs bons Mémoires qui ont partagé le Prix de cette année.

FIN du Tome Premier.

TABLE

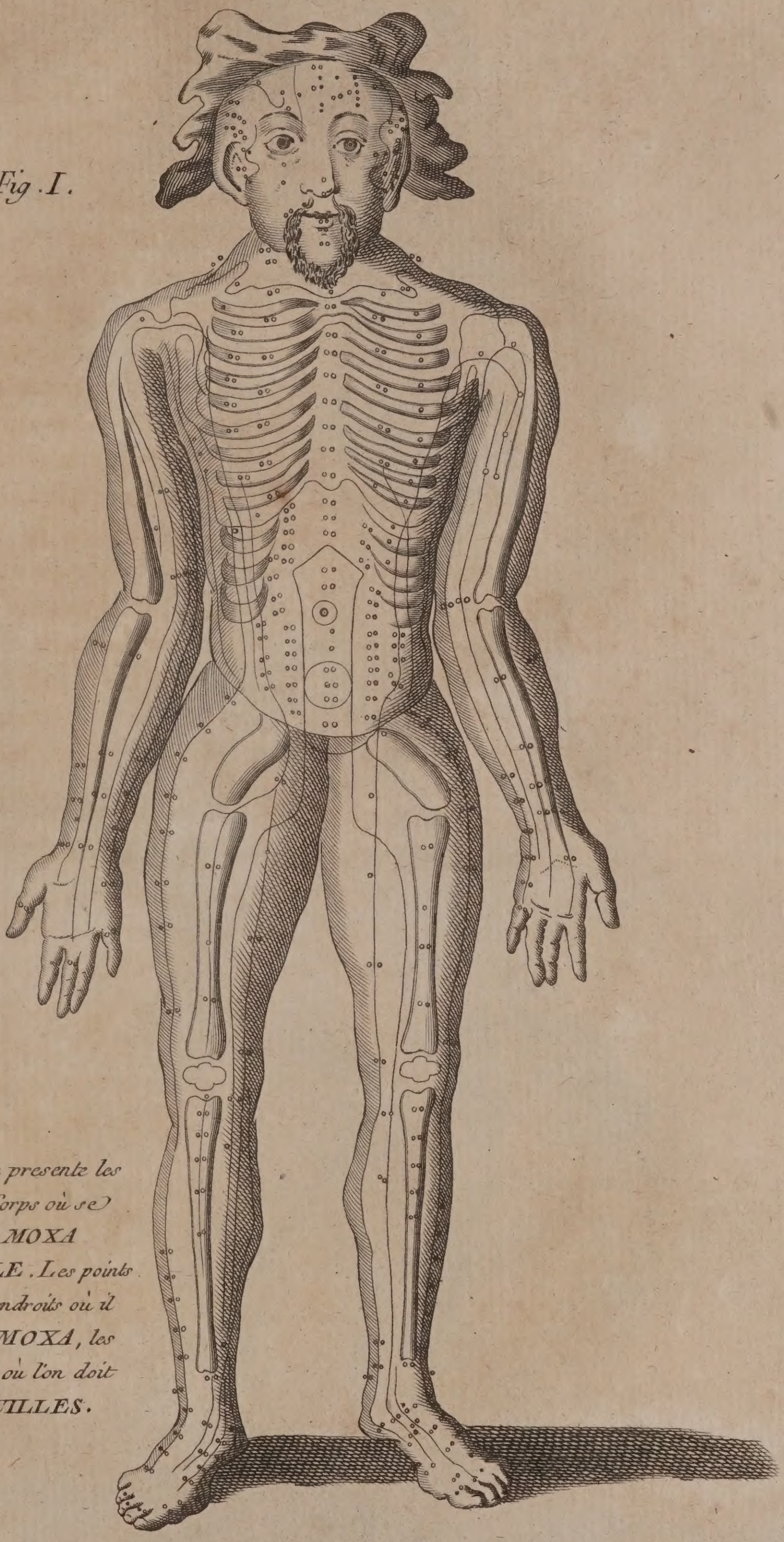

Fig. I.

Cette Figure Chinoise presente les divers endroits du Corps où se fait l'application du MOXA et de L'EGUILLE. Les points noirs indiquent les endroits où il faut appliquer le MOXA, les points blancs ceux où l'on doit appliquer les EGUILLES.

De la Gardette Sculp.

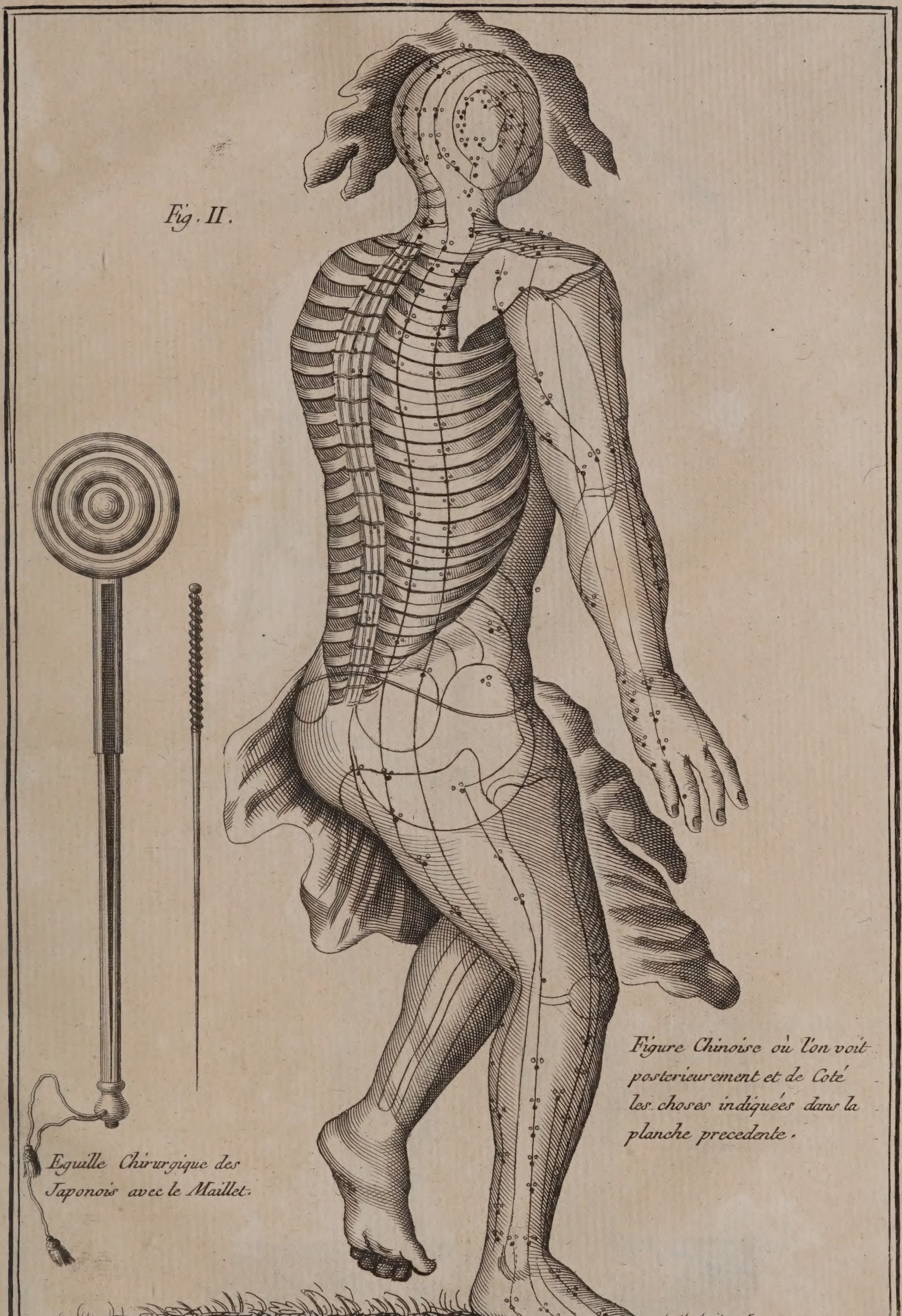

Fig. II.

Eguille Chirurgique des Japonois avec le Maillet.

Figure Chinoise où l'on voit posterieurement et de Coté les choses indiquées dans la planche precedente.

De la Gardette Sculp.

Fig. III.

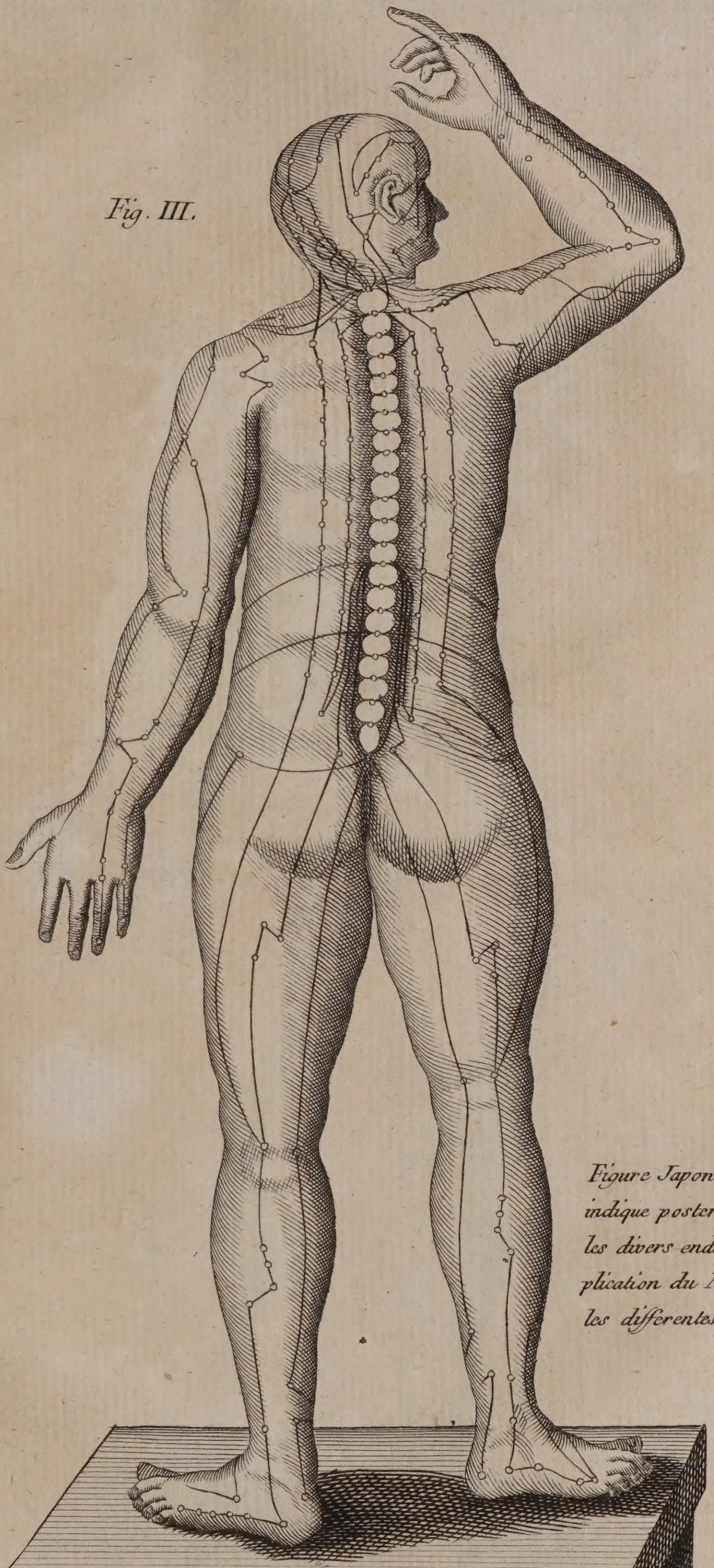

Figure Japonoise qui indique posterieurement les divers endroits de l'application du MOXA dans les differentes maladies.

De la Gardette Sculp.

Fig. IV.

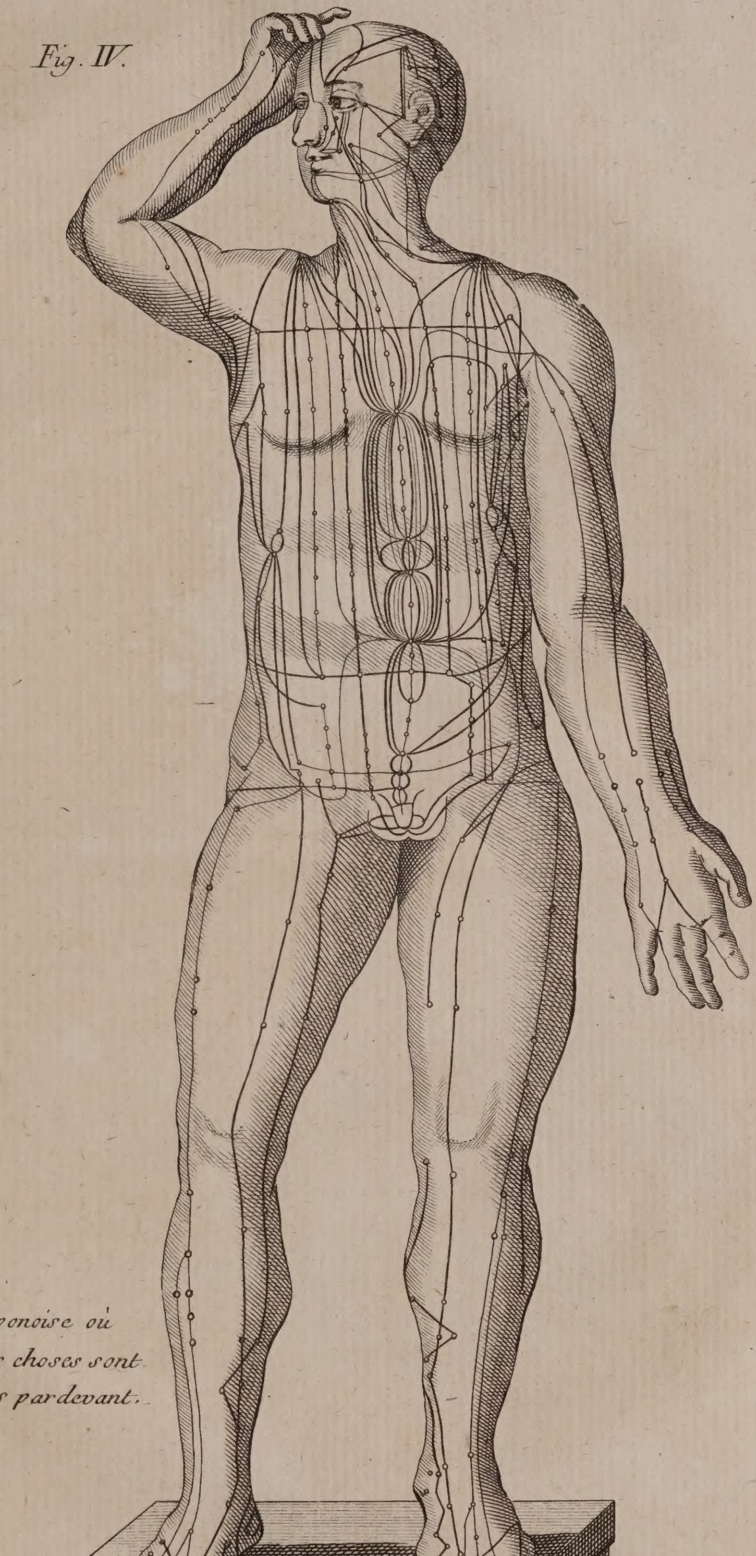

Figure Japonoise où les mêmes choses sont presentées pardevant.

Histoire de la Chirurgie.

De la Gardette Sculp.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans ce Volume.

A

ABCÈS, ce qu'Hippocrate entend par ce mot, *page* 199. Comment conduit à maturité, *ibid.* Abcès critiques, préceptes donnés par Hippocrate sur ce point, *ibid.* Abcès du foie ouverts par le feu, pronostic sur l'inspection du pus, 202. Abcès, ses espèces & sa cure, selon Celse, 397 *& suiv.* Abcès à la marge de l'anus, 498.

ACCOUCHEMENT, une des premières opérations de la Chirurgie, 59. Origine de l'art d'accoucher, *ibid.* Les accouchemens se font-ils toujours faits par un secours étranger? *ibid.* Accouchemens des femmes des Sauvages, *ibid.* de Latone, *ibid.* de Rachel, femme de Jacob, 60. Siége dont on se servoit pour l'accouchement, *ibid.* S'en sert-on encore, & en quel pays? *ibid.* Premier exemple d'accouchement par des voies insolites, 61. Connoissances d'Hippocrate sur l'accouchement, 283, 287 *& suiv.* Art d'accoucher chez les Grecs, pourquoi ne faisoit aucun progrès, 151. Les Athéniens veulent charger les hommes de ce ministère, obstacles qui s'y opposent, 152. Causes du charlatanisme des Prêtres à cet égard, *ibid.* Préparatifs de l'accouchement, 153. Superstition sur le croisement des jambes & des doigts, *ibid.* Enfant qui se présente par les pieds, mauvaise situation selon les Anciens, *ibid.* Déesses invoquées dans les mauvaises situations de l'enfant, ou pour favoriser l'avortement, *ibid.* Terme de l'accouchement à neuf mois, 154. Enfans qui naissoient plus tard réputés illégitimes, loi sur ce sujet, *ibid.* Coutume bizarre de certains peuples, relative aux suites de l'accouchement, raison de cette coutume, 158. Terme de l'accouchement, selon Aristote, 310 *& suiv.* Accouchement de l'enfant mort, 496. Procédés décrits par Celse dans les différentes positions *ibid.* Accouchement par les pieds autorisé par Celse, progrès de l'Art sur ce point depuis Hippocrate, *ibid.* Art d'accoucher perfectionné à plusieurs autres égards depuis Hippocrate, 497.

ACÉSIAS, Médecin malheureux dans la pratique, proverbe sur ce sujet, 298.

ACHILLE, élève de Chiron, Médecin de plaies, 126. Propriété de sa lance pour guérir les plaies, *ibid.* Emploi qu'il fait des plantes dans la cure des plaies, *ibid.* Dilatation des plaies par Achille, premier exemple, *ibid.* Usage qu'il fait du verd-de-gris, *ibid.*

ACIA de Celse, ce que c'est, 374.

ACROCHORDON, 410.

ACROMION, décollement de cette apophyse, 240.

ACRON rappelle à l'expérience l'art de guérir, obſcurci par l'abus du raiſonnement, 151.

ACROTHYMION, eſpèces de verrues, 410.

ADONIS, le même que Bacchus & qu'Oſiris, 52. Bleſſé à l'aine, comment guéri, *ibid.*

ÆNONE, rivale d'Hélène, ſa connoiſſance des plantes, 128.

AGÉNOR, Roi de Phénicie, exerce la Chirurgie, 107. Inventeur du bandage que nous appelons *écharpe, ibid.*

AIR froid, nuiſible aux os découverts, aux plaies & aux nerfs, 209 & 229. Air chaud, ſalutaire, *ibid.*

ALBUCASIS, a l'idée de la taille en deux temps, 489.

ALCMÆON, diſsèque le premier des animaux, 146. Il écrit ſur la ſtructure de l'œil, *ibid.* Comment ſe nourriſſoit le fœtus, ſelon lui, *ibid.* Ce qu'il dit de la génération, *ibid.* En quoi il faiſoit conſiſter la ſanté, *ibid.* Comment il expliquoit l'ouïe & le goût, *ibid.* Où plaçoit-il le ſiége de l'ame ! *ibid.*

ALEXANDRE, impoſteur fameux, ſes fourberies, 18.

ALEXANDRE le Grand, ſa dernière maladie, les Prêtres conſultés à ce ſujet, 19. Comment ils ſe juſtifient après ſa mort, *ibid.* Inclination d'Alexandre pour la Médecine & la Chirurgie, 315. Entouré de devins, uſage qu'il en faiſoit, *ibid.* Comment guéri d'une bleſſure à l'épaule, *ibid.* Qualités & vices de ce Prince, anecdotes ſur ce ſujet, *ibid.* Il bleſſe Liſimaque par mégarde, arrête l'hémorragie & comment, 316. A-t-il été empoiſonné ! 317.

ALEXANDRE Philalète, Médecin, 331.

ALEXANDRIE, école célèbre d'Anatomie, 324.

ALEXANOR, fils de Machaon, 123.

ALEXIPPE, Médecin, 316.

ALOPECIE, ce que c'eſt, ſa cure, 418.

ALPHOS, ce que c'eſt, 415.

ALUN *ſciſſile*, ce que c'eſt, 438 & 452.

AMBI d'Hippocrate, pour réduire la luxation de l'humerus, ſa deſcription, 248.

AMMONIUS, Chirurgien, Profeſſeur de Chirurgie en Egypte, 339. Surnommé *Coupeur de pierre*, & pourquoi, 340.

AMPUTATION des membres, dans quel cas & comment la faiſoit Celſe, 382. Réflexions critiques ſur ce ſujet, 383.

AMYGDALES enflammées, 456. Cure, 457. Squirreuſes, comment guéries, *ibid.* Suppurées, comment Hippocrate les ouvroit, 201.

ANATOMIE des Aſclépiades, *voyez* ASCLÉPIADES : d'Hippocrate, *voyez* HIPPOCRATE. Progrès de l'Anatomie ſous Hérophile & Éraſiſtrate, *voyez* ces deux noms. Sa décadence ſous les Érophiliens & les Empiriques, 333 & *ſuiv.* & 528.

ANCHILOBLEPHARON, adhérence de la paupière avec le globe de l'œil, 336. Opération d'Héraclide de Tarente dans ce cas, *ibid.* Deſcription de cette maladie & ſa cure, 431.

ANDRÉ, Médecin de Ptolémée Philopator, instruit de la matière médicale, 331. Idée peu avantageuse qu'en avoient Ératosthène & Galien, 332. Il reproche à Hippocrate un plagiat dont il est lui-même accusé, *ibid. & 160.* Il invente des machines pour les luxations & les fractures, *ibid.* Il est assassiné pendant la nuit dans la tente du Roi, *ibid.*

ANDRON, Médecin, est-il le même qu'André? 332.

ANEVRISME, Hippocrate en a-t-il parlé? 211.

ANGINE, comment traitée par les moyens chirurgicaux, 524 *&* 525.

ANIMAUX guéris par les eaux d'une fontaine dédiée à Esculape, 24.

ANTHÈRES, ce que c'étoit, 452.

ANTRE fameux, près de Nisa, par les guérisons qu'opéroient les Prêtres, 22.

ANUS, sa fistule, 313 *& suiv. &* 407. Ses maladies, 498.

AORTE, qui lui a donné ce nom? 309.

APÆMANTES, Médecin, 330.

APHTES, ce que c'est, leur cure, 452 *&* 453.

APOLLON, Dieu de la Médecine, 54. Fils d'Isis & d'Osiris, *ibid.* Il présidoit à la divination, *ibid.* Ses cures vraies ou supposées sont chirurgicales, 55. Il étoit surnommé *Pæon*, ibid. *Phœbus*, autre surnom, *ibid.* Accusé d'avarice, *ibid.* Sa naissance, 58. Les attributs de sa divinité, 56.

APOLLONIUS de Memphis, avoit écrit sur la dénomination des parties du corps humain, 330. Sur les maladies des yeux, *ibid.* Conjectures sur cet Apollonius, *ibid.*

APOLLONIUS, Médecin, 302.

APOLLOPHANES, Médecin d'Antiochus Soter, 330.

APOSTÈMES, comment traités par les Chinois, 87.

ARCANAN, Médecin du règne d'Alexandre, 316.

ARCHAGATUS, premier Médecin Grec qui s'établit à Rome, 342. En quel temps, *ibid.* Accueilli avec distinction, *ibid.* Méprisé ensuite & pourquoi, *ibid.* A-t-il été chassé de Rome? 345.

ARCHIDAMUS, proscrit l'huile dans les frictions & pourquoi, 298.

ARISTÉE, Roi d'Arcadie, exerce la Chirurgie, 110.

ARISTON, Médecin, contemporain d'Hippocrate, 297.

ARISTOTE, temps de sa naissance, son éducation, ses études, 306. Élève de Platon dont il abandonne la doctrine, *ibid.* Ses voyages & leur cause, 307. Il est choisi pour Précepteur d'Alexandre le Grand, son histoire des animaux, anecdotes sur ce sujet, 307 *&* 308. Galien le met au rang des meilleurs Anatomistes, est-il fondé? *ibid.* A-t-il disséqué des cadavres humains? *ibid.* Sa division du corps humain, *ibid.* Abrégé de ses connoissances anatomiques, *ibid. &* 309. Ce qu'il dit de l'enfant nouveau-né, 314. Aristote se retire de la Cour d'Alexandre, 315. Accusé d'impiété par le Grand-prêtre de Cérès, 319. Il retourne à Athènes, où il enseigne dans le Lycée, *ibid.* On n'est d'accord ni sur le temps ni sur le genre de sa mort, *ibid.* Conjectures sur ce sujet, *ibid.*

ARNOGLOSSE, ce que c'eſt, 18.

ARTEMIDORE, ce qu'il penſoit des oracles & des ſonges, 18 *&* 19.

ASA (le Roi), blâmé d'avoir imploré le ſecours des Médecins & pourquoi, 135 *&* 136.

ASCLÉPIADE, Médecin, charlatan habile, 346. Renverſe la Médecine d'Hippocrate, & comment, *ibid.* Ses pincipaux remedes, *ibid.* Ce qu'il fait pour gagner le ſuffrage de la multitude, 347. Grand amateur des nouveautés, *ibid.* Il imagine des lits ſuſpendus, *ibid.* Il rappelle à la vie un homme qu'on portoit en terre, *ibid.* Réflexion ſur ce ſujet, *ibid.* Sa maxime dans la cure des maladies, *ibid.* Sa pratique dans l'eſquinancie, *ibid.* Eſt-il inventeur de la laryngotomie? 348. Sa mort, *ibid.* Ses diſciples, 349.

ASCLÉPIADES ou deſcendans d'Eſculape, établiſſent diverſes écoles, 128 *&* 129. Leurs connoiſſances, 130. Leur Anatomie, 131. Ils faiſoient grand uſage du cautère actuel, 133.

ASPIC, ſa morſure, comment guérie, 387.

ASCITE. *Voyez* HYDROPISIE.

ATHEROME, ce que c'eſt, 418.

ATHOT *ou* ATHOTIS, confondu avec Thot ou Mercure, 49. Traités d'Anatomie qu'on lui attribuoit, *ibid.*

ATROPHIE de l'œil, ſa cure, 424.

ATTALUS, Médecin cité par Ariſtophane, habile dans les maladies des yeux, 298.

AVANT-BRAS, ſa fracture, ce qu'en dit Celſe, 516.

AVORTEMENT, diſtinction qu'en fait Ariſtote, 311. Hippocrate juſtifié d'en avoir provoqué un, 294.

AUTOPSIE, ce que c'eſt, 333. Autopſie fortuite ou accidentelle, *ibid.* Autopſie à deſſein ou par eſſai, *ibid.*

B

BACCHIUS, Médecin, ſes écrits, ſes Commentaires ſur les Livres d'Hippocrate, 331.

BACCHUS, eſt-il le même qu'Oſiris? 51. Conſidéré comme Médecin, & pourquoi, 52. Eſt-il le même qu'Adonis? *ibid.*

BAINS, utiles après l'opération de la taille, 491. Tombés en déſuétude parmi nous, renouvelés en Angleterre, *ibid.*

BANC d'Hippocrate, pour la réduction de la cuiſſe luxée, ſa deſcription, 265.

BANDAGE des plaies, comment doit-il être fait? 209. Des fractures, 229 *&* 230. Bandage d'Hippocrate, reſſemblant à notre bandage à *dix-huit chefs*, 235. Bandage de Celſe, en quoi différent de celui d'Hippocrate, 514. Sa deſcription, *ibid.*

BANDES, comment elles doivent être, ſelon Hippocrate, 229 *&* 230.

BEC-DE-LIÈVRE (du), opération décrite par Celſe, 445.

BOUCHE, ſes ulcères, leur cure, 452.

BRACHMANES *ou* BRAMINES, Prêtres-médecins des Indiens & des Bactriens, 72. Leur manière de vivre, *ibid.* Leurs connoiſſances médicinales, leur charlataniſme, *ibid.*

BRAS, ſa fracture, ſa cure, 232, 515 & 516. Sa luxation, 244 & 245 & *ſuiv.* Sa luxation de cauſe interne, 249. Sa cure, 250. Pronoſtic de ſes luxations non réduites, *ibid.* Sa luxation ſelon Celſe, ſa cure, 521. Sa luxation en devant, *ibid.*

BRONCHOCÈLE. *Voyez* GOUÊTRE.

BUBONOCÈLE, ce que c'eſt, ſelon Celſe, 472.

C

CABYRES, frères d'Eſculape, leurs enfans font la découverte des plantes contre la morſure des ſerpens, 56.

CACOËTHES, ce que c'eſt, ſelon Celſe, 390.

CAL, de quoi il ſe forme dans les fractures, ſelon André, 332.

CALLIANAX, ſon caractère, ſes réponſes dures aux queſtions de ſes malades, 331.

CALLIMAQUE, Médecin, 331.

CALLISTHÈNE, parent d'Ariſtote, a écrit ſur les plantes & ſur la ſtructure de l'œil, 317. Accuſé d'une conſpiration contre Alexandre le Grand, *ibid.* Enfermé dans une cage de fer, & pourquoi, *ibid.* Son genre de mort, *ibid.*

CALLOSITÉ, Celſe l'a-t-il regardée comme un ſigne propre à la fiſtule? 402.

CANCER des mamelles, ſuite ordinaire du temps critique chez les femmes, 202 Son commencement, ſes progrès, 203. Cancer oculte, *ibid.* Deſcription du cancer dans ſon dernier période, *ibid.* Cancer oculte des hommes, en quel temps il arrive & ce que c'eſt, *ibid.* & 213. Parties qu'il attaque, 389. Sa deſcription, ſelon Celſe, 390. Sa cure, 391. Diſſertation de M. le Cat ſur ce ſujet, couronnée en 1732 & non en 1758, comme nous l'avons dit dans le texte. Elle ne contient que la doctrine d'Hippocrate, *ibid.*

CARIE, ſes ſignes & ſa cure, 221, 222, 505 & *ſuiv.* Carie des dents, 446.

CASSIUS, Médecin, Philoſophe ou Sophiſte, Ouvrage qui nous reſte de lui, 345. Ce qu'il dit des ulcères ronds, *ibid.* De la démangeaiſon des plaies, 350. Des plaies profondes du cerveau, *ibid.* De la cataracte, *ibid.* Du croiſement des nerfs du cerveau, 351. Des bleſſés qui tombent du côté où le coup a porté, *ibid.* Des deſcentes, *ibid.*

CASTRATION qui a pour objet l'eunuchiſme, mutilation honteuſe qui dégrade l'humanité, 36. Son origine incertaine, 37. A qui eſt-elle attribuée? *ibid.* Ses cauſes & ſes effets, *ibid.* Propoſée par les Empiriques comme remède contre l'épilepſie, 337. Caſtration, moyen curatif, dans quel cas & comment la faiſoit Celſe, 480. Avantage de ſon procédé opératoire, 481.

CATARACTE, ce qu'en dit Celſe, 425. Sa cure par les médicamens, *ibid.* Par l'opération, 426. Raiſonnemens de Caſſius ſur la cataracte, 350. Quel eſt l'inventeur de l'opération de la cataracte, ſelon Plutarque, 46.

CATON le Cenſeur déclame contre la Chirurgie & la Médecine des Grecs, & pourquoi? 343. Il tenoit d'eux ce qu'il ſavoit en Médecine,

343 & 344. Il eſt le premier qui ait parlé des injections dans les fiſtules, inſtrument dont il ſe ſervoit pour cela, *ibid.* Comment il guériſſoit la ſurdité, les plaies, les ulcères, les maladies des yeux, les dartres, *ibid.* Il décrit un charme pour guérir les luxations, ce qu'en dit le Clerc, réfutation de ſon ſentiment, 345.

CAUSTIQUES, remèdes, 370.

CAUTÈRE actuel, employé par les Aſclépiades, 133. Par Hercule, 111. Par Hippocrate dans les douleurs de tête, 224. Par les Empiriques, 336. Par les Chinois, ſous le nom de *moxa,* 89 *& ſuiv.* Uſage qu'en faiſoit Hippocrate dans la cure des hémorroïdes, 501. Avantage de cette pratique dans d'autres maladies chirurgicales, 502. Employé dans les maladies des yeux, 420 *& ſuiv.*

CELSE, écrivain pur & élégant, 526. Sa conciſion dégénère quelquefois en obſcurité, *ibid.* Sa manière d'écrire, en quoi blâmée, 527. Souvent commenté, *ibid.* Sa Chirurgie négligée par les Commentateurs, excepté par Fabrice d'Aquapendente, *ibid.* Éloge que ce Médecin fait de Celſe, 528. Celſe a puiſé dans les écrits des Chirurgiens, 352. Étoit-il Médecin? 353. Temps où il a vécu, *ibid.* Pourquoi a-t-il étudié la Médecine? 354. Ce qu'en dit Quintilien, *ibid.* Appelé le Cicéron des Médecins, ce qu'il a écrit ſur la Médecine, *ibid.* Diviſion de ſon Ouvrage, 355. Énumération qu'il fait des qualités néceſſaires au Chirurgien, 355 *&* 356.

CERVEAU, ce qu'en dit Ariſtote, 308 *&* 309. Hérophile, 327. Ce que dit Caſſius de ſes léſions, 350 *&* 351.

CHAM, fils de Noé, Médecin, 47. Honoré ſous le nom de Jupiter-Ammon, 48. Ses connoiſſances gravées ſur des pierres, *ibid.*

CHARBON, ce que c'eſt, ſelon Celſe, 388. Sa cure, *ibid.* Charbon des yeux, 423; de la verge, 475.

CHARLATANS, leur origine, leur ſuccès, comment ils couvrent leur ignorance, 7. Comparés aux Aſtrologues, 49.

CHASSIE, comment traitée par Hippocrate, 225.

CHELIDOINE, plante, ſes vertus, par qui connue, 46.

CHERSYDRE *ou* CÉRASTE, ſa morſure, 387.

CHIMIE, a-t-elle été connue d'Hippocrate & d'Ariſtote? 315. Son origine, *ibid.*

CHINOIS, leur Médecine & leur Chirurgie, 75. Leurs mœurs, *ibid.* *&* 76. Leur Anatomie n'eſt qu'un ſyſtème d'imagination mêlé de quelques vérités; ce qu'ils diſent de la circulation eſt un tiſſu d'erreurs, 77. Comment ils diviſent le corps humain, 78. Ce qu'ils appellent les principes de la vie, *ibid.* Leur Médecine tient beaucoup aux influences céleſtes, à l'Aſtrologie, 82. Rapport qu'ils établiſſent entre certaines parties du corps, 82 *&* 84. Idée qu'ils ont de l'enſemble du corps humain, 83. Leur moxa & leurs ponctions ou piqûres, *ibid. & ſuiv.*

CHIRON le Centaure, pourquoi appelé ainſi, 107. Il fait grand uſage des plantes en Chirurgie,

107. Il donne son nom à une espèce d'ulcère, *ibid.* Il guérit Phœnix qui étoit aveugle, 108. Médecine de Chiron, *ibid.* Ses mœurs, son équité, son caractère, 109. Il tient une école de Chirurgie dans un antre où se rendent les jeunes gens les plus distingués, *ibid.* Il meurt blessé au genou par une flèche décochée par Achille, *ibid.* Il est mis au rang des Immortels & sous quel nom, *ibid.* Sacrifices qu'on lui faisoit, *ibid.* Ses Ecrits, ses enfans, 110.

CHIRONIEN, ulcère ainsi surnommé, 394.

CHIRURGIE, inventée par le besoin, perfectionnée par l'expérience, 45. Son antiquité, 47. Son utilité, 3. Plus sûre que la Médecine interne, plus ancienne qu'elle, 4. Eloge qu'en fait Celse, *ibid.* Ce qui a ralenti ses progrès avant Hippocrate, 28. Couverte des nuages du mystère par les Prêtres Egyptiens, 63. Elle n'étoit point exercée gratuitement du temps de Moyse, par conséquent elle étoit érigée en Art, 64. Elle passe des Egyptiens aux Grecs, & comment, 105. Elle se perfectionne pendant la guerre, 106. Pourquoi fit-elle si peu de progrès malgré l'établissement des premières écoles? 129. Unie à la Philosophie, 139. Plus avancée avant Hippocrate que les monumens ne la montrent, preuve de cette assertion, 159. Sa certitude reconnue par Hippocrate, 197 & 198. État de la Chirurgie sous Hippocrate, 296. *Voyez aussi* la Chirurgie d'Hippocrate. Sous Philippe & sous Alexandre le Grand, 305 & *suiv.* Sous leurs successeurs, 318 & *suiv.* Chez les Romains, 341. Pourquoi fait-elle peu de progrès parmi ces derniers? *ibid.* Révolutions de la Chirurgie à Rome, 343. Exercée à Rome par des esclaves, réflexions à ce sujet, 352. Division générale que fait Celse de la Chirurgie, 355. Tort que font à la Chirurgie les Hérophiliens & les Empiriques, 527 & 528. Quand séparée de la Médecine, 337. Ses bornes, *ibid.* Son utilité dans les maladies internes, 197 & 523.

CHIRURGIEN, éloge qu'en fait Homère, 3. Quelles doivent être ses qualités personnelles, 355.

CHRYSIPPE, Médecin contemporain d'Hippocrate, 297.

CICATRISANS, remèdes, 368.

CIRCONCISION des Anciens, 29. Sait-on son origine? 30. Pourquoi la faisoit-on? 31 & *suiv.* Etoit-elle avantageuse à la fécondité? 32. Temps d'élection pour la faire, 33. Qui est-ce qui la faisoit? 34. Avec quel instrument? *ibid.* Manière de la faire, 35. Description qu'en donne Montaigne, témoin oculaire, 36. Réflexions sur ce sujet, *ibid.*

CIRSOCÈLE, ce que c'est, selon Celse, 479.

CLAVICULE, sa fracture & sa cure, 242.

CLITORIS excédant, dans quel pays on le coupe, 32.

CLOU des yeux, ce que c'est, sa cure, 422.

CŒUR, origine des veines, ce qu'en dit Platon, 300. Ce qu'en dit Aristote, 308 & 309. Ce qu'en dit Érasistrate, 320. Ses vaisseaux, 327. Description qu'en donne Hippocrate, 183 & *suiv.*

COLLYRE, nom que donnoient les Anciens à certains remèdes, 404.

CONDYLOME de l'anus, ce que c'eſt, ſa cure, 498 *&* 499.

CONTUSION des parties nerveuſes, ce qu'en dit Hippocrate, 238. Des côtes, 244. Contuſion de l'œil avec échimoſe, 425.

CONVULSIONS du cou, comment guéries par la Chirurgie, 524. Différentes eſpèces de convulſion, *ibid.*

CORDON ombilical, en a-t-on fait de tout temps la ligature? 60. Comment les Hottentots font cette ligature, *ibid.* Connoit-on l'origine de cette ligature? *ibid.* Quel eſt le premier Écrivain qui en a parlé? *ibid.*

CORPS étrangers, leur extraction de différentes parties du corps, 360 *&* *ſuiv.* De l'oreille, 439.

CORROSIFS, remèdes, 369.

CORS des pieds, leur cure négligée par les Chirurgiens, ainſi que d'autres maladies ſemblables, ce qui en réſulte, 441.

COS, aujourd'hui *Lango,* île celèbre par ſon école de Médecine, 29. Par le culte d'Eſculape, 161. Par la naiſſance d'Hippocrate, *ibid.* On y montre la maiſon qu'a habitée ce grand homme, *ibid.*

CÔTES, leur fracture, leur cure, 244 *&* 513.

COUDE, ſa luxation, ſa cure, 251 *&* 252.

COVILLARD, a décrit la taille en deux temps, 489.

CRÂNES des Égyptiens, diſtingués de ceux des Perſes, & comment, 138. Ses fiſſures & ſes fractures, 215 *&* *ſuiv.* *&* 507. Sa carie, 508.

CRITOBULE, Médecin, ſa grande réputation pour avoir tiré une flèche de l'œil de Philippe, 306. Il guérit Alexandre d'un coup de flèche au bras, *ibid.*

CRITODÈME de Cos, Médecin, 306. Ce qu'en dit Éraſiſtrate, 320.

CROÛTES de lait, *achores,* 409.

CTÉSIAS, parent d'Hippocrate, 297. Temps où il a vécu, *ibid.* Son voyage en Perſe, où il guérit le Roi d'une bleſſure, *ibid.* Il avoit écrit ſur la Médecine, 298. Il croit, contre le ſentiment d'Hippocrate, la réduction de la cuiſſe inutile, & pourquoi, *ibid.* Il avoit écrit l'hiſtoire d'Aſſyrie, *ibid.*

CUISSE, ſa luxation, de combien de manière elle ſe fait, 268 *&* *ſuiv.* Pronoſtic des luxations non réduites, *ibid.* Fracture de la cuiſſe, 516.

CYBÈLE, Divinité médicinale, trouve des remèdes contre les maladies des enfans, 57.

CYPRIEN a eu l'idée de la taille en deux temps, 489.

CYRUS, Roi des Perſes, égards qu'il avoit pour les Médecins & Chirurgiens Égyptiens, 139.

D

DÉMOCÈDE, habile Chirurgien, 148. Accueil & avantages que lui font certaines villes, *ibid.* Son eſclavage en Perſe, où il guérit Darius d'une luxation du pied, *ibid.* Récompenſes & diſtinctions qu'il reçoit de ce Prince, 149. Il guérit

la Reine, femme de Darius, d'un ulcère à la mamelle, 149. Son retour dans sa patrie, son mariage avec la fille de Milon de Crotone, *ibid.*

DÉMOCRITE, Philosophe-médecin, ce qu'il cherchoit dans la dissection des animaux, 150. Définissoit le coït une courte épilepsie, *ibid.*

DÉMOPHON, fils d'Hippocrate, Athénien, 301.

DÉMOSTHÈNE, disciple d'Alexandre Philalète, 331.

DENTS, leur extraction proscrite par Érasistrate, 323. Leurs maladies, 446. Leurs douleurs & les remèdes, *ibid.* Carie des dents, *ibid.* Dents mobiles, comment y remédier, 447. Comment on tiroit les dents & dans quel cas, 447 & 448. Manière de raffermir les dents ébranlées, 449. Dents artificielles, étoient-elles connues du temps de Celse? *ibid.* Compositions pour nettoyer les dents employées dès-lors, composition d'Octavie, sœur d'Auguste, pour cet effet, *ibid.* Dents doubles des enfans, ce qu'on y faisoit, 450.

DÉRIVATION. *Voyez* SAIGNÉE.

DÉTERSIFS, remèdes, énumération qu'en fait Celse, 371.

DIAGORAS, son collyre pour les maladies des yeux, 150. Il condamnoit l'opium dans les inflammations récentes des yeux, *ibid.*

DIANE, fille de Jupiter, Déesse des femmes en couche, 57. Ses divers noms, *ibid.* A Rome les femmes enceintes alloient déposer leur ceinture dans son temple, 152.

DIESPITER *ou* JUPITER, Divinité qui conduisoit les enfans à un heureux terme, 153.

DIGESTIFS, remèdes, leur énumération par Celse, 371.

DIOCLÈS de Caryste, Médecin célèbre, 302. Temps où il a vécu, *ibid.* Il a écrit sur la formation du fœtus, *ibid.* Son sentiment sur les enfans nés à huit mois, *ibid.* Il a le premier écrit sur la dissection des animaux, *ibid.* Ses connoissances anatomiques, 303. Il invente un instrument pour tirer les traits arrêtés en différentes parties du corps, *ibid.* Il emploie l'échelle dans la réduction des vertèbres, moyen décrié par Hippocrate, *ibid.* Désintéressement de Dioclès dans la pratique de l'Art, *ibid.* Description de son instrument pour tirer les traits larges, 362.

DIOXIPPE, Médecin, refus qu'il fait d'aller guérir les fils d'Hécatomne, roi de Carie, 302.

DOIGTS, leurs luxations, leur cure, 254 & 523. Leurs luxations compliquées de plaies, 281. Leurs ulcères, 504. Leur cure, *ibid.* Leur courbure par des cicatrices mal faites & leur cure, *ibid.* Leur cohérence & leur cure, 505.

DRACO, second fils d'Hippocrate, 300.

DRAGONEAU, quel est le premier Auteur qui a parlé de cette maladie, 345.

DRUIDES, Prêtres-médecins des Germains & des Gaulois, 73. Ils faisoient remonter leur origine à la plus haute antiquité, *ibid.* Leurs prestiges, 74. Leur cruauté, *ibid.* Ils sont chassés de l'Empire

Romain, pourquoi & sous quels Empereurs, 74.

DUODENUM, par qui nommé ainsi, & pourquoi, 327.

E

EAUX thermales, en existoit-il du temps d'Homère ? 137.

ÉCHARPE pour soutenir l'avant-bras, quel en est l'inventeur, 107.

ÉCHELLE, machine d'Hippocrate pour la réduction de l'humérus, 247.

ÉCHIMOSE, comment se forme-t-elle selon Hippocrate ? moyens curatifs, 203. Sa cure, *ibid.*

ÉCOLES établies en divers endroits par les Asclépiades, 128. Par les Médecins d'Italie, 129.

ÉCRITURE, son invention, influence qu'elle a sur la propagation de l'Art, 61.

ÉCROUELLES, leur cure, 295.

ECTROPION ou éraillement des paupières, description & cure, 435.

ÉLOIDE, ce que c'est, 374.

EMBAUMEMENT des corps, chez quel peuple étoit-il le plus en usage ? 65. Pourquoi les Égyptiens embaumoient-ils leurs morts ? *ibid.* A qui étoit réservé le droit d'embaumer, *ibid.* Plusieurs espèces d'embaumement, selon les conditions & la fortune, 66. Quand a-t-on commencé d'embaumer les corps ? *ibid.* Comment se faisoient les différens embaumemens chez divers peuples, *ibid.* Drogues employées aux embaumemens, 67 *& suiv.* En quoi différoit celui des Éthiopiens, 68.

ÉMOLLIENS, remèdes, leur énumération, 371.

EMPÉDOCLE, Philosophe d'Agrigente, disciple de Pythagore, sa réputation, son charlatanisme en Médecine, 143. Comment il expliquoit la respiration, 144. Système sur la formation des animaux, *ibid.* Raison qu'il donne de la ressemblance des enfans avec le père & la mère, *ibid. &* 145.

EMPIÈME, manière dont les Chinois traitent cette maladie, 86. Signes qu'en donne Hippocrate, 201. Comment découvroit-il le côté de la maladie ? *ibid.* Comment faisoit-il cette opération ? *ibid.* Pourquoi n'évacuoit-il pas le pus en une seule fois ? *ibid.* Pronostic sur la nature du pus, 202.

EMPIRIQUES, quel est l'instituteur de cette secte, 333. D'où tirent-ils leur nom ? *ibid.* En quoi ils faisoient consister la Médecine, *ibid.* Ce qu'ils disoient de l'expérience, *ibid.* Ce qu'ils appeloient *épilogisme*, ibid. A quoi devoit s'étendre l'observation, *ibid. &* 334. Empiriques, en quoi différoient des Dogmatiques, *ibid.* Pourquoi négligeoient-ils l'Anatomie, 335. Ils employoient dans la cure des maladies internes beaucoup de remèdes chirurgicaux, 336.

EMPLÂTRES, Hippocrate n'en fait nulle mention, 207.

ENCHANTIS, ce que c'est, 430. Sa cure, *ibid.*

ENFANS nouveaux-nés, lavés dans l'eau marinée, 61. Enveloppés dans des langes, *ibid.* Lavés dans d'autres liqueurs chez divers peuples, 155. Moyens illusoires pour s'assurer de leur légitimité, *ibid.* Cérémonies pour mettre l'enfant par terre & le relever, 156. Enfans

abandonnés, loi des Athéniens contre cet usage, 156. Raisons abusives pour lesquelles les Anciens enveloppoient leurs enfans de langes, *ibid.* Maladies des enfans, remèdes superstitieux employés, 157. Manières dont divers peuples envisageoient la naissance des enfans, *ibid.*

ENGELURES, leur cure, 395.

ENNÉAPHARMAQUE, emplâtre, sa composition, 452.

ÉPANCHEMENS sous le crâne, le premier Auteur qui en fait mention, 509. Dans le bas-ventre, ce qu'il en arrive, 210.

ÉPICHARME, disciple de Pythagore, avoit écrit sur la Médecine, 146. Il y a encore quelques-uns de ses Traités dans la Bibliothèque du Vatican, *ibid.* Il emploie le chou en topique dans les maladies des testicules, *ibid.* Ce qu'il dit du terme de l'accouchement, *ibid.*

ÉPILEPSIE, comment traitée par les Empiriques, 336. Moyens chirurgicaux employés par Celse, 523. Comment cette maladie est nommée par différens Auteurs, *ibid.*

ÉPILOGISME, ce que c'est, 334.

ÉPIMÉNIDE passe cinquante ans à l'étude de la Botanique, 137.

ÉPINYCTIS, ce que c'est, 213. A quel âge arrive cette maladie, *ibid.* Sa description, 412.

ÉPIONE, fille d'Hercule, 111.

ÉPIPLOON, sa sortie par les plaies du bas-ventre, 463. On le coupoit, *ibid.* Dans quel cas, 472.

ÉRASISTRATE, disciple de Chrysippe, lieu de sa naissance incertain, 318. Temps où il a vécu, 318. Sa faveur à la Cour de Séleucus, roi de Syrie, & pourquoi, 319. A-t-il disséqué des hommes vivans? *ibid.* Découvre les ventricules du cerveau, 320. Il dit que les vaisseaux émanent du cœur, *ibid.* Découvre les valvules triglochines & sygmoïdes, *ibid.* Les veines lactées du mésentère, 321. Il donne des noms aux parties du corps humain, 322. Sa Physiologie, *ibid.* Il réfute Platon sur le passage de la boisson dans la trachée-artère, *ibid.* Il avoit écrit sur les fièvres & sur les plaies, 324. Sa mort, *ibid.*

ÉRIBOTES panse Oïlée, père d'Ajax, d'une blessure à l'épaule, 113.

ERPES-ESTHIOMENOS, dartre ou ulcère rongeant, ce qu'en dit Celse, 392.

ÉRYSIPÈLE, sa métastase mortelle, 199. Signes de cette métastase, *ibid.*

ESCARROTIQUES, remèdes, 370.

ESCULAPE, Égyptien d'origine, combien Cicéron en comptoit, 56. Inventeur de la sonde pour les plaies, *ibid.* Instruit par Apis, *ibid.* Ses frères appelés *Cabyres*, ibid. Esculape Grec, élève de Chiron, 113. Nommé par les Grecs, *Asclepios*, sa naissance merveilleuse, 114. son mariage avec Épione, *ibid.* Ses connoissances en Chirurgie, 115 *& suivantes.* On lui attribue des résurrections, 116. Mensonges débités sur sa mort, par les Grecs, 117. Son apothéose, 118. Temples bâtis en son honneur, ses divers attributs, 119. Sacrifices qu'on lui faisoit en divers lieux, 10. Table des inscriptions du Temple d'Esculape à Rome, 12.

Guérisons prétendues miraculeuses qu'on lui fait opérer, 12.

ÉTHIOPIENS, cautérisoient le front de leurs enfans le jour de leur naissance, 133. En quoi l'embaumement des corps différoit chez eux de celui des Égyptiens, 68.

ÉTRUSQUES, cautérisoient l'occiput de leurs enfans, 133.

EUDÈME, célèbre Anatomiste, contemporain d'Hérophile, 326.

EUDOXE, disciple de Philistion, 297.

EUGERIE, Déesse invoquée dans l'accouchement, 153.

EUNUQUES, leurs emplois, 38 & 41. Leur état en diverses Cours, *ibid.* Pourquoi les Troglodites faisoient-ils des Eunuques ? *ibid.* Combien y avoit-il d'espèces d'Eunuques ? 39. Manière de les faire, *ibid.* Danger de cette mutilation, *ibid.* Y a-t-il des Eunuques qui se soient mariés ? 40. Les Eunuques très-nombreux à Rome, 41. Usage qu'en faisoient les femmes, *ibid.* Ils ne sont point exemps de goutte, de lèpre, de hernies & de plusieurs autres maladies, *ibid.* Castration pour conserver la voix, *ibid.* C'étoit aussi le supplice des adultères, 43. Castration des femmes, a-t-elle jamais eu lieu ? *ibid.* Comment se faisoit-elle ? 44. Castration des animaux, des poissons, *ibid.*

EURIPHON, contemporain d'Hippocrate, avoit écrit sur l'Anatomie, 297. Usage qu'il faisoit du cautère actuel dans l'empyème, 151.

F

FABRICE d'Aquapendente, admirateur de Celse, comment traitoit-il la grénouillette ? 451. Le meilleur Commentateur de Celse sur la Chirurgie, 527.

FÉMUR, sa fracture & sa cure, 233.

FEMMES, elles se sont anciennement mêlées de la Médecine, 56 & 57.

FÉRULES, ce que c'étoit, 229.

FEU sacré, sa description, différent de l'érysipèle, sa cure, 392 & 393. Ses espèces, *ibid.*

FEU sauvage, ce que c'est, 416.

FIBULA de Celse, ce que c'est, 374. Est pris en divers sens, 478.

FILET de la langue, ce que c'est, sa section, 450.

FISTULE lacrymale, sa cure, 431 & 432.

FISTULES, leur origine & leurs progrès, 213. Leurs espèces, 402. Les plus difficiles à guérir, *ibid.* & 213. Fistules de l'anus, leur cure par les caustiques doux, 214. Par la ligature, *ibid.* Cette méthode renouvelée de nos jours, ce qu'on y a changé, *ibid.* & 407. Différence de la pratique de Celse à cet égard, à celle d'Hippocrate, *ibid.* Sa cure par l'opération, 408. Fistules des côtes, 406.

FLÈCHES, leur extraction, 361.

FLUONIA, Déesse invoquée dans l'accouchement, 153.

FOIE, ce qu'en dit Platon, 300. Où le place Aristote, 309. Comment Érasistrate traitoit les tumeurs de cette partie, 323. Réflexion critique sur ce sujet, *ibid.*

FONDEMENT, sa chute & sa cure, 502.

FONGUOSITÉS de la dure-mère, comment traitées par Celse, 511. & 512.

FONTAINES merveilleuses pour la cure des maladies, 23 & 24.

FONTENELLE, différence qu'il met entre les Prêtres payens & les charlatans, 24.

FOUBERT, Chirurgien de Paris, restaurateur de la ligature dans la cure des fistules de l'anus, réflexion critique sur ce sujet, 407.

FOUET, usage qu'en faisoient les Prêtres de Pan à Rome, pour rendre les femmes fécondes, 15.

FRACTURES, préceptes généraux d'Hippocrate sur ce sujet, 228 & 229. Ce qu'il dit des férules ou atelles, *ibid.* Temps de leur application, 233. Régime dans la cure des fractures, 228 & 229. Ce que pense Hippocrate de la gouttière ou du glossocome pour les fractures des extrémités inférieures, 234. Fractures compliquées de plaies, *ibid.* Accidens de la compression du bandage, *ibid.* Mauvaise pratique des contemporains d'Hippocrate, dans le délai de la réduction, 236. Fracture avec issue des os par la plaie, 237. Pratique d'Hippocrate dans ce cas, *ibid.* & 238. Fractures avec contusion & plaie, 281 & 282. Fractures des extrémités, leurs espèces & leurs différences, selon Celse, leur pronostic, 513. Comment les réduisoit-on? 514. Bandage convenable à ces fractures, *ibid.* En quoi diffère de celui d'Hippocrate, *ibid.* Observations générales sur leur curation, 515 & 517. Sur les fractures compliquées de plaies, *ibid.* Cure des fractures avec fracas des os, 518. Des fractures non consolidées, 518. Des cals difformes, 519.

FRANCO, Chirurgien François, sa description de la taille en deux temps, 489.

FRICTIONS sèches ou humides, ce que c'est, 525. Asclépiade s'en dit faussement l'inventeur, *ibid.* Ce qu'en avoit dit Hippocrate avant lui, *ibid.* Pourquoi & dans quel cas les faisoit-on? *ibid.*

FURONCLE, sa description, sa cure, 396. Comment traité par les Chinois, 87.

G

GALE, ses espèces, leur cure, 413 & *suiv.*

GANGLIONS, ce qu'en dit Hippocrate, 240. Et Celse, 418.

GANGRÈNE, ce qu'en dit Celse, 380.

GENCIVES, leurs abcès, 200.

GÉNÉRATION, ce qu'en dit Platon, 300. Et Aristote, 310 & 311.

GENOU, sa luxation, sa cure, 352.

GLAUCIAS, Médecin, avoit commenté le sixième Livre des Épidémies d'Hippocrate, 355. Instruit de la Matière médicale, *ibid.*

GLAUCUS, Médecin, subit par ordre d'Alexandre le supplice de la croix, & pourquoi, 316.

GNIDE, son école de Médecine, 129.

GONORRHÉE virulente, on seroit porté à croire qu'elle étoit connue chez les Romains, 474.

GORGASUS, fils de Machaon, 123.

GORGIAS, Profeſſeur de Chirurgie en Égypte, 339. Ce qu'il dit des tumeurs de l'ombilic, 340.

GOTS, leur manière de recoudre les bleſſures, 3. N'employoient que le miel dans les maladies internes, *ibid.*

GOUÊTRE, ce que c'eſt, procédé curatif de Celſe, 458.

GOUTTE, comment Hippocrate la traitoit, 206 & 207.

GRANDS (les), ſouvent dupes des charlatans, 16 & 252.

GRÊLE des paupières, ce que c'eſt, ſa cure, 428.

GRENOUILLETTE, ſa définition, ſelon Hippocrate, 200. Sa cure, *ibid.* Ce que c'eſt, ſelon Celſe, comment il l'appeloit, 450. Comment nommée par Columelle, *ibid.* Douleur qu'elle cauſe, & pourquoi, *ibid.* Opération qu'on faiſoit pour la guérir, *ibid.* M. Petit, habile Chirurgien de Paris, ſuivoit le même procédé, 451. Réflexion ſur un autre moyen propoſé par un Écrivain moderne, *ibid.*

GROSSESSE, ſes ſignes, ſelon Hippocrate, ſes accidens, 283 & *ſuiv.*

GUI de chêne, vertu que lui attribuoient les Druides, 73. Comment ſe diſtribuoit-il! *ibid.*

H

HEISTER, réfuté ſur ce qu'il dit de l'âge où Celſe preſcrit de faire la lithotomie, 484. Ce qu'il dit de la forme de l'inciſion. Paſſionné dans la critique, 495. Adopte le petit appareil, *ibid.* Cette opération a été perfectionnée depuis, quoiqu'il en diſe, 495.

HÉLÈNE, femme de Ménélas ſe mêloit de la Médecine, 128.

HÉMÉRALOPIE, ce que c'eſt, ſa cure, 424.

HÉMORRAGIE, arrêtée par des paroles ſuperſtitieuſes, 8. Comment arrêtée par Hippocrate, 211. Diſtinction des différentes hémorragies, 210. Comment arrêtée par Ammonius, 340. Ce que dit Celſe de l'hémorragie, 524. De celle des plaies, 372. Ses remèdes contre les hémorragies, 368.

HÉMORROÏDES, comment & avec quelle précaution les extirpoit Hippocrate, 215. Définition qu'en donne Celſe, 499. A quoi il aſſimile ce flux, *ibid.* Topiques qu'il y appliquoit, dans quel cas & comment il les extirpoit, 500. Cure d'Hippocrate par l'approche du feu, 501. De quelle utilité peut être ce moyen dans d'autres maladies chirurgicales, 502.

HÉRACLIDE de Tarente, Médecin empirique, 336. Habile en Chirurgie, *ibid.* Soutient que la cuiſſe luxée ſe réduit en vain, *ibid.* Son procédé opératoire dans l'*anchiloblepharon*, ibid. Il y a eu pluſieurs Médecins de ce nom, *ibid.*

HERCULE, le même qu'Hercule Égyptien, 111. Guéri des bleſſures de l'hydre par le *dracontium:* nœud qu'il employoit pour guérir les plaies, ne feroit-ce pas la ſuture! *ibid.*

HERMÈS, ſes divers noms, 49. Traités qui lui ſont attribués, 50. Ceux qui nous reſtent de lui ſont ſuppoſés, *ibid.* Quelles plantes il a

connues, 50. Adoré en Grèce, 51.

HERNIES, comment traitées par les Chinois & les Japonois, 86 *&* 87. Hernies de l'ombilic, ses espèces, 340. Sa cure, 458 *&* *suiv.* Inguinales, leur diagnostic, leur cure, 467. Honte qu'on attachoit à cette maladie chez les Romains, 468. Étymologie du mot *hernie*, ibid. Étranglement de la hernie, 469. On commençoit du temps de Celse à se servir du bandage, *ibid.* Cure des hernies tombées dans le scrotum, 469 *&* *suiv.* Hernie ventrale, comment elle se forme, 461 *&* 462. Sa cure, *ibid.*

HÉRON, ses Écrits sont perdus, ce qu'il dit des tumeurs de l'ombilic, 339 *&* *suiv.*

HÉROPHILE, sa patrie, 324. Réduit le bras luxé du Philosophe Diodore, *ibid.* Il étudie à Alexandrie, où il est accusé d'avoir disséqué des criminels vivans, 325. Justifié de cette accusation, *ibid.* Il fait des recherches sur les nerfs, 326. Ses découvertes sur l'œil, *ibid.* Sur les membranes du cerveau, 327. Sur les veines lactées du mésentère, *ibid.* Usage qu'il attribue aux glandes, *ibid.* Il découvre les glandes salivaires, 328. Ses découvertes sur les parties génitales, *ibid.* Son systême sur la respiration, *ibid.*

HÉROPHILIENS ou sectateurs d'Hérophile, opinion désavantageuse, qu'en avoit Galien, 332. Ils négligent l'Anatomie, fausseté de leurs raisonnemens sur ce point, 333. Ils se rejettent sur les médicamens, 527. Leur matière médicale augmente, mais elle est informe, & pourquoi, *ibid.*

HÉSIODE, instruit dans la Botanique, 137. Usage qu'il faisoit des plantes, *ibid.*

HICÉSIUS, chef de l'école des Érasistratéens, établie à Smyrne, 329. Les priviléges & les fonctions de cette place, 330.

HIPPOCRATE, lieu & temps de sa naissance, 161. Fils d'Héraclide, descendant d'Esculape & d'une mère qui descendoit d'Hercule, *ibid.* Il est surnommé *Thessalien*, & pourquoi, *ibid.* Ses études & sous quels Maîtres, *ibid.* Accusé par André d'avoir incendié les monumens qui avoient servi à ses plagiats, 160 *&* 162. Raisons qui détruisent cette accusation, *ibid.* *&* 26. Il est supérieur à son siècle, *ibid.* Son génie observateur, *ibid.* Aveu honorable qu'il fait de son erreur, 161. Ses voyages & quels en font les motifs; il sépare la Médecine de la Philosophie, *ibid.* Qualités de ce grand homme avouées de toute l'antiquité, *ibid.* Excellens préceptes moraux qu'il donne aux Médecins, 163. Temps de sa mort incertain, conjectures sur ce sujet, *ibid.* Il dédie une statue d'airain au temple de Delphes, 25. Sa généalogie, 130. Il se faisoit gloire de descendre d'Hippolocus, fils de Podalyre, 124. On lui élève après sa mort un tombeau, où se repose un essaim d'abeilles; merveilleux que les Grecs attachent à cet évènement, *ibid.* Examen de ses Écrits, 165. Son Anatomie, ce qu'en dit Galien, 176, 177 *&* *suiv.* Son systême sur la génération, 192 *&* *suiv.* Sa Chirurgie, 197. Estime qu'il fait de cette partie de la Médecine, *ibid.* A-t-il pratiqué la Chirurgie?

295. Hippocrate Athénien, ses enfans méprisables, 301.

HIPPOGLOSSE. *Voyez* RANULE *ou* GRENOUILLETTE.

HIPPOLOCHUS, fils de Podalyre, 124.

HIRONDELLE (l'), guérit les yeux malades de ses petits avec la chelidoine, 46.

HOMÈRE, Médecin de l'île de Chio, 137.

HOMÈRE, Poëte, hommage rendu à ses connoissances, 136. Instruit de l'Anatomie & de la Chirurgie de son temps, *ibid.* Il reçoit après sa mort des honneurs divins, 137.

HOMME, considéré dans l'état naturel, sa manière de vivre, ses maux & ses remèdes, 1.

HUMÉRUS, sa luxation & sa fracture. *Voyez* BRAS.

HYDATIDE des paupières, sa cure, 427.

HYDROCÈLE, ce que c'est, 481. Les Romains la confondoient encore du temps de Celse sous le nom générique de *hernie*, ibid. Celse décrit obscurément nos deux espèces d'hydrocèles, les signes qu'il en donne sont confus, 482. Procédés curatifs de cette maladie, *ibid.*

HYDROCÉPHALE, ses signes, ses moyens curatifs, 204, 205 *&* 524.

HYDROPISIE, moyens chirurgicaux qu'employoit Hippocrate dans cette maladie, 203 *&* 204. Il évacuoit l'eau à plusieurs reprises, & pourquoi, *ibid.* Il a connu l'hydropisie de la matrice, *ibid.* Signes de celle de poitrine, & du côté qu'elle occupe, 204. Moyens curatifs, *ibid.* Hydropisie & ses espèces, 464 *& suiv.* Leur cure, *ibid.*

HYPPO, fille de Chiron, ses connoissances, 110.

I

IAPIS, Élève d'Apollon, panse Énée de ses blessures, 127.

ICHOR, ce que c'est, 364.

IGNORANCE, mère de la crédulité, 7.

ILLITHIE, Déesse des femmes en couche, 57. Les Argiens lui sacrifioient un chien, 58.

IMPETIGO, ses espèces, 414.

INCUBATION, ce que c'étoit, 8. Cérémonies dont elle étoit accompagnée, 9 *& suiv.* Comment se faisoit l'incubation dans le temple d'Athènes, 14. En d'autres temples, 17 *& suiv.* Conjectures sur l'origine de l'incubation, 63.

INFIBULATION, ce que c'étoit chez les Romains, 478. Pourquoi & comment se faisoit-elle ? *ibid.* Inutilité de cette opération, *ibid.*

INFLAMMATION, son diagnostic établi par Hippocrate, 198. Remèdes qu'il employoit dans ce cas, *ibid.* Il proscrit les corps gras, *ibid.* Inflammation de l'oreille, 436.

INJECTION, Caton est le premier qui en ait fait dans les plaies fistuleuses, 344.

INSTRUMENS de Chirurgie, déposés d'abord dans les temples, 24. Ce que dit Hippocrate des instrumens, 198.

INVENTIONS dûes aux animaux, 45.

IOLAS, parent d'Hercule, lui aide à détruire les têtes de l'hydre, 111.

ISAÏE, guérit le roi Ézéchias d'un ulcère, 135. Par quel remède, *ibid.* On se servoit dès-lors d'huile & de résine dans la cure des plaies, *ibid.*

ISIS, sœur & femme d'Osiris, 52. Invente des remèdes, *ibid.* Différens emplâtres qu'on lui attribue, sont-ils d'elle? 53. Contes des Grecs sur cette Divinité, *ibid.* Les Grecs l'ont appelée *Io*, ibid. Elle est la même que Cybèle, que Proserpine, *ibid.* Étymologie de son nom Égyptien, *ibid.* Elle est adorée des Grecs, 54. Guérison miraculeuse qu'on lui attribuoit après sa mort, *ibid.* Déesse de l'enfantement, *ibid.* A-t-elle inventé la Médecine & l'art d'embaumer chez les Égyptiens? *ibid.*

J

JAMBE, sa fracture, sa cure, 233.

JAPONOIS, leurs mœurs, leur Médecine, leur Chirurgie. *Voyez* CHINOIS.

JASON, chef de l'expédition des Argonautes, exerça la Chirurgie, 110.

JONC QUARRÉ, ce que c'est, 452.

JUIFS, du temps de Salomon, quel étoit leur Chirurgie, 134 *& suiv.* Opération qu'ils se faisoient faire à Rome pour détruire les vestiges de la circoncision, 476 & 477.

JUNON, fille de Saturne, préside aux accouchemens, 57. Elle a été surnommée *Lucine*, & pourquoi, *ibid.*

L

LAGOPHTALMIE, sa description, sa cure, 435.

LANCETTES dont se servoit Hippocrate, 206.

LAPPONS, usage qu'ils font du cautère actuel, & dans quel cas, 134.

LARYNGOTOMIE, opération, première mention qu'on en fait, 348.

LASER, ce que c'est, 456.

LATONE, mère d'Apollon, panse Énée de ses blessures, 57.

LÈPRE des Grecs, ce que c'étoit, 414.

LEUCÉ, ce que c'est, 415.

LEUCOPHLEGMATIE, 464. Sa cure, 465. Scarification qu'on faisoit dans ce cas, *ibid.* On frappoit les parties avec des vessies pleines d'air, ce qu'on en devoit attendre, *ibid.* Comment traitée par Asclépiade, 348.

LÈVRES, leur fissure guérie, 444. Leur difformité appelée parmi nous *bec-de-lièvre*, opération qu'on y faisoit du temps de Celse, 445.

LIERRE, consacré à Bacchus, 51. Son étymologie Égyptienne, 52.

LIGATURE, usage qu'en font les Nègres de Guinée, 6. Origine des ligatures, 52. Substituée par Érasistrate à la saignée, 323. Employée dans la cure des fistules de l'anus, 215 & 407. Dans celle des hémorroïdes, 215. Pour faire la saignée, 206. Dans la cure de l'épilepsie, 336.

LISIMAQUE blessé au front par Alexandre, 316.

LITHOTOMIE, connue du temps d'Hippocrate, 294. Pourquoi ne la pratiquoit-il pas? 295. Pourquoi la défendoit-il à ſes élèves? *ibid.* Age auquel on doit la faire, ſelon Celſe, 483. Dans quelle ſaiſon, *ibid.* Dans quel cas, *ibid.* Manière d'y préparer le malade, 484. Situation du malade pour l'opération, *ibid.* Procédé opératoire, 485 & 486. Manière d'arrêter l'hémorragie, *ibid.* De tirer la pierre, 488. Exiſte-t-il des pierres adhérentes? *ibid.* Inſtrument dont on ſe ſervoit pour opérer, inventé par Mégès, *ibid.* Celſe aperçoit la taille en deux temps, *ibid.* Cette pratique, long-temps laiſſée dans l'oubli, eſt renouvelée par Franco & Covillard, Chirurgiens François; elle eſt enſuite reſtaurée par M. Maret, Chirurgien de Dijon, 489 & 490. Lithotomie ou taille des femmes, 490. Différences de celle des femmes & des filles, *ibid.* Procédé opératoire, *ibid.* Panſement après l'opération, *ibid.* Comment on arrêtoit l'hémorragie, *ibid.* Bains qu'on employoit alors, tombés en déſuétude parmi nous, renouvelés en Angleterre, 491. Traitement de la gangrène après l'opération, 493. Méthode de tailler décrite par Celſe, la plus ancienne de toutes, 495. Appelée *petit appareil*, & pourquoi, *ibid.* Deſcription un peu obſcure de l'opération, 486 & 495. Cette opération perfectionnée depuis contre l'avis d'Heiſter, *ibid.*

LUCINE, patrone des femmes en couche, 14. L'Illithie des Grecs, la Junon, l'*Opigena* des Latins; manière de l'invoquer, 154. Sacrifices qu'on lui faiſoit, *ibid.*

LUETTE, ſon inflammation, ſes dangers, ſes remèdes, 205. Selon Celſe, 455 & 456. Sa ſection, *ibid.*

LUPERQUES, prêtres de Pan, fouettoient les femmes pour les rendre fécondes, 15.

LUXATION. *Voyez* les noms des différentes parties qui en ſont ſuſceptibles. Obſervations ſur les luxations compliquées de plaies, 523.

LYBIENS, peuple d'Afrique, cautériſoient le ſommet de la tête de leurs enfans, vers l'âge de quatre ans, & pourquoi, 133.

LYCIUM, ce que c'eſt, 438.

M

MACHAON, fils d'Eſculape, célèbre Chirurgien de l'antiquité, 120. Aſſiſte à l'expédition des Argonautes, *ibid.* Diſtinctions qu'on lui accorde, *ibid.* Il eſt bleſſé à l'épaule, 121. Il panſe Ménélas d'une plaie, & comment, *ibid.* Il panſe Philoctète de la morſure d'un ſerpent, 122. Il eſt égalé aux Dieux par Homère, *ibid.* Les Grecs lui élèvent des ſtatues & des temples, *ibid.* Il eſt tué par Euriphile, 123. Enfans de Machaon, *ibid.*

MÂCHOIRE inférieure, ſa fracture & ſa cure, 241. Sa luxation, 254.

MALADIE du corps, ſes effets en général ſur l'ame, 7. Comment les maladies ſe guériſſoient chez les divers peuples avant que la Médecine fût érigée en Art, 46. Maladies relatives aux différens âges, 213.

MALAGMA, ce que c'eſt, 372.

MANTIAS, écrit ſur les médicamens, 331.

MARIUS, ſon courage dans l'extirpation qu'on lui fit des varices à la jambe, 504.

MARUS, Peruſin, Médecin de plaies, panſe Serranus, fils de Régulus, 342.

MATIÈRE MÉDICALE des Anciens, ſon abondance, ſes défauts, 528. Réforme qu'a faite dans ces derniers temps l'Académie de Chirurgie, relativement à la cure des plaies, *ibid.*

MATRICE, ſa chute & ſa deſcente, ſelon Hippocrate, 292. Ses ſignes & ſa cure, 293 *&* 294. Selon Celſe, 502. Ses ulcères fongueux, 503. Leur cure, *ibid.*

MATURATIFS, remèdes, 368.

MÉDECINE primitive, en quoi elle conſiſtoit, 4. Ce qu'en diſent Platon, Sénèque, Sirius de Tyr, Pline, Servius, 5. Il n'eſt nullement queſtion de Médecine avant Moyſe, ni dans l'hiſtoire des Patriarches, *ibid.* Son état primitif chez les Égyptiens, 46. Comment érigée en Art, 47. Partagée en trois profeſſions chez les Chinois, 85. Chez les Grecs, 337. Quels étoient les bornes de chaque partie, *ibid.* Ce partage différent de celui qui exiſte maintenant, quoique le même en apparence, *ibid.* Ce que diſent Celſe & Galien de ce partage, 339. La Médecine unie à la Chirurgie, quels en ſont les avantages, 526. Médecine, ſcience conjecturale, 4.

MÉDÉE panſe Jaſon, Laërte & les Theſpiades de leurs bleſſures, 113.

MÈDES, leurs remèdes contre les flèches empoiſonnées, 2.

MÉDIUS, Médecin d'Alexandre, 317.

MÉGÈS, Chirurgien, 352. Son inſtrument pour la taille, 488. Réduit une luxation du genou en devant, 522.

MELAS, ce que c'eſt, 415.

MELICERIA, ce que c'eſt, 364.

MELICERIS, ce que c'eſt, 418.

MENA, la même que Lucine, Déeſſe des femmes enceintes, les préſervoit des pertes de ſang dans la groſſeſſe & l'accouchement, 153.

MÉNÉCRATE, Médecin de Syracuſe, fameux par ſon fol orgueil, 305. Il ſe croyoit un autre Jupiter, *ibid.* Il ſe vantoit de guérir l'épilepſie, *ibid.* Son extravagance dans ſa manière de ſe vêtir, de paroître en public, *ibid.* Lettre qu'il écrit à Philippe, & la réponſe; comment Philippe mortifie la vanité de ce Médecin, *ibid.* Écrit de ce Ménécrate, *ibid.*

MENÈS *ou* MESRAÎM, fils de Cham, le même qu'Oſiris, 49.

MENINGOPHILAX, inſtrument, ſa deſcription, uſage qu'on en faiſoit, 508.

MENSTRUE, ou flux menſtruel, ce qu'en dit Ariſtote, 310.

MENTAGRE, maladie qui régnoit à Rome, 134. Par quels remèdes combattue, *ibid.*

MENTON, déſunion de ſa ſymphiſe, 242.

MÉTON, Médécin contemporain d'Hippocrate, 297.

MILITAIRE (les jeunes gens deſtinés à l'Art), étudioient la Chirurgie; elle faiſoit partie de leur éducation, 109.

MNÉSITHÉE, temps où il vécut, 304. Habile Anatomiste & Médecin, *ibid.*

MOLE, observation d'Aristote sur ce sujet, 214.

MORSURE d'animaux, 385. Du chien enragé, 386. De l'aspic, 387. Du scorpion, *ibid.* Du chersydre ou du cerastes, *ibid.* De la phalange, *ibid.*

MORTS, on n'osoit les toucher, chez quels peuples, 65.

MOXA, remède familier & habituel des Chinois, 88. Vertu qu'ils attribuent à ce remède, *ibid.* Préparation du moxa, 89. Ce que c'est, *ibid.* Manière de l'appliquer, *ibid.* Dans quelles maladies & à quel endroit l'appliquoit-on? 90 *& suiv.*

MYRMECIES ou fourmilière, espèce de verrue, 410.

N

NARINES, leurs ulcères, comment traités par Celse, 441 *& suiv.* Leurs concrétions polypeuses, *ibid.* Difformité des narines, comment réparée, 444 *& suiv.*

NÉPHROTOMIE ou opération de la pierre dans les reins, 227.

NEZ, ses polypes, *voyez* Polypes. Ses fractures & leur cure, 239.

NICHEPSUS, roi d'Égypte, sa Médecine toute superstitieuse, 135. Il employoit les amulettes, 138. On le fait inventeur d'un remède pour briser la pierre dans la vessie, *ibid.*

NICOMAQUE, Médecin, père d'Aristote, descendant de Machaon, 123 *&* 298.

NIXII, Dieux invoqués dans les accouchemens laborieux, 153. Ce qu'on faisoit avant l'invocation, 154.

NŒUD d'Hercule, ses effets dans la cure des plaies; n'étoit-ce pas une espèce de suture? 8.

NYCTALOPIE, comment traitée par Hippocrate, 225.

NYMPHES des parties naturelles des femmes, dans quel pays on les coupe, 32 *&* 33.

O

OCULISTES Chinois & Japonois, leurs connoissances, 85, 86, 87 *&* 92.

OCYROË, fille de Chiron, ses connoissances, 110.

ŒDEME, ce qu'en dit Hippocrate, 213.

ŒIL de lièvre. *Voyez* Lagophtalmie.

OLÉCRÂNE, sa fracture, ce qu'en dit Celse, 516.

OMBILIC, ses tumeurs, selon Gorgias, 340. Selon Sostrate, *ibid.* Selon Héron, *ibid.* *&* 458. Signes diagnostics, 459. Procédés curatifs, 461 *& suiv.*

ONGLE des yeux, ce que c'est, sa cure, 428 *&* 429.

OPÉRATIONS, dans quelles saisons elles doivent être faites, 430. Préceptes d'Hippocrate sur ce sujet, 198.

OPHIASIS, ce que c'est, 418.

OPHTALMIE, 420. Procédés curatifs des Grecs, blâmés par Celse, *ibid.* Ceux qu'il admettoit, *ibid.* Comment on traitoit cette

maladie dans la Gaule chevelue, 421. Ophtalmie féreufe, fa cure, 423. Ophtalmie prurigineufe, fa cure, *ibid.*

ORACLES, impoftures des Anciens, 17 & 112. Les prêtres les interprètent à leur gré, 18.

OREILLE, rupture de fon cartilage, 240 & 512. Se confolide-t-elle? *ibid.* Inflammation de l'oreille, fon pronoftic, fes remèdes, 198 & 206. Oreille percée & obturée enfuite, 441. Erreur de M. Ninnin fur ce point, *ibid.* Difformités des oreilles, leur cure, 444 & *fuiv.* Maladies des oreilles, 436 & *fuiv.*

ORGEOLET des paupières, ce que c'eft, fa cure, 428.

ORPHÉE, roi de Thrace, 111. fa fuperftition; il guérit fa femme de la morfure d'un ferpent, 112. Sa tête rend des oracles après fa mort à Lefbos, *ibid.* Il eft placé au rang des demi-Dieux, 113. Temps où il a vécu, *ibid.*

ORUS *ou* APOLLON. *Voyez* APOLLON.

OS, leurs maladies, 215 & *fuiv.* 228 & *fuiv.* 505 & *fuiv.*

OSIRIS, un des premiers rois d'Égypte, fils de Saturne & de Cybèle, 51. Honoré chez divers peuples fous des noms particuliers, *ibid.* Il eft le même que Sérapis, *ibid.* Étymologie de fon nom, *ibid.* On l'a cru le même que Pluton, *ibid.*

OZÈNE, fa cure, 227, 441 & 442.

P

PALLAS, la même que Diane, trouve des herbes falutaires, 58. Périclès lui fait élever une ftatue, & pourquoi, 58. Ovide confeille aux Médecins de facrifier à cette Déeffe, *ibid.*

PAPULA, ce que c'eft, 417.

PARACENTÈSE, défapprouvée par Érafiftrate, 323. Approuvée par Afclépiade, 318.

PARALYSIE, comment traitée par la Chirurgie, 524.

PARAPHYMOSIS naturel ou défaut de prépuce, 476 & 477. Opération pratiquée dans ce cas, *ibid.* Pourquoi tombée en défuétude, *ibid.*

PAROTIDES, ce que c'eft, leurs pronoftics, leur cure, 200.

PARULIS, ce que c'eft, fa cure, 453 & *fuiv.*

PASSION iliaque, comment traitée par Praxagore, 304.

PASTILLE de Celfe, eft le trochifque des Grecs, 372.

PATROCLE, ami d'Achille & fon élève en Chirurgie, fes cures, 127.

PAUPIÈRES tuméfiées & dartreufes, comment traitées, 225. Déviation de leurs cils, comment guérie, 226 & 432. Leurs hydatides & leur cure, 427. Leur orgeolet, 428. Leur grêle, 434. Leur éraillement, 435.

PAUSANIAS, Médecin du règne d'Alexandre, 316.

PELADE (la), ce que c'eft, fa cure, 417.

PÉRICLÈS, fils d'Hippocrate, Athénien, 301.

PÉRIPNEUMONIE, fa cure par la Chirurgie, 525.

PÉRUVIENS, leur Médecine, 2.

PETIT, Chirurgien de Paris, sa méthode dans la cure de la grenouillette, 451. Observation de ce Chirurgien sur la réparation du prépuce, 476.

PHAGÉDÉNIQUE. *Voyez* ULCÈRE.

PHALANGE, sa morsure, 388.

PHAON, Médecin contemporain d'Hippocrate, 297.

PHÉRON, fils de Sésostris, sa cécité guérie, 20. Impostures des Prêtres sur ce sujet, 21.

PHILISTION, Médecin, 297.

PHILOTIME, disciple de Praxagore, ce qu'il dit du cerveau & du cœur, 304. Fait des découvertes en Anatomie, selon Galien, 305.

PHILOSOPHES anciens, se bornoient-ils à la théorie de la Médecine & de la Chirurgie? 140. Leur système médicinal, *ibid.*

PHILOSOPHIE des Anciens, alliée à la Médecine, 139. Quels torts & quels avantages en ont résultés, 140.

PHLEGMON, sa formation expliquée par Érasistrate, 323.

PHLYSACION *ou* PSYDRACION, ce que c'est, 412.

PHYGETHLON, espèce d'abcès, sa cure, 397.

PHYMA, ce que c'est, sa cure, 396. Ses différences d'avec le furoncle, 397. Phyma du canal de l'urètre, 202. De la verge, 474.

PHYMOSIS, ce que c'est, opération de Celse dans ce cas, 477 *&* *suiv.*

PIERRE sablonneuse de la vessie, signes pour la reconnoître, 489. Arrêtée dans l'urètre, comment tirée, 483. Dans la vessie, *ibid.* Dans les reins, ses signes, 227. Sa cure, 228.

PIMANDRE, Ouvrage supposé d'Hermès, 50.

PLAIES, quels en ont été les premiers moyens curatifs, 2. Premier exemple de leur dilatation, 126 *&* 127. Hippocrate, dans leur cure, n'employoit que quelques préparations grasses, en forme de linimens, & non des emplâtres, 207. Il lavoit les plaies des articles avec du vin, 208. Laissoit couler le sang des plaies des extrémités, & pourquoi? *ibid.* Dans les plaies compliquées d'érysipèle ce qu'il faisoit, *ibid.* Comment il traitoit les plaies contuses, *ibid.* Comment il pansoit les plaies suppurantes, *ibid.* Ce qu'il dit de la suppuration, *ibid.* Les plaies qui ne se tuméfient point, dangereuses, & pourquoi, *ibid.* Temps de l'inflammation des plaies, ce qu'il en dit, *ibid.* Dans quel cas il employoit les corps gras, 209. Ce qu'il dit de l'air par rapport aux plaies, *ibid.* Manière d'appliquer le bandage des plaies, *ibid.* Régime des blessés, *ibid.* Sortie de l'épiploon par une plaie, ce qui arrive, 210. Quelles sont les parties qui ne se réunissent point, *ibid.* Pronostic des plaies des articles, *ibid.* Quelles sont les plaies mortelles, *ibid.* Flèche restée dans l'aine pendant six ans, *ibid.* L'éponge employée dans les plaies plus que la charpie, quel en étoit l'inconvénient, 211. Plaies de la tête, *voyez* TÊTE. Diette sévère, proposée par Érasistrate, dans la cure des plaies, & pourquoi, *ibid.* Que signifie la démangeaison des plaies? 350. Difficiles à guérir, 356. Faciles à guérir, 357. Différences des plaies relativement à leur forme, *ibid.* Relativement

à l'âge, à la saison, 357. Plaies pénétrantes, 357, 462 & 463. Signes des plaies du cœur, du poumon, du foie, des reins, de la rate, &c. 358 & *suiv.* Signes tirés de la nature de la suppuration, 364 & *suiv.* Réunion des plaies, 373. Leur suture, 374 & *suiv.* Plaies compliquées de contusion, perte de substance ou de corps étrangers, 384. Succion des plaies, 386. Ventouse employée dans la cure des plaies, *ibid.*

PLANTES, ont été les premiers remèdes employés par la Chirurgie, 2.

PLANTIN, topique vulgaire des Japonois, comment ils l'appliquent, 90.

PLATON, sa naissance, 299. Ses maîtres, ses voyages, *ibid.* Il ouvre une école de Philosophie dans un lieu appelé l'*Académie*, ibid. Il reconnoît quatre élémens, *ibid.* Moëlle de l'épine, rudiment du corps humain selon lui, *ibid.* Son systême sur la formation des os, *ibid.* De la chair, des nerfs, *ibid.* Son opinion sur l'ame, *ibid.* Où il la fait siéger, *ibid.* Effet de la boisson dans le corps humain, 300. Ce qu'il dit du cœur, *ibid.*

PLISTONICUS, disciple de Praxagore, croit que les alimens éprouvent une putréfaction dans l'estomac, 305.

PODALYRE, frère de Machaon, Roi & Chirurgien comme lui au siége de Troie, 123. Ses cures ne sont point détaillées, excepté celle de la fille de Dametus, roi de Carie, qu'il épouse après l'avoir guérie, *ibid.*

POIGNET, ses luxations, 253 & *suiv.*

POLEMOCRATE, fils de Machaon, 123.

POLÉMON, réponse qu'il fait à Esculape, 16.

POLYBE, disciple & gendre d'Hippocrate, 300. Son savoir, son désintéressement, 301. Il enseigne la Médecine, *ibid.* Livres qui lui sont attribués, *ibid.* Il n'est pas toujours d'accord avec Hippocrate pour la doctrine, *ibid.*

POLYPES du nez, espèces, & moyens curatifs, 226, 227 & 443. Du vagin, 288.

PONCTION des Chinois, dans différentes maladies & en divers endroits, comment se faisoit-elle? 95 & *suiv.* Ponction dans l'hydropisie. *Voyez* PARACENTÈSE.

POSTVERSA, Déesse favorable dans la mauvaise situation de l'enfant & dans l'avortement, 153.

POULS, différens endroits où les Chinois le touchent pour connoître les maladies, 84 & *suiv.*

PRAXAGORE, fils de Nicarchus de Cos, contemporain de Dioclès, un des derniers Asclépiades, 303. Croit que les nerfs partent du cœur, & que les artères parvenues aux extrémités, se convertissent en nerfs, 304. Ce qu'il dit du cerveau, *ibid.* Il commence à distinguer les veines, *ibid.* Donne le nom à la veine-cave, *ibid.* Comment il traitoit la passion iliaque, l'épilepsie, *ibid.*

PRÊTRES payens, leurs impostures, 8 & *suiv.* Abus qu'ils faisoient de l'autorité des Dieux, 9. Avoient-ils des connoissances en Médecine? 13. Ils sont les premiers instituteurs de l'Art, quels moyens ils prennent

pour cela, 61. Ils feignoient tenir leurs connoiſſances des Dieux, 62. Leur deſpotiſme en Médecine, *ibid.* Ils guériſſoient au nom de leurs Divinités, 63. Autorité des Prêtres en Égypte, *ibid.* Leur fortune, leurs biens immenſes, *ibid.* Ils ſuivoient les armées pendant la guerre comme Médecins & Chirurgiens, *ibid.* Prêtres Hébreux, chargés en partie de l'exercice de la Médecine, 64.

PROFESSEURS de Chirurgie, les premiers en Égypte, 339. leurs Écrits, *ibid.*

PROMÉTHÉE, guéri par un coup qui devoit lui donner la mort, 45.

PROPTOSIS, ce que c'eſt, ſa cure, 422.

PSYLLES, ſuçoient les plaies, 386.

PTOLOMÉES, protecteurs des Sciences en Égypte, 318. Cultivoient eux-mêmes l'Anatomie, *ibid.* & *ſuiv.*

PTYRIASIS, ou pous des paupières, 424.

PUS, tombé dans la capacité du bas-ventre, ce qu'en dit Hippocrate, 202. Qualités du pus, 364 & 365.

PUSTULES, ce qu'en dit Celſe, 411. Puſtules & ulcères de la cornée, ce que c'eſt, leur cure, 423 & *ſuiv.*

PYTHAGORE, le lieu de ſa naiſſance, 140. Ses études & ſes voyages, 141. Il eſt initié, au moyen de la circonciſion, dans les myſtères des Prêtres Égyptiens, *ibid.* Il donne le nom de *Philoſophie*, aux connoiſſances naturelles & morales, *ibid.* Il a le premier écrit de la vertu des plantes, uſage ſuperſtitieux qu'il en fait, 141 & *ſuiv.* Pourquoi défend-il les fèves? *ibid.* Comment il définiſſoit la ſanté, *ibid.* Sa Phiſiologie, 143. Ce qu'il dit de la génération, du terme de l'accouchement, *ibid.* Force ſuperſtitieuſe qu'il attribuoit aux nombres, *ibid.*

R

REINS, leurs abcès, leur cure, 228. Pierre des reins, *ibid.*

REMÈDES (les premiers) ont été les bienfaits du haſard, 45.

RÉSOLUTIFS (remèdes), 370.

RESPIRATION, ſyſtème d'Hérophile ſur ce ſujet, 328 & *ſuiv.*

RÉTENTION d'urine, ſes cauſes, 482. Sa cure, *ibid.* Manière de ſonder pour tirer l'urine, 483.

RÉVULSION. *Voyez* SAIGNÉE.

RHAGADES de l'anus, ce que c'eſt, 458. Sa cure, *ibid.*

RHODES, célèbre école de Médecine, 129.

ROIS (les anciens) ne dédaignoient pas l'exercice de la Chirurgie, 109. Les Rois d'Égypte diſſéquoient les corps des morts, 132.

ROMAINS, ce qu'ils étoient dans leur origine, 341 & *ſuiv.* État primitif de leur Chirurgie, combien ils étoient différens ſous le règne d'Auguſte, 469.

RONGEANS (remèdes), 370.

ROUSSEAU de Genève (M.), cité, à quelle occaſion? 343.

SAGES-FEMMES

S

SAGES-FEMMES, leur origine, 58. Quelle eſt la première Sage-femme dont l'Hiſtoire faſſe mention? 60. Elles étoient encore en poſſeſſion d'accoucher du temps d'Ariſtote, 313. Ce que dit ce Philoſophe de leur pratique, *ibid.*

SAIGNÉE, ſon origine eſt-elle bien connue? 124. A-t-elle été inventée avant la purgation? *ibid.* Comment la pratiquoit-on dans les premiers temps? 125. Manière de ſaigner des Scythes, *ibid.* Comment & quelles perſonnes ſaignent les Sauvages de Taiti? *ibid.* Les Nègres de Guinée ſe ſaignent eux-mêmes, & comment, *ibid.* Saignée propoſée par Hippocrate dans la péripneumonie, grandes ſaignées dans les douleurs aiguës, continuées même juſqu'à la ſyncope, 199. Il a reconnu la dérivation & la révulſion, 205. Veines qu'il ouvroit dans différentes maladies, *ibid.* Précepte ſur l'opération de la ſaignée, *ibid.* Il employoit comme nous la ligature, 206. Il tiroit quelquefois du ſang des deux bras en même-temps, *ibid.* Ce que dit Celſe de la ſaignée, 365 & 366.

SALOMON, idée exagérée qu'on a communément de ſon ſavoir, 134. On lui attribue fauſſement la connoiſſance de la circulation du ſang, 135. Ses connoiſſances dans la Botanique, *ibid.* Témoignage qu'il rend de lui-même à cet égard, *ibid.*

SANDARAQUE, ce que c'eſt, 481.

SANGSUES, quand a-t-on commencé à les appliquer? 349. Origine de ce remède, *ibid.* Dans quel cas les femmes de Mirecourt en Lorraine y ont-elles recours, *ibid.*

SARCOCÈLE, ce que c'eſt, ſa cure, 481.

SCARIFICATIONS après l'application des ventouſes, 207. Précepte d'Hippocrate ſur ce point, *ibid.* Employées dans la leucophlegmatie, 348.

SCIATIQUE, uſage qu'on faiſoit, dans cette maladie, des ventouſes sèches, 207.

SCORPION, ſa morſure, 387.

SCYTHES, leur manière de ſaigner, 125. Uſage qu'ils faiſoient du cautère actuel, 134.

SEM, fils de Noé, Médecin, 47.

SÉRAPIS, Divinité médicinale, 14.

SERPENT, attribut d'Eſculape, 19. Serpent d'airain, pourquoi élevé par Moyſe dans le déſert, 64.

SIAMOIS, leur Médecine conſiſte en topiques, 6.

SMYRNE, école d'Éraſiſtratéens, où l'on enſeignoit la Chirurgie, 329.

SPHYRUS, fils de Machaon, 123.

SONDES, quelles étoient celles des hommes & des femmes, du temps de Celſe, pour la rétention d'urine, 482.

SONGES accordés par les Dieux pour la guériſon des maladies, 22. Songe d'Alexandre, 316.

SOSTRATE, ce qu'il dit des tumeurs de l'ombilic, 340.

STAPHYLOME ou chute de l'uvée, 436.

STÉATOME, ce que c'eſt, 418.

STÉRILITÉ, ſes cauſes, 280.

STRATON, Médecin, de la ſecte d'Éraſiſtrate, 330.

SUCCION des plaies avec la bouche, pratique très-ancienne, 121 & 386. Abus de la ſuccion, *ibid.*

SUPERSTITION, elle eſt très-ancienne; Homère cite un trait de celle des Grecs, 8. Moyen qui l'entretenoit parmi le peuple, 23.

SUPPURATION, examen de ſes qualités bonnes ou mauvaiſes, 364 & 365.

SURDITÉ, comment traitée par Caton, 344. Par Celſe, 439.

SUTURE, ce qu'en dit Celſe, 374 & *ſuiv.*

SYNALUS, Médecin d'Annibal, 342.

T

TABLEAUX ſuſpendus dans les temples, repréſentans des membres guéris, 25.

TAILLE (opération de la). *Voyez* LITHOTOMIE.

TALON, ſa luxation, ſa cure, 279, 522 & 523.

TARIÈRE, ſorte de trépan de Celſe, ſa deſcription, 506. Il y en avoit de deux eſpèces, *ibid.*

TEIGNE à rayon de miel, 409. Teigne, 416. Teigne en forme de figue, 417.

TERRE de Paraſinos, ſon uſage dans la cure des plaies, 3.

TESTICULES, leur ſubſtance, leur inſenſibilité, 478. Idée fauſſe que Celſe donne de leur ſtructure, *ibid.* Leurs maladies, 479. Leur inflammation, 481.

TÊTE, ſes plaies; Hippocrate conſeille de faire attention même aux plus petites, & pourquoi, 215. Obſervation ſur ce ſujet, *ibid.* Variété dans la conformation des têtes & dans les ſutures, 216. Genre & eſpèces de plaies, *ibid.* Ses contuſions, *ibid.* Ses contre-coups connus d'Hippocrate, pronoſtic qu'il en porte, *ibid.* Il trépanoit dans toutes les fractures du crâne, *ibid.* Signes des plaies de la tête, 217. Moyens qu'il employoit pour parvenir au diagnoſtic, 218. Plaies voiſines des ſutures, quelles attentions elles exigent, *ibid.* Dans quel cas il dilatoit ou faiſoit des inciſions, *ibid.* & 219. Il ménageoit les inciſions ſur les muſcles crotaphites, & pourquoi, *ibid.* Égards qu'il avoit pour le péricrâne, *ibid.* Rugine, dans quel cas l'employoit-il? *ibid.* Il ne différoit pas l'application du trépan plus de trois jours, *ibid.* Moyens pour reconnoître la fracture dans les cas difficiles, 220. Ce qu'il faiſoit après l'avoir connue, *ibid.* Cas où il employoit le trépan, *ibid.* Comment il traitoit les plaies contuſes, *ibid.* Attention qu'il avoit à l'état de la dure-mère, *ibid.* Plaies où les os ſont enfoncés ou tout-à-fait rompus ou coupés, jugement qu'il en porte, *ibid.* Conduite qu'il tenoit dans ce cas, *ibid.* Comment procuroit-il l'exfoliation des os? 221. Carie de l'os, ſes ſignes; carie *sèche*, ou dernier état de la carie, 222. Les os des enfans plus mous, conſéquence pratique qu'il en tire, *ibid.* Pronoſtic des plaies de la tête, négligées, *ibid.* Ce qu'il faiſoit lorſque la plaie étoit accompagnée d'éryſipèle à la face, 223.

Il laissoit, dans l'opération du trépan, le cercle osseux en place, jusqu'à ce qu'il tombât, & pourquoi, 223. Préceptes pour l'application du trépan, *ibid.* Il n'appliquoit pas le trépan pour donner issue aux humeurs épanchées, & n'avoit en vue que la lésion de l'os, 224. Erreur de Le Clerc à ce sujet, *ibid.* Application du cautère actuel dans les douleurs de tête, *ibid.* Incisions qu'il faisoit dans ce cas, *ibid.* Il entretenoit la suppuration, 225. Plaies de la tête, selon Celse, 509 *& suiv.* Douleurs invétérées, comment guéries, 524. Luxation de la tête, 519 *&* 520.

TÉTRAPHARMAQUE (l'emplâtre), ce que c'est, 458.

TEUCER, Élève de Chiron, découvre quelques plantes, 127. Sa pratique superstitieuse, *ibid.*

THÉLESIPHE, fils d'Hippocrate Athénien, 231.

THÉMISON, Médecin de la secte *Méthodique*, sa pratique, son peu de succès, 349. Il est le premier qui ait parlé de l'application des sangsues, *ibid.*

THÉOMÉDON, Médecin, 297.

THÉOPHRASTE, disciple d'Aristote, pourquoi ainsi nommé, 317. Il a écrit sur les temples, *ibid.* Il a écrit sur les plantes & sur d'autres sujets de Médecine, *ibid.* Il est appelé auprès de Ptolémée, fils de Lagus, *ibid.* Il se plaint de la briéveté de la vie, & pourquoi, 318. Sa mort, *ibid.*

THÉRIOME, espèce d'ulcère, 392.

THÉSÉE a exercé la Chirurgie, 110.

THESSALUS, fils aîné d'Hippocrate, 300. Homme admirable, selon Galien, 301. Il y eut un autre Médecin de ce nom, accusé d'avoir eu part à l'empoisonnement d'Alexandre, 317.

THOT *ou* MERCURE. *Voyez* HERMÈS.

TOBIE guérit son père aveugle, par quel moyen, 136.

TRÉPAN, sa description, 506. Opération du trépan, comment & avec quelle précaution se faisoit-elle? 507. *Voyez* aussi le mot TÊTE.

TRICHOSIS, maladie des paupières. *Voyez* PAUPIÈRES.

TRIPHON, Chirurgien, 352.

TROCHISQUE, ce que c'est, 372.

TUMEURS, signes distinctifs généraux qu'en donne Hippocrate, 199. *Voyez* aussi aux noms des différentes tumeurs.

TYMPANITE, ce que c'est, 464. Sa cure, *ibid.*

V

VAGIN, cohérence des bords de son orifice, 495. Cette maladie décrite par Hippocrate, *ibid.* Deux espèces, selon Celse, *ibid.* Opération dans ce cas, 456.

VARICES, comment les traitoit Hippocrate, 213. Varices du ventre, comment traitées par Celse, 404. Varices de l'aine, appelées par Celse *bubonocèle*, 472. Leur cure, *ibid.* Varices des jambes, leur cure, 503. Leur extirpation douloureuse, *ibid.* Courage de Marius dans ce cas, 504. Celse nomme les varices des testicules *ramices*, 479. Leur cure, *ibid.*

VARICOCÈLE, ce que c'eſt, 479.

VEAU D'OR, pourquoi élevé par les Juifs dans le déſert, 64.

VÉGÉTAUX, alimens des premiers hommes, 5.

VEINE-CAVE, de qui a-t-elle reçu ce nom ? 304.

VENTOUSES, leur origine, 122. Dans quel cas & comment les appliquoit Hippocrate, 206. Eſpèces de ventouſes dont il ſe ſervoit, 207. Ventouſes ſcarifiées, *ibid.* Ce que dit Celſe des ventouſes, 366 *&* 367.

VER extraordinaire, tiré du corps d'une femme par les Prêtres d'Eſculape, 15.

VERGE ou membre viril, ſon inflammation & ſa cure, 473. Ses maladies, 474. Ce que Celſe appelle *phyma de la verge*, n'étoit-il pas le poireau ? *ibid.* Et ce qu'il nomme *cancer* n'étoit-il pas un chancre ? *ibid.* Ulcère phagédénique de la verge, 475. Charbon de la verge, *ibid.*

VÉROLE, eſt-ce une maladie ancienne ? 31. Elle paroît très-ancienne à la Chine, 103. Comment y eſt-elle traitée ? 99 *& ſuiv.* Comment ſe communique-t-elle, ſelon les Chinois ? *ibid.* Noms qu'ils donnent à cette maladie, 98.

VERRUE & ſes eſpèces, 410.

VERTÈBRES, leurs luxations, 256 *& ſuiv.* Ce qu'en dit Celſe, 520.

VESPASIEN, Empereur Romain, guériſon merveilleuſe qu'on lui fait opérer, 14.

VITILIGUE & ſes eſpèces, 415.

U

ULCÈRES, préceptes généraux d'Hippocrate dans leur traitement, 211. Renovation des ulcères, *ibid.* *&* 394. Ulcères des oreilles, 438. Ulcères fongueux & vermineux des oreilles, 439. Ulcère phagédénique de la verge, 475. Ulcères des extrémités inférieures, *ibid.* Remèdes généraux dans les ulcères, *ibid.* Pratique d'Hippocrate dans les ulcères rampans, *ibid.* Topiques dont il ſe ſervoit, *ibid.* Pronoſtic des ulcères dartreux, *ibid.* Des ulcères en général, *ibid.* Doit-on nettoyer les ulcères avant l'application d'un nouvel appareil ? 212. Cicatrice des ulcères après l'exfoliation d'un os ou l'application du feu, *ibid.* Dans quel état doit être un ulcère pour être diſpoſé à ſe cicatriſer ; dangereux effets des cauſtiques dans les parties nerveuſes & tendineuſes, *ibid.* Obſervation ſur ce ſujet, *ibid.* Traitement des ulcères profonds dont le foyer n'eſt pas parallèle à l'ouverture, *ibid.* Saiſons convenables à la cure des ulcères, *ibid.* Quelles connoiſſances exige Hippocrate pour porter un pronoſtic certain ſur les ulcères, *ibid.* Quelles ſont les ulcères les plus rebelles, les plus ſujets à récidives, 213. Ulcères ronds, ce qu'en dit Caſſius, 349 *&* 350. Pourquoi l'ulcère qui ſe guérit produit de la demangeaiſon, 350. Ulcères cachoëtes, ce que c'eſt, 390. Thériome, ce que c'eſt, 479. Et leur cure, *ibid.* Ulcère chironien, 107, 108 *&* 394.

ULISSE, anecdote ſuperſtitieuſe à ſon ſujet, 7 *&* 8.

X

XÉNOPHON, Médecin, avoit écrit ſur l'Anatomie, 330.

XEUXIS tient une école d'Hérophiliens à Laodicée, 331.

Y

YEUX, leurs maladies, 206, 225 *& ſuiv.* 419 *& ſuiv.*

Z

ZAMOLXIS, Philoſophe de Thrace, Roi & Dieu de ſa Nation, 150. Sa grande réputation en Médecine; ſa maxime dans la cure des maladies, *ibid.*

ZÉNON, Médecin, 331.

ZEUXIS. *Voyez* XEUXIS.

FIN de la Table des Matières.

FAUTES À CORRIGER.

Page 4, ligne 10, tantôt nuisibles, tantôt inutiles, *lisez* tantôt salutaires, tantôt inutiles.

Page 15, note (n), Ælian. Variar. Hist. *lib. XX, cap. XXXIII*, *lisez* Ælian. de Animalibus, *lib. IX, cap. XXXIII.*

Page 32, note (e), Wlesling. *lisez* Wesling.

Page 142, ligne dernière, philosophie, *lisez* phisiologie.

Page 146, ligne 8, houblon, *lisez* chou.

Page 175, ligne 21, On ne doit point guère, *lisez* On ne doit point avoir.

Page 232, ligne 15, on assujettiroit le muscle, *lisez* on assujettiroit les muscles.

Page 391, ligne 18, couronnée en 1758, *lisez* couronnée en 1732.

Page 448, ligne 33, supprimez ces mots : *(c'est l'érosion des Dentistes)*.

Page 489, note (f), feu M. Houin, Chirurgien de Dijon, *lisez* M. Maret, Chirurgien de Dijon.